SYNONYMES
FRANÇAIS;

TOME IV.

De l'Imprimerie de LESGUILLIEZ, frères,
rue du Petit Carreau, N°. 208.

4.47

SYNONYMES FRANÇAIS;

PAR L'ABBÉ ROUBAUD.

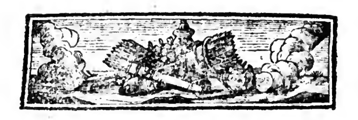
NOUVELLE ÉDITION, par ordre Alphabétique, soigneusement corrigée & augmentée d'un très-grand nombre de Synonymes.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez { BOSSANGE, MASSON & BESSON, BARBOU, frères, Libraires.

An IV. (1796, Ère vulgaire).



NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇAIS.

Q.

Quant à moi, Pour moi.

LA phrase *quant à moi* s'est sauvée de l'oubli ; quoique l'humeur de quelques Grammairiens, la déférence des Ecrivains élégans, la note de vieillesse (espece de flétrissure) imprimée sur cette maniere de parler, concourussent à l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi*, on approuvoit *quant à vous.*

On est étonné d'entendre l'Abbé Girard prononcer que *ces mots sont très-synonymes*. On ne comprend pas trop comment il trouve meilleure grace à *pour*, lorsque *moi* se rapporte à la personne ou à la chose qui régit le verbe suivant ; & à *quant*, lorsque le pronom se rapporte à ce qui est régi par le verbe. En quoi consiste cette bonne grace qui n'est ni dans le sens, ni dans les sons, ni dans l'arrangement méchanique des mots ? Que je dise, *pour moi, tout m'est indifférent ; & quant à moi, je ne me mêle d'aucune affaire*, ces deux phrases sont-elles moins harmonieuses que celles-ci, *pour moi, je ne me mêle d'aucune affaire ; quant à moi, tout m'est indifférent ?* Je répondrai, pour l'Abbé Girard, que *à moi* formant un régime indirect, il s'accorde naturellement & fort bien avec le régime du verbe suivant, auquel il semble appartenir ; & que *moi*, au commencement de la phrase, semble naturellement demander après lui *je*, d'autant plus que *pour moi* répond au latin *ego verò* (*mais moi*) qui exige, dans le verbe suivant, la premiere personne. Ainsi *quant à moi* feroit tomber l'action du verbe suivant sur la personne ; & *pour moi* mettroit la personne même en action. Mais ces subtilités n'ont rien de solide ; & les plus agréables comme les plus purs Ecrivains trouvent souvent meilleure grace aux deux locutions employées avec des constructions opposées au goût de l'Abbé Girard.

Ainsi l'Académie dit dans son Dictionnaire, *quant à lui, il en usera comme il lui plaira* : Trévoux, *quant à moi, je suis étonné* : Mal-

herbe, *quant à moi*, *je* dispute avant que je m'engage ; & *quant à nous*, étant où vous êtes, *nous* sommes dans notre élément : Fontenelle, Dialogue 38e. après avoir dit, *pour moi*, *je* veux vous imiter en tout ; *quant à moi*, *je* ne tenterai rien qu'avec de bonnes précautions : J. J. Rousseau (Lettre sur les Ouvrages de Rameau), *quant à moi*, *j'*en pourrai mal juger, faute de lumieres : La Fontaine,

Phedre, sur ce sujet dit fort élégamment :

Il n'est rien tel que l'œil du maître.

Quant à moi, j'y mettrois encor l'œil de l'amant.

Contre de telles gens, *quant à moi*, je réclame, &c.

Tous nos anciens Auteurs, & sur-tout Amyot, le premier modele de l'élégance française, parlent ainsi presque à chaque page ; & en général, on se sert de *quant à moi*, sans aucun égard au reste de la phrase.

Quoiqu'en effet on dise communément *pour moi*, *je*, il y a tant d'exemples contraires, que le nombre des exceptions ne permet pas d'en faire une regle. Ainsi Racine dit, Androm. 4, 5.

Pour moi, loin de contraindre un si juste courroux,
Il *me* soulagera peut être autant que vous.

Fénélon dit, Télém. 2, *pour les étrangers*, il *les* recevoit avec bonté : Fléchier, portrait d'un de ses amis, *pour* les grands qui se prévalent de ce qu'ils sont, il *les* respecte de loin, & les abandonne à leur propre grandeur : Massillon, dernier Sermon du petit Carême, *pour vous*, qui vivez exposés aux regards publics,

vos exemples de vertu deviennent aussi éclatans que vos noms : Voltaire, Henriade, l. 2,

Pour moi, qui de l'Etat embrassant la défense,
Laissai toujours aux Cieux le soin de leur vengeance,
On ne *m'a* jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrete main profaner l'encensoir.

Enfin *quant à moi* & *pour moi* sont de véritables phrases, mais elliptiques : dès-lors le pronom n'a aucune sorte de rapport grammatical avec la construction du reste de la proposition. Expliquons ces phrases : car enfin il s'agit ici de synonymie & non de bonne grace ; & prouvons que l'Abbé Girard trahit légérement sa propre cause en les déclarant *très-synonymes*.

Quant est le latin *quantùm*, autant que : *quant à moi* est la phrase latine *quantùm ad me spectat*, *attinet*, autant que la chose me regarde ou me concerne, selon l'intérêt que j'y prends ou l'opinion que j'en ai. J'ai souvent répété que *pour* marquoit la manifestation, la présence ou l'égard, la considération : *pour moi* signifie si je me mets en avant, pour en dire mon avis, à l'égard de mes sentimens, pour ce qui est de moi ou de la part que j'y prends. J'ai déjà observé que *pour moi* sert à rendre le latin *ego verò*, mais moi, & moi, moi au contraire. La premiere de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la chose & un rapport établi ; & la seconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque aussi une mesure & une proportion ; & *pour*, quelque chose de vague seulement.

Ces locutions, en même-temps qu'elles servent de liaisons ou de transitions, annoncent la division, le partage, l'opposition, la différence. *Quant à moi*, inspiré par un intérêt particulier, prend un air plus décidé, plus tranchant, selon la valeur de *qu*, qui signifie couper, trancher : *pour moi*, ne désignant aucun motif, n'a ni faste, ni prétention, conformément à l'expression latine. Vous direz modestement & avec un air de doute, *pour moi*, je penserois, je ferois : vous direz avec fermeté & d'une maniere résolue, *quant à moi*, je pense, je fais. On se met sur *son quant à moi*, pour dire *quant à moi ;* car pourquoi le *quant à moi* marqueroit-il la fierté, la hauteur, la suffisance, si ce n'est par l'espece de ton important ou d'autorité qu'on prend en disant *quant à moi ?* N'oublions pas que les différentes acceptions des locutions ainsi que des mots s'expliquent les unes les autres.

En général *quant* exprime un rapport plus marqué, une division mieux signalée, une opposition plus forte, une partie plus annoncée, un complément plus essentiel, quelque chose de plus remarquable, que *pour* pris dans cette acception. *Quant* sert principalement à rappeller un objet ou un rapport nouveau, ci-devant annoncé avec d'autres, & à le mettre à son tour sur la scene ou devant les yeux, pour en parler ou en traiter *autant que* la chose le comporte, ou qu'on l'a fait des autres chefs du discours ; au lieu que *pour* ne sert guere qu'à former la transition d'un objet à l'autre, & à promettre quelque considération particuliere, sans autres circonstances déterminées.

Quaſi, *Preſque*.

Quaſi, mot purement latin, eſt dit elliptiquement pour *quâ ratione ſi*, de même que ſi, de la même maniere, comme ſi. *Preſque* eſt la même choſe que *pres de*, *près d'être*. *Il eſt quaſi homme*, c'eſt comme s'il étoit homme : *il eſt preſque homme*, il eſt *près* d'être homme.

Quaſi marque donc la reſſemblance, il ſuppoſe peu de différence entre un objet & un autre : *preſque* marque l'approximation, il ſuppoſe peu de diſtance entre un objet & un autre. *Quaſi* eſt un terme de ſimilitude, & *preſque* un terme de meſure.

Les mœurs des femmes ſont *quaſi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes ſont *quaſi* celles des femmes : il s'agit là de comparer des choſes ſemblables. A meſurer une femme entre la coiffure & la chauſſure, elle n'a *preſque* que la moitié de ſa taille exagérée : il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Parmi les méchans, celui qui n'eſt pas méchant eſt *quaſi* bon ou *comme* bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *preſque* atteint le but ou qui ont été *près de* l'atteindre, ne ſont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru.

Les mœurs, en changeant, changent juſqu'à la valeur des termes, au point qu'à la fin ces termes ne reſſemblent *quaſi* plus à eux-mêmes : ainſi *aimer* ne ſignifie plus *aimer*. Pour un pauvre, qui n'a jamais compté juſqu'à dix écus, mille

écus sont *presque* autant que dix mille, & dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mere coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira : elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille qui a quatre pouces de plus qu'elle, & vous n'oserez pas la démentir.

Chacun se forme le modele de la femme qu'il voudroit épouser; & il y en a un sur un million, qui épouse une femme *quasi* telle qu'il avoit imaginé la sienne. Chacun veut encore avoir un peu l'honneur du succès, même après un mauvais succès; & si l'on n'a pas rempli sa carriere ou sa promesse, on l'a *presque* remplie.

Les gens de Paris s'imaginent, au bout de l'année, qu'ils ont mené pendant quelques mois la vie de la campagne : à la vérité, ils ont été à la camgagne, mais ils y avoient traîné la vie de Paris ; car ils n'ont *quasi* rien changé à leur costume.

Dans ces diverses applications, *quasi* désigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manieres, des tableaux comparés ; & *presque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a point d'égard à ces caracteres distinctifs, & que l'on réduise à leur idée commune d'*à-peu-près*, ou *peu s'en faut*, sans spécifier la nature des rapports, *quasi* ne laissera que la plus petite différence, tandis que *presque* laissera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raison de ce jugement est que *quasi* signifie *de la même maniere*, & qu'il exige par conséquent une

grande conformité ; au lieu que *près*, ainsi qu'on l'a déjà vu, est susceptible de plus & de moins, & que dès-lors il ne sauroit avoir, sans addition, un sens aussi étroit & aussi rigoureux. Ainsi ce qui n'arrive *presque* jamais, arrive rarement, très-rarement : ce qui n'arrive *quasi* jamais, arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivoit jamais. Un homme est *presque* mort, lorsqu'il est *près* de mourir ou qu'il a peu de temps à vivre : il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grand'chose ; ce n'est *quasi* rien ou comme rien.

A la plupart des termes abandonnés ou négligés, il n'a manqué, pour conserver leur crédit, que d'être bien connus. *Quasi* est de ce nombre. Vaugelas, Ménage, Thomas Corneille, Bouhours, observoient qu'il n'étoit plus du bel usage, toutefois en le regrettant, sur-tout dans certaines phrases où il paroissoit consacré. Cependant alors même les femmes de la meilleure compagnie, les femme célebres du temps, Mesdames de Sévigné, de la Fayette, de Maintenon, &c., ne cessoient de l'écrire : il en étoit de même d'une foule d'Auteurs estimés, sur-tout dans le genre épistolaire ou dans le style médiocre ; Pascal s'en servoit comme Voiture. Patru ne trouvoit aucune difficulté à l'employer, & sur-tout dans des discours de longue haleine. Vaugelas, qui le trouvoit bas, en fut repris par Thomas Corneille. Enfin il n'est resté que dans le discours très-familier, & on ne l'écrit guere : tant pis, nous n'avons pas beaucoup à perdre.

R.

Race, Lignée, Famille, Maison.

Les différentes désignations de la parenté déterminent divers rapports d'existence que l'on peut considérer dans les personnes du même sang. Ainsi, formé de *par*, production, & *parere*, produire, engendrer, *parenté* annonce les mêmes peres ou meres, le même sang : formé du celte *ra*, *radix* en latin, *racine* en françois, *race* marque l'origine, la premiere origine des personnes : formé du celte *lin*, fil de *lin* tendu, *ligne*, en latin *linea*, *lignée* exprime une file, une suite d'enfans & de petits enfans : formé du radical *fa*, mangér, nourrir, *famille* désigne ceux qui sont élevés, nourris, qui existent, vivent par leur chef : formé de *mas*, *mans*, qui indique l'habitation & ses dépendances, *maison* indique ici ceux qui sont faits pour demeurer & vivre ensemble.

Race a donc trait particuliérement à une souche, à une extraction commune : *lignée*, à la filiation, à la descendance commune : *famille*, à une vie, à une existence commune : *maison*, à un berceau, à des titres communs.

La *race* rappelle son auteur, son fondateur : la *lignée*, les enfans, les descendans : la *famille*, les chefs & les membres : la *maison*, l'origine & les ancêtres.

Nous disons la *race* des Héraclides, issus d'Hercule, la *race* des Brutus issus de celui qui chassa les Rois, la *race* des Capétiens issus d'Hugues Capet : indice de la source. Nous disons la *lignée* d'Abraham, la *lignée* de Saint-Louis, la *lignée* de Henri IV, dans la généalogie de leurs descendans en *ligne* directe : indice d'une succession suivie. Nous disons la *Famille* Royale, une telle *famille*, une *famille*, en parlant des plus proches parens : indice d'une intimité particuliere. Nous disons la *Maison* Royale, la *Maison* de Lorraine, la *Maison* de Saxe, pour distinguer les grandes familles sorties du même lieu, de la même *maison* : indice d'une habitation commune & paternelle, relevé par une idée accessoire de grandeur.

De la *race* des Capétiens, est notre *Maison* Royale : dans la *Maison* Royale, on distingue la *Famille* Royale. Cette *Maison* est de la *lignée* de Saint-Louis : cette *famille* seule, de la *lignée* de Louis XIV, consiste dans les enfans & les petits-enfans de Roi.

Le Général Athénien Iphicrate, fils d'un Cordonnier, répondit à Hermodius qui lui reprochoit sa naissance : *J'aime mieux être le premier de ma* race *que le dernier* : il fut en effet l'*auteur* de sa noblesse. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du Ciel : en effet, ce Patriarche eut une *postérité* innombrable. On conviendra bien que

les *familles*, je veux dire ce qu'on appelle par diſtinction *des familles*, n'ont preſque plus rien de commun que leur nom, nom que l'on ſe dépêche d'abjurer à l'envi : en effet, leurs *membres*, les peres mêmes & les enfans, ne *vivent* plus guere *enſemble*. A la Chine, il n'y a point de *maiſons*, il n'y a que des *familles*, & il n'y a peut-être de *familles* que là, ſi l'on prend ce mot dans ſa plus reſpectable acception : en effet, ſi les vertus & les actions *illuſtres* d'un homme ne ſont pas celles de toute ſa *lignée*, comment formeroient-elles des *maiſons* illuſtres ?

Il y a toute ſorte de *races* : je veux dire que *race* eſt ſuſceptible de toute ſorte de qualifications morales ou civiles, honorables ou injurieuſes. Il y a de bonnes & de mauvaiſes *races*, des *races* patriciennes ou plébéïennes, mais ſurtout des *races* anciennes & illuſtres qui remontent de générations en générations, de ſiecle en ſiecle, juſqu'à quelque perſonnage diſtingué. On dit donc fort bien *la race humaine* ; car enfin, comment vous le diſſimuler ? D'*Adam nous ſommes tous enfans* ; *la preuve en eſt connue*. Les démocraties ont mieux conſervé le ſouvenir de l'origine commune : auſſi n'y a-t-il guere que là qu'on ait pu exiger des preuves de *race* roturiere pour être élevés à certaines Magiſtratures. On ſe ſert quelquefois du mot *race* pour qualifier une eſpece de gens qui, par un caractere diſtinctif, ſemblent avoir été jettés dans le même moule & frappés au même coin ; *race d'uſuriers*, *race de pédans*, *race de viperes*, &c.

Lignée ne ſe dit que dans le ſens propre : un

homme laiſſe une *lignée* nombreuſe : un autre ne laiſſe point de *lignée*. Cependant ce mot eſt quelquefois diſtingué par l'idée d'une nobleſſe ancienne comme la nobleſſe de *race* ou d'extraction. On trouve ſouvent dans les anciens titres, *noble & de noble lignée ou lignage* : on diſoit autrefois un grand, un haut *lignage*, une grande, une haute *lignée*. *Lignage* eſt inuſité aujourd'hui ; *lignée* ſubſiſte encore, ſur-tout en généalogie. Le mot *lignage* differe de celui de *lignée*, en ce que ſa terminaiſon marque ce qui fait la *ligne* ; & celle de *lignée*, le réſultat du *lignage*, ou la *ligne* formée par la ſucceſſion des perſonnes, ou l'enſemble des *lignes* tirées du même point, je veux dire des perſonnes deſcendues du même pere. Nous diſons encore des gens de *haut parage* : ce mot s'employoit quelquefois pour *parentage* : mais il exprime proprement la *parité*, l'égalité de nobleſſe ; de *par*, pair.

Le mot de *famille* a diverſes acceptions ſi connues, qu'il ſeroit inutile de s'y arrêter. Dans l'ordre civil, il y a des *familles* notables, honnêtes, bonnes, bourgeoiſes, roturieres, plébéïennes, tout comme des *familles* nobles, grandes, illuſtres, puiſſantes. On dit *famille* de robe ou d'épée. Les *maiſons* ont beau faire, elles ſont toujours des *familles*, & leurs actes civils le leur rappellent ſans ceſſe : elles peuvent s'en conſoler, puiſque nous diſons les *familles* des Scipion, des Fabius, des Céſar. Un fils de *famille* a une *famille* établie & connue. Mais il y a dans le bas peuple une foule de malheureux, qui, abandonnés, iſolés, ne tenant

à rien, ne tenant rien que l'existence de leurs parens, n'ayant eux-mêmes aucun établissement, semblent n'avoir civilement point de *famille*.

Il n'y a que des *maisons* illustres ou très-nobles : il n'y a de *maisons* que dans les sociétés civiles où il se trouve une grande inégalité de conditions. On dit fort bien des *Maisons* Souveraines, cela s'entend : mais on ne comprend pas si bien comment tant de *familles* sont tout-à-coup érigées en *maisons*, sans titres ni d'ancienneté ni d'illustration. Les Médicis étoient des hommes nouveaux, mais ils furent Princes. Il s'éteint beaucoup de grandes *maisons*, parce qu'en général, quelque riches qu'elles soient, elles ne sont pas assez riches pour avoir des enfans : il est vrai qu'il y a beaucoup de *familles* habiles à leur succéder, & même à les ressusciter avec des généalogies que *Chérin n'a pas faites*. Il est à remarquer que ces *maisons*, quoique leur dénomination ne soit tirée que de la *maison* qu'elles habitoient originairement, n'habitent plus des *maisons* ; leur habitation est tout au moins un *hôtel*, fussent-elles logées dans un appartement de cent écus : & c'est aussi leur train qu'ils appellent leur *maison*.

Ces détails ne sont point du tout étrangers à mon dessein, comme on pourroit d'abord le croire. J'explique notre Langue actuelle aux *races futures*.

Radieux, Rayonnant.

D'ABORD le corps *radieux* eſt tout *rayonnant* de lumiere. L'effuſion abondante de la lumiere rend le corps *radieux* ; & l'émiſſion de pluſieurs traits de lumiere le rend *rayonnant*. Vous diſtinguez les rayons du corps *rayonnant* : dans le corps *radieux*, ils ſont tous confondus.

Le ſoleil eſt *radieux* à ſon midi : à ſon coucher, il eſt encore *rayonnant*. L'aurore *rayonnante* commence à jetter des feux : l'aurore *radieuſe* eſt dans tout ſon éclat.

L'éclat ſuppoſe la ſérénité ; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainſi l'objet *rayonnant* n'a pas beſoin d'être ſerein, comme l'objet *radieux* doit l'être ; & au figuré, cette ſérénité, ſigne de la ſatisfaction & de la joie, c'eſt préciſément ce qui éclate dans l'air, dans le viſage, ſur le front *radieux*.

Le ſoleil eſt *radieux* avec un ciel pur : à travers des nuées tranſparentes, il n'eſt que *rayonnant*. L'époux qui ſort enivré de la couche nuptiale, eſt *radieux* : l'époux qui en ſort glorieux, eſt *rayonnant*. A Dieu ne plaiſe que je prétende par-là remarquer une tache dans l'image de l'Ode ſacrée où Rouſſeau, d'après le Pſalmiſte, repréſente le ſoleil ouvrant ſa carriere :

> Comme un époux *glorieux*,
> Qui, dès l'aube matinale,
> De sa couche nuptiale,
> Sort brillant & *radieux*.

* A proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux* ; & ils environnent un corps *rayonnant*.

En Optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons : le cristal, frappé d'une vive lumiere, est tout *rayonnant*.

Une femme, couverte de diamans, est *rayonnante* ; mais elle n'en est pas plus *radieuse*. Une paysanne, parée de sa seule joie & d'une joie pure, est *radieuse*, sans être *rayonnante*.

Nous disons familiérement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux* : nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie : les hommages, les honneurs environnent le second. Le Lecteur remarquera sans doute le contraste de l'image riante avec l'image sévere, formé dans ces deux phrases par l'opposition des deux épithetes.

* Enfin le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose ; & le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose, le fait présent.

Un corps lumineux par lui même, est plus ou moins *radieux* ; & quand il répand sa lumiere, il est plus ou moins *rayonnant*.

Le Soleil de Justice est *radieux* par lui-même : Jésus-Christ sera *rayonnant*, quand il viendra juger les vivans & les morts.

Ces différences naissent presque toutes de la valeur des terminaisons. *Ant*, terminaison du

participe présent, signifie ce qui est actuel, ce qui se fait, ce qui arrive, le fait ou ses circonstances ; tandis que la terminaison *eux* désigne la propriété, l'abondance, la plénitude, la force.

Ro désigne la lumiere : les Latins en ont fait *rad ;* d'où *radiosus, radieux :* nous en avons fait *rais*, rayon ; d'où *rayonner*, *rayonnant.*

Râle, Râlement.

CES mots imitent parfaitement le bruit ou les sons *rauques* qui sortent de la gorge, lorsque les canaux de l'expiration sont obstrués ou embarrassés, dans l'agonie sur-tout. La multitude des onomatopées sensibles, répandues dans toutes les Langues, devroit au moins persuader aux Philosophes qui ne veulent rien comprendre au prodige de la formation du langage, que la Nature en donne le modele & les moyens.

Mais est-ce donc pour ne rien dire que de *râle* on a tiré *râlement* ? Je croirai que ces deux mots signifient la même chose, quand on m'aura persuadé que *raisonnement* ne veut dire autre chose que *raison*, & ainsi de mille autres exemples semblables.

Je l'ai déjà dit ailleurs en passant, & il est bon de le rappeller ici : la terminaison substantive *ment* désigne la puissance, le moyen, l'instru*ment*, ce qui fait qu'une chose est ainsi, ce qu'opere l'agent, ce par quoi un effet est produit. Ainsi *râle* exprime le bruit que l'on fait en

en râlant ; & *râlement* marque la crise qui fait qu'on *râle*, qui donne le *râle*. Un agonisant a le *râle* ; & vous voyez la poitrine oppressée, la gorge embarrassée, l'expiration troublée par le *râlement*.

Appliquez cette regle aux mots qui ne semblent différenciés matériellement que par le même trait distinctif. Ainsi de *rabais*, *rabaissement*, ce qui fait qu'une chose diminue de prix : de *hausse*, *haussement*, ce qui opere la hausse : d'*habit*, *habillement*, cet ensemble de vêtemens par quoi on est habillé : de *raison*, *raisonnement*, ce qui fait ou développe une raison : de *chaîne*, *enchaînement*, ce qui forme ou compose la chaîne ; d'*avance*, *avancement*, ce qui produit l'avance, ce qui fait avancer : de *biais*, *biaisement*, ce qui fait biaiser, aller de biais : de *regle*, *réglement*, ce qui donne des regles ou établit la regle : d'*abrégé*, *abrégement*, ce qui abrege : de *soulas*, *soulagement*, ce qui soulage ou produit le *soulas* ; de *rançon*, *rançonnement*, acte de rançonner, &c.

Je sais que la terminaison *ment* se prend aussi fort souvent dans un sens passif, & qu'elle indique même, avec le mot, tantôt la cause, tantôt l'effet. Tant pis, c'est un abus, c'est un vice dans la langue, c'est le signe d'une langue pauvre & amphibologique. Puisque nous n'avons qu'un seul mot pour exprimer, par exemple, le *mouvement*, & en tant qu'il est reçu & en tant que vous le donnez, il faut bien regarder alors le mot *ment* comme une désinence arbitraire & d'ornement. De cette ignorance, il est encore arrivé qu'on a proscrit tantôt le mot simple, tantôt le mot composé. Ainsi l'on

a cessé de dire *soulas*, mot aussi expressif qu'agréable, parce qu'on a cru qu'il étoit avantageusement suppléé par *soulagement*. Ainsi l'on s'efforce de bannir *rabaissement*, mot autrefois très-usité en parlant des monnoies, pour tout donner au mot *rabais*, sans observer que le *rabais* est produit par le *rabaissement* ordonné; & que ce dernier mot marque la force employée & l'acte de puissance émané pour produire le *rabais*: l'Edit ordonne le *rabaissement* & opere le *rabais*. Enfin il faut du moins, lorsque le simple & le composé se trouvent encore ensemble dans la langue, laisser à chacun sa valeur naturelle & primitive, & par conséquent distinguer le *râlement* du *râle*.

Rancidité, *Rancissure*.

CES termes désignent la corruption des graisses & des huiles qui ont contracté un goût fort & âcre, une odeur puante ou désagréable, & ordinairement une couleur jaune, soit en vieillissant, soit par la chaleur. Le lard, la viande salée, les confitures mêmes, deviennent *rances*.

Rancissure, dit-on, qualité de ce qui est rance; synonyme de *rancidité*, mais peu usité. La *rancissure* n'est pas proprement la qualité de *rance*. Ce mot n'est pas plus synonyme de *rancidité*, que *pourriture* ne l'est de *putridité*. Enfin *rancissure* est un mot ancien dans la langue, qui mérite d'être conservé autant au moins que *rancidité*, qui paroît être un mot nouveau ou fort peu usité.

ci-devant, puiſque le premier Dictionnaire de l'Académie n'en a pas fait mention. Nous diſons auſſi ſubſtantivement *le rance*, ou pour marquer l'odeur de la choſe rance, ou pour diſtinguer la partie rancie du reſte de la choſe.

Je l'ai déjà dit, *ité* marque la qualité; *ure* marque l'effet. La *rancidité* eſt donc la qualité du corps *rance*; la *ranciſſure* eſt donc l'effet éprouvé par le corps *ranci*. La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps : la *ranciſſure* eſt dans les parties qui ſont viciées. Il faudroit combattre la *rancidité* comme on combat la *putridité*, cauſe du mal : il faut ôter la *ranciſſure*, s'il eſt poſſible, comme on ôte la *pourriture*, produit du mal.

Ce qu'on appelle *rancidité* eſt moins une qualité qu'un accident, ou ce n'eſt qu'une qualité accidentelle : ce qu'on appelle *ranciſſure* eſt parfaitement déſigné par ce mot ſelon les regles de l'analogie. Voilà pourquoi j'ai prétendu que ce dernier mot valoit bien le premier. La terminaiſon *iſſure*, & en général *ure*, eſt ſpécialement conſacrée à déſigner la corruption & la ſaleté, & à qualifier des parties, des objets gâtés, ou retranchés, ou rejettés, à cauſe de quelque mauvaiſe qualité. C'eſt ainſi que nous diſons *chanciſſure*, *moiſiſſure*, *pourriture*, &c.; comme nous diſons *coupure*, *brûlure*, *bleſſure*, &c., pour déſigner un dégât, un *défigurement*, un mal. C'eſt encore ainſi que nous appellons *rognures*, *râlures*, *balayures*, *ordures*, *ratiſſures*, &c. ce qu'on retranche, ſupprime & rejette.

La lettre *R*, les mots *ra*, *rac*, *ranc*, ont ſur-tout la propriété d'exprimer la rudeſſe, l'âpreté,

la dureté, quelque mauvaise qualité qui pique, blesse, rebute, comme celle des corps *rances*. *Ranc* indique particuliérement une humeur mauvaise, corrompue, désagréable. Ainsi le latin *rancor* signifie également *rancune* & *rancissure*. *Rac* signifie proprement mauvais, gâté, puant, infect. *Rancor, rancissure*, marque un effet de la corruption, comme *mucor*, *moisissure*, l'effet de l'humidité. Tout parle en faveur de *rancissure*.

Rapiecer, Rapiéceter, Rapetasser.

PENDANT que de bons & beaux esprits s'occupent, non sans quelque succès, à former & à mettre en vogue un langage curieux & mystique, ingénieusement tiré des Dictionnaires d'Arts & de Sciences, ne dois je pas m'excuser devant le Public, si j'ose le ramener à la langue vulgaire, pour expliquer des mots aussi communs & aussi humbles que ceux du présent article? Je le confesse, je ne m'attache qu'à la Langue Françoise, à celle que tout le monde parle, & dans laquelle tous nos bons Auteurs ont écrit jusqu'à ce jour. C'est à nos modernes Amphigouristes, qui parlent toujours peinture ou sculpture, physique ou chymie, &c. quand il n'est question ni de science ni d'art, à s'entendre eux-mêmes & à se faire entendre. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois des termes, des applications, des allusions, des comparaisons bonnes & agréables à tirer des cabinets & des ateliers; mais il faut, à l'exemple de nos

bons Ecrivains, se tenir toujours à portée du Lecteur ordinaire; il ne faut emprunter un langage étranger, que pour donner à l'instruction plus d'agrément ou de clarté; il faut savoir avec sobriété, & ne jamais parler pour avoir l'air de savoir & de se singulariser, sur-tout par des mots & des expressions qu'il est si facile d'apprendre & même de former. Pour moi, je prends la langue telle qu'elle est faite; & si je parviens à en relever le prix par de vrais éclaircissemens, je croirai avoir fait un *travail utile* : j'en demande pardon aux Fripiers & aux Savetiers, mais je ne puis pas dire avec eux un *travail conséquent*.

Mes Lecteurs conviendront bien qu'ils sont souvent obligés d'entendre & quelquefois de dire, *rapiécer*, *rapiéceter*, *rapetasser*, quoique peut-être ils aiment mieux se servir du mot générique *raccommoder*, contens d'exprimer par un mot plus distingué l'idée vague de remettre en bon ordre ou en bon état. Ils conviendront bien aussi que *rapiécer* ou *rapetasser* des bas ou des habits, ce n'est pas les *raccommoder*, de la maniere dont on raccommode un mur, ou un carrosse, ou une coiffure. Ils conviendront encore qu'ils disent plutôt *radouber un vaisseau* & *réparer* une maison, que *raccommoder* une maison ou un vaisseau, par la raison que les deux autres verbes sont consacrés à tel genre de travail, & connus. Pourquoi donc, quand il s'agira de mettre & remettre des pieces, ne pas préférer les mots propres à spécifier ce raccommodage particulier?

Peth, en celte, peu, petit, portion, piece : *pes*, piece, morceau, fragment; mot oriental & de plusieurs langues. *Rapiécer*, c'est mettre des

pieces ou remettre une piece, sans modification. *Rapiéceter*, c'est remettre sans cesse de nouvelles pieces ou mettre beaucoup de petites pieces; & marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. *Rapetasser*, c'est mettre grossiérement de grosses pieces & les entasser : *petassoun*, en languedocien, petite piece; *pétas*, grosse piece. On *rapiece* un bas, du linge, un meuble auquel on met proprement une piece : on *rapiécete* les meubles, le linge, les vêtemens qu'on est toujours à *rapiécer*, où l'on ne voit que pieces & petites pieces. On *rapetasse* de vieilles hardes, de vieux effets qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble ou appliqués les uns sur les autres.

Nous disons aussi *ravauder*, c'est-à dire, raccommoder, rajuster tellement quellement à l'aiguille des bas & autres hardes qui n'en valent pas la peine : c'est toujours un mauvais ouvrage fait sur de mauvaises choses avec ou sans pieces; quoique ce mot, formé de *val* (valeur) changé en *vaud*, indique le dessein de redonner au moins à la chose quelque valeur qui la rende propre à servir. On dit quelquefois *rapsoder*, c'est-à-dire coudre, recoudre, joindre ensemble des pieces, des morceaux, des lambeaux : du grec *rapso*, coudre, joindre ensemble; *rapsodie*, morceau, fragment. On dit encore *raccoutrer*, c'est-à-dire, raccommoder, rajuster, ragencer l'accoutrement, les pieces de l'accoutrement, habillement, équipage singulier ou bizarre : de *coutre*, on a dit *accoutrer*, *accoutrer* un champ, le cultiver, le sillonner, le mettre en bon état : mais je crois que *coudre* & *couture* ont la même origine; car la *couture* lie deux choses *coupées* ou séparées, en

formant une espece de raie ou de *sillon*. *Raccommoder* offre distinctement, sans parler de la réduplication, des rapports de mesure & de convenances entre les objets (*com*, avec, *modus*, mesure) : *rajuster*, des idées d'ordonnance & de justesse (de *just*, qui va bien, s'accorde parfaitement) : *ragencer*, les effets de la dèxtérité & de l'industrie (de *gen*, *ingénium*, génie, industrie).

Rassurer, *Assurer quelqu'un*.

J'INTERVERTIS ici l'ordre dans lequel j'ai coutume d'annoncer les synonymes, pour indiquer d'abord, par l'acception connue du premier, l'acception singuliere qu'il s'agit de considérer dans le second; à savoir celle de tranquilliser, calmer les inquiétudes ou les craintes, inspirer de la confiance, donner de l'assurance, mettre dans un état de sécurité.

Après que nos grands Poëtes ont employé le mot *assurer* dans le sens de *rassurer*, depuis Malherbe jusqu'à Rousseau, je n'oserois souscrire à la proscription prononcée contre cet usage : il paroît bien établie en poésie.

La Poésie, pour se faire une Langue propre, détourne les mots de leurs applications usitées dans la prose : c'est son droit, c'est l'esprit de la chose même. Ainsi, que les Prosateurs ne disent point *assurer* pour *tranquilliser* quelqu'un, ce ne sera pour les Poëtes qu'un nouveau motif de parler ainsi, pourvu que ce langage n'ait rien de forcé,

rien que de juste. Mais ici, le Poëte n'a point osé, la Poésie n'a point imaginé; elle s'est contentée de conserver une acception autrefois reçue dans tous les genres d'écrire. Amyot dit, dans la vie d'Artaxerces, que ce Prince alloit lui-même montrant la tête de Cyrus à ceux de ses soldats qui fuyoient, pour les *assurer*. Il seroit facile de multiplier les exemples.

Il est tout naturel qu'on n'ait pas refusé au mot *assurer* une acception qu'on a généralement donnée à ceux de *rassurer* & d'*assurance*. Il doit, au contraire, paroître singulier qu'on ne puisse pas dire d'un homme qui a de l'*assurance*, qu'il est *assuré*; & qu'on dise d'un homme qu'il est *rassuré*, quand il n'a pu être *assuré*. D'ailleurs *assurer* signifie proprement *affermir*, *rendre ferme*, inspirer de l'assurance : & ne rend-on pas une personne ferme tout comme une chose? Et pourquoi enfin ne diroit-on pas, selon l'usage de l'élocution figurée, *assurer* l'esprit de quelqu'un, *assurer* quelqu'un, s'*assurer*, comme on dit, au propre, *assurer* sa main, ses pas, sa tête, son corps? Madame de Sévigné dit fort bien, en parlant de M. de Pompone : « En vérité je ne m'accoutume » point à la chûte de ce Ministre, je le croyois » plus *assuré* que les autres, parce qu'il n'avoit » point de faveur ».

La Poésie a donc eu raison de conserver la maniere de parler, que la prose a laissé perdre.

L'emploi poétique d'*assurer* ainsi justifié, il ne differe, dans ce sens, de son composé *rassurer*, que par la préposition *re*, *r'*, qui marque la réitération, le redoublement, le retour, le rétablissement de la chose dans son état, ou le redouble-

ment d'action & d'efforts pour l'y ramener. Ainsi vous *assurez* celui qui n'est pas ferme ou résolu, qui n'a pas assez de force & de confiance, qui n'est pas dans un état de sécurité : vous *rassurez* celui qui est abandonné à la crainte ou à la terreur, qui est tout à-fait hors de l'assiette naturelle, qui ne peut être ramené & tranquillisé qu'avec beaucoup de soins, de secours, de reconfort. Le premier n'a pas, dans l'état où il est, toute l'énergie dont il a besoin : le second a perdu, dans la crise où il se trouve, celle dont il éprouve la nécessité. La différence est du plus au moins.

Je suis de bout, assez ferme pour ne pas tomber, si on ne me pousse violemment : je crains l'impulsion ; je me roidis, je me mets en défense, je m'*assure* : j'ai reçu le choc ; je m'ébranle, mon corps chancele, mes mains cherchent un soutien ou un appui, je redouble d'efforts, je me *rassure*. Transportez au moral ou appliquez figurément cette image.

Dans les *Horaces*, Camille, en exposant les vicissitudes qu'elle a éprouvées en un seul jour, dit :

Un Oracle m'*assure*, un songe me travaille ;
La paix calme l'effroi que me fait la bataille.

Ce mot est là très-bien employé. En effet, d'abord l'oracle *assure* Camille en confirmant ses espérances, en lui inspirant la confiance qu'elle n'osoit concevoir d'épouser Curiace ; il ne la *rassure* pas, car il ne la fait point passer de la crainte à la sécurité : mais si le *songe* avoit d'abord *travaillé* Camille, & que l'Oracle eût ensuite calmé ses

craintes, dissipé son effroi, elle auroit été, à proprement parler, *rassurée*, puisqu'elle auroit passé d'un état d'alarmes à celui de la tranquillité ou d'une espérance légitime.

Esther dit que la bonté d'Assuerus l'*assure* autant qu'elle l'honore; cette bonté l'*assure* par la confiance qu'elle lui inspire : par-là le personnage n'indique aucun sentiment de trouble & de frayeur, qui ait précédé ; mais, par le mot *rassurer*, il auroit marqué une allusion au trouble & à la frayeur dont la bonté du Roi la délivre.

Sans doute les Poëtes n'observent pas toujours cette différence, & il ne seroit pas toujours nécessaire de l'observer en prose : très-souvent l'idée commune suffit ; & l'idée accessoire est facile à suppléer. Il n'y auroit plus de poésie, s'il falloit que le Poëte n'employât les termes que dans leur sens rigoureux. Ainsi Boileau a fort bien pu dire dans le Lutrin :

> Le Chantre s'arrêtant à cet endroit funeste,
> A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
> Girot en vain l'*assure*, & riant de sa peur,
> Nomme sa vision, l'effet d'une vapeur.

Ravager, Désoler, Dévaster, Saccager.

Ravager vient du mot primitif *rav*, *rap*, en celte *rhaib*, en grec ἅρπαξ, en latin *rap*, *rapere*, &c., prendre, arracher, ravir, enlever de force, emporter. M. de Gébelin applique proprement ce mot aux productions de la terre : en effet *ag*

ak, *aik*, désigne, dans les langues orientales & dans la plupart des langues européennes, un champ; *ager* en latin; en vieux français *aice*, territoire; en gallois *ayc*, pays, habitation; *ach*, champ en irlandais, habitation dans plusieurs langues.

Désoler vient de *sol*, seul, selon l'opinion commune, & signifie proprement réduire en *solitude*. C'est ainsi que les latins entendoient le mot *desolare*. Pline le Naturaliste dit des *lieux désolés*; Columelle, des *champs désolés*; Stace, des *Pénates désolés*, c'est-à-dire, délaissés, abandonnés. *Desolate* & *solitary* sont synonymes en anglais. Nous disons, dans ce sens, *isolé*. Ce verbe ne tiendroit-il pas aussi au mot *sol*, terre ? Il désigneroit aussi parfaitement un *sol* nu, dénué, délaissé.

Dévaster vient de *wast*, *gast*, gâter, faire le dégât : en anglois *wast*, gâter, dévaster; latin *vastare*, *devastare*, faire un grand dégât, détruire, dépeupler, réduire en désert; allem. *wust*, désert, &c. La *dévastation* attaque également les choses & les personnes : ainsi Virgile dit *dévaster*, pour dépeupler un champ de cultivateurs. *Vast* marque aussi l'etendue & l'excès.

Saccager vient du mot primitif *hac*, adouci en *sac*, couteau, poignard, épée, *hache* : c'est proprement égorger, massacrer, passer au fil de l'épée les habitans d'une ville, mettre à feu & à sang, détruire. Cette idée, comme idée propre du mot, devroit toujours être dominante, lorsqu'on attache au terme les idées particulieres de pillage, de bouleversement, de ruine; idées qui ne sont naturellement que secondaires & acces-

foires. Aussi n'est-ce qu'hyperboliquement & abusivement qu'on dit *saccager* pour désigner des pilleries, des dégâts, des désordres particuliers.

Les actions exprimées par chacun de ces verbes sont si fréquemment & si naturellement réunies & mêlées dans la plupart des cas où l'on a coutume de les employer, qu'il n'est pas étonnant que leurs idées distinctives soient souvent confondues & même réduites à l'idée commune de destruction. Cependant l'idée rigoureuse de *ravager* est d'enlever, renverser, emporter, entraîner les productions & les biens par une action violente, subite, impétueuse : celle de *désoler* est de dissiper, chasser, exterminer, détruire la population jusqu'à faire d'une contrée une solitude, ou à la réduire à un sol nu par des attentats ou par des influences malignes, funestes & mortelles : celle de *dévaster* est de tout moissonner, renverser, écraser, détruire dans une étendue plus ou moins vaste de pays, de maniere à n'y laisser qu'un désert sans habitans & sans traces de culture, avec une fureur sans frein, sans arrêt & sans bornes : celle de *saccager* est de livrer au carnage, remplir de meurtres, inonder de sang une ville, des lieux peuplés, avec une férocité armée d'instrumens de mort, de désolation, de destruction.

Les torrens, les flammes, les tempêtes *ravageront* les campagnes. La guerre, la peste, la famine *désoleront* un pays. Tous ces moyens terribles la tyrannie fiscale sur-tout, des inondations de barbares *dévasteront* un Empire. Des soldats effrénés, des vainqueurs féroces, des barbares *saccageront* une ville prise d'assaut.

Un champ est quelquefois plutôt *ravagé* par

une nuée d'insectes que par les bêtes farouches ; & c'est ainsi que les Commis & les Valets des Bachas & Soubachas *ravagent* plus un Empire que ne le fait le Despote lui-même. Lorsqu'un volcan vient de *désoler* une Isle, il laisse au moins sur les terres une lave fertile qui rappelle & ranime la population ; au lieu qu'une grande Capitale qui épuise la substance des Provinces en même-temps qu'elle répand sur elles une mortelle infection, les *désole* sans ressource. On parle beaucoup de la tyrannie qui a *dévasté* quelques Empires : que ne parle-t-on aussi de l'anarchie qui les *dévaste* presque tous ? S'il est vrai que la soif du sang a fait *saccager* quelques villes, il est bien certain que la soif de l'or en a fait *saccager* cent fois davantage.

Des brigands qui ne cherchent que le butin, *ravagent*. Des Pirates qui veulent aussi une proie ou des esclaves, *désolent*. Des barbares qui se plaisent à détruire, *dévastent*. Des vainqueurs effrénés qui n'ambitionnent que de signaler leur vengeance, *saccagent*.

Rien ne résiste au *ravage* ; il est rapide & terrible. Rien n'arrête la *désolation* ; elle est cruelle & impitoyable. La *dévastation* n'épargne rien ; elle est féroce & insatiable. Le *saccagement* ne respecte rien ; il est aveugle & sourd.

Le *ravage* répand l'alarme & la terreur ; la *désolation*, le deuil & le désespoir ; la *dévastation*, l'épouvante & l'horreur, le *sac*, la consternation & l'horreur du jour.

Quelle qu'elle soit, de Soldats ou de Commis ou de Justiciers ou d'enfans, tout armée *ravage*. Tout vice de gouvernement est une espece de

mortalité qui *désole*. Il n'y a qu'à opprimer le cultivateur, pour qu'un Etat se *dévaste*. De tous les animaux le plus féroce, féroce même plus que tous les autres ensemble, l'homme seul *saccage*.

Rebelle, Insurgent.

CES termes désignent également *celui qui s'éleve contre*. *Rebelle* est tiré de la racine *bal, bel*, qui marque l'élévation, & qui désigne aussi *la main levée* pour lancer, repousser, résister : de là le lat. *bellum*, guerre ; *bellare*, faire la guerre. Ainsi *rebellare* signifie recommencer la guerre, ainsi que repousser, repulluler, s'élever malgré les obstacles. *Insurgent* est formé de *surg*, source, *surgere*, sourdre ou se lever, *insurgere*, s'élever contre, s'opposer hautement. Il est clair que ce mot, n'exprimant que l'opposition ou la résistance simple, sans autre rapport, il n'a point ce caractere odieux affecté à celui de *rebelle* par un usage constant & fondé sur les rapports naturels du mot, quand il est appliqué aux personnes.

Insurgent, qualification aujourd'hui si connue, n'est pas aussi nouveau qu'on pourroit le croire. Le Dictionnaire de Trévoux remarque que les relations & les gazettes ont, dans différentes occasions, donné le nom d'*insurgens*, aux levées extraordinaires de troupes faites en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelque autre grand dessein : ce genre de levée extraordinaire s'appelloit *insurrection*. L'Auteur de l'Esprit des Loix,

l. 8 c. 11, parle, d'après Ariſtote, *Polit.* l. 11, c. 10, de l'*inſurrection* uſitée chez les Crétois. Pour tenir les Coſmes ou Magiſtrats annuels dans la dépendance des Loix, de ſimples citoyens ſe ſoulevoient contre eux, les chaſſoient, & les réduiſoient à une condition privée. Le *liberum veto* des Polonais eſt une *inſurrection* légale & même conſtitutionnelle. Ainſi l'uſage établi de ces mots confirme le ſens favorable attribué à celui d'*inſurgent*, tout comme l'emploi qu'on en a fait dans la querelle de la Grande-Bretagne avec ſes Colonies d'Amérique. Les Colons étoient appellés *rebelles* par les Royaliſtes, & *inſurgens* par leurs amis.

L'*inſurgent* fait donc une action légitime ou légale; & le *rebelle*, une action perverſe & criminelle. Le premier uſe de ſon droit ou de ſa liberté, pour s'oppoſer à une réſolution ou s'élever contre une entrepriſe : le ſecond abuſe de ſa liberté & de ſes moyens, pour s'oppoſer à l'exécution des Loix & s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des reclamations authentiques & fermes qui arrêtent les deſſeins contraires, pour être appellé *inſurgent*. Il faut des voies de fait violentes qui arrêtent le cours de la Juſtice, pour être déclaré *rebelle*. Si l'*inſurgent* s'arme, c'eſt contre l'oppreſſion & pour la défenſe de la Patrie : le *rebelle* s'arme pour ſes propres deſſeins & contre la République elle-même. Celui-là réſiſte à la puiſſance ennemie ; celui-ci va même attaquer la puiſſance tutélaire.

Le peuple Romain, ſoulevé ſi ſouvent contre le Sénat, étoit *inſurgent* aux yeux des uns, & *rebelle* aux yeux des autres : mais ſes ſuccès dé-

ciderent toujours la question en sa faveur. On lit qu'à l'installation des Rois Anglo Saxons sur l'ancien trône d'Angleterre, le Monarque disoit, en remettant l'épée à un grand Officier, comme Trajan au Préfet du Prétoire, & par une formule usitée, *Sers-toi de cette épée pour moi, si je fais régner les Loix; contre moi, si je les viole* : le soulévement etoit donc alors ou *insurrection* ou *rebellion*, suivant la différence des cas. C'est à la constitution à juger.

D'*insurgent* nous avons fait *insurgence* : nous avions déjà *insurrection*. L'*insurrection* est l'action de se soulever contre : l'*insurgence* est un état d'*insurrection* continuée ou soutenue. Voyez l'article suivant.

Rebellion, Révolte.

Ces mots, malgré leur ressemblance, n'ont rien de commun dans leur origine, si l'on met à part le *re* qui marque la réitération ou la *réaction*. *Rebellion* vient, comme *rebelle*, de *bel*, élévation, soulévement. *Révolte* vient de *vol*, *volt*, rond, tour : d'où les mots latins, *volgere*, *volvere*, &c., tourner, rouler; & nos mots *volte*, tour & détour, *volter*, *évolution*, *révolution*, &c. Ainsi *rebellion* exprime proprement l'action de s'*élever* contre; & *révolte*, le fait de *se tourner* contre. Dans l'italien, *ribellare* est synonyme de *risorgere*, & *rivoltare* de *rivolgere*. En anglais, *ribell*, c'est *to raise against*; & *rivolt*, *to turne against*, &c.

Ces

Ces deux images ne rappellent point les mêmes idées, si ce n'est une opposition commune. *Rebellion* marque la désobéissance & le soulévement; *révolte*, la defection & la perfidie. Le *rebelle* s'éleve contre l'autorité qui le presse; le *révolté* s'est tourné contre la Société à laquelle il étoit voué. La *rebellion* a un motif apparent, la contrainte exercée par l'autorité : il n'y a pas un motif apparent dans la *révolte*, effet d'une inconstance effrénée. L'objet du *rebelle* est de se soustraire ou d'échapper à la puissance : l'objet du *révolté* est de renverser & détruire la puissance & les Loix qu'il a reconnues. La *rebellion* fait résistance : la *révolte* fait une révolution. La *rebellion* secoue le joug : la *révolte* l'a brisé.

* Si nous oublions cette différence essentielle & primitive des mots, nous les distinguerons encore par leur formation. Selon sa terminaison si souvent expliquée, *rebellion* marque l'action des personnes; & *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme, fait *rebellion* : une *rebellion* ouverte & soutenue par des actes éclatans & multipliés de violence, fait *révolte*. La *rebellion* est la levée de bouclier : la *révolte* est la guerre déclarée. La *rebellion* passe à la *révolte*. Ce que la *rebellion* commence, la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rebellion* à sa naissance, pour qu'elle ne dégénere pas en *révolte*.

Les Latins disoient *rebellio* & *rebellium* : le premier de ces mots exprime l'action, l'acte; & le second, l'effet, la chose produite, selon la valeur de la terminaison propre au participe passif neutre. *Rebellion* est le latin *rebellio* : *révolte* répond à

rebellium ; & dans le ſens le plus littéral, c'eſt la *choſe révolue*, ou la révolution opérée, un état de révolution.

Ainſi, dans un ſens ſpirituel, lorſque la chair réſiſte à l'eſprit, c'eſt une *rebellion* : ſi elle lui diſpute opiniâtrément l'empire, c'eſt une *révolte*, un état de guerre. Un péché eſt une *rebellion* contre Dieu ; l'impiété conſtante, une *révolte*.

* Cependant la *rebellion* eſt quelquefois ſoutenue comme la *révolte*. On perſiſte, on perſévere dans ſa *rebellion* par une réſiſtance inflexible, par une réſolution ferme, par un attachement opiniâtre à ſes deſſeins : mais les actes hoſtiles, les attentats, les déſordres publics ſe ſuccedent, ſe multiplient, s'étendent ſans ceſſe dans la *révolte* qui conſtitue un état de guerre.

* Enfin la *révolte* a toujours quelque choſe de grand, de violent, de terrible & de funeſte, tandis que la *rebellion* n'eſt quelquefois qu'une déſobéiſſance, une oppoſition, une réſiſtance, coupable ſans doute & puniſſable, mais ſans de grands troubles & de grands dangers. Ainſi un particulier fait *rebellion* à la Juſtice, quand il s'oppoſe à l'exécution de ſes décrets : mais lorſqu'un peuple en furie trouble par une ſuite d'attentats l'ordre eſſentiel de la Société, il y a *révolte*. On dira la *rebellion* d'un Religieux qui ſe déclare ouvertement contre ſon Supérieur : on dira la *révolte* d'une légion qui tire l'épée contre ſon Général. La *rebellion* enfreint des loix ou des mandemens de l'autorité légitime :

la *révolte* viole des lois capitales & constitutives de l'ordre social.

Cette différence est précisément celle qui se trouve entre les verbes réciproques se *révolter* & se *rebeller*, par une dégénération singuliere de ce dernier. On ne dira plus, comme Corneille, qu'une ville se *rebelle*, pour indiquer du moins qu'elle est prête à *se révolter*, quoique le premier de ces verbes soit proprement fait pour annoncer la guerre. On ne *se rebelle*, pour-ainsi dire, qu'en petit; on *se révolte* en grand. A peine dirons-nous familiérement que les passions *se rebellent* contre la raison, il faut absolument qu'elles *se révoltent*, malgré la distinction établie entre la *rebellion* & la *révolte* des passions ou des sens. *Se rebeller* ne désigne plus que l'indocilité, l'indiscipline, la mutinerie, un léger soulévement: hors de là, il n'y a plus qu'à se *révolter*. Les Grands & les Puissans se *révolteront*; les petits & les foibles ne peuvent que *se rebeller*: un en enfant mutin *se rebelle* : une Province *se révolte*.

Rechigner, Refrogner.

Rechigner, marquer de la répugnance, du dégoût, du mécontentement, par un air rude & des grimaces repoussantes. *Refrogner*, ou *renfrogner*, contracter ou plisser son front de maniere à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse. La lettre *R* désigne dans ces deux mots la rudesse, selon sa propriété naturelle. *Rech.*,

reche, *rache*, servent encore à exprimer cette qualité & la mauvaise humeur dans quelques Provinces, comme l'ancien mot *rechin* expliqué de la sorte par du Haillan. Foulques, Comte d'Anjou, fut surnommé *le Rechin*, à cause de son humeur & de ses mœurs farouches. Borel dit que *reciner*, le même que *rechigner*, vient de *canis*, chien; parce que c'est faire comme un chien qu'on fâche. *Refrogner* vient de *front*; & il exprime le *froncement*, les plis, les rides multipliées. Le *refrognement* est donc proprement sur le front : le *rechignement* est plus sur la bouche.

Le *rechignement* & le *refrognement* marquent la mauvaise humeur : mais le *rechignement* est fait pour la témoigner; & le *refrognement* la décele en la concentrant. Lorsqu'on fait une chose à contre-cœur, on *rechigne* pour manifester sa répugnance : lors même qu'on veut cacher la peine qu'on éprouve, on *se renfrogne*. Je veux dire que le *rechignement* est plutôt un acte fait à dessein, que le *refrognement*.

La vieillesse est assez *renfrognée* & laide par elle-même, sans être encore *rechignée* & dégoûtante, selon la pensée de Moliere.

Les enfans sont sujets à n'obéir qu'en *rechignant* : n'acceptez pas cette fausse obéissance. Mais si, pour leur faire l'humeur, vous vous *refrognez* le visage, vous ne leur apprendrez pas à se corriger, vous leur ferez peut-être peur; cela ne vaut pas mieux.

Si vous allez contrarier cet homme *renfrogné*, il *rechignera* : il semble même qu'il n'y a

rien dont on souffre moins d'être distrait, que de sa mauvaise humeur.

Cette mine *réchignée* semble me dire des injures, & j'en ris. Ce visage *renfrogné* semble me reprocher ma sérénité, & je m'en fuis.

Des drogues qu'on ne prend qu'en *rechignant* & en se faisant violence, commencent par produire un mal : je ne vois que cela de certain dans leur usage. Il n'est plus possible de reprocher aux Médecins un accoutrement pédantesque & un visage *renfrogné* qui devoient effrayer les malades : la chose même dont ils parleront le moins, si on les laisse faire, c'est de votre maladie.

Je voudrois que les Beautés dédaigneuses considérassent dans leur miroir combien une figure est laide & repoussante avec un air *rechigné*; & que les prudes *renfrognées* considérassent dans le leur combien elles ont l'air d'être chagrines & souffrantes de leur vertu.

Pourquoi *rechigner* à faire ce que vous faisiez avec tant de plaisir ? Ah! j'entends, on vient de vous l'ordonner. On fait une censure générale, & votre visage se *refrogne !* prenez-y donc garde, vous vous trahissez.

Celui qui vous donne une chose en *rechignant*, vous la jette au visage. Celui qui prend un air *renfrogné* pour paroître grave, prend un masque pour un visage.

Rechûte, Récidive.

Ces mots viennent de *cheoir*, autrefois *cair*, lat. *cadere*, celte *catt*, tomber. Le latin *casus* signifie *chûte* & *cas* : la *chûte* présente quelque chose de plus fort & de plus déterminé que le *cas*, puisqu'elle exprime proprement l'action de tomber par terre. Il en est de même de la *rechûte* & de la *récidive* : elles marquent l'action de *retomber* : mais la *rechûte* est de retomber dans un état funeste ; & la *récidive*, de retomber dans un mauvais cas.

Mais l'idée de *tomber* est essentielle & rigoureuse dans la *rechûte*, & non dans la *récidive*. On dit *se relever* d'une *chûte* : après qu'on s'en est relevé, on retombe par la *rechûte*. Mais on dit *se mettre* dans un mauvais *cas* ; & après qu'on s'en est tiré, on s'y remet par la *récidive*. Il résulte de là que la *rechûte* marque la foiblesse ou la légéreté ; & la *récidive*, l'opiniâtreté ou l'imprudence. C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant, qu'on fait une *rechûte* : c'est parce qu'on ne veut pas se corriger ou s'observer, qu'on passe à la *recidive*. Guéri ou rétabli jusqu'à un certain point dans son premier état, on *retombe* : puni ou pardonné vainement, on *récidive*, on recommence. Il y a donc en général plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechûte*, & plus de malheur dans la *rechûte* que dans la *récidive*.

Cependant ces termes, quoiqu'ils aient à peu

près le même sens, ne se confondent point, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à quelque ordre particulier de choses. *Rechûte* est un terme de Médecine & de Morale : un malade ou un pécheur fait une *rechûte*. *Récidive* est un terme de Jurisprudence & de lois pénales : un coupable, un délinquant fait une *récidive*. La *rechûte* est donc une maladie funeste ou du corps ou de l'ame : la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la Loi. La *rechûte* est plus dangereuse que la premiere maladie : la *récidive* est plus sévérement punie que le premier délit. Leur synonymie consiste donc à désigner le retour dans la même faute ou dans le même mal.

Réclamer, Revendiquer.

Réclamer, se récrier contre, s'opposer en criant, appeller hautement ou à grands cris, protester ou revenir contre : *re* marque la réaction, l'opposition, la résistance, la répétition ; *clam* signifie crier, autrefois *clamer* : la racine *cla*, *cal*, imitation du cri d'une personne qui appelle, a formé de nombreuses familles en grec, en latin & autres langues. *Revendiquer*, réclamer, répéter sa chose, son bien, sa propriété ; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la justice, pour ravoir sa chose ; en poursuivre le recouvrement par les voies de droit & de fait contre celui qui l'a usurpée ou qui la retient. *Re* marque ou la chose (*re*, *res*), ou sa répétition ; *ven*, en latin *vin*, la force, la puissance

(*vis*); *vindic*, la vengeance, la vindicte, la force coactive : *dic*, l'action de demander, celle de poursuivre en Justice; car en grec & en latin, *dica*, signifie cause, action en Justice : la Déesse Δίκη présidoit en Grece aux jugemens.

Vous *réclamez* à quelque titre que ce soit, & vous *réclamez* l'indulgence, l'amitié, la bienfaisance & ses secours, comme la justice & vos droits : vous *revendiquez* à titre de propriété, & en *reclamant* la justice & la force. Dans un cas litigieux, vous *réclamez* ce que vous *revendiqueriez* avec un droit certain & reconnu.

Vous *réclamez* en vous opposant à toute sorte de prétention : vous *revendiquez*, en vous opposant à l'usurpation. La *réclamation* est une demande, un appel : la *revendication* est une action, une poursuite. La *réclamation* conserve vos droits: la *revendication* poursuit la restitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connoît pas le maître, vous le *réclamez* : un effet volé qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez*.

Le geai *réclame* contre l'opinion qu'on a de son plumage : le paon *revendique* ses plumes.

Il y a des gens habiles à *réclamer* ces petits mots, ces petits riens qui courent le monde sans que leur auteur les *réclame* : tant pis pour eux, car sans doute ils n'ont guere d'autres titres de gloire. Il y a des Savans qui ont *revendiqué* pour les Anciens beaucoup de découvertes modernes, moyennant quelques mots de quelque Ancien qui n'en eut peut-être jamais l'idée : eh qu'importe? en ce genre, la vérité n'est pas à celui qui la dit, elle est à celui qui la prouve.

Le pauvre peuple *réclamera* peut-être contre un Seigneur puissant : mais le moyen qu'il *revendique* son champ, s'il faut qu'il en dépense la valeur pour le recouvrer !

Un Auteur mal accueilli ne manque pas de *réclamer* contre le jugement du Public ; & il en appelle à lui dont il est bien sûr, & à la postérité qui ne l'entend pas. Un petit Auteur, vain de quelques petites pensées, est tout prêt à *revendiquer* ce que d'autres ont pensé bien ou mal comme lui : ainsi Boileau parle, au nom de Longin, d'un de ces sots esprits qui ne pouvoit voir la plus froide pensée dans Xénophon sans la *revendiquer*.

L'homme est toujours mineur à certains égards; & la Nature *réclame* toujours pour lui les droits inaliénables qu'il n'a pu céder qu'à la violence ou dans le délire. Les Romains, en donnant le nom de *vindicte* à la baguette dont ils frappoient l'Esclave pour l'affranchir, sembloient reconnoître qu'on ne faisoit que restituer à ce malheureux la liberté qu'il avoit le droit de *revendiquer*.

Il est des ouvrages que personne ne s'avise de *réclamer* : mais si jamais un sot s'avise d'en *revendiquer* un, il lui restera; car ce sera un sot ouvrage.

Le pauvre est fait pour *réclamer* les secours des riches; mais il n'a rien à *revendiquer* de leur richesse. Ceux qui n'exercent que la justice n'imposeront donc jamais aux riches pour le pauvre un tribut que celui-ci n'a pas le droit d'exiger. Cruelle erreur que de commander & d'ordonner, quand on n'a que le droit d'exhorter,

& d'engager ! Laiſſez à la charité le mérite de la charité, ainſi de toutes les vertus.

Tibere, Néron, Domitien diſpoſent du de Germanicus, de Corbulon, d'Agricola, lorſqu'ils craignent que ces glorieuſes victimes ne *réclament* le trône, & que leurs armes triomphantes ne le *revendiquent*.

Quel feroit le nom propre de ces petites aſſemblées privées, où chacun, fort content de ſoi, *réclame* pour ſoi toutes les qualités ſociales, quand aucun ne les a ? Quel feroit auſſi le nom propre de ces ſociétés policées, où l'on gagne infiniment à laiſſer ſon bien dans les mains d'autrui plutôt que de le *revendiquer ?*

Pluſieurs Auteurs anciens ont beaucoup à *réclamer* dans les Œuvres de La Fontaine, mais peu à *revendiquer* (*a*) ; car cet homme change en or tout ce qu'il touche.

Il y a des perſonnages fort opulens, qui, ſi chacun *revendiquoit* utilement ce qui lui appartient dans leur fortune, *reclameroient* enfin la clémence & la charité publique. Mais ſoyons de bonne foi ; s'il y a plus de ces gens-la que jadis, ces fortunes ſont plus partagées.

(*a*) Parmi les ſources dans leſquelles le bonhomme à puiſé, le hasard m'en a fait découvrir une, abſolument inconnue, d'où il a tiré des morceaux très-piquant, & même des pieces entieres, ſi je m'en ſouviens bien. C'eſt un petit livret intitulé *les Œuvres du Marquis de Maſcarille*, imprimé à Lyon en 1620.

Récolter, Recueillir.

Je ne conçois pas comment *récolter* a eu le malheur de déplaire à des gens de goût, maîtres de l'art; un mot si clair, si bon, si utile, si usité! Pourquoi de *récolte* n'auroit-on pas fait *récolter*, comme de *labour* on a fait *labourer*, de *sillon sillonner*, de *moisson moissonner*, de *vendange vendanger*, &c.? *Recueillir* ne porte point l'idée propre de *récolter*; & *récolter* est une maniere très-particuliere de *recueillir*. *Récolter* nous dit ce qu'on *recueille*, des grains, des fruits, les productions de la terre. On ne *récolte* pas ces productions comme on *recueille* des raretés, des suffrages, des nouvelles, des pensées, des débris, une succession, &c.

On peut même *recueillir* des fruits de la terre sans les *récolter*. Le Décimateur *recueille* & ne *récolte* pas. Celui qui glane après la moisson ne *récolte* pas, mais il *recueille* ou ramasse des épis. Un Quêteur a *recueilli* beaucoup de vin qu'il n'a pas *récolté*. *Récolter*, c'est *recueillir*, suivant les procédés de l'économie rurale, toute une sorte de grains & d'autres productions cultivés qui sont sur pied, dans la saison de leur maturité, pour les serrer ou les arranger de maniere à les conserver.

Je sais que le mot *recueillir*, en latin *recolligere*, composé de *colligere*, cueillir, amasser, mettre ensemble & avec choix, s'est dit proprement des fruits de la terre: mais il s'est appliqué

à tant d'autres objets disparates, qu'il ne conserve plus qu'une idee confuse de sa premiere destination. Il a donc fallu recourir à un nouveau mot qui exprimât sensiblement l'idée pure d'une opération aussi importante & aussi essentielle à caractériser que celle de la *récolte*. Et remarquez que *col* est ici un mot radical qui désigne la *culture*, l'ouvrage du *cultivateur*, mots tirés du latin *colere*. Remarquez encore que l'idée essentielle de la racine *col* est celle de *couper*; & que la *culture* n'a été ainsi nommée que du travail essentiel de *couper*, d'ouvrir, de labourer la terre avec des instrumens tranchans.

De là une seconde différence entre *recueillir* & *récolter*, appliqués également aux productions de la terre. On *récolte*, à proprement parler, ce qui se coupe, comme les grains, les foins, les raisins, & en général les grands objets de culture : on *recueille* ce qui s'arrache, les fruits, les légumes, les racines, & autres objets moins importans : & tel est l'emploi ordinaire de ces termes.

De là une autre différence encore. On ne *récolte*, entre les productions de la terre, que celles de la culture ; & on ne fait proprement que *recueillir* les autres. Ainsi on *récolte* du bled ; & on *recueille* du sel.

L'un *récolte* des grains, l'autre *récolte* des vins : celui-ci *recueille* des laines, celui-là *recueille* des soies. Laissez-les faire : chacun d'eux a travaillé pour les trois autres, & ils s'arrangeront bien ensemble; car ils sentent mieux leurs besoins & savent mieux leurs intérêts que vous & moi ne pourrions l'imaginer.

La production que ce Laboureur vient de *récolter*, est le prix qu'il *recueille* de ses dépenses & de ses sueurs. Mais quand vous ôterez à la denrée son prix naturel, vous lui ravirez sa récompense & ses avances.

Il y a le temps de *récolter*; & si l'on empêche le cultivateur de saisir ce temps, l'on fait gâter & perdre ses productions : or le droit de détruire des *récoltes* est encore plus absurde que celui de *recueillir* où l'on n'a pas semé.

Vous direz qu'un pays *recueille* du bled, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions : vous direz qu'on y a *récolté*, cette année, peu de fourrages, beaucoup de vin, assez de bled, pour marquer la qualité de sa *récolte*.

Enfin, *récolter* veut dire *faire la récolte* : il est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte* : c'est-là son véritable emploi dans la Langue du cultivateur; & il faut au moins laisser à chaque Art sa Langue. Vous direz alors *recueillir*, si ce mot vous plaît davantage, quoiqu'il ne signifie pas proprement *faire la récolte*.

Reconnoissance, Gratitude.

Reconnoissance, composé de *connoissance*; marque littéralement le ressouvenir qu'on a d'un objet, la mémoire d'un objet qu'on a *connu*, l'aveu par lequel on *reconnoît* & on certifie une chose, ou enfin une sorte de compensation dont

on se confesse redevable. La *reconnoissance* rappelle la *connoissance*. La racine de ces mots est *no*, qui exprime dans beaucoup de langues l'idée de connoître, faire connoître. *Gratitude* désigne le *gré* qu'on fait à quelqu'un, l'affection qu'on ressent d'une *grace*, le sentiment qui nous rend un bienfaiteur, *cher* & *agréable*. *Car*, chez les Celtes, les Grecs, les Latins, comme *gra* chez ces derniers & autres exprime les idées de *chérir*, *agréer*, *gré*, *grace*, &c. L'idée de *reconnoissance* est ici relative aux services, aux bienfaits qui demandent de la *gratitude*.

La *reconnoissance* est le souvenir, l'aveu d'un service, d'un bienfait reçu : la *gratitude* est le sentiment, le retour inspiré par un bienfait, par un service. La *reconnoissance* garde la mémoire des choses ; c'est l'*animus memor* des Latins : la *gratitude* la garde dans le cœur ; c'est leur *gratus animus*. Publier un bienfait est un acte de *reconnoissance* : chérir son bienfaiteur est l'acte propre de la *gratitude*.

Il suffiroit, ce semble, d'être juste pour avoir de la *reconnoissance* : il faut être sensible pour avoir de la *gratitude*. Mais est-on juste sans être sensible, sur-tout en matiere de bienfaits? La *reconnoissance* est le commencement de la *gratitude* ; & la *gratitude* est le complément de la *reconnoissance*. En un mot, la *gratitude* est la *reconnoissance* d'un bon cœur, je veux dire d'un grand cœur.

La *reconnoissance* pese sur le cœur sans la *gratitude* : la *gratitude* est douce au cœur, comme le bienfait.

Celui qui est si pressé de s'acquitter d'un

service généreux, par un autre service pour se décharger du poids de la *reconnoissance*, est un ingrat; tandis que celui-là qui n'acquitte point sa dette & qui semble même n'oser rompre le silence, mais qui se réjouit avec son bienfaiteur ou pleure sur lui, est plein de *gratitude*.

La *reconnoissance* rend ce qu'elle doit, elle s'acquitte: la *gratitude* ne compte pas ce qu'elle rend, elle doit toujours. La *reconnoissance* est la soumission à un devoir, on le remplit: la *gratitude* est l'amour de ce devoir, on n'en a jamais assez fait.

La *reconnoissance* est animée par un esprit d'équité qui fait que vous vous imposez un devoir qu'on ne prétend pas vous imposer: la *gratitude* est animée par un sentiment vif, qui fait que vous mettez autant de générosité à recevoir que vous en auriez mis à donner. Ou plutôt, la *reconnoissance* est cette équité même qui, sans loi, est à elle-même sa loi; & la *gratitude* est la même vertu qui s'appelle *bienfaisance* quand elle donne, & *gratitude* quand elle reçoit.

Se souvenir des services, déclarer hautement les services, être disposé à rendre services pour services, ce sont-là trois genres, ou mieux les trois conditions de la pure & parfaite *reconnoissance*. La *gratitude* est d'aimer à se rappeller les bienfaits, d'aimer à publier les bienfaits, d'aimer à rendre, autant qu'on le peut, bienfaits sur bienfaits; mais tout cela n'est qu'un.

Celui qui oublie les services est *meconnoissant*: celui qui tâche de les oublier est *ingrat*. Le premier n'a point d'ame: le second est un

mauvais cœur. Appliquez cette regle aux autres caracteres de la *reconnoiſſance* & de la *gratitude*.

Il y a une hypocriſie de *reconnoiſſance*, qui conſiſte à ſe répandre faſtueuſement en démonſtrations de *reconnoiſſance*, pour ſe diſpenſer de tout autre devoir & s'en croire quitte. La *gratitude* eſt d'abord timide comme l'amour, elle n'a point de paroles, point de voix : mais une fois raſſurée, quelle effuſion de ſentimens! & comme ils coulent de ſource! Même abondance de bienfaits, quand ils ſeront en ſon pouvoir.

La préſence du bienfaiteur gêne quelquefois la *reconnoiſſance*; elle eſt honteuſe d'être encore en arriere. La préſence du bienfaiteur eſt une nouvelle jouiſſance pour la *gratitude*; elle va toujours au-devant de lui. Servez-vous de ces regles, quand vous voudrez juger votre propre cœur.

Il y a de légers ſervices qui n'impoſent qu'une légere *reconnoiſſance* & qu'on oublie enſuite. Mais prenez-y garde, il reſte encore alors dans une ame ſenſible un ſentiment confus de bienveillance pour les perſonnes, & c'eſt la *gratitude* elle-même : le ſervice eſt oublié, l'homme officieux ne l'eſt pas.

La *reconnoiſſance* eſt due au bienfait; la *gratitude* l'eſt à la bienfaiſance. Service pour ſervice, c'eſt la *reconnoiſſance* : ſentiment pour ſentiment, c'eſt la *gratitude*.

Je ne dois que de la *reconnoiſſance* pour un ſervice intéreſſé : le ſervice a toujours ſon prix; on me le rend, je le paye & je ſuis quitte. La *gratitude* eſt pour le don vraiement gratuit : la grace

grace pure n'est point à prix; mais pour le cœur qui me donne, j'ai un cœur à donner (*a*).

A cet homme qui me serre le cœur en feignant d'ouvrir sa main pour moi, je devrois, moi, de la *gratitude!* c'est mon tyran; & la *reconnoissance* seroit mon supplice, si j'étois contraint d'accepter son présent.

Celui qui ne veut point de *reconnoissance*, est l'homme qui mérite toute votre *gratitude.*

* Mais comment osé-je donc hasarder quelques pensées sur un sujet traité par tant de profonds Auteurs? j'ai fait plus encore, je ne les ai pas même consultés. Je traitois des mots, & je n'avois qu'à en approfondir le sens, pour distinguer ce qu'ils ne cessent de confondre. Si j'ai été obligé d'approfondir le sentiment, vous auriez fait tout comme moi, vous n'auriez interrogé que votre cœur.

L'imperfection de la Langue amene naturellement la confusion des termes. Nous n'avons que le mot *reconnoissant* pour désigner celui qui a de la *gratitude*, comme celui qui n'a que de la *reconnoissance*. On ne se sert que du mot *ingratitude* pour exprimer l'*ingratitude*, ou la *méconnoissance*. Nos peres opposoient plutôt la *méconnoissance* à la *reconnoissance*, comme l'*ingratitude* à la *gratitude*. Il semble, dit Charron, 3, 11, que la *reconnoissance* soit corvée, & la *méconnoissance* soit à gain. L'opposé naturel

(*a*) Le même mot latin *gratia* signifie *grace* ou bienfait, *gratuité*, *gratitude*, &c.

d'*ingrat* eſt *grat*; & nous n'avons pas ce mot, quoiqu'il ſoit la racine de ceux de *gratitude*, *ingratitude*, *ingrat*, &c. Il faut donc continuellement tranſporter l'idée propre d'une famille à l'autre, & abandonner une diſtinction d'une évidente utilité.

Gratitude & reconnoiſſance, dit Trévoux, ſont *abſolument* ſynonymes : mais le dernier eſt plus du langage ordinaire; & le premier, du ſtyle noble. Cela prouve encore que la différence en eſt inconnue.

J'oubliois de remarquer que *reconnoiſſance* exprime l'exiſtence & le renouvellement du ſouvenir, & *gratitude* l'état ou l'habitude du cœur; l'un & l'autre mots, par leur terminaiſon.

Rectitude, Droiture.

Le mot *rectitude* n'a commencé à figurer dans la Langue que ſous le regne de Louis XIV. Meſſieurs de Port-Royal en ont fait un fréquent uſage. Les Italiens diſent *drittura* & *rettitudine*; les Eſpagnols, *derechura* & *rectitud*, comme nous *droiture* & *rectitude*. Moliere réunit les deux termes dans ces vers du Miſantrope :

> Mais cette *rectitude*
> Que vous cherchez en tout avec exactitude;
> Cette pleine *droiture* où vous vous renfermez,
> La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez ?

Mais falloit-il introduire dans la Langue le

mot nouveau ou renouvellé de *rectitude*, sans y attacher une idée précise qui en déterminât l'usage propre & qui le distinguât de l'ancien mot *droiture?* Un mot nouveau n'est qu'un nouvel embarras, s'il ne présente que l'idée vague d'un autre. Cherchons si la Langue avoit besoin de ce mot pour revêtir d'une expression propre, une idée nue dont celui de *droiture* s'étoit éloigné. Sans doute c'est à cette idée que le besoin aura fait appliquer le terme de *rectitude*; & c'est à raison du besoin que les bons Ecrivains l'auront tout-à-coup généralement adopté.

Or ce besoin existoit en effet. Il manquoit un terme pour exprimer la qualité physique d'une chose *droite*. Nous disons une *ligne droite*, & nous ne disons pas la *droiture* d'une ligne. *Droiture* ne s'emploie qu'au figuré : il falloit donc un mot pour rendre son idée dans le sens propre; & *rectitude* se présentoit naturellement. La *rectitude* d'une ligne convenoit parfaitement au Géometre qui a des figures *rectilignes*. *Rectifier* signifie littéralement donner la *rectitude*. Ce mot convenoit donc parfaitement pour designer la juste direction, le vrai sens, l'ordre parfait des choses physiques, soit de la nature, soit de l'art. Des objets physiques, il a naturellement passé aux objets métaphysiques; & on a dit la *rectitude* d'un jugement comme la *rectitude* d'une ligne.

Bouhours, avec son goût & sa sagacité ordinaire, avoit fort bien observé que *droiture* ne se dit proprement que de l'ame, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes & pures; & que si ce mot s'applique à l'esprit, c'est seulement par rapport à la pro-

bité, & non à l'égard de l'intelligence. Ainsi la *droiture* de l'esprit n'est que la suite ou le complément de la *droiture* du cœur. La *droiture* est donc proprement une qualité morale : la *rectitude* est une qualité intellectuelle ou physique. La *rectitude* d'un jugement sera dans sa justesse ; & sa *droiture*, dans sa justice. La *rectitude* est d'un bon esprit ; la *droiture* d'un cœur honnête. Un esprit de travers manquera de *rectitude* ; un esprit partial, de *droiture*.

Ainsi, dans le sens physique, l'Abbé de la Chambre a dit la *rectitude de la vue* ; & dans le sens métaphysique, un Ecrivain moderne observe que tout homme qui aura un peu de *rectitude dans le jugement*, concevra facilement la difficulté ou plutôt la chimere de vouloir enlever des ballons d'une grandeur démesurée avec d'aussi petits moyens que ceux qu'on a employés jusqu'à présent. Mais c'est dans le sens moral que nos Poëtes disent :

. . . Dans nos champs, la vertu toute pure
Agit sans dessein d'éclater.
Tout l'art de la raison ne sauroit imiter
De nos Bergers l'*innocente droiture*.

. . . O sagesse, ô don venu du Ciel,
As tu mis ta douceur dans des vases de fiel,
Ta candeur dans la bouche où regne l'artifice,
Ta *droiture* en des cœurs où regne l'injustice !

Cependant Pascal appelle justesse ou force & *droiture d'esprit*, cette qualité qui pénetre vivement & profondément les consequences des principes. La Rochefoucault dit que peu d'es-

prit avec de la *droiture*, ennuie moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers. Un autre Moraliste écrit que la justesse, la *droiture* de l'esprit ne s'acquiert jamais que par de fréquentes réflexions sur soi-même & sur les autres. *Droiture* n'a point un sens moral dans ces phrases : tandis que ce sens est celui de *rectitude* dans les phrases suivantes. Port Royal dit que la *rectitude* des intentions fait le mérite des bonnes œuvres. L'Abbé de Rancé juge que les meilleures intentions ne donnent point à une action la *rectitude*. Un Orateur moderne s'écrie : Qu'il est difficile d'acquérir & de conserver sur le trône cette *rectitude* de sentimens, cette consistance de mœurs qui tiennent lieu de loix !

Cherchons donc dans l'énergie & la constitution propre des mots quelque différence qui les distingue dans tous les cas.

* La racine commune de *rectitude* & de *droiture* est *re*, *ra*, qui désigne la vue, l'œil, l'action de diriger, de régler : *reih*, en celte, ordre, régime, arrangement : *rec*, *reg*, *rig*, en latin, régir, régler : *rect*, *recht*, *rigt*, en latin, en Allemand, en anglais, en espagnol, &c., droit, réglé, juste, bien ordonné. La *rectitude* exprime donc la conformité de la chose avec la *regle*, sa parfaite régularité, son exacte ordonnance. *Droit* est le même que *direct*, composé de *rect* : la lettre *D*, les mots *di*, *dig*, désignent le *doigt* qui montre, qui *dirige* : la *droiture* désigne donc proprement la juste direction vers un but, l'indication de la

bonne voie, le rapport des moyens avec la fin.

Ainsi la *droiture* montre le but & la voie: la *rectitude* conduit au but en suivant constamment la voie. La *rectitude* applique jusqu'à la fin ce que la *droiture* enseigne: l'une dirige, l'autre exécute. Il ne suffit pas de la *droiture*, il faut la *rectitude*; car il ne suffit pas d'indiquer la regle, il faut que l'action ou la conduite s'y conforme parfaitement. La *droiture* est donc plutôt dans l'intention, dans le dessein, dans le conseil: la *rectitude* est dans l'action, dans la conduite, dans l'application constante de la regle.

Fléchier dit fort bien que la *droiture* est une pureté de motif & d'intention qui attache l'ame au bien pour le bien même: l'Abbé de Rancé dit fort bien que les bonnes intentions ne font pas la *rectitude* des œuvres. L'Abbé de Vertot distingue parfaitement ces deux termes, en disant que Coriolan, content de la *droiture* de ses intentions, alloit au bien sans ménagement; & que peut-être ce défaut de ménagement entraînoit quelquefois dans sa conduite un défaut de *rectitude*. Outre la *droiture* de l'esprit & du jugement, il faut, pour la *rectitude* d'un jugement, la connoissance parfaite & l'application continue de la regle. L'Abbé de Rancé parle sans cesse de *rectitude*, lorsqu'il s'agit des devoirs de la vie monastique conformément aux regles monastiques: nous parlerons, avec La Fontaine, de l'innocente *droiture* des gens simples, qui font le bien plutôt par instinct que par regle.

* Enfin ces mots ſont grammaticalement diſtingués par leurs terminaiſons. J'ai dit que la terminaiſon ſubſtantive *tude* déſigne l'exiſtence, l'état, la maniere propre d'être; & la terminaiſon *ure*, le produit, l'effet, le réſultat de l'action ou du travail. Ainſi la *rectitude* eſt l'état ou la maniere propre d'être de la choſe droite ou réguliere; & la *droiture* eſt l'effet ou le réſultat d'une direction droite ou juſte.

Mes Lecteurs doivent être convaincus, par les preuves que j'en ai données ſi ſouvent, que mes explications des différentes terminaiſons propres à notre Langue n'ont rien d'idéal & de précaire. Mais, pour éclairer davantage ſon opinion, il eſt convenable de lui donner quelquefois des développemens plus étendus ſur l'origine, la formation, la valeur propre, & l'intention réfléchie de ces terminaiſons. C'eſt ce que je vais faire à l'égard *d'ude* & *d'ure*.

St; *iſt*, *eſt*, *itudo*: *etudo* en latin, *itude*, *étude* en français, déſignent l'exiſtence phyſique ou morale & ſes modifications, l'état ou la maniere propre d'être des choſes. La preuve en eſt dans la valeur certaine des verbes, *eſſe*, être; *ſtare*, être ferme, *reſter* en place, dans le même *etat*. La confirmation de cette preuve eſt dans le ſens reconnu de la plupart des mots terminés en latin par *itudo* ou *etudo*, & en français par *itude* ou *étude*. Le mot *étude* marque lui-même une aſſiduité d'application, la conſtance dans le travail; c'eſt en latin le mot *ſtud*, *ſtudium*. L'état ou la maniere d'être ordinaire eſt encore bien ſenſible dans le mot *habitude*. Ainſi l'*in-*

quiétude est manifestement l'état d'un homme inquiet; la *turpitude*, un état de honte; la *sollicitude*, l'état d'un homme sollicité ou agité de soins; la *plénitude*, la maniere particuliere d'être d'une chose pleine; la *multitude*, l'existence de plusieurs objets rassemblés; la *solitude*, l'existence ou l'état solitaire; la *similitude*, un état ou des formes semblables; la *mansuétude*, la maniere propre d'être d'un homme doux, &c.

La lettre *R* sert principalement à désigner l'action & le mouvement *Er*, *or*, *ur*, dans diverses Langues tant anciennes que modernes, & sur-tout en latin, *er*, *eur*, &c. en français, marquent la force, la capacité d'agir, & l'action. *Doctor*, *docteur*, qui a la capacité d'enseigner; *Actor*, *Acteur*, qui agit, qui joue; *Auctor*, *Auteur*, qui produit, qui augmente la somme des choses, &c. La terminaison latine *ura*, *ure* en français, marque visiblement le produit, l'effet, le résultat de l'action. Ce que fait le *Créateur*, le résultat de la *création*, est une *créature*: ce que fait le *Serrurier*, son ouvrage propre, est une *serrure*: ce que fait un *Sculpteur*, est de la *sculpture*; ce que fait un *Couvreur*, est la *couverture*. Un *imposteur* fait une *imposture*; un *Doreur*, de la *dorure*; un *Nomenclateur*, la *nomenclature*; un *Voiturier*, des *voitures*, &c. De même, l'*écriture* est le résultat de l'action d'*écrire*; la *brûlure*, l'effet de l'action de *brûler*; l'*usure*, l'effet de l'action d'*user*, le produit du prêt; la *couture*, l'effet, le résultat de l'action de *coudre*; l'*engelure*,

l'effet de la *gelée*; la *courbure*, le résultat de l'action de *courber*, &c.

J'espere qu'on ne m'objectera pas des exceptions : la réponse est trop facile.

Recueil, Collection.

1°. *Recueil* signifie rigoureusement l'amas des choses recueillies : *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. C'est par la *collection* que vous formez le *recueil*, comme par le travail vous faites l'ouvrage. *Recueil* ne marque pas l'action de recueillir : on a voulu que *collection* désignât les choses mêmes rassemblées.

2°. *Recueil* exprime l'idée redoublée de *recueillir* ou de réunir ensemble, en lat. *recolligere* : *collection* n'exprime que l'idée simple de *cueillir* ou de mettre ensemble, en lat. *colligere.* Ainsi le *recueil* n'est pas une simple *collection* : les choses que la *collection* met ensemble, le *recueil* les unit, les lie, les resserre plus étroitement. La *collection* forme un amas, un assemblage. Le *recueil* forme un corps ou un tout. Il y a du moins plus de liaison, de dépendance & de rapport entre les parties d'un *recueil*, qu'entre celles d'une *collection.*

D'un *recueil* de pensées, vous faites un livre : avec une *collection* de livres, vous composez une bibliotheque. Ce *recueil* est un ouvrage particulier : cette *collection* n'est qu'un assemblage de choses.

Par cette raiſon, l'on dit plutôt un *recueil* de poéſie, d'anecdotes, de chanſons, de pieces ou imprimées ou manuſcrites, réunies en un corps; & une *collection* de plantes, de coquilles, de médailles, d'antiquités raſſemblées dans un cabinet.

3°. On appelle plutôt *recueil* une petite *collection;* & *collection*, un grand *recueil*. Vous donnerez un *recueil* de pieces fugitives, de penſées choiſies, de quelques œuvres d'un Auteur: vous donnerez la *collection* des Conciles, des Peres, des Hiſtoriens, des Ouvrages d'un Auteur fécond, ou de divers Auteurs qui ont travaillé dans le même genre.

La raiſon de cette différence eſt dans la valeur même des mots. L'action de *recueillir*, par la force réduplicative du terme, marque plus de réflexion, de recherches & de ſoins, que celle de raſſembler. Vous faites un *recueil* de choſes d'élite, que vous croyez dignes d'être conſervées: vous faites une *collection* de tout ce qui ſe préſente ſur un ſujet traité par divers Auteurs, ou ſur divers ſujets traités par le même. Le *recueil* doit être choiſi; la *collection* doit être complette, autant qu'il eſt poſſible. Il faut du goût, des lumieres, de la critique, pour faire un bon *recueil*: il faut du ſavoir, de la patience, des bibliotheques, pour faire de belles *collections*. La *collection* fait plus de volumes; le *recueil* doit faire de meilleurs livres.

Il manque à la plupart des *recueils* préciſément ce qui doit diſtinguer ce genre, le choix: cependant un compilateur peut abſolument être un homme de goût. Il y a de trop dans la

plupart des *collections* d'Œuvres, ce que le terme semble sur-tout exiger, d'être complettes : les Grands Hommes ont leur fumier; *summi sunt, homines tamen.* On veut des volumes.

Au lieu d'ouvrages d'esprit, il se fait des entreprises de librairie, de petits *recueils* & de vastes *collections*. Ajoutons-y des traductions, les unes nouvelles, les autres renouvellées; & c'est à-peu-près toute l'Histoire Littéraire d'aujourd'hui.

La plupart des *recueils* ne sont pas faits par des Hommes de Lettres: la plupart des *collections* ne sont pas faites pour les Gens de Lettres. Je ne trouve pas assez à profiter dans les uns; j'ai trop peu d'argent à dépenser & de temps a perdre, pour profiter des autres.

Reculer, Retrograder.

L'IDÉE d'aller en arriere est commune aux mots *rétrograder* & *reculer*, pris dans le sens neutre. *Reculer*, suivant la force étymologique du mot, c'est aller dans une direction opposée à celle du *visage*; *rétrograder*, c'est littéralement marcher, (*gradi*) en arriere (*retrò*), ou retourner sur ses pas.

Il résulte de cette distinction littérale, que *reculer* suppose uniquement une direction contraire à la direction ordinaire & naturelle de la marche, au lieu que *rétrograder* suppose déjà une avancée, suivie d'un mouvement contraire. Le canon, au moment de son explosion, *recule* & ne *rétrograde* pas. Lorsque vous faites plu-

ſieurs tours de promenades dans une allée, on ne dira pas que vous *avancez* & que vous *reculez*; car *avancer*, à proprement parler, ſignifie s'approcher d'un but, & *reculer*, c'eſt s'en éloigner. Alors vous allez & vous venez.

Reculer eſt le mot vulgaire; il tient aux mots *recul : reculon, reculement, reculade*. Les hommes, les animaux, les voitures, &c. *reculent*.

Retrograde appartient à la Géométrie & à la Phyſique; il en eſt de même de *rétrograder* & de *retrogradation*. On dit que certaines planetes *rétrogradent* lorſqu'elles ſemblent *reculer* dans l'écliptique, & ſe mouvoir dans un ſens oppoſé à l'ordre des ſignes, c'eſt-à-dire, d'Orient en Occident. Cependant il eſt propre à donner plus de préciſion au diſcours dans certains cas.

Reculer prend aſſez ſouvent un ſens acceſſoire & moral; au lieu que *rétrograder* n'a qu'un ſens phyſique & rigoureux. Le lâche *recule*, le brave *recule* auſſi; l'un parce que la peur l'entraine, l'autre pour mieux prendre l'avantage. Clytemneſtre dit au Soleil :

Recule, ils t'ont appris ce funeſte chemin.

Dans ces applications & autres ſemblables, il ſe joint une idée morale au mot *reculer*; mais quand il ne s'agira que du ſens phyſique, *rétrograder* ſera mieux placé.

Il y a une façon d'aller en arriere que *rétrograder* n'exprime pas, & que *reculer* n'exprime qu'amphibologiquement; c'eſt celle de l'écreviſſe, ou celle d'aller le dos tourné vers un objet. On dit alors aller à reculon.

Dans le sens ordinaire, l'action *reculer* paroît être l'effet de la force du choc, & de l'obstacle puissant. On *recule* d'effroi, de surprise; on s'éloigne du but où l'on tendoit, mais sans cesser pour cela de l'envisager.

L'action *rétrograder* peut être occasionnée par tous les moyens qui forcent de *reculer*; mais c'est une sorte de défaite. Le premier éprouve un choc qui l'arrête & le force de réagir sur lui même, en gardant sa direction; l'autre au contraire, en *rétrogradant*, abandonne & perd son objet de vue; l'un cede à la force, & l'autre à la réflexion. On *recule* pour mieux sauter, on *rétrograde* pour ne pas sauter.

Remede, Médicament.

DE *mad*, *med*, connoître, méditer, étudier, se forma le mot latin *medicus*, à la lettre, le savant, qui connoît la grande science de se bien porter, qui possede les secrets de la Nature. Ainsi, dans l'Orient, les *Médecins* avoient le nom de *Sages* : ils sont appellés *Physiciens* en anglais : nous les appellons *Docteurs*. Dans l'origine, ils réunissoient à la science de guérir plusieurs autres sciences, sur-tout la Théologie & la Morale. Et si vous en croyez de nouveaux Docteurs, c'est cet amas de connoissances réduites à une science unique & universelle, qu'ils possédent *sur le bout du doigt*.

Remede & médicament sont deux substantifs latins, dont le premier appartient au verbe

mederi, qui signifie proprement guérir, remédier, rétablir, soulager; & le second au verbe *medicor*, qui signifie médicamenter, donner des remedes, traiter, soigner, sur-tout en donnant des mixtions. Le *remede* est donc ce qui guérit, ce qui rend la santé, ce qui remet en bon état (d'où la particule *re*); & *médicament*, ce qui est préparé & administré, ce qui est employé comme *remede*, ce qui est pris ou appliqué pour guérir. Le *remede* guérit le mal: le *medicament* est un traitement fait au malade. C'est comme *remede* que le *médicament* guérit. Contre un mal sans *remede*, on emploie encore des *médicamens*.

Tout ce qui contribue à guérir, est *remede*: toute matiere, toute mixtion, préparée pour servir de *remede*, est *médicament*. La diete, l'exercice, l'eau, le lait, la saignée, &c., sont des *remedes* & non des *médicamens*. Tous les *medicamens* sont des especes de *remedes* ou employés comme tels.

La Nature fournit ou suggere les *remedes*: la Pharmacie compose, apprête les *médicamens*. Pline, 7, 57, distingue deux sortes de Médecine, inventées par le Centaure Chiron; l'une qu'il appelle *herbaire*, celle des simples; l'autre qu'il appelle *médicamentaire*, celle des drogues. Les *remedes* chymiques sont des *médicamens*; & ces *médicamens* sont au moins des *remedes* bien suspects. Le mot latin *medicamen*, comme le grec *pharmacon*, signifie *medicament* & *poison*. *Medicamentarius* signifie Apothicaire & empoisonneur, ainsi que *pharmacos*.

En Medecine, le *médicament* est opposé à l'*ali-*

ment, en ce que l'*aliment* se convertit en notre substance, au lieu que notre substance est altérée par le *médicament*. Il y a pourtant des *alimens médicamenteux*, comme des *médicamens alimenteux*. Tout cela n'indique que des moyens de changer la substance. Mais le *remede* est proprement opposé au mal ; & ce mot annonce l'effet, un bon effet, un soulagement, un bien, si ce n'est pas toujours la guérison, la cure entiere : & c'est aussi ce qu'il exprime au figuré, lorsqu'il s'agit de mal moral, de malheur, de disgrace, d'inconvénient.

Des Interpretes (*a*) ont prétendu qu'il y a entre *remedium* & *medicamentum*, cette différence que le *remede* écarte le danger ou nous y soustrait ; & que le *médicament* combat le mal présent & nous delivre : distinction sans fondement.

Réminiscence, Ressouvenir, Souvenir, Mémoire.

« Ces quatre mots, dit un habile Grammairien, expriment également l'attention re-
» nouvellée de l'esprit à des idées qu'il a déjà
» apperçues. Mais la différence des points de
» vue accessoires qu'ils ajoutent, assigne à ces
» mots des caracteres distinctifs qui n'échap-

(*a*) Voyez *Cornel. Fronto, de verborum significatione.*

» pent point à la justesse des bons Ecrivains, » dans le temps même qu'ils s'en doutent le » moins ».

Mais est-il vrai, comme on l'a dit dans l'Encyclopédie, à la suite des synonymes de l'Abbé Girard, & dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, est-il vrai que la *mémoire* & le *souvenir* expriment *toujours* une attention *libre* de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper; & qu'on se rappelle la *mémoire* & le *souvenir* des choses quand on veut & parce qu'on le veut, par choix, & uniquement par une action libre de l'ame? Est-il vrai que le *ressouvenir* & la *réminiscence* n'expriment *également* qu'une attention *fortuite* à des idées que l'esprit avoit entiérement oubliées & perdues de vue; & qu'on n'a le *ressouvenir* comme la *réminiscence* des choses que quand on peut, par des causes indépendantes de notre liberté, sans concours de notre part, l'ame étant entiérement passive?

Je crois que la *mémoire* & le *souvenir* ne sont pas toujours volontaires & libres : je crois que le *ressouvenir* n'est pas toujours involontaire & indélibéré, comme la *réminiscence*; & dès lors la distinction, tirée de la part que la volonté prend ou ne prend pas à ces différens actes, s'évanouit. Il y a des objets dont la *mémoire* ou le *souvenir* nous revient à notre insçu, nous importune, nous poursuit, malgré tous nos efforts. En songeant qu'il faut qu'on les oublie, on s'en souvient. L'affinité d'un objet présent à notre esprit avec un autre imprimé dans notre *mémoire*, réveille naturellement l'idée de celui-ci sans

fans notre participation. L'imagination ne consulte pas plus notre volonté pour nous rappeller des idées ou des images, dans les rêves du jour que dans les songes de la nuit. Corneille dit fort bien :

Mais mon cœur, malgré moi, rappelle un *souvenir*
Que je n'ose écouter & ne saurois bannir.

Si le *fouvenir* eft quelquefois involontaire, le *reffouvenir* eft quelquefois l'ouvrage de notre volonté. Nous cherchons avec foin à nous *reffouvenir* d'une chofe cachée dans le fond de notre *mémoire*. En vain inviteroit-on les Rois à fe *reffouvenir* qu'ils font hommes & qu'ils commandent à des hommes; en vain engageroit-on un citoyen qui a reçu quelque tort de la Société, à fe *reffouvenir* des bienfaits qu'il en reçoit fans ceffe; en vain ferions-nous des efforts pour nous *reffouvenir* des chofes anciennes dont le *fouvenir* ne fe préfente pas comme de lui-même, fi le *reffouvenir* n'étoit abfolument point en notre pouvoir & à notre choix. Le *reffouvenir* n'eft évidemment diftingué du *fouvenir*, que par la répétition des actes, le redoublement des recherches, les difficultés & l'imperfection des fuccès, quand il s'agit d'un objet éloigné de notre penfée, oublié ou enfeveli fous un amas d'idées ou plus fraîches ou plus faillantes.

Eft-il vrai que la *mémoire* ne concerne que les idées de l'efprit; au lieu que le *fouvenir* regarde les idées qui intéreffent le cœur? La *mémoire* embraffe, comme le *fouvenir*, tout ce dont on fe fouvient, tout ce dont on a confervé la *mé-*

moire. On perd le souvenir comme la *mémoire* des faits indifférens : on conserve la *mémoire* comme le *souvenir* d'un bienfait. Mais le mot de *mémoire* ne sert proprement qu'à désigner la faculté intellectuelle qui nous rappelle les objets, ou l'action de cette faculté ; il est pris dans un sens métaphysique : on a ou on n'a pas la *mémoire* ; le mot *souvenir* n'exprime que l'action, sans idée métaphysique de faculté : on lui applique ordinairement les accessoires ou les modifications particulieres de l'action : on a des *souvenirs* agréables ou fâcheux. La *mémoire* nous représente simplement l'objet : cet objet est douloureux ou doux à notre *souvenir* ; ainsi de tout autre rapport.

Est-il vrai que le *ressouvenir* ramene tout à la fois les idées effacées & la conviction de leur préexistence, de maniere que l'esprit les reconnoît : au lieu que la *reminiscence* ne fait que réveiller les idées anciennes, sans rappeller aucune trace de cette préexistence, de maniere que l'esprit croit les connoître pour la premiere fois ? Je le crois ainsi, toutefois sans prendre cette derniere assertion dans toute sa rigueur : il suffit pour la *réminiscence* que l'esprit soit dans l'incertitude s'il a eu ou s'il n'a pas eu les mêmes idées, ou qu'il ne lui en soit resté que des traces si foibles & si confuses qu'il a peine à les reconnoître. C'est par *réminiscence* que Pythagore se rappelloit avoir été Euphorbe au siége de Troie. Vous direz familiérement que vous avez quelque *réminiscence* de ce qui s'est passé dans un temps fort éloigné. Le mot latin *reminiscentia* regarde les idées anciennes qu'on se souvient d'avoir eues.

Réminiſcence, lat. *reminiſcentia*, vient de *mens*, eſprit, intelligence, *mémoire*. La *mémoire*, lat. *mémoria*, eſt, mot à mot, l'eſprit, l'intelligence qui retient, qui garde : de *mens*, eſprit, & de *mor*, arrêter, retenir. La *réminiſcence*, chez les Diſciples de Socrate, étoit le *ſouvenir* des choſes purement intelligibles, ou des connoiſſances naturelles que les ames avoient eues, avant d'être unies aux corps : tandis que la *mémoire* s'exerçoit ſur les choſes ſenſibles ou ſur les connoiſſances acquiſes par les ſens. Ainſi les Latins diſoient que la *réminiſcence* n'appartient qu'à l'homme, parce qu'elle eſt purement intellectuelle; & que la *mémoire* eſt commune à tous les animaux, parce qu'elle n'eſt que le dépôt des ſenſations. Mais cette Métaphyſique n'a point paſſé dans notre Langue & dans nos opinions. *Mémoire* eſt un mot générique : toute idée rappellée à l'eſprit eſt la *mémoire* de la choſe ; comme toute idée retenue dans l'eſprit eſt un dépôt de la *mémoire*. La *réminiſcence* eſt des choſes qui n'ont fait qu'une impreſſion ſi foible, ou dont l'impreſſion a été ſi fort effacée qu'à peine eſt-il poſſible d'en retrouver ou d'en reconnoître les traces.

Le *ſouvenir* eſt littéralement ce qui *revient dans* l'eſprit. Le *reſſouvenir* eſt manifeſtement un *ſouvenir nouveau* ou renouvellé. Le *ſouvenir* qui ſe renouvelle, ſuppoſe que l'oubli ſe renouvelle également, & par conſéquent il s'affoiblit ; & dès-lors il faut ſe rappeller ſouvent la choſe, & à la fin il faut des efforts pour s'en *reſſouvenir*. Alors on ne s'en *ſouvient* plus qu'imparfaitement ; car, à force d'oublier la choſe, on

en oublie totalement tantôt une circonſtance, tantôt une autre : on s'en ſouvient mal. Ainſi l'on dit aſſez (mal-à-propos à la vérité) qu'on a des *reſſouvenirs* , c'eſt-à-dire, des *reſſentimens* de quelque mal, lorſqu'on en éprouve de temps en temps de légeres atteintes. On dit que le *ſouvenir* eſt d'un temps plus voiſin, & *reſſouvenir* d'un temps plus éloigné : diſtinction que Cicéron fait entre *memoria* & *recordatio*. Le *ſouvenir* pur eſt plutôt d'une choſe plus ou moins préſente à l'eſprit, plus ou moins facile à rappeller, plus ou moins fidélement repréſentée : le *reſſouvenir* eſt plutôt d'une choſe plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *ſouvenir* eſt d'une *mémoire* fraîche ; le *reſſouvenir*, d'une *mémoire* caduque.

Ainſi donc la *réminiſcence* eſt le plus léger & le plus foible des *ſouvenirs* ; ou plutôt c'eſt un *reſſouvenir* ſi foible & ſi léger, qu'en nous rappellant une choſe, nous ne nous rappellons pas ou nous ne nous rappellons qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. Le *reſſouvenir* eſt le *ſouvenir* renouvellé d'une choſe plus ou moins éloignée du moins de notre eſprit, oubliée autant de fois que rappellée, & difficile ſoit à retrouver ſoit à reconnoître. Le *ſouvenir* eſt l'idée d'une choſe qui, plutôt détournée de notre attention qu'abſente de notre eſprit, nous redevient préſente par la *mémoire* & rappelle notre attention. La *mémoire* eſt un acte quelconque de cette faculté qui nous rappelle nos idées.

Rémission, Abolition, Absolution, Pardon, Grace (a).

EXPOSONS d'abord ce que ces termes signifient ans le langage de la Jurisprudence ; langage ngulier, qui n'est ni trop intelligible, ni trop xacte, ni trop correcte, ni trop pur ; j'ignore ourquoi.

La *grace* est le genre à l'égard du *pardon*, de *rémission*, de l'*abolition*. Le *pardon* est la *grace* ccordée par le Prince à celui qui, impliqué ans une affaire n'a été ni l'auteur ni le comlice du crime commis : c'est donc en effet la *race* de ne pas punir un innocent. La *rémission*

(a) Comme il a quelques rapports entre mes idées : celles de l'Abbé Girard sur le *pardon*, la *rémission*, : l'*absolution*, je dois mettre ici sous les yeux du Lecur cet article de ses Synonymes.

» Le *pardon* est en conséquence de l'offense, & regarde principalement la personne qui l'a faite : il dépend de celle qui est offensée ; & il produit la réconciliation. La *rémission* est en conséquence du crime, & a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni : elle est accordée par le Prince ou par le Magistrat, & elle arrête l'exécution de la Justice. L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, & concerne proprement l'état du coupable : elle est prononcée par le Juge civil ou par le Ministre Ecclésiastique, & elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans le droit de l'innocence «.

eſt la *grace* accordée à celui qui a commis un meurtre involontaire, ou qui l'a commis en défendant ſa vie : cette *grace* eſt donc une juſtice accordée à un homme qui n'a été que malheureux ou qui n'a fait qu'uſer de ſon droit. L'*abolition* eſt la *grace* accordée par la puiſſance abſolue au criminel vraiment coupable, & coupable d'un crime irrémiſſible par ſa nature : oh ! c'eſt-là vraiment une *grace* & la plus étonnante des *graces*, qui dérobe au ſupplice & aſſure l'impunité. Quant à l'*abſolution*, c'eſt un jugement par lequel un accuſé eſt déclaré innocent ou réhabilité comme tel.

Revenons à la Langue vulgaire. L'idée propre de *rémiſſion* eſt celle de ſe déſiſter de la peine qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. On *remet* une peine, une dette dont on fait *grace* : c'eſt renoncer à exercer ſon droit. La *rémiſſion* eſt entiere ou partielle ; car ce mot ſignifie quelquefois modération, diminution, relâchement.

L'idée propre d'*abolition* eſt celle de détruire, d'effacer, d'anéantir le crime, comme ſi la choſe étoit nulle ou non-avenue. *Abolir* exprime par la particule *ab*, la deſtruction, la ſuppreſſion, l'extinction de l'idée exprimée par le mot *ol*, croître, s'élever, ſe maintenir ; & par conſéquent il exprime l'idée oppoſée.

L'idée propre d'*abſolution* eſt celle de délier l'accuſé ou de le délivrer des liens par leſquels il étoit enchaîné. On dit *les liens* du péché, les liens des cenſures, &c. : l'*abſolution* rompt ces liens. *Abſoudre*, latin *abſolvere*, eſt un compoſé de *ſolvere*, rompre, délivrer, acquitter.

L'idée propre de *pardon* eſt de faire la ré-

mission entiere de la faute qu'on a droit de punir comme supérieur, ou de l'offense qu'on est dans le cas de ressentir, comme si on l'oublioit & s'il n'en restoit aucune trace. *Pardonner*, c'est, à la lettre, donner parfaitement ou sans réserve, remettre sans restriction.

L'idée propre de *grace* est ici celle d'accorder un *pardon* purement *gratuit*, & de recevoir le coupable en *grace*, en faveur. Je n'ai pas besoin d'expliquer encore la signification de ce mot.

La *rémission* est un acte de modération : l'*abolition* est l'acte d'une volonté absolue & d'une insigne faveur : l'*absolution* est l'acte d'un Juge équitable ou propice : le *pardon* est un acte ou de clémence ou de générosité : la *grace* est un acte d'affection & de bonté.

La *rémission* produit l'effet de décharger le coupable de la peine qu'il avoit encourue. L'*abolition* produit l'effet de soustraire le coupable à la Justice, & de le faire jouir des droits de l'innocence. L'*absolution* produit l'effet de rétablir l'accusé ou le pénitent dans son innocence, & dans la jouissance de toute sa liberté & de tous ses droits. Le *pardon* produit l'effet d'ôter la division entre l'offenseur & l'offensé, ou de ramener l'inférieur dans les bras du supérieur. La *grace* produit l'effet de remettre le coupable en *grace*.

Remettre est ici opposé à exiger ; *abolir*, à faire justice ; *absoudre*, à condamner ; *pardonner*, à punir ou poursuivre la peine : la *grace* exclut la justice rigoureuse.

Appliquons ces termes aux péchés, par

exemple. La *rémiſſion* des péchés fait que le pécheur n'en rendra plus compte : l'*abolition* des péchés fait qu'ils ſont entiérement effacés : l'*abſolution* des péchés fait que le pécheur eſt délié dans le Ciel comme ſur la terre : le *pardon* des pechés fait qu'il n'en ſera point tiré de vengeance : la *grace* fait que le pécheur rentre en *grace* auprès de Dieu.

Rencontrer, Trouver.

CES termes nous ſont bien familiers ; & l'on diſpute ſur leur ſignification, & l'on n'en donne que des notions inexactes ! Eh que ſavons-nous donc ?

De modernes Vocabuliſtes reprennent l'Académie & leurs Confreres, d'avoir avancé, conformément à l'uſage, que *rencontrer* & *trouver* ſe diſent des perſonnes & des choſes, ſoit qu'on les cherche, ſoit qu'on ne les cherche pas. Et ſur quoi fondent-ils leur cenſure ? Sur l'autorité de l'Abbé Girard, qui, ſans preuve & ſans motif, décide que nous *trouvons* les choſes inconnues ou celles que nous cherchons ; & que nous *rencontrons* les choſes qui ſont à notre chemin, ou qui ſe préſentent à nous & que nous ne cherchons point.

Cependant l'Académie a raiſon ; & l'Ab. Girard a tort. Ces deux verbes ne ſuppoſent ni n'excluent l'idée de chercher, ſoit une choſe, ſoit une autre. Eſt-ce que, quand vous allez dans une maiſon, vous n'y *trouvez* pas votre ami tout

comme une personne inconnue qui s'y *trouve*, & sans le chercher ? Et quand vous allez *à la rencontre* de quelqu'un, n'est-ce pas pour le *rencontrer ?*

L'Abbé Girard avoit saisi l'idée propre de *rencontrer* : mais pour l'expliquer, il l'abandonne. *Rencontrer* exprime sensiblement l'idée de *trouver* en allant à l'*encontre*, *contre*, dans la direction *contraire* à celle de l'objet, face à face. *Trouver* est exactement le latin *invenire*, *venire in*, parvenir dans le lieu, à l'endroit où est la chose, où on vouloit atteindre : il vient du celte *trov*, *tref*, *trhop*, demeure, habitation, lieu occupé.

Ainsi vous *rencontrez* une chose dans votre chemin, en chemin faisant ; & vous la *trouvez* à sa place, où elle est.

La personne que vous allez voir chez elle, vous ne l'y *rencontrez* pas, vous l'y *trouvez* : vous la *rencontreriez* dans les rues. Vous allez à la promenade, dans l'espérance d'y *rencontrer* votre ami : vous indiquez à celui qui cherche quelqu'un, le lieu où il le *trouvera*. Un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre sur son passage* : des voleurs emportent tout ce qu'ils *trouvent dans une maison*. Des armées se *rencontrent*, & *trouvent* sous leurs pas un effroyable cimetiere.

Le moyen de *rencontrer*, c'est d'aller au-devant : le moyen de *trouver*, c'est de chercher. Mais vous *trouvez* aussi ce que vous ne cherchiez pas : vous *rencontrez* aussi ce que vous cherchiez, & par une sorte de bonne fortune, par un cas fortuit, par un *hasard* heureux qui fait qu'il se

trouve comme en paſſant ſur le chemin où vous paſſiez.

Je me *trouve* mieux, dit agréablement Montaigne, quand je me *rencontre* que quand je me cherche. On *trouve* donc en ne cherchant pas comme en cherchant : il y a toujours quelque haſard à *rencontrer*; & beaucoup plus quand on ne cherche point.

Les gens qu'on *rencontre* par-tout, on ne les *trouve* nulle part.

Ces deux ennemis qui ſe *rencontrent* & ſe bravent, ils trembleroient peut-être l'un & l'autre, ſans la colere qui leur donne du cœur. Ces deux méchans qui ſe *trouvent* enſemble & s'accordent ſi bien, ils ſe déchireroient l'un l'autre, ſans la proie qu'ils doivent partager.

Ce n'eſt pas que l'occaſion ne ſe *rencontre*, mais elle paſſe ſi vîte ! Ce n'eſt pas que la fortune ne ſe *trouve* quelque part, mais elle n'y eſt que pour ſes élus.

Des perſonnes qui étoient fort fâchées de ſe *trouver* enſemble, ſont bien aiſes de ſe *rencontrer* au bout du monde. Ce que c'eſt que de changer de place !

Il y a des gens qui font toujours des *rencontres* extraordinaires : je le conçois; les petits eſprits groſſiſſent bien les objets. Il y a des gens qui ne ſavent jamais rien *trouver* : je le comprends; qui ne connoît pas cette ſorte d'yeux qui regardent ſans voir ?

* Rigoureuſement parlant, on ne *rencontre* que ce qui ſe *trouve* en face, en allant au-devant & *contre* ou à l'*encontre*, comme pour le heurter.

On se *rencontre* face à face, nez à nez. Ainsi l'italien *rincontro* signifie choc, heurt, confrontation, vis-à-vis. Deux objets ne se *rencontrent* qu'en allant chacun de son côté, l'un vers l'autre : les atômes d'Epicure se *rencontrent* s'entreheurtent & s'accrochent : une *rencontre* dans l'Art militaire est un choc.

Rente, Revenu.

On dit également qu'une personne jouit de dix mille livres de *rente*, ou d'un *revenu* de dix mille livres, sans égard à la nature de ses biens, qu'il est inutile & impossible de distinguer dans le courant de la conversation. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvellée. Le principal inconvénient de leur confusion, est de présenter les *rentes* comme des richesses distinctes des *revenus*, & d'induire ainsi l'Administration dans la plus désastreuse des erreurs.

Ceci demande explication. Un propriétaire foncier retire de sa terre un *revenu* de dix mille livres : mais son héritage est chargé de cinq mille livres de *rente* qu'il paye avec la moitié de ce *revenu*. Il est évident qu'il n'y a réellement là que dix mille francs pour le *revenu* national. Mais si, dans l'estimation de ce *revenu* total, vous comptez d'abord les dix mille livres du propriétaire & ensuite la *rente* de cinq mille livres, total quinze mille livres, vous enflez de 5000 liv., par un double emploi, le

revenu national ; & l'Adminiſtration abuſée qui demanderoit un dixieme du *revenu* ſur cette donnée, leveroit réellement trois vingtiemes. Or la plupart des Calculateurs politiques ont commis cette faute capitale dans l'eſtimation de la richeſſe des Nations : cependant elle n'a pas empêché qu'en particulier un Ouvrage moderne ſur la richeſſe & les finances d'Angleterre n'ait eu un grand ſuccès ; Ouvrage qui, portant ſur une fauſſe baſe, doit tomber de lui-même, ſelon cette obſervation. Il en eſt des ſalaires & des profits de l'induſtrie & du commerce comme des *rentes*, ils ne ſont payés que ſur le *revenu* & par ſa diſtribution ; & ils ne forment pas une richeſſe nouvelle.

Cette remarque, qui démontre combien les mots influent ſur les choſes, nous fera craindre que leur confuſion n'opere à-peu-près les mêmes effets que la confuſion des Langues. Peut-être des Vocabuliſtes n'oſeront-ils plus définir la *rente* un *revenu* annuel. La *rente* eſt ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paye annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé : le *revenu* eſt ce qui *revient*, ce qui eſt annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété & de vos avances productives. l'Académie a fort bien obſervé que *rente* vient de *rendre* ; c'eſt le latin *redditus* : quant au mot *revenu*, c'eſt manifeſtement ce qui *revient*, ce qui renaît après avoir été détruit ; c'eſt à-peu-près le *proventus* des Latins. Vous direz que votre *rente* vous *revient* chaque année ; oui, le payement de votre *rente*, & il vous *revient* par une nouvelle diſtribution

d'argent. Mais le *revenu revient* dans toute la force du terme ; il est reproduit ; ce sont les fruits qui repoussent sur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente*, mais elle vous donne un *revenu* par ces productions renaissantes annuellement. On vous paye une *rente* ; & vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut, chaque année, un *revenu* nouveau ou une richesse nouvelle : car, sans cela, sur quoi la payer ? Or quel autre *revenu* annuellement régénéré, que le *revenu* territorial ?

Les *rentes* ne sont que des charges du *revenu*. Les *rentes* publiques sont des charges du *revenu* public : sans le *revenu*, essayez de payer les *rentes*. La *rente* est la représentation d'un droit sur le *revenu*.

C'est une recette très-commode que celle des *rentes* : il est vrai que de toutes les *rentes* constituées à perpétuité, il y en a très-peu qui se maintiennent jusqu'à la troisieme ou quatrieme génération. Il y a bien de l'embarras & des inconvéniens dans le *revenu* des terres : il est vrai que la terre ne vous manquera jamais ; & que quand vous voudrez vous enrichir de plus en plus, vous n'aurez qu'à vivre heureux sur votre domaine & à le soigner.

Le même capital vous rend moins de *revenu*, placé en fonds de terre, que de *rente*, placé à constitution : oui, aujourd'hui ; mais demain non. Les Curés qui choisirent la portion congrue seroient aujourd'hui misérables sans des supplémens nouveaux ; & les autres, Décimateurs, sont fort à leur aise. Comptez-vous d'ailleurs pour rien la sûreté des fonds & des intérêts ? Ne

craignez-vous pas enfin l'état de désordre, dénoncé par cette disproportion entre les *revenus* & les *rentes ?* car le taux du *revenu* est la mesure naturelle de la *rente*.

Il n'y a qu'à créer des *rentes* pour détruire le *revenu ;* car, en attirant par l'appât d'un gros intérêt les capitaux de l'agriculture & du commerce, vous tarissez d'un côté la source de votre *revenu*, pendant que de l'autre vous le surchargez de *rentes*. Il est vrai qu'en prenant de l'opium, on dort.

Il seroit bien singulier qu'il fût défendu à un Débiteur de se libérer. Mais n'est-ce pas là ce que signifient les *rentes* foncieres non-rachetables? Cependant le propriétaire du champ aimeroit bien que son fonds & son *revenu* fussent quittes & libres ; & le propriétaire des *rentes* gagneroit à se former un bon capital par l'affranchissement de toutes ces petites redevances éparses, difficiles à recouvrer, & qui se perdent tous les jours. L'impôt territorial n'y perdroit rien, à moins que les Receveurs, après avoir, par exemple, perçu le vingtieme sur le *revenu* entier, sans distraction des *rentes*, n'en perçussent encore un sur les *rentes* mêmes.

* Je sais fort bien qu'on dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place, comme d'une terre ; & qu'on assimile ainsi des choses qui ne peuvent être comparées. Les *émolumens* des places ne sont pas plus *revenus* que *rentes ;* ce sont des salaires, des bénéfices : si, pour l'honneur du nom, vous vous en attribuez une partie, vous ne faites que reprendre d'une main, avec

des frais & des inconvéniens, ce que vous aviez donné de l'autre. Combien l'impropriété du langage eſt dangereuſe pour l'Adminiſtration ! Il eſt viſible que notre Langue n'a pas été faite par des adminiſtrateurs, & encore moins par des hommes d'Etat. Mais tout le monde parle d'adminiſtration & de finances ; tout le monde juge ; & la tourbe exalte des ouvrages qui, exception faite des vérités triviales, ne renferment, dans un déluge de chiffres, pas un ſeul principe, pas une idée d'adminiſtration. Mais le peuple qui écoute & n'entend pas le Prédicateur aux grands mots & aux grands geſtes, s'écrie : *Oh que c'eſt beau !*

Repréſenter, Remontrer.

LE ſens littéral de *repréſenter*, c'eſt de *préſenter* de nouveau, de rendre préſent, de remettre devant les yeux : j'ai déjà parlé de la racine *près*. Celui de *remontrer*, c'eſt de *montrer* de nouveau, de faire bien remarquer, d'avertir avec force : *mon* ſignifie flambeau, ſigne : ſuivi de *ſt*, il ſignifie digne de remarque, d'avertiſſement, de repréhenſion : latin, *moneo*, avertir ; *admoneo*, avertir, ſemoncer, réprimander : d'où nos mots *admonition*, *monitoire* qui emportent blâme, cenſure ; & c'eſt le cas de *re-montrer* qui, par ſa particule réduplicative, marque la force.

Dans l'acception préſente, *repréſenter* ſignifie expoſer, mettre ſous les yeux de quelqu'un, avec douceur ou modeſtie, des motifs ou des raiſons pour l'engager à changer d'opinion, de

deſſein, de conduite : *remontrer* ſignifie expoſer, retracer aux yeux de quelqu'un avec plus ou moins de force, ſes devoirs & ſes obligations, pour le détourner ou le ramener d'une faute, d'une erreur, de ſes écarts. Vous me *repréſenterez* ce que je ſemble oublier : vous me *remontrez* ce que je dois reſpecter. La *repréſentation* porte inſtruction, avis, conſeil : la *remontrance* porte inſtruction, avertiſſement, cenſure ou repréhenſion honnête. C'eſt ſur-tout à m'éclairer que votre *repréſentation* tend ; & c'eſt proprement à me corriger, que rend votre *remontrance*. La *remontrance* ſuppoſe un tort, une action mauvaiſe, un acte repréhenſible ; la *repréſentation* n'exige abſolument qu'un danger, un inconvénient, un mal à craindre.

On *repréſente* également à ſes inférieurs, à ſes égaux, à ſes ſupérieurs : on *remontre* ſur-tout à ſes inférieurs, à ſes égaux auſſi, & même à ſes ſupérieurs, mais avec les égards & les reſpects d'une humble ſupplication.

Suivant le précepte de l'Evangile, le Chrétien *repréſente* en ſecret à ſes freres leurs fautes par charité : s'ils ſont opiniâtres, l'Egliſe avertie les leur *remontre* avec autorité.

Vous *repréſentez* à votre ami le tort qu'il ſe fait ; vous lui *remontrez* le tort qu'il fait aux autres : ſi vous compatiſſez à des foibleſſes, vous ne conniverez pas à des injuſtices, & vous ne direz jamais, *Allons*, *Seigneur*, *enlevons Hermione*.

Sans le droit de *repréſenter*, mes droits ſont des chimeres ; & ſans le droit de *remontrer*,

il n'y a plus de ressource contre la violation de tous les droits.

Si l'on ne *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Ecoutons, encourageons les *représentations*, c'est le moyen d'éviter, de prévenir les *remontrances*.

Il fait bon écouter le manant qui *représente* au Philosophe qu'il feroit mieux de regarder à ses pieds que de lire dans le Ciel. Je suis persuadé que Gros-Jean qui *remontre* à son Curé est souvent fort bon à entendre.

Avertir & être averti, dit Cicéron, est le propre de l'amitié; mais si ce n'est pas un tendre intérêt qui anime la *représentation*, elle sera froidement reçue : mais si c'est l'orgueil, comme le prétend un homme illustre, qui se mêle des *remontrances*, l'orgueil les repousse.

A *moi* qui suis infaillible, qu'avez-vous à *représenter*; & qu'avez-vous à *remontrer*, à *moi* qui suis impeccable ?

L'instruction indirecte est quelquefois la *représentation* la plus efficace; & un morne silence, la *remontrance* la plus éloquente.

Mécene représentoit sagement à Auguste qu'il devoit louer & honorer ceux qui lui donnoient de bons avis, puisque ces avis tournoient à sa gloire : il lui *remontroit* fortement qu'il ne devoit pas affliger & maltraiter ceux dont les avis n'auroient pas été si heureux, parce qu'il étoit juste de les juger sur leurs intentions & non sur leurs opinions (*a*).

(*a*) *Voyez* Dion Cassius, l. 52.

Le pédant a toujours des *représentations* à faire, & fait des *remontrances* à l'enfant qui se noye.

Pline le jeune dit, dans son Panégyrique, un mot excellent pour la liberté générale des *représentations : Chacun peut tromper & se tromper ; mais tout le monde n'a jamais trompé personne.* Quinte-Curce donne un excellent modele à suivre dans les *remontrances :* Epheſtion, dit il, (le seul courtisan d'Alexandre, autorisé à lui dire la vérité) Epheſtion se conduisoit envers son maître, *de maniere qu'il sembloit plutôt lui marquer sa soumission qu'user de liberté à son égard.*

Qui est ce qui ne souffre pas une *représentation ?* Qui est-ce qui aime les *remontrances ?*

Résidence, Domicile, Demeure.

LA racine du mot *résidence* est le primitif *hed*, siége, changé par les Latins en *sed ;* d'où *sedere*, s'asseoir, se poser ; *residere*, être assis, posé, fixé, établi, *résider. Domicile*, mot également latin, est composé de *domus*, maison, & de *colere*, habiter. *Demeure* vient de la racine celtique & orientale, *mor*, bride, *mors*, frein, ce qui arrête, ce qui retient, les *murs*, les bornes, la patrie, &c. Le mot latin *demoror* est aussi égyptien. Ainsi l'idée propre de *résidence* est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi ; celle de *domicile* est l'idée plus restreinte d'une maison & de l'habitation : l'idée de *demeure*

eſt celle ou d'un lieu vague, ou d'un lieu particulier, où l'on ſéjourne, où l'on ſe renferme.

La *réſidence* eſt la *demeure* habituelle & fixe; le *domicile*, la *demeure* légale ou reconnue par la loi; la *demeure*, le lieu où vous êtes établi dans le deſſein d'y reſter, ou même le lieu où vous logez.

Les gens en place, attachés par une charge, un office, un emploi, à un tel lieu, ont une *réſidence* néceſſaire : on ne prétend pas dire qu'ils ſoient toujours à leur *réſidence*. Les mineurs & les pupilles n'ont d'autre *domicile* que celui de leur pere ou de leur tuteur; & peut-être n'en ont-ils jamais approché. Il y a beaucoup de miſérables qui n'ont point de *demeure* : oh! cela eſt vrai, & la terre eſt bien ſouvent leur lit!

Il eſt naturel que celui à qui tout un peuple peut avoir à faire à chaque inſtant, ait une *réſidence* fixe & ſtable. Pour les actes & les tranſactions entre citoyens, il faut un *domicile*. Après tout, la priſon même ne peut pas être une *demeure* fixe pour des indigens qui, ſans feu & ſans lieu, ſont réduits à mendier un aſile & du pain.

Il ſembleroit qu'on peut être en trois endroits à la fois; car il arrive que des gens qui ont leur *réſidence* naturelle dans la Province, auront un *domicile* dans la Capitale, & feront leur *demeure* habituelle à la Cour. Il y a plus, avec vingt procès dans vingt juriſdictions différentes, on aura vingt *domiciles* différens tout-à-la-fois : c'eſt ce qu'on appelle *domiciles* d'élection.

* *Résidence* se dit principalement à l'égard des personnes qui exercent un office ou un ministere public. *Domicile* est un mot de pratique : le *domicile* s'acquiert par tant de temps de *demeure* ; & il donne la qualité d'habitant. La *demeure* se considere sous toute sorte de rapports physiques ou civils, &c. : on dit une *demeure agréable* ou *triste* : les Huissiers doivent marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*, &c.

Respirer, Soupirer après.

On dit aussi *respirer la chose* & *soupirer pour une chose*. Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler ou par une *respiration* forte, ou par des *soupirs* répétés. Cette explication seule donne la différence des deux expressions. La *respiration* forte marque la force du desir ; & le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, dans son impatience, ne *respire* qu'après l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un desir plus ardent & plus énergique ; & *soupirer*, un desir plus tendre & plus touchant.

La colere, la vengeance, la férocité ne *respirent* que la destruction & le crime ; elles ne *soupirent* pas, ces passions fougueuses. Des passions douces & timides *soupirent* pour leur objet plutôt qu'elles ne le *respirent*, jusqu'à ce qu'exal-

tées par une vive effervescence, elles sortent, pour-ainsi-dire, de leur caractere.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur & le sang de vos semblables, de vos amis, de vos freres. Ah ! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand des coups sensibles auront amorti, dans votre cœur, cette ambition de gloire ou plutôt de rang, qui vous aveugle & vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'après la proie : la biche altérée ne soupire qu'après les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractere du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté ; il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une ame douce & timide *soupire* pour la liberté ; elle montre ses chaînes pour attendrir un Libérateur.

Il est donc vrai qu'un Roi qui ne *respire* que le bonheur de ses sujets, est quelquefois réduit à *soupirer* long-temps en vain pour leur soulagement. La puissance suprême, considérée seulement comme force, n'est jamais qu'une puissance humaine souvent entourée de résistances qui, par leur concours du moins, semblent devenir invincibles : mais la force de la volonté fera le succès de la puissance.

Une bonne mere, entourée des enfans de son cœur, ne *respire* que leur félicité : c'est-là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances ; elle vit pour eux & en eux. Une mere tendre, éloignée de son fils bien-aimé, ne *soupire* que pour son retour : sa joie est loin d'elle ; elle n'a que des vœux pour le rappeller, & ils sont étouffés par ses soupirs.

Soupirer marque ainsi l'intérêt tendre & la sensibilité touchante. Mais quelle énergie que celle de l'expression (une des plus belles de nos expressions figurées), *respirer le carnage*, *respirer la joie ?* Ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons & répandons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés, c'est notre vie.

* Convenons que *respirer après* une chose n'a pas la même force, & se rapproche davantage de *soupirer après*. Cependant, avec moins d'énergie, cette locution a le même caractere distinctif. *Respirer après* marque un desir plus vif, plus impatient, plus empressé ; & *soupirer après*, un desir ou un regret plus inquiet, plus triste, plus affectueux.

Avec un caractere vif & un tempérament délicat, je ne *respire* qu'*après* la belle saison : je hâte le temps, je rapproche de moi cette riante perspective, je voudrois passer par-dessus tous les jours rigoureux. Tourmenté par des souffrances toujours renaissantes & forcé de rappeller sans cesse toute ma patience, je *soupire après* les beaux jours : je les vois si éloignés ! Le temps alongé par ma douleur coule si lentement ! Mes vœux sont tristes comme ces jours douloureux.

Le malade, dont le courage renait avec les forces, ne *respire* qu'*après* la santé : un malade, trop débile encore & abbatu, ne fait que *soupirer après* elle.

* Il me reste à observer que *respirer après* n'exprime proprement que le desir d'un bien

qu'on voudroit posséder : tandis que *soupirer après* exprime fréquemment le regret d'un bien qu'on a eu le malheur de perdre.

Vous *respiriez après* votre ami vivant : cet ami mort, vous *soupirez* en vain après lui.

L'ambitieux entreprenant ne *respire* qu'*après* les honneurs qu'il poursuit : l'ambitieux, déchu de ces honneurs, *soupire après* eux tout bas ; tout haut, c'est un phénomene.

Ressemblant, Semblable.

L'oriental *sem*, en celte *sen*, signifie *signe* : de-là le latin *similis*, qui a les mêmes signes, les mêmes traits, les mêmes apparences, *semblable* ou *ressemblant*. *Ressemblant* est le participe présent du verbe *ressembler* : il indique le *fait*, qu'un objet *ressemble* à un autre. *Semblable* indique la propriété qu'a l'objet de pouvoir être comparé à un autre ; car la terminaison *ble*, expliquée a l'article *abominable*, marque la propriété, la faculté, la capacité de faire ou d'être fait. Ainsi deux objets *ressemblans* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles : deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant* ; & quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables*.

En second lieu, *re* marque la réduplication :

ressemblant annonce donc une conformité redoublée, c'est-à-dire, une conformité plus grande & plus parfaite que ne le promet le mot *semblable* (*a*). Si nous n'avions pas oublié le mot *semblance*, nous sentirions que la *ressemblance* est, pour-ainsi-dire, une double *semblance*, une *semblance* très-exacte. Si nous disions encore, comme dans plusieurs Provinces, qu'une chose *semble* à une autre, nous trouverions bientôt que la chose qui *ressemble* à une autre, lui *semble* plus & mieux que ce qui ne fait que lui *sembler*. Les mots simples abandonnés, il a fallu que les composés, pour prendre leur place & en tenir lieu, perdissent leur force réduplicative : mais *semblable* nous est resté, & *ressemblant* a conservé une partie de son énergie popre.

Aussi appliquons-nous le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modele, jettés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre; tandis qu'il suffit

---

(*a*) Il ne faut pas croire que la réduplicative *re* marque toujours deux actions successives dans le verbe composé. Quelquefois, elle désigne une action continuée, comme dans *retenir*; quelquefois l'opposition à une action contraire, comme dans *repousser*; quelquefois une duplicité ou une multiplicité d'actions, comme dans *rejaillir*; quelquefois un haut dégré d'intensité, comme dans *ressentir*, lorsqu'il signifie sentir vivement, profondément, &c. Dans tous ces cas & autres semblables, la particule *re* convient bien, pour exprimer un concours d'actions ou une action, telle que, par son énergie doublée, pour-ainsi-dire, elle produit un effet semblable ou égal à celui de la répétition des actes. Voyez *jaillir & rejaillir*.

de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité imparfaite rende des objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant*, qui rend bien la figure : deux jumeaux sont *ressemblans*, dont on reconnoît l'un quand on connoît l'autre : deux étoffes sont *ressemblantes*, que l'on prendroit l'une pour l'autre. Mais un homme quoique *semblable* à un autre, ne lui est pas toujours *ressemblant* : Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable* : nos *semblables*, non-seulement ne nous sont pas toujours *ressemblans*, mais il y a de très-grandes différences entre eux & nous.

Et cette application nous conduit à une troisieme remarque ; c'est que le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance physique* de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble qui frappe les yeux de la même maniere : au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espece, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables* & non des gens *ressemblans* : une somme n'est pas *ressemblante* à une autre, elle lui est *semblable* : deux raisonnemens sont *semblables* sans qu'on puisse les appeller *ressemblans* : des figures géométriques ont des propriétés, non *ressemblantes*, mais *semblables*, &c. Il faut pourtant dire que ces choses se *ressemblent*, ou qu'elles ont plus ou moins de *ressemblance* ; ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant*.

Rétablir, Restaurer, Réparer.

Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveller, mettre de nouveau en état.

Rétablir, *établir* de nouveau, latin *stabilire*, a pour racine *sto*, être debout, sur le pied, ferme : d'où *statuo*, dresser, ériger, statuer, poser d'une maniere fixe ; & *stabilio*, établir, faire une chose stable, la rendre ferme & solide.

Restaurer, latin *restaurare*, sort de la même racine, mais, si je ne me trompe, par le verbe *struo*, construire, mettre en ordre : car *restauro* semble tenir lieu aux Latins de *restruo* qu'ils n'ont pas ; & ils n'ont pas le simple *stauro* dont *struo* semble tenir la place. Tacite dit également *extruere* & *instaurare*, lorsqu'il s'agit du Théâtre de Pompée. *Stor*, *ster*, en grec, exprime l'idée d'affermir, de consolider, de fortifier. Enfin Donat, sur Térence, dit : *Instauratio, hoc est, integratio : restaurer*, c'est remettre dans son entier un ouvrage, une construction, ou lui redonner la solidité, la force.

Réparer, latin *reparare*, composé de *parare*, a pour racine le mot *par*, produire, former, donner un appareil, une maniere d'être.

Rétablir signifie proprement mettre de nouveau sur pied, remettre une chose en *état*, en bon état, dans son premier état : *restaurer*, remettre à neuf, restituer une chose dans son intégrité, dans sa force, dans son éclat : *réparer*,

raccommoder, redonner à une chose sa forme, sa premiere apparence, son ancien aspect.

Le travail de *rétablir* est relativement plus grand que celui de *restaurer*; & le travail de *restaurer*, plus grand que celui de *réparer*. On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit; on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu; on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné; on *rétablit* des fortifications détruites; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *restaure* un bâtiment qui dépérit; on *restaure* de vieux tableaux; on *restaure* une statue mutilée. On *répare* une maison négligée; on *répare* une breche faite à un mur; on *répare* ces ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainsi, par le *rétablissement*, ces choses sont remises sur pied & en état : par la *restauration*, elles sont remises comme à neuf & dans leur intégrité : par la *réparation*, elles sont remises comme elles étoient, dans les parties qui avoient soufiert de l'altération.

Nous disons *rétablir*, *restaurer*, *réparer* ses forces. On *rétablit* ses forces qu'on avoit perdues, en les *recouvrant* avec le temps : on *restaure* ses forces qui étoient fort affoiblies, en les *ranimant* par un moyen efficace : on *répare* ses forces diminuées, en les *reprenant* petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avoit été abolie, un usage qui avoit été abandonné ou interrompu, un droit qui avoit été supprimé, un citoyen qui avoit été dépouillé de son état, en un mot ce qui avoit perdu son existence, son influence, son action. On dit *restaurer* une Province épui-

fée, un commerce languiſſant, les Lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui, ſuſceptible de variations, a beaucoup perdu de ſa force, de ſa vigueur, de ſon activité, de ſon éclat. On dit *réparer* ſes fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a cauſés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choſes, à leur perfection, à l'ordre établi.

Il ne faut qu'une ſottiſe pour perdre ſa réputation; & il eſt fort douteux qu'on la *rétabliſſe*, quoi qu'on faſſe pour y parvenir. Il n'eſt ſi difficile de *reſtaurer* un peuple, que parce qu'il eſt très-difficile de réunir ces trois choſes, ſavoir, pouvoir, & vouloir. Il n'eſt guere de maux qu'il ne ſoit poſſible de *réparer*, ſi l'on veut ſincérement en trouver le remede & l'employer.

Le moyen de *rétablir* les affaires, c'eſt d'ôter ce qui empêche qu'elles ne ſe *rétabliſſent*, & voilà tout. Il n'y a qu'à rendre l'argent à l'Agriculture, pour *reſtaurer* un Etat, & ſes finances, & ſes fabriques, & ſes manufactures, & ſon commerce, & tout ce qui s'enſuit : ce n'eſt pas là un grand ſecret. Il n'y a que la Nature qui *répare* les forces politiques comme les forces phyſiques; & nous ne *réparerons* jamais rien malgré la Nature.

Heureux qui, bien établi dans l'opinion des autres, n'a pas beſoin de ſe *rétablir* dans la ſienne propre! O jeunes gens! réſervez pour votre vieilleſſe des forces qui ne ſe *reſtaureront* plus. Non, on ne *répare* plus rien, quand on a tant à *réparer*.

Rétif, Rebours, Revêche, Récalcitrant.

Rétif, *restif*, dans la basse latinité, *restivus*, qui *résiste*, *reste* à la même place, refuse d'avancer. Cette épithete s'applique proprement aux chevaux & aux autres animaux qui servent de monture ou qui sont employés à tirer.

Rebours, qui est à contre-sens, qui prend le contre-pied, qui est *rebroussé* ou relevé en sens contraire. *Bro*, *brou*, pointu, piquant : de là *brosse*, *broussailles*, *brou*, &c. Les ouvriers appellent *bois rebours* celui qui a des nœuds ou des longues fibres croisés ; ce qui le rend très-difficile à travailler.

Revêche, qui est âpre, rude, rebutant : c'est le sens de l'ancien mot *rech* & de l'allem. *rauh*. On dit des vins, des fruits acerbes, âpres, qui grattent, qu'ils sont *revêches*. Ce mot tient peut-être à celui de *vexer*, pris dans le sens propre.

Récalcitrant, qui regimbe, rue, se débat : de *calx*, talon, pied, les Latins firent *re cal citrare*, remuer les talons, jetter les pieds, donner des coups de pied.

Le *rétif* refuse d'obéir ou de céder même à l'aiguillon ; il se roidit & se cabre. Le *rebours*, hérissé contre vous, ne donne aucune prise ; qui s'y frotte, s'y pique. Le *revêche* vous rebute & vous repousse ; si vous le pressez, il se révolte ou

ſe ſouleve. Le *récalcitrant* ſe débat, & ſe défend ; ce n'eſt pas lui qui *ne mord ni ne rue.*

Le *rétif* eſt fantaſque, indocile, têtu. Le *rebours* eſt farouche, moroſe, intraitable. Le *revêche* eſt aigre, difficile, entier. Le *récalcitrant* eſt volontaire, colere, indiſciplinable.

L'enfant gâté, accoutumé à faire ſa fantaiſie, eſt *rétif.* L'homme bourru, accoutumé à ſe livrer à ſon humeur ſans contrariété, ſera *rebours.* Une perſonne haute, accoutumée à l'empire & aux déférences, pourra bien être *revêche.* Un jeune homme ardent, accoutumé à l'indiſcipline & à l'impunité, ſe trouvera *récalcitrant.*

Il faudra laſſer le *rétif*, heurter le *rebours*, mater le *revêche*, dompter le *récalcitrant.*

Rétif eſt du bon ſtyle : Boileau dit que, pour lui Phœbus eſt ſourd, & Pégaſe *rétif* ; & qu'un jeune homme eſt *rétif* à la cenſure, & fou dans ſes plaiſirs.

Rebours eſt un mot très-négligé & abandonné à la converſation familiere, quoique très-expreſſif. Louis XIII reprochoit à des Magiſtrats d'être *rebours.* Amyot, Vie d'Agis, dit qu'Epitadeus, homme *rebours*, fier & ſuperbe de nature, mit en avant (contre la loi de Lycurgue), en haine de ſon fils, qu'il fût loiſible à chacun de donner ſon héritage à qui l'on voudroit.

Revêche n'eſt point déplacé dans le ſtyle modéré. Boileau, Satyre contre les femmes, fait le portrait de la *revêche* bizarre. Vaugelas dit qu'Alexandre s'étoit défié de Calliſthene, comme d'un eſprit *revêche.*

Récalcitrant n'eſt bon que pour le diſcours fa-

milier & plaiſant. M. Tout-à bas n'a pas mauvaiſe grace à dire au *Joueur* :

. . . Puisqu'aujourd'hui votre humeur pétulante
Vous rend l'ame aux leçons un peu *récalcitrante*,
Je reviendrai demain.

Le Joueur, A. 1, Sc. dern.

Rêve, Rêverie.

LA *rêverie* eſt un genre de *rêve*; & ce genre eſt celui des *rêves* qui obſedent l'eſprit & qui n'en ſont que plus dépourvus de raiſon. Les *rêves* extravagans & continuels du délire, ſont des *rêveries*.

Le *rêve* eſt d'un homme rêvant : la *rêverie* eſt d'un rêveur.

La *rêverie* eſt le réſultat ou la ſuite du *rêve*. Le *rêve* eſt l'imagination qu'on a : la *rêverie* eſt le *rêve* dont on ſe repaît.

Le *rêve* vous fait voir un objet comme préſent : la *rêverie* vous feroit croire qu'il eſt réel.

Un bon eſprit fait quelquefois des *rêves*, comme un autre : mais, au rebours d'un eſprit foible, il ne les prend que pour des *rêveries*.

Les gens qui ſont beaucoup de *rêves*, ſont fort ſujets à débiter des *rêveries*.

On eſt diſtrait par des *rêves*. A force de *rêveries*, on devient fou.

Il faut bien des *rêves*, avant de découvrir une vérité. Combien de *rêveries* on vous débite, avant de dire une choſe ſenſée !

Quand on n'a rien à faire, on fait des *rêves*. Le Public eſt comme les gens oiſifs : il lui faut

toujours quelque *réverie* pour l'occuper & l'amuser, des nombres à deviner, des influences à croire, toujours de la magie.

Que deviendroient les malheureux, sans les *réves* qui endorment quelquefois leur douleur? Peut-être n'ont-ils jamais rien goûté de si doux que quelques douces *réveries*. Ils sont bien moins redevables aux promesses de l'espérance qui les fait sourire à l'avenir, qu'au charme de ces illusions qui les font jouir du présent.

On répete tous les jours que les Ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre sont *les réves d'un homme de bien* : si l'on veut dire des *réveries*, j'en suis fâché pour ceux qui parlent ainsi. Ce bon Abbé a beaucoup de projets excellens : mais il faut sentir en soi le courage & les ressources de l'homme de bien, pour comprendre tout ce qu'il est capable & seul capable d'exécuter.

* La *rêverie* est une situation de l'ame qui s'abandonne doucement & se livre enfin toute entiere à ses pensées, à ses imaginations, à ses réflexions. Mais il s'agit ici de l'acte & non de l'état, d'une *réverie*, synonyme d'un *réve*.

* *Erie* est une terminaison grecque. J'ai dit que le mot *er*, de même qu'*or*, *er*, désigne la force, la puissance, la capacité d'agir, de faire. En grec, l'initiale *eri*, employée dans la composition d'une foule de mots, marque l'intensité, la grandeur; & le verbe *eiroô* exprime l'action de travailler. Notre terminaison *erie* s'applique à des objets si différens, qu'elle paroît absolument changer d'idée : ainsi *verrerie*, *infanterie*, *badi-*

nerie

nerie, &c., ne semblent point recevoir de leur terminaison commune un même sens. Je crois néanmoins qu'en général elle se réduit à exprimer un genre ou une espece particuliere de choses, d'action, de destination, ou les choses d'un tel genre, d'une telle espece : telle est du moins sa signification ordinaire.

Ainsi nous appellons différentes sortes d'Arts, *Imprimerie*, *Orfévrerie*, *Parcheminerie*, *Serrurerie*, *Verrerie*, &c.

Ainsi, des lieux particuliérement destinés à telle ou telle espece d'ouvrage ou de travail, nous les appellons *Verrerie*, *Imprimerie*, *Raffinerie*, *Fonderie*, *Papeterie*, *Laiterie*, *Léproserie*, &c.

Ainsi, tels ou tels genres, telles ou telles sortes d'ouvrages ou de marchandises s'appellent *Mercerie*, *Soierie*, *Argenterie*, *Poterie*, *Clinquaillerie*, *Sucrerie*, &c.

Ainsi, la *Gruerie* est un Tribunal particulier pour la conservation des bois ; la *Mairie*, l'office particulier de Maire ; la *Chancellerie*, le lieu destiné à sceller les Lettres du Prince ; la *Cavalerie*, un corps particulier de troupes, &c.

Ainsi, la *rêverie*, l'*étourderie*, l'*ivrognerie*, la *fourberie*, l'*escroquerie*, la *raillerie*, la *pruderie*, la *coquetterie*, &c., sont ou les qualités propres, ou les traits, les tours, les actions propres du *rêveur*, de l'*étourdi*, de l'*ivrogne*, de l'*escroc*, de la *prude*, de la *coquette*, &c.

Rêve, Songe.

Je n'ai trouvé aucune raison de dire que le mot *rêve* a, par lui-même, quelque rapport au sommeil. Borel observe qu'on disoit autrefois *redder*, pour signifier *rêver en dormant* : la circonstance du sommeil n'étoit donc pas désignée par le mot *rêver*. *Rave*, en anglais, rêver, signifie déraisonner, extravaguer, être en délire, & non pas *songer* (*dream*). Il en est de même de l'espagnol *desvariar*, & de l'italien *vaneggiare*, qui désignent, sans rapport au *songe*, le *rêve*, la vanité des pensées, leur bizarrerie, l'extravagance. *Desvariar* & *vaneggiare* signifient également *rêver* & *radoter* : ces deux mots different en ce que le *rêve* est dans l'esprit, & le *radotage* dans le discours; comme aussi le *radotage* est plutôt d'un esprit foible, & le *rêve* d'une imagination folle. Ainsi *rêver* signifie proprement s'imaginer toute sorte de choses, vaguer d'un objet à l'autre, sans aucune suite, rouler dans son esprit toute sorte de pensées décousues & disparates : on disoit autrefois *resver*; *re*, *res*, signifie chose, objet, vu, vue; *ver*, tourner, rouler. Ce mot a beaucoup d'analogie avec le mot latin *reri*, s'imaginer, se figurer, s'imaginer voir, se mettre dans l'esprit.

Quant au *songe*, il est évidemment tiré du *sommeil*, en lat. *somnium*, en ital., *sonno*, en espagn., *suéno*, en polon. *sen*, en grec, *hupnos*, &c. Le grec ὕπνος comme le celte *hun*, *hyn*,

imite le ſon que le ſouffle rend, dans le ſommeil, en paſſant par le nez. Le *ſonge* eſt donc évidemment une choſe propre au ſommeil. Auſſi voyons-nous, dans les Remarques de Vaugelas, que des gens délicats ne pouvoient ſe réſoudre à dire *ſonger* pour *penſer* ou *rêver* à une choſe, attendu que ce mot avoit un ſens particulier.

Ainſi, dans le ſens propre, l'homme éveillé fait des *rêves* : on ne dira pas qu'il fait des *ſonges*. Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *ſonges*. Nous diſons des *rêves* plutôt que des *ſonges* politiques. Les chimeres, les imaginations, les idées fantaſtiques d'un viſionnaire reſſemblent aſſez à des *ſonges* ; mais elles ne ſont que des *rêves*. Le *rêve* n'eſt donc pas proprement un *ſonge* fait en dormant, comme le diſent les Vocabuliſtes, & comme ſi l'on faiſoit autrement des *ſonges* qu'en dormant. Le *ſonge* n'eſt que du ſommeil : le *rêve* eſt de la veille comme du ſommeil.

Dans l'état de veille, l'abſtraction de l'eſprit, une paſſion concentrée, des contemplations extatiques nous bercent de *rêves* : poſſédés par nos penſées, nous ne voyons plus, nous n'entendons plus ; c'eſt un demi-ſommeil. Dans l'état de ſommeil, l'ébranlement des nerfs, le déſordre des humeurs, l'agitation du ſang ou celle de l'ame, provoquent les *ſonges* : l'imagination réveillée, nous voyons en elle, nous entendons ; c'eſt une demi-veille.

Rien ne reſſemble plus aux *ſonges* de la nuit, que les *rêves* du jour : c'eſt toujours le travail d'une imagination déréglée. Les *rêves* du jour ont ſouvent engendré les *ſonges* de la nuit ; & les *ſonges* de la nuit produiſent ſouvent encore

les *rêves* du jour. Les soupçons du jaloux, par exemple, seront des *rêves*; & ses *songes* seront des visions.

Ces visionnaires, si communs dans l'Orient, qui voyent dans leurs extases tout ce qu'ils imaginent, sont d'autant plus persuadés de la réalité des objets de leurs visions, qu'ils ont fait leurs *rêves* les yeux ouverts; & qu'ils ne peuvent les confondre avec des *songes*.

Occupez-vous, & vous ferez peu de *rêves*: point d'excès, & vous ferez peu de *songes*.

Du reste, je ne prétends pas insister sur cette différence; je ne propose qu'une conjecture.

* Mais enfin les *rêves* faits en dormant ne different-ils pas des *songes*? Ils en different en ce que les *rêves*, plus vagues, plus étranges, plus incohérens, plus désordonnés, n'ont aucune apparence de raison, & ne laissent guere de trace, parce qu'ils n'ont guere de suite: tandis que les *songes* plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisans, semblent avoir une apparence de raison, & laissent dans le cerveau des traces plus profondes. Avec le sommeil, le *rêve* passe: le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *rêves*, trop décousus & trop extravagans pour être retenus: vous raconterez vos *songes*, assez présens & assez remarquables pour être rapportés. Il semble que le *songe* soit plutôt d'un esprit préoccupé, & le *rêve* d'une imagination exaltée.

Macrobe, *Songe de Scipion*, l. 1, distingue plusieurs especes de *songes*. L'une, produite par les affections présentes du corps & de l'ame, ne signifie rien, & le réveil la dissipe; c'est l'*insom-*

nium des Latins, l'ἐνύπνιον des Grecs, c'est le *rêve*. Une autre, produite par une cause surnaturelle, est douée d'une vertu prophétique, & ces *songes* restent gravés dans la mémoire comme des avis faits pour être expliqués par la divination : ce seroit le *songe* proprement dit, *somnium*, ὕπνος. Selon cette doctrine commune à tous les peuples anciens, le *rêve* ne présente que de vains fantômes; & le *songe* révele des mysteres. Cette différence n'existe sans doute pas dans les choses; mais elle aide à discerner celle des termes.

Il y a eu des *songes* prophétiques; la preuve en est dans l'Histoire de Joseph (*a*), & autres récits

(*a*) Voyez la *Genese*, c. 47. Seroit-ce un *rêve* que de fixer à l'accomplissement des *songes* expliqués par Joseph, sinon la premiere origine de l'Empire Egyptien, du moins une forme nouvelle ou une nouvelle constitution de l'Empire. La sagesse des Egyptiens étoit, certes, alors beaucoup plus avancée que celle de leurs voisins, puisqu'au milieu des peuples pasteurs, ils étoient un peuple agricole, & qu'ils avoient posé la base d'un Empire stable & attaché les premiers liens de la Société civile. Mais il n'est pas moins sensible qu'un Prince qui, avec les fruits seuls de son domaine propre, achete la subsistance d'un peuple pour sept années consécutives, & mêmes des secours à vendre aux étrangers, ne peut-être que le chef d'un petit peuple ; car il n'y a pas de Monarque assez riche pour payer la subsistance d'une grande Nation pendant un an. Ce n'est qu'après avoir sauvé les Egyptiens d'une longue famine, ce n'est qu'après avoir attiré dans ses mains tout ce qui sert à constituer la puissance, ce n'est qu'alors que Pharaon devient Monarque, ou que la Monarchie s'éleve. Alors, dit la Vulgate, le pays est asservi à Pharaon : alors, selon le texte Hébreu & la version Syriaque, les habitans commencent à se rassembler dans des especes de

de l'Ecriture. Il y a des *ſonges* qui s'accompliſſent ; tels que celui d'Alexandre à l'égard de Caſſandre, celui de la Syracuſaine Himere ſur l'élévation de Denis le Tyran, celui de Calpurnie ſur la mort de Céſar (*a*). Mais on ne dira pas que les *rêves* prédiſent ou s'accompliſſent ; ils ne ſont jamais que de fauſſes viſions, des imaginations folles, des idées creuſes.

Le *ſonge* eſt donc plus ſpécieux & impoſant que le *rêve*. Auſſi un *ſonge* formera-t-il le nœud d'une Tragédie ; & le *rêve* fournit à peine à la Comédie un incident : il eſt bizarre & extravagant.

Dans un ſens figuré, nous diſons d'une choſe ridicule ou invraiſemblable que c'eſt un *rêve*, une fable, une chimere : nous diſons d'une choſe fugitive, vaine, illuſoire, d'une choſe qui n'a ni ſolidité ni durée, quoique réelle, que c'eſt un *ſonge*. Nos projets ſont des *rêves*, & la vie eſt un *ſonge*. Tout s'accorde à mettre les *rêves* fort au deſſous des *ſonges*.

---

villes : alors seulement, suivant les Septante, le peuple devient sujet ou esclave : alors, selon tous les textes, il s'établit des impôts ou des droits réguliers.

(*a*) Voyez *Valere Maxime*. Voyez aussi *Cicéron, de Divinatione*.

Réussite, Succès, Issue.

Réussite & *réussir* viennent de l'ancien verbe *ussir*, comme *issue*, suivant la remarque de la Bruyere, d'*issir*, sortir, en italien *uscir*, *exire* en latin : *ussir* & *issir* ont pour racine l'ancien mot *huis*, porte. *Succéder* signifie littéralement *venir après* : le *succès* est ce qui s'ensuit, l'événement, un *cas* qui arrive. Il faut prendre ici le mot *issue* au figuré. *Issue*, comme l'italien *uscita*, marque proprement la *sortie* ; & *réussite*, comme l'italien *riuscita*, l'*issue* d'une affaire, celle qui répond à vos vues, qui aboutit à vos fins.

1°. La *réussite* est le *succès* final & une *issue* prospere. Il y a divers *succès*, divers événemens *successifs* jusqu'à la *réussite* qui est le dernier événement & le *succès décisif*. Il y a de bonnes & de mauvaises *issues*, comme de bons & de mauvais *succès* ; mais la *réussite* est heureuse, selon la valeur propre du mot, c'est un *succès réel*, le vrai *succès*. *Issue* ne désigne en aucune maniere la nature du dénouement : *réussite* la désigne par lui-même, & tant qu'une modification forcée & contraire à l'esprit de la chose, n'en altere pas l'idée propre : *succès*, dans un sens absolu, désigne aussi quelquefois bonne *issue*, mais précairement & non par sa propre vertu, comme le fait *réussite*.

2°. L'*issue* est la fin propre de la chose : l'entreprise a une *issue* ; mais la personne n'en a pas. Le

ſuccès eſt ou le moyen ou la fin des perſonnes & de leurs actions : les perſonnes, leurs efforts, leurs entrepriſes ont également du *ſuccès*, des *ſuccès*, un bon ou un mauvais *ſuccès*. La *réuſſite* eſt la fin des choſes & le but des perſonnes : l'objet de la perſonne eſt la *réuſſite* de l'affaire.

3°. L'*iſſue* eſt le terme relatif & oppoſé à l'entrée ou au commencement ; la voie eſt la communication d'un terme à l'autre. Le *ſuccès* roule ſur les oppoſitions & les réſiſtances à vaincre juſqu'à la fin ; & un *ſuccès* eſt contraire à un autre. La *réuſſite* eſt un reſultat du travail elle eſt naturellement oppoſée à la diſgrace d'échouer.

On ne s'engage pas dans une affaire, ſans en prévoir l'*iſſue* : je vois bien que vous allez ; mais où allez-vous ? Il n'y a point proprement de *ſuccès* là où il n'y a point d'obſtacles à ſurmonter ; entouré d'obſtacles, ſoyez encore content ſi vous avez des *ſuccès* mêlés. On travaille de toutes ſes forces pour la *réuſſite* & à la *réuſſite* ; mais la fortune ſe mêle de tout.

Si vous vous frayez de nouvelles voies, vous vous ouvrirez donc de nouvelles *iſſues*. Si l'audace croît avec les *ſuccès* : de *ſuccès* en *ſuccès* on ſe perd. Si la *réuſſite* d'un projet vous conduit toujours à un autre, vous ne jouirez donc jamais.

L'homme borné ne voit d'*iſſue* à rien, il craint la fin, il n'entrepend pas. Le puſillanime voit toujours devant lui des montagnes ou des abîmes ; il déſeſpere du *ſuccès*, il recule. Le préſomptueux ne veut pas voir à ſes pieds ; il ne doutoit pas de la *réuſſite*, il a échoué.

On n'a pas bonne *iſſue* d'une entrepriſe témé-

taire. Avec les mêmes moyens, on aura des *ſuccès* différens. La conduite eſt une choſe, & *réuſſite* une autre.

4°. *Réuſſite* eſt un terme ſimple & modeſte : il ſe dit à l'égard des affaires, des entrepriſes, des événemens & des *ſuccès* communs, ordinaires, qui n'ont rien d'éclatant ou de bien remarquable : un eſſai de culture, le projet de raccommoder deux amis, un ouvrage ſans prétention, auront de la *réuſſite*, beaucoup, peu de *réuſſite* : par l'uſage, la *réuſſite* eſt ſeulement ou bonne, heureuſe, ou malheureuſe, mauvaiſe. Mais on dit de grands, de brillans *ſuccès*, des *ſuccès* éclatans, glorieux ; il eſt vrai auſſi qu'on a ces *ſuccès* petits, légers, vains, vulgaires, communs : ainſi ce mot, ſuſceptible de toute ſorte de modifications, s'applique à toute ſorte d'objets & de choſes. *Iſſue*, au figuré, ſied bien dans le ſtyle noble : mais il ne déſigne que le *ſuccès* bon ou mauvais ; & il s'employe à l'égard des affaires & des entrepriſes difficiles, compliquées, embarraſſées, périlleuſes, dont il eſt au moins très-mal-aiſé de ſortir, de ſe tirer, de ſortir avec *ſuccès*, de ſe tirer avec honneur.

La vie eſt mille fois plus douce & plus heureuſe par des *réuſſites* ordinaires, que par des *ſuccès* brillans. Si vous prenez la vogue pour le *ſuccès*, les plus grands *ſuccès* ſont aujourd'hui réſervés pour les plus petites choſes. A force de chercher des *ſuccès*, on ſe jette dans de grands embarras, trop heureux à la fin de trouver quelque *iſſue* pour en ſortir !

La prudence domeſtique ne cherche que la *réuſſite*, & s'y tient. Les armes procurent des

ſuccès glorieux, & l'on s'en enivre. Dans un labyrinthe d'affaires, l'on ne trouve point d'*iſſue*, & l'on s'y perd.

L'idée de deſſaler l'eau de la mer & de diſtiller des liqueurs ſans feu & ſans frais, avec la machine pneumatique, a promis par des eſſais une bonne *réuſſite* ; mais l'on ne s'occupera guere d'une choſe ſi ſimple. Les navigations aux Terres Auſtrales ont obtenu les plus mémorables *ſuccès* ; mais il faut attendre les fruits qu'en recueillera l'humanité. Les voyages dans la mer du Nord pour y découvrir un paſſage, n'ont pas eu juſqu'à préſent une bonne *iſſue* ; mais la cupidité ambitieuſe ne permettra pas qu'on s'en dégoûte ſi tôt.

Céſar ſembloit être aſſuré de la *réuſſite* dans les entrepriſes de ſa vie privée, comme s'il étoit né pour être le plus heureux des particuliers. Dans ſa vie publique, les merveilleux *ſuccès* de tout genre qu'il ambitionna, il les eut, en maître de la fortune & du monde. Mais quelle fut enfin l'*iſſue* de tous ſes projets ? il mourut en tyran.

Bouhours obſerve qu'on ne diroit point que la conjuration des Eſpagnols contre la République de Veniſe, eut une mauvaiſe *réuſſite* : en effet, elle eut un mauvais *ſuccès*. On ſait quelle en fut l'*iſſue* pour les conjurés mûs par une Puiſſance étrangere.

Le même Grammairien aſſure que *réuſſite*, mot aſſez nouveau de ſon temps, ne ſe diſoit que des ouvrages d'eſprit, & qu'il auroit été mal appliqué à des ouvrages graves comme la Tragédie : il auroit plutôt dit, à l'exemple d'un autre Maître de la langue, qu'Andromaque avoit

a un fort grand *succès*, & que les Plaideurs voient une *bonne réussite*. Mais l'usage de ce dernier mot s'est étendu; & nous ne restreignons pas de même celui de *succès*. Une Comédie a, comme une Tragédie, un *grand succès*, un succès brillant; ainsi de toute sorte d'ouvrages: il y a aussi de petits *succès*, & les affaires ordinaires ont une *réussite*. Ce qui gâte presque toutes les *affaires*, dit Montesquieu, c'est ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la *réussite principale*, cherchent encore de certains *petits succès particuliers* qui flattent leur amour-propre & les rendent contens d'eux.

Richissime, *Très-riche.*

TRANSCRIVONS d'abord la remarque de Bouhours sur *habilissime*, *grandissime*, *bellissime*, *rarissime*.

» Ces superlatifs se disent dans le discours » familier, & les gens de la Cour en usent » souvent. Quand on leur demande si un homme » est *habile*, ils répondent *habilissime*. On dit, » il a fait une *grandissime* fortune; elle est belle, » *bellissime*; ce livre est rare, *rarissime*. Tout » cela ne s'écrit point, & ne se dit point en pu- » blic; & il n'y a guere d'apparence que ces » superlatifs, qui sont contre le génie de notre » langue, entrent jamais dans les livres; c'est » bien assez pour eux d'être soufferts dans la » conversation. Les Italiens & les Espagnols ont

» en cela de grands avantages sur nous ; si c'en
» est un d'être riche en superlatifs, & d'avoir la
» liberté de s'en servir quand on veut. Leurs
» langues sont pleines de ces termes propres à
» exagérer les choses ; & leurs livres en sont
» remplis : mais ce qui doit nous consoler, c'est
» qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous,
» & qu'ils sont contraints de dire *più dotto*,
» *mas doto*, comme nous disons *plus docte* :
» car s'ils ont *megliore*, *peggiore*, *maggiore*,
» *minore*, *mejor*, *mayor*, nous avons aussi
» *meilleur*, *pire*, *majeur*, *mineur*. A la vérité,
» ces deux derniers mots ne sont point des
» termes de comparaison pour exprimer plus
» grand, plus petit ; & il faut avouer de bonne
» foi que les Français doivent le céder aux
» Italiens & aux Espagnols : mais les Hébreux
» leur cedent aussi ; & ils sont même, de ce
» côté-là, plus pauvres que nous, n'ayant ni
» comparatifs ni superlatifs : ce qui me fait croire
» que ce ne sont pas là les véritables beautés
» d'une langue ; & que le François peut en
» manquer sans cesser d'être la plus belle langue
» du monde «.

L'Auteur, après avoir ainsi fait tous ses efforts pour ne pas avouer à ses Lecteurs ce qu'il s'avoue tout bas à lui-même, ajoute : » J'ai dit
» qu'*habilissime*, *grandissime*, &c. ne s'écrivent
» point ; cela s'entend dans un ouvrage sérieux :
» car, dans une lettre familiere & enjouée,
» ou dans quelque autre piece de ce caractere,
» on pourroit se servir d'*habilissime*, comme
» M. de Balzac s'est servi de *circonspectissime*
» en écrivant à M. Chapelain : *La sagesse est le*

» *caractere de tous vos écrits ; vous êtes* cir-
» conspectissime *dans toutes les actions de votre*
» *vie* «.

Certes un pareil langage ne seroit plus supportable. Cependant, des tentatives qu'on a faites pour l'introduire, il ne nous est resté qu'un petit nombre de ces superlatifs latins de nouvelle création, tels que *grandissime*, *excellentissime*, *richissime*, &c., soufferts à peine dans une conversation libre. Cette adoption étoit néanmoins favorisée par ces formules de qualifications consacrées dans la langue ; *éminentissime*, *sérénissime*, *illustrissime*, *révérendissime*, &c. Ces titres, par là même qu'ils sont des titres de respect & d'honneur, désignent, sinon le plus haut degré, du moins un des plus haut degrès de la qualification. *Très* n'équivaut point au superlatif latin *imus* : ce superlatif indique non-seulement ce qui est *très*-élevé, mais encore ce qu'il y a de *plus* élevé : il n'a donc pu être adopté dans notre langue que pour ajouter quelque chose à l'idée du mot *très*, si ce n'est le plus haut degré où l'on puisse aller, du moins un des plus hauts entre les degrés *tres*-élevés.

Ainsi, quand nous disons *richissime*, *grandissime*, &c., nous voulons dire, plus que *très-riche*, *très-grand*, ou le dire avec le plus d'énergie ; car nous le disons avec affectation, avec emphase, avec une singularité d'expression qui semble vouloir marquer de la maniere la plus frappante la singularité même de la chose. Vous dites avec plus ou moins de simplicité qu'un homme est *très-riche* : en disant qu'il est *richissime*, vous appuyez avec plus ou moins de

force. Une *grandissime* fortune vous paroît plus que *très-grande*, infiniment grande. Par ces superlatifs, vous renchérissez avec force & même avec une sorte de grace sur le positif ou l'adjectif simple. Vous me faites un *grand*, un *grandissime* plaisir : un mets est *excellent*, *excellentissime* : un Banquier est *riche*, *richissime*. Nous disons substantivement *richard*, pour désigner une très-grande *richesse*, même une sorte d'excès, & en parlant familiérement des gens d'une condition ordinaire qui ont une fortune extraordinaire.

Issimus est le superlatif latin, composé du mot *is*, qui est, celui qui est, & de *im*, à fond, jusqu'au fond, dans toute la profondeur, la hauteur, l'étendue de la chose; *imus*, le plus profond; *imò*, entiérement, par-dessus tout. Nous avons la terminaison *ime*, *ême*, dans des adjectifs simples & dans le sens du superlatif; & la plupart de ces adjectifs ou excluent tout degré de comparaison, ou marquent du moins un très-haut degré sans aucun modificatif; comme on le voit dans les mots *extrême*, *infime*, *intime*, *sublime*, *suprême*, &c. *Suprême*, *infime*, &c., n'ont point de comparatif : ceux qui en ont, supposent du moins une très-grande étendue. On ne s'apperçoit pas que *sublime* ait cette valeur par le mot *im*; parce qu'on le dérive de *limen*, seuil, haut de la porte, quoiqu'il soit plus naturel de le tirer de *limes*, limite : mais c'est toujours la même idée, celle d'atteindre à la limite, au bout, au haut, à l'extrémité de la chose; car la lettre *L* marque l'élévation & le mot *im*, le dernier degré d'élévation

ou d'étendue. de là *lim*, limite, borne, extrémité de l'étendue. La même idée se retrouve jusque dans *magnanime*, formé de *magnus animus*; car *im*, dans *an-im-us*, a le même sens.

Ridicule, Risible.

Ridicule, qui doit exciter la risée, qui l'excite : *risible*, qui est propre à exciter le rire qui l'excite. La *risée* est un *rire* éclatant, long, méprisant & moqueur. On rit de ce qui est *risible*; on se rit de ce qui est *ridicule*. *Risible* se prend en bonne & en mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus*. Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées; & celle-là sont *risibles* & *ridicules* : il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet ou leur fin; celles-là sont *risibles* & non *ridicules*.

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la maniere dont il est & celle dont il doit être, selon le modele donné, la regle, les bienséances, les convenances. Un objet est *risible* par quelque chose de plaisant & de piquant, qui vous cause une surprise & une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs & indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendroit *ridicule*; ce travers est au moins un commencement de folie. Une singularité comique vous rendra

risible : cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit la Bruyere, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité de *ridicule* : mais le fou qui me fait rire par un excès de singularité, lui dispute la prééminence. Il est vrai qu'on ne peut pas regarder en face un sot avéré sans lui trouver quelque chose de *risible* au moins, & sans savoir quoi.

Don Quichotte est un personnage très-*ridicule*; & l'on ne dira pas qu'il soit sot. Sancho Pança parle toujours bon sens, & toujours d'une maniere *risible*.

Un homme sage, c'est souvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule*. Un discours sensé, ce sera très-souvent celui que les sots trouveront fort *risible*.

Il nous arrive quelquefois des choses *risibles*; & nous en faisons d'assez *ridicules*, chacun à notre tour.

Un Magistrat à talons rouge vous paroîtra *ridicule*; & la figure de celui qui l'admire, très-*risible*.

Si vous racontez des choses *ridicules*, que ce soit d'une maniere *risible*.

Hier, vous trouviez cette mode *ridicule*; vous la prenez aujourd'hui : ce n'est point par une inconséquence *risible*; mais le goût se perfectionne d'un jour à l'autre, n'est-ce pas?

Il n'y a qu'à rire des choses *risibles*, & à laisser rire de ce que vous n'êtes pas a la mode. Le mal est que, *ridicule* parce que vous n'êtes

pas

pas fou comme les autres, vous le serez par vos vertus même avec des fous corrompus ; & que le plus dangereux des *ridicules* n'est pas celui que vous avez, mais celui qu'on vous donne.

* *Risible*, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule*. La chose *risible* peut faire rire ; la chose *ridicule* le fait. On rit aussi de la chose *risible* ; c'est un plaisir : mais il faut qu'on rie de la chose *ridicule*, tout le monde en rit, on en rit avec éclat, & on en rit encore : c'est une joie !

Roc, Roche, Rocher.

La lettre *R* marque également l'élévation & la rudesse : *oc*, *och*, mot celte & primitif, marque la hauteur, l'éminence, la grandeur (en allemand *hoch*, &c.). De là, *roc* qui, chez les Orientaux, signifie tour, forteresse ; & chez les Celtes, ce qui est élevé, tant au moral qu'au physique. Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre, & ordinairement élevée au-dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de la *roche* & du *rocher*.

La *roche* est un *roc* isolé d'une grosseur & d'une grandeur considérable, comme aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher*. *Che* & *que* forment la même terminaison, ainsi que le latin, l'espagnol, l'italien *ca*. On a dit *roque*,

comme le dit encore le languedocien, & ensuite *roche*; *cloque*, & ensuite *cloche*, &c. Le mot *que*, la lettre Q désigne la force, la capacité, ainsi que l'action de couper, de séparer. La premiere de ces idées se retrouve dans nos mots *caboche*, grosse & forte tête; *cloche*, gros instrument très-bruyant; *coche*, grosse & grande voiture, &c. L'idée de rompre, couper, fracasser, se retrouve sur-tout dans le *rox* des Grecs, *roc* ou *roche*. La *roche* & la *roque* ont donné leur nom à un grand nombre de villages & de villes auxquelles elles ont même quelquefois fourni l'emplacement; preuve de leur volume ou de leur étendue. La *roche* est donc une grande masse particuliere, isolée, coupée: mais c'est aussi la pierre détachée du *roc*; & c'est ainsi que l'Architecture appelle les morceaux de *roc*, avant qu'ils soient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homere lancent des *roches*, & non pas des *rochers*, comme il arrive aux Traducteurs de le dire. On dira donc que Sisiphe roule sans cesse une *roche* dans l'enfer, & non un *rocher*, comme on le dit toujours: mais sa *roche* roule du haut du *rocher*. Permis aux Titans qui vont escalader le Ciel, de déraciner les *rochers* & d'entasser les montagnes.

Si c'est la masse sur-tout que l'on considere dans la *roche*, c'est l'élévation & l'escarpement que l'on envisage dans le *rocher*. Selon la valeur de la terminaison *er*, le *rocher* est un *roc* très-élevé, très-haut, très-escarpé, scabreux, roide, hérissé de pointes & terminé en pointe. On monte sur une *roche*; on grimpe sur un *rocher*. La *roche* est quelquefois plate; mais le *rocher*

pointu. Ariadne & Prométhée sont transportés sur la pointe d'un *rocher*. On bâtit une ville sur une *roche*, & une forteresse sur un *rocher*. Le *rocher* est même quelquefois inaccessible. Le *rocher* a l'air d'une masse toute rompue & fracassée : c'est proprement le *rupes* (masse rompue) des Latins.

* *Roc* désigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matiere dont il est formé : cette pierre est très - dure ; il est difficile de tailler dans le *roc* vif. Aussi le *roc* est-il ferme & inébranlable : on est *ferme comme un roc*. Ne négligeons pas les idées secondaires ou accessoires.

J'ai dit que la *roche* étoit quelquefois la pierre détachée : mais ce mot exprime souvent de grandes masses de pierre de différentes qualités, ou même de matieres très-différentes. Il y a des *roches molles* comme des *roches dures*. On voit à Huelgouet en Bretagne des *roches de granit*, dont la principale (la plus grande que l'on connoisse) a trente pieds de hauteur & plus du double de largeur. Les *roches* sont aussi regardées comme des sources, des réservoirs, des mines, des laboratoires dans lesquels la Nature forme différentes sortes de productions utiles & curieuses : *eau de roche*, *cristale de roche*, &c.

L'idée de force est particuliérement dominante dans le *rocher*. C'est un écueil, on se brise contre un *rocher*. Le *rocher* est inébranlable ; & un cœur de *rocher* est insensible. le *rocher* se prend aussi pour un asile, une défense, un rempart ; on s'y retire, on s'y retranche, on

s'y fortifie. Le Seigneur eſt mon *rocher* & ma force, diſoient les anciens Traducteurs des Pſeaumes.

☞ *Roche* préſente l'idée de maſſe d'élévation & d'étendue, mais ſans aſpérités inſurmontables. C'eſt, pour-ainſi-dire, la baſe ſur laquelle s'elevent ces blocs inacceſſibles, ardus & dépouillés de verdure; le *roc*.

Celui-ci compoſé d'un ſon dur & bref eſt en quelque ſorte l'ellypſe de *roche*. Il préſente l'idée d'un corps dur & iſolé. Nous ne lui ſuppoſons qu'une certaine étendue. L'imagination, l'œil le ſaiſit, l'embraſſe & le deſſine.

Roc eſt rarement employé au pluriel, il perdroit alors ſon iſolement & les *rochers* prendroient ſa place. On dit: toucher au *roc*, lorſqu'on fouille, mais c'eſt une expreſſion particuliere qui annonce la préſence d'un corps dur, parce que la dureté eſt ſon eſſence.

Rocher eſt en quelque ſorte le pluriel de *roc*, ce ſont des maſſes entaſſées, immenſes, ardues, dont l'œil ne ſaiſit pas l'enſemble; elles préſentent de grands tableaux. Nous diſons les *rochers* des Pyrennées & des Alpes. *Roche* ne peindroit pas l'élévation, l'immenſité; *roc* ne déſigneroit qu'une portion iſolée.

On dit un banc de *roche*, un banc de *rocher* pour exprimer la continuité, l'étendue des écueils, mais on ne dit pas banc de *roc*. S'il eſt iſolé, il a ſon expreſſion particuliere, c'eſt un reſcif.

On s'adoſſe au *rocher*, au *roc*, mais dans ce

cas on cherche moins à désigner ces masses, que la position que l'on prend, pour bâtir ou s'établir.

Rogue, Arrogant, Fier, Dédaigneux.

Roc, élévation, hauteur escarpée : en celte *rac*, *reg*, *rog*, sur, dessus, par-dessus : en theut. *ragen*, prédominer, avoir la grande supériorité. De là *rogue* & *arrogant*, employés figurément pour qualifier l'homme haut & roide qui affecte la supériorité, qui a de la morgue, & qui prétend imposer aux autres, ou même *s'arroger* hardiment ce qui ne lui appartient pas.

Fer, élevé, fort, puissant. De là le latin *ferus* & notre mot *fier*. L'homme *fier* est haut & ferme dans sa hauteur. Ce terme se prend quelquefois en bonne part; ce qui doit nécessairement adoucir son acception naturelle qui présente un mauvais sens. Comme synonyme de *rogue*, *arrogant*, & *dédaigneux*, il ne peut exprimer qu'un vice ou un défaut.

Dom, en celte, élévation, domination; en grec, *dun*, *dyn*, élévation, force, puissance; *din*, *dign*, en latin, éminence, dignité. *Digne* signifie qui mérite d'être distingué; *daigner*, juger digne, élever jusqu'à soi; *dédaigner*, juger indigne de soi, regarder au-dessous de soi, marquer un grand mépris.

Vous reconnoissez donc l'homme *rogue*, à sa

hauteur, à sa roideur, à sa morgue; l'*arrogant*, à sa morgue, à ses manieres hautaines, à ses prétentions hardies; le *fier*, à sa hauteur, à sa confiance dans ses forces, au cas qu'il fait de lui; le *dédaigneux*, à sa hauteur, à son affectation de dignité, au grand mépris qu'il témoigne pour les autres.

Le *rogue* affecte dans son air la supériorité. L'*arrogant* affecte dans ses manieres & ses entreprises la domination. Le fier affecte dans ses habitudes une orgueilleuse indépendance. Le *dédaigneux* affecte dans l'accent de toute sa personne une opinion injurieuse des autres.

Le *rogue* laisse tomber sur vous ses regards. L'*arrogant* lance sur vous des regards impérieux, si je puis ainsi parler. Le *fier* ne daigne pas tourner vers vous ses regards. Le *dédaigneux* promene tout autour de lui des regards insolens.

Voyez cet homme étonné & enorgueilli de son élévation, comme il est *rogue!* Voyez celui-là devenu présomptueux & hautain par ses succès, comme il est *arrogant!* Voyez celui-ci qui prend sa fortune pour son mérite, comme il est *fier!* Voyez cet autre qui croiroit n'être rien s'il vous comptoit pour quelque chose, comme il est *dédaigneux!* Consolez-vous, mes amis: considérez les tous, comme ils sont sots!

Convenez avec moi que cette mine *rogue* fait rire; que ces airs *arrogans* font hausser les épaules; que cette contenance *fiere* fait fuir tout le monde; que cet air *dédaigneux* fait pitié: que voulez vous de plus? tout se paye.

Si cet homme *rogue* croit paroître à mes yeux

plus grand & plus imposant qui ne l'est en effet, il se trompe fort. Si cet *arrogant* croit que je lui rendrai plus que je ne lui dois, il se trompe grossiérement. Si cet homme *fier* s'imagine que j'ai plus d'envie de me familiariser avec lui ; qu'il n'en montre de se familiariser avec moi, il se trompe lourdement. Si cet homme *dédaigneux* se flatte que je n'userai pas du droit qu'il me donne de le dédaigner, il se trompe du tout au tout.

Roi, Monarque, Prince, Potentat, Empereur.

Roi, qui régit, qui dirige, qui guide ; en lat. *Rex* ; en celte, *Reg*, *Rey* ; en scythique, *Reiks* ; en punique, *Resch* ; en oriental, *Rhæ*, Pasteur, Conducteur, Chef. Le caractere O désigne la lumiere ; R, l'élévation ; *or*, *ro*, lumiere élevée, flambeau élevé pour éclairer ; *or*, soleil ; *ro*, rayon, guide, *Roi*.

Monarque est le grec μόναρχος, composé de *mon* seul, & d'*arke*, Gouvernement, Magistrature : c'est le gouvernement d'un seul. La racine *arch* signifie proprement principe, antiquité : les *Anciens* furent les premiers Magistrats.

Prince, qui est le premier en tête, le chef. *Pre*, *pri*, premier, devant ; *cap*, *cep*, tête, chef ; d'où le latin *Princeps*, Prince.

Potentat, qui a une grande puissance, qui a

le pouvoir sur un pays étendu. *Po*, *pot* signifie étendu, vaste, puissant, le celte *po*, *pew*, pays, contrée. Le *Potentat* a la force & l'autorité sur une grande contrée.

Empereur, qui commande, qui se fait obéir. Ce mot tire son origine de l'oriental *Emir*, Prince; *amar*, commander, prescrire. Les Latins ont dit *imper*, *imperator*. Ce nom ne désignoit chez eux qu'un Chef militaire, un Général. Les *Empereurs* Romains furent beaucoup mieux nommés qu'on ne le pensoit; car leur gouvernement fut en effet purement militaire.

Le mot *Roi* désigne la fonction ou l'office: cet office est de diriger, de conduire. *Monarque* désigne le genre de gouvernement: ce genre est la Monarchie, le gouvernement d'un seul. *Potentat* désigne la puissance: cette puissance est la réunion des forces d'un grand Etat. *Prince* désigne le rang: ce rang est le premier ou celui de Chef. *Empereur* désigne la charge ou l'autorité: cette autorité est le droit de commander.

Un *Roi* n'est point *Monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés: il y avoit deux *Rois* à Lacédémone, & son gouvernement n'étoit point *monarchique*. Un *Monarque* n'est guere appellé, dans le style vulgaire, un *Potentat*, s'il n'a une grande puissance relative: avant Philippe, les *Monarques* Macédoniens étoient de petits *Princes*, & ceux de Perse étoient des *Potentats*. Le Chef perpétuel d'un petit peuple est *Prince* tout comme un grand *Potentat*: le peuple est le *Prince* dans la Démocratie, comme l'est dans une Monarchie le *Roi*; car il y a par-tout un Chef, une

Souveraineté. L'*Empereur* eſt un grand *Potentat* par ſa vaſte domination, ou un grand *Prince* par ſa vaſte ſuprématie : il aura une grande puiſſance, s'il eſt *Monarque* ; il n'aura qu'une grande dignité, s'il n'eſt que le Chef d'une grande confédération de *Princes* & de *Rois*. On appelle *Empire* un Etat vaſte dans lequel ſont réunis ou raſſemblés divers peuples : tel étoit l'*Empire Romain*.

Roi, *Prince*, *Empereur*, ſont des titres de dignités affectés à différens Chefs. *Monarque* & *Potentat* ne ſont que des qualifications tirées du gouvernement & de la puiſſance. On dit *le Roi de France* ; & ce *Roi* eſt un *Monarque* & un *Potentat*. On dit l'*Empereur d'Allemagne* ; & cet *Empereur* n'eſt réellement en cette qualité ni *Potentat* ni *Monarque* ; tandis que l'*Empereur des Turcs* ou *de Conſtantinople* eſt un *Potentat* & même un deſpote. On eſt *Prince* d'une province, d'un canton qualifié de *Principauté* : ainſi les Etats d'un *Roi* s'appellent *Royaume*, & ceux d'un *Empereur Empire*. Le titre d'*Empereur* eſt regardé comme plus illuſtre que celui de *Roi*, mais ſans donner par lui-même une prééminence ſur les *Rois* indépendans. Quelquefois les *Rois* de France, quand ils faiſoient leurs enfans *Rois*, ont pris la qualité d'*Empereurs* : cette qualité leur eſt même donnée par d'autres Puiſſances, telle que la Porte. *Prince* n'eſt quelquefois qu'un titre d'honneur ſans autorité, comme le fut jadis le nom de *Roi* : les enfans de nos premiers *Rois* s'appelloient *Rois* ; ils ne ſont plus que *Princes* : ce titre, ſelon la valeur du mot, convient aſſez aux *premiers* ſujets d'un Royaume.

Obfervons les variations des mots; mais remontons toujours à leur fource.

De la valeur naturelle des termes, il réfulte que le devoir propre & particulier des *Rois* eft d'inftruire; car c'eft la lumiere qui guide, qui éclaire, & les *Rois* font la lumiere des peuples. Il en réfulte que le droit diftinctif des *Monarques* eft de gouverner : or rien ne fe gouverne que par des Loix; & ce droit ne peut être que celui de faire régner les Loix. Il en refulte que le partage des *Potentats* eft une grande force : mais ils n'ont que la force propre & néceffaire à la confervation d'un grand Etat, & avec une puiffance qui décroît à mefure que l'Etat s'agrandit davantage; elle fe perd enfin dans l'éloignement. Il en réfulte que la prérogative des *Princes* eft d'être les chefs ou les premiers de l'Etat; Chefs, ils ne font qu'un corps avec les membres, & ils en fuivent le fort : les premiers, ils vont avant les autres, & ils vont au même but. Il en réfulteroit que la charge de l'*Empereur* proprement dit feroit de commander; & cette charge eft celle de la fcience & de la vertu.

Roide, Rigide, Rigoureux.

Au figuré, ces épithetes attribuent aux perfonnes un mélange de févérité, de fermeté, de dureté, de rudeffe. *Sévere* fignifie qui a l'air grave & trifte, qui n'a point de douceur, d'agrément, de foupleffe : *ferme*, qui fe maintient

dans le même état, qui résiste à la force, qui persiste constamment dans sa direction : *dur*, qui ne cede point à la pression, qui ne s'amollit pas, dont les parties conservent leur adhérence & leur direction : *rude*, qui est grossier & raboteux, qui blesse ou gratte au toucher, qui fait une impression désagréable. J'ai dit que la lettre *R* marque la rudesse, la dureté, l'âpreté, la *roideur*.

Roide, qui est fortement tendu, qui tend avec force dans sa direction : ainsi une montagne escarpée est *roide*; un fleuve coule avec *roideur* ou *rapidité*; on se *roidit* en se tendant avec force. Le celte *red* signifie proprement *rapide* : mais le bas-breton *redt* veut dire *roide*, inflexible, qui ne plie pas, qui est tendu avec tant de force qu'on ne le fait pas aisément fléchir. Telle est l'idée distinctive de ce terme. Les Latins disoient *rigor* pour exprimer l'idée de *roideur*, mais particuliérement la *roideur* & la *dureté* causée par le froid. Leur mot *rigiditas* désigne sur-tout la dureté ou plutôt l'endurcissement. La *roideur* est une forte tension ; elle suppose de la dureté : mais la dureté caractérise proprement la *rigidité*. Un bras tendu a de la *roideur*; & une barre de fer, de la *rigidité*. Le mot *rigueur* annonce de la dureté, mais en outre une rudesse, une action qui blesse, quelque chose de fâcheux : c'est ainsi qu'une saison est *rigoureuse*. Au moral, ce terme répond bien à notre mot *ric*, *ric-à-ric*, strictement, sans rien passer, sans se rien céder, à la *rigueur*, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ainsi une personne *roide* ne plie pas; elle

résiste sans foiblir; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas; elle ne sait point mollir; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas; elle pousse toujours sa pointe; elle est d'une sévérité impitoyable. Je parle au figuré.

On a le caractere, l'esprit *roide*. On a des principes, des mœurs *rigides*. On a la conduite, l'empire *rigoureux*.

En général, la *roideur* est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni jointure, ni liant, ni ménagemens, ni égards; qu'on ne sait ni rien céder, ni revenir sur ses pas; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La *rigidité & la roideur* d'une vertu ou d'une rectitude d'ame, qui, invariablement attachée aux regles les plus séveres, ne nous paroît quelquefois un défaut qu'à raison de notre foiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance, qu'elle condamne sans adoucissement & sans retour à subir toute la dureté de la loi la plus dure. La *rigueur* est une *roideur* de jugement & de volonté, qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller; qu'on prend toujours, dans la fonction, sans aucun égard, le sens le plus strict & les peines les plus rudes; qu'on ne donne aucun accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence dans l'exercice de la Justice.

Une censure *roide* choque les esprits : une vertu *rigide* les étonne : une justice *rigoureuse* les effraye.

Une discipline trop *roide* contraint & n'obtient rien une morale trop *rigide* effarouche ou désespere : les lois trop *rigoureuses*, si elles ne sou-

levent, abrutissent. Eh! souvenons-nous donc qu'il n'y a rien de bon, rien d'efficace, rien de salutaire, rien de solide, que ce qui se fait tout-à-la-fois aimer & respecter.

L'indiscipline oblige à la *roideur;* le relâchement, à la *rigidité;* le débordement, à la *rigueur.*

Il faut se tenir ferme plutôt que *roide.* Plus on est *rigide* pour soi, plus on apprend à être indulgent pour autrui. Un Juge doit être bien juste, s'il veut avoir quelque droit à être *rigoureux.*

Un Instituteur bien *roide* dresse des animaux; mais il s'agit de former la raison & le cœur de l'homme. Un Casuiste *rigide* montre la perfection, chose excellente; mais il s'agit d'y conduire. Un Juge *rigoureux* est toujours pour la rigueur de la loi; mais il s'agit d'être pour la justice, qui applique la loi selon les actions.

* J'observerai en passant, que la finale *ide*, *ade*, *de*, commune à beaucoup d'adjectifs, indique ordinairement la possession, l'avoir: *ide*, celui qui a; *rigide*, celui qui a une sorte de roideur ou de rigueur, *humide*, qui a de l'humeur; *rapide*, qui a un mouvement violent; *stupide*, qui a un certain genre d'étonnement; *timide*, qui a de la crainte; *intrépide*, qui n'a point de peur; *perfide*, qui n'a point de foi; *insipide*, qui n'a point de saveur, ou a qui un manque de saveur; *lucide*, qui a de la clarté, de la transparence, &c.; & de même, *malade*, qui a quelque mal; *maussade*, qui a de mauvaises manieres, &c. Je ne sais si la terminaison *ide*,

idus en latin, vient du mot *id*, ceci, ce qu'on montre; ce qu'on tient; ou de *id*, main; ou de *d*, doigt, ce qui tient, ce qui saisit, ce qui montre. Il vaut mieux observer comment de ces adjectifs qui supposent des substantifs, il se forme des substantifs nouveaux qui présentent des idées nouvelles. Ainsi, de *mal*, on a fait *malade*, & de *malade*, *maladie* : la *maladie* est l'état de *malade*, de celui qui a du *mal*. Ainsi de *rig*, *rigueur*, *roideur*, on a fait *rigide*; & de *rigide*, *rigidité* : la *rigidité* est la qualité de l'homme *rigide*, ou qui a de la *rigueur* dans l'esprit. Les mots *mal*, *rigueur*, *humeur*, *stupeur*, &c., expriment donc l'idée premiere & abstraite de la chose; tandis que les dérivés *maladie*, *rigidité*, *humidité*, *stupidité*, &c., marquent expressément l'état ou la qualité propre du sujet qui a cette chose, du *mal*, de la *rigueur*, de l'*humeur*, de la *stupeur*. Cette observation mérite une attention particuliere : avec cette clef, vous avez le secret d'une foule prodigieuse de substantifs qui ne semblent différer les uns des autres que par la maniere de les écrire, & qui ne seront plus même alors regardés comme synonymes.

J'espere qu'on n'opposera point à cette regle les idées accessoires qui, dans les révolutions de la Langue abandonnée à la routine & au caprice, auront altéré le sens propre des mots simples & de leurs dérivés.

Rondeur, Rotondité.

VOILA le cas d'appliquer la regle que je viens de donner; car le mot *rotondité* eſt formé de l'adjectif latin *rotundus*, qui a la *rondeur*, une figure *ronde*. *Rondeur* exprime l'idée abſtraite d'une figure *ronde*; & la *rotondité* eſt la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps *rond*.

Il ne faut donc pas écouter des Vocabuliſtes tranchans, qui vous diront que *rotondité* eſt un mauvais mot. Ce mot eſt formé ſelon l'analogie de la Langue, & diſtingué du mot ſimple par une nuance particuliere. L'Académie en avoit mieux jugé, en ſe bornant à obſerver qu'il n'étoit d'uſage que dans le genre dogmatique : mais il a auſſi place dans le genre plaiſant. Le Valet du *Joueur* dit :

J'aurois un bon carrosse à ressorts bien lians;
De ma *rotondité* j'emplirois le dedans.

Ainſi, tandis que *rondeur* ne déſigne que la figure, *rotondité* ſert encore à déſigner la groſſeur, l'ampleur, la capacité de tel corps rond. Obſervez qu'une roue & une boule ſont *rondes*, mais qu'elles different dans leur *rondeur* : la roue eſt plate, la boule eſt ronde en tous ſens; or, c'eſt ce qui ſera fort bien diſtingué par le mot *rotondité*, déjà employé à déſigner la groſſeur dans la *rondeur*. Voilà une de ces idées acceſſoires dont j'ai parlé à l'article précédent.

On dira la *rondeur* & la *rotondité* de la terre, avec l'Académie; la *rondeur* pour désigner sa figure, la *rotondité* pour désigner sa capacité ou l'espace renfermé dans sa *rondeur*, en différens sens. A la vérité j'aimerois mieux dire la *sphéricité de la terre*, & réserver le mot de *rotondité* pour les objets communs.

Et ce n'est point une supposition gratuite que ce sens particulier attribué au mot *rotondité* : vous le retrouvez dans celui de *rotonde*, bâtiment *rond* qui renferme un assez grand espace dans sa capacité, ou qui a un assez gros volume. Je pourrois même observer que le mot *ond*, *und*, désigne l'abondance, la force, la grandeur.

La lettre *R* a, parmi ses propriétés, celle de désigner le *roulement*, le mouvement d'une *roue*, ce qui va en *rond*. De là le celte *rhod*, en latin *rota*, en français *roue*. De là notre mot *rond* & le *rotundus* des Latins.

Rôt, *Rôti*.

Le *rôt* est le service des mêts *rôtis* : le *rôti* est la viande *rôtie*. *Rost*, en celte *rhost*, en allemand *rosten*, en italien *arrostire*, en français *rôtir*, signifient faire cuire devant le feu, à la broche, sur le gril, &c. *Rost* vient de la racine *ro*, rouge. La viande se dore, prend une couleur rougeâtre en *rôtissant*.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, &c., cuits à la broche, sont du *rôti* : les

les differens plats de cette espece composent le *rôt*; les grosses pieces, le gros *rôt*; & les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt*; & vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les *entrées* : le *rôti* est autrement préparé que le *bouilli*. Il y a un *rôt* en maigre comme en gras : mais la viande *rôtie* est seule du *rôti*.

Nos bons aïeux ne connoissoient guere que le *pot* & le *rôt*, ou les deux services du *bouilli* & du *rôti* : ainsi l'on disoit, & nous le répétons encore : tel homme est *à pot & à rôt* dans cette maison, quand il est très familier. Jusque dans le seizieme siecle, on ne vit, en viande, sur les tables & même aux repas d'appareil, que du bouilli & du *rôti*, avec quelques sauces à part; le gibier fut long-temps reservé pour les grands jours. La magnificence des festins consistoit surtout dans la somptuosité du *rôt*, comme aujourd'hui aux noces de village : on y servoit des sangliers & des bœufs entiers & remplis d'autres animaux (*a*).

(*a*) » Des viandes bouillies ou rôties, assaisonnées » avec beaucoup de sel, d'herbes aromatiques, d'aulx » & d'oignons ; des poissons préparés dans le même » goût, quelques légumes farineux, très-peu de racines & de légumes herbacés, des fruits, du lait, » du beurre & du fromage, du pain levé ou sans le» vain, des gâteaux pétris au miel, au lait & au » beurre ; tels étoient les alimens ordinaires des Fran» çais. La rareté du vin en réduisoit la plupart à » boire de l'eau pure ou mêlangée du suc de quel» ques fruits : l'eau-de-vie leur étoit à peine connue, » & l'on ignoroit presque jusqu'au nom des liqueurs.

Aujourd'hui la cuiſine françaiſe, la plus habile, la plus agaçante, la plus mortelle de l'Europe, a trouvé l'art de nous faire amplement dîner avec les entrées. Le ſervice du *rôt* eſt preſque entiérement retranché : dans les repas ordinaires, il y a ſeulement quelques plats de *rôti*, mêlés avec l'entremets. On mange peu de *rôti ;* On mange un peu d'entremets pour boire. Au deſſert, l'on boit ou l'on fait ſemblant de boire.

Tant qu'on voudra manger, on ne laiſſera pas les entrées pour le *rôt* : quand on voudra vivre, on en reviendra au bouilli & au *rôti*.

Ruſtaud, Ruſtre.

GENS fort *ruſtiques*, qui ont toute la ruſticité ou toute la groſſiéreté & la rudeſſe des gens de la campagne : de *rus*, campagne. Les deux finales *aud* & *tre* marquent également la grandeur, la plénitude du défaut, l'excès de groſſiéreté.

Ruſtaud ne s'applique qu'aux gens de la campagne ou du peuple qui ont conſervé tout l'air & les manieres de leur état, ſans aucune édu-

---

» La frugalité étoit un devoir impoſé par la néceſſité, » & la somptuoſité des repas ne conſiſta long-temps » que dans l'abondance des mets «. *Mémoire* de M. Maret, Secrétaire de l'Académie de Dijon, concernant *l'influence que les mœurs des Français ont sur leur santé :* Ouvrage couronné par l'Académie d'Amiens en 1771.

cation. *Ruſtre* s'applique même aux gens qui, ayant reçu de l'éducation & ayant vécu dans un monde bien élevé, ont néanmoins des manieres ſemblables à celles du payſan ou de la populace qui a manqué totalement de culture. Le manant eſt *ruſtaud* ou *ruſtre* : le bourgeois ou autre eſt *ruſtre* & non *ruſtaud.*

Ainſi c'eſt faute d'éducation, faute d'uſage qu'on eſt *ruſtaud* : c'eſt par humeur, par rudeſſe de caractere qu'on eſt *ruſtre.* Un gros franc payſan a l'air *ruſtaud*, la mine *ruſtaude* : un homme farouche & bourru a l'air *ruſtre*, la mine *ruſtre.*

Le *ruſtaud* ne ſe gêne point ; il eſt hardiment cè qu'il eſt : le *ruſtre* ne ménage rien ; il eſt rudement ce qu'il eſt. Les manieres du *ruſtaud* choquent, heurtent : les manieres du *ruſtre* vous choquent, vous heurtent. Les manieres du *ruſtaud* ſont ſes formes : les manieres du *ruſtre* ſont ſes mœurs. Le *ruſtaud* l'eſt en action : le *ruſtre* l'eſt par caractere.

Cette diſtinction, facile à obſerver dans l'uſage, a peut être quelque fondement dans la terminaiſon des mots. *Ter* en latin, *tre* en celte, *très* en français, marquent la multitude, l'élévation, l'étendue indéfinie, le ſuperlatif : ainſi le latin *magiſter*, en français maître, ſignifie littéralement *trois fois grand*, *trois fois ſavant*, c'eſt-à-dire, *très-grand*, *très-ſavant.* Mais les mots *ter*, *tre*, *tra*, *tro*, &c., prennent ſans ceſſe des couleurs triſtes & ſombres pour exprimer les idées de violence & de deſtruction, celles de piquer, de percer, traverſer, rompre, briſer, broyer, détruire. *Entre* diviſe deux

objets ; *contre* les oppose l'un à l'autre ; *outre* perce par-delà. Quoique *monstre* ne signifie proprement qu'une chose faite pour être remarquée, nous lui donnons le sens le plus odieux. *Traître* semble porter à l'oreille toute l'horreur de la chose. Ainsi la finale *tre* désignera fort bien un vice sombre, un défaut choquant, une qualité odieuse, une chose fâcheuse & mauvaise.

La terminaison *aud* est le celte *aud*, *od*, *ot*, *ud*, qui marque la hauteur, l'élévation, l'orgueil, la hardiesse, l'audace. Employée injurieusement, elle doit naturellement désigner non-seulement le haut degré du vice ou du défaut reproché, mais encore le vice ou le défaut librement manifesté, ouvertement déclaré, hardiment exposé, effrontément soutenu. Ainsi le *maraud* est un insolent gueux ou un fieffé coquin; le *lourdaud*, un personnage fort lourd & fort mal-adroit qui s'abandonne à toute son incurie; le *nigaud*, un grand niais qui porte la bêtise sur sa figure; le *ribaud*, un franc & effronté libertin, &c.

S.

Sacrifier, Immoler.

Sacrifier signifie rendre *sacré*, se dépouiller d'une chose pour la consacrer à la Divinité, la dévouer de maniere qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue : ce mot vient de *mola*, nom de la pâte sacrée qu'on mettoit sur la tête de la victime, avant de l'égorger.

Il y a différentes sortes de *sacrifices* ; l'*immolation* est le plus grand des sacrifices. On *sacrifie* toute sorte d'objets : on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la Divinité : l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la Divinité. Le *sacrifice* a généralement pour but d'honorer ; & l'*immolation* a pour but particulier d'appaiser.

Les Persécuteurs du Christianisme naissant obligeoient les Chrétiens à *sacrifier* aux faux Dieux, non en leur faisant *immoler* des animaux, mais seulement en exigeant d'eux un acte de culte, comme de brûler de l'encens, de goûter des viandes consacrées.

Jephté *facrifie* fa fille & ne l'*immole* pas. Il ne l'*immole* pas, puifqu'elle va dans les bois avec fes compagnes pleurer fa virginité : il la *facrifie* en la dévouant à l'état de vierge, à la ftérilité, infame chez les Juifs.

Iphigénie fut *facrifiée* & non *immolée* fur l'autel de Diane en Aulide : c'eft à-dire qu'elle fut confacrée au culte de cette Déeffe ; & c'eft le miniftere qu'on la voit enfuite exercer en Tauride. Homere, Iliad. IX, dit expreffément qu'Agamemnon l'avoit laiffée à Mycènes. Ainfi les mots expliqués, tout s'explique ; & de tant de débats fur les contradictions prétendues des anciens Auteurs, il ne refte fouvent qu'une preuve de notre préfomptueufe ignorance.

Je me garderai donc bien de croire que toutes les fois que l'Hiftoire ancienne nous préfente des hommes *facrifiés*, ces hommes furent *immolés*. Je craindrois de calomnier la nature humaine ; & ne mérite-t-elle pas déjà trop de reproches ?

Chez les Gaulois, le mot établi pour exprimer le *facrifice*, fignifioit *offrande du gâteau*. Ne paffe-t-il pas généralement pour conftant, felon le témoignage de Cicéron (*a*), que l'ufage ordinaire de ces peuples étoit de *facrifier* des *victimes* humaines ? Cependant lifez Céfar : quels hommes *immoloient*-ils fur leurs *carn* ou autels ? Des criminels condamnés à la mort par les Druides, tout enfemble Prêtres & Juges. Ainfi ce que vous faites dans la place publique, ils

(*a*) *Orat. pro Marco Fonteio.* 21.

le faisoient devant leurs Dieux, pour donner aux actes de la justice la sanction imposante de la Religion. Pour vous qui croyez légitime la mort d'un criminel, n'est il pas vrai que l'horreur de ces prétendus sacrifices disparoîtroit entiérement, si les Gaulois ne s'étoient point écartés de cette regle (*a*) ?

* Si nous dérobons à ces termes leur idée religieuse, si nous en adoucissons la force dans un sens profane & figuré, ils conservent néanmoins encore leur différence. Vous *sacrifiez* tous les genres d'objets ou de choses auxquelles vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez pour quelque autre intérêt ou pour l'intérêt d'un autre; vous *immolez*, pour votre satisfaction ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés ou des êtres personnifiés, que vous traitez comme des victimes, que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathême, au malheur, &c. L'idée de *sacrifier* est plus vague & plus étendue; & celle d'*immoler*, plus forte & plus restreinte.

(*a*) *Comment. l. 6, c. IV.* A la vérité César ajoute qu'au défaut de criminels, ils prenoient des innocens. Il avoit déjà dit que, dans de grandes maladies ou de grands périls, ils se dévouoient eux-mêmes ou dévouoient quelqu'un des leurs (car un Gaulois avoit droit de vie & de mort jusque sur ses enfans & sur sa femme); par la raison, disoient-ils, que si l'on veut obtenir des Dieux la vie d'un homme, ce ne peut être qu'en leur donnant la vie d'un autre. Cependant un Auteur Anglois a prétendu, il y a quelques années, justifier pleinement les Gaulois de cette accusation.

Aristide se *sacrifie* pour sa patrie, en la servant même contre lui, toute ingrate qu'elle est. Codrus s'*immole* pour elle, en achetant la victoire sur ses ennemis par une mort obscure & ignoble.

Les Historiens publics de la Chine *sacrifieroient* plutôt leur vie que la vérité; & l'Empereur, qui peut tout sur leur vie, ne peut rien contre la vérité. Les Chinois disent aussi que, dans les calamités, il faut qu'un individu soit *immolé* pour le salut de tous; mais l'Empereur est cet homme, & il remplit sa tâche.

Celui qui ne sait rien *sacrifier*, ne sait pas conserver. Celui qui n'est pas prêt à *s'immoler*, ne peut rien de grand.

La vertu est un *sacrifice* continuel de soi-même; & l'homme n'est jamais qu'une victime tous les jours *immolée*.

Celui qui s'accoutumeroit à *sacrifier* tous les jours quelque chose de ses intérêts, de ses goûts, ou de ses plaisirs, parviendroit enfin à *s'immoler* ou à supporter les privations les plus rudes, à faire les plus grands sacrifices sans aucun effort; d'une difficulté à l'autre, comme d'un degré à l'autre, il n'y a qu'un pas; & il n'y a qu'un pas pour surmonter la plus grande, quand on a surmonté les autres.

Il faut sans doute beaucoup *sacrifier* à la société : quel est l'homme qui ne soit ici que pour lui, & qui n'existe que par lui ? Il faut bien que quelqu'un s'*immole* pour la Vérité : si la Vérité elle-même, disoit Platon (*a*), descend,

(*a*) *Des Loix*, l. IV.

incarnée, sur la terre, elle sera mise en croix.

L'homme libre qui *sacrifie* sa liberté, *s'immole.*

Vous trouverez encore des peres & des meres qui se *sacrifient* pour leurs enfans, ils ne vivent que pour eux : mais, ô temps! ô mœurs! c'est une folie pour notre siecle. Vous en trouverez, de tous côtés, qui *immolent* pour un aîné tous leurs autres enfans, par vanité, non par prédilection; car c'est leur nom seul qu'ils aiment : chose étrange! les Lois elles-mêmes conspirent à cette barbarie; par les droits qu'elles attachent à la primogéniture. N'avez-donc qu'un enfant, si vous ne voulez servir de pere qu'à un seul.... Malheureux, qu'ai-je dit?... Hélas! ce qui est.

Il est beau de *sacrifier* le Monde & d'*immoler* son cœur à la sainteté, en se dévouant, au pied des autels, à une vie angélique. Quelle vertu, grand Dieu, pour un tel sacrifice!

* Il est nécessaire de remarquer que, selon mes définitions, le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait, mais que l'action d'*immoler* pese toujours sur la victime qu'on *immole.* Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez : si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part : *immoler* exprime la destruction ou la dégradation de l'objet.

Assur dit à la Princesse Azêma :

> Je me flatte
> Que vous n'*immolez* pas à l'amour d'un Sarmate
> La majesté d'un nom qu'il vous faut respecter,
> Et le *trône* du monde où vous devez monter.
>
> *Sémir.* Ac. 2, Sc. 3.

Azéma peut *sacrifier le trône*; elle n'a qu'à y renoncer : mais le *trône* ne *s'immole* pas; & pour l'*immoler*, il faudroit le renverser : ce n'est pas de quoi il s'agit.

* Je dis que le trône ne *s'immole* pas; car ce mot ne peut s'appliquer qu'à une victime ou à un objet qui puisse être considéré comme une victime. Le *sacrifice* est des choses inanimées comme des objets animés; on n'*immole* que des objets animés, ou du moins des êtres moraux ou métaphysiques, personnifiés dans le discours. Les Poëtes d'abord ont dit *immoler la vertu*, *la gloire*, *la passion*, &c., objets souvent personnifiés, & même autrefois déifiés par le Paganisme qui regne encore dans notre Poésie. Souvent même, cette maniere de parler revient à celle de *s'immoler soi-même*, en *sacrifiant* ce qu'on a le plus à cœur.

> Je vais *sacrifier* : mais c'est à ces beautés
> Que je vais *immoler* toutes mes volontés.
>
> *Polyeuc.* Ac. 2. Sc. 2.

> Pour sauver notre honneur combattu,
> Il faut *immoler* tout, & jusqu'à la *vertu*.
>
> *Phed.* Act. 3, Sc. 3.

Lorsqu'il faut au devoir *immoler sa tendresse*,
Un cœur s'alarme peu du péril qui le presse.

Rhadam. Act. 4, Sc. 5.

Ces sortes de *sacrifices* vous obligent à vous combattre, à vous vaincre, à étouffer des sentimens actifs & impérieux, à vous déchirer le cœur, à vous *immoler* en quelque sorte vous-même. Ainsi, dans Adélaïde du Guesclin, Coucy dit à Vendôme qu'il s'est *immolé* pour lui, parce qu'il a étouffé son amour pour Adélaïde.

Pour vous, contre moi, j'ai fait ce que j'ai dû.
Je m'*immole* à vous seul, & je me rends justice;
Et si ce n'est assez d'un si *grand sacrifice*,
S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
Tout mon sang est à vous, & je cours vous venger.

* Je ne conçois pas comment les Grammairiens les plus célebres du dernier siecle se sont agités sérieusement sur la question (encore indécise), s'il est bien de dire *s'immoler* pour *s'exposer à la risée publique*. D'abord *immoler* annonce un sacrifice, un dévoûment positif & absolu; au lieu qu'*exposer* n'indique dans cette phrase qu'un danger, un risque qu'on veut bien courir : ces deux idées nécessaires sont si différentes, qu'elles ne sauroient être substituées l'une à l'autre. Supposons donc que *s'immoler* soit employé à la place de *se livrer*, *se vouer à la risée publique*. Cette expression, quoiqu'approuvée par de très habiles gens, n'en est pas moins barbare. On *s'expose*, on *se livre*, on *se dévoue*

à la mort, à la peine, au malheur : mais on ne s'*immole* pas au malheur, à la peine, à la mort. On s'*immole* aux Dieux, à sa patrie, à sa famille, c'est-à-dire, pour leur satisfaction, leur gloire, leur intérêt : on ne s'*immole* pas à la risee, car on ne s'*immole* pas pour elle. Après le verbe *immoler*, la préposition *à* marque uniquement l'objet auquel on se sacrifie, ou le motif pour lequel on se sacrifie. *Immoler* exprime par lui-même la mort ou la disgrace à laquelle on se *dévoue*, ce que ce dernier verbe & ses semblables ne désignent pas. Vous vous *immolez* à votre devoir ou à votre religion; c'est-à-dire que vous *sacrifiez tout* pour rester fidele à votre religion ou à votre devoir. *S'immoler à la risée* signifieroit donc tout *sacrifier pour la risée publique*; & l'on veut dire *sacrifier la pudeur, la honte, en se livrant à la risée, aux avanies du Public.* Cependant cette expression monstrueuse trouva plus d'approbateurs que de censeurs.

Sagacité, Perspicacité.

CES mots, purement latins; ne sont pas nouveaux. *Sagacité* se trouve dans Nicod; & Montaigne s'est servi de *perspicacité*. Mais Bouhours se plaignoit que le premier ne fût pas bien établi, & que le second ne fût pas reçu. Tout le monde dit aujourd'hui *sagacité*; *perspicacité* n'est encore qu'un terme savant.

Ces deux mots ont entre eux une singuliere

reſſemblance; & ſi vous n'avez que les Dictionnaires pour en diſcerner la valeur propre, vous pourriez bien encore les confondre.

Selon l'Académie, la *ſagacité* eſt une pénétration d'eſprit, une *perſpicacité* par laquelle on découvre, on déméle ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans une intrigue, une affaire, &c.; la *perſpicacité* eſt une force, une vivacité, une pénétration d'eſprit qui ſert à découvrir les choſes les plus difficiles a connoître.

Il eſt dit, dans l'Encyclopédie, que la *perſpicacité* eſt une pénétration prompte & ſubtile qui s'exerce ſur les choſes difficiles à pénétrer. On dit ailleurs que la *ſagacité* découvre, déméle ce qu'il y a de difficile, de caché dans les Sciences, dans les affaires.

Selon Trévoux, la *perſpicacité* paroît plus tenir de l'*eſprit perçant* : elle ſuppoſe la force de la lumiere & du coup-d'œil : elle eſt clairvoyante; & c'eſt la *ſagacité* qui eſt *pénétrante*. C'eſt-à-dire que la *perſpicacité* n'eſt pas *pénétrante* comme la *ſagacité*, quoiqu'elle ſe diſtingue par un eſprit perçant.

Sagacité, dit Bouhours, exprime la pénétration, le diſcernement d'un eſprit qui recherche & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choſes. *Perſpicacité*, dit ce Grammairien, eſt néceſſaire pour exprimer la vertu intellectuelle par laquelle l'eſprit pénetre & voit clairement les choſes. Tâchons de diſtinguer & de fixer les idées.

La racine primitive de ces deux mots eſt *ac*, *ic*, aigu, pointu, ainſi que la partie éminente

ou la plus apparente d'un objet ou l'objet sensible. *Sag* & *pic* ou *ſpic* ont la même signification, comme on le voit dans les mots latins *ſagitta* & *ſpiculum*, objets pointus & perçans; ainſi que dans *acies* & *ſpecies*, qui indiquent ce qu'il y a de ſenſible & d'apparent. *Sagh*, chez les Orientaux, ſignifie vue, regard: *ſpic* a le même ſens chez les Latins. Ces derniers ont fait de *ſag* le verbe ſimple *ſagire*, ſentir, voir, ſavoir finement, clairement, diſtinctement; d'où *ſagacitas* : de *ſpic*, ils ont fait pluſieurs verbes compoſés, qui diſtinguent les différentes manieres de voir; & en particulier *perſpic-ere*, voir à travers, pénétrer dans toute l'étendue, connoître pleinement & parfaitement : d'où *perſpicacitas*. Ainſi le mot de *perſpicacité*, beaucoup plus fort & plus expreſſif, marque la profonde pénétration qui donne la connoiſſance parfaite; & celui de *ſagacité*, le diſcernement fin qui acquiert une connoiſſance claire. Confirmons cette diſtinction par l'autorité des Auteurs Latins.

Cicéron, l. 1, *de Divin.*, dit que *ſagire* ſignifie *ſentir finement*; & que de-là les chiens ont été appellés *ſagaces*. *Sag*, en perſan, ſignifie *chien*; & le mot *ſagacitas* déſigne, au propre, la fineſſe & la ſubtilité de l'odorat des chiens. Pline, l. 8, c. 37, parle de la *ſagacité* du goût, c'eſt-à-dire, de la délicateſſe du palais. Vous trouverez chez tous les Auteurs Latins la *ſagacité* de l'odorat, du palais, des yeux, des ſens, & par métaphore, la *ſagacité* de l'homme aviſé, prudent, ſage, ſubtil, qui ſent, voit, diſtingue, conjecture, prévoit avec

vivacité, finesse, habileté. Cicéron & Horace disent des soins *sagaces*, attentifs, délicats, prévoyans.

Tous les dérivés latins de *per-spic* désignent la connoissance la plus claire & la plus entiere, l'évidence. *Perspicuus* est, selon tous les Savans, le synonyme de *pellucidus*, *translucidus*, parfaitement clair, manifeste, transparent, & comme dit Calepin, si clair qu'on voit *à travers*, comme l'eau. *Perspicax* est très-souvent joint à l'épithete *acutus*; ces deux mots marquent proprement une force vive, subtile, pénétrante, qui perce & découvre tout ce qu'on veut dire, tout ce qu'on peut voir. Vous avez tant de *perspicacité*, écrit Cicéron à Atticus, l. 1, qu'*à travers* de ce que je dis, vous découvrez même ce que je ne dis pas. Parce qu'il n'y a rien de plus clair que l'*énergie*, dit-il encore, *Academ.* 4, comme parlent les Grecs, appellons la même chose *perspicuité* ou évidence : la *perspicuité* est donc équivalente à l'*énergie*.

Ainsi donc la *sagacité* est rigoureusement la finesse, l'excellence d'un discernement si subtil, si clairvoyant, si sûr, qu'il distingue sans peine, démêle & voit nettement ce qu'il y a de plus confus & de plus obscur. La *perspicacité* est, à la rigueur, la pénétration, la profondeur d'un esprit si subtil, si perçant, si rapide, qu'il découvre tout d'un coup, approfondit à l'instant, & acquiert la connoissance la plus pleine & la plus parfaite de ce qu'il y a de plus caché & de plus impénétrable. Rappellons-nous que la *finesse* regarde proprement la surface,

& la *pénétration* l'intérieur, ou la substance des choses. Ainsi le grand discernement fait la *sagacité*; & la grande pénétration, la *perspicacité*.

La *sagacité* est pénétrante, parce qu'elle est clairvoyante : la *perspicacité* est clairvoyante, parce qu'elle est pénétrante. La *sagacité* discerne si bien les objets, qu'elle ne permet plus de les confondre l'un avec l'autre : la *perspicacité* manifeste si bien les objets, qu'elle n'y laisse plus rien à découvrir. La *sagacité* voit de loin, & sa connoissance est distincte : la *perspicacite* voit à fond, & sa connoissance est pléniere. La *sagacité* voit bien la chose malgré tous les obstacles : la *perspicacité* voit parfaitement dans la chose, malgré sa résistance. La *sagacité* conjecture, devine, prévoit : la *perspicacité* tire au clair, démontre, met en évidence.

La *sagacité* agit proprement sur les choses obscures ou embrouillées : la *perspicacité*, sur les choses difficiles ou rébelles par elles-mêmes. Il faut sur-tout de la *sagacité* dans les affaires; & de la *perspicacite* dans les Sciences. La prudence vent de la *sagacité* : l'instruction vent de la *perspicacité*. La *perspicacité* est toute, intelligence : la *sagacité* sera quelquefois un goût ou tact très-fin. En Belles-Lettres, le goût est une sorte de *sagacité* naturelle qui fait sur-le-champ distinguer le beau, le bon de ce qui ne l'est pas : le génie est la *perspicacité* d'une intelligence supérieure qui voit d'un coup-d'œil ce que l'œil ordinaire ne sauroit voir.

C'est la *sagacité* que Locke définit une disposition

position de l'esprit à trouver promptement les idées moyennes qui montrent la convenance ou la disconvenance de quelque autre idée, & à les appliquer comme il faut : elle démêle & assortit les rapports. C'est la *perspicacité* qu'on pourroit, en ce sens, définir une disposition de l'esprit à pénétrer, comme d'un trait, jusqu'aux idées essentielles & constitutives qui donnent le secret & la raison des choses, ainsi que la convenance ou la justesse de leur application : elle voit & démontre toute l'énergie des rapports. La *sagacité* voit bien & peut-être jusqu'au fond des choses : la *perspicacité* voit le fond des choses & même par-delà.

L'Auteur de la *Conjuration de Venise* dit, dans le portrait du Marquis de Bédemar : Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'observation des choses du monde, l'avoit élevé à un tel point de *sagacité*, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque dans le Conseil d'Espagne pour des prophéties. Ce mot est assez bien appliqué là pour exprimer la facilité de voir clair même dans le lointain, de pressentir & de prévoir dans les affaires. Le Traducteur des *Offices de Cicéron*, dit, l. 1 : Tout ce qui se peut appeller honnête, se réduit à quatre chefs, & consiste dans cette *perspicacité* d'esprit qui fait chercher & découvrir la vérité. Cicéron parle mieux ; il dit, au lieu de *perspicacitas*, *perspicientia*, c'est-à-dire, la perception entiere, la connoissance parfaite du vrai : mais l'un & l'autre mots soutiennent l'idée que nous venons d'établir.

Avec de la *sagacité* on démêle, on trie le fil

d'une affaire, d'une intrigue embrouillée; avec de la *perspicacité*, on perce à travers les obstacles; l'un arrive au but par la ligne droite, en renversant les obstacles, l'autre l'atteint en suivant les replis. La *perspicacité* est plus prompte, l'autre est peut-être plus sûre.

Sagesse, Prudence.

JE loue, avec la plupart des critiques, l'Abbé Girard d'être court, lorsqu'en effet il dit, en peu de mots, tout ce qu'il faut dire; mais si dans nombre d'articles il ne m'instruit pas assez, s'il veut me persuader, sans me convaincre, je lui reprocherai d'être trop court.

J'ouvre son Livre aux mots *sagesse* & *prudence*; après l'avoir bien lû, je ne sais ce que c'est, & je doute même qu'il le sache; le Lecteur en va juger.

« La *sagesse*, dit l'Auteur, sans autre explication, fait agir & parler à-propos. La *prudence* empêche d'agir & de parler mal-à-propos. La » premiere, pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes afin de les suivre. » La seconde pour ne pas manquer son but, » tâche de connoître les mauvaises routes, afin » de s'en écarter. Il semble que la *sagesse* soit plus » éclairée, & que la *prudence* soit plus réservée ».

La voix publique nous dira qu'on est *sage* pour *apprécier* les choses, & *prudent* pour *agir*: l'action, la détermination & le choix sont propres à la *prudence*, plutôt qu'à la sagesse. L'Auteur tâche d'éviter la contradiction, en reve-

nant à son idée, par cette répétition très-inutile. » Le *sage* emploie les moyens qui paroissent » les plus propres pour réussir. Il se conduit » par les lumieres de la raison. Le *prudent* prend » les voies qu'il croit les plus sûres; il ne s'ex- » pose point dans des routes inconnues ».

Aristote, Cicéron, & tous ceux de nos bons Auteurs qui ont traité la matiere, ne pensent pas, comme l'A. G.; nous les consulterons, après avoir cherché dans l'étymologie, la valeur propre & primitive des mots.

Sagesse, lat. *sapientia*, de la racine *sap*, saveur, goût; en celte, *safn*, bouche : les Latins firent *sapere*, avoir du goût, du discernement, du bon sens, *sentir* & *savoir*; *sapientia*, science, discernement, *sagesse*. Les Grecs ont dit *sophia*, d'où *philosophia*, l'amour de la *sagesse*, ou le nom de Philosophe, donné d'après l'exemple de Pytagore, à ceux qui cherchent ou professent la science ou la *sagesse*. Minerve est la Déesse de la *sagesse*, parce qu'elle préside aux Sciences & aux Arts.

Prudence, *prudentia*, *quasi providentia*, disent les Latins; de *pro*, en avant, au loin, & de *videns*, qui *prévoit*, qui voit au loin, qui *pourvoit*. Les Latins attribuent à la *prudence*, avec Macrobe, la raison, l'intelligence, la circonspection, la finesse, la docilité, la prévoyance. Donat distingue la *prudence* de la *providence*; par cela seul, que la premiere regarde les choses humaines, & la providence les choses divines. La *sagesse* devient la *prudence*, lorsque Minerve, sous la figure de Mentor, regle les actions de Télémaque, fils du *prudent* Ulysse.

Je conviens que les recherches seules qui commencent chaque article, tiennent plus de place que les articles entiers de l'Ab. G., mais je les crois utiles & toujours nécessaires.

La *sagesse* a pour objet la vérité; la *prudence*, le bonheur. La *sagesse* s'occupe des choses; la *prudence* de nos intérêts. La *sagesse* médite pour découvrir; la *prudence* travaille sur l'homme, comme dit la Rochefoucault, pour le régler. La *sagesse* est la raison perfectionnée par la science: la *prudence* est la droite raison appliquée à la conduite de la vie (*a*). La *sagesse* vous donnera l'instruction bien ordonnée; & la *prudence*, le grand art de vivre, comme dit Cicéron, L. 5, de *finib.* (*b*).

La *sagesse* participe, selon Aristote, de l'intelligence qui voit, & de la science qui démontre. La *prudence* tient à cette sagesse qui apprend à apprécier les biens & les maux, ce qu'il faut éviter, ou ce qu'il faut rechercher; & à l'expérience qui, jugeant par ce qui s'est fait, de ce qu'il convient de faire, sert à déterminer la volonté sur le choix des moyens pour assurer le succès. La *sagesse* sera peut-être le partage de quelques jeunes gens: la *prudence* est en général l'apanage de la vieillesse. La *sagesse*, absorbée dans les méditations, se repose

---

(*a*) Prudentiæ est, dit Macrobe, ad rationis normam quæ quis cogitat, quæque agit, universa dirigere ac nihil præter rectum vel laudabile facere.

(*b*) Est medecina valetudinis, sic vivendi ars est prudentia.

sur la *prudence* du soin de régler nos penchants. La *sagesse* est proprement en théorie, la *prudence* est essentiellement en pratique. Suivant ces Philosophes, de toutes les qualités de l'ame, la plus éminente est la *sagesse*; la plus utile est la *prudence*.

Xénophon, Platon, &c., d'après Socrate, uniquement occupé des mœurs, donnent le nom de *sagesse* à la *prudence* proprement dite. Archytas, Cicéron, &c., d'après un usage commun, prennent la *prudence* pour la *sagesse*, ou du moins pour la science des biens qui conviennent à l'homme, ainsi que des maux qui lui sont funestes.

La *sagesse* n'est une vertu proprement dite, qu'autant qu'elle influe sur les mœurs. La *prudence*, uniquement attachée aux mœurs, est non-seulement une vertu, mais la premiere des vertus cardinales, la source & la regle de toutes les autres, en un mot l'habitude de la vertu.

La *sagesse* morale, distinguée de la *prudence*, montre les voies générales & le but. La *prudence* vous mene au but par des routes souvent inconnues à la *sagesse*.

La *sagesse* propose ce qui est juste; la *prudence* détermine le choix des moyens; la *sagesse*, éclairée par la science, dicte des préceptes certains. La *prudence*, aidée de l'expérience, donne des regles approuvées par la raison. La *sagesse* voit bien & en grand : la *prudence* voit jusques dans les plus petits détails & prévoit: l'une pense bien, l'autre agit bien. La *sagesse* n'a que l'économie générale du savoir, tandis que la *prudence* est une sorte de

providence humaine prête a tout événement. La *prudence*, ſouvent incertaine & ſouvent trompée, emploie la circonſpection, la diligence, la fineſſe même, l'art, l'induſtrie, enfin toutes les reſſources légitimes, quand la *ſageſſe* ne ſuffit pas.

Je ferai une obſervation qui paroîtra peut-être ſubtile, mais que je juge importante, ſur la terminaiſon des deux ſubſtantifs précédens.

Celle du mot *ſageſſe* n'eſt, ſi l'on s'en rapporte à l'apparence, que l'infinitif latin *eſſe*, qui marque l'exiſtence d'une maniere indéfinie. Celle de *prudence* ſera formée du participe *ens*, *entia*, conſervé dans tous les participes préſens, *amans*, *legens*, *audiens*, & qui marque l'être actuel, l'exiſtence, la préſence.

Conſidérez que la terminaiſon *eſſe* eſt une addition à l'adjectif radical pur & ſimple, ou ſeulement appuyé ſur notre *e* final. De ſage, *ſageſſe*, de fin, *fineſſe*, de hardi, *hardieſſe*, &c. Conſidérez que la terminaiſon *ence* eſt ajoutée aux participes préſens, ou aux adjectifs terminés de la même maniere. De prudent, *prudence*, de conſtant, *conſtance*, du latin *ſciens*, ſcience, &c.

D'après cette obſervation, il paroît que la terminaiſon de *ſageſſe* indiquera proprement l'exiſtence indéfinie, vague, abſtraite de la choſe; celle du ſecond indiquera l'exiſtence réelle, active, l'action préſente d'un ſujet dans lequel telle qualité exiſte. Je ne dis pas que l'uſage ait égard à cette différence dans l'emploi des mots, mais je dis qu'elle n'eſt pas moins ſenſible; qu'on y eût & qu'on doit encore

y avoit égard dans la formation de ces sortes de substantifs; qu'il est même à propos, suivant les cas, de préférer certains mots à leurs synonymes par rapport à leur terminaison, lorsque la langue & le discours le permettent.

Salut, *Salutation*, *Révérence.*

Salut, en latin *salus*, signifie proprement *santé*, état dans lequel on se porte bien : du mot primitif *hal*, porter, élever. Le *salut*, pris pour l'action de *saluer*, est donc le *bon jour* qu'on donne, le signe du souhait, *Portez-vous bien* : c'est ce qu'exprimoit le *salut* ordinaire des Latins, *salve*, *vale*. Nous considérons surtout dans le *salut* le geste & la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, sur-tout celles d'un geste ou humble ou animé : l'Académie observe qu'on dit une *salutation profonde*, de *grandes salutations*; & ce n'est guere que dans le style familier (j'ignore pourquoi). Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse; du latin *revereri*, craindre, honorer: c'est ici un genre de *salut* compassé, par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, sur-tout avec des

marques très-apparentes de respect ou d'empressement. La *révérence* est un *salut* de respect & d'honneur, par lequel on incline le corps ou on ploie les genoux pour rendre, par cet abaissement, un hommage particulier aux personnes.

Vous trouveriez peut être dans les différens *saluts* de divers peuples, des traits particuliers de caractere : ainsi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la pose sur le cœur, celui qui l'applique sur le front, expriment des sentimens différens. Des *salutations* particulieres, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions sur le caractere, l'éducation, les affections présentes des personnes : un homme ne salue pas comme un autre en faisant le même *salut*. Quant aux *révérences*, elles sont d'étiquette & d'usage comme les complimens.

Il y a le *salut* de protection, dont on se moque quelquefois par des *salutations* affectées. Il y a des *salutations* empressées & répétées, avec lesquelles on semble dire de loin beaucoup de choses aux personnes auxquelles on n'est pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui semble manquer de respect, à force de respects.

Il n'y a que de la grossiéreté à ne pas rendre le *salut* : il est vrai que rien n'est si grossier qu'un orgueil grossier. Un certain abandon dans les *salutations* paroît quelquefois ridicule : je ne sais si c'est parce qu'elles en sont plus cordiales. C'est sur-tout par les petites choses qu'on réussit dans le monde : rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grace ou avec noblesse.

Des Puissances indépendantes ne se doivent rien, l'une à l'autre, dans un champ libre, que des égards & les soins de l'humanité (la justice observée) : je dis ceci pour les *saluts* de mer, institution aussi contraire au droit naturel des gens qu'à l'esprit de paix, si elle viole ou l'égalité ou la liberté. Je ne sais par quelle raison le mot *salutation* seroit décrié : si l'on ne peut pas dire qu'une personne vous a fait *plusieurs saluts*, il faut bien dire *plusieurs salutations*. On ne feroit pas tant de *révérences*, si on n'en faisoit qu'à ceux qu'on *révere* : on a beau dire, la politesse ne fait que mentir.

De sang froid, De sang rassis, De sens froid, De sens rassis.

L'USAGE & les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'Académie dit actuellement *de sang froid*, *de sang rassis* : elle avoit dit *de sens rassis* sans aucun doute, & *de sang froid* en ajoutant que quelques-uns disoient *de sens froid*. Trévoux, après avoir dit *de sens rassis*, ne dit plus que *de sang rassis*, avec l'Académie. J'aurois desiré connoître les motifs de ces décisions.

Pour moi, à qui il ne convient pas de décider, je donnerai les raisons de mon opinion particuliere, peu différente de celle de Ménage. Je pense qu'il vaut mieux dire *de sang froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, & sans proscrire *de sens froid*; & qu'il faut

plutôt dire *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*, mais sans exclure de *sang rassis*.

Je dis *de sang froid*, par préférence à *de sens froid*; par la raison que c'est le propre du *sang*, & non pas du *sens*; de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer.

Je l'avoue, entre nous; quand je lui fis l'affront,
J'eus le *sang* un peu *chaud*, & le bras un peu prompt,

dit le Comte de Gormaz. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire, la raison, le jugement, la faculté de juger, ne s'échauffe ni ne se refroidit. Cependant, comme on dit une *tête chaude* ou *froide*, comme on dit qu'un *esprit* est *froid* & que l'*esprit s'échauffe*, je n'oserois condamner absolument la locution de *sens froid*, que je ne voudrois pourtant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulieres.

Le *sang froid* des personnes est donc une circonstance que nous remarquons dans les occasions où il est naturel que le *sang s'échauffe* : car s'il est naturel que le *sang* ne *s'échauffe* pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il *se refroidisse* & qu'il *se glace*, ce n'est nullement une chose à remarquer que le *sang froid*; puisqu'alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est *de sang froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte; quand, si elle étoit glacée de peur, elle seroit naturellement & rigoureusement *de sang froid*.

Vous employez donc au figuré pour louer quelqu'un l'expression *de sang froid*, tandis qu'au propre cette expression convient très-bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit *de sang froid* au milieu de ce qui *échauffe*, mais non au milieu de ce qui *glace*. Voilà les cas où je pourrois préférer *de sens froid*, parce qu'on ne dit pas que l'esprit ou la raison se glace : mais je dirois bien plutôt *de sens calme* ou *tranquille*, ce qui exclut tous les effets de la crainte & autres semblables.

Je dirai plutôt *de sens rassis* que *de sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement & la raison, soit les *sens* ou les organes, soit le *sens*, ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre, & marque le retour, de la chose dans son *assiette*, dans sa premiere situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien *de sens rassis*, pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état propre. On dira fort bien *de sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des *sens*; puisqu'on dit rasseoir, reprendre ses *sens*, ses esprits. On dira fort bien *de sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme & dans l'ordre accoutumé. C'est ainsi que, par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend bien la même idée. Il n'est pas inutile de remarquer ici qu'on dit *être hors de sens*, *n'être pas dans son bon sens*, *avoir les sens renversés*, *perdre*

le sens ; *qui perd son bien, perd son sens*, & non son *sang*. Toutes ces manieres de parler usitées viennent à l'appui de mon opinion.

Je n'exclus pas *de sang rassis*, parce qu'on dit fort bien *rasseoir* en parlant des liqueurs, des humeurs, de la bile, du *sang*. Mais cette expression convient proprement, lorsque le *sang* la bile, les humeurs, ont été échauffés, selon leur propriété particuliere, plutôt que dans une autre circonstance.

Il existe donc une raison générale d'employer une de ces locutions plutôt qu'une autre : il y aura, dans le discours des circonstances particulieres qui feront donner la préférence à celle-ci sur la premiere.

Satisfaction, *Contentement*.

L'ABBÉ GIRARD a traité, dans divers articles, de ces deux substantifs ou des adjectifs de leur famille. Ses idées rapprochées ne laissent qu'incertitude & embarras dans l'esprit, même après avoir été ressassées, dans l'Encyclopédie & ailleurs, par d'autres Grammairiens.

Le *contentement*, dit cet Auteur, regarde proprement l'intérieur du cœur ; & la *satisfaction* regarde plus les passions : ou, comme dit son Commentateur, le *contentement* est plus dans le cœur, & la *satisfaction* dans les passions. C'est une allégation à prouver. Est-ce que le cœur n'est pas *satisfait*, quand il est *content* ? Est-ce

que nous ne disons pas qu'il est *satisfait*, quand il a *satisfait* ses desirs ? Ne disons-nous pas également *contenter* & *satisfaire* ses passions, ses desirs, son envie ? Les passions n'ont-elles pas du *contentement* à se *satisfaire* ? Ne dit on pas encore *satisfaire ses sens*, *contenter ses appetis*, comme ses passions ? L'esprit aussi n'est-il pas *satisfait* & *content* d'une personne, d'un discours, d'un travail, &c. ? On verra plus bas ce qu'il y a de vrai dans cette distinction.

Le *contentement*, dit-on, est un sentiment qui rend toujours l'ame tranquille : la *satisfaction*, dit l'un, est un retour sur le succes dans lequel on s'applaudit ; c'est, dit l'autre, un succès qui jette quelquefois l'ame dans le trouble. Ce n'est pas cela : la *satisfaction* est l'accomplissement de ses desirs : le *contentement* est un sentiment de joie, d'une joie douce, produit par la *satisfaction* des desirs, ou même par tout autre événement agréable.

Il ne faut pas confondre le *contentement* actuel & la *satisfaction* présente, effets souvent passagers, avec l'état permanent de *contentement* & de *satisfaction* : & ces Ecrivains n'ont fait que brouiller les idées en prenant ces termes tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Un homme inquiet, morose, n'est, dit-on, jamais *content* : un homme possédé d'avarice ou d'ambition, n'est jamais *satisfait*. Un autre Grammairien dit précisément le contraire. Chacun a raison dans son sens. Il est vrai qu'un homme qui se fait sans cesse de nouvelles peines, quoiqu'il ait un *contentement* actuel, ne reste

pas pour cela dans un état de *contentement* durable ; car la *peine* est précisément le contraire du *contentement*, elle le détruit. Et il est vrai que l'homme qui forme sans cesse de nouveaux desirs, quoiqu'il éprouve une *satisfaction*, ne reste pas dans un état de *satisfaction* durable ; car un desir nouveau détruit la *satisfaction* causée par l'accomplissement d'un autre ; le *desir* & la *satisfaction* sont opposés.

Sans doute il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content*. La raison en est que le *contentement* ajoute quelque chose non-seulement à la *satisfaction* des desirs, mais encore à la *satisfaction* du cœur (objets à distinguer) ; & si le cœur ne trouve pas dans la possession desirée & obtenue toute la douceur qu'il en attendoit, il n'est pas *content* par la jouissance, quoique *satisfait* quant à la possession.

Tout le monde convient qu'on est *content*, lorsqu'on ne souhaite plus ; & l'Abbé Girard semble ensuite abandonner son idée, en disant que l'accomplissement de nos desirs nous rend *contens* : or c'est ce qui nous rend *satisfaits*. Il le dit lui même : on est *satisfait*, quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit. Un autre dit au contraire qu'on n'est pas toujours *satisfait*, lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitoit. C'est toujours la même confusion de la *satisfaction* actuelle d'un desir, avec la *satisfaction* permanente du cœur.

Cette attention à relever & à concilier des contradictions apparentes, ennuye peut être mes Lecteurs : je le crois, car elle m'ennuye

aussi. Fixons donc l'idée propre de chaque terme.

La *satisfaction* est mot à mot l'action de faire qu'on en ait *assez* (latin *satis*), que la chose soit à un degré suffisant, qu'on ait ce qu'on desire : ainsi l'homme *satisfait* est celui qui a ce qu'il desiroit ; votre desir accompli fait votre *satisfaction*. Le *contentement* est mot à mot ce qui fait qu'on s'en *tient avec* ce qu'on a (de *ten* & de *cum*, tenir avec, s'en tenir à), qu'on a de la joie à posséder l'objet, que sa possession empêche actuellement de former un nouveau desir : ainsi l'homme *content* est celui qui ne desire pas davantage : la jouissance de l'objet fait votre *contentement*. L'Abbé Girard a bien eu ces idées : mais il falloit les justifier & s'en tenir là.

La *satisfaction* suppose donc nécessairement le desir ; le *contentement* n'exprime que le plaisir de posséder. Vous êtes *satisfait* d'obtenir ce que vous souhaitiez, ce que vous poursuiviez : vous êtes *content* d'avoir ce que vous avez, soit que la chose ait rempli, soit qu'elle ait prévenu vos desirs & vos recherches.

Votre *satisfaction* est d'obtenir ou d'avoir obtenu : votre *contentement* est de jouir, & de jouir en paix.

La *satisfaction* mene au *contentement* ; mais il faut que l'objet le procure. Vous êtes *satisfait*, quand on vous donne ce que vous vouliez : vous êtes *content*, quand l'objet vous donne le plaisir que vous vous promettiez.

Le *contentement* ajoute à la *satisfaction*

des desirs, une *satisfaction* douce de la possession.

Je ne vous dirai pas, *soyez satisfait* : je vous dirai, *soyez content*. Quand tous vos desirs seroient *satisfaits*, il vous resteroit encore d'être *content*, & c'est tout.

Il faut en avoir *assez*, c'est-à-dire en raison de vos desirs, pour être *satisfait*. Il suffit de peu, quand on sait borner ses desirs, pour être *content*.

La richesse vous procure beaucoup de *satisfaction* : mais *contentement* passe richesse, & c'est ce qu'elle procure rarement. Il en est du bonheur comme de la santé, qui ne s'assied qu'aux petites tables.

Il seroit bien facile de *contenter* le peuple : il est impossible de *satisfaire* les Grands.

On fait tout pour sa *satisfaction* : on ne fait rien pour son *contentement*.

Il est donc vrai que le *contentement* tient plus au cœur, puisque c'est un sentiment agréable ; & que la *satisfaction* tient plus aux passions, puisqu'elle regarde les desirs. Mais il ne faut pas donner des distinctions métaphysiques, sans les éclaircir, ou plutôt sans y avoir préparé les esprits de maniere qu'elles ne paroissent plus l'être.

Il y a bien toujours un plaisir dans la *satisfaction* : mais le plaisir n'est pas la joie ; & il y a une joie douce & paisible dans le *contentement* : il seroit le bonheur, s'il duroit toujours.

Voyez comme la *satisfaction* rend le visage serein : voyez comme le *contentement* le rend radieux.

La

La *satisfaction* a rempli vos desirs : mais de nouveaux desirs naissent, qui détruisent votre plaisir : le *contentement* a dissipé vos peines ; mais des peines renaissent, qui alterent votre joie. Ce n'est pas assez que l'homme *satisfait* ait accompli ses vœux ; il faudroit qu'il n'en formât point d'autres : ce n'est pas assez que l'homme *content* ne forme point de desirs, il faudroit qu'il trouvât toujours la même douceur dans la possession de son objet.

Il y a cet inconvénient dans la *satisfaction*, qu'elle excite les desirs en vous flattant de nouveaux succès. Il y a cet inconvénient dans le *contentement*, que souvent il vous flatte faussement d'avoir rencontré l'objet capable de remplir tous vos desirs.

Il y a beaucoup de *satisfaction* & peu de *contentement* pour celui qui n'a qu'à desirer.

Il ne dépend pas souvent de nous de nous *satisfaire* : il en dépend bien davantage de nous *contenter*. Personne, dit Séneque, ne peut avoir tout ce qu'il veut ; mais chacun peut se passer de ce qu'il n'a pas, & jouir tranquillement de ce qui lui vient : il n'y en a jamais assez pour la cupidité ; peu est assez pour la Nature (a).

(a) *Epist.* 119 ; & *Consol, ad Helvid.* c. 9.

Savoureux, Succulent.

Savoureux, qui a beaucoup de *ſaveur*, un très-bon goût : *ſucculent*, qui eſt plein de *ſuc*, & très-nourriſſant. Ainſi le mot *ſavoureux* exprime la propriété du corps, relative au ſens du goût; & le mot *ſucculent*, la nature de l'aliment & ſa propriété nutritive. Je dis *la nature de l'aliment ;* car *ſucculent* ne s'applique qu'aux viandes, mets, aux potages, &c. ; au lieu que tout corps peut être appellé *ſavoureux*, dès qu'il a du goût. Un mets *ſucculent* eſt ſans doute *ſavoureux* : mais il y a beaucoup de mets *ſavoureux* qui ne ſont nullement *ſucculens*.

Un bon rôti ſera tout-à-la-fois *ſuccculent* & *ſavoureux* : les champignons ſont *ſavoureux* ſans être *ſucculens*. Artaxerce Memnon, reduit, en fuyant, à manger pour toute nourriture du pain d'orge & des figues ſeches, ne put s'empêcher de reconnoître qu'il n'avoit juſqu'alors rien goûté de ſi *ſavoureux*, & ce repas n'étoit point *ſucculent* (*a*).

Eſt-ce à force de ſe nourrir de mets *ſucculens* qu'on oublie le mot *ſavoureux* ; & qu'on ſubſtitue ſans ceſſe le premier de ces mots au ſecond, pour déſigner le goût exquis d'un aliment ?

(*a*) Plutar. *Apopht.*

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. A un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* & de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Des mets simples mais *savoureux*, voilà, selon la nature, la bonne chere : ils sont toujours assez *succulens* pour vous nourrir comme elle le demande.

Platon dit (*a*) que les Agrigentins bâtissoient, comme s'ils devoient vivre toujours, & qu'ils mangeoient à chaque repas, comme si c'eût été le dernier de leur vie. Nourris de mets *succulens*, il falloit qu'ils provoquassent leur gourmandise par de nouveaux mets toujours plus *savoureux*. C'est le moyen d'avoir beaucoup vécu en très peu de temps.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est *sec* ou plutôt *desséché* est opposé à ce qui est *succulent*.

Sauvage, Farouche.

Sauvage est le latin *silvaticus*, qui appartient aux bois : du latin *silva*, bois ; en vieux français *selve* ; en grec *hyle* ; en hébreu *atsel*, &c. Les bois sont des lieux incultes, ainsi que leurs pro-

(*a*) Ælien, 12, XVIII.

ductions. Une plante s'appelle *sauvage*, lorsqu'elle vient sans culture : un pays inculte & inhabité est *sauvage* : un animal est *sauvage*, qui vit solitaire & cherche les bois : on appelle *Sauvages* les peuples qui, n'étant point civilisés & attachés à la terre, errent & vivent à la maniere des bêtes : une personne qui fuit la Société & qui n'en a pas les manieres, est *sauvage*.

Je ne crois pas que *farouche*, en latin *ferus*, doive se rapporter, à la racine *bar*, *ver*, *far*, *fer*, dans le sens de porter, produire : il appartient au mot *har*, *her*, *fer*, *far*, en tant qu'il désigne l'élévation, la rudesse, la force, l'indépendance. A la vérité, le lat. *fera* désigne un *animal*, mais proprement les quadrupedes, les animaux grands, forts, redoutables. *Ferus* emporte l'idée de brutalité, de dureté, de cruauté même, ainsi que de fierté : Hippolyte est *fier*, & même un peu *farouche*. *Ferox*, féroce, ne differe de *ferus* que par sa finale augmentative *ox*, *och*, *oc*. *Fero*, *feru* en celte, signifie rude, dur, brutal, barbare, intraitable. *Farouche* ne se dit donc que des animaux qui, s'ils attaquoient, s'ils poursuivoient, s'ils déchiroient, s'ils dévoroient, seroient *féroces*.

Ainsi un objet est *sauvage* par défaut de culture : un animal est *farouche* par un vice d'humeur. Le *sauvage* seroit *farouche*, s'il avoit dans le caractere & dans les mœurs de la rudesse, de la dureté, de la brutalité, de l'inflexibilité.

Apprivoisez l'animal *sauvage*, il deviendra domestique. Domptez l'animal *farouche*, il paroîtra soumis.

Vous civiliserez le peuple *sauvage*; mais vous

croiriez avoir civilisé un peuple *farouche*, qu'il seroit encore long-temps barbare.

On a dit : *L'Américain farouche est un monstre sauvage.* On diroit bien : *L'Américain sauvage est un monstre farouche.*

Ménagez le *sauvage*, sinon il deviendroit *farouche.* Si vous aigrissez le *farouche*, il deviendra *féroce.*

L'homme *sauvage* évite la Société, parce qu'il la craint : l'homme *farouche* la repousse, parce qu'il ne l'aime pas. Celui-ci n'est pas *sociable ;* celui-là n'est pas *social*, si je puis parler ainsi. Rassurez le premier, l'aménité a tant d'attraits ! Vous ne savez comment gagner le second ? Et les bienfaits ? rien n'y résiste.

Mais si c'est l'ennui du monde qui nous rend *sauvages* ; si ce sont les injures des hommes qui nous rendent *farouches*, comment nous ramener à la Société ?

Le *sauvage* est dans la Société comme l'oiseau dans la voliere ; il s'y agite d'abord, mais il s'y accoutume. Le *farouche* est dans la Société comme l'animal intraitable dans les chaînes ; il s'en irrite d'abord, mais à la fin il les supporte.

Dès que le *sauvage* peut tenir le pied ferme sur le théâtre de la Société, il y reste. Dès que le *farouche* est un peu heurté dans les balancemens de la Société, il en sort.

Le vrai misantrope, celui qui haïroit les hommes, seroit plus que *farouche* : *sauvage* comme une bête féroce, il seroit naturellement en guerre avec le genre humain. Celui qui ne hait que les vices, n'est *farouche* que pour votre

ſociété corrompue : voyez s'il eſt *ſauvage* avec les gens de bien !

Souvent, dit un Orateur, dans la ſolitude on contracte une humeur *ſauvage* : à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. Un extérieur négligé marque ſouvent, ſelon l'obſervation d'un Moraliſte, un mérite orgueilleux & *farouche* : on ſe met dédaigneuſement au-deſſous des autres, pour être mis fort au-deſſus.

L'innocence, naturellement timide, délicate, timorée, facile à s'alarmer, paroîtra *ſauvage* : mais qu'entendez-vous par une *vertu farouche*? Ce n'eſt jamais la vertu qui eſt *farouche* ; c'eſt l'homme qui n'eſt pas aſſez vertueux.

J'eſpere bien que vous ne dépriſerez pas un homme parce qu'il eſt *ſauvage*, & que vous n'eſtimerez pas une femme parce qu'elle eſt *farouche*.

Dans votre monde flatteur, la vérité a toujours un air ſi *ſauvage*, qu'on la prend pour groſſiereté. Dans tous vos Codes criminels, la Juſtice a l'air ſi *farouche*, qu'elle fait trembler l'innocence.

Il y a une ſorte d'humeur capricieuſe & *ſauvage* qu'on aime aſſez & qui quelquefois tient lieu de mérite. Il y a une ſorte d'humeur & de franchiſe *farouche* qu'on eſtime & qu'on ne peut pas ſouffrir.

Voyez comme la Nature paroît *ſauvage* à un peuple maniéré. Voyez comme la Nature vous avertit de vous tenir en garde contre les paſſions *farouches*, par cet air rude, ſombre, menaçant & hideux qu'elle leur donne comme aux monſtres.

Un pays eſt *ſauvage* où les bêtes font trembler les hommes, où les mauvaiſes plantes étouffent le

bon grain, où les grands mangent les petits, où les productions ſont dévorées par les inſectes, où la corruption ſe répand, comme l'air, de tous les points. La politique eſt *farouche*, lorſqu'elle diviſe les peuples, qu'elle éleve entre eux des barrieres, qu'elle détruit la communication naturelle des ſecours, qu'elle rompt les liens de la Société univerſelle, & qu'elle vous fait traiter vos amis comme s'ils devoient être un jour vos ennemis, ou plutôt comme s'ils n'étoient que des ennemis cachés.

Savant homme, Homme ſavant.

Nos Grammairiens obſervent qu'il eſt une claſſe d'adjectifs qui ont le privilége de ſe placer devant ou après leurs ſubſtantifs, tandis que les autres n'ont qu'une place déterminée, les uns après, & c'eſt l'ordre commun; les autres devant, & c'eſt une exception particuliere.

Les adjectifs privilégiés ſont en aſſez grand nombre. Nous diſons également *homme ſavant* & *ſavant homme; habile ouvrier, ouvrier habile; ami véritable, véritable ami; regards tendres, tendres regards; ſuprême intelligence, intelligence ſuprême; ſavoir profond, profond ſavoir; malheureuſe affaire, affaire malheureuſe*, &c.

La maniere de placer ces adjectifs produit-elle quelque différence dans le ſens de la choſe ou la valeur de la locution? Quelle ſeroit cette différence? Ce ſujet méritoit d'être traité par nos bons

Grammairiens : je vais tâcher de suppléer à leur défaut. L'explication d'un exemple donnera l'intelligence de tous les autres. J'ai pris, sans choix, *savant homme* & *homme savant* pour mon texte.

Cette position de l'adjectif devant ou après le substantif, dit du Marsais, *est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entiérement la valeur du substanif*, ou plutôt celle de l'adjectif, comme ses propres exemples le prouvent. Mais il nous suffit qu'elle opere un changement d'idée & de sens.

Cet habile Grammairien, M. Beauzée, M. de Wailly, &c., après nos anciens Maîtres, ont recueilli beaucoup d'exemples sensibles & utiles de cet effet remarquable. J'en rapporterai quelques-uns, non pour expliquer des différences déjà connues qui forment des sens étrangers l'un à l'autre, mais pour prouver que la différente position des adjectifs est une raison naturelle & suffisante de soupçonner que cette différence en met une réelle dans des locutions qui paroissent identiques. De ce que *plaisant*, mis devant ou après le substantif *homme*, a deux sens opposés, je crois être en droit d'inférer que *savant*, mis après ou devant le même substantif, pourroit bien, sans perdre son idée essentielle, se charger de nuances différentes.

Un *honnête homme* & un *homme honnête* sont, dans l'usage ordinaire, deux hommes différens ; celui-ci a l'honnêteté des manieres & des procédés, l'autre celle des mœurs & de l'ame.

Un *galant homme* est un homme honnête, franc, loyal : un *homme galant* est un homme

adonné à la galanterie, attentif auprès des femmes, leur courtisan.

Un *homme brave* a du cœur ; un *brave homme*, de la probité, des vertus, des qualités sociales.

Le *haut ton* est arrogant ; le *ton haut* est élevé.

Le *grand air* est l'imitation des manieres des Grands : l'*air grand* est la physionomie qui annonce de grandes qualités.

Une *fausse corde*, suivant l'Académie, n'est pas montée au ton convenable ; & une *corde fausse* ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un *taureau furieux* est en furie ; un *furieux taureau* est d'une grandeur énorme.

Un *nouvel habit*, dit l'Académie, est un habit différent d'un autre qu'on vient de quitter ; un *habit nouveau*, un habit d'une nouvelle mode ; un *habit neuf*, un habit qui n'a point ou qui n'a que peu servi.

Une *fausse porte* est une porte secrete ; une *porte fausse* est un simulacre de porte.

Un *faux accord* est mal composé ; ses sons, quoique justes, ne forment pas un ton harmonique. Un *accord faux* est bien composé ; mais ses sons, mal accordés, ne gardent pas entre eux la justesse des intervalles.

Cléon, lorsque vous nous bravez
En démontant votre figure ;
Vous n'avez pas l'*air mauvais* (redoutable) je vous jure :
C'est *mauvais* (vilain) *air* que vous avez.

Un *seul* homme fait un genre d'ouvrage, c'est-à-dire que personne ne travaille dans le même

genre. Un homme *seul* fait une telle entreprise; c'est-à-dire que personne ne le seconde.

Vous parlez en *termes propres* ou convenables: vous répétez les *propres termes* de quelqu'un, ou ses mêmes termes.

Liniere, voyant ensemble Chapelain & Patru, disoit que le premier étoit un *pauvre Auteur*, & l'autre un *Auteur pauvre*. L'*homme pauvre* manque de biens : le *pauvre homme* est un objet de mépris ou de compassion.

C'est pour marquer de la pitié ou pour en exciter, que nous disons de l'*homme pauvre* : *ce pauvre homme!*

Lorsque les Philosophes zélés pour le bien de l'Etat & de l'humanité, disent le *pauvre peuple*, de quoi riez-vous donc, bonnes gens? Est-ce de leur zele ? je ne le croirai pas. Est-ce de leur langage? ils parlent bien, car la locution est autorisée; ils parlent très-bien, car elle marque tout à la fois & le sentiment qu'ils éprouvent & celui qu'ils voudroient inspirer : ils ne peuvent même parler autrement, sans se jetter dans l'embarras d'une périphrase déplacée, à moins que vous ne vouliez leur faire dire le *peuple pauvre*, pour qu'ils n'expriment pas leur pensée & qu'on ne puisse pas la deviner. Il est pardonnable d'être ignorant; mais l'ignorant qui s'érige en censeur & même en railleur, savez-vous comment on le qualifie? Je ne le dirai pas. Quoi qu'il en soit, cette locution, le *pauvre peuple*, est aujourd'hui dans la bouche de tout le monde; elle a même été consacrée dans des actes publics & des monumens solennels.

Cet exemple prouve que, sans perdre son vé-

ritable ſens, l'adjectif placé devant le ſubſtantif, prend une nuance particuliere & même une nouvelle couleur. Expliquons les effets de cet arrangement, en appliquant nos réflexions aux termes qui nous ſervent de texte.

1°. Lorſque vous dites un *ſavant homme*, vous *ſuppoſez* que cet homme eſt ſavant; & lorſque vous dites un *homme ſavant*, vous *aſſurez* qu'il l'eſt. Dans le premier cas, vous lui donnez la qualification par laquelle il eſt diſtingué; dans le ſecond, celle par laquelle vous voulez le faire diſtinguer. Là, la ſcience eſt hors de doute; ici, vous voulez la faire connoître.

Si un homme eſt renommé par ſa ſcience, ou ſi vous venez de parler de ſa ſcience éminente, vous direz plutôt ce *ſavant homme*; ſinon, vous direz plutôt cet *homme ſavant* ou qui eſt ſavant. Après que vous avez parlé des émotions qu'une mere éprouve à la vue de ſon enfant, vous direz ſes *tendres regards* plutôt que ſes *regards tendres*: les regards d'une mere émue ſont néceſſairement tendres, & c'eſt ce que vous exprimez par de *tendres regards*; mais lorſque la qualité des regards n'eſt point déterminée, vous la diſtinguez en mettant après le ſujet l'épithete de *tendres*. Vous allez raconter une *affaire malheureuſe*; & après le récit vous dites, voilà *une malheureuſe affaire*: dans la premiere poſition, le ſubſtantif précede l'adjectif, par la raiſon qu'il eſt naturel que le ſujet ſoit annoncé avant ſa qualité, le principal avant l'acceſſoire; l'eſprit reſte d'abord en ſuſpens ſur la nature de l'affaire: dans la ſeconde poſition, l'adjectif précede le ſubſtantif, parce que l'eſprit eſt déjà inſtruit & décidé ſur la

nature de l'objet, & que les deux idées sont déjà indissolublement liées ensemble ; & que si la qualification suivoit le sujet ; elle paroîtroit oiseuse & lâche, à moins que vous n'y ajoutassiez une modification, *voilà*, par exemple, *une affaire bien malheureuse*, ce qui présenteroit une idée nouvelle d'estimation.

2°. L'adjectif prépose est à l'égard du substantif comme le prénom à l'égard du nom ; son idée devient idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable de celle du substantif, de maniere que des deux idées & des deux mots il semble ne résulter qu'une idée complete & un mot composé. L'adjectif *postposé* au contraire n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance ; son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative, & susceptible d'une suite de modifications différentes qui présentent divers points de vue de l'objet. Dans le *savant homme*, vous considérez sur-tout & vous présentez l'*homme comme savant* ; aussi cette construction ne souffre-t-elle guere de qualifications subséquentes : dans l'*homme savant*, vous remarquez & vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours & notre attention ; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithetes diverses étrangeres à celle-là.

J'appelle Démosthene un *éloquent Orateur*, si je veux traiter de son talent & de son génie ; & cette idée caractéristique l'accompagnera dans la suite de mon discours : je l'appellerai *Orateur éloquent*, si mon dessein n'est que de détailler ses qualités particulieres, & il se présentera successivement sous différentes faces. Rarement

ajouterez-vous d'autres épithetes, lorsque vous en aurez placé une de la premiere façon, elle semble tout absorber ou tout exclure : vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif; ce n'est point alors une idée exclusive ou dominante par sa position. Vous dites, c'est un *excellent Ouvrage*, sans addition : vous direz c'est un *Ouvrage excellent*, profond, lumineux. Comment se sont formés tant de mots composés d'un adjectif & d'un substantif, encore bien distingués l'un de l'autre, tels que *petit-maître*, *gentil-homme*, *sage-femme*, si ce n'est parce que la position des adjectifs les rendoit caractéristiques & singuliérement propres à faire corps avec le substantif?

Si vous voulez encore des preuves de l'alliance particuliere de l'adjectif avec le substantif, quand il le précede, analysez ces manieres de parler consacrées, *parfait Chrétien*, *bon Magistrat*, *excellent homme*, & mille autres semblables. Le *parfait Chrétien* est, je crois, parfait comme Chrétien, le *bon Magistrat* est bon comme Magistrat, l'*excellent homme* est excellent comme homme; & vous n'attribuerez pas la même idée au *Chrétien parfait*, au *Magistrat bon*, à l'*homme excellent*; expressions susceptibles d'acceptions très-différentes. Cette remarque explique une infinité de semblables expressions, dans lesquelles on croit communément que la maniere de placer l'adjectif change le sens, tandis qu'il ne fait que le déterminer; comme quand on dit *bon Dieu*, *bon soldat*, *bon ouvrier*, &c.; c'est-à-dire, qui a la bonté propre d'un Dieu, d'un soldat, d'un ouvrier, &c., ou les qualités

propres de sa nature, ou requises dans son état.

3°. L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, & en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelquefois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura pas la même propriété s'il ne paroît qu'à la suite. Un *savant homme* est un *savant*; un *homme savant* n'est que *savant*. La premiere expression indique spécificativement une classe, une espece particuliere d'hommes, à laquelle appartient celui-là, les *savans* : la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là, que le *savant homme* possede la science ou le savoir, & que l'*homme savant* a du savoir ou de la science ; & cette différence est tranchante.

Vous trouverez dans plusieurs autres exemples la valeur de l'adjectif augmentée, & sa force redoublée par la premiere tournure. Un *puissant Seigneur* est plus, en soi, (quoique ce ne soit plus rien dans les formules courantes des titres) qu'un *Seigneur puissant* : le *puissant Seigneur* a par soi une puissance ; le *Seigneur puissant* n'a, pour-ainsi-dire, que des moyens de puissance : il y avoit autrefois une classe de *puissans Seigneurs*. Un *sage Philosophe* est un *sage* ou tout près de l'être ; un *Philosophe sage* est encore loin de là, il travaille à y parvenir : dans la classe des Sages de la Grece, il n'y a eu que sept hommes. Un *dévot personnage* est un dévot de profession ; un *personnage dévot* ne professe pas la dévotion, quoiqu'il la pratique.

En disant un *triste accident*, une *malheureuse aventure*, une *fâcheuse affaire*, vous distinguez l'espece d'affaire, d'aventure, d'accident; car il y a des accidens heureux, des aventures agréables, des affaires utiles, &c. Mais en disant un *accident triste*, vous désignez seulement la circonstance qui le rend désagréable à la personne. Nous dirons simplement un *homme fin*, une *femme fine*, pour exprimer une qualité; & pour exprimer un genre de caractere, le haut degré de la finesse, on dira familiérement *un fin matois*, *une fine mouche*. Vous distinguerez de même un *sanglant* ou un *léger combat*, d'un *combat sanglant* ou *léger*. La *chagrine vieillesse* est le caractere commun de l'âge: un individu a une *vieillesse chagrine*.

4°. Il n'est personne qui ne sente combien l'adjectif devant le substantif est expressif & énergique. Aussi, lorsque vous voudrez vous exprimer avec force, avec enthousiasme, avec le ton de l'affirmation, de l'horreur, de l'indignation, de la douleur, de la passion enfin, vous direz tout naturellement & sans recherche: c'est un *sot animal*, à mon avis, que l'homme; le plus *horrible aspect*, c'est l'aspect du méchant; descends du haut des cieux, *auguste Vérité*; la prison la plus belle est un *affreux séjour*; le *farouche aspect* des *fiers ravisseurs* de Junie, releve de ses yeux les *timides douceurs*. *Frêles machines* que nous sommes! un rien peut nous détruire. Remarquez que souvent, pour donner à l'adjectif qui suit la même force qu'à celui qui précede le substantif, vous êtes obligé de le relever par quelque augmentatif: une *jolie mai-*

son équivaut à une *maison fort jolie*; une *belle situation*, à une *situation bien belle*; une *dure nécessité*, à une *nécessité fort dure*, &c. L'adjectif prépofé prend un fens plein & abfolu.

5°. La Poéfie fe fervira par préférence de la premiere de ces conftructions, & parce qu'elle eft moins commune, & parce qu'elle eft plus expreffive, plus animée, plus pittorefque; & parce qu'elle devient foible & lâche, fi elle laiffe fouvent tomber le fens, le vers, la phrafe fur une épithete, &c.

6°. Le choix eft encore quelquefois déterminé par des confidérations particulieres. Par exemple, nous fouffrirons *vaillant Héros*, parce que l'idée la plus foible, celle de *vaillant*, va fe perfectionner, fe confondre, fe perdre dans celle de *Héros* : nous fupporterions difficilement celle de *Héros vaillant*, où l'adjectif n'eft pas rehauffé par un terme de comparaifon, parce que l'idée de *Héros* renferme celle de *vaillant*, & que l'idée de *vaillant* eft au-deffous de celle de *Héros*.

Mais c'eft l'oreille fur-tout qui ordonne la difpofition du fujet & des épithetes verfatiles. L'Euphonie nous fait la loi, & fouvent elle nous force à nous écarter de la regle : de là une foule d'exceptions qui femblent la combattre, & qui la feroient abandonner, fi la caufe de l'ufage contraire nous échappoit. Nous dirons donc, pour plaire à l'oreille, *habile Avocat*, plutôt qu'*Avocat habile*, *affaire grave* & non *grave affaire*, *bonne perfonne* plutôt que *perfonne bonne*, *hautes penfées* mieux que des *penfées hautes*, *lieu charmant* & non *charmant lieu*, &c. Nous évitons

fur-tout

fur-tout le repos fur les monofyllabes, ainfi que les bâillemens, le choc des fyllabes rudes.

Quelques-unes des obfervations précédentes font purement grammaticales, mais fi bien liées avec les autres, que je n'aurois pu les retrancher fans laiffer à defirer des éclairciffemens utiles & même néceffaires. Le fujet étoit neuf, j'ignore du moins s'il avoit été traité : j'ai voulu l'éclaircir pour mon inftruction, & j'ai cru avoir trouvé des vraifemblances affez fortes pour les préfenter au Public. Du refte, cette difcuffion ne fort point de mon plan : j'ai fait voir que des expreffions qu'on regarde comme identiques quant au fens, n'étoient que fynonymes ; & j'en ai marqué la différence.

Secourir, Aider, Affifter.

JE n'ai pas trouvé dans l'Abbé Girard ce que je cherchois fur ces termes intéreffans pour moi.

« On dit *fecourir* dans le danger, *aider* dans » la peine, *affifter* dans le befoin. Le premier » part d'un fentiment de générofité, le fecond » d'un fentiment d'humanité, le troifieme d'un » mouvement de compaffion.... On va au *fecours* dans un combat : on *aide* à porter un » fardeau : on *affifte* les pauvres. »

Secourir, latin *fuccurrere*, compofé de *currere*, courir au fecours de quelqu'un, le relever, le foutenir, le défendre, le tirer de la preffe, &c. Sans la valeur littérale du mot, vous n'en

donnerez qu'une idée vague & commune à ses divers synonymes.

Aider, latin *adjuvare*, ajouter (*addere*) ou plutôt joindre ses forces à celles d'un autre, le seconder, le servir. La lettre *i*, le primitif *id*, main, force, rappellent l'idée de tout ce qui seconde, sert, partage un travail, une peine, un fardeau.

Assister, latin *assistere* ou *adesse*, être présent ou près, s'arrêter ou rester auprès de quelqu'un, veiller sur lui, pourvoir à ses besoins; ce mot est pris dans cette derniere acception.

Ainsi, suivant le sens littéral, vous courez pour *secourir*; vous prêtez la main, des forces pour *aider*; vous vous arrêtez, vous vous tenez en présence pour *assister*.

Je vois dans le mot *secourir*, le grand empressement, l'extrême diligence de l'action, soit que le zele vous emporte, soit que la nécessité soit urgente : dans le mot *aider*, l'action propre de seconder ou partager le travail d'autrui & de le soulager : dans le mot *assister*, le desir de connoître les besoins de quelqu'un & d'y remédier autant qu'il est en vous. Le *secours* est bienfaisant & salutaire; l'*aide* est auxiliaire & utile; l'*assistance* est effective & tutélaire.

Ce sera donc au puissant à *secourir* l'infortuné : s'il est homme & généreux, il le fera. Ce sera sur-tout au fort à *aider* le foible : il le fera, s'il est bon & officieux. Ce sera surtout au riche à *assister* le pauvre : il le fera de grand cœur, s'il est sensible & charitable.

Il est beau de *secourir* un ennemi; c'est une

glorieuse maniere d'en triompher. Il est doux d'*aider* l'âge & le sexe foible ; vous vous faites une famille de la veuve & de l'orphelin. Il est méritoire d'*assister* l'homme de bien ; toutes ses bonnes œuvres seront à vous.

☞ Les distinctions faites par l'Auteur ne me paroissent pas déterminer d'une maniere positive la véritable acception de ces mots.

L'action *secourir* suppose un danger imminent, c'est la célérité, le courage qui la caractérisent. L'œil, l'esprit & la main agissent ; c'est à la mort, au péril, à la douleur, c'est au malheur qu'on vous arrache.

Aider suppose un partage de forces et de moyens. On *aide* le foible ; ce n'est pas la main protectrice du *secours*, c'est la force agissante qui allege.

Assister suppose la présence du besoin ; ce n'est pas la main active du secours, ce n'est pas le partage de vos maux, c'est la main bienfaisante qu'on vous tend.

On *secourt* dans le danger, on vous y arrache ; on *aide* à la foiblesse, on partage les maux & les travaux ; on *assiste* dans le besoin, ou soulage.

Secrétement, En Secret.

Secret, latin *secretum*, est composé de *se*, sans, & de *cretus* (participe du verbe *cerno*) vu, manifesté ; ou plutôt c'est le participe du

verbe *secerno*, formé de *se*, à part, & de *cernere*, cerner, isoler, séparer. Le *secret* est ce qui ne tombe pas sous les yeux, ce qu'on cache, ce qui est *à part*.

J'ai dit, à l'article des *adverbes* & des *phrases adverbiales*, que l'adverbe exprimoit une qualité distinctive de l'action énoncée par le verbe; & la *phrase adverbiale*, une circonstance particuliere de l'action : de maniere que *secrétement* doit marquer une *action secrete, cachée, mystérieuse, insensible*; & *en secret*, quelque particularité secrete de l'action. Or, *en secret* signifie proprement *dans un lieu secret*, ou du moins *à part, en particulier, tout bas*, en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de secret dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrétement*, vous le faites à l'insçu de tout le monde, de maniere que votre action est absolument ignorée : ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles & légitimes, que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde; mais vous ne les faites pas *secrétement*, car vous ne vous en cachez pas, & tout le monde peut savoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire; mais vous n'en traitez pas *secrétement*, si l'affaire n'est pas un *secret*. Vous trameriez *secrétement* un complot : vous faites *en secret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une personne en particulier & tout bas : vous ne lui

parlez pas *secrétement*, car on voit que vous lui parlez : vous lui parlez *en secret* ou à part, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Quelqu'un sort, va, vient, part, fuit *secrétement* & non pas *en secret* : toutes ces démarches sont faites pour être secretes, & le sont : mais on ne dira pas qu'elles sont faites dans un lieu secret ou en particulier.

L'orgueil se glisse *secrétement* ou imperceptiblement dans le cœur : on s'applaudit *en secret* ou en soi-même de ses succès.

Vous ne feriez pas *publiquement* ce que vous faites *secrétement*, puisque votre intention est de vous cacher : vous feriez en *public* beaucoup de choses que vous faites *en secret*, sans aucun intérêt à vous cacher.

L'homme de cœur soutiendra, s'il le faut, *publiquement* ce qu'il a dit *secrétement*. L'homme de bien pourroit faire *en public* tout ce qu'il fait *en secret*. On fait une chose *publiquement*, on va & au sçu de tout le monde, sans aucune espece de mystere & de réserve, de la maniere la plus manifeste : on la fait *en public*, dans un lieu public, devant une assemblée publique, pour le public.

Séditieux, Turbulent, Tumultueux.

Séditieux, qui excite ou qui tend à exciter des *séditions*. La *sédition*, dit Cicéron, l. 6, *de Rep.* est une dissention entre les citoyens qui

M iij

vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des ſens contraires. *Itio*, *ition* exprime l'action d'aller, de celui qui va (lat. *it*); *ſe*, *ſed*, ſignifie ſans ou à part; ou ſi l'on veut, *ſeditio* exprimera l'action contraire à celle de *ſedere*, être, reſter dans une place, dans une aſſiette (*ſed*); comme à celle de *ſedare*, remettre dans la même aſſiette, appaiſer, calmer.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des *troubles*. Le *trouble* eſt une forte émotion qui produit la confuſion & le déſordre. La racine *ter*, fort, force, ſe change en *tre*, *tro*, *tour*, *tur*, &c.: de-là *turb*, *tourb* qui, en latin, en français, déſigne la *tourbe*, la multitude confuſe, la vive agitation, l'impétuoſité des vents qui forment un *tourbillon*, &c. Le *trouble* tourne d'un ſens dans un autre, bouleverſe, renverſe, brouille, confond.

Tumultueux ſe dit plutôt de ce qui ſe fait en *tumulte*, quoique le ſens primitif du mot déſigne la perſonne, la cauſe qui excite ou tend à exciter le tumulte, comme le latin *tumultuoſus*. Le *tumulte*, dit Cicéron, 8e. *Philipp.*, eſt un trouble ſi grand, qu'il inſpire une fort grande crainte. Les Interpretes Latins diſent *tumultus quaſi timor multus*; *tumulte*, grande crainte. Le *tumulte* eſt un grand trouble qui s'éleve ſubitement ou rapidement avec un grand bruit. *Tum*, *tom*, ſignifie hauteur, éminence, enflure, &c., comme dans *tombeau*, *tumeur*, &c.

L'action *séditieuſe* attaque l'autorité légitime, & trouble la paix intérieure de l'Etat, de la Société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité; & boulverſe l'ordre,

le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuſe* produit les effets d'une violente & bruyante fermentation, & trouble les eſprits, la police, votre ſécurité.

Des citoyens puiſſans & populaires pourront être *séditieux*; une Cour ſera *turbulente* : une populace eſt *tumultueuſe*.

Veillez ſur les mécontens, qui pourroient devenir *séditieux*. Eloignez ces eſprits *turbulens*, qui ne ſe plaiſent que dans le déſordre. N'excitez pas ces concours *tumultueux*, qu'il ne vous eſt plus poſſible d'arrêter.

Le Gouvernement populaire eſt fait pour les *séditieux*. Là, le champ eſt vaſte & libre pour des citoyens *turbulens*. Tout y réſide, & pouvoir & ſageſſe, dans des aſſemblées *tumultueuſes*.

Réprimez promptement les *séditieux* : contenez fortement ces génies *turbulens* : étouffez à l'inſtant ces mouvemens *tumultueux*.

Suivant les lieux & les temps, un eſprit *séditieux* eſt un boute-feu redoutable ou un petit mutin. Les hommes les plus *turbulens*, quand tout eſt tranquille, ſont quelquefois les plus nonchalans, quand tout eſt en feu. Si vous vous accoutumez à une vie *tumultueuſe*, vous ne pourrez plus ſupporter la vie paiſible.

Ne vous fiez pas à un peuple *séditieux*; comme il vous ſoutient, il vous abandonne. Ne vous compromettez pas avec un peuple *turbulent*; le calme l'offenſe. Ne vous mêlez point avec un peuple *tumultueux*, il vous froiſſe & vous foule.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laiſſer tomber. Il y a une gaîté *turbulente* qu'il faut

laisser aux enfans. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple.

Il n'est point de paix plus difficile à maintenir, que la paix avec soi même : l'homme le plus maître de lui, éprouve sans cesse en lui des mouvemens *séditieux*. L'ame abandonnée à la nonchalance, se consume dans l'ennui, si elle n'en est tirée par une passion *turbulente* : le besoin des remedes violens est mortel. La raison seule a la pensée tranquille : les pensées *tumultueuses* appartiennent aux passions & à leur conflit.

Séduire, Suborner, Corrompre.

Séduire & *suborner* ne se disent que dans un sens figuré : c'est donc dans ce sens que nous considérerons le mot *corrompre*.

Séduire se dit à l'égard de l'esprit, de la raison, du jugement, en parlant d'opinions, de préjugés, d'erreurs : il en est de même de *corrompre*. *Suborner* ne regarde que les actions morales, les seules que nous ayons donc à considérer ici.

Suborner & *séduire* ne s'appliquent qu'aux personnes, tandis que l'on *corrompt* aussi les choses On *corrompt* les mœurs & les Loix ; on ne les *séduit* ni ne les *suborne*.

On donne pour synonyme à ces mots, *débaucher*. Ce mot signifie à la lettre attirer quelqu'un à soi, le tirer hors de chez soi, & par ana-

logie hors de sa place, de ses habitudes, de son devoir, &c. *Bauche*, en vieux français, signifioit *demeure*; du celte *bauc*, grotte, caverne. Dans le sens de *débauche*, il prend l'idée du latin *debacchari*, enivrer, jetter dans le désordre, entraîner dans la crapule, le libertinage. Dans son odieuse acception, il présente toujours une idée de grossiéreté & de libertinage; aussi n'est-il pas noble.

Séduire, signifie tirer à part, mener à l'écart, conduire hors de la voie : latin *ducere*, mener; & *se*, sans, hors, à part, préposition initiale employée dans un grand nombre de verbes latins. *Sevocare*, appeller à l'écart, en particulier; *seponere*, mettre à part, en réserve; *semovere*, écarter, éloigner; *segregare*, mettre, conduire hors du troupeau; *seducere*, mener à l'écart. Ainsi l'idée propre de *séduire* est d'attirer & de conduire au mal, de détourner quelqu'un de ses voies & de son devoir, de l'égarer ou de le faire donner dans des écarts.

Suborner est aussi un verbe latin, composé du simple *ornare*, orner, ajuster, arranger, disposer; & *subornare* signifie faire honneur de quelque maniere, préparer & disposer secrétement les esprits, les prévenir & les instruire pour qu'on fasse ou qu'on dise. *Sub* veut dire en dessous, secrétement, d'une maniere cachée. L'idée propre de *suborner* est de pratiquer, pour-ainsi-dire, les esprits, de les gagner par des manœuvres sourdes, de les mettre artificieusement dans vos intérêts pour les faire servir à de mauvais desseins.

Corrompre, latin *corrumpere*, est le composé

de *rompre*, *rumpere* ; & il signifie *rompre avec* ou *ensemble*, l'ensemble, changer la forme, détruire le tissu, diviser la substance, vicier le fond des choses, altérer leurs qualités essentielles, en un mot changer de bien en mal. Au moral, un homme *corrompu*, comme on l'a fort bien dit, est celui dont les mœurs sont aussi mal-saines en elles-mêmes qu'une substance qui tend à tomber en pourriture ; & aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes & pures, que cette substance & la vapeur qui s'en exhale le seroient pour ceux qui ont les sens délicats.

Faire faire à quelqu'un des choses contraires à son devoir, à l'honneur, à la justice, à la fidélité, à la pureté, à la vertu, c'est l'idée commune à ces termes. Conduire ou induire quelqu'un au mal, en lui imposant & en l'abusant par des moyens spécieux, c'est le *séduire*. Engager quelqu'un à une mauvaise action, en l'y intéressant & en le gagnant par des manœuvres sourdes, c'est le *suborner*. Inspirer à quelqu'un le goût du vice, en l'infectant de mauvais sentimens, de mauvais principes, de quelque maniere que ce soit, c'est le *corrompre*.

On *séduit* l'innocence, la droiture, la bonne foi, la jeunesse, le sexe, les gens simples qui ne sont point en garde contre l'artifice, & qu'il est facile de prévenir, de tromper, de mener ; & on les abuse par des apparences, par des dehors attrayans, par des illusions, des prestiges, des impostures. On *suborne* les lâches, les foibles, des gens sans vertu, des hommes pervertis, des femmes, des témoins, des do-

mestiques, des Juges, des gens prévenus de quelque passion ou disposés à des foiblesses; & on les gagne ou on les capte par des flatteries, par des promesses, par des menaces, mais sur-tout par l'intérêt. On *corrompt* ce qui est pur, sain, bon, vertueux, mais corruptible, accessible au vice ou capable de changer en mal; & on y parvient par tous les moyens possibles, par la subornation, par la séduction, par toute sorte de pratiques, d'actions, d'influences, enfin par la force de la contagion.

Celui qui est *séduit* ne songeoit pas à l'être: il est la dupe & la victime du *séducteur*. Celui qui est *suborné* a bien voulu l'être; il est le complice ou l'instrument du *suborneur*. Celui qui est *corrompu* étoit exposé à l'être; il est la proie ou la conquête du *corrupteur*. Le premier est tombé dans un piége: le second a cédé à la tentation: le dernier a succombé dans le danger.

Souvent la personne *séduite* est indignée contre son *séducteur*; elle a fait, comme sans le savoir, le mal qu'elle haïssoit & qu'elle hait peut-être encore. Rarement la personne *subornée* peut-elle s'excuser par l'ascendant de son *suborneur*; elle a connu le mal qu'on lui proposoit, & elle y a consenti. Quelquefois la personne *corrompue* a tout à reprocher à son *corrupteur*; mais au moins elle ne s'est pas assez défiée de la *corruption*, & elle y a pris du goût.

Fléchier dit qu'à la Cour les uns se font un art de *séduire*, & les autres un plaisir d'être *séduits*. Les Princes qui, en *subornant* les sujets d'une Puissance étrangere, on dit, après Phi-

lippe de Macédoine : *J'aime la trahison*, *mais non pas le traître*, ne sentoient donc pas que nul homme ne paroît plus fait pour être *suborné* que celui qui *suborne*. Tacite dit que les mœurs de son siecle étoient de *corrompre* & d'être *corrompu*.

Une jeune personne sera *séduite* : mais les femmes qui se plaindroient de l'avoir été, n'ont guere été que *subornées* : n'étoient-elles pas déjà *corrompues* dans le cœur ?

C'est la femme sur-tout qui possede l'art de la *séduction*. C'est sur-tout l'homme puissant qui employe les moyens de *subornation*. C'est le sophiste sur-tout qui répand au loin la *corruption*.

Vous qui présentez sans cesse aux yeux de vos enfans le spectacle des vices agréables, vous êtes leurs premiers *séducteurs*. Vous qui vous aviliriez jusqu'à tenter la fidélité de vos Magistrats, vous seriez leurs plus cruels *suborneurs*. Vous qui voulez absolument vivre au milieu de la corruption, vous êtes vos propres *corrupteurs*.

La *séduction* est d'un perfide empoisonneur ; la *subornation*, d'un lâche machinateur ; la *corruption*, d'un suppôt du vice.

Traçons en peu de mots les portraits du *séducteur*, du *suborneur*, & du *corrupteur* : il n'est point de moyen plus propre à les bien faire connoître & distinguer.

Le *séducteur* a le visage ouvert & gracieux, la voix insinuante, les manieres prévenantes & affectueuses. Aux yeux de la droiture & de la simplicité qui ne soupçonne point l'artifice & qu'il veut abuser, son air est celui de la

candeur. Ce qui vous rit, il vous le préſente : ce qui vous flatte, il le fait. Vos ſentimens ſeront les ſiens, ſi vous y paroiſſez attaché. Lorſque vous ne vous accordez point avec lui, il ſait ſe concilier avec vous ; & il vous inſpire ce qu'il ne vous dit pas. S'il inſiſte ſur un point, ce n'eſt pas à ſon opinion qu'il s'intéreſſe, c'eſt à vous. Votre prévention pour lui ſe change en confiance. Sans apparence de deſſein, il a tout diſpoſé avec douceur, pour aller à ſes fins avec force. La voie qne vous lui ouvrez eſt celle qu'il prend pour vous mener à ſon but par mille détours inſenſibles. Aveuglé ou du moins ſubjugué, déjà vous ne ſuivez plus que ſes impulſions, & vous ne croyez ſuivre que vos propres mouvemens. Vous êtes hors du bon chemin ; vous vous égarez toujours davantage ſans y ſonger : ſi vous vous en appercevez, ſi vous reculez, ſi vous réſiſtez, il n'eſt plus temps, il vous entraîne : votre illuſion ne ſe diſſipe que quand il leve le maſque ; & vous ne ſentez votre foibleſſe qu'au moment où il en triomphe.

Le *ſuborneur* n'a ni le même maſque, ni la même marche. Obſervez le ; vous lui trouverez un air préoccupé, réfléchi, myſtérieux ; & c'eſt avec cet air qu'il vous obſerve vous-même. Il vous attire à lui, il s'attache à vous, & tâte, comme on dit, ſon homme. Ses propos vagues, interrompus, incertains en apparence, tendent à faire jouer votre phyſionomie & percer votre caractere. Un mot, un geſte l'éclaire ſur vos penchans, ſur vos goûts, ſur vos foibles. Bientôt il entend ce que vous ne vouliez pas lui dire, & il vous fait entendre ce qu'il ne

vous dit pas. Il s'établit entre vous & lui une certaine intelligence. Cette intelligence amene l'ouverture de cœur. Il vous touche à l'endroit où vous êtes le plus sensible ; il le flatte, & votre cœur s'épanouit. Alors, maître de votre secret, il vous confie le sien. Capable & digne de servir ses desseins, il faut que vous ayez un intérêt à le faire ; à quel prix vos services ? Il ne s'agit plus que d'une négociation. Avez-vous ou feignez-vous des scrupules ? il les leve à votre profit, ou il en rit jusqu'à vous en faire rougir : ou si vous êtes encore retenu par la honte de marchander votre honneur, il vous la sauvera ; laissez-le faire, feignez de ne rien voir, de ne rien entendre ; il conclut le marché pour vous & pour lui.

Le *corrupteur* n'a point de plan fixe & de marche déterminée. Il veut corrompre ; & pour corrompre, tout lui est bon. Les conjonctures & les caracteres le guident sur le choix des moyens ; & s'il n'avoit pas l'esprit de faire un bon choix, la malice y supplée. S'il voit une vertu chancelante, il la heurte ; une vertu équivoque, il la suborne ; une vertu pure, il la séduit. A l'un, il offre la coupe parfumée du vice ; il le distille habilement dans le sein de l'autre ; il en exhale & il en fait respirer la vapeur tout autour de lui. Il parle à votre esprit, il parle à votre cœur, & il leur parle le langage de vos passions. Par ces passions qu'il caresse, par les tableaux qu'il vous retrace, par les exemples qu'il vous montre, par les objets même innocens qu'il vous présente, par les desirs qu'il allume en vous, par le goût des plaisirs qu'il

vous inspire, par les besoins qu'il vous fait sentir, il a déjà excité dans vos sens, dans votre imagination, dans votre cœur, la fermentation qui produit la corruption. Enfin il ne vous demande qu'une faveur, souffrez sa présence : la contagion vous entoure & vous pénetre de toutes parts. Le vice est dans votre ame, comme la peste dans le sang, bien avant que les atteintes en soient sensibles ; & lorsque vous accusez ce misérable de vous corrompre, il y a long-temps que vous êtes corrompu.

Sein, Giron.

CES mots se confondent quelquefois, du moins au figuré. On dit qu'un Apostat est revenu au *giron* ou qu'il est rentré dans le *sein* de l'Eglise.

Le *sein* est proprement la partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac ; le *giron*, l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise : voyez le Dictionnaire de l'Académie. Mais le mot *sein* embrasse ou désigne quelquefois la partie inférieure du buste : il se dit pour ventre. Une femme debout tient son enfant sur son *sein*, entre ses bras : assise, elle le tiendra dans son *giron*, sur ses genoux : on dira aussi qu'elle l'a porté dans son *sein*, comme dans ses entrailles.

L'oriental *sin* signifie *cœur* : de là le latin *sinus*, & le françois *sein*, qui sert aussi à dé-

le *sein* de son pere ; le domestique repose sous le *giron* de son maître.

La distinction de ces nuances donne aux Langues une grande délicatesse ; & en nous apprenant à faire usage de leurs richesses acquises, elle les enrichit. Il vaudroit bien mieux étendre ainsi l'emploi du mot *giron*, que de multiplier ridiculement celui de *sein*, en l'appliquant à une foule d'objets qui n'ont avec le *sein* aucune analogie sensible, comme quand on dit : *une histoire publiée dans le* sein *des événemens*, *une ame sensible au* sein *des fonctions séveres*, *des traits de vertu sortis du* sein *des torts & des foiblesses*, &c.

Seing, *Signature.*

Le *seing* est le *signe* qu'une personne met au bas d'un écrit pour en garantir ou reconnoître le contenu. La *signature* est ce *signe* ou le *seing*, en tant qu'il est apposé au bas de l'écrit par la personne elle-même qui en garantit ou en reconnoît le contenu. La *signature*, selon la terminaison du mot, est le résultat de l'action de *signer* ou de mettre son *seing*.

Le *seing* est une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte, même par opposition au nom de la personne qui en consent l'exécution. Tels étoient les anciens monogrammes, qui tenoient lieu tout-à-la-fois de *signature* & de sceau.

Une tache d'encre, imprimée avec la paume de la main sur un acte public, étoit le *seing* ordinaire des Empereurs Ottomans. Lorsque la Noblesse ne savoit pas écrire (& l'on voit que le Connétable, compere d'Henri IV, ne le savoit pas), il n'y avoit que le *seing* & le sceau pour suppléer à la *signature* du nom ; & l'on remarque que du temps de S. Bernard, on ne mettoit ni le nom ni le *seing* dans les actes ni dans les titres.

Quelques Communautés Religieuses ont conservé jusqu'à nos jours l'ancien usage de n'exiger de leurs Profès qu'une croix, pour tout *seing*, au bas de l'acte de leur profession. Mais un Jugement rendu dans une cause célebre qui dépendoit de la validité ou de l'invalidité de ce *seing*, les aura sans doute déterminées à se conformer à l'usage ordinaire de la *signature* des noms.

Du Cange pense que le mot *seing* vient du *signe* de la croix qu'on apposoit autrefois au bas des actes avec la *signature*, comme un symbole du serment qu'on faisoit de les observer.

Aujourd'hui, votre nom est votre *seing*, votre signe ordinaire : il faut suppléer à l'ignorance mentionnée de celui qui ne sait pas signer son nom, par des *signatures* de témoins, d'Officiers publics.

Le *seing* ordinaire & commun des Rois d'Espagne, est *Io*, *el Ré* ; Moi, le Roi. L'écriture distingue la *signature* particuliere de chacun d'eux.

Si vous signez un écrit d'un nom imaginaire, votre *seing* est faux : si quelqu'un signe un acte

de votre nom, la *signature* est fausse. Cette distinction mériteroit d'être remarquée ; car il est essentiel de distinguer le déguisement de celui qui ne signe pas son nom, & la fraude de celui qui signe du nom d'autrui.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé ; & celui de *signature*, un acte public, authentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagemens réciproques, entre des particuliers, sans intervention d'une personne publique, se font sous *seing privé*. Mais on dit ordinairement *signature*, lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contrat par-devant Notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Il y a, au moins, dans le *seing* privé, l'avantage de n'être pas assujetti à beaucoup de formalités qu'on ignore. Il y a, du moins, dans la *signature* d'un Notaire, d'un Greffier, &c., l'inconvénient de coûter fort cher, quand on pourroit même fort bien s'en passer.

* *Signature* se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de signer un acte ou à un acte. A proprement parler, les parties contractantes & les personnes nécessaires pour valider les engagemens, *signent un acte* : & les personnes appellées sans nécessité, par honneur, comme témoins, *signent à un acte*.

Selon, Suivant.

L'ABBÉ GIRARD ; dans ses *Principes de la Langue Françaïse*, distingue ainsi ces deux synonymes.

» Ces deux prépositions unissent par conformité ou par convenance ; avec cette différence que *suivant* dit une conformité plus indispensable, regardant la pratique ; & *selon*, une simple convenance, souvent d'opinion.

» Le Chrétien se conduit *suivant* les maximes de l'Evangile. Je répondrai à mes critiques *selon* les objections qu'ils feront ».

On dira également : *Le vrai Chrétien se conduit* selon *les maximes de l'Evangile ; & je répondrai à mes critiques* suivant *leurs objections ?* On dit également, agir *selon* ou *suivant* les occurrences ; & l'on répond même quelquefois sans régime, *selon* : on dit de même *selon* ou *suivant* l'opinion d'un tel. Un homme *selon* le cœur de Dieu, n'est pas tel par *convenance* seulement : il n'y a pas une *nécessité indispensable* à raisonner *suivant* l'opinion d'Aristote. Ainsi la décision de l'Auteur est absolument dénuée de toute preuve, & généralement démentie par l'usage. A la vérité, je ne connois point de synonymes plus indistinctement employés que ceux-là.

Je n'ai rien de positif à dire sur l'origine du

mot *felon* : car je ne crois pas qu'il vienne, comme on le dit, du latin *fecundùm*, par la raifon que la lettre *c* ou *q*, effentielle & caractériftique dans ce mot, ne fe transforme point en *l*; & que nous aurions plutôt dit *fecond*. Il feroit peut-être plus naturel de tirer *felon* de l'oriental *hal*, qui fignifie quelquefois près, auprès, enfemble, conjointement, & qui répond au latin *juxtà*, auprès, *felon*, *joignant* : *juxtà Varronem*, *felon* Varron. On pourroit auffi bien dire qu'il vient du grec *helo*, prendre; puifque *felon* marque fur-tout une propofition, une citation, prife dans un Auteur, adoptée d'après l'Auteur. Mais il n'y a aucun fond à faire fur de pareils rapports. Quant au mot *fuivant*, l'origine en eft manifefte : nous avons fait de *fuivre*, *fuivant*, comme les Latins, de *fequi*, *fecundùm*. Bouhours dit que des perfonnes délicates n'aimoient point le mot *fuivant*, à caufe de fa reffemblance avec le participe du verbe *fuivre*. C'eft ce participe même, changé en prépofition.

Ainfi la prépofition *fuivant* fignifie *en fuivant*, *pour fuivre*, *fi l'on fuit*, &c. : il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après, une fuite, une conféquence. *Selon* revient aux mots ou aux différentes manieres de parler; ainfi que, comme, à ce que, conformément à ce que, &c. *Selon Ariftote*, c'eft-à-dire, à ce que dit, ainfi que le dit Ariftote : *felon* votre volonté, comme vous voudrez : foit fait ainfi ou *felon* qu'il eft requis.

On dit *felon* l'hébreu, *felon* la Vulgate, *felon* les Septante, *felon* le Texte famaritain, lorfqu'il

s'agit de citer un de ces textes. S'il étoit question d'en suivre ou de n'en pas suivre l'un ou l'autre, *suivant* seroit bien dit.

Je dirois plutôt *selon* St. Thomas, *selon* Scot, pour citer les Auteurs & les autorités ; & *suivant* la doctrine de St. Thomas, *suivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *suivre la doctrine*, & que c'est dans ce sens qu'on dit *suivre un Auteur*.

Je dis *selon vous*, comme à votre avis : si j'avois à suivre les conséquences de votre avis, je dirois *suivant vous*. Quoique l'usage confonde assez généralement ces deux termes, il y a des manieres de parler daus lesquelles l'un est consacré exclusivement à l'autre. Ainsi l'on dit l'Evangile *selon* & non *suivant* St. Matthieu. L'Evangile *selon* St. Matthieu, est l'Evangile écrit, tel qu'il est écrit, ainsi qu'il est écrit par St. Matthieu. Vous ne dites pas *suivant* St. Matthieu, car il ne s'agit pas de *suivre* ni l'Evangile ni St. Matthieu : mais si vous écriviez la Vie de Jésus-Christ, vous pourriez dire que vous l'écrivez *suivant* l'Evangile de St. Matthieu, ou *en* le *suivant*.

On dit en proverbe *selon le drap*, *la robe*, pour exprimer que les dépenses ou les entreprises doivent être réglées, mesurées, sur les facultés, les moyens. On ne dit pas *suivant le drap*, *la robe*, parce que les entreprises & les dépenses ne se considerent pas comme les suites & les conséquences des moyens & des facultés.

Selon le vent, *la voile* : le vent regle, détermine la voile. *Suivant le vent*, *la voile* (outre

qu'il choqueroit l'oreille), diroit que la voile suit ou doit suivre le vent.

Il paroît par ces exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant*. Aussi désigne-t-il mieux une autorité, une regle à laquelle il faut obéir, se conformer; tandis que *suivant* laisse plus de liberté & d'incertitude. Il s'en faut donc bien que *suivant* marque la nécessité indispensable, & *selon* une simple convenance.

Le Chrétien qui se conduit *selon* les maximes de l'Evangile, y obéit: le Chrétien qui se conduit *suivant* ces maximes, les *suit*. J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute; j'agis *suivant* vos ordres, quand je les suis. A proprement parler, je suis un conseil, & j'obéis à un ordre.

Suivant Dieu n'a certainement pas la même force que *selon Dieu*. *Selon Dieu* marque la volonté, l'ordre, le jugement absolu de Dieu; *suivant Dieu* ne désigneroit, en quelque sorte, qu'une simple pensée, qu'une voie tracée par Dieu même. Vous jugez *selon* la Loi, quand la Loi est formelle; vous jugez *suivant* la Loi, quand vous en suivez l'esprit ou la lettre: *selon* moi est bien plus affirmatif que *suivant* moi.

Ainsi je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'Académie, lorsque j'adopte les pensées des Auteurs, lorsque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'Abbé Girard, *suivant* quelques Grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un parti contraire. J'ai observé que *selon*

équivaut à *ainsi que*, *comme*; & que *suivant* signifie *en suivant* ou *si l'on suit*.

Chacun sera récompensé *selon* ses mérites, ou en proportion, en raison, dans la mesure de ses mérites. Chacun sera récompensé *suivant* ses mérites, en conséquence de ses mérites, par une suite de ses mérites, de la maniere convenable à ses mérites.

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de la Nature; c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la Nature, si elle suit son cours ordinaire.

On vit moralement, *selon* la regle, ou *suivant* les exemples.

J'agis *selon* les occurrences, *selon* qu'elles l'exigent, le permettent, l'ordonnent. J'agis *suivant* les occurrences, *suivant* qu'elles me fournissent des raisons, des motifs, des moyens propres à m'engager.

Vous vous comporterez *selon* votre devoir, il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui, ils vous engagent.

On disoit autrefois: *Selon que* je vous connois honnête homme, vous ne manquerez pas, je crois, à la parole que vous m'avez donnée. On n'auroit pas dit, *suivant* que vous êtes honnête homme, pour dire *comme* je vous connois honnête homme, *parce que*, *attendu que*, *par la raison que* je vous connois tel, je crois, &c.

* Ces distinctions paroîtront d'autant plus vraisemblables quelles aident à expliquer comment il arrive que ses termes se confondent sans cesse. Par exemple, quand on dit *selon* ou *suivant* vos ordres, vos instructions, vos desseins, c'est toujours dire qu'on se conforme à votre vœu, à vos principes, à votre volonté, mais d'une maniere plus ou moins forte : c'est toujours l'idée de penser ou d'agir après, d'après quelqu'un; & celui qui suit semble se laisser mener ou conduire.

* Il est sensible enfin que l'harmonie décide souvent du choix des mots, sur-tout quand il suffit d'exprimer l'idée capitale. On ne dira pas *selon Longin*, *selon l'opinion de Platon*. On ne dira pas *suivant le Divan*, *suivant le Vedam*.

Sembler, *Paroître*.

Sembler signifie *paroître* d'une telle maniere. Une chose *paroît* dès qu'elle se montre : mais un objet *semble* beau, lorsqu'il *paroît* l'être. *Paroître* n'est synonyme de *sembler*, que quand il marque l'apparence d'être tel. De *pa*, *par*, *po*, *por*, en face, en avant, sous les yeux, vient le mot *paroître*, être en face, en avant, en vue, devant, devant les yeux. De *sem*, *sim*, signe, vint le latin *similis*, semblable, qui a les mêmes traits, qui présente les mêmes formes; & c'est l'idée de *sembler*.

Un objet *semble* & *paroît* beau, bon, agréable. Il *semble* tel par des traits ou des formes de beauté, de bonté, d'agrément : il *paroît* tel par des apparences, les dehors de l'agrément, de la bonté, de la beauté. La chose vous *semble* telle par la comparaison que vous en faites avec le modele, le type, l'idée que vous avez du beau, du bon, de l'agréable : elle vous *paroît* telle à l'aspect, selon qu'elle vous affecte, par le genre d'impression qu'elle fait sur vous. Ce qui vous *semble* bon, ressemble à ce qui est bon : ce qui vous *paroît* bon, a l'air de l'être. La *ressemblance* a rapport à la différence; l'*apparence*, à la réalité. Ce qui vous *semble*, pourroit bien n'être pas tel que vous le croyez : ce qui vous *paroît*, pourroit bien ne pas être en effet ce que vous croyez.

Un Ouvrage vous *semble* bien fait, lorsqu'après quelque examen, vous le trouvez conforme aux regles de l'Art : il vous *paroissoit* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jetté qu'un coup d'œil. Vous jugiez de l'Ouvrage qui vous *paroissoit* tel, sur les apparences & superficiellement : vous en jugez ensuite pour qu'il vous *semble* tel, par des traits de comparaison & avec quelques réflexions.

Si l'objet qui vous *semble* tel ne l'est pas, vous l'avez mal vu, vous l'avez mal jugé, vous vous êtes trompé. Si l'objet qui vous *paroissoit* tel ne l'est pas, vous ne l'aviez pas assez considéré, vous ne l'aviez point approfondi, les apparences vous ont trompé.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous

paroiſſent être d'abord ; & avec cette préoccupation, il arrive aſſez naturellement qu'elles nous *ſemblent* être telles que nous deſirons qu'elles ſoient. L'eſprit eſt prompt, & la chair foible.

Il faut encore ſavoir gré à ceux qui, n'étant pas honnêtes gens, veulent le *paroître* : ils *ſemblent* avoir de la pudeur, & le reſpect humain les retient.

Choſe étrange ! il y a des hommes qui veulent *paroître* encore plus corrompus qu'ils ne le ſont en effet : ils *ſemblent* craindre que le Public ne doute de leurs forces ou phyſiques ou morales ; mais s'il en doute, ils ne lui en impoſent pas.

On a dit qu'à la Cour, ce qui *paroît* n'eſt jamais la réalité : il *ſemble* qu'alors il n'y auroit qu'à croire le contraire de ce qu'on voit. Mais la ſatyre eſt toujours outrée.

Nous diſons qu'un homme veut *paroître* & non *ſembler* juſte, bienfaiſant, généreux ; parce qu'il ne tient qu'à lui de ſe revêtir des apparences de la vertu, & qu'il ne dépend pas de lui que les autres croyent à ces apparences. Il *paroîtroit* à nos beaux diſcours & même à quelques petits établiſſemens reſpectables, que notre ſiecle eſt un ſiecle de bienfaiſance : mais il me *ſemble* que perſonne ne le croit.

On dit imperſonnellement, il *paroît*, il *me paroît*, il *ſemble*, il *me ſemble*. La différence eſt toujours la même. Il *me paroît* ne déſigne que les impreſſions faites par les apparences ou de ſimples conjectures tirées de ces dehors ſpécieux : il me *ſemble* annonce plus de perſuaſion,

& des jugemens fondés sur quelques motifs qui ont au moins une apparence de raison

La modestie, la circonspection disent *il paroît*, *il me paroît*. La politesse dit, *il semble*, *il me semble*, & la raison le diroit bien plus souvent encore.

Il *paroît* assez naturel de ne se méfier d'abord de personne : il *semble* ensuite assez raisonnable de se méfier de tout le monde; j'entends des gens qu'on ne connoît, & je ne parle pas de toute la terre.

La preuve que *sembler* marque une sorte de réflexion, de persuasion, de raison, toutefois mêlée de doute ou de crainte, c'est ce qu'il signifie souvent croire & juger, comme dans ces phrases : il *semble* à beaucoup de gens inutiles qu'on ne sauroit se passer d'eux; que vous *semble* de ces ennemis reconciliés ou de ces rivales amies ? A la plupart des gens qui vous demandent des avis, il n'y a qu'un mot à dire, *faites ce que bon vous* semble. *Paroître* n'est point de ce style.

Sensible, *Tendre*.

Sensible, capable de faire des impressions sur les sens, ou de recevoir ces impressions; une chose qui s'apperçoit par les sens ou par la raison, est *sensible* dans la premiere acception; un objet qui est susceptible de sensation ou de sentiment, l'est dans la seconde. *Tendre*, le contraire de dur,

qui est facile à couper, à pénétrer, à affecter : on connoît une viande *tendre*, une vue *tendre*, un âge *tendre*, &c. *Ten*, mince, menu, mou, délicat, est opposé à *tan*, grand, fort, élevé. *Ten* signifie aussi feu.

Dans le sens moral qu'il s'agit ici de considérer, ces termes expriment l'attribut d'un cœur susceptible d'impressions & d'affections relatives & favorables à autrui.

Un cœur est *sensible* par une disposition naturelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité, & à s'y intéresser : un cœur est *tendre* par une qualité particuliere qui lui inspire les sentimens les plus affectueux de la Nature, & leur imprime ce qu'ils ont de plus touchant.

La *sensibilité*, d'abord passive, attend l'occasion de se développer ; il faut l'exciter : la *tendresse*, active par elle-même, cherche les occasions de se développer ; elle nous excite. On s'attache un cœur *sensible* : un cœur *tendre* s'attache lui-même.

La *sensibilité* est un feu électrique que le frottement met en activité, jusqu'à lui faire produire les plus grands effets. La *tendresse* est un feu vivifiant & brûlant qui échauffe l'ame & ses actions d'une chaleur douce & pénétrante, propre à se communiquer & capable de s'élever jusqu'au plus haut degré d'intensité.

La *sensibilité* dispose à la *tendresse* : la *tendresse* exalte la *sensibilité*. Un cœur *sensible* aimera : un cœur *tendre* aime ; il ne sait peut-être pas encore ce qu'il aime, il aime l'humanité.

L'homme *sensible* a sur-tout le cœur ouvert à la pitié, à la clémence, à la miséricorde, à

la reconnoiſſance, à tous les ſentimens qui nous portent à vouloir du bien aux autres & à leur en faire. L'homme *tendre* a ſur-tout, dans le cœur, le germe des affections les plus actives, les plus vives, les plus généreuſes, l'amour, l'amitié, la bienfaiſance, la charité, toutes les paſſions qui nous font exiſter pour les autres & dans les autres.

La *ſenſibilité* eſt une ſource de vertus : la *tendreſſe* eſt la ſource & le charme de toutes les vertus. La *tendreſſe* perfectionne tout ce que la *ſenſibilité* produit : vous étiez bon, vous ſerez bienfaiſant ; vous étiez bienfaiſant, vous ſerez généreux : les peines & les plaiſirs d'autrui vous affectoient, ils deviennent les vôtres : vous ſouffriez avec un malheureux, vous êtes malheureux avec lui : vous aimiez, votre amour ſera délicat, doux, empreſſé, prévenant, pur, déſintéreſſé & même magnanime : vous étiez ami des hommes, vous êtes l'ami de l'humanité.

Et quel charme la *tendreſſe* répand ſur toutes les actions qu'inſpirent la *ſenſibilité* & les autres vertus de ce genre ! La *ſenſibilité* ſoulage celui qui ſouffre ; la *tendreſſe* fait plus, elle le conſole. L'homme *ſenſible* porte & adminiſtre des ſecours : l'homme *tendre* porte & adminiſtre ces ſecours, avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres* qui pénetrent juſqu'au fond du cœur & le rappellent à la joie. L'homme *ſenſible* fait des ſacrifices : l'homme *tendre* ſemble jouir de ceux qu'il fait, & recevoir lorſqu'il donne.

Demandera-t-on encore ſi le Ciel nous fait un mauvais préſent en nous donnant un cœur *ſenſible* ? Eh ! les peines mêmes de la *ſenſibilité* ſont

pleines de douceurs ! Aimeroit-on mieux être frappé de cette paralysie de l'ame, qu'on appelle *insensibilité*, & qui fait de l'homme un cadavre ambulant ? Se plaindra-t-on encore d'être né *tendre ?* Ah ! que, dans la souffrance, on rappelle à son cœur les délicieuses jouissances de la *tendresse*, ces douceurs dont le souvenir seul est une des plus délicieuses jouissances. Aimeroit-on donc mieux être dur & se faire haïr des hommes, que de s'exposer à devenir leur victime ?

Faut-il le dire ? il y a une *sensibilité* lâche & stérile, qui, pour peu qu'elle soit ébranlée, vous fait fuir le malheureux pour en aller perdre l'idée dans des distractions agréables : foiblesse des organes & de l'ame, à laquelle je voudrois un autre nom. Il y a aussi une *tendresse* molle & funeste, qui ne sait que céder, complaire, & nous livrer à la discrétion ou plutôt aux vices des autres : passion aveugle & servile qui fait votre malheur & fera la perte des vôtres.

C'est un malheur que d'être trop *sensible*. Il n'y a plus de peine qui soit légere, il n'y a presque plus de plaisir pur : on voit le mal où il n'est pas, & on le sent : le mal réel, on se l'exagere : on s'inquiete de celui qu'on peut prévoir : ce qu'on craint, empêche de jouir de ce qu'on sent : ce défaut nous rend même difficiles & injustes envers les autres. A parler en général, le beau défaut que d'être trop *tendre* ! Avec cela nous fermerons volontiers les yeux sur les défauts des autres. Indulgens pour eux, nous serons attentifs sur nous-mêmes, & nous travaillerons séverement à nous corriger de ce qui les blesse en nous. Si nous ne songeons pas

aſſez à nous pour nous occuper uniquement de nos amis, je veux dire de tous ceux que nous pouvons ſervir, nous ne nous offenſerons pas légérement; nous pardonnerons avec joie : tout le tort que nous aurons tournera au profit des autres.

Sentiment, Avis, Opinion.

« Il y a, dit l'Abbé Girard, un ſens général » qui rend ces mots ſynonymes, lorſqu'il eſt » queſtion de conſeiller ou de juger : mais le » premier a plus de rapport à la délibération, » on dit ſon *ſentiment*; le ſecond en a d'avan- » tage à la déciſion, on donne ſon *avis*; le » troiſieme en a un particulier à la formalité de » judicature, on va aux *opinions*.

» Le *ſentiment* emporte toujours une idée de » ſincérité, c'eſt-à-dire, une conformité avec ce » qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne ſuppoſe » pas toujours rigoureuſement cette ſincérité, il » n'eſt préciſément qu'un témoignage en faveur » d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un » ſuffrage donné en concours de pluralité de » voix.

» Il peut y avoir des occaſions où un Juge » ſoit obligé de donner ſon *avis* contre ſon » *ſentiment*, & de ſe conformer aux *opinions* de » ſa Compagnie ».

Il me ſemble que, dans le genre délibératif & judiciaire, le *ſentiment* eſt l'opinion que vous

avez prise, ou le jugement que vous portez en vous-même sur les choses mises en délibération; l'*avis*, la suite que vous donnez à ce *sentiment* ou la conséquence que vous en tirez, sur le parti qu'il faut prendre ou la décision qu'il faut rendre touchant l'objet de la délibération; l'*opinion*, la voix ou le vœu définitif que vous donnez pour la décision de l'affaire.

Vous exposez votre *sentiment* & vos motifs; cette exposition vous mene à une conclusion, à un *avis*; & vous *opinez* pour la décision ou le jugement.

Je n'entends pas ce que l'Auteur veut dire à l'égard de la sincérité du *sentiment* & de l'*avis*. Certes mon *sentiment* intérieur est sincere: mais si je voulois avoir un *avis* contraire à ce *sentiment*, il faudroit bien que j'affectasse un *sentiment* contraire, sous peine de les mettre manifestement en contradiction l'un avec l'autre. Je ne comprends pas davantage comment un Juge peut donner un *avis* contre son *sentiment*, quoiqu'obligé de se conformer à l'*opinion* définitive de sa Compagnie. Sans doute un particulier peut & doit même souvent soumettre son *sentiment*, son *avis* à celui des autres: un Juge est en effet naturellement soumis au *sentiment*, à l'*avis* du plus grand nombre. Mais, comme Juge, & dans la discussion des droits & des intérêts des citoyens, il faut que sa conscience conforme toujours son *avis* à son *sentiment* qu'il ne doit jamais trahir; & si sa conscience, étoit contraire à la Loi elle-même, il ne pourroit *opiner* ni contre la Loi, ni contre sa conscience, il s'abstiendroit de juger;

parce qu'il ne peut juger que selon la Loi, & qu'il ne doit pas juger contre sa conscience.

Cette application des termes relative à l'ordre judiciaire, nous laisse à desirer leur différence générale. L'Abbé Girard recherche cette différence, dans un autre article, à l'égard du *sentiment* & de l'*opinion*, en y joignant la *pensée* au lieu de l'*avis*.

Sentiment, *opinion*, *pensée*, sont, dit-il, » tous les trois d'usage, lorsqu'il ne s'agit que » de l'énonciation de ses idées : en ce sens, le » *sentiment* est plus certain ; c'est une croyance » qu'on a par des raisons solides ou apparentes : » l'*opinion* est plus douteuse ; c'est un jugement » qu'on fait avec quelque fondement : la *pensée* » est moins fixe & moins assurée ; elle tient de » la conjecture.

» On dit rejetter & soutenir un *sentiment* ; » attaquer & défendre une *opinion* ; désapprouver & justifier une *pensée*.

» Le mot de *sentiment* est plus propre en fait » de goût ; c'est un *sentiment* général qu'Homere » est un excellent Poëte. Le mot *opinion* convient mieux en fait de science ; l'*opinion* commune est que le soleil est au centre du Monde. » Le mot de *pensée* se dit plus particuliérement » lorsqu'il s'agit de juger des événemens, des » choses, des actions des hommes ; la *pensée* de » quelques politiques est que le Moscovite trouveroit mieux ses avantages du côté de l'Asie » que du côté de l'Europe.

» Les *sentimens* sont un peu soumis à l'influence du cœur ; il n'est pas rare de les voir » se conformer à ceux des personnes qu'on aime.

» Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention ; » il eſt ordinaire aux écoliers de tenir celles de » leurs maîtres. Les *penſées* tiennent aſſez de » l'imagination ; on en a ſouvent de chimé- » tiques «.

L'Auteur a mieux ſenti la force des termes, qu'il n'en a expliqué la valeur. Avec le ſens primitif & eſſentiel des mots, ſes idées ſeront faciles à juſtifier ou à rectifier. Je m'arrête à ceux que j'ai annoncés. *Penſée*, dans le ſens d'*opinion* ou de *ſentiment*, dit quelque choſe de ſimple, de léger, de ſuperficiel, qui n'a point été aſſez réfléchi, aſſez mûri, aſſez raiſonnée ; qui n'eſt que haſardé comme une premiere idée, une inſpiration ſubite, ou une pure imagination ; qui n'eſt, pour-ainſi dire, qu'en eſquiſſe ou en ébauche, comme on le dit dans les Arts.

J'ai déjà obſervé que *ſyn*, *ʒem*, *ſen* ſignifient ſentir, penſer, tête, &c. L'eſprit a ſon *ſentiment* comme le cœur ; & il y tient comme le cœur au ſien : c'eſt ce que les Latins appelloient *ſententia*, ce qui forme le ſens particulier, la raiſon propre, l'*opinion* priſe, la doctrine adoptive & ferme de chacun, ſa maniere propre de penſer.

Avis tient à la racine *vis*, d'où les mots viſage, viſion, vue, &c. L'*avis* eſt proprement notre maniere de voir & de viſer à un but : il ſuppoſe la conſidération, l'examen, la réflexion ; & il en eſt le réſultat. Il porte l'inſtruction, & dirige les vûes & les moyens. Ainſi *aviſer* ſignifie donner un *avis* ou une inſtruction : on *aviſe* aux moyens, à ce qu'on doit faire. Un homme *aviſé*

est éclairé, circonspect, prudent. L'*avis* nous enseigne donc ce qu'il convient de faire.

Opinion, latin *opinio*, est formé de la préposition *ob*, devant, au-devant ; & de *pen*, *pens*, penser, peser les choses. L'*opinion* est une pensée, une idée qui plaît à l'esprit ; au-devant de laquelle l'esprit va ; qui, dans la balance, lui paroît avoir plus de poids ; mais que l'esprit n'adopte pas sans crainte & avec un plein acquiescement. La certitude, dit Cicéron (*In Pison.*), appartient à la science, l'incertitude à l'*opinion*. Le sage, dit-il encore (*Academ.* 4), n'a point d'*opinion*, car il n'adopte pas une chose incertaine ou inconnue. Si l'acquiescement de l'esprit à une vérité qu'on lui propose, est accompagné de doute, c'est ce qu'on appelle *opinion*, dit la Logique de Port-Royal.

Le *sentiment* est donc une croyance dont l'esprit est profondément pénétré ; la persuasion l'inspire & le maintient. L'*avis* est un jugement sur ce qu'il convient de faire ; la prudence le suggere & le dicte. L'*opinion* est une pensée ou une connoissance douteuse qu'on adopte comme par provision : la vraisemblance nous la fait agréer & soutenir jusqu'à de nouvelles lumieres.

Le *sentiment* n'est pas en lui-même certain : mais chacun regarde son *sentiment* comme certain ; ou y croit fermement. L'*avis* n'est pas toujours sage ; mais celui qui le donne de bonne foi, le croit tel ; c'est ce qu'il trouve de plus convenable & de plus praticable. L'*opinion* n'est jamais que probable ; mais on s'y attache in-

sensiblement ; & il faut bien souvent se déterminer par des raisons plausibles.

Le *sentiment* n'est pas toujours fondé, comme on le dit, sur des raisons solides ou apparentes : il y a beaucoup de *sentimens* inspirés, les uns par ce sens naturel qui devroit être commun à tous les hommes, les autres par ce sens moral que nous appellons la conscience, ou par ce sens intellectuel que nous assimilons au goût, &c. ; & le peuple, si ferme dans ses *sentimens*, n'en a guere que par l'éducation, par imitation, par insinuation. L'*avis* dépend de la réflexion, de nos lumieres, de notre expérience, de notre maniere de voir : aussi les *avis* sont-ils bien souvent partagés, & il faut tout entendre avant que de résoudre ; car *un sot quelquefois ouvre un avis important*. L'*opinion* doit souvent beaucoup à la prévention, j'en conviens ; mais elle doit bien davantage à l'intérêt secret que nous avons de nous attacher à l'une ou à l'autre : on a fort bien dit que les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes, par la seule raison de l'exemple ; que la plupart des gens, quand ils ont besoin d'une *opinion*, l'empruntent ; que la plupart de nos *opinions* sont celles qu'on nous a données, &c. : mais il est certain qu'en général de deux *opinions* probables, la plus probable est celle qui nous accommode le mieux.

Les *sentimens* de l'esprit se joignent avec les *sentimens* du cœur pour former nos principes ou nos regles particulieres à l'égard de notre maniere propre de penser & d'agir. L'*avis* revient à un conseil à suivre dans certains cas ; avec la différence que le conseil se donne pro-

prement à ceux qui nous le demandent ou qui sont sous notre direction, & qu'il paroît plus engageant dans sa forme que l'*avis*. L'*opinion* n'est, dans le fond, qu'une sorte de présomption & de conjecture, à laquelle nous donnons un peu de créance ou de crédit.

Nous disons les *sentimens* des peuples sur la Religion & sur une révelation reconnue de toutes les Nations civilisées, les *sentimens* de Socrate & de Confucius sur la morale, les *sentimens* de Platon & d'Aristote sur la République, les *sentimens* de Copernic & de Galilée sur le système du Monde : nous disons *sentiment*, à l'égard de tout ce qui fait objet de croyance, point de science, regle de conduite. Nous disons *avis* au peuple sur ses premiers besoins, *avis* au Public sur ses intérêts, *avis* au Gouvernement sur les abus, *avis* aux gens de Lettres sur le rôle qu'ils jouent dans le monde : nous disons *avis*, lorsqu'il s'agit d'instruction, de délibération, de réformation. Nous disons l'*opinion* trop dure de S. Augustin sur le sort des enfans morts sans baptême, l'*opinion* de S. Thomas sur l'éternité du monde, l'*opinion* de quelques Cosmographes sur l'existence d'un quatrieme continent, l'*opinion* de quelques Physiciens sur la transformation de l'eau en terre ou sur sa transformation en air : nous disons *opinion* de ce qui ne tend qu'à découvrir la vérité & ne forme qu'un sujet de contestation.

Un grand Roi, Artaxerxes, cité sous le nom d'Ardschir dans la Bibliotheque orientale de d'Herbelot, étoit dans le *sentiment* que l'autorité du Prince devoit être soutenue par une force

militaire, & que cette force ne pouvoit se soutenir que par des impôts : mais que tous les impôts retomboient sur l'Agriculture, & que l'Agriculture ne sauroit fleurir qu'avec la modération & la justice. Un sage Conseiller étoit d'*avis* que pour extirper la mendicité, il n'y avoit d'autre moyen que de détruire les causes de la misere qui obligeroit toujours ceux dont elles ravissent le pain à en demander. Les Etats de Languedoc, assemblés en 1704, parloient en propres termes du produit net à considérer dans la mesure des impôts, non comme d'une *opinion* nouvelle qui pouvoit craindre la raillerie, mais comme d'une vérité certaine & même évidente qui ne pouvoit souffrir la plus légere contradiction ; comme on le voit dans un Ouvrage fait par ordre du Gouvernement & imprimé au Louvre, sur les différentes impositions de l'Europe.

Depuis les Chinois qui, rapportant toutes les vertus à la piété filiale, disent, pour peindre le plus méchant des hommes, que *c'est un mauvais fils*, jusqu'aux Iroquois qui mangent leurs peres à demi-morts de vieillesse & incapables de soutenir les fatigues d'une vie errante & guerriere, tous les peuples de la terre n'ont qu'un *sentiment* sur le devoir d'honorer ceux dont on a reçu le jour & l'éducation. L'*avis* d'établir entre toutes les Nations la communication la plus libre, la plus sûre & la plus fraternelle pour assurer & accroître sans cesse la prospérité particuliere d'un peuple par la prospérité générale, comme on assure & on accroît celle du citoyen par la prospérité publique, est

le premier principe de la paix universelle & perpétuelle. Leibnitz dit, dans ses nouveaux Essais sur l'entendement humain, en traitant de l'autorité mal-entendue : Autant vaudroit-il se décider pour une *opinion* à croix ou pile, que de l'adopter, parce qu'elle est venue jusqu'à nous sous le passeport des siecles, & que la vénérable antiquité pensoit ainsi.

Je crois, mais sans le concevoir, qu'il est plus commun de trahir ses *sentimens* que d'en changer. Il y a des gens entêtés qui ne savent pas changer d'*avis*, & des gens irrésolus qui ne font qu'en changer. Il est beaucoup plus facile de faire changer quelqu'un d'*opinion*, que de lui faire avouer ce changement dans la dispute.

Souvent la même personne a des *sentimens* fort différens sur le même objet, suivant les différens rapports qu'il peut avoir avec ses intérêts, pour ou contre : aussi n'y a-t-il rien de plus commun que l'inconséquence. Telle autre est sans réserve, de l'*avis* de l'Avocat plaidant, qui, dans un moment, sera sans restriction, de l'*avis* de l'adverse Partie : tant il est bon de parler le dernier ! Telle autre accueillera de bonne foi deux *opinions* contradictoires, pourvu qu'on les lui présente sous des aspects & avec des termes différens : le crédit des mots est inconcevable.

Les *sentimens* du peuple ne sont guere que des préjugés chers & absolus qu'il reçut aveuglément & dont il ne doute jamais ; car si jamais il raisonne, ce n'est qu'avec ses préjugés. Dans une assemblée nombreuse de personnes

réunies pour délibérer, il y en a deux ou trois qui ont des *avis* particuliers ; deux ou trois autres discutent ces *avis* ; & la foule est, non d'un tel *avis*, mais de l'*avis* d'un tel, sans plus. Il y a beaucoup de gens qui ont la mémoire pleine & l'esprit vuide d'*opinions* ; aussi pensent-ils tout ce qu'ils veulent ou tout ce qu'on veut.

Serviable, Officieux, Obligeant.

Serviable, de service, servir ; qui est toujours prêt à rendre service, de ces services ordinaires que nous nous rendons dans la société. Ce mot est familier & ne comporte pas de hautes idées.

Officieux, disposé, empressé à rendre de *bons* offices, c'est-à-dire des services agréables & utiles, qui aident, concourent au succès de vos desseins ; des services que des sentimens & des relations particulieres font regarder comme des *devoirs*, *officia*. Les Latins appelloient proprement *officieux*, les cliens, les courtisans, les gens qui font leur *cour*, comme nous disons, qui rendent des devoirs.

Obligeant, qui est disposé à obliger, à rendre des services plus intéressans, plus importans, qui ne sont pas dûs, & qui vous *lient* en vous *obligeant* à un retour, à un sentiment de bienveillance, de reconnoissance. *Obliger*, *obligare*, composé de *ligare*, lier tout au tour, entourer de liens.

L'homme *serviable* est prompt & empressé à vous servir dans l'occasion, comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître. L'homme *officieux* est affectueux & zélé, comme un client à l'égard de son patron. L'homme *obligeant* est aise & flatté de vous servir dans le besoin, il va au devant de l'occasion pour obliger.

L'homme *serviable* se fait un plaisir d'être utile, tout ce qu'il peut par lui-même, il le fait, mais il est circonscrit. L'homme *officieux* se fait un devoir de concourir à vos desseins, mais il peut être intéressé, c'est moins quelquefois par caractere, que par habitude & par combinaison. L'homme *obligeant* ne considere que le plaisir de vous rendre heureux.

Il est très-commode, sur-tout pour une personne paresseuse & indolente d'avoir à ses ordres dans la société, des gens *serviables* : ils plaisent, ils préviennent en leur faveur. Il est fort utile, sur-tout pour une personne ou inexpérimentée ou très-occupée, d'avoir à sa dévotion, dans les embarras, des gens *officieux* : ils attirent, ils gagnent la confiance. Il est très-heureux, sur-tout pour l'homme timide & fier, d'avoir pour recours, dans la nécessité, une personne *obligeante* ; elle engage, elle captive par ses manieres comme par ses actions.

C'est faire plaisir à l'homme *serviable*, que de le mettre à portée de vous faire plaisir à vous-même. C'est entrer dans les vues de l'homme *officieux*, que de reclamer ses bons offices avec confiance. C'est *bien mériter* de l'homme vraiment *obligeant*, que de le trouver, par préférence, digne de vous obliger.

Vous reconnoîtrez bientôt l'homme *serviable* par caractere ; vous avez tant de moyens de le voir tel qu'il est. Que savez-vous si cet homme qui se montre si *officieux* n'a pas un intérêt secret à vous gagner & le dessein formé de retirer une forte usure de ses légeres avances ? Si l'on met l'*officieux* sur la scène, je crains qu'il ne soit pris en mauvaise part. Ne croyez pas légérement aux paroles & aux manieres de l'homme qui vous paroît si *obligeant* : mettez-le à l'épreuve & rapportez-vous-en à ses actions.

Servitude, Esclavage.

Il suffit d'ouvrir l'*Esprit des Loix*, pour se convaincre que ces mots sont ordinairement employés, l'un & l'autre, avec le même sens strict jusque dans le genre dogmatique. Nous tenons des Romains le mot *servitude*, & vraisemblablement des Peuples du nord, celui d'*esclavage*, sans que l'un ait fait négliger l'autre, & sans que ni l'un ni l'autre aient pris d'une maniere marquée des nuances différentes. Cependant le mot *esclave* l'a emporté sur celui de *serf*, jusqu'à le réduire à la simple dénomination du paysan lié par le droit du plus fort à la terre, & assujetti à des corvées & autres charges envers le Seigneur. Il est assez singulier qu'en parlant même des Romains, nous n'appellions plus qu'*esclaves* ceux que les Romains n'appelloient pas autrement que *serfs* (*servi*).

L'affoibliſſement de ce dernier mot a dû s'étendre ſur celui de *ſervitude*. Celui-ci a dû perdre encore de ſa force en s'étendant des perſonnes ſur les biens. Les champs, les moiſſons, &c., ſont ſujets à des *ſervitudes* ; l'*eſclavage* n'eſt que pour les perſonnes.

Il eſt certain que l'*eſclavage* ſe préſente ſous un aſpect plus ſévere, plus dur, plus effrayant, plus dogmatique que la *ſervitude*. On traite plutôt de l'*eſclavage* politique & civil, que de la *ſervitude* politique & civile ; & il le faut bien, puiſque ce genre de tyrannie fait des *eſclaves* & non des *ſerfs*.

Ainſi la *ſervitude* impoſe un joug ; & l'*eſclavage*, un joug de fer. Si la *ſervitude* opprime la liberté, l'*eſclavage* la détruit. Dans la *ſervitude*, on n'eſt point à ſoi : dans l'*eſclavage*, on eſt tout à autrui. La *ſervitude* vous ravale au-deſſous de la condition humaine ; l'*eſclavage*, juſqu'à la condition des animaux domeſtiques. La *ſervitude* abat ; l'*eſclavage* abrutit. En un mot, l'*eſclavage* eſt la plus dure des *ſervitudes*.

On définit l'*eſclavage* rigoureux, l'établiſſement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre, que celui-ci eſt le maître abſolu de la vie & des biens de celui-là. A la vérité, l'on a dit auſſi que la *ſervitude* peut être comptée entre les genres de mort, puiſque ceux à qui l'on impoſoit ce joug ceſſoient de vivre pour eux, & ne reſpiroient que pour un autre. Mais cette *ſervitude* eſt préciſément l'*eſclavage* : or il peut y avoir une *ſervitude* aſſez douce, tandis que l'*eſclavage*, même modifié, eſt toujours très-dur. On dira que la domeſticité

est une sorte de *servitude* : il n'y aura que des gens à *esclaves* ou à paradoxes, qui puissent comparer cet état à l'*esclavage*.

La premiere chose qu'on apprenoit à dire aux enfans de Sparte, c'est : Je ne serai point *esclave*. Cependant la police de cette ville tenoit les citoyens dans une grande *servitude*, à l'égard des repas, des vêtemens, des exercices, &c.

Dans un sens moral & relâché, nous appellons *servitude* un assujettissement pénible & continuel : porté a un certain excès, cet assujettissement seroit un *esclavage*.

La domination est une vraie *servitude* : sans la facilité de secouer un peu le jong, ce seroit un *esclavage*.

Je brusque mon sujet, dans la crainte qu'il ne m'entraîne. Le cœur plein de la chose, j'oublierois que je ne dois traiter ici que des mots.

Traitons des mots. *Serf* signifie littéralement homme attaché, lié, enchaîné : sa racine est *ser*, serrer, ceindre, lier, tout autour : la lettre *S* désigne toute idée de ceinture ; & sa forme est celle d'une ceinture dans les Langues orientales. Les Latins firent du mot *ser*, ceux de *servus*, *servire*, *servitus*, *serf* ou *serviteur*, *servir*, *servitude*. Nous avons adouci ou affoibli comme les Latins le verbe *servir* & autres dérivés. Ce verbe marque spécialement l'office, la fonction, le travail, le *service* fait à l'avantage d'autrui. Ainsi la *servitude* indique particuliérement l'état ou la condition de celui qui est lié ou attaché pour en *servir* un autre, travailler pour lui, vivre à son profit. Le mot *esclave* signifie qui n'est pas libre, ou qui est dans les fers. *S-leu*,

ſ-*leud*, non-libre, non-leude, ou *ſans* liberté, eſt des Langues du nord; on en aura fait *ſlave* & enſuite *eſclave*. Dans le midi, on a dite *ſclos* pour *eſclave*; & alors celui-ci ſignifieroit *clos*, enfermé; de la racine *clo* commune aux Grecs, aux Latins, &c. Ainſi l'*eſclavage* eſt en tous ſens le contraire de la *liberté*. Ce mot déſigne proprement l'état malheureux de l'homme dépouillé de ſes droits ſacrés; & l'autre la condition ſervile de l'homme ſacrifié aux intérêts d'autrui.

On a dit que le nom de *ſlave*, *eſclave*, venoit de celui des *Slaves* ou *Eſclavons*, qui furent réduits en *ſervitude* par des peuples Allemands. On a dit auſſi que celui de *ſervus*, *ſerf*, avoit été tiré du nom des Serbes, *Serbi*. Eſt-ce que ces peuples qui faiſoient des peuples *eſclaves* ou *ſerfs*, n'avoient pas déjà des *eſclaves* ou des *ſerfs*? Et ces malheureux n'avoient-ils point de nom, pour qu'on fût réduit à leur donner celui de quelque peuple ſubjugué?

* Malherbe tenta de mettre en crédit le mot d'*eſclavitude*, qui auroit mieux répondu à celui de *ſervitude*: la Langue avoit le mot *ſervage*, qui correſpondoit bien à celui d'*eſclavage*. Par un caprice ſingulier, *eſclavitude* a été rejetté, & l'on a retenu *eſclavage*; tandis qu'on a négligé *ſervage*, en conſervant *ſervitude*. J'ai dit que la terminaiſon *itude* marquoit l'état habituel, la condition permanente, la continuité; & que la terminaiſon *age* indiquoit un genre d'actions, de relations, de deſtinations ou de fonctions. Ainſi les mots de la même terminaiſon auroient eu leur idée diſtincte: d'ailleurs

les uns auroient pu être pris dans un ſens moral, tandis que le ſens propre auroit été le partage des autres ; ce qui rend une Langue tout-à-la-fois & plus philoſophique & plus agréable. Les Poëtes aimoient beaucoup le mot de *ſervage*, pour exprimer un attachement volontaire, tendre & ſoumis : c'étoit un mot charmant dont M. Marmontel a bien fait ſentir le prix ; & ce mot eſt très-bon, puiſque l'idée d'*attachement* eſt ſon idée naturelle, & qu'il exprime ſi bien le ſens adouci de *ſervir*, *ſervice*, *ſerviteur*. Mais pourquoi le regretter vainement ? Il n'y a qu'à l'employer ; il n'y a qu'à l'employer plus ſouvent dans la Poëſie légere (car il n'en eſt pas entiérement banni), on eſt très-ſûr de n'en pas être blâmé. Il eſt bien ſingulier & bien ordinaire que ce que tout le monde deſire, perſonne ne l'oſe.

☞ Quoique cet article ſoit déjà long, je crois indiſpenſable d'y ajouter quelques obſervations.

La *ſervitude* impoſe des devoirs, des obligations, une fois remplis vous êtes libre. L'*eſclavage* vous prive de la propriété de votre exiſtence.

On nous dit que les Ilotes étoient *eſclaves* à Lacédémone, & on le croit. Je ne conçois pas comment un peuple collectivement pris peut être *eſclave* d'un autre peuple. Sans doute, il peut être aſſervi, perdre ſes Loix, devenir tributaire ; les individus pourront être privés de toute influence active dans le gouvernement, comme les Catholiques en Angleterre, comme

autrefois les Proteſtans & les Juifs en France; on pourra ne les employer qu'aux travaux les plus vils, mais ils n'en ſeront pas mieux *eſclaves* pour cela. Lorſqu'on eſt *eſclave* de tous, on ne l'eſt de perſonne.

Ce n'eſt pas la ſeule occaſion, ou ſoit par défaut d'intelligence, ſoit par pénurie de mots correſpondans nous avons traveſti plutôt que traduit les Anciens, & l'Auteur obſerve fort bien que c'eſt encore fort mal-à-propos que nous nous obſtinons à donner les nom d'*eſclaves* à ceux que les Romains regardoient comme ſimples ſerfs, ſoumis à *ſervitude*.

Ceſſons de confondre ces deux mots; l'acception du premier eſt déterminée dans les expreſſions figurées dans leſquelles on l'employe. Nous diſons qu'un champ, qu'une maiſon &c. eſt ſujet à *ſervitude*, c'eſt-à-dire, qu'il donne paſſage, reçoit des eaux, donne jour, &c. Un ſerviteur eſt en *ſervitude* & n'eſt pas *eſclave*.

La *ſervitude* n'exclud pas la liberté politique, ni l'entiere liberté. l'*eſclavage* produit ſeul cet effet. Il en eſt qu'on chérit, telles que les *ſervitudes* impoſées par les égards, la tendreſſe & l'amitié. Il eſt des *ſervitudes* politiques, telles que celles impoſées par les Loix, que nous devons reſpecter, quelques génantes qu'elles puiſſent être. Ce n'eſt qu'en abandonnant une portion de nos droits que nous acquerrons l'entier exercice des autres.

Signalé,

Signalé, *Insigne*.

Ce qui a ou porte des *signes*, des traits qui le font remarquer, reconnoître, distinguer. *Signalé*, participe du verbe *signaler*, désigne proprement, en cette qualité, que la chose est devenue ou faite telle. *Insigne*, simple adjectif, indique proprement ce que la chose est en elle-même, par la préposition *in*, en, & par la terminaison *is* (qui est) du latin *insignis*. La chose *signalée* est marquée & remarquée; la chose *insigne* est marquante & remarquable. On est *signalé* par des traits particuliers, & *insigne* par des qualités peu communes.

Votre piété est *signalée* par des actions, par des œuvres d'éclat : elle est *insigne* par sa hauteur, par sa singuliere éminence. Vous êtes *signalé* par ces actions, & *insigne* par cette éminence de vertu : du moins les Latins employoient ainsi le mot *insignis* : *Insignem pietate virum*, dit Virgile.

Plusieurs exploits *signalés* annoncent une *insigne* valeur, comme plusieurs crimes *signalés* annoncent un *insigne* scélérat. Ce qui est *insigne*, est fait pour être *signalé*.

On dit une faveur *insigne* ou *signalée*, un *insigne* ou *signalé* fripon, un bonheur ou un malheur *insigne* ou *signalé*, &c. *Signalé* marque l'éclat, le bruit, l'effet que produit la chose: *insigne* n'exprime que la qualité, le mérite, le

prix de la chose. Ce qui frappe, est *signalé*; ce qui excelle, est *insigne*. Nous en revenons toujours aux idées premieres des mots. Ainsi un *insigne* fripon, un très-grand fripon, n'est un fripon *signalé* qu'autant qu'il a donné des preuves éclatantes de friponnerie. On sent combien un bonheur est *insigne*, on voit combien il est *signalé* : le bonheur *insigne* est une grande faveur inespérée de la fortune; & un bonheur *signalé* porte les traits les plus forts & les plus manifestes de cette extrême faveur. Une grace *insigne* n'est *signalée* qu'autant que tout le prix en est manifesté.

Aussi une vertu obscure peut-elle être *insigne*; mais elle n'est pas *signalée*. On dit une calomnie *insigne* & non *signalée* : car si une calomnie présentoit ouvertement tous les caracteres de fausseté & de méchanceté qu'elle renferme, elle ne seroit plus que grossiere & ridicule; & l'on ne diroit pas qu'elle est *signalée*.

On dit un *insigne fripon*, un *insigne coquin*; on ne dira guere un *insigne* Héros, un *insigne* Orateur : mais l'Orateur & le Héros sont *signalés* comme le coquin & le fripon. Pourquoi cette différence ? parce qu'un coquin & un fripon peuvent l'être sans être connus; mais que vous ne pouvez savoir & dire que quelqu'un est un Héros ou un Orateur *insigne*, qu'autant qu'il s'est *signalé* par ses actions ou par ses discours, & dès-lors vous direz plutôt *signalé* qu'*insigne*. Mais dans tout autre cas, je ne vois aucune raison de ne pas appliquer *insigne* comme *signalé* aux personnes en bien tout comme en

mal. Les Latins n'en faiſoient aucune difficulté ; & ils diſoient également un homme *inſigne* par ſa race ou par ſa corruption. Cicéron parle d'une ſorte de gens moins *inſignes* par leur naiſſance que *ſignalés* (*nobiles*) par leurs vices. On ne pourroit pas dire *ſignalé* comme *inſigne* par ſa naiſſance, car un homme ne *donne* pas des ſignes de nobleſſe.

Une choſe *ſignalée* eſt plus ou moins diſtinguée ; une choſe *inſigne* l'eſt toujours à un très-haut degré.

On remarquera ſans doute que *ſignalé*, tiré immédiatement de *ſignal*, doit participer à l'idée de ce mot ; *inſigne* n'exprime que l'idée d'un *ſigne* imprimé ſur la choſe. Or le *ſigne* eſt bien propre à faire remarquer & diſtinguer : mais le *ſignal* eſt préciſément fait & donné pour avertir & annoncer. Tout confirme notre diſtinction.

Ces deux mots déſignent toujours des choſes très-*remarquables* ou très-*diſtinguées* par leur éclat ou par leur excellence ; ils diſent plus que ces deux derniers. Ils different eſſentiellement de *célebre*, *fameux*, *renommé*, qui ne marquent que la réputation des choſes ou le bruit qu'elles font. Ils ne valent pas *illuſtre*, qui ne ſe prend qu'en bonne part, & qui répand un grand *luſtre* ſur les choſes.

Silencieux, Taciturne.

Les Latins ont les deux verbes *sileo* & *taceo*. Des Interpretes pensent que le premier se dit proprement de celui qui a cessé de parler, & le second, de celui qui n'a pas même commencé de parler : d'autres prétendent précisément le contraire. L'opinion des premiers est plus vraisemblable, puisque la voix *S* est le sifflement ou le signal qui ordonne le silence ; & le grec ἀκίω (d'où *taceo* par l'addition de l'article oriental *t, to*) signifie muet, immobile, qui ne se meut pas ; & Σιγάω (*sileo*) ne pas parler, parler bas, être tranquille. La racine de *sileo* est l'oriental *schlah*, qui veut dire, dans le sens propre, être calme, tranquille : de là le *silence de la nuit*, le *silence des flots*, &c., qu'on a pris pour des expressions figurées, faute d'avoir connu le sens propre & primitif de *silence*. Le primitif *ac*, *ag*, qui signifie mouvoir, agir ; exciter, est la racine de *taceo*, à moins qu'on ne dérive ce mot de *cieo* ou *cio*, qui a le même sens, précédé de l'*a* négatif : quoi qu'il en soit, *tacitus* signifie proprement, qui ne fait pas le moindre mouvement ou le moindre bruit, qui ne remue pas même le bout des levres. Ainsi, sous quelque rapport que les mots *silencieux* & *taciturne* soient considerés, le premier dit beaucoup moins que le second : le *silencieux* est tranquille & en repos, il parle peu ; le *taciturne*

est muet & sans mouvement, il ne parle pas. Les Latins désignoient le *silence* le plus profond par l'épithete de *taciturne*, *taciturna silentia*.

Le *silentieux* garde le silence : le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas, quand il pourroit parler : le second ne parle pas, même quand il devroit parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir ; le *taciturne* y répugne. Vous peindrez celui-là, un doigt sur la bouche, comme on peignoit le Dieu du silence : vous représenteriez celui-ci, la main sur la bouche, comme on représenteroit la *Taciturnité*.

On est *silencieux* & *taciturne* par caractere & par humeur, ou par accident & par occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité, ou par modestie, par prudence, par paresse, par stupidité : l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche ou du moins difficile, par une maniere d'exister malheureuse ou du moins pénible. La préoccupation, la réflexion, la méditation vous rendent actuellement *silencieux* ; & la peine, le chagrin, la souffrance vous rendront *taciturne*. Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux ; mais le *taciturne* a l'air morne.

Si vous craignez que votre enfant ne soit *silencieux*, faites-le toujours parler. Si vous voulez qu'il devienne *taciturne*, ne le laissez jamais parler.

Les femmes seront *taciturnes*, s'il faut qu'elles soient *silencieuses*. Cependant le *silence* pare une

femme, ſelon le proverbe grec employé par Sophocle; mais la *taciturnité* terniroit la plus belle.

Le *ſilencieux* eſt maître de ſes paroles : le *taciturne* n'eſt pas maître de ſes rêveries. J'attends quelque choſe du premier; je n'attends rien du ſecond. Je crois que celui-là écoute; je vois que celui-ci n'entend pas.

Un cercle d'Anglais ſera *taciturne*: un cercle de Français ne ſera pas long-temps *ſilencieux*. Il faut que l'Anglais rêve; il faut que le Français parle.

Il faudroit réveiller le *ſilencieux* : il vaudroit peut-être mieux endormir le *taciturne*. Cependant on ſouffre plutôt le *taciturne* que le bavard qui vous rend au moins *ſilencieux*.

Le bavard confondu devient *ſilencieux*; mais ſon ſilence eſt le ſignal de ſa retraite. Le coupable confondu devient *taciturne*; & ſa *taciturnité* fait l'aveu de ſon crime.

Il y a des gens que je rencontre quelquefois & qui ne m'ont jamais ouï proférer une parole : ils parlent tant, ils crient ſi fort, il ſont ſi ſûrs d'avoir raiſon, que j'en ſuis comme ſourd & muet. S'ils m'obligent à être fort *ſilencieux*, je ne crois pas qu'ils me prennent pour *taciturne*; car j'ai l'air de les écouter & même quelquefois d'admirer: en effet j'admire leur poitrine & leur ton de maître.

J'ai quelque intérêt à demander de l'indulgence pour des perſonnes qui, toujours ſouffrantes, ſont quelquefois *ſilencieuſes*, mais ſans être abſolument *taciturnes*.

L'habitude de la retraite rend *ſilencieux* : le

Sauvages parlent peu. La bonne compagnie elle-même, si l'on n'en sortoit pas, rendroit *taciturne* : on a besoin d'être seul & tranquille.

Ne pressez pas cet homme *silencieux* qui ne veut point rompre le *silence*, & qui n'a peut-être rien de bon à dire ou rien d'agréable à vous dire: Laissez en paix ce *taciturne* qui fait beaucoup, comme dit la Bruyere, s'il sort quelquefois de sa *taciturnité* pour contredire, & s'il daigne un jour avoir de l'esprit.

L'observateur est nécessairement *silencieux* ; s'il parle, c'est pour observer. Le mélancolique est naturellement *taciturne* ; s'il parle, c'est avec humeur & de ses peines.

Séneque dit, *parlez peu avec les autres & beaucoup avec vous-même.* Le *silencieux* remplit ce précepte ; le *taciturne* l'outre.

Il y a des gens *silencieux* avec un air de mystere ; ils voudroient faire croire qu'ils ont quelque chose à dire. Il y a des gens qui veulent contrefaire la grande affliction ; ils feroient bien mieux de se borner à un air sombre & *taciturne*, plutôt que de jetter de grands cris & de grands bras.

Vous concevez à merveille comment on est *silencieux* à la Cour, & comment on en revient *taciturne*.

Si votre peuple devient *silencieux*, craignez : s'il devient *taciturne*, tremblez.

* Nous n'avons point de substantif pour désigner la qualité de *silencieux* ; car la *taciturnité* n'exprime que la qualité de *taciturne*. Ainsi, lorsqu'on a présenté, dans un grand Dictionnaire,

la *taciturnité* comme une qualité louable, on a mal-à-propos pris cette qualité pour celle du *silencieux*. On dit que Guillaume I, Prince d'Orange, fut appellé par les Espagnols le *Taciturne*, parce qu'il étoit secret & profond. Les mots qui se présentent avec un sens défavorable, ont besoin de modifications & d'accessoires pour être employés en bonne part. Nous n'avons, pour exprimer l'action de garder le *silence*, que le verbe *taire* ; & ce défaut doit naturellement occasionner la confusion des deux familles.

Similitude, Comparaison.

Rapprochement de deux objets différens, mais analogues à quelques égards, propre à éclaircir le sujet ou à orner le discours par les rapports que les objets ont entre eux.

A la rigueur, la *similitude* existe dans les choses, & la *comparaison* se fait par la pensée. La ressemblance très-sensible constitue la *similitude*, & le rapprochement des traits de ressemblance forme la *comparaison*. Mais le premier de ces mots sert à désigner, comme le second, une figure de style ou de pensée.

Comparaison annonce des rapports plus stricts & plus nécessaires entre les objets *comparés*, que *similitude* n'en suppose entre les objets *assimilés*. Les Philosophes argumentent *à simili* & *à pari* : le premier de ces argumens ne conclut qu'à la vraisemblance ; le second conclut à la réalité.

Cette obſervation ne tend qu'à faire ſentir la valeur des termes.

Il y a, dit Cicéron dans ſes *Topiques*, une *ſimilitude* qui conſiſte dans un rapprochement de rapports entre divers objets, pour en tirer une induction; & il y en a une autre qui conſiſte dans la *comparaiſon* d'une choſe avec une autre, ou de deux choſes *pareilles*.

La *ſimilitude* n'exige, ſelon la valeur du mot, que de la *reſſemblance* entre les objets : la *comparaiſon* établit, par la même raiſon, une ſorte de *parité* entre eux. Il ne faut à la *ſimilitude* que des apparences ſemblables qu'elle rapproche : il faudroit à la *comparaiſon* rigoureuſe, des qualités preſque égales qu'elle balanceroit. La *ſimilitude*, purement pittoreſque, ſe borne à l'expoſition des traits communs aux choſes : la *comparaiſon*, plus philoſophique, conſidere le plus ou le moins ou les degrés de la choſe miſe à côté d'une autre. La *ſimilitude* ne fait qu'éclairer un objet par la lumiere tirée d'un autre objet connu : la *comparaiſon* le fera mieux apprécier par ſon affinité avec un objet d'un mérite reconnu. Des objets *aſſimilés* l'un à l'autre ne ſont pourtant pas réellement *comparables* ou capables d'être mis au *pair*, en *comparaiſon*, en parallele. On *aſſimile* plutôt des objets étrangers l'un à l'autre; on compare plutôt des objets du même genre ou de la même qualité. La *ſimilitude* ſemble tomber particuliérement ſur ces objet que l'on *compare*, *ſans comparaiſon*, tant il y a d'ailleurs de différence entre eux.

Vous *aſſimilerez* ſous certains rapports un homme à un animal : vous *comparerez* un Héros

à un autre, selon le degré de leur valeur & le mérite de leurs exploits. Si je dis qu'*Achille est semblable à un lion*, c'est une *similitude*; je désigne seulement l'espece de courage & de furie qu'il fait éclater : si je dis qu'il est *tel qu'un lion*, c'est une *comparaison*; car je lui attribue les mêmes qualités & au même degré qu'au lion. La *similitude* vous dira qu'une chose est blanche *comme* une autre : la *comparaison* vous dira qu'elle est *aussi* blanche *que* l'autre. Enfin la *similitude* n'est une *comparaison* rigoureuse, qu'autant qu'elle peut se convertir en métaphore par une hardiesse de style. Si je dis seulement qu'*Achille ressemble à un lion*, je suis loin d'oser dire que *c'est un lion*; & j'oserois le dire, si je le trouvois *tel qu'un lion*.

Il n'importe qu'une différence qu'on n'a point cherchée, ne soit pas connue, pourvue qu'elle soit tirée du sens propre des mots. On dit indistinctement *similitude* ou *comparaison*, mais plutôt *comparaison* que *similitude*. La *similitude* est bien une espece de *comparaison* : mais contente d'un rapport apparent, elle n'est ni aussi naturelle ni aussi rigoureuse que la parfaite *comparaison* doit l'être. L'intention commune de la *similitude* est de rendre un objet plus sensible par un autre : la perfection de la *comparaison* est d'appliquer à un objet l'idée ou la face entiere de l'autre.

Lorsque Martial dit à quelqu'un que ses jambes sont comme les cornes de la lune, c'est une pure *similitude*; il s'agit d'une simple ressemblance de forme. Lorsqu'Henri IV, refusant de donner l'assaut à la ville de Paris, dit

qu'il est à l'égard de son peuple, aussi vrai pere, que la bonne femme étoit vraie mere à l'égard de l'enfant adjugé par Salomon, car il aimeroit mieux n'avoir point Paris que de l'avoir tout ruiné, c'est une *comparaison* parfaite; les deux objets s'accordent dans tous leurs rapports.

La *comparaison* d'Ajax avec un âne n'est qu'une *similitude*; car l'obstination de l'âne, comme l'observe M. Marmontel, ne peint qu'à demi l'acharnement d'Ajax.

Si je dis qu'un homme qui a grand'peur, qu'il tremble comme la feuille, il n'y a qu'une *similitude* dans les apparences d'une vive agitation. Si je dis qu'un homme effrayé par sa conscience, tremble comme un tyran, c'est une *comparaison* exacte tirée de la nature des choses.

Une parabole orientale désigne les propriétés de la vertu par celles de l'aloës qui ne répand une odeur fort agréable que quand il brûle. Un proverbe Italien dit que le méchant est comme le charbon qui, s'il ne brûle pas, noircit. Il y a quelque *similitude* entre l'aloës enflammé & & la vertu souffrante; mais il est faux que la vertu ne répande pas toujours une odeur sensible & fort douce. La *comparaison* est très-juste entre le charbon & le méchant; il y a une grande ressemblance entre les deux objets, & leur double action est la même.

Un Auteur illustre dit qu'il en est de l'humeur des autres comme de la plupart des bâtimens; qu'elle a diverses faces, les unes agréables, les autres très-désagréables. Un de nos plus galans Monarques disoit qu'une Cour sans femmes seroit comme une année sans prin-

temps. Il y a tant de différences, & ces différences sont si sensibles entre l'humeur & un bâtiment, que leur rapprochement, fondé sur quelque rapport accidentel, ne peut former qu'une *similitude.* Mais la *comparaison* du sexe au printemps paroîtra aussi juste que riante dans les idées de la galanterie.

Comme une eau pure & calme commence à se troubler aux approches de l'orage, dit J. J. Rousseau, un cœur timide & chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son état. L'amour-propre, dit le même Philosophe, est un instrument utile mais dangereux; souvent il blesse la main qui s'en sert, & fait rarement du bien sans mal. Là ce n'est qu'une *similitude* agréable entre des choses éloignées les unes des autres : ici c'est une *comparaison* ou une métaphore fondée sur des rapports sensibles & profonds entre des choses analogues.

L'âge, dit le Gulistan, est comme la neige qui fond au soleil. Les hommes, dit Bacon, ont peur de la mort, comme les enfans ont peur des ténebres. Je n'ai pas besoin de remarquer la *similitude* agréable ou le rapport apparent des deux premiers objets, & la *comparaison* profonde ou la force des rapports des deux autres.

* Je dois observer qu'on a particuliérement appellé *similitudes* les paraboles & autres figures de ce genre. On dit que Nathan fit connoître à David son péché par une *similitude* ou une parabole; que J. C. faisoit entendre sa doctrine à ses Disciples par des *similitudes* qui sont des

paraboles; que les Orientaux aiment les paraboles ou les *ſimilitudes*, &c. La *ſimilitude* exige alors un récit circonſtancié, une expoſition détaillée de faits, de vérités, d'imaginations, de choſes connues, ou ſenſibles par elles-mêmes, & dont les divers traits s'appliquent naturellement & parfaitement à l'objet qu'il s'agit d'éclaircir ou de repréſenter d'une maniere détournée mais claire. C'eſt donc la *ſimilitude* qui ſera plutôt inſtructive que la *comparaiſon*; la comparaiſon ne ſera qu'une courte *ſimilitude*. La *ſimilitude* appartiendra plutôt à la Philoſophie qui enſeigne, & la *comparaiſon* à la Poéſie ou à l'Art qui décrit. Comme la métaphore rapide eſt une ſorte de *comparaiſon*, l'allégorie ſeroit plutôt une *ſimilitude* tacite, &c. La *comparaiſon* eſt obligée de faire l'application de l'idée d'un objet à un autre; la *ſimilitude* peut laiſſer faire à l'Auditeur cette application, tant il eſt naturel & facile qu'il la faſſe, &c.

Mais la *ſimilitude* aura toujours, comme ſon intention propre, le deſſein de rendre une choſe plus intelligible & plus ſenſible par une autre, & en rapprochant des objets qui n'ont, par eux mêmes, point de rapport eſſentiel enſemble, & qui, éloignés l'un de l'autre, n'ont entre eux que de la reſſemblance ou des apparences ſemblables. La *comparaiſon* tendra toujours, comme à ſon vrai but, à renforcer, relever, & parer ſon idée & ſon diſcours, par le rapprochement de deux objets qui ont entre eux une analogie marquée & des rapports étroits, & qui ſont faits pour être appréciés & jugés l'un par l'autre.

Je me borne à indiquer des différences que je livre au jugement de nos Maîtres & du Public invité à ne pas laisser confondre des mots qui portent en eux des idées très-distinctes.

Simplicité, Simplesse.

Simple, latin *simplex*, *sine plexu*, *sans pli*, sans composition, sans épaisseur, sans doublure, sans mélange, sans apprêt, sans recherche, sans ornement, sans artifice, sans feinte, sans art.

Simplicité a toutes les acceptions de son adjectif : *simplesse* n'a qu'un sens. Il y a la *simplicité* des élemens, la *simplicité* des choses, la *simplicité* des personnes, la *simplicité* des mœurs & des manieres, la *simplicité* du discours & du sujet, la *simplicité* des habits & des meubles, la *simplicité* de l'esprit & celle du cœur, &c. : la *simplesse* est propre à l'homme & à l'ame.

Simplesse est donc un mot nécessaire, puisqu'il exprime nécessairement & clairement ce que *simplicité* n'exprimeroit nettement qu'avec des modifications, par la vertu des accessoires, ou d'une maniere vague & même équivoque. Qui est-ce qui a lu la Fontaine, Marot, Montaigne & tous nos anciens Auteurs jusqu'à Joinville ? qui est-ce qui, en les lisant, a senti la douceur & l'énergie de ce mot, sans le regretter ?

Les Vocabulistes observent que le mot *simplesse* n'est guere d'usage que dans cette phrase familiere : *Il ne demande qu'amour & simplesse*, en parlant d'un homme ingénu, doux, uni, facile, qui ne desire que paix & concorde. Ces traits suffisent pour distinguer la *simplesse* de la *simplicité*.

La *simplicité* prise dans le sens moral que nous cherchons, est, de l'aveu des Vocabulistes, la vérité d'un caractere naturel, innocent & droit, qui ne connoît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice : la *simplesse* est l'ingénuité d'un caractere bon, doux & facile, qui ne connoît ni la dissimulation, ni la finesse, ni ; pour-ainsi-dire, le mal. La *simplicité*, toute franche, montre le caractere à découvert : la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*, on parle du cœur : avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant que la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure ; la *simplesse*, à une bonhommie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvemens irréfléchis : la *simplesse* est inspirée par des sentimens innés. La *simplicité* n'a point de fard : la candeur est le fard de la *simplesse*. En un mot, la *simplesse* est la *simplicité* de la colombe.

Dites la *simplicité d'un enfant* ; & laissez-moi dire la *simplesse d'un bon enfant*.

Nicole & la Fontaine étoient des hommes *simples* : dans Nicole c'étoit de la *simplicité* ; & dans la Fontaine, de la *simplesse*.

Joas répond avec la *simplicité* d'un enfant

élevé dans les principes de la vertu la plus pure. Agnès répond avec toute la *simplesse* d'une fille toujours fidele à son naturel, sans être rebelle aux leçons d'éducation dont on la berce.

La *simplicité* fait qu'on ne cherchera pas à donner bonne opinion de soi aux autres, & qu'on demeure souvent méconnu : la *simplesse* fait qu'on s'ignore, soi, lors même qu'on est bien connu de tout le monde. Avec de la *simplicité*, on conviendra que son ouvrage est bon : avec de la *simplesse*, on ne sait pas s'il l'est.

Il est assez naturel que, dans un pays où l'on ne connoit guere la *simplicité*, on perde l'idée & même le nom de *simplesse*. La *simplicité* devient là un moyen de se distinguer & de se faire remarquer : la *simplesse* n'y feroit qu'une bonne bête.

Il y a quelquefois, dans la *simplicité*, de l'ignorance, de l'inexpérience, de la foiblesse d'esprit, de l'imbécillité même & de la bêtise : il y en aura peut-être souvent plus encore dans la *simplesse*, mais toujours avec les formes & les caracteres d'un naturel si bon & si innocent qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui peche par *simplicité* : il a mal fait sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse* ; il a mal fait, sans le vouloir & même à bonne intention.

La *simplicité* s'allie avec une certaine prudence qui est une raison prérogative : la *simplesse* s'allie avec une certaine sagesse qui est une raison éclairée. Quelqu'un a dit que la *simplicité*, accompagnée de quelque prudence, est plus heureuse & plus sûre que la finesse ;

finesse : Marot compte, après Martial (*a*), parmi les moyens d'être heureux, *sage simplesse*, amis pareils à soi, &c.

Simulacre, Fantôme, Spectre.

Simulacre ne signifie pas seulement ce qui est *semblable*, ressemblant, *similis* ; mais encore ce qui est *simulé*, feint, contrefait, du verbe *simulare*. On a particuliérement appellé *simulacres*, les *Idoles* ou les fausses représentations des faux Dieux : ces représentations n'offroient que des formes imaginaires qui n'étoient pas celles des Dieux mêmes. L'*image* est une représentation fidele d'un objet ; & c'est particuliérement l'ouvrage de la peinture: la *statue* est la représentation d'une figure en plein relief ; & c'est l'ouvrage de la sculpture : le *simulacre* est une représentation ou fausse, ou grossiere, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet défiguré, si l'objet existe ou a existé. On dit un *simulacre* de ville, de République, de vertu, &c., pour indiquer de fausses ou de vaines apparences. Le *simulacre* vain, celui d'un objet qui n'a rien de réel, devient synonyme de *fantôme* & de *spectre*.

Fantôme, mot emprunté du grec, vient de

(*a*) Martial dit : *prudens simplicitas*. Les Latins n'avoient que ce dernier mot.

la racine *fan*, *phen*, clair, lumineux, apparent. Ce mot désigne en Philosophie l'image qui se forme des objets dans notre esprit, lorsqu'ils frappent nos sens. Dans l'usage commun, c'est un objet ou une apparition *fantastique*, ouvrage de l'imagination, sans aucune réalité. Suidas dit que c'est l'imagination ou la vision de ce qui n'est pas : c'est, dit Macrobe, une vision extraordinaire de figures fort éloignées de la Nature, soit particuliérement par leur grandeur, soit par toute autre singularité apparente; comme on en a, lorsqu'on est entre la veille & le sommeil. Ce terme s'applique aussi à tout objet destitué de réalité, ou à toute idée destituée de raison. On dit un *fantôme* de Roi, un *fantôme* de puissance.

Spectre vient de *spec*, *spic*, *pec*, *pic*, forme, figure : c'est une figure extraordinaire qu'on voit en effet ou qu'on croit voir; mais une figure horrible, affreuse, effrayante, selon la force matérielle de la terminaison du mot. Il se dit proprement des objets qui apparoissent même dans la veille; on le dit aussi d'une personne extrêmement décharnée & défigurée.

Ainsi le *simulacre* est l'apparence trompeuse d'un objet vain : le *fantôme* est l'objet fantastique d'une vision extravagante : le *spectre* est la figure ou l'ombre d'un objet hideux ou effrayant qui frappe les yeux ou l'imagination.

Le *simulacre* n'a qu'un caractere vague; & il se dit de tous les objets vains, vuides, ou faux, & des choses comme des personnes. Le *fantôme* est caractérisé par des formes ou des traits bizarres, étranges, & qui ne sont point

dans la Nature ; & il se dit particuliérement des objets qui paroissent vivans. Le *spectre* a cela de caractéristique, qu'il représente des objets défigurés & faits pour inspirer de l'horreur ou de l'effroi, par leurs traits & par tout ce qui les accompagne ; & il se dit proprement de ces objets qui semblent évoqués, suscités, envoyés par une Puissance supérieure pour avertir, menacer, tourmenter les hommes.

Le *simulacre* nous abuse : le *fantôme* nous obsede : le *spectre* nous poursuit.

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y forment toute sorte de *simulacres* ; & ces *simulacres* font illusion. L'imagination forte & exaltée crée des *fantômes* ; & ces *fantômes* l'aveuglent. La peur fait des *spectres*, & les *spectres* font peur.

Le rêve nous représente toute sorte de *simulacres*. Les *visionnaires* sont sujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le sommeil. L'histoire rapporte beaucoup d'*apparitions* de *spectres*, vus par des hommes qui n'étoient point foibles d'esprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien voir.

Singulier, Extraordinaire, suivis de plusieurs autres mots.

IL y a quelque chose de *singulier* dans ce qui est *extraordinaire* ; & quelque chose d'*extraordinaire* dans ce qui est *singulier*, soit en bien, soit en mal.

L'oriental *s-g-l*, *segul*, signifie chacun, pro-

pre, ſeul ou à part : de-là le latin *ſingularis*, *ſingulier*, ſeul, unique, rare, diſtingué des autres, ſans concurrence, ſans parité. *Extraordinaire* eſt formé du latin *extrà ordinem* qui eſt hors de l'ordre commun ou de la meſure commune, hors de rang, hors de pair, non-commun, inuſité.

Le *ſingulier* ne reſſemble pas à ce qui eſt; il eſt d'un genre particulier : l'*extraordinaire* ſort de la ſphere à laquelle il appartient; il eſt particulier dans ſon genre. Le *ſingulier* n'eſt pas de l'ordre commun des choſes; il fait, pour-ainſi-dire, claſſe à part : l'*extraordinaire* n'eſt pas dans l'ordre courant des choſes; il fait exception à la regle. Il y a quelque choſe d'original dans le *ſingulier*, & quelque choſe d'extrême dans l'*extraordinaire*. Des propriétés rares, des qualités excluſives, des traits diſtinctifs & uniques forment le *ſingulier* : le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur & la petiteſſe en tout ſens au-deſſus ou au-deſſous d'une meſure établie, caractériſent l'*extraordinaire*. *Singulier* exclut la comparaiſon; *extraordinaire* la ſuppoſe.

On appelle *loi ſinguliere*, celle qui eſt ſeule & unique ſous un titre : un combat d'homme à homme s'appelle *ſingulier* : le *ſingulier* eſt oppoſé au pluriel. On appelle *extraordinaire* au Palais ce qui ne ſuit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugemens : on appelloit *queſtion extraordinaire*, la rude torture qui ne ſe donnoit aux accuſés que dans certains cas : un Courrier ou un Ambaſſadeur *extraordinaire* eſt chargé, dans un cas preſſé, de ce que le

Courrier ou l'Ambassadeur *ordinaire* feroit dans un autre cas, &c. Le *singulier* est une sorte de nouveauté: l'*extrcordinaire* est une sorte d'extension des choses.

Les parélies ou les apparitions de plusieurs images du soleil, réfléchis par des nuées, sont des phénomenes assez *singuliers*. Le parélie de cinq soleils, observé derniérement en Russie, & en 1629 à Rome, est *extraordinaire* dans ce genre de phénomene.

La boussole a une propriété *singuliere*. La vapeur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire*.

Le teint blafard & l'air hébêté des Cretins & des Albinos sont si *singuliers*, que, plus nombreux, ils sembleroient former une variété dans l'espece humaine. La grandeur des Patagons & la petitesse des Lapons sont *extraordinaires*, en ce qu'elles s'éloignent beaucoup de la taille commune des hommes.

L'habillement de certains Religieux nous paroît *singulier* par sa forme, quoiqu'il fût autrefois celui du peuple des campagnes: les paysans du Béarn sont encore habillés comme les Capucins. Les coiffures qui donnent à la tête l'aspect d'une figure polygone & la grosseur d'un boisseau, ne paroissent plus *extraordinaires*, à force d'être communes: le visage d'une femme est aujourd'hui au bas de sa tête.

Tout homme qui a un caractere propre, a nécessairement quelque chose de *singulier*. Tout homme qui a un caractere énergique & fortement prononcé, a quelque chose d'*extraordinaire*.

Un homme paroît *fingulier*, qui vit feul. Un homme paroît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un Sage eft toujours quelque chofe de fort *fingulier*, d'unique, quelque part; & toujours quelque chofe d'*extraordinaire*, de fort peu commun, par-tout.

On a dit qu'un homme *fingulier* dans fes habillemens, a d'ordinaire quelque chofe de *fingulier* dans l'efprit. On a dit que le peuple pardonne plutôt un vice commun, qu'une vertu *extraordinaire*.

Ce qui eft contraire à l'ufage, s'appelle *fingulier*; ce qui eft peu fréquent dans l'ufage, s'appelle *extraordinaire*. Il feroit fort *fingulier* qu'un homme fît de bonne foi fa confeffion au Public: il eft affez *extraordinaire* qu'une femme qui n'eft ni fort vieille ni fort jeune, accufe au jufte fon âge. Mais il vaut mieux fe taire que de fcandalifer en fe déshonorant: mais il vaudroit mieux fe taire que de mentir même pour n'être pas cru.

Une dépenfe *finguliere* eft celle qui ne fe fait pas, dont on ne s'avife pas, qu'on n'imagineroit jamais: une dépenfe *extraordinaire* eft celle qui n'entre pas en ligne de compte dans la dépenfe courante, qui n'a point été prévue, qui tient à des circonftances rares. Une dépenfe *finguliere*, ce feroit de payer la vérité défagréable qu'on oferoit vous dire: une dépenfe *extraordinaire*, ce feroit de payer un bon ferviteur ce qu'il vaut pour vous.

La reftitution ou la répudiation d'un bien originairement mal acquis ou acquis d'une ma-

niere suspecte, & qui vous vient par succession ou par alliance, seroit une action fort *singuliere*, quoique rigoureusement commandée par la Justice : mais, quelque scrupuleux que l'on soit sur la maniere d'acquérir soi-même des biens, il seroit difficile de citer des gens qui l'aient été assez sur la maniere dont furent acquis ceux qui ont passé de main en main jusqu'à eux, lors même qu'on en sait l'origine. La cession ou la remise d'un héritage aux héritiers naturels, quoique donné valablement & sans captation, sera toujours une action *extraordinaire*; car il est de style qu'il n'y a rien de mieux acquis que ce qu'on nous donne : mais on en trouve des exemples, & nous en avons sous nos yeux.

* Nous appellons *singulier* ce qui ne cadre point avec nos idées ou ne s'accorde point avec les types ou modeles que nous avons dans l'esprit. Nous appellons *extraordinaire*, ce qui sort d'une certaine sphere ou n'est pas conforme aux mesures que nous avons dans l'esprit. Si nous n'avons pas quelque idée qui ait de l'analogie avec ce que nous voyons, l'objet nous paroît *singulier* : l'objet nous paroît *extraordinaire*, s'il surpasse l'idée que nous avons des choses.

Selon nos lumieres & notre sagacité, une chose est pour nous *singuliere* ou non : selon notre portée & nos habitudes, une chose est ou n'est pas pour nous *extraordinaire*. L'écriture est un prodige bien *singulier* pour un Sauvage; une lettre est un papier qui parle; un Français sera

d'une taille *extraordinaire* chez les Lapons ; c'eſt un géant pour ce peuple nain.

Tout objet nouveau eſt *ſingulier* pour l'ignorance. Toute action tant ſoit peu généreuſe ſera *extraordinaire* pour une ame étroite & ſeche.

Un Philoſophe eſt un être *ſingulier* pour le peuple. Les Grands ſont des êtres *extraordinaires* pour les petits.

Il ſuffit de ne pas ſuivre la foule dans le chemin battu, pour être *ſingulier*. Il ſuffit de voir par-deſſus la tête du commun des hommes, pour paroître *extraordinaire*.

Il eſt bien *ſingulier*, *en ſoi*, qu'une femme ne veuille rien entendre à la conduite d'une maiſon, quoiqu'il n'y ait, *dans le fait*, rien de moins *extraordinaire*. Diſtinguez bien ce qui eſt *ſingulier* ou *extraordinaire* en ſoi, d'avec ce qui ne l'eſt que de fait.

Il paroîtroit *ſingulier* qu'une petite riviere ſe confondît dans une plus grande ſans en augmenter ni la largeur ni la hauteur, quoique ce fait ſoit ſimple & connu, ſi l'on ne conſidéroit pas qu'alors elle augmente la vîteſſe du courant de l'autre. Il eſt fort *extraordinaire* que l'eſprit humain ſoit parvenu à s'emparer de la foudre & à la diriger, quoique la choſe ſoit aujourd'hui ſi commune & ſi facile. Ces deux phraſes oppoſent ce qui eſt à ce qui paroît être.

A meſure qu'on s'accoutume à un objet, tout ce qu'il avoit de *ſingulier* diſparoît. A meſure que les choſes *extraordinaires* deviennent communes, les choſes les plus *extraordinaires* ceſſent de l'être à nos yeux.

* Le *ſingulier* a donc quelque choſe d'original ou de nouveau, de propre ou d'excluſif, de curieux ou de piquant, tandis que l'*extraordinaire* a des traits plus forts ou plus marqués, un caractere de grandeur ou d'excès, une ſorte de ſupériorité ou d'éminence. Auſſi, par une conſéquence naturelle, pris en bonne part, *ſingulier* ſert plutôt à déſigner ce qui ſe diſtingue par ſa fineſſe, ſa délicateſſe, ſa rareté, ſa recherche, ſa ſubtilité; *extraordinaire*, ce qui ſe diſtingue par ſa hauteur, ſa beauté, ſa ſublimité, ſa ſupériorité, ſon excellence. En mauvaiſe part, le *ſingulier* eſt hors de la Nature, de la vérité, de la ſimplicité, de la juſteſſe, des convenances; l'*extraordinaire* eſt outré, démeſuré, exceſſif, extravagant, révoltant.

Nous dirons plutôt qu'une femme eſt *ſingulièrement jolie*, & qu'une autre eſt d'une *beauté extraordinaire*. Nous dirons qu'une perſonne a une *adreſſe ſinguliere* & une *bravoure extraordinaire*. Nous dirons plutôt des *exploits extraordinaires* & des *tours ſinguliers*.

Le *ſingulier* ſurprend, & l'*extraordinaire* étonne. Des traits *ſinguliers* piquent; une figure *extraordinaire* repouſſe.

Le mérite *ſingulier* n'eſt ſenti & jugé que par des eſprits fins. Le mérite *extraordinaire* frappe & ſubjuge tous les eſprits.

On a des opinions *ſingulieres*, bizarres, pour ſe faire diſtinguer: on a de grands airs, des airs *extraordinaires*, pour ſe faire remarquer.

Rien de plus *ſingulier* & de plus *extraordi-*

naire tout-à-la-fois que les nouvelles expériences de M. Spalanzani sur la génération.

* On dit en style de critique, qu'une personne est fort *singuliere* ou fort *extraordinaire.* L'homme *singulier* a sa maniere d'être propre & originale : l'homme *extraordinaire* a, dans sa maniere d'être, quelque chose d'excessif & d'outré : le premier ne fait pas ce que les autres font : le second ne fait pas, comme les autres, ce quils font. Celui-là ne fait ou ne veut pas être comme tout le monde : celui-ci ne fait pas être au courant ou au niveau de tout le monde. L'homme *singulier* semble affecter de ne prendre ni les manieres, ni les opinions, ni les coutumes, ni les mœurs, ni les regles de la Société : l'homme *extraordinaire* semble ne les prendre que pour s'en écarter ou pour tout exagérer. On ne compte pas sur l'homme *singulier*; & on ne peut pas compter sur l'homme *extraordinaire.* Le premier a plutôt un caractere à lui ; le second gâte le caractere qu'il a. Celui-là aura peut-être un air sauvage ou fou ; mais il peut aussi avoir quelque chose de piquant, & même avoir raison : celui-ci aura plutôt l'air de la prétention & de l'humeur ; il est gênant, & il auroit besoin d'un peu de modération. On laissera là l'homme *singulier*, qui paroît naturellement fait pour être seul : on voudroit se défaire de l'homme *extraordinaire*, qui ne differe pas assez des autres pour ne pas se soucier de vivre avec eux.

* Les personnes *fantasques* ou *bizarres*, *ca-*

pricieuses, *quinteuses*, *bourrues*, ont des caracteres *singuliers* & forment des personnages *extraordinaires*. Chacun de ces personnages a sa *singularité*; & je place ici ces mots, comme pour classer les especes sous le genre. Je les rassemble, non pour les réunir tous comme synonymes (car personne ne dira, par exemple, *bourru* pour *capricieux*), mais pour séparer des autres ceux que l'Abbé Girard paroît avoir mal à propos associés.

« Toutes ces qualités, dit cet Ecrivain, très-» opposées à la bonne société, sont l'effet & en » même-temps l'expression d'un goût particulier, » qui s'écarte mal à propos de celui des autres » (rappellons-nous les idées de *singulier* & d'*ex-» traordinaire*). Mais chacun n'en a pas moins » son propre caractere, que je crois rencontrer » assez heureusement en disant : que s'écarter » du goût par excès de délicatesse ou par une » recherche du mieux, faite hors de saison, c'est » être *fantasque*; s'en écarter par une singula-» rité d'objet non convenable, c'est être *bizarre*; » par inconstance ou changement subit de goût, » c'est être *capricieux*; par une certaine révo-» lution d'humeur ou façon de penser, c'est » être *quinteux*; par grossiéreté de mœurs & » défaut d'éducation, c'est être *bourru* ». Je crains bien que l'Auteur ne soit pas tout-à-fait aussi heureux qu'il le pense.

Le *fantasque*, le *bizarre*, le *capricieux* sont plutôt *singuliers* ou *extraordinaires* par un travers d'esprit ou d'imagination; & le *quinteux* & le *bourru* par un vice d'humeur.

Fantasque vient de *fantaisie*, mot grec qui

signifie *imagination*. *Fantaisie* exprime une détermination de l'esprit à croire ou à vouloir sans raison, sans motif, par imagination, par un instinct ou une impulsion particuliere que nous appellons goût. Nous appellons *fantaisie* un goût particulier qui n'a point de raison ou de fondement raisonnable. On appelle *fantasque* un cheval, une mule, un animal dont les mouvemens sont suggérés par une volonté rebelle & opiniâtre. Il ne s'agit point ici particuliérement d'un *goût délicat & difficile* : il s'agit généralement d'un goût déraisonnable, vain, dépravé. L'homme trop difficile est sans doute *fantasque*: mais on est aussi *fantasque* par toute sorte de goûts *singuliers*, *extraordinaires*, absolus ou décidés. Je n'imagine point sur quoi M. de Voltaire a pu se fonder pour dire que ce mot désigne un caractere *inégal & brusque*.

Bizarre, autrefois *bigearre*, a un rapport visible avec le mot *bigarré*, qui est de plusieurs couleurs ; formé de *bis*, deux, double, & de *war*, *raie*, couleur. Regnier dit, en parlant de la Satyre, *bizarrerie* pour *variété*. Le *bizarre* change de couleur, de pensées, de manieres, de marche, de conduite : il pense le contraire de ce qu'il pensoit ; il ne veut pas ce qu'il vouloit. Il fait une chose & puis une chose opposée ou disparate ; tout d'un coup, il passe d'une extrémité à l'autre : rien de fixe dans ses idées, rien de constant dans ses sentimens, rien de soutenu dans sa conduite : *Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis*, &c. Tel est le fidele portrait qu'on a tracé du *bizarre*. Est-ce-là s'écarter du goût *par une singularité d'objet non convenable ?* Qu'est-ce que cela

signifie ? « Où l'imagination est maîtresse de la
» raison (dit Malebranche), l. 2, c. 2, il y a
» de la *bizarrerie* & une *bizarrerie* incompréhen-
» sible.... La *bizarrerie* des modes françaises
» n'est pas soutenue par quelque raison appa-
» rente.... Elles portent davantage le caractere
» d'un siecle corrompu, dans lequel l'imagina-
» tion n'est point retenue dans les bornes de la
» raison ».

Capricieux, formé de *caprice*, signifie qui va par bonds & par sauts, qui se dresse, se *cabre* contre. *Cab*, *cap* veut dire s'élever, se cabrer, sauter; d'où *cabrit*, *cabriole* ou *capriole*, &c. Ce mot désigne donc des saillies singulieres, des fantaisies subites, des idées & des volontés changeantes, mais auxquelles on s'attache, dont on s'entête, pour lesquelles on se cabre, jusqu'à ce qu'elles passent comme d'elles-mêmes.

Quinteux vient de *quinte*, accès, révolution. On a dit des *quintes* d'humeur comme des *quintes* de toux. Il est vraisemblable qu'on a dit *quinte*, comme on a dit fievre *tierce*, fievre *quarte*, pour désigner le retour, le redoublement, mais d'une maniere vague & qui n'annonce pas un accès *périodique* ou régulier, comme le dit l'Abbé Girard. La *quinte* est plus ou moins forte & opiniâtre : elle est causée par une humeur âcre.

Bourru prend son origine dans la racine *bor*, *bro*, *bur*, *bru*, *bour*, *brou*, qui s'applique tantôt aux objets grossiers, tantôt à des objets piquans. *Bourre*, laine grossiere; *bure*, étoffe grossiere; vin *bourru* ou épais & rude; *bourasque*, temps gros & orageux; *brou*, enveloppe grossiere &

piquante de la noix; *brusc*, arbrisseau dont les feuilles sont aiguës & dures; *bourrer*, *bourrade*, action rude, coup violent; *brusque*, d'une humeur vive & dure, qui rompt en visiere, &c. Il est donc vrai que le *bourru* est grossier dans ses manieres; mais ce n'est pas tout, car on n'est pas *bourru* pour être grossier : le *bourru* est encore *brusque* ou prompt, difficile, fâcheux du moins dans ses premiers mouvemens; & c'est par son humeur prompte, incommode & maussade qu'il est fonciérement *bourru*, & non, à parler proprement, par la *grossiéreté de mœurs* : car les manieres & les actions ne constituent pas le caractere, elles le suivent.

Résumons. Le *fantasque* est sujet à des fantaisies ou à des goûts singuliers & déraisonnables; & ses goûts le menent. Le *bizarre* est sujet à des disparates choquantes ou aux variations les plus *extraodinaires* & les plus inconcevables; & le besoin de changer le tourmente. Le *capricieux* est sujet à des changemens subits & à de petites manies déréglées & absolues; & son idée devient sa volonté. Le *quinteux* est sujet à des lubies ou a des accès d'humeur violens & opiniâtres; & le mal le subjuge & le tyrannise. Le *bourru* est sujet à des boutades fréquentes & à des rudoyemens plus fâcheux qu'offensans : sa fougue l'emporte.

La force de l'imagination, de la préoccupation & des penchans indélibérés, la confiance d'un esprit asservi, la complaisance dans ses idées & sentimens propres, font le *fantasque*. L'inquiétude & l'inconstance d'un caractere sans assiette, une imagination turbulente & vagabonde

qui ne se repose jamais sur un objet, un esprit qui, sans principes, sans jugement, sans idées ou sans résolutions fixes, est séduit ou entraîné par sa pensée actuelle, font le *bizarre*. Une tête légere ou un esprit volage, l'attache à son propre sens ou plutôt à la premiere idée qui nous rit, la volonté prompte & opiniâtre d'un enfant gâté, font le *capricieux*. Une bille sujette à fermenter, le désordre & le tourment de cette fermentation renouvellée, le besoin de se répandre provoqué par la douleur d'être insupportable à soi-même, font le *quinteux*. La mauvaise humeur, ou l'humeur sauvage & *rebourse* (a), la rudesse d'un tempérament vif & d'un caractere brut, le défaut de retenue & de ménagement, font le *bourru*.

Je conçois comment les grands peuvent être *fantasques*; ils n'ont qu'à imaginer, à vouloir & à dire. Je conçois comment des sots peuvent être *bizarres*; ce sont des especes de fous. Je conçois comment les femmes peuvent être *capricieuses*; on adore jusqu'à leurs caprices. Je conçois comment les vieillards peuvent être *quinteux*; ils ont une maladie cruelle avec des redoublemens. Je conçois comment des Sauvages ou des marins peuvent être *bourrus*; les uns ne vivent guere qu'avec des bêtes, & les autres qu'avec des hommes.

Le *fantasque* auroit besoin de réfléchir, le *bizarre* de raisonner, le *capricieux* de se vaincre, le *quinteux* de s'adoucir, le *bourru* de se civiliser.

(a) Voyez l'article *Rétif*, *Rebours*, &c.

Le *fantasque* vous démonte, vous ne savez comment vous y prendre avec lui : on ne le dissuade pas. Le *bizarre* vous confond ; vous ne savez comment l'entendre : c'est d'un moment à l'autre un autre homme. Le *capricieux* vous déroute ; vous ne savez sur quoi compter : il vous échappe à tout bout de champ. Le *quinteux* vous excede ; vous ne savez comment tenir avec lui : il est intraitable. Le *bourru* vous repousse ; vous ne savez comment vous accommoder avec lui : il ne ménage rien.

Sinueux, Tortueux.

On dit *sinuosité*, & on ne dit guere *sinueux* qu'en Poésie. On ne dit pas *tortuosité*, mais on dit sans cesse *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle *bizarrerie*.

Sinueux, ce qui fait des S ou *esses*, des plis & des replis, des courbures & des enfoncemens ; comme le serpent qui rampe, la riviere qui serpente, la robe qui flotte : du latin *sinus*, pris pour enfoncement, pli, profondeur. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement, de travers, comme un sentier qui va & vient d'un sens à un autre, un labyrinthe qui fait des tours & des détours, un corps qui seroit tout tortu, tout tortué : de la racine *tor*, tour ; d'où tourner, tordre, tors, entortillé, &c., dont l'idée est bien sensible.

Sinueux

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses ; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la riviere est *sinueux* ; la forme de la côte est *tortueuse*. La riviere, en coulant, s'enfonce dans les terres & fait elle-même ses *sinuosités* ; & la côte, enfoncée de toutes parts, en demeure *tortueuses*. On fait des replis *sinueux*, & on va par des voies *tortueuses*. On dit que les canaux abregent, avec une grande utilité pour la navigation, le cours *sinueux* des rivieres : le son, en frappant des lieux *tortueux*, en devient plus éclatant. Cette observation est conforme à l'usage le plus ordinaire des termes, sans être exclusif.

Vous considérez sur-tout les enfoncemens dans la chose *sinueuse* ; c'est le sens du mot : vous considérez les obliquités dans la chose *tortueuse* ; c'est ce qui la rend telle. On dit que le Méandre, si doucement *sinueux*, fournit à Dédale le modele de son *tortueux* labyrinthe. Or le nom de *Méandre* est tiré de *meo*, *meatus*, qui désigne l'ouverture, l'enfoncement.

Sinueux n'a point un mauvais sens ; *tortueux* se prend sur-tout en mauvaise part. L'objet *sinueux* est plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la chose ; l'objet *tortueux* est plutôt tel par une sorte de violence, de contrainte, de désordre. Le *sinueux* n'est pas fait pour aller droit ; mais le *tortueux* ne devroit pas aller de travers. Aussi ce dernier terme ne s'emploie-t-il, au moral, que dans le style du blâme & de la censure.

Le serpent forme naturellement des plis & des replis *sinueux* : Le monstre, lancé par Neptune

contre Hyppolite, recourbe, avec furie, sa croupe en replis *tortueux*.

Il semble que l'Auteur du Poëme des *Jardins* ait voulu faire cette distinction dans les descriptions suivantes.

Le bocage moins fier, avec plus de molesse,
Déploye à nos regards des tableaux plus rians,
Veut un site plus doux, des contours plus lians,
Fuit; revient & s'égare en routes *sineuses*,
Promene entre des fleurs des eaux voluptueuses.
Enfin le parc Anglais,
D'une beauté plus libre avertit les Français.
Dès-lors on ne vit plus que lignes ondoyantes,
Que sentiers *tortueux*, que routes tournoyantes.
Lassé d'errer en vain, le terme est devant moi.
Il faut encore errer, serpenter malgré soi;
Et maudissant vingt fois une importune adresse,
Suivre sans cesse un but qui recule sans cesse.

N'oublions pas enfin le nombre, l'harmonie propre des deux mots, leur expression matérielle ou leur rapport matériel avec la nature des objets, lorsqu'il s'agit de peindre. Quelle douceur dans celui de *sinueux*! Dans celui de *tortueux*, quelle rudesse.

Situation, *Assiette*.
Situation, *Position*, *Disposition*.
Situation, *Etat*.

Situation & *assiette* ont la même origine : ils viennent de l'ancien verbe *seoir*, mettre en place, placer sur; en latin *sedere*, poser, asseoir, & *sedes*, siege, place, repos; ainsi que *situs*, situé, posé, situation, position; en grec, *hezein*, faire asseoir, & *hedos*, siege, inaction; en irlandais *saide*, machine pour s'asseoir; en celte *hedd*, repos, tranquillité; en oriental *hed*, repos, cessation, &c. Le participe de *seoir* est *sis*; une maison est *sise* ou situé, en latin *sita*. Le verbe *asseoir* ajoute à *seoir* la particularité de poser *à demeure*, de laisser à telle place, d'établir & de reposer l'objet sur le lieu, l'emplacement, la base. *Assis* & *situé* ne s'employent pas indifféremment : on dira bien qu'un château est *situé* ou *assis* sur une éminence : mais on dit qu'une ville est *située* & non *assise* dans un pays; qu'un jardin est situé & non assis au nord; qu'une province est *située* & non *assise* à un tel degré de latitude, &c. *Situé* marque les divers rapports de lieu; *assis* ne marque que la place, l'emplacement : une chose est *située* sur, dans, à, vers, près, &c. : elle n'est *assise* que sur ou dans. Ainsi un impôt est *assis* sur les consommations, une rente sur une terre, une personne sur

une chaise, toute chose sur ce qui la porte ou la supporte.

La terminaison du mot *situation* est active : celle d'*assiette* est passive, comme la terminaison latine *tus* ou *tum*. *Situation* désigne l'action, ce qui se fait ou qu'on a fait : *assiette* désigne l'état, ce qui est, ce qui est ainsi. Vous mettez une chose, vous vous mettez dans une *situation* : vous êtes, la chose est dans telle *assiette*.

La *situation* embrasse proprement les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent : ainsi, en peinture, le *site* marque les aspects, les points de vue, les tableaux, les scenès d'un paysage, &c. L'*assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose & se repose ; ainsi le petit plat appellé *assiette*, ne désigne que *sur* quoi on sert & on mange.

Une maison de campagne est dans une jolie *situation*, quand les alentours en sont agréables : une place de guerre est forte d'*assiette*, quand sa base est ferme, escarpée, insurmontable. Une ville est dans une *situation* & non dans une *assiette* favorable pour le commerce : un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied & non de *situation*, pour que rien ne s'éboule.

La *situation* est la maniere d'être présente, actuelle de la chose, stable ou variable, durable ou momentanée. L'*assiette* est la maniere d'être propre ordinaire, habituelle de la chose, plus ou moins ferme, plus ou moins fixe. La *situation*, quand elle est naturelle, convenable, propre pour le sujet, & faite pour être stable, est une *assiette*.

Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement : votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement. Vous êtes accidentellement dans telle *situation* : vous êtes naturellement dans telle *assiette*.

On est toujours dans quelque *situation* ; il s'agit d'avoir une *assiette*. Il n'y a de calme, de tranquillité, de constance, de bien-être dans une *situation*, qu'autant que vous y prenez une *assiette* convenable & fixe.

Celui qui change sans cesse de *situation*, n'a point d'*assiette*, il cherche une *assiette*. Les gens qui ne sont pas à leur place, quelque *situation* qu'ils prennent, ne se trouvent jamais dans leur *assiette* : & combien peu de gens à leur place !

C'est le malade qui veut toujours changer de *situation* : celui qui se trouve bien, reste dans son *assiette*. Comptez, si vous le pouvez, les malades d'esprit : voyez si vous trouvez des esprits calmes même au milieu du tumulte.

La vertu donne à l'ame un grand courage & une grande force dans les *situations* critiques, parce qu'elle la tient dans une *assiette* ferme & inébranlable.

Bouhours remarque que le mot *situation* ne se disoit autrefois que dans le propre, la *situation de la ville*, la *situation du pays* ; & qu'on se servoit toujours du mot d'*assiette* au figuré, *son esprit n'est jamais dans une même assiette*, *les affaires demeurerent quelque temps dans une assiette assez tranquille*. Mais, de son temps, *situation* fut plus communément & plus élégamment employé qu'*assiette*. Ainsi la Langue

s'enrichit; mais il falloit perfectionner le langage, en assignant à chaque mot les bornes naturelles de son emploi : or c'est ce qu'on ne fit point, si j'en juge par la maniere de les employer de divers Ecrivains célebres. *Son courage*, dit un grand Orateur, *s'est trouvé*, *par sa* naturelle situation, *au-dessus des accidens les plus redoutables* : l'*assiette* de l'esprit de l'homme, dit un grand Moraliste, est sujette au changement. Il me semble qu'on change plutôt de *situation* que d'*assiette*; & qu'on est naturellement plus ferme par son *assiette* que par sa *situation*.

* L'idée commune aux mots *situation* & *position*, est de porter sur une chose, sur une base. La *situation* exprime proprement l'action de seoir, d'asseoir ou d'être assis, d'occuper ou de remplir une place où l'on repose; où l'on est arrêté : la *position* au contraire exprime celle de mettre sur pied ou en pied, d'y être d'une certaine maniere ou dans une certaine posture, de s'y placer dans un certain rapport avec un but : la *disposition* ajoute à ce mot l'idée d'un arrangement, d'une combinaison, d'un ordre particulier de choses, ainsi que d'une inclination, d'une tendance, d'une forte direction vers le but. De la racine *pa*, *pes* en latin, *pous* en grec, *pied* en français, les Latins ont fait *pos*, d'où *poser*. De là *position*, *posture*, *poste*, &c. La *position* désigne un regard, une vue particuliere : le *poste* est fait pour observer : la *posture* se prend pour quelque fin. La *position*, en Astronomie & en Géographie, est la direction relative à des points donnés : la *position*, en

Architecture, eſt l'aſpect du bâtiment relatif au point de l'horiſon : la *poſition*, dans la danſe, eſt la maniere de placer les pieds & de tenir le corps pour exécuter certains mouvemens. La *poſition*, en Philoſophie, eſt la propoſition ſur laquelle ou d'après laquelle il s'agit de raiſonner. La *poſition* a donc une direction & un but particulier.

La *ſituation* eſt une maniere générale d'être en place : la *poſition* eſt une maniere particuliere d'être dans un ſens. La *ſituation* déſigne plutôt l'habitude entiere du corps ou de l'objet : la *poſition* déſigne particuliérement une attitude ou une poſture du corps ou de l'objet. La *ſituation* embraſſe les divers rapports de la choſe : la *poſition* n'indique qu'un rapport de direction. La *ſituation* qui dépend des circonſtances, n'a point de regle fixe : la *poſition* qui tend à un but, a ſa regle déterminée ; elle eſt juſte, exacte, fauſſe, irréguliere, droite, oblique, &c. La *diſpoſition* marque la *poſition* combinée de différentes parties ou de divers objets qui doivent concourir au même deſſein, & une tendance particuliere au but.

Vous êtes dans une *ſituation* quelconque : vous prenez une *poſition* particuliere pour dormir à l'aiſe : votre corps eſt, pour cet effet, dans une bonne *diſpoſition*.

Une armée eſt dans telle ou telle *ſituation*, ſelon les circonſtances & ſelon les rapports ſous leſquels vous la conſidérez : elle cherche, elle choiſit une *poſition* pour attaquer ou pour n'être point attaquée : elle eſt dans la *diſpoſition* de ſe battre, elle fait pour cela ſes *diſpoſitions*.

On eſt dans une *ſituation* très-gênée quant à la fortune : on n'eſt pas dans une *poſition* à faire du bien aux autres : on eſt en vain dans la *diſpoſition* d'eſprit & de cœur, de leur en faire.

Une maiſon eſt dans une *ſituation*, eu égard à ce qui l'environne : elle eſt dans telle *poſition*, eu égard à ſon *expoſition :* elle a une telle *diſpoſition*, eu égard à la diſtribution des parties qui la *compoſent*.

On dit au figuré la *ſituation*, la *diſpoſition*, plutôt que la *poſition*, des eſprits, des affaires, &c. La *ſituation* ne déſigne que l'état actuel des choſes, où elles en ſont ; la *diſpoſition* déſigne leur tournure ou leur tendance, le train qu'elles ſuivent ou qu'elles veulent prendre. Ce mot ſert à exprimer la pente que l'on a, le ſentiment où l'on eſt, l'aptitude dont on eſt doué, l'impulſion qu'on donne. La *ſituation* fait qu'on eſt ainſi : la *diſpoſition* fait qu'on va là ou qu'on veut cela.

La *ſituation* des eſprits qui ſont pour ou contre vous dans une affaire, eſt leur *diſpoſition*. Vous êtes dans une *ſituation* fâcheuſe, & vos Juges ſont dans des *diſpoſitions* favorables pour vous. Selon la *ſituation* des affaires & la *diſpoſition* des eſprits, vous faites vos *diſpoſitions*, vos arrangemens pour venir à bout de votre entrepriſe. La *diſpoſition* dépend de la *ſituation*. La *ſituation* de l'eſprit ou de l'ame vous met dans une certaine *diſpoſition* ; elle vous diſpoſe à faire ce qu'elle vous *met en état* de faire : c'eſt la *diſpoſition* qui fait agir & agir de telle façon.

* *Situation* eſt encore ſynonyme d'*état*. Selon l'Abbé Girard, *ſituation* dit quelque choſe d'accidentel & de paſſager; *état*, quelque choſe d'habituel & de permanent. Le mot *état*, latin *ſtatus*, vient du verbe *ſtare*, être ſtable, debout, ferme, fixe, à demeure. Cependant il faut obſerver que, ſelon la nature ou les circonſtances des choſes, la *ſituation* eſt quelquefois conſtante, comme la ſituation d'un lieu, d'une ville, d'un domaine, &c.; & que l'*état* eſt quelquefois changeant, par la même raiſon, comme l'*état* de ſanté ou de maladie, l'*etat* de grace ou de péché, &c. Nous diſons une *ſituation critique* & un *état chancelant*. Mais, par lui-même, l'*état* eſt plus ferme & plus durable que la *ſituation*; & la *ſituation* n'embraſſe point, comme l'*état*, l'objet entier ou toute ſa maniere ſenſible d'être. La *ſituation* eſt relative à la baſe ſur laquelle porte l'objet : l'*état* eſt relatif à tout ce qui conſtitue la maniere d'être générale de l'objet La *ſituation* réſulte de la poſition, de l'aſſiette, de la maniere d'être poſé, placé, aſſis ou *ſéant* : l'*état* réſulte des qualités, des modifications, des conditions, des diſpoſitions, des circonſtances qui déterminent la maniere d'être. Ainſi, en Métaphyſique, *état* marque un aſſemblage de qualités accidentelles qui ſe trouvent dans les différens êtres; & tant que ces modifications ne changent point, le ſujet reſte dans le même *état*. Ce mot ſe dit auſſi de la conſtitution préſente, des diſpoſitions actuelles, des conditions différentes dans leſquelles les choſes ou les perſonnes peuvent ſe trouver, au phyſi-

que, au moral, en tout sens : l'*état d'innocence*, l'*état de nature*, l'*état de santé*. Nous disons l'*état* pour la profession ou la condition des personnes. Un *état* de recette & de dépense contient un compte détaillé article par article. L'*état de la question* est l'exposition & le développement des rapports à considérer dans le sujet ou la position.

Sans argent, vous pouvez être dans la *situation* d'un pauvre; mais vous n'êtes pas dans l'*état* de pauvreté, si vous ne manquez de rien, si vous avez des ressources, si vous ne ressentez pas les peines de cet *état*.

L'ame est dans une *situation* tranquille, lorsque rien ne l'agite : elle est dans un *état* de tranquillité, lorsqu'elle n'a aucune cause, aucun motif d'agitation. L'exemption actuelle de soins forme sa *situation*, dans le premier cas : les conditions nécessaires pour rester constamment en paix, constituent son *état* dans le second.

En général, il n'y pas aussi loin d'une *situation* à une autre *situation*, que d'un *état* à un autre *état*; parce que la *situation* n'est pas stable comme l'*état*, que la *situation* n'embrasse pas autant de rapports ou de liens que l'*état*, & que le passage d'une *situation* à une autre n'est qu'un changement, au lieu que le passage d'un *état* à un autre est une révolution. Une *situation* n'est souvent que différente d'une autre : mais un genre d'*état* est opposé à un autre, comme l'*état* de maladie à celui de santé, l'*état* de misere à celui d'opulence, l'*état* de grandeur à celui d'abjection.

En me dépeignant la conjoncture dans laquelle

se trouve un pays, vous m'apprenez sa *situation*. En me retraçant le tableau de son revenu territorial, de ses finances, de son commerce, de son gouvernement, &c., vous m'apprenez son *état*.

On se sert communément, dit l'Abbé Girard, du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune; & de celui d'*état* pour la santé.

On dit également *état* & *situation* des affaires; on dit l'*état* comme la *situation* de la fortune de quelqu'un; on dit même *état* pour condition ou rang, & non *situation*.

La *situation* des affaires est le point où elles en sont, & où elles ne doivent naturellement pas rester: l'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement dans lequel elles restent ou peuvent rester. Vos affaires sont dans une bonne *situation*, quand elles vont d'une maniere avantageuse pour vous & à votre but: elles sont en bon *état*, quand elles sont arrangées d'une maniere convenable pour vous, & que votre sort en est bon. La *situation* d'une affaire n'est que la circonstance où elle se trouve: l'*état* actuel de cette même affaire est la forme générale qu'elle a prise, selon ses divers rapports, par sa marche, ses progrès, ses dispositions. Rappellons-nous qu'on entend par *états* de *situation* des comptes détaillés qui donnent & établissent un résultat.

Il est vrai qu'on dit habituellement *état de santé*, *état d'enfance*, *état de prospérité*, &c.; & la raison en est que la santé, l'enfance, la prospérité sont des *états* propres & non des *situations* particulieres de l'homme: & pour distinguer enfin ces termes par des définitions

claires, j'observe que les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement ou par événement, & dont il est naturel de sortir; au lieu que les *états* sont des conditions ou des manieres d'être absolues & si propres à l'objet, qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manieres, qu'il n'en peut sortir que pour en prendre une autre contraire. Il ne faut pas qu'un homme soit dans tel cas ou dans telle *situation* bonne ou mauvaise; il n'est pas nécessaire qu'un événement ou un autre vous mette dans telle ou telle *situation*; c'est par hasard ou par des événemens particuliers que votre esprit est dans une *situation* agitée ou calme. Mais vous êtes nécessairement dans un *état* ou de santé, ou de maladie, ou de convalescence; si l'on n'est pas en *état* de grace, on est dans l'*état* de péché; il faut être dans un *état* ou de médiocrité, ou de pauvreté, ou de richesse; le peuple qui sort de l'*état* sauvage, entre dans celui de la civilisation, &c. Telle est la constitution de l'homme, qu'il n'existe que dans l'une ou l'autre de ces conditions ou *états*, durables par eux-mêmes, quoiqu'ils ne soient pas invariables; & qu'il est seulement exposé ou sujet à des accidens ou à des événemens innombrables qui le mettent dans des cas ou des *situations* qui ne font que modifier sa maniere d'être propre en son *état*, & qui peuvent changer ou cesser absolument, même d'un instant à l'autre.

Sobre, Frugal, Tempérant.

Sobre dans le boire, de *bry*, *bru*, eau, boiſſon dans les langues celtiques, à moins qu'on ne le dérive du grec *ſôphrôn*, *tempérant*; lat. *ſobrius*, comme *non ebrius*, qui ne s'enivre pas. *Frugal* dans la nourriture, du latin *frux*, fruit, le plus naturel, le plus ſain, le meilleur de tous les alimens; ce qui donne au mot *frugal* une idée de nourriture ſimple: racine *fer* produire, porter. *Tempérant*, à l'égard de tous les appétits ſenſuels de *tem* étendue; *tempérer*; c'eſt modérer, borner l'étendue, la meſure.

Pas trop pour l'homme *ſobre*: peu & des mets ſimples pour l'homme *frugal*: ni trop ni trop peu pour l'homme *tempérant*.

L'homme *ſobre* évite l'excès, content de ce que le beſoin exige. Le *frugal* évite l'excès dans la qualité & dans la quantité, content de ce que la nature veut & lui offre. Le *tempérant* évite également les excès, il garde un juſte milieu.

Sobre ſe dit proprement du boire, mais on l'étend au manger. *Frugal* ne ſe dit que dans le ſens rigoureux. *Tempérant* ne ſe dit guere que des appétits & des plaiſirs phyſiques: mais *tempérance* embraſſe toutes les paſſions & preſque toutes les actions, dans l'uſage ordinaire du mot.

Epicure veut que la *ſobriété* ſoit une écono-

mie de l'appétit. Dacier dit, que la *frugalité* est un ménagement de plaisirs. Montaigne fait de la *tempérance* la modératrice & non l'adversaire des voluptés; l'assaisonnement & non le fléau des jouissances.

La faim & la soif sont la juste mesure de la *sobriété*. Les exercices propres à exciter l'appétit, comme la promenade pour Socrate, la chasse ou la course pour les Spartiates, sont les assaisonnemens de la *frugalité*. La sage distribution des plaisirs fait la volupté de la *tempérance*.

La simple raison rendra l'homme *sobre*. La philosophie rendra l'homme *frugal*. La vertu le rendra *tempérant*. Le premier conserve sa raison & sa santé, le second trouvera par-tout l'abondance & des forces, le dernier amasse des vertus & des jours serains pour sa vieillesse.

Sobre prend dans quelques applications un sens plus étendu, celui de réserve, de discrétion, de modération & de retenue : ainsi on est *sobre* dans ses paroles : On est sage avec *sobriété*, comme Saint-Paul nous le recommande.

> La parfaite raison fuit toute extrémité,
> Et veut que l'on soit sage avec *sobriété*.
>
> MOL. *Misanth.*

Frugal, mot restreint dans notre langue, tandis que le *vir frugi* des Latins servoit même à désigner l'excellence, la perfection, l'homme de bien.

Nous l'appliquons quelquefois aux choses rela-

tives à l'usage de l'homme : vie *frugale*, repas *frugal*, table *frugale*; Gresset a dit :

> Ami des *frugales* demeures,
> Sommeil pendant les sombres heures, &c.

Tempérant se dit des personnes & dans un sens moral. Cependant la médecine ordonne des *tempérans* ou des calmans, des poudres *tempérantes*, &c.

Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.

Peut-être trouverons-nous quelques remarques utiles à faire sur les regles établies par les Grammairiens, & sur-tout par Bouhours, relativement aux divers emplois de ces pronoms.

Se, *soi*, sont les mots latins *sui*, *sibi*, *se*, & les mots grecs *he*, *hoi*, *hou* : *he*, *E*, c'est le verbe *être* ; *heim*, je suis, en latin *sum*. *Il*, *lui*, sont tirés du latin, *ille*, *illi*, *illum* ; & ce mot, dérivé de la racine *al*, aile, côté, signifie *qui est à côté*.

Soi & *lui* sont des pronoms personnels qui indiquent grammaticalement la troisieme personne, comme *moi* & *toi* indiquent la premiere & la seconde. *Lui* marque une personne particuliere & déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le discours, qui est à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une personne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine

classe, ceux qui existent ou qui peuvent exister de telle maniere.

Lui se place donc dans la proposition particuliere, lorsqu'il s'agit d'une telle personne : *soi* se met dans la proposition générale, lorsqu'il est question d'un certain genre de personnes. *Lui-même* & *soi-même* n'ajoutent à *lui* & à *soi* qu'une force nouvelle de désignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexion sur *lui* : *on* fait mille fautes, quand on ne fait aucune réflexion sur *soi*. *Quelqu'un, en particulier*, aime mieux dire *du* mal de *lui* que de n'en point parler : en général l'Egoïste aimera mieux dire du mal de *soi*, que de n'en point parler. Un tel a la foiblesse d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la sottise d'être trop content de *lui* : être trop mécontent de *soi* est une foiblesse; être trop content de *soi* est une sottise. On a souvent besoin d'un plus petit que *soi* : un Prince a grand besoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'est un bon moyen pour s'élever *soi-même* que d'exalter ses pareils; & un homme adroit s'éleve ainsi *lui-même*. Celui-là qui n'excuse pas dans un *autre* les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot, *lui même*, que de voir des sots : ne pas excuser dans *autrui* les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être, *soi-même* sot, que de voir des sots. *Lui* est opposé à *autre*, *soi* l'est à autrui. *Lui* répond à ***il*** : *soi* répond à *on*, ou à tout autre mot semblable, générique & vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est

n'est point indiqué, il faut dire *soi* ou *se*, & non pas *lui*, comme dans ces manieres de parler, *se vaincre, s'oublier soi-même, l'amour de soi, la défense de soi-même*, &c. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre : *soi* ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

* Il résulte de là qu'il faut dire *soi*, lorsque *lui* seroit équivoque, ou bien changer la phrase. On dit *chacun pour soi* & non *chacun pour lui* : *lui* désigneroit plutôt une personne étrangere. C'est *soi* qu'on aime, & non pas *lui*. Un homme *se vante, s'abaisse, se glorifie, s'humilie*, & ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis qui désignent proprement que celui qui agit, agit, sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle de *lui*, on vous demanderoit de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami?

* *Soi* & *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particuliere & déterminée, comme *lui* & *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également : Un Héros qui emprunte ou plutôt tire tout son lustre de *soi-même* ou de *lui-même*; un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même*; le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même*; la force qui, sans le conseil, se détruit d'*elle-même* ou de *soi-même* (car *soi* est de tous les genres, & *lui* devient *elle* au féminin). Ainsi, tel,

comme dit Merlin, cuide engeigner *autrui*, qui souvent s'engeigne *soi-même*; ou tel s'engeigne *lui-même*, qui cuidoit en engeigner un *autre*. Le Courtisan n'a plus de sentiment à *soi*, ou même à *lui*, si l'on considere le Courtisan dans un sens individuel.

Mais, dans ces cas-là & autres semblables, l'emploi de l'un ou de l'autre de ces termes est-il indifférent, & le choix en est-il arbitraire ou soumis seulement à des égards de convenance ou d'harmonie ? Je croirois appercevoir, dans ce choix, une des plus grandes finesses de la langue, fondée sur des raisons sensibles, quoique méconnue de tous les Grammairiens.

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particuliere & à l'égard d'une personne déterminée, lorsque la proposition généralisée seroit vraie, & qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne, convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi, lorsque vous dites qu'*un Héros emprunte de* lui *son lustre*, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce Héros, à *lui* : si vous dites qu'*un Héros emprunte de* soi *son lustre*, vous indiquez un fait, une chose commune à tous les Héros, au genre. Générale ou particuliere, la proposition est vraie ; & la proposition particuliere fait allusion, dans ce dernier cas, à la proposition générale. *Tel qui cuide engeigner autrui, s'engeigne soi-même*, cela est vrai en général & en particulier : *tel*

particulier qui cuidoit engeigner quelqu'un s'engeigne lui, ce n'eſt là qu'un fait particulier, ſans rapport indiqué à la vérité générale. Un homme eſt épris de l'amour de *lui* ou de *lui-même*, c'eſt-à-dire qu'il s'aime trop : il eſt poſſédé de l'amour de *ſoi*, de *ſoi-même*, c'eſt-à-dire du défaut, de la paſſion, du ſentiment naturel & commun qu'on appelle *amour de ſoi*, ou amour-propre. Quelqu'un s'occupe de la défenſe de *lui-même*; & il eſt juſte qu'il s'occupe de la défenſe de *ſoi-même*, ce qui déſigne le droit commun & naturel de la défenſe légitime de *ſoi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'eſt le fait: un autre a bonne opinion de *ſoi*, c'eſt une choſe fort ordinaire que la *bonne opinion de ſoi*.

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il ſemble que *lui-même* ſoit plus ordinaire & plus élégant en proſe que *ſoi-même*; & qu'au contraire *ſoi-même* a plus de grace & de force en poéſie que *lui-même*. Ce n'eſt-là viſiblement qu'une imagination, autoriſée, ce ſemble, par l'uſage plus commun d'employer l'un en poéſie & l'autre en proſe. Cependant je remarquerai que *ſoi* paroît avoir quelque choſe de plus fort & de plus énergique que *lui*. Nos peres ſe ſervoient du premier beaucoup plus fréquemment que nous dans les cas où il peut être employé comme le ſecond.

* Les Grammairiens obſervent qu'on met d'ordinaire *ſoi*, quand il s'agit des choſes, & non des perſonnes. *L'aimant attire le fer à* ſoi. *De deux corps mêlés enſemble, celui qui a le*

plus de force, *attire à* soi *la vertu de l'autre. Une figure porte avec* soi *le caractere d'une passion violente. Une chose est bonne en* soi *ou de* soi. La paix est fort bonne *de soi. Le vice a dans* soi *tout ce qui peut le rendre odieux. Un discours coule de.* soi-même. *La Science est utile de* soi, *par soi-même.* Il faut convenir qu'on parloit généralement autrefois de la sorte : Boileau en offre sur-tout de nombreux exemples dans le *Traité du Sublime*. A la réserve de quelques Ecrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Nos peres & nos Maîtres pensoient donc, & je pense d'après eux, que le mot *soi* est plus propre pour désigner l'essence, la nature, le fond, le caractere, l'action nécessaire, l'efficacité ou la vertu naturelle & commune des choses: au lieu que *lui*, ordinairement appliqué aux personnes, doit également indiquer des actions libres, des effets accidentels, des opérations volontaires, ce qui n'est point nécessité par la nature, par le caractere, par les qualités communes de la cause. L'homme fait une chose librement & de *lui-même* : un agent purement physique produit nécessairement & de *soi-même* un effet. D'ailleurs, quand il est question d'une cause physique ou du moins nécessaire, la qualité désignée convient à l'espece entiere des choses ; ce qui nous ramene à la distinction précédente.

Le *soi* seroit donc en ce genre, ce que le *moi* est en morale. Nous dirions *soi*, pour exprimer la qualité intrinseque ou la propriété de la chose

& même de la personne : nous dirions *lui*, pour désigner une qualité accidentelle & la maniere d'être ou d'agir actuelle & variable. L'homme porte en *soi* un principe nécessaire de mort : le malade avoit long-temps porté en *lui* des germes accidentels de maladie. L'homme franc dit, de *soi-même*, par la force de son caractere, la vérité : l'homme qui n'a point de raison de la dissimuler & qui ne la dit que pour cette raison & sans y être excité, la dit de *lui-même*. L'aimant, par sa propriété naturelle, attire à *soi* le fer : un homme attire adroitement à *lui* les gens simples. Cette distinction me paroît importante.

Soi se prend pour la personne même, *propre sur soi*, *se replier sur soi*. Il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur *lui*, *être à soi*. Il se prend pour la nature même de la chose; *une chose est bonne*, *mauvaise*, *indifférente de soi*.

Pourquoi ne diroit-on pas que des choses sont, *de soi*, indifférentes? On dit au singulier une chose indifférente *de soi*, parfaite *de soi* ou *en soi*, puissante *par soi*. On prétend que *soi* ne s'accorde pas avec un pluriel : pourquoi, quand *se* s'accorde avec le pluriel comme avec le singulier? Pourquoi n'en seroit-il pas de *soi* comme du *sibi* des Latins? Eh ! qu'importe ici le singulier ou le pluriel? *De soi* est une façon particuliere de parler, & il signifie *par la nature des choses*, comme *chez soi* signifie dans sa maison. *Vaugelas*, en désapprouvant *choses indifférentes de soi*, ne peut s'empêcher d'avouer que c'est une bizarre chose que l'usage. Un ju-

gement encore plus bizarre, c'est celui de Thomas Corneille qui, en condamnant la phrase, *ces choses sont indifférentes de soi* ou *de soi indifférentes*, approuve celle-ci, *de soi*, *ces choses sont indifférentes*, parce que *de soi* se présente alors d'une maniere indéterminee, comme si, devant ou après, sa valeur ne devoit pas être nécessairement déterminée par la phrase entiere.

* Il ne me reste plus qu'à justifier une remarque très-délicate de Bouhours sur la maniere d'employer & d'entendre *soi-même* & *lui-même* dans un cas particulier. Les Ecrivains les plus purs n'ont pas toujours respecté, en ce point, la justesse du langage.

« *Se sauver*, *se perdre soi-même*, signifie sauver, perdre sa propre personne. Il est inutile de sauver ses biens dans un naufrage, si on ne *se sauve soi-même*. Que serviroit-il à un homme de gagner tout le monde & de *se perdre soi-même*?

» *Lui-même* signifie autre chose. Il s'est sauvé *lui-même*, c'est-à-dire, sans le secours d'autrui. Il s'est perdu *lui-même*, c'est à-dire, par sa faute, par sa mauvaise conduite.

» Dans les phrases où *soi-même* est joint avec les verbes *sauver* & *perdre*, le mot de *soi-même* est complément au régime de ces verbes. *Il s'est sauvé*, *il s'est* perdu *soi-même*; mais il n'a pas *sauvé ou perdu* autre chose (c'est ce que la phrase ne dit point; car on peut *se sauver* ou *se perdre soi-même*, après avoir *sauvé* ou *perdu* d'autres choses).

» Dans les phrases où *lui-même* est joint

» avec ces verbes, *lui-même* est sujet ou en tient » lieu. *Il s'est sauvé*, *il s'est perdu lui-même*, » c'est comme si on disoit, *lui-même*, *il s'est* » *sauvé*, *il s'est perdu*, il est l'auteur de son » salut, de sa perte ».

M. Beauzée observe fort à propos que cette remarque doit s'étendre généralement à tous les verbes actifs après lesquels on peut mettre *soi-même* sans préposition. *Il se loue lui-même*, c'est-à-dire, *lui-même se loue*, & les autres ne le louent peut-être pas. *Il se loue soi-même*, c'est-à-dire, *il loue sa propre personne*, & non pas celle d'un autre (ou peut-être après avoir loué les autres).

Quelle est la raison de cette différence ? elle est sensible : *lui-même* est la réduplication du pronom *il*; & *soi* est celle du pronom *se*. Or *il* marque le sujet qui agit, la personne active; & *se* marque l'objet sur lequel il agit, la personne passive. Ainsi nous disons *se* dompter, *se* trahir, s'oublier *soi-même*, & non *lui-même* : mais nous disons *il* a cru, *il* a fait, *il* a dit *lui-même*, & non *soi-même*, telle chose. Faut-il ajouter que *lui*, *lui-même* se prend quelquefois pour le sujet ? Lui-même, *il vous attestera ce fait : Lui seul est Dieu*, *Madame*, *& le vôtre n'est rien.* On prétend, au contraire, que *soi*, *soi-même* ne s'employe qu'en régime : cependant si vous disiez, *on fait*, soi-même, *son sort*; soi-même, *on se défend*; est-ce que *soi-même* ne se rapporteroit pas directement au sujet de la proposition ? Mais il s'accorde naturellement avec le mot indéterminé *on*, & non avec le pronom déterminé *il*.

Boileau se conforme à cette regle, lorsqu'il dit de quelqu'un,

> Qu'il mêle, en se vantant *soi-même* à tous propos,
> Les louanges d'un fat à celle d'un Héros.

Soi-même désigne la personne que le fat loue, sa propre personne, en même temps qu'il loue un Héros. Il dit de même fort bien qu'un Auteur *méconnoît son génie, & s'ignore soi-même.* C'est donc sa propre personne qu'engeigne celui qui *s'engeigne soi-même* : c'est donc *lui* qui engeigne celui qui s'engeigne *lui-même.* Racine désigne très-exactement par *lui-même* le Dieu de bois, qui, par *lui*, ne peut pas subsister :

> J'adorerois un Dieu sans force & sans vertu,
> Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
> Qui ne peut se sauver *lui-même!*
>
> *Esther.*

Mais il auroit parlé plus exactement, s'il avoit substitué dans le passage suivant *soi-même* à *lui-même.*

> *Dieu* nous donne ses Loix, il se donne *lui-même* :
> Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

Il faut bien que ce soit Dieu *lui-même* qui se donne; car nul autre ne peut le donner. Mais sa bonté suprême est de donner tant de biens, tout jusqu'à *soi*, *soi-même* enfin. A la vérité, par la force des choses, la phrase ne peut être équivoque.

J'espere que cet article, grammatical mais renfermé dans mon sujet, ne déplaira pas à mes Lecteurs.

Soigneuſement, Curieuſement.

Le latin *cura* ſignifie *ſoin* : ces deux mots expriment la vigilance, l'attention, l'application à bien faire, à conſerver, à perfectionner une choſe. *Curioſité, curieux, curieuſement* emportent quelquefois une idée de blâme : ils ſont donc aſſez près de l'excès ou de l'abus. *Soin, ſoigneux, ſoigneuſement*, ſans modification, ne ſe prennent qu'en bonne part ; ils ne déſignent donc qu'une choſe louable ou convenable. *Curieux* & *curieuſement* annoncent donc une grande envie, un deſir peut-être indiſcret, une recherche empreſſée qu'on ne trouve pas dans *ſoigneux* & *ſoigneuſement*.

Ces deux eſpeces de termes ne ſont ſynonymes que dans certains cas : car *curieux* déſigne proprement l'envie de ſavoir, de découvrir, de voir, de poſſéder ; tandis que *ſoigneux* déſigne la maniere de traiter les choſes : on dit *curieux* & *ſoigneux de ſa parure*, garder *ſoigneuſement* ou *curieuſement* quelque choſe, conſerver *curieuſement* ou *ſoigneuſement* ſa ſanté, &c. La maniere *curieuſe* eſt plus recherchée, plus avide, plus minutieuſe, plus difficile que la maniere purement *ſoigneuſe*.

L'homme *curieux* de ſa parure, y met de la recherche, de l'importance, une envie de ſe faire diſtinguer ou remarquer : l'homme *ſoigneux* de ſa parure y met un ſoin convenable

ou qu'on ne fauroit blâmer, une attention foutenue, une envie de ne pas s'expofer à la critique ou au blâme. Vous prendrez pour un petit efprit celui qui eft *curieux* dans fes ajuftemens : vous prendrez pour un homme décent ou propre celui qui eft *foigneux* dans fon habillement. Des *foins* trop *curieux* annoncent un deffein particulier & une foibleffe d'efprit.

On garde *foigneufement* ce qui eft utile : on garde plutôt *curieufement* ce qui eft rare. On eft *foigneux* dans les chofes qu'on doit faire : on eft *curieux* dans les chofes qu'on fe plaît à faire. La raifon ou l'attachement nous rend *foigneux* : le goût ou la paffion nous rend *curieux*.

Soyez plus *foigneux* de votre honneur, & moins *curieux* de votre réputation.

La charité fera *foigneufe* de fe cacher. L'efprit eft *curieux* de fe montrer.

Si je difois qu'il y a des meres qui élevent fi *curieufement* leurs filles qu'elles leur donnent jufqu'à des maîtres d'efcrime, comme fi elles vouloient en faire des fpadaffins ; à quelques lieues d'ici, l'on ne me croiroit pas, & je dirois pourtant la vérité. Si j'avançois qu'il y a bien des meres, dans ce qu'on appelle *le monde*, qui élevent affez *foigneufement* leurs filles, pour les inftruire des devoirs qu'elles auront à remplir & des foins qu'elles auront à exercer dans le mariage, on me croiroit peut-être, & je mentirois.

Le plus heureux naturel a befoin d'être *foigneufement* cultivé. Les inclinations des enfans doivent être *curieufement* obfervées.

Celui qui eft *foigneux* de fa fanté, la conferve ; celui qui en eft *curieux*, la perd.

Soin, Souci, Sollicitude.

J'AI dit que le *soin* est une application à faire, une vigilance pour conserver, une attention à servir; & il ne faut pas perdre de vue cette acception du mot. Mais son acception primitive, quoique regardée comme secondaire, est de désigner l'embarras *intérieur*, la peine d'esprit, le *souci* ou la *sollicitude*; car *soin* tient, comme Ménage l'observe, au latin *senium*, embarras, ennui, deuil, vieillesse, abattement, état pénible de la vieillesse: dans la basse latinité, *sennia*, *sonius*, *sunnis*, *sumus*, *essonnia* (*essoine* en vieux français & en anglais, empêchement, embarras, *soin*, comme le latin *sunnis*, & le theuton *saumnis*). M. de Gébelin remonte de là jusqu'à l'oriental *sum*, *som*, place, position, situation, d'où naissent en effet les soins. Ajoutons que *sumere* signifie se charger d'un *soin*, prendre une chose sur soi.

Ménage tire *souci*, autrefois *soulci*, du latin *sollicitus*, inquiet, tout agité. Les *soins* & les *soucis* (soins inquiets) habituels, constans, vifs & pressans, attachés sur-tout à un objet particulier, forment la *sollicitude*, qui est l'état d'un esprit sans cesse tourmenté, &, pour-ainsi-dire, absorbé dans ses pensers & ses *soins*: car Cicéron l'appelle une maladie de l'esprit (*ægritudo*) enfoncé dans la méditation. Ce mot a le sens du verbe *solliciter*, latin *sollicitare*, exciter

fortement, presser vivement, aiguillonner sans cesse, à la lettre, *tout remuer*, *mouvoir en tout sens ou sans cesse*; de *hol*, *sol*, *soll*, tout, en grec, en celte, en osque, & de *citare*, mouvoir, pousser, exciter fréquemment, ne point laisser de repos.

Le *soin* est un embarras & un travail de l'esprit, causé par une situation critique dont il s'agit de sortir ou même de se garantir, ou par une situation pénible qu'il faudroit adoucir du moins par sa vigilance, son activité & ses efforts. Le *souci* est une agitation & une inquiétude d'esprit, causée par des accidens qui troublent le calme & la sécurité de l'ame, & la jettent dans une triste rêverie. La *sollicitude* est une agitation vive & continuelle, une espece de tourment habituel de l'esprit, causé par des attaches particulieres ou par des intérêts particuliers qui nous sollicitent sans cesse, & nous obligent à des *soins* sans cesse renaissans, ou à une vigilance constante & laborieuse.

Toute affaire, tout embarras nous donne du *soin*. Toute crainte, tout desir nous donne du *souci*. Toute charge, toute surveillance nous donne de la *sollicitude*.

Le *soin* pousse à l'action : les *soins* que vous prenez manifestent ceux que vous éprouvez. Le *souci* vous replie sur vous : un air pensif & sombre le décele. La *sollicitude* vous tient en éveil & en exercice : des mouvemens & des *soins* fréquens & curieux l'annoncent.

Le *soin* ôte la liberté d'esprit ; il occupe. Le *souci* ôte la tranquillité ; il agite. La *sollicitude*

ôte le repos de l'esprit & la liberté des actions ; elle possede, si elle n'absorbe.

Les besoins & les *soins* sont les premieres conditions de la vie. Les *soucis* & les desirs vagues sont les premiers effets & les premiers symptômes d'une passion naissante. Chaque état de la Société, a pour premier apanage, sa *sollicitude* propre.

La richesse donne plus de *soin* qu'elle n'en ôte. Les noirs *soucis* habitent plutôt les Palais que les cabanes. La plus haute & la plus poignante des *sollicitudes* est celle du pouvoir suprême.

Le *soin* raisonnable nous attache à la poursuite de l'objet. Le *souci* profond nous fait chercher la solitude. La *sollicitude* pastorale voue le pasteur au soin du troupeau.

Il y a des *soins* superflus & stériles, qui ressemblent à la douleur qu'on sent au bras qu'on a perdu. Il y a des *soucis* importuns & vagues, qui ne sont que des vapeurs envoyées au cerveau par une humeur mélancolique. Il y a une *sollicitude* aveugle & turbulente, qui consiste à se donner beaucoup de tourment pour ne rien exécuter.

Un moyen d'alléger vos *soins*, c'est d'agir. Un moyen d'alléger vos *soucis*, c'est de vous attacher à quelque *soin*. Un moyen d'alléger votre *sollicitude*, c'est de ne pas négliger les petits *soins*.

Appliquez-vous à bien connoître le prix des choses, & vos *soins* s'y proportionneront. Pénétrez-vous de la vanité de vos pensées & de la plupart de leurs objets, & vos *soucis* seront

bientôt plus légers & plus rares. Connoissez toute l'étendue de vos devoirs & vos vrais intérêts, & votre *sollicitude* sera bien réglée.

Trop de prudence entraîne trop de *soin*. Trop de sensibilité entraîne trop de *soucis*. Trop de zele entraîne trop de *sollicitude*.

☞ La définition de ces trois mots laisse, ce me semble, quelque chose à desirer.

Soin, comme *soigneusement*, n'est autre chose que l'attention à faire, à bien faire ce qu'on fait. Nous nous en servons au propre & au figuré, en bonne & en mauvaise part; c'est le terme générique. Si nous voulons exprimer la peine, la contention d'esprit, le travail qu'exige une situation pénible, nous en multiplions l'action, en l'employant au pluriel avec des adjectifs ou des épithetes qui en déterminent la valeur.

Souci présente l'image d'une inquiétude que les *soins* n'appellent pas toujours, car on peut prendre beaucoup de *soins*, sans être pour cela plus inquiet.

La *sollicitude* n'est souvent qu'un *soin* empressé, mais elle est aussi le résultat de la crainte: c'est alors une agitation vive, qui ne voit que son objet; c'est la multitude de *soucis* & de *soins*.

Les *soins* sont l'attention, les *soucis*, l'inquiétude; la *sollicitude* la crainte; c'est le composé des deux affections.

Je m'applique avec *soin*, je donne tous mes *soins*; c'est un plaisir pour moi. Le Célibataire craint les *soucis* du ménage, il entraîne trop de *soins*: ne lui présentez pas le tableau de la

sollicitude paternelle, jusqu'à présent il n'avoit fait que craindre, mais alors il fuira.

Les *soins* sont l'action de notre volonté, on s'en décharge. Les *soucis* naissent & se replient sur vous-même, c'est l'esprit agité. La *sollicitude* est une sorte de passion, elle vous absorbe.

Solemnel, Authentique.

Un génie solemnel! une pensée solemnelle! une vertu solemnelle! un caractere solemnel! Qu'est-ce que cela signifie, bon Dieu? Je le confesse humblement, je n'entends point ce langage: les Ecrivains qui le parlent devroient bien nous expliquer, non ce qu'il veut dire, mais ce qu'ils veulent nous dire. Si ce n'est pas là du style barbare, il faut que ce soit du *style solemnel*, genre que je ne connois point.

Les Interpretes conviennent que *solemnel* signifie ce qui *a coutume* (*solere*) de se célébrer tous les ans (*ann*, *enn* dans les composés, annuel) ou *seulement* une fois l'an (& j'aimerois mieux composer ce mot de *sol*, seul; parce que c'est mieux désigner une chose rare, singuliere, extraordinaire, remarquable). On a donc dit des *cérémonies solemnelles*, *des fêtes solemnelles*, *des usages solemnels*, *des jeux solemnels*, &c., pour désigner des choses extraordinaires, faites ou plutôt célébrées avec beaucoup d'éclat, de pompe, de magnificence; & c'est ce qui constitue la *solemnité*. Or, dans le *génie*

ſolemnel ou dans la *pensée ſolemnelle*, je n'apperçois rien qui approche d'une pompeuſe célébration.

J'aimerois mieux encore dire *un génie authentique*, *une vertu authentique*; car enfin on établit l'*authenticité des vertus*, & autrefois on appelloit *perſonnes authentiques* les gens qui, par leur condition élevée, étoient particuliérement dignes de foi. Ce mot grec vient de la racine αυτος de ſoi, par ſon pouvoir, de ſon autorité; & il ſignifie ce qui eſt d'une *autorité* reçue, ce qui mérite qu'on y ajoute foi, ce qui eſt revêtu des caracteres ou des marques de la vérité. Ainſi, on dit des actes, des témoignages, des écrits, des jugemens, des Loix *authentiques*.

En vérité, je n'ai entrepris cet article que pour dénoncer un langage baroque au Public & aux Auteurs qui voudroient nous donner un nouveau *Dictionnaire néologique*, dont nous avons grand beſoin. *Solemnel* & *authentique* ne ſe trouvent guere confondus, quoique préſentés comme ſynonymes par des Vocabuliſtes. Il eſt vrai qu'on dit un *teſtament ſolemnel* ou *authentique*, un *mariage authentique* ou *ſolemnel*, & ainſi des traités & de divers actes, dans le même ſens. Ainſi un acte revêtu de toutes les formes & de toutes les conditions requiſes, eſt indifféremment *authentique* & *ſolemnel*; & les formalités néceſſaires à l'*authenticité* de l'acte s'appellent même des *ſolemnités*.

Mais l'acte eſt proprement *ſolemnel* par l'appareil, la cérémonie, la publicité ou la notoriété de la choſe; & *authentique*, par les formalités

malités légales, les preuves, l'autorité de la chose. La *solemnité* constate l'acte; l'*authenticité* en constate la validité. On ne sauroit méconnoître ou révoquer en doute ce qui est *solemnel* : on ne sauroit se refuser ou refuser sa foi à ce qui est *authentique*. La chose *solemnelle* est notoirement vraie & incontestable : la chose *authentique* est légalement certaine & inattaquable.

Soliloque, Monologue.

CES deux mots, l'un latin, l'autre grec, parfaitement synonymes dans leur sens naturel, désignent le discours (loq, λεγ) de quelqu'un qui parle *seul* (*solus*, *se oll*). Mais l'usage les a distingués, en affectant à celui de *monologue* une idée ou un emploi particulier qui le restreint au théâtre : le *monologue* est le *soliloque* d'un personnage qui, seul sur la scene, ne parle que pour les spectateurs. On disoit autrefois, les *soliloques* des pieces dramatiques, les *soliloques* de Corneille, l'abus des *soliloques* sur le théâtre : on ne dit plus que *monologues*, c'est une espece d'hommage que nous rendons aux Grecs, de qui nous tenons particuliérement l'Art dramatique. *Soliloque*, plus étendu dans sa signification, est moins usité; & il a un certain air dogmatique ou moral : on dit les *soliloques* de Saint-Augustin. Ce mot désigne particuliérement les réflexions & les raisonnemens qu'on fait avec soi, à part soi.

Le *ſoliloque* eſt une converſation que l'on fait avec ſoi comme avec un ſecond. Le *monologue* eſt une eſpece de dialogue dans lequel le perſonnage joue tout à la fois ſon rôle & celui d'un confident.

Le beſoin de délibérer & de diſcuter le pour & le contre, entraîne le *ſoliloque*. L'inconvénient de multiplier les *monologues* a fait imaginer les confidens, perſonnages poſtiches & ridicules, ſi l'on ne ſait pas d'ailleurs les rendre néceſſaires à l'action.

Puiſque le *ſoliloque* eſt dans la Nature (car il eſt naturel de converſer avec ſoi-même), le *monologue* n'eſt point déplacé ſur la ſcene (car il eſt néceſſairement des ſituations intéreſſantes dans leſquelles un perſonnage doit s'entretenir avec lui & ne ſe confier qu'à lui).

Le *ſoliloque* eſt puéril, s'il eſt ſans objet, ſans ſuite, ſans intérêt; ou plutôt ce n'eſt pas un *ſoliloque* : les enfans, les fous, les gens ivres parlent ſeuls; mais ils ne font pas un *diſcours*, idée propre à ce mot. Le *monologue* eſt abſurde, s'il ſe réduit à un récit hiſtorique qui n'eſt ni obligé par la ſituation préſente du perſonnage, ni fondu dans l'action; ou plutôt ce n'eſt pas là un *monologue* : c'eſt l'Auteur qui parle, quand le perſonnage devroit agir; & en parlant aux ſpectateurs pour les inſtruire ou pour amuſer le tapis, il étale ſa miſere.

Lorſque vous voyez de loin un homme ſolitaire rêver & geſticuler, vous ſavez qu'il fait un *ſoliloque*. Lorſque vous voyez un perſonnage remplir, ſeul, toute la ſcene, vous vous atten-

dez à un grand mouvement, soutenu par la précision énergique du *monologue*.

* *Soliloque* est naturellement opposé à *colloque*; & *monologue*, à *dialogue*. Mais l'usage, maître absolu des langues, s'astreint rarement à suivre tous les rapports d'analogie que les mots ont entre eux. Le *colloque* & le *dialogue* conservent leur idée commune de conversation entre deux ou plusieurs personnes, sans se distinguer par les différences propres du *soliloque* & du *monologue*. Le *dialogue* n'est point, comme le *monologue*, exclusivement affecté au théâtre : le *colloque* n'est point, dans sa valeur usuelle, grave ou philosophique, comme le *soliloque*.

Le *colloque* est proprement une conversation familiere & libre, qui n'est astreinte à aucune regle particuliere : le *dialogue* est un entretien suivi & raisonné, qui est assujetti à des regles. On dit les *Colloques* d'Erasme ou de Mathieu Cordier, & les *Dialogues* de Platon ou de Fénelon.

Dans le *colloque*, on devise ; & quelquefois on parlemente : Cicéron dit que les lettres sont des *colloques* entre des amis absens ; Tite-Live remarque qu'avant un combat, il y eut un *colloque*. Dans le *dialogue*, on s'instruit ; & ordinairement on discute : Quintilien définit le *dialogue*, un discours par demande & par réponse, sur une matiere telle que la philosophie ou la politique, traitée par les personnes dans le style convenable à leur caractere : Cicéron observe que la dispute est dans la marche ordinaire du *dialogue*.

Le *colloque* est une espece particuliere de *conversation* ; mais comme ce mot ne se dit guere que familiérement, il ne doit être appliqué qu'à des conversations légeres, frivoles ou considérées comme des verbiages : on dira les *colloques* de ces enfans, de ces caillettes, & même de ces amans qui ne font que se parler sans rien dire. Le *dialogue* est une sorte d'*entretien* ; mais il n'est pas toujours aussi grave que l'*entretien* rigoureusement pris, ni sur des affaires ou des matieres aussi importantes & aussi sérieuses que le sujet des *entretiens* : d'ailleurs, dans cette derniere espece de discours, c'est le fond que l'on considere ; & dans le *dialogue*, on considere spécialement les formes, la composition, l'exécution, l'art.

Je sais que la fameuse *Conférence* de Poissi entre les Catholiques & les Protestans, a été appellée *Colloque* : mais un exemple unique, si je ne me trompe, ne suffit point pour ériger les *colloques* en discours prémédités sur des matieres de doctrine & de controverse : il est vraisemblable que cette Conférence reçut le nom de *colloque*, parce qu'elle avoit pour objet de *parlementer* ou de rapprocher & de concilier les esprits ; idée que j'ai ci-dessus remarquée dans le mot *colloque* d'après les Latins. Tout le monde sait que le *dialogue* est spécialement pris pour un genre particulier de composition ou d'ouvrage, qu'il a son art propre, qu'il se divise en plusieurs especes, &c. Le *dialogue* est la maniere la plus naturelle & peut-être la plus efficace d'instruire, mais sur-tout de discuter : c'est celle que les premiers Auteurs, les Phi-

losophes Grecs, les Peres de l'Eglise ont le plus souvent employée dans leurs traités & sur-tout dans la dispute.

Sombre, Morne.

Le mot oriental & celtique, *mar*, *mor*, *m-r*, changé en *moir*, *mœr*, *mour*, &c. chez les Grecs, les Latins, les Anglais, &c. signifie *obscurité*, par opposition à *mar*, jour, éclat. Les Latins en firent *umr*, ensuite *umbr*, *umbra*, ombre, *sombra* dans la basse latinité, au rapport de Ménage; d'où *sombre*; *umbrosus*, *subumbrosus* en latin. *Sombre* signifie donc littéralement ce qui est à l'ombre ou dans l'ombre, ce qui n'est pas éclairé ou ne l'est que peu. Ainsi ce mot indiqueroit proprement une obscurité produite par la privation d'une lumiere étrangere, par l'interposition d'un corps entre la lumiere & l'objet; objet qui n'auroit point d'éclat & de lumiere par lui-même. Mais *morne* désigne en général l'obscurité sans rapport à la cause, soit que le corps soit ou non lumineux par lui-même. Le corps qui a perdu de son éclat, ou qui n'a pas son lustre ordinaire, ou qui est offusqué par les objets voisins, est *terne*.

Rarement a-t-on égard à cette différence naturelle des mots *sombre* & *morne*. Ce dernier mot n'est même guere usité dans le sens physique; ce qui a fait dire aux Vocabulistes qu'il se prend *au figuré*, lorsqu'on dit un temps

morne ; comme si l'idée d'*obscurité* n'étoit pas naturelle aux objets physiques ; & que l'idée de tristesse n'empruntât point, par figure, sa dénomination de *morne* de ces mêmes objets.

En général, *sombre* a quelque chose de plus noir, de plus triste, de plus austere ou de plus horrible que *morne*. *Sombre* est synonyme de ténébreux, & non *morne*. Avec une très-forte teinte de noir, une couleur est *sombre* : sans lustre & sans gaîté, une couleur est *morne*. Nous disons les *Royaumes sombres*, pour désigner l'Enfer des Païens, le lieu le plus obscur ou plutôt ténébreux, le lieu des ombres ; *morne* seroit une épithete trop foible. Le soleil est *morne*, quand il est fort pâle & sans éclat : par elle même, la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Les feux qui, comme dans l'Enfer de Milton, ne servent qu'à rendre l'obscurité visible, sont des feux *sombres* ; la lune est *morne*, lorsqu'elle ne répand qu'une clarté pâle, foible & mourante. Les mêmes nuances distinguent ces termes dans un sens figuré.

Si les *sombres* habits du deuil s'égayent par des couleurs & des ajustemens agréables, il semble que la mort n'est plus qu'une occasion de diversifier sa parure & de varier ses plaisirs. Si l'âge n'oblige plus à assortir ses vêtemens & leur couleur avec une figure *morne*, il semble qu'en effet la vieillesse n'est plus à la lettre qu'une seconde enfance.

Je ne sais sur quel fondement on a prétendu que les Turcs ont l'imagination tournée aux idées sinistres. Sans doute, tout est *morne* sur les avenues & dans les Cours du Sérail ; mais

le peuple est si éloigné des idées *sombres*, qu'il bannit absolument le noir de son habillement, & que la vue seule d'un ruban noir au cou d'un Européen l'afflige & lui fait baisser ou détourner la tête.

Voulez-vous parfaitement connoître le caractere *sombre*, voyez le portrait du pic, tracé par M. de Buffon, son air inquiet, ses mouvemens brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, son éloignement pour toute société. La cygogne a l'air *triste* & la contenance *morne*, mais sans avoir la rudesse & la farouche insociabilité du pic.

Le tyran est *sombre*, il effarouche, il effraye; l'esclave abruti n'est peut-être que *morne*, il afflige, on le plaint. Le *sombre* Cromwel ne peut exciter dans les accès de sa gaîté bouffonne, qu'un rire faux & démenti par des visages *mornes*.

On est *morne* dans le malheur : dans le malheur & le crime, on est *sombre*. Les passions ardentes & concentrées vous rendent *sombre* : les passions douces & trompées vous rendent *morne*.

Défiez-vous de cette fiere dévotion qui ne vous montre qu'un visage *sombre*. Défiez-vous de ce respect profond qui va se perdre dans un *morne* silence.

Les Chantres des *Nuits* & des *Sépulcres* ont des beautés *sombres* que j'ai admirées une fois pour n'y plus revenir. Ce genre de beautés, qui vous laisse tout *morne* dans votre admiration, n'est propre qu'à vous donner à la fin le spléen.

Lorsque Crébillon introduisit sur le Théâtre Français le genre *sombre*, si familier aux Anglais,

on n'éprouva d'abord qu'une horreur impatiente & une sorte d'admiration semblable à une *morne* stupeur. Depuis que le Peuple Français est devenu *morne* jusqu'à perdre le goût & le talent de la chanson, & à ne porter jusques dans ses folies, que de la tristesse, les femmes mêmes ne sont plus remuées, comme le Peuple Anglais, que par des spectacles de l'atrocité la plus *sombre* & la plus révoltante, & égayées que par les farces les plus grossieres & les plus dégoûtantes des Boulevarts.

* *Morne* ne se dit proprement que de l'air & de la contenance.

Somme, Sommeil.

CES mots désignent l'assoupissement qui,

— Qand l'homme accablé sent de son foible corps
Les organes vaincus, sans force & sans ressorts,
Vient, par un calme heureux, soulager la Nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.

Henriade, Ch. VII.

» Il y a *quelquefois*, nous dit-on, de la
» différence entre ces deux mots.
» *Somme* signifie toujours le dormir ou l'es-
» pace du temps qu'on dort. *Sommeil* se prend
» quelquefois pour l'envie de dormir.

» On est pressé du *sommeil* en été après le » repas ; on dort d'un profond *somme* après » une grande fatigue.

» *Sommeil* a beaucoup plus d'usage & d'é- » tendue que *somme* «. *Encyclop. t. XV.*

M. Beauzée va nous expliquer la différence capitale de ces mots *toujours* différens.

» Le *sommeil* exprime proprement l'état de » l'animal pendant l'assoupissement naturel de » tout ses sens ; c'est pourquoi on en fait usage » avec tous les mots qui peuvent être relatifs à » un état, à une situation. Etre enseveli dans » le *sommeil* ; troubler, rompre, interrompre, » respecter le *sommeil* de quelqu'un ; un long, » un profond *sommeil* ; un *sommeil* tranquille, » doux, paisible, inquiet, fâcheux ; la mort » est un *sommeil* de fer ; l'oubli de la Religion » est un *sommeil* funeste.

» Le *somme* signifie principalement le temps » que dure l'assoupissement naturel, & le pré- » sente en quelque sorte comme un acte de la » vie humaine ; c'est pourquoi l'on s'en sert » avec les termes qui se rapportent aux actes, » & il ne se dit guere qu'en parlant de l'homme : » un bon *somme*, un *somme* léger, le premier » *somme* : on dit faire un *somme*, un petit » *somme* ; & l'on ne diroit pas de même *faire* » *un sommeil* «.

Avec ces notions, vous rendrez facilement raison de toutes les manieres usitées d'employer l'un & l'autre mot ; & c'est ce qui en prouvera la justesse.

Le *somme* est l'acte que nous faisons : le *sommeil* est ou l'état dans lequel nous sommes,

ou l'envie, le besoin que nous éprouvons; car ce mot a ces deux acceptions qui répondent à celles des deux mots latins *somnus* & *sopor*.

On *fait* un *somme*, comme on fait un repas: on fait un bon *somme*, un léger *somme*, un long *somme*, comme on fait un bon repas, un léger travail, une longue promenade: circonstances propres de l'action ou plutôt de l'acte présent. On *est* dans le *sommeil*, comme on est en repos, en action, dans une situation: on est dans un profond *sommeil*, enseveli dans le *sommeil*, comme on est dans une grande agitation, dans un calme profond, dans une assiette tranquille: circonstances de situation ou d'état. Aussi le *sommeil* est-il l'*état* opposé à celui de la *veille*. Or observez que ce qui convient au *sommeil* ne convient pas au *somme*.

Le *somme* embrasse tout le temps que l'on dort; par la raison que la durée est une circonstance nécessaire de l'acte, & sur-tout essentielle dans l'action de dormir: mais dès que l'acte est interrompu, le *somme* est achevé, on ne peut faire qu'un nouveau *somme*. Le *sommeil* embrasse aussi la durée; car cette circonstance est aussi propre à l'état ou à la situation plus ou moins durable: mais le *sommeil* interrompu se reprend; vous rentrez, par un nouveau *somme*, dans le *sommeil*; & le *sommeil* d'une nuit est composé de tout le temps que vous avez dormi, même à différentes reprises.

On acheve son *somme*, comme on acheve son ouvrage. On sort du *sommeil*, comme on sort du lit.

Vous avez dormi *un bon somme*, après avoir

mangé un bon dîner : le *somme* est donc en effet ce que vous faites, comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi *d'un profond sommeil*, après avoir mangé d'un grand appétit : le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

Nous invoquons le *sommeil* & non le *somme* : nous invoquons la cause, le *Dieu bienfaisant*, qui nous fait dormir ; nous n'invoquons pas l'effet, l'acte que nous faisons de dormir. Le *sommeil* nous fuit, nous presse, nous tourmente, nous tient *dans ses bras* : voilà des caracteres propres à la cause ou à l'état. Le *somme* n'a aucune de ces propriétés ; il n'est que la suite du *sommeil*. Le *sommeil* procure & maintient le *somme*.

Le dormir est l'effet du *sommeil* ; le *somme* est le résultat du dormir.

Ces mots different donc essentiellement l'un de l'autre ; & leur différence est si bien sentie, que personne ne se méprend dans leur application.

Sommet, Cime, Comble, Faîte.

Ces mots désignent le haut ou la partie supérieure d'un corps élevé.

La racine *sam*, *sum* signifie élevé, mais particuliérement terminé en pointe. Le latin *summus* se prend pour le plus haut, très-grand,

extrême, suprême, supérieur. On dit le *sommet* d'une montagne, d'un rocher, de la tête, de tout ce qui est élevé, mais sur-tout pointu, sans absolument exiger cette condition.

Cime est le latin *cacumen*, *acumen*, *cima*, qui désigne un sommet pointu (de la racine *ac*, aigu, pointu). La pointe constitue donc essentiellement la *cime*. Les corps très-élevés sont ordinairement moins larges à leur *sommet* qu'à leur base : mais il faut, pour la *cime*, que cette différence soit très-remarquable & caractéristique. On dit la *cime* d'un arbre, d'un rocher, d'un clocher, d'un corps pyramidal.

Comb, creux, en grec, en latin, en français, &c., est dérivé de la racine celtique & primitive *cam* qui porte l'idée de courbe, voûté, ce qui forme un creux. *Combler* signifie remplir un creux : une mesure est *comble*, quand la matiere contenue s'éleve par-dessus ses bords. Le *comble* est un surcroît, ce qui s'éleve par-dessus les côtés ou les supports, comme une voûte : c'est la calotte de l'édifice. Dans l'Orient, les maisons n'ont point de *comble* ; elles sont couvertes en plate forme. Ce mot se dit particuliérement de la couverture d'un bâtiment : mais il est très-usité au figuré pour désigner l'*accumulation* poussée au plus haut degré où les choses puissent aller. Latin *cumulus*.

Faîte, *faiste* est le latin *fastigium*, formé du celte *fas*, jet, action de croître, élévation, & de *teg*, couvrir, toit. Les Latins disent également le *toit du faîte*, & le *faîte du toit* : ils entendent par *faîte* tout ce qui fait *toit*, mais sur-tout la partie supérieure du toit qui forme

un plan incliné : aussi l'employent-ils souvent dans le sens propre de *cime*. Quelquefois ils supposent plusieurs *faîtes* qui forment les planchers supérieurs de divers étages : ils disent même des gens du même *faîte*, comme nous dirions du même étage. Nous disons proprement *faîte* en parlant des bâtimens, & c'est, à la rigueur, la plus haute piece de la charpente du toit : mais on dit aussi le *faîte* comme le *sommet* de la montagne, le *faîte* comme la *cime* d'un arbre, quoique son idée propre soit de former un toit, une couverture, à-peu-près comme le *comble*. Au figuré, le *faîte* est le plus haut degré, la position la plus élevée dans un ordre de choses.

Ainsi le *sommet* est la partie la plus haute ou l'extrémité supérieure d'un corps élevé : la *cime* est le sommet aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe : le *comble* est le surcroît ou le couronnement élevé en forme de voûte au-dessus du corps du bâtiment pour le couvrir : le *faîte* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation & de la chose.

Le *sommet* suppose une assez grande élévation ; la *cime*, la figure particuliere du corps pointu ; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure ; le *faîte*, des degrés ou des rangs différens.

On ne dit pas le *sommet* d'un banc, d'une table, d'un corps bas ; le *sommet* n'appartient donc qu'à ce qui a une certaine hauteur ; & par la raison qu'une fleur a une tige élevée, on dit les *sommets* & les *sommités* des fleurs.

On ne dit pas la *cime* d'une tour ou d'un corps applati à sa surface ; la *cime* est propre aux objets menus par le haut : aussi ne dira-t-on pas au figuré la *cime* du bonheur, de la fortune, de la gloire, parce qu'il n'y a pas une analogie sensible entre ces objets moraux, & la figure de ces objets physiques. On ne dit pas le *comble* d'une montagne ou d'un corps naturel ; parce qu'on ne peut considérer ces objets comme des amas de matériaux entassés & recouverts de maniere à remplir ou à renfermer un vuide, quand même ils seroient arrondis par le haut : mais on dit au figuré le *comble* du bonheur, du malheur, de la misere, de l'iniquité, de la gloire ; parce que les biens, les maux, les disgraces, les crimes, les grandeurs s'accumulent & s'élevent jusqu'au période au delà duquel on ne voit plus rien de possible. On ne dira qu'improprement le *faîte* des choses qui n'auront pas des degrés, des repos, des étages, des divisions différentes & assez marquées sur lesquelles on peut s'arrêter, & d'où l'on peut monter jusqu'au plus haut degré : vous diriez plutôt le *faîte* d'une montagne qui a des pentes, que d'un rocher qui est escarpé : mais vous dites, au figuré, le *faîte* des honneurs, des grandeurs, de la gloire, parce qu'il y a divers degrés de gloire, de grandeur & d'honneur.

Le *sommet* est opposé à l'extrémité inférieure : la *cime*, au pied ou à la base : le *comble*, au fond : le *faîte*, au rang le plus bas.

L'art, dit Montesquieu, sait rappeller une femme du *sommet de la vieillesse* vers la *jeu-*

nesse la plus tendre. Il ne faut pas mesurer les Grands par la hauteur de la place qu'ils occupent; mais comme on mesure un arbre depuis le *pied* jusqu'à sa *cime.* Nous voyons beaucoup de riches qui, à leur mort, se trouvent depuis long-temps ruinés *de fond en comble.* Du *rang le plus bas*, Denys de Syracuse monte jusqu'au *faîte* de la puissance.

Enfin, au figuré, le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose: le *faîte* est le plus haut rang établi ou connu auquel on parvienne: le *comble* est le plus haut période auquel il paroisse possible d'atteindre. Il n'y a rien au delà du *sommet*; il n'y a rien de plus élevé ou d'aussi élevé que le *faîte*; il ne peut rien y avoir au delà ou au-dessus du *comble.* Arrivé au *sommet*, on s'y arrête: monté sur le *faîte*, on aspire quelquefois a descendre: porté au *comble*, on y est dans un état violent.

Songer à, Penser à.

» ON *pense* tranquillement & avec ordre, dit
» l'Abbé Girard, pour connoître son objet. On
» *songe* avec inquiétude & sans suite, pour
» parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une
» maniere abstraite & profonde, pour s'oc-
» cuper agréablement. Le Philosophe *pense* à
» l'arrangement de son systême. L'homme
» embarrassé d'affaires *songe* aux expédiens
» pour en sortir. L'amant solitaire *rêve* à ses
» amours «.

Penser eſt un terme vague qui annonce un travail de l'eſprit ſans indiquer aucun objet particulier. *Songer* & *rêver* ſont des imaginations du ſommeil, ou des penſées ſemblables à celles du ſommeil ; & le *rêve* eſt plus irrégulier, plus tourmentant, plus bizarre que le *ſonge*. Les yeux ouvers, on *ſonge* à la choſe qu'on a dans l'eſprit, à ce qu'on projette, à ce qu'on doit exécuter, à l'objet qui ſe préſente ; mais ce mot rappelle néceſſairement l'idée d'une penſée légere, fugitive, ſuperficielle, qui ſe diſſipe facilement, qui n'occupe pas fort profondément. On *rêve* vaguement, même à un objet déterminé ; la *rêverie* abſorbe : on *rêve* fort triſtement comme on *rêve agréablement*. *Rêver* ne ſe prend que dans cette acception ; & ce caractere diſtinctif ne permet pas de l'employer ſelon l'idée ſimple de *penſer*. Vous ne direz pas *rêvez* à ce que vous faites ; comme on dit, *penſez* ou *ſongez* à ce que vous faites. On vous demandera ſi vous avez *penſé* ou *ſongé* à la commiſſion qu'on vous avoit donnée, & non ſi vous avez *rêvé*. Or quelle différence y a-t-il dans ces cas particuliers entre *ſonger* & *penſer* ?

Les Grammairiens ont examiné ſi l'on pouvoit dire *ſonger* pour *penſer* : l'uſage avoit décidé la queſtion. A l'égard de *rêver* pour *penſer*, il n'y avoit pas lieu à la diſcuſſion ; car il ne ſe dit pas, quoique, dans certains cas, on diſe l'un & l'autre, mais non l'un pour l'autre. Vaugelas & Thomas Corneille obſervent que *ſonger* a même quelquefois meilleure grace que *penſer*. D'où lui vient donc cette bonne grace ? de l'idée particuliere & déterminée qu'il exprime,

prime, comme je vais l'expliquer. La grace même a sa raison.

Penser signifie vaguement avoir une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. Selon le caractere propre du songe qu'il ne faut point perdre de vue, *songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeller, s'en occuper légérement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne dirèz point *songer* profondément, mûrement, fortement : vous direz *penser* toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie. Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur : il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit, pour que vous y *songiez*. Quelqu'un qui vous donne une commission, vous recommande d'y *songer*, c'est-à-dire, de ne pas l'oublier : si c'est une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penser*. *Songez à ce que vous faites*, signifie *faites-y attention* : *pensez à ce que vous avez à faire*, signifie *occupez-vous, réfléchissez, délibérez*. A l'homme qu'il suffit d'avertir, vous dites *songez-y* : à celui que vous voulez corriger, vous dites *pensez-y bien*. *Songer* a donc meilleur grace, lorsqu'il s'agit de choses ou de considérations légeres, qui ne demandent que de l'attention ou de la mémoire, qui ne font pas des impressions ou ne laissent pas des traces profondes, qui n'ont point de suite ou n'exigent point de tenue : c'est alors le mot propre ; & vous le préférez à *penser*, que vous employez dans tout autre cas.

La sotte excuse que de dire, *je n'y ai pas songé*! Si vous aviez pris quelque intérêt à la chose, vous y auriez *pensé*.

Que de fautes commises par indifférence ou par légéreté d'esprit, on rejette sur sa mémoire! Ecoutez, *pensez* bien à ce qu'il s'agit de faire, & vous y *songerez* dans le temps. La mémoire est bonne, quand l'esprit est attentif & réfléchi: l'ordre dans les choses & dans les idées, la rend sûre.

Il y a des Lecteurs qui ne *songent* pas à ce qu'ils lisent; je ne sais si c'est leur faute ou celle de l'Auteur. Je crois que l'on compteroit sur ses doigts le nombre des Lecteurs qui *pensent* assez à ce qu'ils lisent pour l'apprendre: on a une idée de la chose; mais on ne la sait point. Il y a l'art de lire.

On ne *songe* pas toujours à ce qu'on dit: rarement y *pense*-t-on assez. J'écris à Paris.

Une absence d'esprit fait que vous ne *songez* pas à ce que vous dites; la préoccupation de l'esprit fait que vous n'y *pensez* pas. La personne distraite *songe* à autre chose: l'homme abstrait *pense* à toute autre chose. *Vous n'y songez pas* est un avis: *vous n'y pensez pas*, est un reproche.

Il n'y a qu'à *songer* aux petites choses; il faut *penser* aux grandes: les gens qui *pensent* beaucoup aux petites, ne *songent* guere aux grandes.

Un sot *songe* à quelque chose ou à rien: je ne sais pas à quoi il *pense*.

De la même maniere qu'un homme d'esprit dit une sottise, un sot lâche un trait d'esprit:

mais avec cette différence qu'en *y pensant*, le premier sait fort bien ce qu'il a dit, & que le second n'en sait rien.

Personne ne sait mieux dire qu'*on ne peut pas songer à tout*, que ceux qui ne *songent* à rien. Personne n'a besoin qu'on lui apprenne qu'il faut *penser* à soi; mais on a quelquefois besoin d'en être averti.

En *songeant* qu'il faut qu'on oublie un objet, on s'en souvient: à force d'y *penser*, il faut à la fin qu'on l'oublie.

Un homme qui n'est pas fort commun, c'est celui qui *songe* d'abord aux autres. Un homme qui est infiniment rare, c'est celui qui ne *pense* point à lui.

On *songe* aux autres: on *pense* à soi. On *pense* à son propre mal: on *songe* aux maux d'autrui. Mal d'autrui n'est que *songe*.

Soudain, Subit.

Soudain, mot celte & bas breton indiquant ce qui arrive incontinent, sur-le-champ, à l'instant même, en un instant, sans que rien puisse l'arrêter, le *contenir*: *sud*, *suden* en grec, impétueusement, violemment, avec une extrême célérité. *Subit*, du latin *sub-ire*, se mettre sous, aller après, arriver ensuite, désigne proprement ce qui vient après, tout de suite, presque aussitôt, sans délai.

Soudain est donc, en soi, plus prompt que

subit. Le premier n'a point de préliminaire ; le second semble en supposer. La chose *soudaine* étonne ; la chose *subite* surprend. L'événement *soudain* n'a été ni prévu, ni imaginé, ni soupçonné, ni pressenti ; il n'a pas même pu l'être. L'événement *subit* a pu l'être absolument ; mais il n'a été ni préparé, ni ménagé, ni amené, ni indiqué du moins suffisamment. On ne pouvoit pas s'attendre au premier : on ne s'attendoit pas, du moins sitôt, au second. Ce qui est *soudain*, arrive, pour-ainsi-dire, comme un coup de foudre dans un temps serein : ce qui est *subit*, arrive comme un coup de foudre inattendu au commencement d'un orage. *Soudain* a quelque chose de plus extraordinaire que *subit*.

L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, lorsqu'elle trompe toute votre prévoyance : elle est *subite*, lorsqu'elle trompe seulement votre attente. Pour l'exécution d'un dessein, vous faites une marche *subite* : dans un pressant danger, vous prenez une résolution *soudaine*.

Si vous comparez le mouvement de la lumiere à celui du son, vous direz que le premier est *soudain*, parce qu'il semble franchir presque en un instant un intervalle immense ; & que le dernier est *subit*, parce qu'il s'exécute avec une rapidité singuliere. *Soudain* semble n'avoir qu'un instant : *subit* peut avoir une durée.

Une chose est *soudaine*, comme l'éclair ; *subite*, comme le passage d'un torrent.

L'esprit, après avoir inutilement médité, a quelquefois des traits *subits* de lumiere : le gé-

nie, sans avoir fait aucun effort, a quelquefois des illuminations *soudaines*, comme dit Bossuet.

Voyez, dans l'Oraison funèbre de M. de Turenne par Fléchier, les effets d'une mort *subite* : voyez, dans l'Oraison funebre de Madame Henriette par Bossuet, les effets d'une mort *soudaine*. La mort de M. de Turenne n'étoit point hors de la vraisemblance; celle de Madame Henriette étoit contre toutes les apparences : la premiere ne pouvoit pas être inopinée comme la seconde.

Ce que nous appellons *changement subit, réforme subite*, en ne considérant que le cours ordinaire des choses, les Prédicateurs l'appelleront plutôt *changement soudain*, *conversion soudaine*, en le considérant comme l'effet d'une grace extraordinaire & toute puissante. Par ces *changemens subits*, l'objet passe bien vîte & contre toute attente d'un état à l'autre : par cette *conversion soudaine*, le sujet est transporté, pour-ainsi-dire, tout d'un coup, par un miracle de la Grace, de l'abîme du vice au centre de la sainteté sans passer par un milieu.

Soudain est un terme rélevé pour la poésie & pour le style réservé. Il exprime un grand mouvement; & il est fait pour être appliqué à de grands objets. *Subit* est donc au contraire dans l'ordre commun des choses; il n'exprime que l'idée simple qui peut se retracer dans tous les styles. Nous voyons tous les jours des accidens & des événemens *subits* : les choses plus rares, plus extraordinaires, plus inopinées, plus frappantes paroissent plutôt *soudaines*.

Soudoyer, Stipendier.

PRENDRE, entretenir des troupes à sa solde.

Les Etymologistes se trompent, lorsqu'ils dérivent le mot *soldat* du latin *solidus*, sou, piece de monnoie, dont ils font *solde*. *Solde* & *soldat* viennent immédiatement du celte *sold*, paye; *solder*, soldat, homme payé. Les Gaulois, au rapport de César (*a*), appelloient *soldurios*, des gens attachés à leur service, moyennant le soin qu'ils prenoient de leur subsistance pour prix de leur dévouement : de-là notre ancien mot *souldart*, ensuite *soldat*, *souldier* & *soldier en anglais*. Ces *soldurïers* n'étoient pourtant pas de simples *soldats*. Loin que nous ayons emprunté du latin nos mots *solde*, *soldat*, *soudoyer*, le latin a reçu des Celtes les mots *solidus*, monnoie pour payer; *solvere*, payer, &c. En Ethiopien, *salt* signifie également solder, *soudoyer* payer. Ces mots sont tirés du primitif *sol*, *sel*, qui désignoit originairement la subsistance en général.

Si les Gaulois, dont la Langue étoit fait avant qu'ils eussent aucune communication ave les Romains, avoient eu recours au latin pou donner un nom à leurs troupes mercenaires, il

---

(*a*) Comment. l. 3, c. 5.

auroient pris celui de *stipendié* ou *stipendieux*, dont les Romains se servoient pour désigner les gens de guerre *soudoyés*. *Stips* étoit le nom de la plus petite monnoie de Rome dans ses commencemens; & le sens propre de ce mot est celui de profit ou revenu. On en fit *stipendium* & sa famille, en y ajoutant le mot *pend*, payer, & primitivement *peser*; car la monnoie se donnoit au poids. Ce terme signifie tout-à-la-fois solde, service, tribut militaire. Par là il acquit une force particuliere pour désigner la solde des troupes.

Soudoyer désigne plutôt, par l'étymologie, l'entretien ou la subsistance des troupes; & *stipendier*, leur paye ou rétribution en argent. Le *fidele* des Gaulois étoit rigoureusement *soudoyé*: le *miles* des Latins étoit proprement *stipendié*. *Soudoyer* est le vrai terme de notre Langue, fait pour notre Histoire & pour l'Histoire moderne: *stipendier* est un terme emprunté, fait pour l'Histoire Romaine & pour l'Histoire ancienne des autres peuples étrangers.

On dit qu'un Prince *soudoye* en temps de paix cinquante mille hommes: il *soudoyera* des troupes étrangeres, si la guerre se déclare. Rollin dit que la pauvreté de Sparte donna lieu de croire qu'elle ne *stipendioit* pas ses troupes: Périclès introduisit à Athenes l'usage de *stipendier* les gens de guerre.

* Nous disons communément *soudoyer*, lorsqu'il s'agit de troupes étrangeres qu'un Prince prend à sa solde: cet usage, étranger aux Ro-

mains, ne feroit pas exprimé fi convenablement par le mot *ftipendier*.

Les armées Carthaginoifes étoient prefque entiérement compofées de troupes étrangeres qui n'avoient d'autre intérêt que d'être bien *foudoyées* avec le moins de rifque poffible. Le Sénat Romain arrêta & prévint beaucoup de défordres, lorfqu'il ordonna que les foldats feroient à l'avenir *ftipendiés* aux dépens du Public, par une impofition nouvelle dont aucun citoyen ne feroit exempt (l'an de Rome 347).

Avant l'inftitution de la milice réglée, l'Europe étoit infeftée de compagnies mercenaires qui faifoient le métier de brigands, quand elles ne trouvoient point à faire celui de foldats; je veux dire quand elles n'étoient point *foudoyées* par quelque Puiffance. Avant que les troupes fuffent *ftipendiées*, le foldat, qui n'avoit d'autre paye que le butin, fongeoit autant à la confervation des perfonnes qu'au pillage des chofes; parce que la rançon du prifonnier appartenoit à celui qui l'avoit pris.

* *Stipendier*, beaucoup moins ufité que *foudoyer*, ne fe dit guere que dans le ftyle militaire. On a pourtant dit *ftipendier* des Profeffeurs, comme fi en parlant de fciences, il convenoit mieux de donner un air étranger & favant à fon ftyle. *Soudoyer* s'applique fort communément à toute efpece de gens mercenaires que l'on tient à fes gages ou dans fes intérêts à prix d'argent, mais fouvent avec un efprit d'improbation: ainfi l'on dit *foudoyer* des Agens,

des Commis, des espions, des brigands; mais on dit aussi *soudoyer* des Puissances.

Il est aujourd'hui de la grandeur d'un Souverain de *stipendier* dans la paix de nombreuses légions pour ne rien faire. Il est, dans certains pays de la grandeur des hauts & puissans Seigneurs de *soudoyer* des bandes de brigands & d'assassins pour avoir un air de puissance.

Les Romains, les Grecs & en général les Peuples anciens ne *stipendioient* des soldats que quand ils avoient un ennemi à combattre : ils ne *soudoyoient* des espions que pour découvrir la marche & les desseins de l'ennemi.

Il sembleroit que des gens *stipendiés* dans tous les temps pour la sûreté publique, devroient dans tous les temps être employés pour la sûreté publique; & que ce métier est noble, à moins qu'on ne l'avilisse.

Soumettre, Subjuguer, Assujettir, Asservir.

METTRE dans la dépendance.

Soumettre, mettre dessous, sous soi, ranger sous la dépendance, la domination, l'autorité. *Subjuguer, mettre sous le joug* par la force, prendre un empire absolu sur. *Assujettir, mettre dans la sujétion*, la contrainte, soumettre à des obligations, à des devoirs. *Asservir, mettre dans un état de servitude*, réduire à une extrême dépendance.

Il est sensible que *soumettre* & *assujettir* n'ont pas la même dureté de sens qu'*asservir* & *subjuguer*. *Assujettir* & *soumettre* ôtent l'indépendance : *subjuguer* & *asservir* ôtent la liberté. *Soumis* ou *assujetti*, on peut être encore libre : *subjugué* ou *asservi*, on est esclave. On est *soumis* à un Prince juste, & *assujetti* à des devoirs légitimes : on est *subjugué* par un ennemi victorieux, & *asservi* par un gouvernement tyrannique.

Soumettre est un terme générique qui marque une certaine disposition des choses, mais susceptible de beaucoup de variétés : la *soumission* va depuis la déférence jusqu'à l'asservissement. Mais *assujettir* marque un état habituel ou une habitude d'obéissance, de devoirs, de travaux ou de soins : la *sujétion* désigne une contrainte ou une assiduité constante qui annonce la multiplication des actes, comme l'adjectif *sujet* désigne une obéissance, une inclination, une habitude soutenue & prouvée par plusieurs actes. *Subjuguer* exprime un empire ou un ascendant plus ou moins absolu, mais sans exiger nécessairement, comme *asservir*, l'oppression ou l'abus : il y a un *joug* doux, un *joug* léger, comme un *joug* pesant, un *joug* de fer. *Asservir* désigne, au contraire, un état violent, une extrême contrainte, la dépendance d'un *serf*, c'est-à dire, d'un homme enchaîné : la *servitude* est un esclavage. *Voyez Servitude.*

Ainsi *soumettre* exige d'un côté une supériorité, une autorité quelconque ; & de l'autre une infériorité, une dépendance vague : on est

ſoumis à la force, à la néceſſité, à la loi, à la volonté, au jugement d'autrui : on l'eſt plus ou moins ; on l'eſt néceſſairement ou volontairement. *Subjuguer* exige d'une part une force ou un aſcendant victorieux, & de l'autre une grande dépendance & une forte d'impuiſſance ; on *ſubjugue* des ennemis, des rebelles par la force des armes, des paſſions par la force & l'empire de la raiſon, des eſprits foibles par l'aſcendant du génie ou d'un eſprit fort. *Aſſujettir* exige d'un côté une puiſſance ou un titre, & de l'autre une dépendance ou un dévouement établi : on eſt *aſſujetti* par un maître, par des beſoins, par les devoirs d'une charge, par une tâche qu'on s'impoſe ſoi-même. *Aſſervir* exige d'un côté une puiſſance irréſiſtible ou un pouvoir tyrannique, & de l'autre une extrême dépendance, une dure contrainte : on eſt *aſſervi* par des conquérans barbares, par des deſpotes, par des paſſions violentes, par des devoirs ou des beſoins ſans ceſſe renaiſſans & preſſans, en un mot par l'oppreſſion.

De par la Nature, les femmes ſont *ſoumiſes* à leurs maris : celui qui, par ſa foibleſſe, a beſoin d'être protégé, n'eſt pas fait pour commander à celui qui le protége & dont il ne peut ſe faire obéir. Par cette même foibleſſe, elles ſont plus expoſées que les hommes à être *ſubjuguées* : par vos égards, vos ſoins, vos déférences, faites alors ſur-tout qu'elles ne ſentent point votre empire (chef-d'œuvre d'un bon gouvernement) ; & laiſſez-leur croire, comme elles le veulent, qu'elles commandent. Par leur ſexe & par leur état, elles ſont *aſſu-*

jetties à tant de gênes & à tant de devoirs, qu'il n'est rien de plus respectable dans la Société qu'une femme qui se soumet patiemment aux unes, & remplit fidélement les autres : c'est la femme forte que Salomon craignoit de ne pas trouver. Dans l'Orient elles sont *asservies* par une suite naturelle de l'esprit public : que de raison, de prudence, de douceur, de consolation, d'avantage & de bonheur perdent ces plats Despotes, qui ne reconnoissent pas leurs femmes pour leurs compagnes, leurs amies, & leurs moitiés!

Plus on est petit, plus on est *soumis*. Plus on est foible, plus on est *subjugué*. Plus on est élevé, plus on est *assujetti*. Plus on est lâche, plus on est *asservi*.

Il faut savoir ou se *soumettre* les choses ou s'y *soumettre*, de maniere ou que nous possédions les objets, ou qu'ils ne nous possedent pas. Il vaut mieux *subjuguer* ses passions que des peuples; car le plus doux & le plus beau des empires est de régner sur soi. Il faudroit s'*assujettir* à des occupations & à des devoirs, si l'on n'y étoit pas naturellement *assujetti*, sous peine de respirer au milieu des bâillemens de l'oisiveté le poison de l'ennui également funeste au corps & à l'ame. Il faut s'*asservir* scrupuleusement à l'observance des devoirs pénibles & indispensables, si l'on veut les rendre légers & demeurer libre.

L'homme est *soumis* à tant d'autorités & d'influences, il est *assujetti* à tant de devoirs & de besoins, qu'il ne lui reste plus guere que de n'être pas *subjugué* (& il s'en défend par la

force du caractere), & de n'être point *asservi* (& il s'en défend par la hauteur de l'ame).

Subjuguez les esprits & les cœurs, si vous voulez que tout vous soit *soumis*. N'asservissez personne si vous voulez que tous restent *assujettis*.

On a autant de peine à se *soumettre* à la raison d'un homme sage, que de facilité à *s'asservir* à l'opinion publique, quelque folle qu'elle puisse être. Les gens qui veulent dominer partout & même qui réussissent, trouvent à la fin quelqu'un qui les *subjugue*. Il implique contradiction qu'il y ait des places qui, sans *assujettir* à aucun exercice, procurent de gros salaires. Pour les hommes puissans, c'est assez que de croire qu'ils ne sont point *asservis*; mais il faut qu'ils le croyent.

Soupçon, Suspicion.

LATIN *suspicio*, de la préposition *sub*, sous, dessous, & de *spic*, voir, regarder; action de voir, de considérer, de conjecturer, de deviner, d'imaginer, ce qui est dessous, non-apparent, caché, incertain. C'est tout au plus une connoissance fort incertaine, ou peut-être une vaine imagination. On a dit que le *soupçon* est une légere impression sur l'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumiere, la moins noble des fonctions de l'esprit, une croyance douteuse & désavantageuse, une idée de défiance.

Soupçon est le terme vulgaire: *suspicion* est

un terme de Palais. Le *ſoupçon* roule ſur toute ſorte d'objets : la *ſuſpicion* tombe proprement ſur les délits. Le *ſoupçon* entre dans les eſprits défians ; & la *ſuſpicion* dans le conſeil des Juges. Le *ſoupçon* peut donc être ſans fondement : la *ſuſpicion* doit donc avoir quelque fondement, une raiſon apparente. Juſtifiée par des indices, la *ſuſpicion* ſera donc un *ſoupçon* légitime, grave, raiſonnable. Le *ſoupçon* fait qu'on eſt ſoupçonné : la *ſuſpicion* ſuppoſe qu'on eſt ſuſpect.

Il réſulte de-là que le verbe *ſuſpecter*, indiqué par l'adjectif *ſuſpect*, eſt un mot utile, puiſqu'il déſigne dans l'objet un ſujet de le *ſoupçonner*. La défiance *ſoupçonne* les gens mêmes qui n'ont donné aucun lieu au *ſoupçon* : la prudence *ſuſpecte* ceux qui ont donné matiere à la *ſuſpicion*. Un homme vrai peut être *ſoupçonné* de ne pas dire la vérité dans certains cas : le menteur eſt juſtement *ſuſpecté* de dire faux dans le cours ordinaire des choſes. On voudra rendre le premier *ſuſpect* : celui-ci l'eſt à juſte titre. La femme la plus vertueuſe ſera *ſoupçonnée* par un jaloux : la coquette eſt *ſuſpectée* de tout le monde ou *ſuſpecte* au Public. Je ſais que tout eſt *ſuſpect* au tyran *ſoupçonneux* ; mais, parce que tous ſes *ſoupçons* ſont au moins des *ſuſpicions*, & qu'il trouve la preuve de ce qu'il croit dans ce qu'il craint. La femme de Céſar ne doit pas être *ſoupçonnée* : les fortunes rapides ſont toujours *ſuſpectées*.

Suſpecter n'a point encore paſſé de la converſation dans les faſtes de la Langue ; je ne ſais pas pourquoi. Les Latins diſoient *ſuſpicari*,

ſoupçonner, & *ſuſpectare*, ſuſpecter ou tenir pour ſuſpect : ce dernier indique une réduplication.

Souris, Sourire.

Ri, *ris*, *rire* ſont des imitations du bruit qu'on fait en riant. *Souris* & *ſourire* déſignent par le mot *ſous* ce qui eſt au *deſſous* du *ris* & du *rire*. *Sourire*, c'eſt *rire* comme en deſſous ou ſous cape, peu, légérement, à demi, ſans éclat, par un ſimple mouvement des levres, accompagné d'un certain regard. Ce mouvement n'eſt que la naiſſance, le ſoupçon, le premier trait du rire. En un mot le *ſouris* eſt au *ris*, ce que le bouton qui commence à s'ouvrir eſt à la fleur épanouie.

Ris eſt le mot ſimple & radical; *rire* eſt le mot dérivé & modifié: *rire* ajoute donc à *ris*. *Ris* eſt le latin *riſus* : or cette terminaiſon paſſive marque ce qui eſt fait, ce qui eſt produit. *Rire* eſt le verbe *ridere* ou le ſubſtantif *riſio* : or l'un & l'autre expriment l'action de faire, le genre d'action qu'on fait. *Ris* marque donc l'acte, tel acte qu'on fait; & *rire*, l'action, l'eſpece d'action que l'on fait; & il y en a différentes ſortes.

Nous perſonnifions les *ris* & non le *rire* : or comme les perſonnages, appellés *ris*, ne

ſont que des objets individuels, la choſe exprimée par le mot *ris* n'eſt également qu'un acte, un effet individuel. Nous diſons le *rire*, comme nous diſons le *boire*, le *manger*, le *lever*, le *coucher*, &c. : or cette maniere de parler déſigne, ſelon la vertu des verbes, le genre, la maniere, l'habitude de la choſe. L'on a le *rire* agréable, & l'on fait des *ris*. Vous qualifiez le *rire* d'une perſonne ſelon ſa maniere habituelle de *rire*; & vous qualifiez ſes *ris* ſelon la maniere dont elle *rit* actuellement. Chacun a ſon *rire*, comme ſon maintien habituel : la forme du *ris* varie, comme la contenance, ſuivant les occaſions.

Le *ris* eſt un éclat de *rire* : il eſt donc un acte d'une telle eſpece. Nous diſons qu'une perſonne a fait des *ris*, & non des *rires* immodérés. Si l'on dit quelquefois *des rires*, c'eſt lorſque les *ris* ont été pluſieurs fois recommencés. Les *ris* continués ne ſont qu'un *rire*, comme pluſieurs actes ne font qu'une action complette. On dit, dans ce ſens, *un long rire*, *un rire inextinguible* ; ce qui marque le réſultat d'une action diviſible en pluſieurs actes ou en divers temps.

Ce que je viens de dire de *rire* & de *ris*, s'applique naturellement à *ſourire* & à *ſouris*. Le *ſouris* eſt proprement un acte, l'effet particulier de *ſourire* ou du *ſourire* : le *ſourire* eſt l'action ſpécifique de *ſourire*, la maniere habituelle de ſourire, ou enfin une eſpece de *rire*. Si ſouvent on les confond, ſouvent on les diſtingue ; & un uſage vicieux ne fait point que l'un ne ſoit préférable à l'autre, ſelon les cas.

Le

Le *ſouris* eſt une des expreſſions les plus énergiques du ſentiment : le *ſourire* eſt un des attraits les plus touchans de la figure. Le *ſourire* eſt la maniere d'exprimer une joie douce, modeſte, délicate de l'ame : le *ſouris* en eſt l'expreſſion actuelle & paſſagere. Avec un *ſouris* fin, il y a de l'eſprit juſque dans le ſilence : avec un *ſourire* gracieux, la laideur diſparoît. Le *ſouris* eſt en quelque ſorte plus moral, & le *ſourire* plus phyſique : je veux dire qu'on applique plutôt les qualifications morales au *ſouris*, & les qualifications phyſiques au *ſourire.* Vous ne concevez pas le *ſouris* ſans une intention, un motif, un ſentiment, une penſée qui l'anime : vous concevez le *ſourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action phyſique, familier à l'homme.

Les graces ont toujours le *ſourire* ſur les levres : leur *ſouris* n'eſt pas le même, ſi l'amour allume ou éteint ſon flambeau.

On voit le *ſourire*, il repoſe ſur le viſage : on apperçoit le *ſouris*, il s'évanouit bientôt. Le *ſouris* prolongé devient *ſourire.* Le *ſourire* ſe fixe, & le *ſouris* s'échappe. On étale le *ſourire*; on cachera ſon *ſouris.* Le *ſouris* eſt au *ſourire* ce que l'accent eſt à la voix. Je veux dire que le *ſouris* n'eſt qu'un acte léger, un trait fugitif; au lieu que le *ſourire* eſt une action ſuivie, un état de la choſe.

La peinture fixe le *ſourire* en développant avec aiſance ſes formes gracieuſes & les effets qu'il produit ſur toute la figure. Elle eſquiſſe ſi

finement le *ſouris*, qu'il ſemble ſe diſſiper à l'inſtant où on le voit éclore.

Comme un *ſouris* craintif *gliſſe* ſur les levres de cette perſonne contrainte qui répond, à la dérobée, au diſcours ou au coup-d'œil qu'elle ne doit pas entendre! Comme le doux *ſourire repoſe* ſur la bouche de cette bonne mere qui contemple fort délicieuſement ſon tendre nourriſſon endormi ſur ſes genoux!

Quel *trait* plus perçant que le *ſouris* d'une douleur profonde qui ſe refuſe, avec un tendre regret, à la conſolation qu'on lui donne! Quel *attrait* plus touchant que le *ſourire* de l'innocence qui s'endort dans les penſées d'une joie pure, & qui paroît en jouir juſque dans ſes *rêves*?

Une femme artificieuſe compoſe habilement ſon *ſourire*: mais à un *ſouris* général de l'aſſemblée, je vois que perſonne ne s'y trompe. Le *ſourire* doit être naturel; ſinon, c'eſt une grimace: le *ſouris* eſt naïf, il échappe du cœur, à moins qu'il ne ſoit malin.

Le *ſourire* du courtiſan eſt comme celui d'un maſque; il eſt le même pour tout le monde: un *ſouris* du Prince eſt comme un *ſouris* de la beauté, il gagne les cœurs.

Malheureux les enfans qui ne voyent point le *ſourire* paternel & maternel répandre la ſérénité & les doux préſages ſur l'aurore de leur vie! Malheureux peres, malheureuſes meres, qui, pour avoir éloigné d'eux leurs enfans, n'ont point ſenti délicieuſement treſſaillir leurs entrailles aux premiers *ſouris* de ces innocens, & qui ne pourront plus ſentir tout le bonheur d'être peres & meres!

Souvent, Fréquemment.

L'ABBÉ GIRARD estime que *souvent* est pour la répétition des actes ; & *fréquemment*, pour la pluralité des objets. Ainsi l'on déguise *souvent* ses pensées ; & l'on rencontre *fréquemment* des traîtres.

Il me semble qu'on rencontre aussi *souvent* des traîtres ; & qu'on déguise *fréquemment* ses pensées, ses desseins, ses sentimens, sa marche, tout à la fois. *Fréquent* signifie ce qui se fait *souvent* ; *fréquence* exprime la réitération rapide des pulsations, des vibrations, des mouvemens ; *fréquenter* c'est voir ou visiter avec assiduité le même objet ; *fréquentatif* marque la répétition des mêmes actes. *Fréquemment* a donc, comme tous ces termes, la propriété de désigner cette répétition.

Du primitif *sab*, *sap*, amas, hauteur, se forma l'oriental *sapho*, multitude, abondance ; d'où le latin *sæpè*, *souvent*. Les Latins ont dit d'abord *frecuens* pour *frequens* : d'où *Vossius* conjecture que ce mot est composé de *ferè cum ens*, gens qui se réunissent en grand nombre ; & M. de Gébelin, en adoptant l'idée du *concours*, juge que *fre* vient plutôt du verbe *fero*, porter, se porter ; & qu'ainsi le mot désigne des êtres qui se portent ensemble au même lieu.

Sans prononcer sur ces deux origines qui amenent la même définition, je remarquerai que

l'adverbe *ferè* donne au mot une idée plus juste & plus claire ; puisqu'il signifie, ainsi que M. de G. le reconnoît, *le plus souvent*, ordinairement, presque toujours : & cet adverbe, tiré lui-même du verbe *fero*, désigne donc l'action très-ordinaire, *très-souvent* répétée de se porter à une chose, vers un but. Ainsi *frequens*, *ferè cum ens*, signifie littéralement, qui est, qui va, *très-souvent* avec, en un lieu. Quant à l'idée de concours, s'il est vrai qu'elle est exprimée par le mot *frequens*, *fréquent*, il n'est pas moins certain qu'il exprime aussi souvent celle de *succession*, tant en latin qu'en français. Cicéron dit également qu'il importe d'avoir des Auditeurs *fréquens* (nombreux); & que Démosthenes fut l'Auditeur *fréquent* (assidu) de Platon. *Souvent*, *sæpè*, ne présente-t-il pas également l'idée de concours, à s'en tenir à son origine ; puisque sa racine signifie amas, multitude?

Souvent veut dire, selon l'interprétation commune, beaucoup de fois, mainte fois, souventes-fois : *fréquemment*, selon l'étymologie & la valeur des mots de la même famille, veut dire fort souvent, très-ordinairement ; plus que de coutume. Vous allez *souvent* dans un lieu où vous avez coutume d'aller : vous allez *fréquemment* dans une maison où vous allez avec une grande assiduité. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes ; *fréquemment* annonce une habitude formée. Vous faites *souvent* ce qu'il n'est pas rare, ce qu'il est ordinaire que vous fassiez : vous faites *fréquemment*, ce que vous êtes le plus accoutumé à faire, ce que vous faites sans cesse,

Celui qui voit *souvent* les Ministres, visite *fréquemment* les antichambres.

Un Egoïste parle *souvent* de lui : il en parle même plus *fréquemment* qu'on ne pense ; car, sans se nommer, c'est *souvent* de lui ou relativement à lui qu'il parle.

Le Philosophe même se trompe *souvent* ; & le juste même peche *fréquemment*.

Il arrive *souvent* des naufrages en mer ; il en arrive *fréquemment* dans une mer orageuse, comme la Cour.

* Ce qui ne revient pas *souvent*, est plus ou moins rare : ce qui ne revient pas *fréquemment*, peut être néanmoins ordinaire. *Fréquemment* est même particuliérement propre à désigner ce qui se fait ordinairement, mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute ; mais si, par accident, les pulsations deviennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréquemment*, il est *fréquent*.

A comparer notre maniere de vivre avec celle des Anciens, nous mangeons *souvent* à comparer celle des enfans avec celle des hommes faits, ceux-là mangent *fréquemment*.

Vous direz, après Hésiode, que *souvent* un seul homme suffit pour ruiner sa patrie ; mais non que *fréquemment* il y suffit : car ce n'est point un cas ou une chose ordinaire.

Je suis quelquefois surpris qu'on ne voye pas plus *souvent* de braves gens à la potence, puisqu'il ne faut que deux coquins pour faire pendre un honnête homme : je suis surpris un moment,

quand j'entends parler de mille & mille horreurs, qu'il ne se fasse plus *fréquemment* de grandes exécutions.

On voit *souvent* changer le ministere dans différens gouvernemens il faut bien le changer *fréquemment*, lorsque les maux sont tels, qu'il n'est guere possible d'y remédier, comme dans l'état présent de l'Angleterre.

* Enfin *fréquemment* indique proprement une action, ce qu'on fait ; & *souvent* indique également l'action & l'état, ce qui se fait ou ce qui est. J'ai remarqué que le mot *fre* pour *fere* ou pour *fero*, un des élémens de *fréquens*, signifie se porter, aller, agir. On *fait souvent* ou *fréquemment* certaines choses : on *est souvent* ou *fort souvent* & non *fréquemment* dans une situation. Celui qui ne *fait fréquemment* un exercice modéré, est *souvent* incommodé, où il éprouve *souvent* des incommodités. *Il y a fort souvent* du monde dans une maison ; & vous y *allez* vous-même *fréquemment*.

J'ai été *souvent* embarrassé avec des gens qui me poussoient de questions jusqu'à me réduire à l'alternative fort dure ou de manquer à la discrétion, ou de leur marquer de la méfiance : ils y seroient revenus *fréquemment*, si je n'avois pris le parti d'ignorer toujours absolument, avec eux, ce que je ne pourrois leur dire qu'avec réserve : Dieu me préserve d'un curieux ! J'aime cent fois mieux répondre à un sot.

Il y a souvent des troubles, *il s'éleve fréquemment* des troubles dans les Gouvernemens où des pouvoirs actifs & contraires se combattent

les uns les autres : & quelle absurdité de prétendre que des crises qui produisent le désordre, le bouleversement, la dissolution même, sont des signes d'une bonne constitution ! Je prie les Commentateurs de ne pas m'en faire dire plus que je n'en dis.

On sort *fréquemment* de chez soi, on n'est pas *souvent* chez soi : la raison en est que, pour rester chez soi, il faut être bien avec soi, il faut faire ce qu'on doit faire, il faut aimer ce qu'on doit aimer, il faut être l'ami de sa femme, de ses enfans, de ses amis ; il faut savoir ce que c'est qu'être pere & chef de famille, il faut chercher le bonheur où la Nature l'a placé.

Stérile, *Infertile*.

Du celte *tir*, sec, qui ne produit ou ne rapporte rien, sont formés le grec *steiros*, le latin *sterilis*, *stérile*, qui ne produit, ne porte, ne rapporte rien, aucun fruit, quoiqu'il soit de nature à produire. *Infertile*, qui n'est pas *fertile*, qui ne porte guere, qui rend fort peu, rien ou presque rien. *Stérile* est par lui-même plus exclusif qu'*infertile* : mais l'usage déplace souvent les bornes naturelles de leur district.

On dit rigoureusement qu'une femme est *stérile*, lorsqu'elle ne fait point d'enfant, & qu'elle ne paroît pas capable d'en avoir. On ne dira pas qu'elle est *infertile*, & parce que ce mot n'exclut que la quantité, & parce qu'en

parlant d'une femme, on dit qu'elle est *féconde* & non *fertile*.

On dit qu'une année est *stérile*, quoiqu'elle ne soit réellement qu'*infertile*; peut-être parce que la plainte exagere toujours les maux.

Une terre inculte qui ne produit rien ou du moins rien pour notre usage, s'appelle *stérile* : une terre cultivée, mais qui ne paye pas assez les avances de la culture, n'est qu'*infertile*; vous la compterez bientôt parmi les terres *stériles*.

Un sujet, *stérile* pour l'un, ne sera qu'*infertile* pour l'autre : tel esprit fait quelque chose de rien; tel autre ne fait rien faire de quelque chose. Mais il est bien commode & bien consolant de prendre les bornes de notre esprit pour celles des choses mêmes.

Il n'est point de champ *infertile* que la richesse rurale ne couvre d'abondantes moissons : il n'est point de champ fertile qu'une mauvaise administration rurale ne rende *stérile* comme un rocher.

Quelle langueur dans nos pauvres cercles, s'il y a seulement trois jours *stériles* en aventures & en nouvelles! On croiroit que les esprits sont si *infertiles* en pensées & si vuides de connoissances, qu'après les complimens ils n'ont plus rien à dire : vite, une table & des cartes ou des tableaux.

* Le mot *stérile* indique un principe de *stérilité*, l'aridité, la sécheresse : *infertile* n'indique proprement que le fait, la rareté ou la disette des productions, sans désigner la cause de l'*infertilité*. *Stérile* est opposé à *fécond*; *infertile* est

la négation de *fertile* : or *fécond* exprime la faculté de produire ; & *fertile* a plus de rapport à l'effet produit. *Voyez ces deux mots.*

Je conçois fort bien un *Auteur infertile*, ou qui manque d'imagination, d'invention, de pensées à lui, sans en être absolument dépourvu ; c'est seulement un pauvre Auteur. Je ne conçois pas si facilement un *Auteur stérile*, qui doit manquer de la faculté même d'imaginer, d'inventer, de pênser par lui-même ; le propre de l'Auteur est de produire. Mais *stérilité* se prend pour *sécheresse* ; & c'est dans ce sens que je voudrois dire *un Auteur stérile.*

On dit fort bien *des cœurs arides & stériles*, c'est exprimer la cause & l'effet. On se sert peu d'*infertile*, parce que celui de *stérile* qui en a usurpé l'idée, s'employe dans beaucoup d'autres cas où le premier ne seroit pas propre.

* Il faudroit dire *infertile* dans les cas où l'on dit *fertile* par opposition, & pour désigner l'état contraire à l'abondance. Il ne faudroit dire *stérile* que dans les cas contraires à celui de la *fécondité*, & même pour en exclure le principe. Mais nous avons aussi le mot *infécond*, qui ne se disoit point autrefois, par la raison que *stérile* en tenoit lieu. A la vérité, *infécond* ; ne se dit guere que des terres & des esprits : on dit une femme, une femelle *stérile* & non *inféconde*. Ce mot pourroit être affecté à l'idée particulière de n'être pas *fécondé*, d'avoir besoin de *fécondation* : c'est ainsi qu'un œuf est *infécond* ou qu'une fleur est *inféconde*. Quoi qu'il en soit,

il n'exprime point, comme *stérile*, le principe de l'*infécondité*.

* Enfin *infertile* ne se dit guere au figuré que de l'esprit & d'une matiere à traiter : *stérile* y est au contraire d'un grand usage. La gloire est *stérile*, quand on n'en retire aucun fruit : un travail est *stérile*, quand il ne rapporte aucun avantage : une admiration *stérile* se dissipe sans effet : des louanges *stériles* sont perdues : un siecle est *stérile* en vertus & en grands hommes, &c.

Subsistances, Denrées, Vivres.

Les *subsistances* sont les productions de la terre, qui nous font *subsister*, c'est-à-dire, qui maintiennent la durée de notre existence, ou qui forment notre *subsistance*, composée de la nourriture & de l'entretien. Les *denrées* sont des productions ou les especes de *subsistances* qui entrent dans le commerce journalier, & qui se vendent couramment en argent (en *deniers*). Les *vivres* sont les especes de *subsistances* & de *denrées* qui nous font *vivre*, ou qui alimentent & reproduisent, pour-ainsi-dire, chaque jour notre *vie* par la nourriture.

Le premier de ces noms est tiré de l'utilité générale des choses & de leur effet commun : le second, de la valeur vénale qu'elles ont : le troisieme, de l'effet particulier que certaines choses produisent.

Les *subsistances* embrassent nos besoins réels,

& sur-tout les divers objets de nécessité. Les *denrées* sont des objets d'un commerce journalier & d'une consommation commune. Les *vivres* se bornent à la nourriture & aux consommations journalieres.

L'économie sociale considere les *subsistances* comme productions propres & nécessaires à la conservation & à la multiplication des hommes, ainsi qu'à la conservation & la prospérité de la Société. L'économie distributive considere particuliérement dans les *denrées* leur abondance, leur bonté, leur circulation, leur prix & leur débit. L'économie domestique considere les *vivres* eu égard à l'achat, à l'approvisionnement, à la consommation.

Un pays est fertile en *subsistances*. Un marché est pourvu de *denrées*. Une place est approvisionnée de *vivres*.

Le Cultivateur produit toutes les *subsistances* : c'est donc par lui que tout existe, que tout subsiste, que tout prospere dans la Société. Le Vendeur ou bien le Marchand débite les *denrées* produites par l'Agriculture : service utile, qui, par le débit, assure la reproduction, & d'autant plus utile qu'il la favorise davantage. Le Pourvoyeur amasse des *vivres* que l'art apprête : ce qui forme la plus précieuse des consommations, celle qui rend sans cesse à l'Agriculture des avances en lui demandant sans cesse une nouvelle reproduction.

La consommation bien ordonnée des *subsistances* est la mesure de leur reproduction annuelle : le Cultivateur qui, par des dépenses considérables, achete de la terre ses fruits, ne peut

dépenser en culture qu'en raison de ce qu'il retire de ses ventes. La circulation la plus vive & la moins dispendieuse des *denrées*, est le seul & unique moyen d'en procurer le prix naturel & le meilleur débit, tant pour les producteurs que pour les consommateurs : la grande concurrence des vendeurs fait que le consommateur achete au plus bas prix possible ; & la grande concurrence des consommateurs fait que le vendeur vend au meilleur prix possible; ce qui établit le juste prix balancé par cette double concurrence. La consommation, sans contredit la plus avantageuse pour l'Agriculture, est celle des *vivres*, qui se fait sur les lieux par toutes les classes de consommateurs; mais il ne faut point exclure, par cette raison, des consommations qui, sans être nécessaires aux consommateurs, sont néanmoins utiles & même nécessaires à la prospérité générale de l'Agriculture : car un genre de culture paye, soutient, encourage l'autre ; & c'est avec ses soies, que celui-ci achete les grains de celui-là.

Dans le Bengale, un des pays de l'Univers le plus abondant en *subsistances*, le monopole des *denrées*, exercé par la Compagnie Anglaise, a, de nos jours, engloutí les *vivres* & causé la destruction d'un peuple immense. Le monopole a fait, pour-ainsi-dire, en un instant, de cette terre promise, ce que n'en avoient jamais pu faire le fanatisme des Arabes, le sabre des Mogols, les brigandages des Montagnards, la hache du despotisme, le poignard des petits Tyrans de l'Anarchie féodale, le canon des Européens : il en a fait un horrible désert.

Les Romains, sous leur gouvernement primitif (gouvernement agricole), *cultivoient* habilement & *recueilloient* abondamment des *subsistances*, jusque dans l'enceinte des villes : & c'est-là une des principales causes méconnues de leur premiere prospérité. Dans l'Empire de Maroc, c'est une ancienne maxime qu'il faut laisser libres les *traites* des *denrées* territoriales pour l'ennemi ; par la raison qu'il n'y a point d'argent plus précieux que celui d'un ennemi qu'on appauvrit sans risque. Au fameux siége de Paris, Henri laisse entrer dans la place des convois de *vivres* : il veut la soumission de son peuple & non pas sa mort.

Dans une partie du Nord, un peuple nombreux manque de *subsistances* même après de bonnes récoltes ; parce que la nature, l'ignorance, les préjugés de l'administration, opposent de grands obstacles à la circulation des *denrées*. Ces malheureux vont chercher des ressources insuffisantes ou dangereuses sous la premiere écorce des arbres, dans le fumier des cuisines, même dans des plantes suspectes de poison, au lieu de tirer des *vivres* & l'aliment le plus sain, des fécules du gland, du marron d'Inde, du chiendent & autres plantes farineuses qui, dépouillées par des lotions de leurs sucs ingrats ou même vénéneux (comme celui du manioc), & aidées d'un mucilage propre à exciter la fermentation, donneroient un pain passable.

Par-tout où l'on a voulu élever & maintenir des manufactures de décoration par le bas prix de la main-d'œuvre, la grande fabrique des *subsistances*, privée du juste prix de ses productions, est tombée ; & sa chûte entraîne celle

de toutes les fabriques qui tirent tout de la terre. A la Chine, au lieu de priviléges & de réglemens pour approvisionner des villes habitées par des millions d'hommes, il y a de toutes parts des canaux & nulle part des barrieres; est Marchand qui veut l'être; les *denrées* ne doivent rien, & elles circulent sans cesse avec une incroyable rapidité, d'un bout de l'Empire à l'autre. Dans ces derniers temps sur-tout, on a souvent éprouvé que le sort des armées, les opérations des Généraux, l'issue des guerres dépendant sur-tout d'une cause particuliere, toujours très-remarquable, très-rarement remarquée par l'histoire & par la politique; je veux parler des entrepreneurs des *vivres* : un Prince de nos jours n'a mis tant de célérité dans ses brillantes expéditions, que pour s'être passé de leur cruel secours.

* Les *subsistances* comme les *vivres* ne se prennent qu'en gros : ces mots n'ont point de singulier; ce qui semble en désigner l'abondance & même la variété. On dit une *denrée*, & avec raison; puisque ce mot n'énonçoit originairement que la vente de détail.

* Il y a plusieurs especes de *subsistances*, selon qu'elles servent à nourrir, à vêtir, à chauffer, à éclairer, à conserver. Les *denrées* se divisent, dans le commerce, en menues *denrées* qui se vendent en petit détail, comme les fruits, les légumes, les racines, les œufs, le laitage; & en grosses *denrées*, comme les bleds, les vins, le foin &c. Les *vivres* peuvent être physiquement

distingués en deux classes, les alimens proprement dits ou qui se convertissent en notre substance, comme les grains, la viande, le lait; & les autres objets de consommation qui ne sont qu'utiles à la digestion, ou agréables au goût, ou faits pour rafraîchir, pour ranimer, &c., comme certaines boissons, le sel & les épices, la plupart des herbages & des fruits.

Suggestion, *Inspiration*, *Insinuation*, *Instigation*, *Persuasion*.

Suggerer, à la lettre, *porter dessous, en dessous, sub-ger-ere :* fournir tout doucement à quelqu'un ce qui lui manque, lui mettre, pour-ainsi-dire, sourdement dans l'esprit ce qui n'y vient pas. Racine *ger*, *ges*, porter.

Inspirer, à la lettre, *souffler dans*, faire entrer en soufflant, *in-spir-are* : introduire dans l'esprit d'une maniere insensible, imperceptible. Rac. *spir*, souffle, respiration.

Insinuer, à la lettre, *mettre dans le sein* & d'une maniere *sinueuse*, *in-si nu-are* : faire passer adroitement, artificieusement dans l'esprit. Rac. *sin*, sein, cœur, intérieur.

Instiguer, à la lettre, *piquer*, *imprimer vivement*, *profondément*, *in sti g-are*, exciter, aiguillonner fortement quelqu'un à faire une chose. Rac. *stig*, pointe, piqûre, en grec, en latin, &c., *tagg* en suédois, *dagg* en persan, *tach* en japonois, &c.

Persuader, à la lettre, *couler doucement*,

pénétrer entiérement, *per-sua-dere* : gagner entiérement l'esprit. Racine *swi*, *sua*, eau, eau qui coule doucement; *sua*, grande douceur, *suavité*. La *persuasion coule*, dit-on, des levres; elle pénetre, entraîne, charme : on compare l'éloquence à un ruisseau, à un fleuve, à un torrent.

Quelques-uns de ces verbes ne s'employent que dans le sens figuré, qu'il s'agit de considérer ici dans leurs substantifs qui expriment des manieres de porter, engager, décider, diriger l'esprit de quelqu'un.

La *suggestion* est une maniere cachée ou détournée de prévenir & d'occuper l'esprit de quelqu'un d'une idée qu'il n'auroit pas. L'*inspiration* est un moyen insensible & pénétrant de faire naître dans l'esprit de quelqu'un, des pensées, ou dans son cœur, des sentimens qui semblent y naître comme d'eux-mêmes. L'*insinuation* est une maniere subtile & adroite de se glisser dans l'esprit de quelqu'un, & de s'emparer de sa volonté, sans qu'il s'en doute. L'*instigation* est un moyen stimulant & pressant d'exciter secrétement quelqu'un à faire ce à quoi il répugne & résiste. La *persuasion* est le moyen puissant & victorieux de faire croire fermement ou adopter pleinement à quelqu'un ce qu'on veut, même malgré des préjugés ou des préventions contraires, & plus par le charme du discours ou de la chose qui intéresse & gagne, que par la force des raisons qui convainquent & subjugent.

La *suggestion* surprend & entraine l'esprit inattentif ou dominé. L'*inspiration* étonne les esprits & les fait agir par des lumieres & par des mouvemens nouveaux & extraordinaires.

L'*insinuation*

L'*insinuation* s'ouvre doucement le chemin & se ménage adroitement la confiance des ames molles & faciles. L'*instigation* sollicite sourdement & fortement, & contraint enfin les esprits foibles & les ames lâches. La *persuasion* ravit, pour-ainsi-dire, à force ouverte, mais sur-tout par la force de l'onction, l'acquiescement de tous les esprits; & sur-tout elle gagne l'esprit par le cœur.

La *suggestion* est un ressort caché; l'*inspiration*, une influence secrette; l'*insinuation*, un manege fin; l'*instigation*, une aiguillon perçant, la *persuasion* est l'arme de l'éloquence; c'est cette chaîne d'or, qui descend des levres de l'Hercule Gaulois.

On cede, on obéit à la *suggestion;* adroite ou puissante, elle nous fait agir, pour-ainsi-dire, sans notre conseil. On est saisi, agité par l'*inspiration;* plus ou moins puissante, il faut agir d'après elle ou se défendre contre elle. On se laisse aller à l'*insinuation*, on ne s'en défend pas; fine & déliée, nous croyons agir d'après nous, quand nous n'agissons que d'après elle. On se défend en vain contre l'*instigation*, ses persécutions lassent; pressante & persévérante, elle nous fait agir malgré nous. On ne résiste point à la *persuasion;* toujours efficace ou par sa douceur ou par sa force, elle nous attache même à ce que nous n'aurions voulu ni croire ni faire.

Les testamens des vieillards, livrés à des domestiques sur-tout, sont ordinairement suspects de *suggestion*. Les épreuves multipliées des improvisateurs vous font croire à l'*inspiration* poé-

tique. Il y a beaucoup de gens qui ne croyent pas être gouvernés, parce qu'ils ne le sont que par l'*insinuation*. Celui qui s'est rendu à l'*instigation*, a découvert aux autres le secret de leurs forces & de sa foiblesse. Il n'est rien qu'il ne soit très-facile d'obtenir du peuple par le moyen le plus négligé, la *persuasion* : lorsque Périclès combattoit, dans ses Harangues, la volonté du peuple d'Athenes, c'étoit d'une voix si flatteuse, si populaire, si douce, qu'il étoit impossible de lui résister.

Jouet de la *suggestion*, l'imbécille Claude ne savoit pas les crimes qu'il commettoit ; & quelquefois il demandoit à parler aux victimes qu'il venoit de sacrifier. La belle défense de Scipion l'Africain, accusé devant le peuple, est un trait d'*inspiration*. Il faut que l'*insinuation* apprenne à Auguste à étouffer les conjurations par la clémence. Gordien, né avec de la droiture & de la modération, étoit sans cesse entraîné, par l'*instigation*, d'une injustice à l'autre. La *persuasion* fait tomber des mains de César la sentence de mort qu'il a signée contre Ligarius.

* *Suggestion* & *instigation* ne se prennent que dans un sens odieux, contre l'usage des Latins. Cependant *suggérer* se prend quelquefois en bonne part ; mais il n'en est pas de même d'*instiguer*, moins usité que son substantif.

Je ne ferai que rapporter ce que l'Abbé Girard dit des verbes *insinuer*, *persuader*, *suggérer*, que j'ai suffisamment expliqués.

« On *insinue* finement & avec adresse. On

» *persuade* fortement & avec éloquence. On » *suggere* par crédit & avec artifice.

» Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, » l'occasion, l'air & la maniere de dire les » choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les » raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour » *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant » sur l'esprit des personnes.

» *Insinuer* dit quelque chose de plus délicat. » *Persuader* dit quelque chose de plus pathéti- » que. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa » valeur quelque chose de frauduleux.

» On couvre habilement ce qu'on *insinue*. On » propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On » fait valoir ce qu'on veut *suggérer* ».

Suivre les exemples, Imiter les exemples.

BOUHOURS demande si la derniere pureté n'exigeroit pas qu'on dit toujours *suivre les exemples*, & *imiter les actions ou les personnes ?* *Imiter les exemples* est l'expression propre & conforme au sens littéral des mots. *Exemple* signifie *modele* : il est tiré de *sem*, *sim*, signe, ressemblance ; & *sim* paroît appartenir à la racine *im*, d'où, *im-iter*. *Imiter*, c'est faire l'*image* d'une chose, copier un *modele*, retracer la ressemblance. On *imite* donc à la lettre & à la rigueur, les *exemples*. *Suivre*, c'est aller après, en *second*, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie : on ne dit donc que, par figure, *suivre*

les exemples, au lieu de *suivre* les traces, la voie tracée par les *exemples.*

On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour regle : on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modele, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité & parvenir plus sûrement à un but : on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler & se distinguer comme lui. C'est sur-tout la confiance qui fait qu'on *suit*; & c'est l'émulation qui fait qu'on *imite*. (*Emulation* paroît dérivé de la même source qu'*exemple* & *imiter.*)

Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres : les petits *imitent* les Grands, autant qu'ils le peuvent. On dit qu'une fille *suit* sa mere, lorsqu'elle tient la même *conduite* : quelqu'un disoit à une femme que tout le monde l'*imitoit*, sans que personne lui *ressemblât*.

La Vie de J. C. est la regle & le modele du Chrétien : *sa regle*, en ce qu'elle lui retrace ce qu'il doit faire, par les *exemples* qu'elle lui donne à suivre *son modele* , en ce qu'elle lui montre ce qu'il doit tâcher d'être, dans les *exemples* qu'elle lui offre à *imiter*.

Mentor propose à Télémaque les *exemples* d'Ulysse à *suivre*, comme des *leçons* de sagesse. Alexandre tâche d'*imiter les exemples* d'Achille, le Héros qu'il a pris pour *modele.*

On *suit* de près ou de loin : on *imite* du mieux qu'on peut. Nous *suivons les exemples* qui nous conviennent & qui sont à notre portée : nous *imitons les exemples* qui nous frappent & qui nous haussent le cœur. Vous *suivrez les bons*

exemples, ce que vous approuvez : vous *imiterez les grands exemples*, ce que vous admirez. Il faut tâcher d'*imiter* les beaux *exemples*, pour en donner du moins de bons à *suivre*.

Un Magistrat du dernier siecle disoit au Parlement : « Il est nécessaire de se proposer » des *exemples*; il est utile de les *suivre*; mais » il est glorieux de les surpasser... Pour nous » qui voyons en ce lieu de *grands exemples* à » *imiter*, &c. ».

* *Suivre* demande une suite, une conduite, une succession de choses; mais on *imite* aussi un simple trait, on *imite* en un point.

* *Suivre l'exemple* ne se dit qu'en matiere de conduite & des mœurs : en fait d'Art ou de Belles-Lettres, on dit *imiter un exemple*. L'Art *imite* des modeles : les mœurs *suivent* une marche.

Superbe, Orgueil.

BALZAC & Vaugelas ont absolument condamné la *superbe*, quoique, de l'aveu du dernier, une infinité de gens & particuliérement les Prédicateurs s'en servent sans difficulté. L'Académie a jugé qu'il ne falloit employer ce substantif qu'en matiere de dévotion, comme dans ces exemples : *L'esprit de superbes; la superbe précipite les*

mauvais Anges dans les Enfers. Cependant Corneille a dit :

> Assez & trop long-temps l'*arrogance* de Rome,
> A cru qu'être Romain, c'étoit être plus qu'homme.
> Abattons sa *superbe* avec sa liberté.
>
> *Pompée.* 1, 2.

M. de Voltaire obſerve que ce mot ne ſe dit plus dans la Poéſie noble.

Cependant, il eſt bien noble, ce mot, bien nombreux, bien énergique, bien beau! Il plaiſoit tant à l'oreille de nos aïeux, il renchérit ſi viſiblement ſur celui d'*orgueil*, il imprime à ce vice un caractere ſi diſtinctif, que la Langue ſemble le réclamer contre l'uſage. Pourquoi, comme ſubſtantif, n'auroit-il pas la fortune qu'il a comme adjectif? Eſt-ce un inconvénient que le même mot ſoit adjectif & ſubſtantif tout enſemble? Vaugelas répond lui-même que nous en avons pluſieurs de ce genre, tels que *colere*, *adultere*, *ſacrilege*, *chagrin*, &c.; & ces ſingularités mêmes répandent dans la Langue un agrément particulier. Quoi qu'il en ſoit, il peut être encore recommandé aux Predicateurs.

La *ſuperbe* n'eſt pas l'*orgueil* tout pur, comme le *ſuperbe* n'eſt pas ſimplement *orgueilleux*. L'*orgueilleux* eſt plein de ſoi : mais le *ſuperbe* en eſt tout bouffi. Le *ſuperbe* eſt un *orgueilleux* arrogant, qui, par ſon air & ſes manieres, affecte ſur les autres une ſupériorité humiliante. C'eſt l'éclat, c'eſt le faſte, c'eſt la gloire, qui

forme l'idée distinctive de *superbe*. Ce mot formé de *super*, sur, au-dessus, annonce la *supériorité* qu'on affecte au-dessus des autres : *orgueil*, formé de la racine *or*, hauteur, élévation, n'exprime que la hauteur des sentimens, ou la haute opinion qu'on a de soi.

La *superbe* est un *orgueil superbe* ou arrogant, insolent, fastueux dédaigneux. L'*orgueil*, est, selon Théophraste, une autre opinion de soi-même, qui fait qu'on n'estime que soi : la *superbe* est l'ostentation de cet *orgueil*, qui fait qu'en affectant une très-haute opinion de soi-même, l'on témoigne ouvertement un grand dédain pour les autres. Il y a toujours de la sottise dans l'*orgueil*, & de l'impertinence dans la *superbe*. Vous connoissez le démon de l'*orgueil* : Milton vous peint le démon de la *superbe*.

Tout, dit Bossuet, jusqu'à l'humilité, sert de pâture à l'*orgueil* : la *superbe* se repaît de vaine gloire, mais sur-tout de son propre encens. Et comme l'*orgueil* raffiné se rit des vanités de la *superbe* !

L'*orgueil*, quelquefois fin & subtil, se déguise de mille manieres ; il se cache jusque sous le manteau du Philosophe : mais il perce. La *superbe*, sans adresse & sans pudeur, a toujours son enseigne déployée ; vous la voyez s'étaler sur la pourpre de la grandeur ou de la richesse ; elle éclate d'elle-même.

L'*orgueil*, dit l'illustre Auteur des Maximes, comme lassé de ses artifices & de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul tous les personnages de la Comédie humaine, se montre avec

Suppléer une chose, Suppléer à une chose.

Les Grammairiens ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manieres de parler. *Suppléer* actif ou avec le régime simple, *suppléer une chose*, c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus : *suppléer* neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le Lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible entre *ajouter ce qui manque*, & *réparer le manquement*. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie réparer *une chose par une autre* : mais ils s'expriment mal, lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition, signifie ajouter *une chose* pour *la* rendre *entiere* & *complette*, ajouter ce qui manque : il falloit dire ajouter *à une chose ce qui y manque* pour la rendre entiere & complette ; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complette, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour completter un tout ; remplit par cette addition le vuide, la lacune, le *deficit* qui se trouve dans un objet incomplet ou imparfait : vous *suppléez ce* qui manque pour parfaire une somme de cent pistoles, en le fournissant. *Suppléer à une chose*, c'est mettre à sa place une autre chose

qui en tient lieu : si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera au* nombre.

Ainsi vous *suppléerez* la chose même qui manque : vous *suppléez* à la chose qui manque, par un équivalent. Deux objets du même genre, égaux l'un à l'autre, se *suppléent l'un l'autre* : deux objets d'un genre différent mais d'une égale valeur, *suppléent l'un à l'autre.* A proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce *qu'on supplée* : il suffit de produire à-peu-près le même effet que la chose à *laquelle* on *supplée.*

Un Juge *supplée* un Juge, s'il n'est question que du nombre : mais en fait de capacité & d'intégrité, il y a des Juges qu'on remplace & qu'on ne *supplée* pas. Le mérite devroit au moins *suppléer à* la naissance ; mais c'est la naissance qui *supplée* par-tout au mérite.

Il y a, dit la Bruyere, des fripons à la Cour ; mais l'usage en est délicat, & il faut savoir les mettre en œuvre : il y a des temps & des occasions où ils ne peuvent être *suppléés* par d'autres. Que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien ? (il faut un fripon pour *suppléer* un fripon.) Le bon esprit, dit le même Auteur, nous découvre notre devoir, notre engagement à le faire ; & s'il y a du péril, avec péril : il inspire le courage ou il *y supplée* (c'est une qualité qui *supplée* à une autre d'une autre espece).

L'esprit ne *supplée* pas le cœur ; & il est bien rare qu'il *y supplée.*

Toutes les têtes sont infatuées de folles idées

de banque & d'agiotage, comme au temps de Law. On veut croire que le papier *supplée* l'argent ; & que tout l'argent du Royaume, enlévé à l'Agriculture, enlevé au commerce, enlevé à l'industrie, attiré dans une caisse, & circulant dans quelques mains habiles à le retenir, *suppléera*, pour la gloire & la prospérité du Royaume, aux produits de l'Agriculture ruinée, aux services du commerce abandonné, aux travaux de l'industrie énervée. Quel délire ! quelle crise !

On dit qu'un Auteur en *supplée* un autre ; lorsqu'il remplit les lacunes d'un Ouvrage ; j'aimerois mieux dire qu'il le *supplémente*, si ce mot hasardé n'indiquoit pas plutôt la continuation d'un Ouvrage qui n'étoit point achevé. On croit *suppléer* au défaut d'idées ou à la petitesse des pensées par des mots & par de grands mots, comme on prétend *suppléer* aux mœurs par les manieres.

Supposition, Hypothese.

CES deux mots, l'un latin, l'autre grec, ont le même sens littéral ; car *sup* pour *sub*, & ὑπὸ signifie sous, au-dessous ; & θέσις, comme *positio*, signifie position, proposition. La *supposition* & l'*hypothese* sont des *propositions* non prouvées, *sur* lesquelles, d'après lesquelles on fait des raisonnemens & on tire des inductions. Pour en fixer la différence, il faut nécessairement recourir à l'usage & à l'autorité.

L'Académie a défini la *ſuppoſition*, une propoſition qu'on poſe comme *vraie* ou comme *poſſible*, afin d'en tirer enſuite quelque induction ; & l'*hypotheſe*, la *ſuppoſition* d'une choſe ſoit *poſſible*, ſoit *impoſſible*, de laquelle on tire une conſéquence. Il réſulte de là, & l'uſage le confirme, que l'*hypotheſe* eſt une *ſuppoſition* purement idéale ; tandis que la *ſuppoſition* ſe prend pour une propoſition ou vraie ou avouée. L'*hypotheſe* eſt au moins précaire ; vous ne direz point que la choſe ſoit ou puiſſe être. La *ſuppoſition* eſt gratuite ; vous ne prouvez point que la choſe ſoit ou puiſſe être. Vous ſoutenez un ſyſtème comme *hypotheſe* & non comme *theſe* ; c'eſt-à-dire que, ſans prétendre que le ſyſtème ſoit vrai, vous prétendez qu'en le ſuppoſant tel, vous expliquerez fort bien ce qui concerne la choſe dont il s'agit : vous faites une *ſuppoſition*, comme une propoſition vraie ou reçue, établie, accordée, de maniere que vous ne la mettez pas en *theſe* pour la prouver, parce que vous la regardez comme conſtante ou inconteſtable.

Dans l'*hypotheſe* que la terre tourne autour du ſoleil, vous expliquez divers phénomenes de la Nature : dans la *ſuppoſition* que tout eſt bien, vous regardez les déſordres apparens comme les ſuites néceſſaires & convenables d'un ordre caché. Dans l'*hypotheſe*, vous n'avancez pas que le ſoleil tourne : dans la *ſuppoſition*, vous pouvez prétendre qu'en effet tout eſt bien. Dans le premier cas, on combattra votre *hypotheſe* comme inſuffiſante pour rendre raiſon des choſes ; & vous juſtifierez vos explications :

dans le second cas, on niera le *supposé*, & vous aurez à prouver la réalité de votre *supposition*.

L'*hypothese* se prend souvent pour un assemblage de propositions ou de *suppositions* liées, enchaînées, ordonnées de maniere à former un corps ou un systême. Les systêmes de Copernic, de Gassendi, de Descartes, s'appelles *hypotheses* & non *suppositions*.

L'*hypothese* est savante ; je veux dire que ce mot ne s'employe qu'en matiere de Sciences, en Physique, en Astronomie, en Métaphysique, en Logique, &c. La *supposition* est souvent très-familiere ; je veux dire qu'elle entre jusque dans le discours ordinaire ou dans la conversation commune. Vous tâchez d'éclaircir les grands mysteres de la Nature par des *hypotheses*, & vos idées particulieres par des *suppositions* sensibles.

Enfin *hypothese* n'a qu'un sens philosophique, relatif à l'instruction, à l'intelligence, à l'explication des choses. *Supposition* se prend dans une acception morale & en mauvaise part : il signifie alors allégation, production fausse, chose feinte ou controuvée pour nuire ; ainsi l'on dit *supposition* de pieces, d'un testament, de nom, de personne, de part, &c. Tant il est vrai que ce mot a spécialement rapport à la vérité ou à la réalité des choses.

Suprême, Souverain.

CE qui eſt, en ſon genre, très-excellent; *ſupérieur*, au-deſſus de tout. Nous diſons également le bien *ſuprême* & le *ſouverain* bien, la grandeur *ſuprême* ou *ſouveraine*, au *ſuprême* ou au *ſouverain* degré, &c.

Du mot primitif & celte, *hup*, *houp*, qui imite le cri qu'on fait pour s'élever, & qui déſigne l'action même de s'élever, les Grecs firent *huper* ou *hyper*, les Latins *ſuper*, *ſuprà*, ſur, au-deſſus : *ſus* ſignifie *levez-vous*. Les Italiens on dit *ſoprà* ou *ſovrà*; nous avons dit auſſi *ſuper* & *ſouver*, *ſuprême* & *ſouverain*, en italien *ſupremo* & *ſovrano*. Ces mots expriment donc la *ſupériorité*, la *primauté*, la plus haute élévation ou le plus haut degré. Je pourrois obſerver que *ſuprême* ſignifie proprement ce qui eſt au-deſſus de tout; & *ſouverain*, ce qui n'a rien au-deſſus de ſoi, puiſque l'uſage eſt d'employer ce mot dans le ſens d'indépendant, abſolu, qui ne releve d'aucune Puiſſance. Ainſi il n'y a rien au-deſſus du *Souverain*; il n'y a point d'appel d'un jugement rendu par une Cour *Souveraine*, ou au *Souverain*. Mais c'eſt vraiment cette idée de puiſſance, qui forme l'idée diſtinctive & caractériſtique de *Souverain*, tandis que l'idée ſeule d'élévation, de la plus haute élévation, ſe trouve dans le mot *ſuprême*. Dans quelque genre que ſe ſoit, la choſe *ſuprême* eſt ce

qu'il y a de plus élevé : en fait d'autorité, de puissance, d'influence, d'efficacité, ce qui peut tout, ce qu'il y a de pleinement & absolument efficace, est *souverain.* Ainsi l'autorité indépendante & absolue fait le *Souverain* & la *souveraineté*; & sans doute cette autorité est *suprême*, puisqu'il n'y a point de pouvoir & de droit qui ne soit au-dessous d'elle. Tout est inférieur en rang à ce qui est *suprême* : tout est soumis à l'influence de ce qui est *souverain.*

Un remede *souverain* est efficace au *suprême* degré : on ne dit pas un remede *suprême*, parce qu'on considere le remede relativement au mal & à la guérison.

Il faut s'abaisser, s'humilier devant ce qui est *suprême* : il faut céder, obéir à ce qui est *souverain.*

La Loi *suprême* est la premiere de toutes les Loix : la Loi *souveraine* est la Loi de l'obéissance universelle & le vrai *Souverain* des Etats.

Le Maître *suprême* aura des Maîtres au-dessous de lui : le *Souverain* Maître n'a que des Ministres.

Rien n'égale la bonté *suprême* : il n'est rien que la *souveraine* bonté ne fasse pour nous.

Le bien *suprême* est le plus grand que vous puissiez obtenir : le *souverain* bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre ame.

Dieu est l'Etre *Suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence & par essence : il est le *souverain* Seigneur de toutes choses, en tant

qu'il est le tout-puissant & l'auteur de toutes choses.

Il y a un Juge *suprême* qui est le modele, la regle & le Juge des Juges : il y a une Justice *souveraine* devant laquelle toutes les Justices s'anéantiront & tomberont en jugement, pour recevoir sans retour leur récompense avec leur arrêt inévitable.

* Il ne faut pas croire que cette distinction ne soit fondée que sur un caprice de l'usage : elle a sa raison dans la composition même des mots, quoiqu'ils ne paroissent différer que par des terminaisons vagues & vaines. *Eme*, latin *emus*, est la même chose qu'*im*, *imus* ; de *primus*, nous avons fait *premier*. Or *ime* & *imus* marquent le superlatif, le plus haut degré ; *illustrissi-mus & reverendissi-mus*, illustrissime & révérendissime. Le mot *supremus* pourroit même bien être formé de *primus*, précédé de *su*, *sub* ; & ce seroit toujours le *premier en élévation*, élevé par-dessus tout. La racine *im* désigne toute l'étendue, toute la profondeur, toute la hauteur, toute la capacité de la chose. Ainsi *suprême*, c'est ce qu'il y a de plus élevé en hauteur ; *extrême*, ce qui est porté ou poussé le plus loin ; *même*, ce qu'il y a de plus fort ou de ressemblant en un genre, ce qui est identique ; *blême*, qui est excessivement pâle & défait. Cette remarque paroît être applicable aux verbes *aimer*, *estimer*, *blâmer*, *charmer*, & autres terminés en *mer* où domine la lettre *m* qui désigne spécialement la grandeur.

Ain, finale de *souverain*, ou *ein*, *in*, est la terminaison latine *anus*. J'ai dit qu'elle désigne

les

les rapports ou les modifications de l'origine, de l'existence, de la profession, de l'office, &c. La racine *an* désigne naturellement le soufle, la respiration, & par analogie l'existence, la vie, ce qui *anime* (& par conséquent l'action, l'énergie, la puissance); l'âge, l'âge avancé (& par conséquent la domination, le commandement, la puissance; idée par-tout attachée aux termes qui désignent la vieillesse). Ainsi *souverain* signifie ce qui a une action, une énergie, une efficacité, une puissance prédominante, comme *humain*, une terre animée, un corps vivant, la créature par excellence; *divin*, ce qui a le caractere de la vertu d'un Dieu; *Publicain*, celui qui fait une fonction, exerce une charge relative au Public; *Sacristain*, celui qui a l'inspection & le soin de la Sacristie, &c.

Surprendre, Étonner.

L'Abbé Girard associe la *consternation* à l'*étonnement* & la *surprise*, comme si la *consternation* n'avoit pas un caractere si marqué & si connu qu'il fût possible de la confondre avec la *surprise* ou avec l'*etonnement*. Je me borne à ces derniers termes.

» Un événement imprévu, dit cet Ecrivain, » *supérieur* aux connoissances & aux *forces de* » *l'ame*, lui cause les *situations humiliantes* » qu'expriment ces mots «.

1°. Il y a de simples mouvemens passagers d'*étonnement* ou de *surprise*; & ces mouvemens ne seront pas regardés comme des *situations*. 2°. Ces *situations* ne sont point par elles-mêmes *humiliantes*: serai-je humilié, si je suis *surpris* d'une mauvaise action, ou *étonné* d'un grand *crime?* 3° Il y a au moins de l'hyperbole à dire que la cause de ces mouvemens ou de ces situations, soit *supérieure aux forces de l'ame*. La rencontre d'un ami ou d'un ennemi peut, dit l'Auteur, causer de la *surprise*. Or qu'est-ce que la rencontre d'une personne a de *supérieur aux forces de l'ame?* Et qu'est-ce encore qu'elle a d'*humiliant?*

» L'*étonnement* est plus dans les *sens*, & vient » de choses *blâmables* ou peu approuvées: la » *surprise* est plus dans l'*esprit*, & vient de » choses *extraordinaires* «.

1°. Qu'entendez-vous par une *situation de l'ame*, qui est plus dans les *sens* que dans l'*esprit?* Ce langage est au moins singulier. Il est vrai que l'*étonnement*, plus fort & plus grand que la *surprise*, se manifeste davantage par le désordre des sens. 2°. Comment arriveroit-il qu'un effet dépendant d'une idée morale & de la réflexion, tel qu'un effet produit par des *choses blâmables*, fût plutôt dans les *sens* que dans l'*esprit*; tandis que des choses extraordinaires, tels que des objets physiques, des effets naturels mais rares (selon l'explication de l'Auteur lui-même), feroient plus d'impression sur l'esprit que sur les *sens?* Il y a là une sorte de contradiction. 3°. Enfin il est faux que l'*étonnement* soit uniquement ou même principalement causé

par des *choſes blâmables*, & que ce mot ne ſe diſe guere qu'en mauvaiſe part, comme l'Auteur l'ajoute; & qu'il faille des *cauſes extraordinaires* pour produire la *ſurpriſe*. Qu'y a-t-il donc d'*extraordinaire* dans la rencontre d'un ami qui vous *ſurprend ?* Ne dit-on pas que la beauté, comme la laideur d'une femme, eſt *étonnante*, malgré l'aſſertion contraire de l'Auteur? Ce ſont les *grandes choſes* qui *étonnent*, ſelon la Bruyere. Quand on dit que la Nature a des ſecrets *étonnans*, veut-on dire que ces ſecrets cachent des *choſes blâmables ?*

« *L'étonnement*, continue l'Abbé Girard, » ſuppoſe dans l'événement qui le produit, une » idée de force; il peut frapper juſqu'à ſuſ- » pendre l'action des ſens extérieurs : la *ſurpriſe* » y ſuppoſe une idée de merveilleux; elle peut » aller juſqu'à l'admiration ».

Je ne conçois plus mon Auteur. Eſt-ce que les choſes *extraordinaires, merveilleuſes*, capables d'exciter l'*admiration*, ne ſont pas préciſément celles qui frappent le plus vivement, le plus fortement, & juſqu'à jetter dans cette extaſe qui *ſuſpend l'action des ſens extérieurs* ! C'eſt à l'*étonnement* qu'il faut appliquer ce qu'on dit ici de la *ſurpriſe*. Ouvrez tous les Dictionnaires & ſur-tout celui de l'Académie, vous trouverez *étonnant* ſynonyme d'*extraordinaire*, *étonnement* ſynonyme d'*admiration*, *s'étonner* ſynonyme de *s'émerveiller*, &c. Mais n'eſt-il pas ſuperflu de combattre de telles allégations? Cherchons la vérité.

Surprendre, *prendre ſur* le fait, lorſqu'on ne s'y attend pas, à l'improviſte, au dépourvu :

composé de *prendre*, originairement *préhendre*, saisir, mettre dans ses mains, en sa puissance, du celte *hand*, main. Quoique les Vocabulistes attribuent à ce mot des significations différentes, il conserve toujours cette idée propre, malgré les teintes qu'il reçoit de la couleur des objets auxquels on l'applique dans le discours. *Etonner*, frapper, émouvoir, ébranler par un grand bruit, par une grande cause : *ton*, racine du mot, désigne un bruit fort élevé, retentissant, comme on le voit dans *tonner*. Au physique, ce verbe exprime une violente commotion, un fort ébranlement ; & l'on dit que les tremblemens de terre *étonnent* les édifices les plus solides.

Ainsi la *surprise* naît de la présence subite d'un objet inattendu, inopiné, imprévu : l'*étonnement* naît du coup violent frappé par un objet puissant, extraordinaire, irrésistible. Comme les choses prévues & calculées ne *surprennent* point, elles n'*étonnent* pas ; par la raison qu'on y est préparé, & qu'on s'est prémuni contre. Les choses imprévues ne nous *étonnent* pas, quoiqu'elles nous *surprennent*, lorsqu'elles ne sont pas de nature à nous émouvoir fortement. La même chose *surprend*, comme inattendue, tandis qu'elle *étonne*, comme éclatante. Dans le cours ordinaire des choses, il arrive beaucoup de *surprises* ; il n'y a de l'*étonnement* que dans un cours de choses extraordinaires. La commotion est plus forte, la secousse est plus vive, l'impression est plus profonde, l'effet est plus grand & plus durable dans l'*étonnement* que dans la *surprise* : si la *surprise* trouble vos sens ou vos idées, l'*étonnement* les renverse. Il y a des *sur-*

prises agréables & légeres : mais l'*étonnement* n'a rien que de grand & de fort. Enfin l'*étonnement* est une extrême *surprise*, mêlée de crainte, d'admiration, d'effroi, de ravissement, ou de tel autre sentiment distingué par un caractere de grandeur & de force. Je craindrois d'en trop dire, si l'Abbé Girard lui même & les Grammairiens ou les Vocabulistes qui l'ont copié, ne s'y étoient trompés d'une maniere étrange.

Un bruit ordinaire, mais subit au milieu d'un grand calme, vous *surprend* : un bruit éclatant, dans les mêmes circonstances & sans cause connue, vous *étonne*. Vous avez vu l'éclair, le bruit de la foudre ne vous *surprend* plus : mais s'il est si violent qu'il abatte toutes les forces de vos organes & de votre esprit, il vous *étonne* encore.

Le singulier vous *surprend* : le merveilleux vous *étonne*. Vous êtes *surpris* de la délicatesse d'un travail : vous êtes *étonné* de la grandeur d'une entreprise. Les ruses tortueuses d'Ulysse vous *surprennent* sans cesse : les exploits éclatans d'Achille vous *étonnent*. On est *surpris* à l'aspect d'une jolie personne qu'on n'attendoit pas : on seroit *étonné*, à l'aspect d'une beauté parfaite dont on n'a pas l'idée. Moliere vous *surprend*, & Corneille vous *étonne* sans cesse. Un trait d'esprit nous *surprend* : un coup de génie nous *étonne*.

Ce qui trompe notre attente, ce qui dérange nos idées, ce qui n'est point entré dans nos calculs & nos combinaisons, nous *surprend*. Ce qui surpasse de beaucoup la mesure que nous nous faisons des choses, ce qui est fort au-def-

ſus de l'ordre commun, ce qui eſt tout-à fait hors de notre portée, de notre intelligence, de notre conception, de nos lumieres & de nos forces, nous *étonne*. Nous ſommes *ſurpris* de ce à quoi nous n'avons pas ſongé : nous ſommes *étonnés* de ce que nous ne concevons pas. Si vous avez calculé les poſſibles, l'événement ne vous *ſurprendra* pas : dès que vous connoiſſez les cauſes, les effets ne vous *étonnent* plus.

Tout eſt ſujet de *ſurpriſe* pour qui ne penſe à rien. Tout eſt ſujet d'*étonnement* pour qui n'a rien vu.

Il y a des gens qui s'excuſent ſouvent ſur ce qu'ils ont été *ſurpris*; un homme ſage ne l'eſt pas ſi ſouvent. Il y a des gens qui ont l'air d'être toujours *étonnés*; ils vous feroient croire qu'ils ſont ſots & même niais.

De la part d'un méchant, une bonne action vous *ſurprendra*; une belle action vous *étonne-roit*.

Je ne ſuis point *ſurpris* qu'un menteur ſoit faux témoin : un menteur eſt ſans honneur. Je ſerai *étonné*, moralement & phyſiquement parlant, que quelqu'un ne meure pas comme il a vécu (la grace divine miſe à part) : on meurt de ſes vices & de ſa vie.

N'être *ſurpris* de rien, c'eſt, ſelon un Poëte Philoſophe du Paganiſme, preſque tout le bonheur & le ſeul bonheur de l'homme. Un illuſtre Moraliſte diſoit (& il y a un ſiecle!) qu'on devroit *s'étonner* de pouvoir encore *s'étonner*.

Le Savant n'eſt pas *ſurpris* là où le peuple eſt *étonné*; & le Savant eſt *étonné* là où le peuple n'eſt pas même *ſurpris*. Il y a une admiration

qui ne suppose qu'ignorance : il y a une admiration qui suppose la science.

La Nature ne cesse de nous *surprendre* par des singularités dans l'ordre & le cours des choses que nous connoissons le mieux. Elle n'est jamais plus *étonnante*, suivant la pensée de Pline le Naturaliste, XI, 2, que dans les plus petites choses : dans un atôme, elle offre toute la puissance, toute l'intelligence qui forma l'Univers.

Je ne suis pas *surpris* qu'un voluptueux blasé recherche avidemment les délices, comme s'il les goûtoit : je ne serai pas *étonné* qu'étourdi de ces voluptés tumultueuses qu'il ne peut plus sentir, il demande, comme un certain Chasseur : *Ai-je bien du plaisir ?*

Vous êtes *étonné* que les femmes honnêtes aient pris certaines manieres des filles perdues, depuis que vous n'avez pas été à portée de suivre les progrès de la corruption enhardie ; vous ne seriez pas *surpris*, qu'avec les manieres, elles en eussent pris insensiblement les mœurs.

Vous êtes aussi *étonné* que les femmes soient si peu *respectées* : vous n'en serez guere *surpris*, en voyant le nombre de celles qui ne se respectent guere.

Nous paroissons toujours *surpris* des disgraces que nous avons grand soin de mériter. Nous ne sommes jamais *étonnés* des bons succès auxquels nous n'avons aucune sorte de droit.

Il n'y a point de Ministre qui ne soit un peu *surpris* de demander, comme on dit, *sa démission ;* vous en trouverez beaucoup qui en sont *étonnés* : demandez-moi pourquoi !

Un habile Romancier vous ménage des *sur-*

prises, en piquant votre curiosité ; & quoiqu'il paroisse vous avertir, il vous *surprend* encore. Le pauvre Dramatiste n'a pas de plus grande ressource que de vous *étonner* par des événemens étranges ; & en effet il *étonne*.

Sur la foi des réputations de société, acquises par des lectures ou des déclamations imposantes, vous prenez certains ouvrages : le premier article vous *surprend*, le second vous *étonne*, vous n'achevez pas le troisieme.

Quand nous racontons quelque chose de *surprenant*, notre imagination, selon la remarque de Fontenelle, s'échauffe sur son objet, & l'agrandit jusqu'à le rendre *étonnant* & bientôt merveilleux. Combien l'on ment sans dessein de mentir !

Séneque me *surprend* par la pompe de son discours & par la singularité de ses visions, lorsqu'il représente son Sage, inébranlable, invulnérable, impassible, égal à Dieu, Dieu même (*a*). Il m'*étonne* par la grandeur de l'idée & par la beauté du sentiment, lorsqu'il répond à celui qui lui demande *Pourquoi il veut avoir un ami? Afin d'avoir pour qui donner ma vie* (*b*).

La *surprise* est l'assaisonnement le plus piquant des biens qui nous arrivent : sans elle, la prévoyance nous habitue à les considérer comme

(*a*) *Tract. Quod in sapientem non cadit injuria.*

(*b*) *Tra. De Brevitate vitæ.*

s'ils étoient à nous ; & l'attente tranquille en use le goût par une jouissance anticipée. L'*étonnement* est une forte secousse par laquelle la Nature a voulu exciter & élever nos idées & nos sentimens : sans cela, l'esprit s'endort au branle ordinaire des événemens ; & l'ame, engourdie dans son assiette constante, s'affaisse sous le poids de son oisiveté.

« Les cœurs bien placés, dit l'Abbé Girard, » sont toujours *étonnés* des perfidies, quelque » fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* » de beaucoup d'effets naturels dont il enrichit » la liste des miracles ou des sortiléges ». Un miracle ou un effet considéré comme un miracle, *étonne*, autant au moins que la perfidie ou le trait auquel on ne s'accoutume point ou qu'on ne sauroit concevoir, quoique fort ordinaire.

« Plus on est expérimenté, ajoute le même » Auteur, moins on est susceptible d'*étonnement*, parce que les choses réelles donnent » l'idée des choses possibles. L'esprit supérieur » treuve rarement un sujet de *surprise*, parce » qu'il sait que ce qu'il ne connoît pas, n'est » pas plus extraordinaire que ce qu'il connoît ». Cette seconde pensée rentre dans la premiere ; & le mot d'*étonnement* y seroit également bien placé.

* On dit, s'*étonner* & non se *surprendre* de quelque chose. Il paroît donc que nous sommes quelquefois actifs dans l'*étonnement*, & seulement passifs dans la *surprise*. La *surprise* ne seroit donc imprimée que par l'objet extérieur :

l'*étonnement* feroit alors produit par notre propre réflexion ; il feroit ainsi plus dans l'*esprit* que dans les *sens*.

Si un événement, par lui-même ou par les circonstances étranges de la. chose, au premier aspect, sans le secours du raisonnement ou de la réflexion, vous cause de l'*étonnement*, *vous en êtes étonné*. Lorsque votre *étonnement* n'est produit que par des considérations particulieres de votre esprit, par un examen raisonné, par un jugement critique, *vous vous en étonnez*. Cette distinction, fondée sur les différentes influences relatives au même effet, est en général applicable à l'emploi du passif & du neutre des mêmes verbes.

Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un.

Survivre, pousser sa *vie* plus loin, *vivre* plus long-temps que. L'usage, conforme à la valeur des mots, est pour *survivre à quelqu'un*. *Survivre quelqu'un* est proprement du Palais ; mais il entre quelquefois dans la conversation familiere. On dit même *survivre* sans régime, lorsque le régime est suffisamment indiqué. La loi donnoit à un mari ou à une femme qui *survivoit*, un an pour se marier, dit l'Auteur de l'*Esprit des Loix*, l. 23, c. 21.

Survivre quelqu'un désigne la *survie* de la personne dont la vie ou l'existence avoit des rap-

ports très-particuliers, très intimes, très-intéressans avec celle de la personne qui meurt la premiere. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari ; qu'un pere a *survécu* ses enfans ; que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle sur-tout, quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le *survivant*.

Cette expression, quoiqu'elle ne soit pas réguliere, & peut-être aussi parce qu'elle ne l'est pas, semble avoir une singuliere énergie pour exprimer une certaine communauté d'existence, l'attache du sort de quelqu'un au sort d'un autre, enfin un rapport très-remarquable fondé sur des liens étroits. Elle devient remarquable & même précieuse par une nuance sensible qui marque une distinction utile & quelquefois importante. Nous disons, avec l'intention de faire observer une singularité & un langage populaire, *qu'un vieux mari a enterré sa femme qui étoit fort jeune* : ce seroit le cas de dire sérieusement qu'il l'a *survécue*.

Selon l'ordre de la Nature, les enfans doivent *survivre* au pere : par des événemens particuliers, le pere *survit* les enfans. Il me semble que cette différence dans l'expression, est très-propre à faire remarquer la singularité.

On dit que quelqu'un *se survit à soi-même*, lorsqu'il perd en détail l'usage de ses sens ou de ses facultés. Ne vaudroit-il pas mieux dire *se survivre soi-même* ? Cette expression n'auroit-elle même pas une grace particuliere, outre l'énergie, s'il s'agissoit d'opposition entre l'existence *physique* & l'existence *morale* ? je dirai donc qu'un

homme qui *ſurvit* à ſa conſidération, à ſa fortune, à ſa réputation, à ſon honneur, à ſa gloire, *ſe ſurvit lui-même* : le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe, eſt une eſpece de mort: il vit encore, il reſpire; mais il ne vit plus dans l'opinion publique, il *ſe ſurvit lui-même.*

T.

Tact, *Toucher*, *Attouchement*.

Tac, *tic*, *toc* expriment le bruit qu'on fait en frappant, en choquant, en *touchant* fort : de là tous ces mots relatifs à l'action de *toucher* ; & beaucoup de familles celtes, arabes, gothiques, &c.

Ces trois termes sont relatifs à la sensibilité répandue sur la surface du corps, & excitée par l'action immédiate d'un objet physique sur les houppes nerveuses.

Le *tact* est proprement le sens qui reçoit l'impression des objets, comme la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat ; en latin *tactus*, *visus*, *auditus*, *gustus*, *odoratus*, terminaison passive. Le *toucher* est l'action de ce sens, l'exercice de toucher, palper, manier, ou le sens actif ; latin *tactio*, action de toucher. L'*attouchement* est l'acte de toucher, de palper, l'application particuliere du sens actif ou de l'organe & particuliérement de la main : la terminaison *ment* indique ce par quoi on touche, ce qui fait qu'on touche, le moyen appliqué.

Un corps vous touche ; & le sens du *tact* éprouve une sensation analogue à la qualité pal-

pable du corps froid ou chaud, humide ou sec, dur ou mou, &c. Vous touchez un corps; & par cette action du *toucher*, vous cherchez à connoître & à éprouver ces différentes qualités ou à produire vous-même divers effets sur les corps. Vous touchez à un corps; & par le simple *attouchement*, vous éprouvez ou vous produisez vous-même tel effet.

C'est au *tact* que l'on attribue les qualités distinctives du sens ou de l'organe : on dit la finesse, la grossiéreté, la délicatesse du *tact*. C'est au *toucher* que vous reconnoissez la qualité des choses : on dit qu'un corps est doux ou rude au *toucher*. C'est par l'*attouchement* que vous distinguez les circonstances particulieres de tel acte relativement à tel objet : on dit que les accusés se purgeoient autrefois d'un crime par l'*attouchement* innocent d'un fer chaud; & que Notre-Seigneur guérissoit les malades par un simple *attouchement*.

Le *tact* est beaucoup plus fin, plus sûr, plus exquis dans les animaux nus, & sur-tout dans les reptiles, que dans les autres animaux : il est leur sens dominant & régisseur, comme la vue l'est dans les oiseaux, l'odorat dans les chiens, l'ouïe dans les chats & autres quadrupedes dont l'oreille est tapissée en dedans de poils très-déliés. Il y a dans les corps des qualités & des modifications qui ne sont sensibles qu'au *toucher*; & c'est par le *toucher* que l'homme parvient à corriger sur-tout les erreurs de la vue, & même à suppléer à son défaut: ainsi plusieurs aveugles ont distingué les couleurs au *toucher*; le Statuaire, Corneille de Vol-

terre, faisissoit si bien au *toucher* les plus petits traits de la figure, que ses têtes étoient parfaitement ressemblantes; le célebre Professeur d'Optique, *Saunderson*, discernoit ainsi, dans une suite de médailles, celles qui étoient contrefaites assez bien pour tromper les yeux d'un connoisseur : M. Haüy donne aujourd'hui à ses intéressans éleves, aveugles-nés, des doigts clairvoyans, si je puis ainsi parler, & capables d'exercer beaucoup d'Arts que la Nature sembloit leur avoir interdits. Enfin l'*attouchement*, trop restreint dans l'usage, n'exprime qu'un *toucher* assez léger, un maniement doux analogue à l'idée de palper, ou simplement l'action douce & légere de *tâter*, & avec l'intention propre à l'être animé : lorsqu'il s'agit de deux corps insensibles, on dit dogmatiquement *contact*. Voyez les applications que j'ai faites ci-dessus.

Si l'on vouloit considérer le *tact*, le *toucher*, l'*attouchement*, dans un sens purement matériel, comme de pures actions physiques, & selon toute l'étendue du verbe *toucher*, le *tact* seroit comme un coup simple, un choc subit, léger, & instantané de deux corps qui se rencontrent, ou d'un corps qui frappe contre un autre (*tac*) le *toucher*, avec un sens plus générique & une action plus forte (*toc*), embrasseroit les différentes manieres de frapper, de manier, d'agir contre : l'*attouchement* indiqueroit une sorte d'attache & de continuité que n'auroit pas le *tact*, mais avec une sorte de légéreté ou de mollesse qui ne seroit pas nécessaire au *toucher*.

Nous disons plutôt *tact* au figuré, pour exprimer un jugement de l'esprit prompt, subtil,

juste, qui semble prevenir le raisonnement & la réflexion, & provenir d'un goût, d'un sentiment, d'une sorte d'instinct droit & sûr. Au physique, nous disons plutôt le *toucher*, pour exprimer le sens, & nous ne le disons qu'en physique. Nous donnons pour l'ordinaire à l'*attouchement* un sens moral & mauvais, relatif à la déshonnêteté & à l'impudicité.

Taille, Stature.

Taille appartient à la racine celtique & primitive *tal*, qui désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe; la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine maniere. *Stature*, mot latin, vient de *stare*, être debout. La *taille* est proprement la coupe & la configuration.

On est ou d'une *taille* ou d'une *stature*, haute ou moyenne ou petite : mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, &c.; & non la *stature*.

Les Patagons & les Lapons sont, quant à la *stature*, les deux extrêmes de l'espece humaine (car on ne comptera pas ces êtres avortés qu'on appelle nains); à moins qu'on ne croye aux Pygmées, ressuscités & transportés par des voyageurs modernes dans l'isle de Madagascar. Mais la *taille* des Patagons est bien prise & bien proportionnée; au lieu que celle des Lapons est difforme.

Les

Les Egyptiens représentoient le Nil couché & entouré de seize enfans, dont la *stature* étoit d'une coudée, mais avec les formes convenables à leur âge & à leur *taille*. La hauteur de ces seize Pygmées étoit la mesure des crues ordinaires du fleuve ; & comme le Nil décroissoit à la transmigration des grues, les Poëtes figurerent ce concours d'événemens par le combat des grues & des Pygmées.

Lorsqu'on prend des valets pour la représentation, leur premier mérite est une riche *taille*. Lorsqu'on prend des soldats pour effrayer l'ennemi par les yeux : le premier mérite d'un soldat est une haute *stature*, relevée par un harnois effrayant.

La force & la vigueur sont moins dans une *stature* élevée, que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois & souple, la plus propre par ses justes proportions aux exercices naturels à l'homme, & infiniment plus propre à supporter la fatigue que tout autre. Voyez ces *grands corps* des Germains & des Gaulois auprès du soldat Romain.

Les Héros d'Homere se présentent à votre imagination avec une *stature* colossale. Suivant leur caractere & leurs actions, vous leur donnez une *taille* plus forte ou plus déliée, plus imposante ou plus libre ; & quand Ulysse & Ajax sont aux prises l'un avec l'autre, vous les distinguez comme si vous les aviez connus.

Avec leurs échasses & leurs panaches, les femmes prennent une *stature* misérablement colossale & démentie par leurs traits visibles ; & avec leurs grands cerceaux plus ou moins applatis

ou arrondis, ils défigurent fortement leur *taille* appésantie par cet énorme volume.

L'éminente *stature* est celle de la majesté; & ce n'est point là le trait propre de la femme. La *taille* legere est celle des graces; & vous les reconnoissez sous un vêtement simple & modeste.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps, nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste distingué du reste, qui n'en est que le piédestal & le couronnement. Aussi nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Nous ne nous servons guere du mot *stature* qu'en parlant de la grandeur de quelque Nation; & nous disons *taille* lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier.

Taire, Céler, Cacher.

Le latin *tacere, taire*, est composé de l'article oriental & celte *T* (en anglois *to, the*) incorporé quelquefois dans le mot qu'il précédoit; de l'A privatif; & du verbe *cio, cieo*, mouvoir, remuer. Il signifie ne pas remuer, même le bout des levres, ne dire mot, ne faire aucun bruit: *akeôn* en grec, sans dire mot, tacitement.

Cal, changé en *cel, cla, cle*, &c., est un mot primitif qui désigne en hébreu, en celte, en grec, en latin, &c. ce qui renferme, ce qui enclôt, ce qui cache & garantit par sa

force. De là le latin *celare*, en français *céler*, qui exprime la même idée.

De *ca* désignant, comme *ci*, le lieu, la contenance, s'est formée avec tant d'autres familles, celle de cacher, mettre, serrer dans un lieu secret, dans une *cache* où les choses ne soient pas vues ou trouvées. Le verbe s'applique à une infinité d'objets qui ne concernent pas le discours, comme *céler* s'applique aux personnes qui veulent qu'on ne les voye pas & qu'on les croye absentes. Nous considérons ici ces deux verbes dans le sens actif de *taire* ou de ne point parler d'une chose.

Il est clair que *taire* marque le pur silence qu'on garde sur la chose; *céler*, le secret qu'on en fait; *cacher*, le mystere dans lequel on veut l'ensevelir.

Pour *taire* une chose, il suffit de ne pas la dire, quand il y a occasion d'en parler: pour la *céler*, il faut non-seulement la taire, mais encore avoir une intention formelle de ne point la manifester, & une attention particuliere à ne pas se *décéler* : pour la *cacher*, on est obligé non-seulement de la *céler*, mais même de la renfermer dans le fond de son cœur, & de s'envelopper de maniere qu'elle ne puisse pas être découverte.

Il n'y a qu'à retenir sa langue pour *taire* ce qu'il ne faut pas dire : on a quelquefois besoin de feindre & de dissimuler (*a*) pour le *céler*,

(*a*) *Feindre*, c'est prendre, affecter des apparences qui n'ont point de réalité. *Dissimuler*, c'est littérale-

avec des gens qui cherchent à tirer votre ſecret : on eſt ſouvent réduit au déguiſement, à l'artifice, à la tromperie, pour le *cacher* à des gens pénétrans qui vous ſondent & vous retournent de mille manieres pour trouver le fond de vos penſées.

Par pareſſe, par timidité, par caprice, par égard, par raiſon, ou ſans raiſon, vous *taiſez* ce que vous pourriez dire : par prudence, par charité, par juſtice, par des motifs d'intérêt, par de bonnes raiſons, vous le *célez* : par une grande crainte, par un deſſein profond, par de puiſſans intérêts ou de grands motifs, vous le *cachez*.

On *tait* ce qui déplairoit à quelqu'un; on *cele* ce qui lui nuiroit; on *cache* avec le plus grand ſoin ce qui le perdroit, s'il n'y a pas une obligation de parler.

Dès que vous n'avez point de raiſon de dire une choſe, vous en avez une de la *taire*. Dès que vous écoutez le ſecret d'autrui, vous lui promettez de le *céler*; car s'il n'exige pas expreſſément votre diſcrétion, il la ſuppoſe, vous y êtes engagé d'avance. Dès que vous n'avez découvert que par artifice ce qu'on vous *cachoit*, vous devez le *cacher* vous-même : c'eſt un larcin que vous avez fait, & vous n'avez que ce moyen de reſtituer en quelque ſorte ce que vous avez dérobé.

---

ment faire un *semblant* qui *differe* de la réalité; c'est ce qu'indiquent *sim-* & *dis*. *Simuler* qui ne se dit que des écrits, des conventions, des actes, c'est faire un acte qui *ressemble* à un acte réel, mais qui ne l'est pas.

Il y a une maniere de *taire* les choſes, qui en dit trop. Il y a une affectation à *céler*, qui vous décele. Il y a un embarras à les *cacher*, qui les fait découvrir.

Il y a ce qu'il faut dire & ce qu'il faut *taire*, ſelon les circonſtances, ſelon les gens de qui on parle, ſelon les gens à qui on parle : entre l'un & l'autre, la ligne de démarcation, ſouvent inſenſible & qui change ſouvent, eſt bien difficile à trouver au coup-d'œil. Il y a fort peu de confeſſions bien franches & bien nettes ; c'eſt du moins quelque circonſtance qu'on *cele* ou qu'on donne à deviner ; toujours quelque réticence, ſi le Confeſſeur ne vous force dans vos retranchemens : il en eſt de même de la plupart des conſultations & des juſtifications. Les Directeurs, dit Nicole, *cachent* les péchés aux autres ; par ignorance, quand ils ne les connoiſſent pas ; par complaiſance, lorſqu'ils ont peur de déplaire ; par condeſcendance, lorſqu'ils craignent de décourager. Le mot *cacher* eſt peut-être en général trop fort dans cette phraſe, mais aſſurément impropre dans la premiere application : on ne peut pas dire qu'une perſonne *cache* ce qu'elle ne ſait pas.

Se Tapir, ſe Blottir.

Tap, *tab*, ſignifie étendre, couvrir ; *ſe tapir*, c'eſt proprement ſe cacher, mais derriere quelque choſe qui vous couvre, & en prenant une poſture racourcie & reſſerrée. *En tapinois*

ne signifie autre chose que secrétement, sans faire du bruit. M. de Gébelin pense que *blottir* vient du *lat.*, portant l'idée de cacher & de couvrir : en bas-breton, *blada*, se *tapir*; en irlandois, *bladaire*, tromper, &c. Je croirois que ce mot vient plutôt de la racine *bol*, *pol*, d'où *bol*, *bloc*, *pelote*, *boule*, ce qui se met en rond, en peloton, en tas : il exprimeroit ainsi proprement l'action de s'accroupir, de se ramasser, de se rouler sur soi-même.

On se *tapit* derriere un buisson ou dans un coin, pour n'être point vu : on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, & il n'a pas eu l'intention de se cacher. Le froid fait tout naturellement qu'on se *blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Je crois donc que l'idée principale de se *tapir* est de se cacher ; & que la maniere n'est qu'une idée secondaire ; au lieu que cette maniere de se ployer en deux ou de se ramasser en un tas, est l'idée premiere de se *blottir*, & que celle de se cacher n'est qu'une idée accessoire. M. de Gébelin dit lui-même que *se tapir*, c'est se cacher ; & se *blottir*, se mettre en deux pour se cacher.

Le lievre se *tapit*, se renferme dans son gîte : la perdrix se *blottit*, se pelotonne, pour-ainsi-dire, devant le chien couchant.

Se *blottir* ne se dit que dans le sens de se *ramasser*, selon le style des chasseurs. Se *tapir* s'employe dans le sens restreint de se *renfermer*, comme l'a fait un ancien Poëte :

> Qui veut se *tapir* chez soi,
> Est libre comme le Roi.

Tapisserie, Tenture.

Tap, *tab*, signifie couvrir, étendre pour couvrir; je viens de le dire: ainsi le *tapis* couvre. *Tan*, *ten* désigne l'action de tendre, d'étendre; je l'ai déjà dit: ainsi une *tente* est une toile *tendue*.

La *tapisserie* est donc faite pour couvrir quelque chose; & la *tenture*, pour être tendue sur quelque chose. La terminaison du premier de ces mots désigne un genre particulier de travail ou de chose; la terminaison du second, le résultat d'une action ou d'une opération. La *tapisserie* est ainsi un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, en tissu, destiné à couvrir les murs d'une chambre & à la parer: la *tenture* est un tissu, un objet quelconque, employé à être tendu sur ces murs & à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture* en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur: la *tenture* est *tapisserie* en tant qu'elle revêt & pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture: on dit les *tapisseries* de Flandre, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage: on dit des *tentures* de *tapisserie*, des *papiers tentures*, &c.

On dit une piece de *tapisserie*, & une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pieces employées à meubler une chambre.

Il n'y a plus à choisir entre plusieurs sortes de *tentures* ; on a de ces riches *tapisseries* dans lesquelles il entre les lits de plusieurs centaines de milliers de pauvres ; ou de ces papiers dont l'économie, telle que celle des pauvres, consiste à dépenser peu à la fois, pour dépenser plus souvent & en total beaucoup d'avantage. Après le luxe, il n'y a rien de si dispendieux que la pauvreté : tout coûte cher au pauvre.

Nos aïeux, avec leurs grosses *tapisseries*, meubloient leurs maisons & leurs châteaux pour leur postérité : nos *tentures* brillantes de soie meublent les appartemens pour quelques années. L'esprit & les mœurs des siecles se peignent par-tout. Ces bonnes gens-là léguoient à leurs enfans les fruits & le goût d'une noble économie : on legue aujourd'hui aux siens des dépenses & le goût d'un faste ruineux.

Les Italiens, riches en peintures, au lieu de *tapisseries*, couvrent les murs de leurs sallons, de tableaux tant bons que mauvais. Pauvres en ce genre, il semble que nous ayons voulu les imiter par des boiseries, des couleurs, des vernis & des dorures fort légeres, qui nous dispensent assez avantageusement des *tentures*, à certains égards.

Fleury ne croit pas que les Israélites eussent des *tapisseries* dans leurs maisons, & l'on n'en use guere dans les pays chauds où l'on aime à conserver la fraîcheur des murs. Ce dernier avantage est assez conservé par nos *tentures* de papier, qui d'ailleurs donnent aux appartemens un air de parure & de gaîté.

Nos Dames qui travaillent beaucoup à trom-

per l'ennui & à perdre le temps, font quelquefois de la *tapisserie*, mais pour couvrir quelques siéges : c'est affaire à des Pénélopes & à toutes ces petites Reines de l'antiquité, qui travailloient si bourgeoisement & de si bonne foi pour le ménage, à entreprendre l'ameublement entier d'un palais en *tapisserie*. La *tenture* d'un sallon seroit, pour nos Dames, l'ouvrage de plusieurs vies ; & elles riront de la *femme forte* qui fait, chaque année, de ses propres mains, deux paires d'habillemens complets pour chacun de ses domestiques (*a*).

Tarder, Différer.

La racine *tar*, qui désigne la force, la violence, la grandeur, a naturellement servi à indiquer la longueur du temps, ce qui fait trouver le temps long : idée propre de *tard* & *tarder* ; *tarr*, en hébreu, *tarder* ; *tarh*, en chaldéen, différer, arrêter, retarder ; *tario*, tarder, demeurer. *Tard* veut dire après le temps nécessaire, déterminé, convenable, ordinaire, accoutumé ; & il emporte quelque chose de défavorable. *Différer*, latin *differre*, est un composé de *ferre*, porter ; c'est littéralement porter loin, porter ailleurs, reculer ; & par une application particuliere, nous le disons à l'égard du temps.

(*a*) *Proverb.* 31.

L'idée propre de *tarder*, est celle d'être, de demeurer long-temps à venir, à faire ; & l'idée de *différer*, celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné. *Tarder* ne signifie pas seulement *différer* à faire une chose, comme le disent des Vocabulistes ; c'est, comme l'Académie l'a dit, *différer*, en sorte que ce qu'il y a à faire ne se fasse pas à temps ou à propos, dans le temps convenable. *Tarder* ne désigne que le fait sans aucune raison du retard : *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. Enfin on *tarde*, en ne se pressant pas de faire ou en faisant lentement, sans prendre un certain terme : on *differe*, en renvoyant, en rejettant la chose à un autre temps, ou fixe ou indéterminé.

Ne *tardez* pas à cueillir le fruit, s'il est mûr : s'il n'est pas mûr, *différez*. Il est quelquefois sage de *différer* ; il est toujours imprudent de *tarder*. En tout, il y a le temps ou le moment : *différez* pour l'attendre ; mais ne *tardez* point, car il n'attend pas. On perd du temps à *tarder* ; on en gagne quelquefois à *différer*. Il résulte de-là qu'il convient de dire *tarder*, lorsqu'on a tort de *différer*.

Il n'y a pas à *différer*, quand la chose presse. Pendant que vous *tardez*, l'occasion est passée.

La diligence consiste à choisir le temps & à le mettre à profit. Or celui qui *tarde* fait toujours, & celui qui *differe* fait souvent tout le contraire. On fait bien le prix de la diligence ; mais on goûte la douceur de la paresse.

Ne *tardez* point à vous rendre à cette assemblée où vous êtes attendu : ceux qui attendent, disoit

Despréaux, ne songent qu'aux défauts de ceux qui se font attendre. Il est malheureux que vous ayez des raisons légitimes de *différer* votre acheminement, on ne vous en croira pas, on ne vous pardonnera pas l'ennui & l'impatience que vous avez causés. Quant à ceux qui mettent de l'importance à se faire attendre, je voudrois leur faire sentir que leur impertinence est une grande sottise comme une grande grossiéreté.

Des obstacles imprévus qui vous arrêtent, font que vous *tardez* sans le vouloir : des raisons particulieres qui vous obligent de changer votre résolution, font que vous *différez* par une volonté expresse. On ne dira pas que vous *differez*, lorsque quelqu'un vous empêche malgré vous de faire actuellement une chose ; mais vous *tardez*.

On *differe* d'un jour à l'autre, lorsque les choses ne sont pas pressées : à force d'avoir *tardé*, il n'est plus temps de les faire. Il y a une foule de devoirs auxquels nous ne manquons que pour avoir *différé* à les remplir : mais quelque diligence que nous voulions mettre à les remplir, il nous arrive souvent de *tarder*, parce que nous sommes traversés. Il y a nos torts & les torts des événemens.

Celui qui se met aussi-tôt à l'ouvrage, ne *differe* pas : mais s'il s'amuse au milieu du travail il *tarde* à l'achever. On ne *differe* qu'à entreprendre : on *tarde* aussi dans l'action même. On *tarde* par lenteur & sans dessein déterminé : on *differe* d'un temps à l'autre, jusqu'à un tel temps ou une telle circonstance. Celui qui ne se presse pas assez, *tarde* : celui qui renvoie du

jour au lendemain, *differe*. On éprouve des *retards* : on prend des *délais*.

* *Tarder* eſt toujours neutre ; & Vaugelas a très bien repris, au jugement même de l'Académie, le Poëte Malherbe de l'avoir employé dans un ſens actif :

> A des cœurs bien touchés *tarder la jouiſſance*,
> C'eſt infailliblement leur *croître le déſir*.

On ne dit pas *tarder* une jouiſſance, une entrepriſe, un voyage, un payement : on dit *retarder*, *différer* un payement, &c. Les diſtinctions précédentes s'appliquent également à ces derniers verbes.

Vous *retardez* la choſe que vous ne faites pas aſſez-tôt, au temps marqué, preſcrit, convenu : vous *différez* ce que vous remettez à un autre temps plus éloigné, plus commode, plus convenable du moins pour vous. Vous *retardez* votre départ, à cauſe des affaires qui vous ſurviennent ; & vous le *différez* juſqu'au temps où les affaires ſeront terminées. Votre Créancier vous attaque pour *retard* de payement ; le Juge vous accorde un *délai* pour le ſatisfaire.

Des difficultés, des obſtacles, des oppoſitions *retardent* les ſecours que vous alliez porter, l'entrepriſe que vous alliez exécuter, le mariage que vous alliez contracter : mais c'eſt toujours vous qui *différez* par un changement de réſolution. *Retarder* ſignifie alors faire par des empêchemens qu'une choſe ſoit *différée*.

Vous *différez* l'ouvrage avant de l'entreprendre:

après l'avoir entrepris, vous le *retardez*, si vous vous ralentissez.

Enfin *tarder* & *retarder* réveillent toujours une idée de blâme ou de plainte, celle de quelque cause nuisible ou de quelque mauvais effet, quelque idée contraire à l'ordre : il n'en est pas de même de *différer*, qui se prend en bonne & en mauvaise part. Ce qui est *différé* n'est pas perdu : ce qui est *retardé* ne vient pas à temps.

Taverne, *Cabaret*, *Guinguette*, *Logis*, *Auberge*, *Hôtellerie*.

M. Beauzée a donné d'assez justes idées de la plupart de ces termes, d'après l'usage ou leur application aujourd'hui reçue. En recherchant leur signification primitive, & en comparant leur valeur propre avec leur acception actuelle, peut-être trouverons-nous quelques preuves remarquables de l'influence des mœurs sur le langage.

Tous ces mots désignent des lieux ouverts au Public, où chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires ou utiles. Les trois premiers indiquent proprement des lieux où l'on trouve des *vivres* ; & les trois derniers, des lieux où l'on trouve des *logemens*.

Un *cabaret*, dit M. Beauzée, est un lieu où l'on vend du vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans

le lieu même. C'est un dépôt de vin, formé pour les besoins du Public. Ce mot ne présente que cette idée ; & il n'a rien d'odieux.

Une *taverne*, ajoute cet Académicien, est, selon le sens accessoire que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès & se livrer à la crapule. Il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes* ; & ce mot ne se prend qu'en mauvaise part.

Des Vocabulistes disent que l'on confond aujourd'hui le mot de *cabaret* avec celui de *taverne* : qu'autrefois on ne vendoit que du vin dans les *tavernes*, sans y donner à manger ; & qu'on donnoit à manger dans les *cabarets* : que les *tavernes* sont proprement les lieux où l'on vend du vin *par assiette*, & où l'on donne à manger ; & les *cabarets*, des lieux où l'on vend du vin sans nappe & sans assiette, qu'on appelle *à huis coupé & pot renversé* : qu'enfin la *taverne* a quelque chose de moins honnête & de plus bas que le *cabaret*. Ces observations sont justes à notre égard.

Les Romains entendoient par le mot *taberna*, une boutique où l'on vendoit des denrées en détail, soit du vin, soit de l'huile, de la laine, & toute autre chose à l'usage du peuple : la vente du vin en détail est la premiere idée que nous avons attachée au mot *taverne*. Les Latins appelloient *caupo* ce que nous appellons *cabaret* ; & là on donnoit à boire & à manger, & c'étoit la fin de l'institution.

La *taverne* a été flétrie parmi nous, sans doute à cause des excès qui s'y commettoient autrefois : ainsi Patru remarquoit que, par les

Loix, les *tavernes* & les mauvais lieux étoient également infames ; ce qui peut paroître aujourd'hui bien outré. Mais les Espagnols, les Italiens, les Anglois n'entendent par les mots *taberna*, *taverna*, *tavern*, que ce que nous entendons par *cabaret*. Un Lord va tous les jours à la *taverne* ; il la hante sans soupçon de crapule. La *taverne* anglaise est, comme autrefois notre *cabaret*, un lieu où se rendent des gens de toute condition pour manger, fumer, s'entretenir, disserter ensemble. Les *cabarets* étoient encore, au commencement de ce siecle, des lieux de rendez vous, de société, d'amusement, de liberté, comme ensuite les cafés, négligés à leur tour parce qu'ils sont trop publics, trop mêlés & trop suspects, & aujourd'hui les sallons, les *clubs*, les musées (variation dont il seroit assez curieux d'expliquer les causes, si cette explication n'entraînoit une trop longue digression). Abandonnés au peuple, décriés par cette cause & par la mauvaise qualité des denrées, les *cabarets* ne sont plus guere regardés que comme des *tavernes*. Mais le besoin d'un mot honnête pour exprimer un service honnête en lui-même, fait que celui de *cabaret*, terme générique, ne se prend pas toujours en mauvaise part.

Tab, *tav*, *tap*, comme je l'ai déjà dit, signifie étendre, couvrir, comme dans *tapis* ; couvert, abri. *Taverne* semble tenir particuliérement au latin *tabula*, *table*, en chaldéen *dapa*, qui signifie aussi mets : la *taverne* est littéralement un abri, un réduit, un couvert où l'on donne à manger. *Cap*, *cab*, *cav* signifie envelopper, enfermer, comme dans *cabane*. *Cabaret* semble

tenir au grec *kapâ*, en latin *caupo*, lieu où l'on mange ; & c'est également un lieu clos, fermé, où l'on va manger ou boire.

La *guinguette* est un petit *cabaret* où l'on boit de petit vin, appellé *guinguet*, du mot *ginguet*, étroit, serré, petit, mince : mot d'origine galloise & celtique ; *genni*, serrer, &c. La *guinguette* est le rendez-vous du petit peuple qui, faute de lieu pour s'assembler dans la ville, & d'argent pour y boire du vin potable, va boire la ripopée, dans ces *tavernes*, placées au-dehors, danser, se divertir, manger les gains de la semaine, perdre la santé & les jours suivans. Mais les plus petites choses tiennent à de grands intérêts. Il y a de jolies *guinguettes* ; & les honnêtes gens appellent *guinguette* une maisonnette propre, un *vuide-bouteille* agréable qu'ils ont dans les environs ou dans les fauxbourgs de la ville.

La destination naturelle du *logis*, de l'*auberge*, de l'*hôtellerie*, est de *loger*, d'*héberger*, de recevoir des *hôtes*. *Le*, *leu*, *loc* signifie lieu : *logis*, lieu où on *loge*, où l'on demeure, où l'on s'arrête, où l'on prend son *logement*. On y mange ou on n'y mange pas. Il y a des *logis* qui ne sont que des gîtes, des retraites où l'on ne fait que passer, soit *hôtelleries*, soit maisons bourgeoises : il y a des *logis*, tels que les hôtels garnis, où souvent l'on demeure sans y prendre ses repas : les maisons particulieres sont aussi des *logis*. Bouhours observoit qu'il n'y a que le petit peuple qui dise, *à la maison* ; & que les honnêtes gens disoient, *au logis* ; *Cocher, au logis*. Ces honnêtes gens, prodigieusement

gieusement ennoblis dans quelques années, disent aujourd'hui, *à l'hôtel. Logis* est donc un mot vague & générique.

Auberge, autrefois *heberge*, *herberge*, est proprement un lieu couvert où on *loge*; allemand *herbergen*, loger, de la racine *ber*, *berg*, lieu couvert de branches, lieu élevé & clos, d'où *berceau*, *bercail*, &c. Nous appellons *auberge*, comme l'observe M. Beauzée, un lieu où l'on donne à manger en repas réglé, soit à titre de pension, soit à raison d'une somme convenue par repas: ainsi l'idée de donner à manger est devenue dominante dans ce terme. Il y a des *auberges* où l'on loue des chambres garnies: mais à l'*auberge* du *Traiteur*, on ne fait que manger: si l'on veut à toute heure des mets exquis, succulens ou censés l'être, & bien chers, on va chez le *Restaurateur* qui fait aujourd'hui quelque tort au *Traiteur*; & on y mange ce qu'on veut & sans prix réglé par repas. Le *Restaurateur* tient un honnête *cabaret*, mais sans nappe, où vont beaucoup de ces honnêtes gens qui n'iroient guere à l'*auberge*. L'*auberge* est faite pour la commodité de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas tenir un ménage. On dit une *auberge* pour un honnête *cabaret*.

L'*hôtellerie* est une maison où un *hôte* reçoit des *hôtes*, des étrangers, des passans, des voyageurs qui y sont logés, nourris & couchés pour leur argent, comme le dit M. Beauzée. *Hôte*, *hospes* en latin, est le celte *guest*, formé de *hws*, maison en celte, en theuton, en runique, &c.; racine *hew hou*, cacher, couvrir. Les *hôtelleries* ont remplacé les *hospices*; l'on

y donne l'*hospitalité* pour de l'argent. Il est bien étonnant qu'il y ait encore en Europe plusieurs Etats où l'on ne trouve que des gîtes où il faille porter ses provisions & son lit, si l'on veut voyager. L'*hôtellerie* est proprement une grande sorte de *logis* pour les voyageurs, comme l'*hôtel* est tel ou tel grand *logis* particulier. L'*hôtellerie* est l'espece de *logis* où l'on donne à loger & à manger pour de l'argent : il y a plusieurs sortes d'*hôtels*, des *hôtels* garnis où on ne fait que loger, des *hôtels* qui sont ou doivent être de grandes maisons ou les maisons des Grands & de leurs singes, & des *hôtels* qui sont des *hôtelleries* particulieres, distingués par tel ou tel nom d'enseigne, *hôtel* du cheval blanc, *hôtel* de la tête noire, &c. Il n'est pas douteux que les *hôtels* des Grands n'aient été ainsi appellés de l'*hospitalité* qu'on y exerce ou qu'on se propose d'y exercer : cette dénomination conviendroit assez aux maisons où l'on tient table ouverte. Mais les *hôtels* se multiplient comme les gens de qualité ; & je ne sais quels obstacles empêchent que les *palais* ne se multiplient comme les Princes.

Tel, Pareil, Semblable.

TERMES de comparaison. Achille, *tel* qu'un lion, *pareil* à un lion, *semblable* à un lion, poursuivoit les Troyens.

La racine *tal*, désigne la grandeur, l'éléva-

tion (*T*, grand, *Al*, élevé), la taille, la coupe, la forme, la maniere d'être, &c. *Tel que*, lat. *talis*, désigne l'objet qui est de même qu'un autre, qui a les mêmes qualités & les mêmes rapports, qui lui est parfaitement conforme, &c. Pour sentir toute la force du mot & de la comparaison qu'il exprime, il n'y a qu'à rapidement parcourir ses différentes applications usitées. *Tel fut le discours d'Annibal à Scipion;* c'est-là le discours même d'Annibal. *Telle est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais contens de leur sort*; c'est leur nature, leur caractere, leur qualité distinctive. *Tel maître, tel valet;* c'est comme si lon disoit, autant vaut le maître, autant vaut le valet. Tel, tient lieu de *pronom* & de nom: *un tel a dit*; *tel fait des libéralités ne paye pas ses dettes. On craint de se voir tel qu'on est*, dit Fléchier, *parce qu'on n'est pas tel qu'on devroit être*, &c. Toutes ces phrases marquent la qualité, la forme, le caractere propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parfaite conformité la comparaison la plus absolue, & jusqu'à l'identité des choses.

De la racine *par*, fruit, production, vient le mot *pair* & toute sa famille; *paire*, couple de productions, de choses de même espece, faites pour aller ensemble; *paire* de pigeons, *paire* de bas : *parité*, égalité parfaite en un sens; vos *pairs* ou vos égaux; nombre *pair* ou divisible en deux parties égales. *Pareil* dit moins que *pair*: il désigne des choses qui, sans être rigoureusement égales entre elles & les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports, qu'elles

peuvent être mises en *parallele*, être *comparées* ensemble, *s'appareiller* l'une avec l'autre, de maniere que l'une ne differe guere de l'autre, qu'elle ne paroisse pas le céder à l'autre, qu'elle soit propre à lui servir d'équivalent ou de pendant.

J'ai déjà dit que de la racine *sim*, signe, est dérivé le mot *semblable*, qui a des apparences, des traits, des formes communes avec un autre objet. La *ressemblance* n'est pas une égalité ou une conformité parfaite : les choses qui ne sont que *semblables* ne soutiennent pas l'examen & le *parallele* que les choses *pareilles* comportent; & elles sont loin d'être *telles* ou les mêmes quant à leur nature, à leur caractere, à leurs formes & à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil*, & *pareil* moins que tel.

Un objet *tel* qu'un autre, ne differe pas de celui-ci. Un objet *pareil* à un autre, ne le cede point à celui-ci. Un objet *semblable* à un autre, s'assortit avec celui-ci.

Achille, *tel* qu'un lion, a toute la furie ou la qualité distinctive de cet animal; vous le prendrez pour un lion. *Pareil* à un lion, il a le même degré de furie; vous l'égalerez au lion. *Semblable* à un lion, il en imite la furie; sa vue vous rappelle l'idée du lion.

Vous ne savez lequel choisir, de deux objets *tels* l'un que l'autre. Vous ne trouverez guere de raison de préférer un objet *pareil* à un autre. Vous avez besoin d'attention pour distinguer un objet d'un autre auquel il est *semblable*.

Tel sert proprement à fixer l'idée de la chose

par ſa comparaiſon exacte avec un objet connu. *Pareil* ſert à eſtimer dans la balance le prix de la choſe, par ſa comparaiſon juſte avec un objet apprécié. *Semblable* ſert à donner une ſorte de repréſentation de la choſe, par ſa comparaiſon ſenſible avec un objet familier.

Tel eſt un mot énergique, fort propre pour animer les tableaux de la poéſie & les mouvemens de l'éloquence. *Pareil* eſt un mot précis, employé dans tous les genres de ſtyle pour déterminer la meſure des choſes. *Semblable* eſt un mot vague, par-tout ſuffiſant pour donner une idée de la multiplicité des rapports apparens.

Terreur, Epouvante, Effroi, Frayeur.

Les notions de ces termes, & de quelques autres ſemblables, répandues dans différens articles de l'Encyclopédie, fuſſent elles toutes également exactes, auroient encore beſoin d'être appuyées de preuves ou d'autorités. Il ſeroit trop long de tranſcrire ces articles & de diſcuter ces notions : je tâcherai de ne rien dire que je ne juſtifie; & je ne me réſerve, ſi l'on veut, que le mérite d'avoir prouvé ce que d'autres ont avancé.

Tous ces mots indiquent une *grande peur.* La *peur* (*pavor*), dit Cicéron (*a*), eſt un trouble qui met l'ame hors de ſon aſſiette : ſi l'ame eſt

(*a*) Les différens paſſages de Cicéron, cités dans cet article, ſont du quatrieme Livre des Tuſculanes, vers le commencement.

fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron (*a*), c'eſt la *peur*. *Pav* eſt une onomatopée qui exprime ce ſentiment, & le cri que l'on pouſſe en éprouvant ce ſentiment fâcheux. La *peur* eſt une *crainte* violente. Le mot *crainte* répond au latin *timor*. La *crainte* eſt un trouble cauſé par la conſidération d'un mal prochain, dit Cicéron. On a fort bien obſervé que la *crainte* naît de la ſupériorité de la cauſe qui doit décider de l'événement : c'eſt le ſens propre *du* latin *timor*, dérivé de *tam*, grand, élevé, & qui indique proprement l'action de regarder, avec le ſentiment de ſa propre foibleſſe, ce qui eſt au deſſus de ſoi. Quant au mot *crainte*, il eſt d'origine celtique; en breton *crein*, ébranlement, tremblement; en gallois, *cryn*, tremblement, frayeur, crainte; en irlandais, *cryane*, trembler, &c. : racine *cra*, *cri*, qui déſigne un grand bruit & ſes effets. La plus légere des *craintes* eſt l'*appréhenſion*, inquiétude cauſée par la perception ou la prévoyance d'un danger poſſible, mais avec une incertitude à-peu-près égale en bien ou en mal, comme l'obſerve M. Beauzée; & non préciſément, comme le dit l'Abbé Girard, par le mouvement vers un *bien* qui peut manquer. *Appréhender* ſignifie *prendre*, attirer *à ſoi*, appercevoir & concevoir une idée.

Les Latins déſignoient tous les genres de *craintes*, comme on le voit dans les définitions

(*a*) Varron tire le verbe *pavere*, avoit peur, de *pavire*, frapper fort, battre à coups redoublés, paver.

de Cicéron, par le mot *metus*, tiré du celte *mat*, foible, timide, lâche, sans force: d'où le grec *matajos*, lâche, vain, paresseux. La foiblesse est en effet la source de toutes ces passions. Peut-être ce mot désigne-t-il proprement l'*émotion*, le *mouvement* imprimé, reçu, selon une acception commune de la lettre *M*, qui marque le mouvement. Outre la foiblesse & l'émotion que *la crainte* suppose & entraîne, cette passion a un caractere distinctif tiré de son effet propre. Aristote (*a*) demande pourquoi ceux qui *craignent*, tremblent, & si c'est l'effet du refroidissement du corps? Il est certain que, dans la *crainte*, la chaleur s'affoiblit & se retire vers le cœur; nous éprouvons tous les symptômes du froid. Revenons sur nos pas.

Ter, *tre* désigne la force, la grandeur, la violence, l'excès, les effets violens, bien exprimés dans le mot *terreur*, sur-tout par la répétition de la lettre rude. Il semble que l'effet propre de la *terreur*, soit de faire *trembler*: *trem* est l'expression naturelle du mouvement imprimé par la *terreur*.

Epouvante, est le latin *expaventia*, *paventia*, dérivé de *pavor*. Les mots *pau*, *pou*, *pouf*, peignent le grand bruit, le bruit d'une forte chûte, le cri que ces sortes d'événemens excitent, l'impression faite par une grande cause. L'*épouvante* est une *peur* grande & durable; car la terminaison latine *entia*, désigne la durée, la persévérance. La grandeur de ce genre de

(*a*) *In Problem.*

peur est non-seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse ; car l'*épouvante* regarde sur-tout (mais non pas uniquement) le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante* : chacun alors a sa peur & la peur des autres. L'Espagnol dit *espantar*, qui semble appartenir à la même racine que *panteler*, ne pouvoir pas respirer, comme quand on a trop couru. L'*épouvante* met en fuite.

Le son *fr* désigne ce qui coule avec force, un son bruyant, le fracas, ce qui cause une vive sensation, tout ce qui met les fibres en mouvement. De-là les mots *froids*, *frissons*, *frémissemens*, *fievre*; *affre*, &c. De-là les mots *frayeur*, *effroi*, dont l'effet propre est de donner ou de désigner le frisson, le frémissement, le froid, l'ébranlement des fibres ; avec cette différence que la *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer ; au lieu que l'*effroi* est un état durable de frayeur, & par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante. Ainsi l'*émoi* est un état d'*émotion* : on est tout en *émoi*, & non en *émotion* ; quand le trouble se soutient. *Désarroi* marque de même un grand désordre, un grand bouleversement, auquel il est difficile de remédier. *Coi* signifie dans l'état de repos. *Loi*, *roi*, &c. ont, en latin, la terminaison *ex* ; or *ex*, *ux* désignent l'existence durable, l'habitude constante, la passion opiniâtre.

La *terreur* est une violente peur, qui, causée

par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage & jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande peur, qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement & de l'aversion, &, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération. L'*effroi* est une peur extrême, qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, & renverse également les sens & l'esprit. La *frayeur* est un violent accès de peur, qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps, & trouble toutes nos pensées.

Je dis, 1°. que la *terreur* est causée par un objet *redoutable*; ce qui annonce la *puissance* de la cause. Aussi l'adjectif *terrible* est-il synonyme de *redoutable* & de *formidable* (*a*), qui

(*a*) Le mot *terrible* est suffisamment expliqué. Un objet *terrible* inspire la *terreur* ou une peur violente qui abat, décourage, terrasse, en se montrant avec l'air & l'appareil menaçant. L'objet est *redoutable* par sa force & sa puissance, quand même il ne la déploye pas : il vous tient dans une *crainte respectueuse*, & vous craindriez de l'irriter. *Redouter* est formé de *douter*, être en suspens, dans l'incertitude, dans la crainte de se tromper ; &, par sa particule réduplicative, il ajoute à cette idée une force qui impose le silence, le respect, la soumission, l'humilité, une crainte profonde. *Doute*, en lat. *dubium*, vient de *duo*., *deux* ; qui se partage en deux, qui est entre deux voies, qui est incertain & en suspens entre divers partis à prendre. Enfin, ce qui par un grand appareil d'une grande Puissance, prête à agir, inspire une grande crainte, est *formidable*. Ce mot vient du latin *formido*, *fortis metus*, forte crainte, crainte permanente, dit Cicéron.

expriment cette qualité; & ces deux derniers adjectifs ne le sont point d'*épouvantable*, d'*effroyable*, &c., qui ne rappellent pas cette idée par eux-mêmes. Dieu, les objets vénérables inspirent la *terreur* ou une crainte mêlée de respect; ce qui ne convient point aux objets *effroyables* ou *épouvantables*. Ainsi la *terreur* est d'abord distinguée des autres especes de *craintes* par la puissance, la force, la hauteur, la grandeur, soit réelle, soit supposée, de l'objet qui l'imprime. Une maladie est *terrible* par sa force: un Conquérant est *terrible* par la force de ses armes, &c.

L'*épouvante* est causée par un objet *extraordinaire*, *étrange*, *étonnant*, *excessif*, qui surpasse notre attente, notre conception. Ainsi *épouvantable* est quelquefois synonyme de ces adjectifs: on dit une dépense *épouvantable*, une laideur *épouvantable*, &c. Un bruit excessif, un tumulte extraordinaire, un spectacle abominable, est *épouvantable*. On a dit fort gratuitement dans l'Encyclopédie, que l'*épouvante* naît de la vue des difficultés pour réussir, & de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. C'est évidemment trop borner, & sans motif, l'usage de ce terme. Certes, le tonnerre *épouvante*, & il ne s'agit là ni de difficultés ni de succès.

L'*effroi* est causé par un objet *horrible*, fait pour inspirer l'*horreur* ou une extrême aversion, par son aspect, par ses formes, par tout ce que notre répugnance repousse ou évite avec la plus grande force. Ainsi *effroyable* est synonyme d'*affreux*, *hideux*, *horrible*. *Frayeur* participe évidemment à cette idée, mais plus ou moins

affoiblie quant à l'effet; & notre *frayeur* ne vient souvent que de notre ignorance, lorsque surpris & frappés d'un objet que nous ne pouvons discerner, nous le prenons pour un objet contraire, funeste, odieux, &c. : ce qui rapproche la *frayeur* de l'*épouvante*.

Ce n'est donc point, comme on le dit dans l'Encyclopédie, *par une bisarrerie de la Langue*, qu'*effrayant* est moins fort qu'*épouvantable*, tandis qu'*effroyable* est plus fort que celui-ci; au lieu qu'*effrayé* est plus qu'*épouvanté*. Cette gradation résulte de la valeur comparée des termes. *Effrayer* ne désigne proprement que la *frayeur;* du moins il ne détermine pas l'*effroi :* avec un peu de *frayeur*, on est peu *effrayé*; mais avec de l'*effroi*, on est extrêment *effrayé*. Or *effrayant*, de même qu'*effrayé*, en n'exprimant que la *frayeur*, peut ainsi dire moins qu'*épouvantable*, quoiqu'*effroyable*, qui marque l'*effroi*, dise plus. D'ailleurs *effrayant* n'indique proprement que l'effet, la *frayeur* qu'on imprime; au lieu qu'*effroyable* & *épouvantable* expriment, par leur terminaison, la vertu, la propriété, la qualité naturelle de porter l'*effroi* & l'*épouvante*; ce qui leur donne une énergie particuliere, très-supérieure à celle de l'adjectif *effrayant*.

Je dis, 2°. que l'effet propre de la *terreur* sur l'ame est de l'abattre. C'est la puissance, c'est la grande supériorité qui produit la *terreur;* on ne peut lui résister, on n'ose l'envisager, on la redoute. L'approche d'un Conquérant qui répand la *terreur*, *ôte le courage* & la force de se défendre : on se tait, on s'humilie devant lui. Philippe, dit Toureil, a répandu dans vos esprits

la *terreur* qui vous le peint en *invincible*. On dit qu'un Juge févere eſt la *terreur* des ſcélérats qui déſeſperent de ſe ſauver de ſes mains.

L'*épouvante* ôte proprement la liberté de l'eſprit, de la réflexion, de la délibération. On ne connoît pas, on voit mal l'objet qui la produit: étonné, ſuſpendu, l'eſprit ne raiſonne pas, il ne fait que penſer. Lorſqu'on eſt *épouvanté*, comme dit un Ecrivain, la raiſon ne ſert qu'à augmenter la créance du péril. L'*épouvante* eſt plus dans l'eſprit, la *terreur* dans le cœur.

L'*effroi* ajoute l'*horreur* aux ſentimens de la *terreur* & de l'*épouvante* : le cœur eſt abattu, l'eſprit eſt renverſé, l'homme craint tout & ne peut rien. L'*effroi*, comme les Dictionnaires l'obſervent, fait pâmer des hommes, accoucher des femmes, &c, : on meurt d'*effroi*. Ainſi l'*effroi*, manifeſté par les plus grandes révolutions dans les organes, ne laiſſe, pour-ainſi-dire, à l'ame que le ſentiment du ſort le plus funeſte. C'eſt le plus haut degré de la *peur*. Je dirois que ſon effet propre eſt ce que les Latins appelloient *exanimatio*, dans un ſens aſſez rigoureux.

La *frayeur*, par un ſaiſiſſement ſubit, diſſipe toutes nos penſées : elle tourne tout notre eſprit ſur l'objet qui nous frappe. Si le coup étoit plus fort, ſi l'objet étoit plus effrayant qu'on ne l'a imaginé d'abord, ſi elle étoit confirmée & augmentée par l'aſpect du danger, elle deviendroit de l'*effroi*. Mais par elle-même, ce n'eſt qu'une criſe ſubite & peu durable.

Je dis, 3°., quant aux effets produits ſur le corps par ces paſſions, que le propre de la *terreur*

eſt de faire trembler, celui de l'*épouvante* d'effarer ou d'effaroucher, celui de l'*effroi* de glacer, celui de *frayeur* de faire *friſſonner*.

J'ai déjà remarqué l'analogie naturelle qui eſt entre la *terreur* & le *tremblement*; Cicéron dit que la *terreur* produit la pâleur, le tremblement & le craquement de dents. Tout le monde reconnoît l'*épouvante* à l'air effaré de l'averſion, avec lequel on fuit précipitamment; elle nous emporte au loin : l'*epouvantail fait fuir. Le flot* qui l'apporta recule, *épouvanté.* L'uſage ſi commun de dire *glacer d'effroi*, & non d'*épouvante*, de *frayeur* ou de *terreur*, ne permet pas de douter que, parmi les effets de l'*effroi*, ce ne ſoit-là le plus caractériſtique : mais on parvient à cet état, ſemblable à la mort, par des angoiſſes, des tranſes & des affres, ſemblables à celles de la mort. Enfin, la *frayeur*, qui n'eſt qu'une émotion vive produite par une forte commotion, eſt proprement ſignalée par les friſſons que le mot ſemble lui-même déſigner : ainſi M. de Gébelin définit la *frayeur*, un friſſon cauſé par la crainte, un frémiſſement, &c.

* Il eſt à obſerver que le mot *frayeur* n'exprime que la ſenſation imprimée, ou l'effet produit, ſans être jamais appliqué à la cauſe. On ne dit pas qu'un tyran eſt la *frayeur* de ſes peuples, comme il en eſt l'*effroi*, l'*épouvante*, la *terreur*.

Parce qu'on dit *terreur panique*, il ne faut pas dire que l'*effroi* ne l'eſt jamais : on dit un *vain effroi* comme une *vaine épouvante*, une *vaine frayeur*. Nous avons reçu *terreur panique*

des Latins, qui le tenoient des Grecs, qui l'avoient reçu des Egyptiens. Ces derniers attribuoient au Dieu Pan, ces peurs ſubites qui ſe répandent ſans raiſon, & qui feront fuir toute une armée : ces *peurs* ou ces *terreurs* ſont proprement des *épouvantes générales*, comme le dit M. de Gébelin. *Pan* ſignifie *tout*; & l'*épouvante*, ainſi que je l'ai déjà remarqué, déſigne particuliérement un effet *vaſte*, pour-ainſi-dire, produit ſur une multitude, comme elle a ſpécialement la propriété de mettre en fuite.

A ces termes ſynonymes, on a joint celui d'*alarmes*. L'*alarme* naît, dit-on, de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyoit d'abord éloigné (ou auquel on ne ſongeoit pas) : elle fait courir à la défenſe, & produit des efforts pour éviter le mal dont on eſt menacé. La différence eſt ſenſible & tranchante. *Alarme*, italien *all'arma*, eſt mot à mot, *aux armes*; cri pour avertir de l'approche de l'ennemi.

Têtu, Entêté, Opiniâtre, Obſtiné.

Ces éphithetes déſignent une trop grande attache à ſon ſens, une perſévérance inébranlable dans ſa réſolution.

Têtu, qui a, comme on dit, *une tête*, une tête, un eſprit, une humeur roide, abſolue, décidée; qui s'en rapporte à ſa tête; qui s'en tient à ſon idée, à ſon caprice, à ſa réſolution,

qui n'en fait qu'à sa tête, à sa volonté, à sa guise, c'est-à-dire, selon l'Académie, qui ne veut point croire de conseil, qui ne veut suivre que sa fantaisie.

Entêté, qui a fortement une chose *en tête*; qui en a la tête pleine, possédée, tournée; qui en est préoccupé de maniere à ne pas s'en désabuser. *Entêter*, au propre, signifie remplir la tête de vapeurs, l'étourdir, la faire tourner. Les Vocabulistes observent qu'*entêté* n'a guere d'usage que pour signifier *préoccupé*, *prévenu*.

Opiniâtre, qui est excessivement attaché à son *opinion*, à sa pensée; qui la défend à outrance & contre toute raison; qui n'en démord pas, quoi qu'on dise, même quand son esprit seroit ébranlé. De *pen*, pensée, vient *opin*, *opinion*, pensée, mise en avant, établie dans l'esprit avec quelque sorte de raison apparente : la terminaison *âtre* marque l'excès. L'*opiniâtreté* suppose la discussion; le combat fait qu'on s'*opiniâtre*.

Obstiné, qui *tient* invariablement à une chose; qui ne se départ pas de son opposition; qui résiste à tous les efforts contraires. On *obstine* quelqu'un en le contrariant : on s'*obstine*, en persévérant dans son opposition & sa résistance. Ce mot est formé d'*obstare*, s'opposer, se buter contre, mettre en *obstacle*; & de *tenere*, tenir, soutenir, maintenir.

Le *têtu* veut ce qu'il veut : vous ne l'empêcherez pas d'en croire & d'en faire à sa tête. L'*entêté* croit ce qu'il croit : vous ne lui ôterez pas de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison : vous le convaincriez de la fausseté de son opinion,

qu'il la soutiendroit encore. L'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose : vous ne ferez, par la contradiction, que l'attacher davantage à ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites; l'*entêté* ne l'écoute seulement pas; l'*opiniâtre* ne s'y rendra jamais; l'*obstiné* s'en irrite plutôt que de céder.

Une humeur capricieuse & volontaire, un caractere entier & décidé, un goût d'indépendance, font le *têtu*. Un petit esprit, une tête vaine, quelque intérêt d'amour-propre ou autre, font l'*entêté*. L'ignorance, la présomption, une mauvaise honte, font l'*opiniâtre*. L'indocilité de l'esprit, l'enflexibilité du caractere, l'impatience de la contradiction, font l'*obstiné*.

Ne demandez pas raison au *têtu* de ce qu'il veut; il vous diroit qu'il le veut, & en effet sa volonté est sa raison. Pourquoi demander à l'*entêté* la raison de sa prévention? il ne peut pas vous la dire; & vous devez deviner pourquoi il tient si fort à sa noblesse, à la bonne opinion qu'il a de lui-même, à la femme qu'il préfere à tout. Il ne faut pas exiger de l'*opiniâtre* qu'il comprenne ou qu'il avoue que ses raisons ne valent rien & que les vôtres sont bonnes; il ne voudra jamais avoir tort. Quand vous forcerez l'*obstiné* à reconnoître sa déraison ou à vous donner raison, il vous dira : Eh bien! j'ai tort, mais je n'en ferai ni plus ni moins, c'est mon affaire.

Au lieu de donner au *têtu* des leçons, des avis, des conseils, sous les formes de conseils, d'avis ou de leçons, faites en sorte par vos insinuations,

nuations, qu'il croye *changer* de lui-même. Plutôt que de chercher à *désabuser* l'*entêté* par une entreprise directe contre lui-même, parlez-lui comme si vous ne parliez point à lui, & avec cet air calme & froid qui n'intéresse que sa raison. Loin de marquer, en voulant *détromper* l'*opiniâtre*, le dessein de le subjuguer par la supériorité de votre esprit & de vos lumieres, craignez sur-tout de l'humilier, & donnez-lui seulement beaucoup à penser. A la place de la force ou des moyens pressans & importuns qu'on pourroit employer pour *ramener* l'*obstiné*, ayez l'air de renoncer à la supériorité que vous avez sur lui & de tout attendre de sa propre raison.

Un enfant à qui on laisse toujours faire sa volonté & suivre ses fantaisies, pourra bien être *têtu*. Celui à qui l'on ne donne que des préjugés & que l'on soumet aveuglément aux préjugés, pourra bien être fort *entêté*. Celui qu'on laisse déraisonner à son aise & à qui l'on trouve toujours de l'esprit, sera vraisemblablement fort *opiniâtre*. Celui qu'on ne contrarie jamais & qui fait toujours bien, sera immanquablement fort *obstiné*.

Que quelquefois le *têtu* paroisse fou ; l'*entêté*, sot ; l'*opiniâtre*, bête ; l'*obstiné*, insensé, je n'en suis pas surpris.

Le *fou* manque de raison : son imagination le domine, il ne réfléchit pas : il n'a que des idées bisarres, fantasques, étranges, extravagantes ; & c'est ce qui arrive au *têtu*. Le *sot* met à tout de l'importance & de la prétention, même à ce qu'il y a de plus déraisonnable, de plus ridicule, de plus absurde ; & c'est ce qui arrive

à l'*entêté*. La *bête* manque d'intelligence : ses idées sont bornées ; elle ne sent pas la force des raisonnemens, elle déraisonne enfin ; & c'est ce qui arrive à l'*opiniâtre*. L'*insensé* manque de sens, du sens commun : il ne voit pas ce qui convient ; quand il le verroit, il ne le feroit pas : il ne sait pas conduire, & il ne veut pas qu'on le mene ; & c'est ce qui arrive à l'*obstiné*. Je remarquerai, en passant, pour éclaircir mes idées, que le fou est le contraire du sage, & l'insensé le contraire du sensé ; comme aussi que le *sot* est une *bête* avantageuse & glorieuse, qui croit avoir de l'esprit, & plus qu'un autre.

L'Abbé Girard estime qu'*entêté* & *têtu* désignent un défaut plus fondé sur un esprit trop fortement persuadé, que sur une volonté trop difficile à réduire ; mais qu'*opiniâtre* & *obstiné* désignent tout au contraire un défaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit. Je crois qu'il est tout-à-fait dans l'erreur à l'égard de *têtu* & d'*opiniâtre*.

Le *têtu* n'en veut faire qu'à sa tête : il est tel par un caractere décidé, volontaire, absolu ; & il s'agit bien moins d'éclairer son esprit que de rompre son humeur & de plier sa volonté. Si vous le contrariez, il s'obstine ; & l'*obstiné* n'est autre que le *têtu obstiné* ou irrité par la contradiction. L'Abbé Girard dit lui-même que le *têtu* ne s'en tient qu'à ses propres sentimens, & le plus souvent du premier aspect, sans aucune réflexion. Il n'est donc pas proprement persuadé ; il n'est donc pas convaincu : il ne suit donc que son caprice, son humeur, sa volonté. On dit qu'un âne, un mulet est *têtu* : on dit qu'une

personne est *têtue* comme un mulet, comme un âne : l'âne et le mulet, sont-ils persuadés fortement ? Non sans doute ; mais ils ont une humeur capricieuse, une tête, une volonté difficile à réduire.

L'opiniâtre est au contraire persuadé jusqu'à un certain point, lorsqu'il est tel de bonne foi ; si bien qu'il défend son opinion par des raisons ; & ce n'est qu'en refusant de se rendre aux bonnes raisons, qu'il est *opiniâtre*. Il s'agit de sa pensée & non de sa volonté ; & c'est à le dissuader ou à le détromper que vous travaillez, en raisonnant avec lui. Si quelquefois l'amour-propre l'empêche de céder, souvent aussi il ne résiste que par ignorance ; & son amour-propre même ne lui défend que d'avouer son erreur. Ce n'est donc point *par une opposition à ne point céder, qui lui est comme naturelle & de tempérament*, ainsi que le dit l'Abbé Girard, qu'il ne se rend pas à la raison. C'est-là le défaut propre de l'*obstiné*, qui (comme le mot le porte) vous *oppose* une résistance invincible par sa volonté seule, & sans même daigner colorer sa résistance d'une apparence de raison.

Ainsi le *têtu* a plus de rapport avec l'*obstiné* ; & ce rapport est d'humeur & de caractere. L'*entêté* a plus de rapport avec l'*opiniâtre* ; & ce rapport est sur tout dans la tournure de l'esprit. L'*entêté* croit plus légérement que l'*opiniâtre* : ce dernier est séduit, & l'autre est fasciné : le premier veut croire sans raisonner ; & celui ci croit & raisonne mal : l'engoûment ou l'infatuation abuse l'*entêté* ; l'*opiniâtre* s'attache à l'illusion & à l'erreur.

Faut-il observer encore que l'épithete d'*opiniâtre*, par une extension reçue, s'applique aux choses mêmes, pour désigner leur durée extraordinaire, l'acharnement avec lequel on s'y attache ? Ainsi on dit une *dispute opiniâtre*, & par analogie un *combat opiniâtre*; quoique ce mot n'exprime proprement qu'une attache ou une persévérance immodérée de la part des personnes qui soutiennent des *opinions*, comme dans la dispute.

☞ Il seroit peut-être trop difficile de saisir & de fixer le véritable sens de ces expressions, dont il paroît que l'auteur a mieux senti, que déterminé l'acception.

Têtu est celui qui s'attache à son sens avec une persévérance impassible. Il paroît dérivé de *testor* qui affirme, persévere; ou de *testu*, terre durcie au feu. Le *têtu* peu capable de juger met l'obstinacité à la place de la raison & de la fermeté, c'est par défaut de lumieres, c'est par caractere.

L'*entêté*, est celui qui est fortement prévenu, qui a mis dans sa tête, qui est en quelque sorte enivré; mais il peut revenir. Combien de grands hommes follement *entêtés* d'erreurs, on fini par s'éclairer en discutant. C'est erreur de l'esprit, c'est prévention, ce n'est pas un caractere.

L'*opiniâtre* est fortement attaché à son opinion, il differe de *têtu*, en ce que celui-ci est plus propre à saisir, qu'à raisonner. Il adopte la premiere idée qui le frappe & s'y tient, au lieu que l'*opiniâtre* pese, juge à sa maniere & ne voit rien au-delà. C'est un caractere qui a beau-

coup d'analogie avec la fermeté, il ne lui manque que de voir mieux, c'est la fausseté d'esprit. S'il n'est qu'*entêté* il se rendra, sinon il est *opiniâtre*.

L'*obstiné* tient à son opinion malgré la preuve, il s'élève contre elle, il est inflexible. Il differe de l'*opiniâtre* en ce que celui-ci peut être de bonne foi; de l'*entêté*, en ce que celui-ci peut revenir, & du *têtu*, en ce que celui-ci ne sait pas mieux entendre, ni comprendre.

L'*obstiné* ne cede même pas à l'évidence, il a tort, il le sent, mais il ne revient pas. L'*opiniâtre* défend son opinion qu'il croit la meilleure. L'*entêté* est prévenu; le *têtu* est une borne contre laquelle la raison vient se briser.

Parlez le premier à l'homme *têtu*, mais gardez-vous de marquer votre supériorité, suggérez-lui en paroissant lui laisser le mérite de l'invention; le trait sera ineffaçable; discutez avec l'*entêté*, avec l'évidence de la raison & en ménageant son amour-propre, il reviendra s'il n'est pas *opiniâtre*. N'exigez pas de ce dernier qu'il vous comprenne & qu'il se départe, vous avez à vaincre & l'amour-propre & la fausseté d'esprit, & il finit par être *obstiné*. Vous aurez alors à combattre la mauvaise foi, & elle ne se rend jamais. Le *têtu* est bête, l'*entêté* est l'homme à manie, l'*opiniâtre* est un sot, & l'*obstiné* un insensé.

De toutes ces qualifications, *opiniâtre* est la seule qui puisse ne pas être toujours prise en mauvaise part.

Tic, *Manie.*

J'ai déjà donné, à l'article *maniaque*, les notions générales de ces termes : j'y ajouterai ici des éclairciſſemens.

Tic, *tac*, *toc* imitent le bruit qu'on fait en frappant ; & par conſéquent ils rappellent les coups donnés pour fixer une choſe, la rendre ſtable, la faire tenir en place. Les Celtes ont donc appellé *tach*, un clou : d'où *attacher.* Le *tic* eſt une mauvaiſe habitude du corps à laquelle on eſt attaché & comme cloué ; on ne peut pas s'en defaire. Les animaux ont des *tics* comme les perſonnes. Il y a des mouvemens convulſifs & fréquens qu'on appelle *tics*, tels que le *tic de gorge* ou hocquet auquel étoit ſujet Moliere. De mauvais geſtes habituels, des grimaces, des habitudes ridicules ou déraiſonnables, comme de ſe ronger les ongles, ſont des *tics.*

De *man*, lune, les Grecs firent *mania*, *manie*, fureur, délire, aliénation d'eſprit ; maladie qu'ils attribuoient à l'influence de cette planete. Nous appellons auſſi *manie* une eſpece de folie : mais, en adouciſſant la force du mot, nous l'avons employé à déſigner une paſſion bizarre, un goût immodéré, une attache exceſſive & ſinguliere. Nous diſons qu'un homme a la *manie* des tableaux, des fleurs, des chevaux, &c. On nous reproche l'*Anglomanie*, ou la fureur d'imiter les Anglais juſque dans leurs mauvais

usages ou dans les usages qui, s'ils leur conviennent, ne nous conviennent pas.

Ainsi le *tic* regarde proprement les habitudes du corps; & la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable : la *manie* est déraisonnable. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en appercevions : la *manie* est un penchant auquel nous nous livrons sans garder aucune mesure. On voudroit se défaire de son *tic* : on se complaît dans sa *manie*.

Tic s'emploie néanmoins quelquefois familiérement au figuré; & *manie* ne se dit guere au physique que de la maladie de ce nom. Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule, plus pitoyable que digne d'une censure sérieuse & sévere. Vous qualifiez, d'une maniere méprisante, de *tic* ce que vous ne voulez point traiter de *manie*. Le *tic* est plus bête; la *manie*, plus folle. Le *tic* n'est qu'une habitude; la *manie* est une sorte de passion; & la passion a naturellement quelque chose de plus fort dans son principe, de plus important dans son objet, de plus considérable dans ses effets. Mais aussi l'habitude devient de jour en jour plus forte, & à la fin on ne peut plus s'en défaire; au lieu que la passion n'a souvent qu'un certain période à parcourir, & avec le temps elle s'affoiblit & s'use.

Les petits esprits seront sujets à des *tics*; & les personnes ardentes, à des *manies*.

Il y a des gens qui ont le *tic* de mettre la main à tout ce que vous faites, ou leur mot à tout ce que vous dites, & qui ne savent que gâter. Il y a des gens qui ont la *manie* de vouloir

tout réformer, tout changer, tout perfectionner, & qui ne feront que bouleverser.

C'est un singulier *tic* que celui de certaines gens qui disent toujours *non* pour qu'on les presse : je voudrois bien qu'on les prît au mot. C'est une cruelle *manie* que celle de quelques zélés Administrateurs qui veulent tout gouverner, lors même que les choses vont d'elles-mêmes : croyent-ils donc que leur savoir & leur pouvoir vont plus loin que la nature des choses?

Les femmes à qui l'on passe tout, prennent souvent des *tics* qu'on ne leur passe pas. Les personnes sujettes à la *manie* de donner, avec importance, des avis & des conseils, prennent un des meilleurs moyens possibles pour se faire détester.

* On a dit de même *grippe*, pour exprimer un goût fantasque ou une passion forte, comme si nous en étions *grippés*, ou saisis de maniere à ne pas nous en délivrer. Ce mot est familier, ainsi que *tic*. *Manie* s'employe dans le genre noble, sur tout avec une épithete qui le releve. Maudite ambition, détestable *manie!* dit Corneille. *Grippe* & *tic* servent quelquefois à exprimer l'aversion & la répugnance, tandis que *manie* marque proprement le goût & l'attache. On dit prendre quelqu'un à *tic* ou en *grippe*. *Grippe* dit quelque chose de plus fort, de plus passionné, de plus provoquant, de plus haineux que *tic*.

* Me sera-t-il permis de proposer, en passant, une observation sur le mot *entiché*, pris

dans le même sens qu'*entaché*, c'est-à dire, taché, gâté, marqué d'une *tache* imprimée profondément dans la chose, & comme inhérente à la chose même? Ces participes ne sont pas absolument hors d'usage tant au propre qu'au figuré. *Entiché*, dans un sens physique, ne s'est guere dit que des fruits : *entaché* s'est dit de tous les corps infectés de corruption. Au figuré, l'on est *entiché* ou *entaché* d'avarice, d'hérésie, de libertinage, &c. Il est sensible qu'*entaché* vient de *tache* : mais ne seroit-il pas plus naturel de dériver *entiché* de *tic*? Alors leur différence seroit bien marquée : *entiché* désigneroit visiblement la pente, la tendance du sujet vers le vice; & *entaché*, la souillure, la flétrissure imprimée par le vice. Celui qui auroit un goût décidé pour un genre de vice ou d'erreur, en seroit *entiché*. Celui qui auroit donné lieu à le croire livré en ce genre de corruption, en seroit *entaché*. Cette distinction s'accorderoit assez avec la différence qu'on semble vouloir mettre entre ces deux termes; à savoir qu'*entiché* se dit de ce qui commence à se gâter; & *entaché*, de ce qui est gâté. Je crois que ces qualifications ont été d'abord communes ou appliquées à plusieurs objets de la même espece, pour qu'ils fussent distingués de *taché*. Ainsi on disoit des fruits *entichés*, famille *entachée* de ladrerie, le genre humain *entaché* du péché originel, peuple *entiché* d'hérésie. Quoiqu'il en soit, je n'attache pas plus d'importance à ma proposition que le sujet ne le mérite; mais je n'aime pas qu'on laisse perdre des mots qui ne sont point inutiles.

Tissu, Tissure, Texture, Contexture.

JE crains que la différence de ces termes ne soit trop difficile à déduire des notions & des explications qu'on en a données jusqu'à présent. Ils ne sont guere présentés que sous une idée générale de liaison, disposition, économie des parties qui forment un tout.

L'origine de ces mots est la même : le latin *texere* est le celte *tessein*, former, *tisser*, (autrefois *tistre*), faire un tissu, un lacis, un tout, de différentes parties réunies, liées ensemble.

Le *tissu* est l'ouvrage *tissu*, l'étoffe, la toile, le tout formé par l'entrelacement de différens fils, avec plus ou moins de longueur & de largeur. La *tissure* est la qualité donnée au *tissu*, à l'ouvrage, par le travail ou la maniere d'unir & de lier les fils ensemble. Le *tissu* comprend la matiere & la façon : la *tissure* ne désigne que la qualité de la fabrication, résultante de la main-d'œuvre. Un *tissu* est de soie, de laine, de fil, de cheveux : la *tissure* en est lâche ou serrée, égale ou inégale, &c. La *tissure* est au *tissu* ce que la peinture est au portrait.

Ces mots different d'abord, dans le sens propre, de *texture* & *contexture*, en ce qu'ils expriment le travail particulier de *tisser*, c'est-à-dire de faire passer, avec la navette, à travers les fils de la chaîne celui de la trame ; entrelacement que la *texture* & la *contexture*, réduites à l'idée simple

de la liaison & de l'union des parties qui forment un tout, avec l'apparence du *tissu*, proprement dit, n'exigent pas.

La *texture* est l'ordonnance ou l'économie résultante de la disposition & de l'arrangement des parties d'un tout. La *contexture* est l'ordonnance & la concordance des rapports que les parties ont les unes avec les autres & avec le tout. Vous considérez la *texture* ou du tout ou des parties : vous considérez la *contexture* particuliere des parties d'où résulte l'ensemble & sa *texture* : *con* désigne l'assemblage des objets. La *contexture* est à la *texture* ce que le *contexte* est au *texte* : le *contexte* est ce qui accompagne le *texte*, ou bien le *texte* pris & considéré dans toutes les parties qui en déterminent le sens. Le sens naturel de *texte* est celui de *tissu* : mais il n'a dans notre Langue, qu'une acception figurée.

Tissu se dit, au figuré, pour désigner une suite d'actions, de discours, de choses enchaînées les unes aux autres : le *tissu* d'un discours, un *tissu* de crimes. On disoit aussi figurément la *tissure* d'un ouvrage d'esprit; mais vous n'entendrez pas souvent dire ce mot, même dans le sens propre. Comme le *tissu* comprend également la forme, la matiere, & toutes les conditions de la chose, on dit qu'un *tissu* est bien ou mal frappé, &c.; & nous oublions *tissure*, qui marque proprement la qualité de la fabrication & la main de l'ouvrier, tandis que *tissu* n'indique que par une acception particuliere, la qualité de l'ouvrage.

Texture & *contexture* ne se disent guere d'un

tissu proprement dit : on a donc dû les préférer à *tissure* dans le sens figuré. On dit donc *texture* pour exprimer la liaison & l'arrangement des différentes parties d'un Discours, d'un Poëme ; & l'on dit de même *contexture* sans paroître soupçonner une différence entre ces deux mots, quoique ce dernier marque distinctement l'ensemble ou le résultat des parties combinées ou des détails. Vous direz fort bien la *texture* d'une partie, & la *contexture* de toutes les parties ou du tout. Ces mots s'employent physiquement dans le style dogmatique : on dit la *texture* des corps, des chairs ; la *contexture* des fibres, des muscles (qui forment un assemblage avec des rapports divers entre eux). Ne vaudroit-il pas mieux dire la *texture*, quand il y a égalité, uniformité ; & *contexture*, quand il y a inégalité, diversité ?

* Nous avons tiré de la même racine différens noms d'ouvriers à navette ou en *tissus* ; *Tisseur*, qui fabrique des étoffes de laine ; *Tissutier*, qui fait des rubans, des ganses & autres petits *tissus* ; *Tisserand*, qui fait de la toile : ce dernier nom se donne aussi à des ouvriers en soie, en laine ; mais alors on dit *Tisserand* en soie, *Tisserand* en drap. Les terminaisons de ces mots sont assez indifféremment employées à désigner des ouvriers. Mais *eur* (lat. *or*) marque proprement l'action, l'énergie, la vertu ou le talent ; ce qui convient particuliérement aux Arts les plus industrieux : on dit fort bien *Sculpteur*, *Imprimeur*, *Graveur*, *Fondeur*. *Ier* (lat. *arius*) désigne proprement l'ouvrier de tel

genre ; & il convient ſur tout aux métiers communs : on dit, *Cordonnier*, *Taillandier*, *Savetier*, *Serrurier*, &c. ; & c'eſt la terminaiſon la plus commune en ce genre. *And* indique vaguement l'attachement, le dévoument, l'habitude, le métier ; ainſi le *Marchand* eſt adonné au commerce ; le *chaland*, attaché à un Marchand ; le *brigand*, voué au vol, à la licence : nous appellons *Normands*, *Flamands*, &c. les peuples attachés par la naiſſance à un tel lieu. On a dit autrefois *texier*, *teiſſier*, *tiſſier*, *tellier*, &c. : d'où les noms de tant de familles.

Tombe, *Tombeau*, *Sépulcre*, *Sépulture*.

Lieux où l'on dépoſe les morts.

Tom, ſon ſonore & élevé, déſigne la hauteur, l'élévation, l'éminence. La *tombe* eſt le *tumbus* des Latins, τύμβος en grec : *tombeau* eſt le latin *tumulus*. La *tombe* & le *tombeau* ſont élevés : le *tombeau* eſt plus élevé que la *tombe* ; ce qui eſt marqué par ſa terminaiſon, relative au latin *ul*, *ol*, ſigne de l'élévation, ajoutée à l'élévation de la *tombe*. Les Anciens élevoient des monceaux de terre ſur les cadavres. Le latin *tumulus* ſe prend généralement pour élévation, hauteur, colline. Or, comme on conſacroit les lieux hauts (*tumuli*) à des Divinités, on prit ces élévations pour de vrais *tombeaux*, & l'on marcha par-tout, comme le dit M. de Gébelin, ſur les *tombeaux* des Dieux. On auroit

dû également remarquer qu'il y avoit des *tombeaux* vuides, vains, honoraires, comme le dit Suétone en parlant de celui de Germanicus, particulierement appellés *Cénotaphes*. Avec cette double donnée, il étoit facile d'expliquer comment Enée dans l'Italie & dans l'Orient, Adonis en Phénicie, Osiris en Egypte, Homere en Grece, &c., avoient tant de *tombeaux*. Ce mot n'a dans notre Langue qu'un sens particulier & précis.

Sépulcre & *sépulture* se distinguent de *tombe* & de *tombeau*, par l'idée contraire à celle d'élévation. Le Savant que je viens de citer, dit que de la négation *se* & de *pal*, élevé, se forma le latin *sepelire*, mot à mot, mettre non en haut, mais en bas, coucher en terre : d'où *sépulcre* & *sépulture*. *S-pal*, en hébreu, signifie abattu, couché par terre. Je ne saurois pourtant me refuser à l'idée de plusieurs Etymologistes, qui tirent *sepelire* de *sepes*, haie ; racine *cap*, *cep*, ce qui ceint, renferme, enveloppe, *sépare*, tient à part. Ainsi notre mot *ensevelir*, tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. L'oriental *he-seb* signifie environner. La *sépulture* est le lieu où les corps morts sont, suivant sa destination, mis en terre & renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément & retient à jamais un corps, comme un gouffre qui l'engloutit : la syllable *cre* indique ce qui est creux, creusé, profond, enfoncé.

La *tombe* & le *tombeau* sont donc des monumens élevés sur les *sepulcres* & au milieu des *sépultures* : c'est ce que Cicéron indique par l'expression de *monumens des sépulcres*. Ces mo-

numens, dit Varron, nous *avertissent* (*monere*, avertir) de ce qu'il y a au-dessous, dans le *sépulcre* : c'est pourquoi, continue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les passans soient avertis qu'il y a là des morts, & qu'ils sont eux-mêmes mortels. La *sépulture* des morts devroit être l'école des vivans.

Bossuet détermine bien les idées contraires de ces deux genres de mots, lorsqu'il invite les amis du grand Prince de Condé à venir entourer son *tombeau*, ce triste *monument* ; & lorsqu'il dit de la Reine Marie-Therese d'Autriche, que la terre, son origine & sa *sépulture*, n'est pas encore assez *basse* pour la recevoir.

Des Savans ont fort bien distingué les *sépultures* des Romains & celles des Germains, en divers endroits de l'Allemagne. Les Romains sont enterrés sous des monceaux de terre sans pierre, *tumuli*, des *tombeaux*, & les Germains, dans des caveaux souterrains, *sepulcra*, des *sépulcres*.

La *tombe* est proprement la table de pierre, de marbre ou de toute autre matiere, élevée ou placée au-dessus de la fosse qui a reçu les ossemens, qui contient les cendres des morts : elle fut originairement destinée à conserver leur mémoire par des inscriptions, des épitaphes, des armoiries, &, suivant l'usage primitif, par les symboles de leur profession, de leur diginité, de leur âge, &c. Ainsi la *tombe* est, à la rigueur, la *pierre du sépulcre* : mais on l'a prise ensuite pour un *sépulcre de pierre*. Le *tombeau* est une sorte d'édifice ou un ouvrage de l'Art, érigé à

l'honneur des morts, pour consacrer & illustrer leur mémoire par l'éloge de leur vie, par des emblêmes, des allégories, & tous les moyens de rendre des hommages glorieux & durables à la vertu, si ce n'est à ses simulacres. Ainsi la *tombe* est humble, simple, modeste devant le *tombeau.* Toutes sortes de marques d'honneur parent & relevent le *tombeau* : on jette quelques fleurs sur la *tombe* : expression métaphorique, tirée de l'usage antique d'aller tous les ans répandre sur la *tombe* de ses proches, des fleurs, & particuliérement des roses, symbole de la briéveté de la vie. Nous pleurons sur la *tombe*, & nous admirons le *tombeau* ou sa vanité. La *tombe* est sous nos pieds, le *tombeau* sur nos têtes : l'une n'est que pour le souvenir, & l'autre est pour la gloire. Ces deux termes se confondent au figuré : mais l'Orateur qui sait sa Langue, les considere & les employe sous ces rapports distinctifs : il s'arrête à la *tombe*, lorsqu'il parle de l'homme vulgaire ; lorsqu'il s'agit des grands, il s'éleve au *tombeau.*

La *tombe* & le *tombeau* sont donc des monumens élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts ; mais le *sépulcre* & la *sépulture* ne sont que des fosses creusées & des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'ambition de la *tombe* & du *tombeau* est de faire, en quelque sorte, revivre ce que le *sépulcre* & la *sépulture* acheve de détruire. La vanité du *tombeau* s'évanouit dans l'horreur du *sépulcre.* La *tombe* & le *tombeau* affectent encore

core la distinction & l'orgueil des noms, des rangs & des fortunes : mais dans le fond des *sépultures*, mais dans l'abîme du *sépulcre*, tout est confondu, tout est égal, tout n'est rien ; il n'y a que mort, nuit, dissolution, anéantissement ; & chacun y perd jusqu'au nom de cadavre. L'Orateur saura tirer des beautés de ce contraste.

L'idée de la *sépulture* n'est pas aussi noire que celle du *sépulcre*, comme l'idée de la *tombe* n'est pas aussi vaine que celle du *tombeau*. La *sépulture* est proprement le lieu désigné ou consacré, tels que nos cimetieres (dois-je dire encore nos églises), pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec les pieuses & religieuses cérémonies de l'inhumation, en rendant à la terre leurs corps tirés de la terre. La preuve que cette idée d'inhumation religieuse est attachée au mot, c'est qu'il exprime aussi l'action même d'inhumer ; qu'il suppose par sa terminaison même cette action ; que tous les Peuples, du moins policés, ont, selon l'esprit de la Religion & des mœurs, regardé comme un honneur d'être déposé dans la *sépulture*, & comme une infamie d'en être privé. Mais gardez-vous de confondre les honneurs de la *sépulture* avec l'honneur d'un *tombeau* : ces *honneurs* ne sont que de tristes devoirs, des hommages rendus par les vivans aux morts, avec l'appareil funebre du plus grand deuil, les accens lugubres de la douleur & du regret, en un mot, les démonstrations lamentables d'un tendre intérêt que ceux qui restent prennent au sort de ceux qui ne sont plus. Le *sépulcre* est particuliérement le caveau,

la fosse, & en général un lieu quelconque qui reçoit, engloutit, consume les corps, les cendres, les dépouilles des morts, & les rend au néant d'où ils étoient sortis. Les idées douces & touchantes de la *sépulture* cedent, à l'égard du *sépulcre*, à des sentimens d'horreur & d'effroi : le *sépulcre* n'annonce point par lui-même les circonstances intéressantes de l'inhumation & de la *sépulture*; & l'esprit, en le considérant, se plonge dans un abîme, avec le corps qu'il y suit par la pensée. On est enterré, inhumé dans la *sépulture* : on est enseveli, anéanti dans le *sépulcre*. Nous allons prier & pleurer dans les *sépultures* : nous allons voir le néant de la vie & du monde & de l'être dans les *sépulcres*. Le lieu préparé pour recevoir nos dépouilles, est *sépulture*; tout ce qui nous engloutit pour jamais, est *sépulcre* : ainsi nous disons que la mer, des monstres dévorans, une ville renversée sur ses habitans, sont des *sépulcres*. La *sépulture* conserve toujours son caractere religieux; mais ce caractere n'est point essentiel au *sépulcre* : la terre est la *sépulture* de l'homme seul; mais elle est le *sépulcre* de toutes choses, comme dit Lucrece. Il y a encore quelque distinction dans les *sépultures*, les unes communes & simples, les autres particulieres & honorables; mais le *sépulcre* efface toutes différences. Nous avons des lieux appelés *sépultures*; pourquoi donc ne nous servons-nous plus guere du mot de *sépulcres* qu'au figuré, ou en parlant des *tombeaux* des Anciens? Enfin la *sépulture* est commune à plusieurs, à un peuple, à une famille; chaque mort a son *sépulcre*.

Ainsi donc, dans le sens propre & rigoureux, au milieu des *sepultures* religieusement destinées à recevoir & à égaler les morts malgré des distinctions fictives, la *tombe* ferme les *sépulcres* particuliers, & conserve les cendres ou même la mémoire des morts; & le *tombeau* rehaussé releve la mémoire ou la gloire des morts autrefois distingués par quelque titre, mais aujourd'hui abaissé & confondu dans le fond du *sepulcre* par la destinée commune à tous les Mortels.

Oserai-je le dire? nous vivons trop avec les cadavres, & nous ne vivons pas assez avec les morts : au lieu de l'instruction que nous devrions puiser dans les lieux funebres, nous y respirons la corruption & la mort même.

Qu'une *sépulture* commune, solitaire, tranquille, sombre, tel qu'un bois sacré, purgée de tout principe de méphitisme, & parée des beautés tristes de la Nature & de symboles funebres, nous attire & nous inspire un recueillement religieux, la pensée de l'égalité & de la destinée commune des mortels, une douce & salutaire rêverie, le détachement de la vie bien plus que l'effroi de la mort. Que d'un côté, un champ uni, à peine couvert d'une herbe courte, n'annonce que les simples *sépulcres* de ceux qui, n'ayant laissé aucune trace de leur vie, gisent sans nom & dans le profond oubli auquel ils se sont eux-mêmes condamnés; tandis que d'un autre côté, un terrein d'un aspect horrible, hérissé de toutes parts entrecoupé de gouffres, chargé des emblêmes du crime & de tous ses désordres, répandra l'effroi autour

des *sépulcres* affreux des malfaiteurs, & avec cet effroi l'horreur du crime. Qu'une *tombe* conserve les noms & les services de ceux qui ont bien mérité de l'humanité, de la Patrie, de la Religion, de leur société particuliere, par des institutions utiles, par de nobles sacrifices, par des actions distinguées, par de mémorables découvertes, rappellées par une courte inscription. Elevez des *tombeaux* à ceux qui, en s'élevant au-dessus de leur siecle, bienfaiteurs de l'humanité, sauveurs de la Patrie, apôtres de la Religion, réformateurs de l'erreur & du vice, martyrs de la vertu & de la vérité, méritent une immortalité glorieuse; & que leur éloge, gravé sur l'airain, ne soit que le simple abrégé de leur vie. Beau cours d'instruction! Grande école de vertu!

* Terminerai-je cet article par une observation grammaticale sur la différence matérielle de *tombe* & de *tombeau*? Le mot simple désigne naturellement le genre des choses; & le mot composé distingue l'espece, la sorte par une modification ou par une idée particuliere. La terminaison *eau* est quelquefois augmentative, mais le plus souvent diminutive. Ainsi de *tombe*, *tombeau*, tombe élevée; de *plat*, *plateau*, ouvrage ou espace plat & large; de *tourte*, *tourteau*, espece de gros pain, ou petit pain de grosse pâte; de *solive*, *soliveau*, diminutif; de *four*, *fourneau*, espece de petit four; de *pomme*, *pommeau*, au figuré; de *mante*, *manteau*, mante courte; d'*orme*, *ormeau*, jeune orme, &c. Le mot *eau* peut être emprunté de

la racine *al* ou *ol*, qui marque l'augmentation, l'élévation ; ou de la racine *el* ou *il*, qui indique la diminution, la petitesse. J'observe qu'*eau* fait *el* en languedocien, *ello* en italien, *eou* en provençal ; & qu'ainsi l'*e* en est plutôt la lettre propre.

Il ne faut pas confondre cette terminaison *eau*, avec la terminaison *aud*, *alt*, *aut*, *auld*, qui, par sa nature, marque la hauteur, l'élévation, l'augmentation, spécialement déterminée par la lettre *T*, souvent affoiblie en *d*.

Tout le monde sait que le mot *ette* ajouté au substantif simple, désigne essentiellement la diminution ou la petitesse, comme on le voit dans *fille* & *fillette*, *rose* & *rosette*, *cloche* & *clochette*, &c. J'ai parlé ailleurs de la terminaison *ille*, &c.

On, semble servir quelquefois de diminutif : mais il exprime plutôt la partie d'un tout composé de parties semblables, ou un objet individuel ou particulier d'un tel genre ou d'un genre semblable. Ainsi d'*aiguille*, *aiguillon* ; de *chaîne*, *chaînon* ; de *glace*, *glaçon* ; de *poële*, *poëlon* ; de *balle*, *ballon* ; de *corde*, *cordon* ; de *pelote*, *peloton* ; de *viole*, *violon*, ; de *pont*, *ponton*, &c.

Tonnerre, Foudre.

L'USAGE vulgaire est d'attribuer au *tonnerre* les propriétés & les effets propres de la *foudre* : cependant il en est aussi essentiellement distin-

gué que l'*éclair*. Le *tonnerre* fait le bruit, comme l'éclair la lumiere : *foudre* exprime la matière, ses propriétés, ses effets. *Ton* est un son élevé ; il désigne le bruit éclatant : le *tonnerre* est une explosion terrible qui se fait dans les airs ; il *tonne* quand la *foudre* éclate. *Foudre* vient de *fo*, feu : la *foudre* est le feu du ciel, ce feu électrique qui éclate & s'éteint en jettant une vive lumiere & avec un bruit *étonnant*, effrayant ; ce feu qui embrase, renverse, tue, détruit. La *foudre* (*fulmen*), dit Cicéron, est ce feu qui sort avec violence du sein des nuées, lorsqu'elles s'entrechoquent. Dans les Hiéroglyphes Egyptiens, la *foudre* étoit le symbole de la puissance irrésistible : dans les temples des Païens, elle étoit l'attribut de Jupiter & des Dieux vengeurs. Vulcain forgeoit la *foudre* ou le trait que Jupiter lançoit dans sa colere. *Fulminer*, c'est lancer des traits menaçans & foudroyans ; *foudroyer*, c'est frapper & renverser avec des *foudres* ou des traits semblables à la *foudre*. Un corps va vîte comme la *foudre* : un personnage redoutable est craint comme la *foudre* : un Héros est un *foudre* de guerre.

Ainsi, au figuré, nous conservons à la *foudre* les caracteres, qu'au propre, on attribue vulgairement au *tonnerre*. C'est le bruit qui frappe, effraye, consterne le peuple ; & c'est le *tonnerre* qu'il redoute, qu'il fait tomber, qu'il voit frapper & détruire. Cette confusion n'a pas lieu au figuré. Nous disons que quelqu'un a une voix de *tonnerre*, pour désigner l'éclat de sa voix ; & qu'un Orateur lance les *foudres* de l'éloquence, pour designer la force la véhé-

mence, & les effets de son discours. L'on dira plutôt dans le sens propre, que Dieu lance le *tonnerre*, & pour rappeller, en général, les traits de sa puissance vengeresse, nous lui ferons lancer des *foudres*.

Nous considérons plutôt le *tonnerre*, lors même que nous le faisons tomber & foudroyer, comme un météore de l'air ou un effet naturel. Nous considérons plutôt la *foudre* comme l'instrument d'une puissance terrible, dirigé par l'intelligence vers une fin morale. Le *tonnerre* frappe les corps, mais sur-tout les corps élevés : la *foudre* frappe les personnages, mais sur-tout les personnages les plus élevés. Le *tonnerre* tue, la *foudre* punit. Un coup de *tonnerre* se perd quelquefois dans les airs en un vain bruit : mais le coup de *foudre* porte à son but.

Ces idées sont trop familieres presque à tous mes Lecteurs, pour que je les en occupe plus long-temps.

Tors, Tortu, Tordu, Tortué, Tortillé.

La racine de ces mots est *tor*, mot oriental & celte, qui signifie *tour*, qui va en *tournant* : d'où le celte *torchi*, tourner, tordre, tourmenter ; le latin *torquere* ; le français *tordre*, &c.

L'idée commune de ces mots est d'aller en *tournant*, au lieu d'aller *droit*, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une direction

oblique ou *détournée*. *Tordre* ſignifie tourner en long & de biais.

On a dit autrefois, il m'a *tors* ou *mors* le bras, pour *tordu* & *mordu*. Ménage obſerve que *tors* ſe diſoit encore de ſon temps, mais que *tordu* étoit ſur le point de prendre le deſſus. Quoi qu'il en ſoit *tors* eſt reſté comme adjectif; & l'on dit *fil tors*, *col tors*, *colonne torſe*, *ſucre tors*, &c.

Cet adjectif indique ſimplement la direction d'un corps qui va, tournant en long & de biais, mais ſans marquer un défaut dans la choſe *torſe*, quoiqu'abſolument cette direction puiſſe être défectueuſe dans quelque objet. Ainſi ce mot, particuliérement affecté aux Arts, ſert à qualifier divers ouvrages tournés ou contournés en vis, en ſpirale. Cette direction eſt préciſément celle qu'il convenoit ou qu'il s'agiſſoit de leur donner. Auſſi eſt-elle avantageuſe dans le fil *tors* pour ſa deſtination; & agréable dans la colonne *torſe*. L'ancien uſage s'eſt maintenu de dire *col tors*, *jambe torſe* ou *torte* : mais dans ces cas-là même, cette direction n'eſt qu'accidentellement un défaut que l'épithete n'exprime plus.

L'adjectif *tortu* emporte, au contraire, une idée de défaut ou de cenſure. Un corps eſt *tortu*, quand au lieu d'être droit comme il devroit l'être, il eſt de travers, contrefait, mal *tourné*. Un homme contrefait ou fait de travers, eſt *tortu*. On ſe plaint du chemin *tortu* qui va tout en zig-zag. On rejette le bois *tortu*.

Un corps peut être ou naturellement ou ac-

cidentellement *tordu*. Mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force, ou en changeant avec effort sa direction propre & naturelle. Ce participe passif suppose l'action de *tordre*, & marque l'effet éprouvé par le sujet. Si le corps *tordu* conserve sa *tournure* accidentelle, il reste *tordu* ou *contourné*. *Tortu* indique l'état habituel ou la direction permanente du corps. Au figuré, on dit esprit *tortu*, mal fait, de travers.

Comme le participe *tordu* exprime un rapport à l'action de *tordre*, ou à l'événement de se *tordre*, le participe *tortué* exprime de même un rapport à l'action de *tortuer* & à l'événement de se *tortuer*. Ce dernier verbe, bon à établir, signifie tourner en divers sens, fausser, courber, rebrousser des corps solides, qui, par-là, se déforment, & qui conservent une direction contraire à leur destination. Vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle, une regle, qui ne sont plus propres alors, ou qui le sont moins pour l'usage qu'on en fait. Il faut redresser le corps *tortué*, pour s'en servir, du moins avec la même utilité ou la même facilité. *Tortué* se dit plus que *tortuer*; & par-là il semble désigner plutôt un accident arrivé sans dessein.

Tortillé a également le rapport propre au participe. *Tortiller* signifie *tordre* à plusieurs *tours* plus ou moins serrés; & il se dit proprement des corps flexibles, faciles à plier. On *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, de la filasse, du papier, &c. pour en faire quelque ouvrage ou pour leur donner une forme parti-

culiere. Il y a donc un dessein & un objet particulier dans l'objet *tortillé* ; & ce mot, comme le mot *tors*, n'emporte pas un défaut. Mais au figuré, ce verbe signifie *tourner* autour de la chose au lieu d'aller droit, avancer & reculer, aller tantôt dans un sens & tantôt dans un autre, chercher des détours, des échappatoires, des délais.

Je pourrois ajouter à ces mots celui de *tortueux*, dérivé de *tortu* ; & celui d'*entortillé*, composé de *tortillé*. La terminaison *eux* est augmentative ; & *tortueux* signifie ce qui fait beaucoup de tours & retours, comme une riviere, un serpent, un chemin qui se détourne pour retourner sur lui-même : au figuré, il désigne l'obliquité de la marche & des voies de celui qui cache ses desseins & son but. J'ai déjà parlé de ce mot. *Entortillé* se dit des choses tournées autour d'une autre, entrelacées avec une autre, ou enveloppées dans une chose *tortillée*, ou mêlées d'une maniere confuse. L'initiale *en* est propre à désigner ces différens rapports. Au figuré, l'épithete *entortillé* s'applique au discours & au style, obscur & confus par le mauvais arrangement des pensées ou des parole.

Tort, Préjudice, Dommage, Détriment.

Je viens d'expliquer la valeur des mots *tor*, *tordre*, &c., dans leur sens propre & physique : les dérivés de cette racine portent nécessairement

la même idée au figuré & au moral. Ainsi le *tort* est le contraire du *droit*, de la juste direction, de l'ordre naturel, de la droiture & de la justice. C'est-là visiblement l'idée premiere & dominante du terme. *A tort* signifie *injustement*.

Le latin *prœjudicium* signifie, à la lettre, jugement rendu d'avance, anticipé, avant le temps & l'instruction convenable : de *prœ*, avant ; & *judicium*, jugement (de *jus dico*, rendre justice, faire droit) On aura dit dans les jugemens, sans *préjudicier* ou *préjuger*, pour marquer les exceptions & les réserves nécessaires pour conserver d'autres droits ; dès-lors les mots *prœjudico* & *préjudicium* auront pris un mauvais sens, celui d'un jugement irrégulier, blâmable & mauvais. Or, comme de *prœjudicium*, nous avons fait *préjugé*, pour exprimer une simple opinion qui n'est point fondée, nous avons pris le mot *préjudice* dans l'acception particuliere que lui donnoient les Latins, celle de *dommage*. Mais attendu que le jugement anticipé n'étoit que téméraire & irrégulier, & que les *dommages* n'étoient que des suites ou des conséquences d'une action qui n'étoit pas formellement dirigée vers ce but, le *préjudice* n'est qu'une suite d'une action d'où provient un *dommage*, sans qu'elle soit faite à cette fin.

J'ai déjà dit ailleurs que *dommage*, en latin *damnum*, vient de la racine celtique *dam*, *tam*, mal, perte. Varron tire le mot *damnum* de *demere*, ôter, soustraire, causer du déchet, opposé d'*emere*, acquérir, &c.

Le latin *detrimentum* vient de *deterere*, détériorer, user, consumer; composé de *terere*, réduire en petites parties : racine *tar*, *ter*, *tro*, qui désigne toute action qui dégrade & détruit, en celte, en grec, &c. Varron dit que *detrimentum* a été formé de *detritu*, à cause que les choses détériorées ont moins de prix.

Le *tort* blesse le droit de celui à qui on le fait. Le *préjudice* nuit aux intérêts de celui à qui on le porte. Le *dommage* cause une perte à celui qui le souffre. Le *détriment* détériore la chose de celui qui le reçoit.

L'action injuste fait, par elle même le *tort*. L'action nuisible cause, par ses suites, le *préjudice*. L'action offensive porte, avec elle, le *dommage*. L'action maligne, en quelque sorte, opere, par contrecoup ou par ses influences, le *détriment*.

Un privilége particulier qui prive une foule de citoyens de l'exercice d'un droit, leur fait *tort*. Une nouvelle maison de commerce qui croise les autres & leur enleve des bénéfices par sa concurrence, leur porte *préjudice*, mais sans attenter au droit d'autrui. De quelque maniere que vous opériez la perte, le dépérissement, la diminution d'une chose, vous faites ou vous causez du *dommage*. Une exemption particuliere d'impôt tourne au *détriment* du peuple sur qui l'impôt est rejetté.

L'auteur du *tort* fait son bien ou se satisfait par le mal d'autrui. L'auteur du *préjudice* fait son affaire dont il résulte quelque mal pour autrui. L'auteur du *dommage* fait une action

qui fait le mal d'autrui. L'auteur du *détriment* fait une chose qui devient un mal pour autrui.

Nous disons proprement *faire un tort*, *faire un dommage* : or cette action suppose que c'est-là son effet propre ou immédiat, direct, naturel. On dit plutôt *faire une chose au préjudice, au détriment de quelqu'un* : or cette expression n'indique qu'un effet ultérieur, plus ou moins éloigné, résultant seulement de l'action. Aussi l'on dit qu'une chose *va*, *tend*, *tourne*, *aboutit au préjudice ou au détriment* d'autrui, & non *à son tort* ou *à son dommage*. Ces deux premiers termes désignent donc une marche, une révolution, une succession d'effet, qui aboutissent à un objet éloigné ; tandis que le *tort* & le *dommage* annoncent l'objet ou l'effet propre de la chose. Nous disons particuliérement *porter un préjudice & apporter un dommage* : on *porte* vers un objet plus ou moins éloigné : on *apporte* jusqu'à l'objet qui étoit éloigné.

Vous ne devez jamais faire votre bien en *faisant* du *tort* aux autres. En faisant légitimement votre bien, vous éviterez, le plus qu'il sera possible, de *porter préjudice* à personne. Si vous *faites du dommage à une chose*, si vous *apportez un dommage à quelqu'un*, même innocemment, vous devez réparer ce *dommage* ou indemniser la personne. Vous ne pouvez faire aucune convention *au détriment* d'un tiers.

Le *tort* se fait proprement aux personnes ; & ce mot, qui est pris figurément, emporte une idée morale : le *dommage* attaque directement les choses & rejaillit sur les personnes ; car

l'idée de ce mot est physique. Ainsi l'on fait *tort* à une personne, dans ses biens, dans son honneur : & le *dommage* qu'on fait aux biens de quelqu'un, lui fait un *tort*. L'idée de *préjudice* est plutôt morale ; & celle de *detriment* est proprement physique : tout mauvais effet pour la personne est *préjudice* ; le *détriment* est une altération & une dégradation, c'est un *dommage* opéré par une influence quelconque, lente sur-tout, sur la chose, &, par relation, sur la personne. Je dis une action *lente* ; car, rigoureusement parlant, le *détriment* arrive par l'usure ou la consomption successive.

Le *dommage* & le *détriment* n'expriment que la *détérioration* des biens ou du sort de la personne : le *tort* & le *préjudice* regardent aussi l'*amélioration* des biens ou du sort de la personne, empêchée par la cause qui les produit. Par le *dommage* & le *détriment*, on perd toujours la chose ou partie de la chose ou de la valeur de la chose qu'on possédoit : mais souvent, par le *tort* ou le *préjudice*, on ne fait qu'empêcher quelqu'un d'acquérir ce qu'il auroit acquis légitimement sans cela.

* Je sais que *tort* se dit souvent, par extension ou par abus, des *dommages* causés sans injustice ou même par des causes inanimées. On dit que la grêle a fait beaucoup de *tort* dans un canton : on dit qu'un deuil de Cour fait *tort* à certains Marchands : on dit même qu'une personne se fait *tort* à elle même, quoiqu'elle ne puisse pas se faire injustice. Ces applications du

mot indiquent seulement un effet semblable à celui d'un *tort* rigoureux, l'effet d'un désordre, d'un déréglement pareil à celui d'une injustice qui vous raviroit votre bien, le bien sur lequel vous aviez droit ou raison de compter. *Tort* est aussi, dans une autre acception, le contraire de *raison*, qui est la *droite raison*; & il faut toujours en revenir au rapport essentiel de *tort* avec *droit*. Mais je ne prétends pas justifier toutes les libertés & même les licences de l'usage : son autorité suffit; mais ses exceptions ne détruisent pas la regle. J'ai eu souvent occasion d'observer sur-tout combien notre langue morale est altérée, corrompue, défigurée, vague, incertaine, équivoque, changeante, jusqu'à convertir le mal en bien ou le bien en mal, la vertu en vice & le vice en vertu. Voyez particuliérement l'article *Honnête Homme*

Toucher, Concerner, Regarder.

LA nécessité de mettre le Public en garde contre l'erreur pour prévenir la dépravation du langage, m'a obligé de relever quelques-unes des méprises les plus importantes dans lesquelles nos Grammairiens - Philosophes sont tombés à l'égard des synonymes. Il auroit été plus agréable pour moi d'établir par des preuves les décisions exactes qu'ils ont rendues, & de donner ainsi à leur travail l'autorité qu'il mérite. C'est le seul objet que je me propose dans l'article présent. Je

desiretois, en donnant cet exemple, engager des Gens de Lettres à partager la gloire de ces Auteurs par une espece de Commentaires qui contribueroit à rendre à la langue le service inappréciable de l'éclaircir & de la fixer.

L'article suivant est de M. l'Abbé Girard : je n'ai guere qu'à le justifier & à le louer.

« On dit assez indifféremment & sans beau-» coup de choix, qu'une chose nous *regarde*, » nous *concerne* ou nous *touche*, pour marquer » la part que nous y avons. Il me paroît néan-» moins qu'il y a, entre ces expressions, une dif-» férence délicate, qui vient d'abord d'un ordre » de gradation, en sorte que l'une enchérit sur » l'autre, dans le rang que je leur ai donné. » Quoique nous ne prenions qu'une légere part » à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *re-» garde ;* mais il en faut prendre davantage pour » dire qu'elle nous *concerne* ; & lorsqu'elle nous » est plus sensible & personnelle, nous disons » qu'elle nous *touche*. Il me paroît aussi qu'on » se sert plus communément du mot *regarder*, » lorsqu'il est question de choses sur lesquelles » on a des prétentions ou des démêlés d'intérêt; » qu'on emploie avec plus de grace celui de » *concerner*, lorsqu'il s'agit de choses commises » au soin & à la conduite ; & que celui de » *toucher* se trouve mieux placé dans les affaires » de cœur, d'honneur & de fortune.

» Il n'en est pas des biens publics comme des » particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux » mêmes qui y ont renoncé. Le moindre dé-» mêlé dans l'Europe *regarde* tous les Etats qui » la partagent ; il est difficile qu'aucun d'eux se conserve

» conſerve long-temps dans une parfaite neutralité, tandis que les autres ſont en guerre. » Toutes les opérations du Gouvernement *concernent* le premier Miniſtre; il doit être au fait » de tout, ſoit guerre, police, finances, ou intérêt du dehors : mais chacune de ces parties » ne *concerne* que celui qui en eſt particuliérement chargé. La conduite de la femme *touche* » d'aſſez près le mari, pour qu'il doive y avoir » l'œil : mais la trop grande attention y eſt pour » le moins auſſi dangereuſe que la négligence. » Les affaires des Moines *touchent* trop la Cour » de Rome pour qu'elle n'en prenne pas connoiſſance, & qu'elle ne leur accorde pas ſa » protection quand on les attaque.

» Beaucoup de gens s'inquietent mal à propos » de ce qui ne les *regarde* pas, ſe mêlent de ce » qui ne les *concerne* point, & négligent ce qui » les *touche* de près. »

L'analyſe des mots juſtifiera l'Auteur. *Regarder* ſignifie porter ſes *regards* ſur un objet, y prendre *garde* ou y faire attention, & figurément y avoir *egard*, &c. : de la racine celtique *gar*, *garde*. L'objet que nous *regardons* eſt à une certaine diſtance de nous; il attire nos *regards* ou notre attention. Une maiſon *regarde* le lieu ſur lequel elle a la vue. Il ſuffit donc pour qu'une choſe nous *regarde*, qu'elle ait avec nous, ſous quelque face, un rapport qui attire ou mérite notre attention & nos ſoins.

Concerner eſt dérivé de *cerner* qui ſignifie faire un *creux*, un *cercle* autour d'une choſe, la couper en rond, l'iſoler ou la ſéparer. Cette opération met diſtinctement la choſe en vue. De là les

Latins ont fait *cerno*, voir distinctement, considérer avec soin, juger, décider : le verbe grec *krino* signifie juger. Ainsi *concerner* signifieroit proprement porter & fixer la vue & l'attention sur un lieu ou sur un objet particulier, distingué, séparé, renfermé dans un certain cercle, soumis à notre examen ou à notre jugement. Ce verbe désigne donc un *cercle*, une sphere, un ressort particulier de choses, telles que celles d'un département particulier. Racine *cer*, *ger*, *cercle*, *tour*.

Je ne m'arrêterai point au verbe *toucher* : voyez *Tact*. Ce qui nous *touche* est aussi près de nous qu'il peut l'être : ce qui nous *touche* moralement nous intéresse d'une maniere personnelle.

Ainsi une chose nous *regarde*, lorsqu'elle a quelque trait, quelque rapport à nous : elle nous *concerne*, lorsqu'elle est de notre ressort, de notre compétence : elle nous *touche*, lorsque nous y avons ou nous y prenons un intérêt nécessaire ou direct & immédiat. Ce résultat des explications précédentes est clair, net & incontestable.

Ce qui ne vous est pas étranger & indifférent, ce qui a de l'influence sur vous ou sur quoi vous avez de l'influence, ce à quoi vous avez quelque raison de donner des soins, ce dont vous êtes chargé, vous *regarde* dans certain sens. Vous dites que le soin d'un malheureux que vous êtes en état de soulager, vous *regarde*. Il suffit qu'une chose intéresse l'humanité pour qu'elle vous *regarde* & qu'elle ne vous soit point étrangere. Vous reconnoissez que la charge de protéger vos vassaux, vous *regarde*, comme Seigneur. Une

charge, une tâche, une obligation, un devoir, vous *regardent*.

Ce qui entre dans vos fonctions, ce qui ressortit à votre jurisdiction, ce qui est de votre ministere, ce qui est remis à votre jugement ou confié à votre autorité, vous *concerne*. Les choses de la Religion *concernent* le Clergé. Une affaire à juger *concerne* un tel Tribunal. L'Autorité rend des Ordonnances, des Arrêts, des Réglemens *concernant* les Finances, le Commerce, la Police. Chacun a une sorte de ressort, & fait ce qui le *concerne*. Ainsi le mot *concerner* indique un droit & un devoir, relatifs à un certain ordre de choses établi. *Regarder* est un mot plus vague & générique, qui s'étend jusqu'à des objets éloignes & indirects, & qui embrasse les différentes manieres de prendre part aux choses.

Ce qui ne peut pas nous être indifférent, ce qui est fait pour exciter notre zele, ce que nous ne pouvons négliger sans porter une peine sensible de notre négligence, ce qui nous tient au cœur, ce qui nous est propre, nous *touche*. Ainsi l'intérêt de nos amis, la conduite de nos proches, l'administration publique, le soin de notre honneur & de notre réputation, notre fortune, nous *touchent*, nous intéressent, nous excitent, nous animent : nous ne dirions pas précisément que ces objets nous *concernent* ou nous *regardent*, sans éloigner l'idée de l'intérêt très-particulier que nous y prenons.

Toucher, Émouvoir.

CES verbes ne se confondent par une synonymie apparente, que quand ils expriment figurément l'action de causer une altération dans l'ame. *Emouvoir* signifie faire mouvoir, mettre en mouvement; on *émeut* les humeurs, les sens, les esprits. Racine, *mo*, qui marque le mouvement. L'*émotion* est un *mouvement* d'agitation & de trouble : c'est ainsi que l'ame est *émue*. *Toucher* se prend dans l'acception d'atteindre & de frapper; & c'est à-peu-près dans ce sens qu'on *touche* l'ame.

L'action de *toucher* fait une impression dans l'ame : l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation, L'impression produit l'agitation : ce qui vous *touche*, vous *émeut*; si vous êtes *ému*, vous avez été *touché*. L'Orateur a pour objet d'*émouvoir*; & il employe les moyens de *toucher*. Pour *émouvoir* l'ame, il faut la *toucher*; comme il faut *toucher* le corps pour le *mouvoir*.

Ce qui *touche*, excite la sensibilité : ce qui *émeut*, excite une passion. On est *touché* de pitié, de compassion, de repentir, &c.; on est *ému* de pitié, de peur, de colere, &c. On cherche à vous *toucher* pour vous attendrir, vous gagner, vous ramener, vous inspirer des sentimens favorables, meilleurs, plus convenables : on vous *émeut*, même sans le chercher, & quelquefois en vous offensant, en vous irritant, en vous révoltant,

en vous causant des mouvemens fâcheux, défavorables, mauvais. L'action d'*émouvoir* s'étend donc plus loin que celle de *toucher*. On est *ému*, & non pas *touché*, de colere.

Nous disons particuliérement qu'une personne est *émue*, quand l'émotion de l'ame se manifeste au dehors par des signes sensibles : nous disons particuliérement qu'elle est *touchée*, quand l'impression est assez profonde pour produire l'effet desiré. Un spectacle vous *émeut*, & vos sens se troublent : la Grace *touche* le pécheur, & il change de vie.

On aime, dit Nicole, à être *ému* & *touché* par le spectacle ; & quand les Acteurs nous laissent immobiles, on est indigné de ce qu'ils n'ont pas su troubler notre repos. On n'est pas *ému*, quand le corps reste immobile : on n'est pas *touché*, quand l'ame reste dans le même état qu'auparavant.

* L'adjectif *touchant* désigne, comme *toucher*, ce qui excite la sensibilité ; & l'adjectif *pathétique* désigne, comme *émouvoir*, & littéralement ce qui excite la *passion*, en grec *pathos*. Le *pathétique* produit des sentimens ou violens ou tendres : le *touchant* ne produit que des sentimens tendres & doux. Un discours *pathétique* vous inspire l'indignation comme la miséricorde : un objet *touchant* ne vous inspire que de l'affection.

Pathétique ne se dit que du discours, des mouvemens, des sons, des accens, du chant, des signes expressifs & capables d'*émouvoir* le cœur ou les passions : *touchant* se dit également des

choſes, des objets, des événemens qui affectent le cœur de maniere à l'intéreſſer. Le propre du *pathétique* eſt d'exprimer ou de préſenter le tableau le plus fort des objets propres à *toucher*, à *émouvoir*, à exciter les paſſions : mais un malheureux, un accident, un plaiſir eſt *touchant* par ſoi-même. Un diſcours eſt *touchant* & *pathétique* : une beauté muette eſt *touchante* & non *pathétique*. L'*action* d'un Comédien eſt *pathétique*, lorſque la *ſituation* du perſonnage eſt *touchante*. L'état de celui qui ſouffre eſt *touchant*, & ſes accens ſont *pathétiques*.

On a dit auſſi *le touchant*, par forme de ſubſtantif, comme on dit le *pathétique*, pour diſtinguer un genre de ſtyle ou de diſcours. Naturellement, dit Fontenelle, le noble doit l'emporter ſur le *touchant*. Le *touchant* eſt naturellement ſimple ; il eſt doux, inſinuant, affectueux, intéreſſant : le *pathétique* eſt aſſez naturellement ſublime ; il eſt fort, véhément, paſſionné, vainqueur, ſi je puis ainſi dire. Le *touchant* demande, en quelque ſorte, ce que commande le *pathétique*. Le *touchant* vous inſpire un tendre intérêt : le *pathétique* vous enleve à vous-même. Le *pathétique*, dit Boileau, eſt cet enthouſiaſme, & cette véhémence naturelle qui *touche* & qui *émeut* : le ſublime & le *pathétique*, par leur violence & par leur impétuoſité, emportent & entraînent tout avec eux.

Enfin l'adjectif *touchant* n'indique, par ſa terminaiſon, que ce qui touche, ce qui produit *préſentement* cet effet : *pathétique* exprime, par la ſienne, ce qui a en ſoi, la propriété, la vertu d'*émouvoir* ; ce qui eſt fait & employé pour *émouvoir*, pour produire cet effet.

Tour, Tournure.

BOUHOURS faisoit les observations suivantes sur l'usage de dire *tournure d'esprit*. Les gens qui parlent bien, ne le disent point : il faut laisser ce langage aux précieux & aux précieuses. Ce mot est venu trop tard pour réussir : il a trouvé la place remplie; & *tour*, qui étoit en possession, a prévalu. « A parler en général, les mots spécieux » qui ne sont pas nécessaires & qui viennent » après d'autres qui sont plus simples, font rarement fortune dans notre langue. »

Malgré cette prédiction, *tournure* est aujourd'hui très en usage : on le dit sans cesse; on l'écrit, & je le trouve si souvent employé, qu'il seroit superflu d'en citer des exemples. L'Académie remarque dans son Dictionnaire, que ce mot n'est que du style familier; il m'a paru qu'on ne dédaignoit pas de s'en servir dans le style médiocre. Cependant des censeurs, faits pour être écoutés, l'accusent d'*avilir la langue, sans l'enrichir. Avilir la langue!* & comment? Je trouve, dans cette accusation flétrissante, plus d'humeur que de délicatesse. La langue est elle avilie par les mots *allure*, *encolure*, & tant d'autres qui ont un rapport sensible avec *tournure*? Seroit-ce le mot simple *tour* qui nous défendroit d'adopter le composé, suivant la remarque de Bouhours? Est-ce que du mot *arme* nous n'avons pas fait *armure*, de *mât*, *mâture*, de *coiffe*, *coiffure*,

&c.? Cette modification est très-commune dans la langue; & les substantifs dérivés & distingués seulement du simple par une terminaison ajoutée, forment une de nos principales richesses, quoi qu'en dise fort légérement Bouhours. Pourquoi de *tour* ne ferions-nous pas *tournure*, comme nous en avons fait *tournée*, dans une autre acception du mot? *Tournure* est donc un mot convenable, bon, & selon l'esprit & les formes de la langue.

Mais s'il est absolument superflu, comme on le prétend dans le Dictionnaire de Trévoux, oh! qu'on le proscrive, j'y consens. Mais les Rédacteurs de ce Dictionnaire, après avoir assuré que ce mot est *absolument superflu*, *ne présentant que l'idée exprimée par le mot* tour, ajoutent qu'on peut dire en sa faveur qu'il a une signification bien moins étendue que celui-ci qui se prend dans plusieurs acceptions, tant au propre qu'au figuré, au lieu que le premier ne s'emploie que dans une acception déterminée. Ce motif est raisonnable; & Bouhours n'y réfléchissoit pas, lorsqu'il demandoit: A quoi bon aussi dire *tournure*, quand nous avons *tour qui se dit en tant de manieres*?

Tour est donc un mot vague qui se prend de mille manieres: *tournure* est un mot précis qui n'a qu'un sens déterminé. *Tournure* seroit un mot utile & même nécessaire, quand il ne serviroit qu'à éviter les équivoques que la diversité des acceptions de *tour* doit ou peut souvent occasionner. Qu'est-ce qu'un *tour d'esprit*? C'est ou un *tour* d'adresse, un trait de finesse, ou la *tournure*, la maniere particuliere de penser

d'une personne. Qu'est-ce qu'un *tour de tête* ou *de main* ? C'est ou un mouvement, un geste, de la tête, de la main, ou la *tournure*, c'est-à-dire, la conformation, l'habitude particuliere de la tête ou de la main. *Tour* est donc souvent équivoque : dites donc *tournure* pour distinguer l'un des deux sens, & tout sera clair ; il faut être clair.

Enfin *tournure* a son idée propre & distincte qu'on a été forcé d'attribuer au mot *tour* ; parce que celui de *tournure* manquoit à la langue. Cette idée, il falloit la chercher dans la valeur de sa terminaison : mais la valeur de cette terminaison étoit inconnue. La lettre *r* & la syllabe *ur* expriment l'action, le mouvement, le changement, comme dans le mot *tour*. Le mot *ure* exprime l'effet, le produit, le résultat de cette action, de ce mouvement, de ce changement. La *blessure* est l'effet ou le résultat du coup qui a été porté ; la *découpure*, l'ouvrage qui résulte de l'action de découper ; la *structure*, la forme donnée aux choses par la construction, &c. J'ai déjà donné & justifié cette explication. Le *tour* donne la *tournure* : la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour* ; & la *tournure* est la forme qui reste à la chose *tournée* ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour* ; & il en résulte une habitude, une *tournure* particuliere. Avec un *tour* d'imagination, on voit les objets comme on veut les voir : avec une certaine *tournure* d'imagination ou telle maniere habituelle de voir, on est heureux ou malheureux dans toute sorte de positions, & quoi qu'il arrive.

Allons plus loin. La terminaison *ure* désigne si bien un résultat, qu'elle sert souvent à exprimer un ensemble; un tout formé de la réunion, de l'assemblage de plusieurs choses du même genre. Ainsi la *mâture* est l'ensemble des mâts; la *ferrure*, la totalité du fer employé dans un ouvrage; la *parure*, l'ensemble des ornemens qui servent à parer; la *figure*, l'ensemble & le résultat des traits du visage, &c. Le *tour*, supposé dans la chose même, ne sera qu'un trait particulier, une forme partielle, la maniere d'un objet simple: mais d'un ensemble de traits, des formes de chaque partie, de l'ordonnance générale de la chose, résultera sa *tournure*, la forme distinctive du tout, son habitude propre, permanente. Ainsi le *tour* du visage n'en est proprement que le contour: mais sa *tournure* résulte de ses différens traits & de la coupe de toutes ses parties. Avec des *tours* & des traits différens, chacun a sa *tournure* comme son *encolure*, son *allure*, sa maniere propre & distinctive d'être.

Cette différence de *tour* à *tournure* est bien sensible dans *arme* & *armure*. L'*arme* est en général tout instrument d'attaque ou de défense: mais l'*armure* est ou l'ensemble des *armes* d'un Guerrier, ou l'*arme* propre de telle ou telle partie du corps: ainsi le casque est l'*armure* de la tête; le brassart, celle du bras; le gantelet, celle de la main; la cotte de maille, celle du buste, &c. De même toute forme est un certain *tour*: mais la *tournure* annonce la forme caractéristique ou habituelle, la maniere d'être ou l'état des choses, le résultat du trait ou du *tour*, & plutôt des traits & des *tours* qui constituent le caractere propre

& apparent de la chose. Je ne dis rien que je ne déduise d'une regle d'analogie.

Selon la *tournure* d'esprit & de caractere des personnes à qui vous parlez, vous donnez un *tour* ou un autre aux choses que vous leur dites. Il est sensible qu'il convient de distinguer, dans cette phrase, la maniere de tourner un discours de la maniere dont les esprits sont habituellement tournés ; & c'est cette différence qui devient frappante par l'opposition de *tour* à *tournure.*

Un homme sans caractere n'a point proprement de *tournure* ; il n'a que des *tours* empruntés & changeans.

Un Ecrivain original a sa *tournure* propre & distinctive, sa maniere : un vulgaire Ecrivain n'a que des *tours* communs, l'air d'un Copiste.

Vous direz plutôt un *tour* de phrase, & la *tournure* du style.

Chaque peuple a sa *tournure* de génie, ou un *tour* particulier qui en devient le caractere dominant & distinctif : grave, dit le P André, & majestueux en Espagne ; libre & cavalier en France ; véhément & impétueux en Angleterre ; délicat & fin en Italie ; solide & ferme en Allemagne. Il en est de même chez les particuliers, continue cet Ecrivain ingénieux. Le sublime de Corneille & le gracieux de Racine, le bon sens lumineux de Boileau & le sel piquant de Moliere, la force de Bossuet & la délicatesse de Fénélon, la noble facilité de Mallebranche & le brillant de Fontenelle, la vivacité rapide de Bourdaloue & la douceur insinuante de Massillon, le burin profond du Cardinal de Retz & le crayon fin de Pascal nous font voir, dans nos propres Ecri-

vains, des manieres de penser aussi différentes que celles d'un Espagnol & d'un Italien.

Avec la plupart des *tours* ordinaires à la prose, la Poésie a ses *tournures*, sa *tournure* particuliere & distinctive : les Poëtes, avec les mêmes *tours*, ont quelquefois leur *tournure* propre & un caractere particulier. Les Italiens, dit Ganganelli, ne sont pas Poëtes comme les Anglais, ni les Allemands comme les Français; ils se ressemblent pour les principes, mais ils different pour l'effervescence & pour l'enthousiasme. La Poésie Allemande est un feu qui éclaire; la Française, un feu qui pétille; l'Italienne, un feu qui brûle; l'Anglaise, un feu qui noircit.

La prose souffre les vers, pourvu qu'ils n'ayent pas la *tournure* poétique; & la poésie, dans les *tours* même de la prose, évite la *tournure* prosaïque.

Les formes ordinaires de la langue ne sont que des *tours* : mais j'appellerois plutôt *tournures*, ces *tours* singuliers qui, contraires aux formes communes & mêmes aux regles ou de l'analogie ou de la Grammaire, mais reçus, servent, par leur singularité même & leur désordre grammatical, à donner plus de force à la couleur, plus de mouvement à la passion, plus de philosophie dans l'arrangement des idées, plus de grace à l'expression, plus de variétés & de richesses à la langue qui se pare de ses idiotismes. Telles sont les inversions, les transpositions, les libertés suivantes dont elle s'est enrichie & embellie.

Nous écoutons avec facilité les conseils *que*

nous donnent ceux qui savent flatter nos passions. *La Rochef.*

Rends-moi le jour, le sang *que t'a donné ta mere.*

Volt.

Déjà, pour l'honneur de la France, *étoit entré* dans l'Administration, *un homme* (Richelieu) plus grand par son esprit & par ses vertus que par ses dignités. *Fléch.*

La justice qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains, la postérité *sait nous la rendre. La Bruyere.*

Je jouis d'une paix profonde,
Et pour m'assurer le seul bien
Que l'on doit estimer au monde,
Tout ce que je n'ai pas, je le compte pour rien.

Un *homme* s'est rencontré, *d'une profondeur* d'esprit incroyable. *Boss.*

Un *bras* s'est déployé, d'*une force* invincible.

Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, Rois, Empereurs, le (Turenne) plaignent & le réverent. *Fléchier.*

Romains contre Romains, parens contre parens,
Combattoient seulement pour le choix des tyrans.

Corneille.

Aux charmes de la beauté, elle (la Duchesse

de Mazarin) joint le mérite d'une rare modestie. *S. Ev.*

Au mousquet réuni, le sanglant coutelas
Déjà de tous côtés porte un double trépas.

Voltaire.

La langue s'enrichit de nouveaux *tours* en empruntant des *tournures* étrangeres. *Quel est votre aveuglement* ! voilà un *tour* françois & vulgaire. *Quel aveuglement est le vôtre* ! voilà une *tournure* singuliere empruntée de l'italien : *che sciocchezza è la vostra* ? La premiere de ces phrases semble mieux convenir à l'exclamation ; & la seconde, à l'interrogation. Celle-là ne désigne que le dégré, la profondeur, l'excès de l'aveuglement & de la surprise : celle-ci exprime bien un aveuglement d'un genre singulier, qui n'est pas celui des autres, qui n'est qu'à vous, qu'on ne peut dissiper, & qu'on ne sauroit concevoir. La *tournure* extraordinaire a donc une énergie qui n'est pas dans le *tour* commun. C'est avec de semblables conditions, qu'il sera permis & louable d'introduire dans la langue des constructions étrangeres qui, loin de la choquer, flatteront l'oreille surprise.

Parmi les *tournures* singulieres d'expression reçues dans la langue, j'en remarquerai deux qui sont fort éloignées du *tour* grammatical, exigé par la regle. On disoit souvent autrefois, *perdre le respect à quelqu'un.* Cette phrase, manifestement irréguliere, dit beaucoup plus que *manquer de respect* : il semble qu'on ait voulu dire *perdre le respect* dû à *quelqu'un*, de maniere à

lui manquer en face sans garder aucune mesure, à franchir toutes les bornes, à oublier tout le respect qu'on lui doit & qu'on doit conserver dans ses actions. *Perdre le respect à quelqu'un*, ce n'est pas seulement *lui manquer de respect* ou manquer au respect qui lui est dû, mais manquer à tout le respect qu'il a droit d'attendre, le perdre entiérement.

Nous disons *se louer de quelqu'un, de ses procédés*; & toutefois, ce n'est pas *se louer* soi, c'est *louer* la personne : mais cette louange est indirecte; c'est une sorte de félicitation qu'on se fait à soi-même, & qui fait rejaillir l'éloge sur l'auteur du bien dont on se félicite. Cette maniere de parler convient merveilleusement à l'expression de la gratitude qui fait sentir tout le prix du bienfait par le fruit qu'on en recueille & par la joie qu'on ne peut s'empêcher de manifester, comme sans dessein de *louer* la personne. Louez-vous de vos bienfaiteurs, si vous voulez les bien louer.

Je m'éloigne de mon sujet; & peut-être n'ai-je pas des raisons suffisantes pour appeller spécialement *tournures*, ces *tours* remarquables qui portent un caractere singulier. J'aurai du moins dans ces remarques, assigné, en passant, une différence entre des locutions qu'il seroit assez naturel de confondre; & c'est l'objet de mon travail.

Tour, *Circonférence*, *Circuit.*

J'AI déjà suffisamment expliqué la valeur propre du mot *tour*. *Circonférence*, latin *circumferentia*, vient du verbe *circum-ferre*, porter autour, en tout sens. *Circuit*, latin *circuitus*, vient de *circum-ire*, aller autour, en tournant.

Dans l'acception présente, le *tour* est la ligne qu'on décrit, ou l'espace qu'on parcourt en suivant la direction courbe des parties extérieures d'un corps ou d'une étendue, de maniere à revenir au point d'où l'on étoit parti. La *circonférence* est la ligne courbe décrite ou formée par les parties du corps ou de l'espace, les plus éloignées du centre. Le *circuit* est la ligne ou le terme auquel aboutissent & dans lequel se renferment les parties d'un corps ou d'une étendue, en s'éloignant de la ligne droite ou en formant des *tours*, des détours, des retours.

Vous faites le *tour* de votre jardin : des remparts font le *tour* de la ville : un bracelet fait le *tour* du bras : une tenture fait le *tour* d'une chambre : c'est-à-dire que ces objets suivent le *tour* ou la direction de la chose en tournant autour d'elle. Vous ne faites pas la *circonférence* d'un corps : mais le corps a sa *circonférence* ; elle est marquée par l'extrémité de ses parties, de ses rayons. Vous ne faites pas le *circuit* de la chose : mais la chose fait un *circuit* dans lequel elle se renferme ; ou vous tra-

cez

cez le *circuit* qui doit former, en quelque sorte, son *enceinte*.

On va, on tourne *au tour* d'un corps. La *circonference* regne *autour* du centre. Le *circuit* fait le *tour* & marque tous les *tours* ou changemens de direction de la chose; ou vous tracez le *circuit* dans lequel la chose doit se contenir.

On mesure extérieurement le *tour* d'une chose, pour savoir la longueur du *tour* ou de la ligne qu'un corps décrit en tournant. On mesure un corps par sa *circonférence* & par son diametre, pour savoir l'étendue même ou les dimensions du corps en différens sens. On mesure le *circuit* en suivant les *circuits* que fait la chose, pour savoir la longueur de l'enceinte qui la termine.

Tour est le terme vulgaire, & qui ne se prend pas toujours dans un sens rigoureux ; on dit qu'on a fait le *tour* de la ville, quand on a été dans ses différens quartiers : on dit ainsi qu'un voyageur a fait le *tour* de l'Europe, qu'un ouvrier fait son *tour* de France, qu'un Navigateur a fait le *tour* du Monde. *Circonférence* est un terme de Géométrie ; & si, à toute rigueur, ce terme regarde proprement le cercle, lorsqu'on l'applique à des figures irrégulieres dont il désigne la courbure, il est néanmoins astreint à la rigueur géométrique des rapports que l'on envisage & des calculs que l'on fait. *Circuit* est un terme détourné de son sens propre, qui est de s'éloigner de la ligne droite ou de faire des détours ; sens qu'il ne faut pas exclure & qu'il convient même de renfermer dans sa nouvelle acception.

Tour se dit indifféremment de toute sorte d'objets : le *tour* du doigt, le *tour* d'une isle, le *tour* du monde. *Circonférence* regarde proprement les figures circulaires : la *circonférence* d'un cercle, d'un globe, d'une boule, d'un ballon. *Circuit* s'applique particuliérement à des espaces d'une certaine étendue : le *circuit* d'une ville, d'une forêt, d'une province.

* En style de Peinture & de Sculpture, on dit le *contour* pour désigner la ligne qui termine la figure, ou les lignes qui terminent les différentes parties de la figure, les dessinent ou en marquent la forme. Une figure a de beaux *contours*, bien dessinés, bien prononcés, bien arrondis. Le *contour* est ce qui *tourne* avec la chose, de même que la chose, autour de la chose. Ainsi ce mot seroit plus propre que *tour*, pour exprimer l'action de *tourner* autour de la chose, ou le *tour* qu'on fait *autour* d'elle : on s'en sert pour désigner une enceinte.

En style d'Architecture, on dit le *pourtour* d'un bâtiment, d'une cour, d'une chambre, pour désigner *tout le tour*, *le tour entier* de la chose dont on fait le toisé. Le *pourtour* est l'étendue de la chose dans ses divers côtés. On toise le *pourtour* d'une maison, d'une piece, d'une cheminée ; elle a tant de *pourtour*.

Tout, déclinable; Tout, indéclinable.

On dit, *ils furent* tout *étonnés*, *elles furent* tout *étonnées*; & *ils furent* tout *surpris*, *elles furent* toutes *surprises*.

On dit, *ces étoffes sont* tout *autres que les premieres*; & *ces étoffes sont* toutes *semblables aux premieres*.

On dit, *ces Philosophes*, tout *éclairés qu'ils sont*; & *la vertu*, toute *sévere qu'elle est*, &c.

Dans tous ces cas & mille autres semblables, *tout* est tantôt déclinable & adjectif, tantôt indéclinable & adverbe; & le même sens lui est attribué.

L'adverbe & l'adjectif donnent-ils donc le même sens à la phrase? Si l'idée de l'un n'est pas rigoureusement la même que celle de l'autre, quelle en est la différence? Ces questions entrent sans doute dans le plan de mon travail. Si elles m'entraînent dans une discussion grammaticale, je ne ferai qu'obéir à la force des choses, & je les ramenerai à mon objet.

Quand il résulteroit de mes réflexions que les Grammairiens n'ont fait qu'établir, sur cette matiere, des regles bizarres, vicieuses, contraires à la pureté de la Langue, je ne prétendrois pas pour cela réformer un usage établi : je veux seulement tirer de la nature des choses, des regles simples, sûres & faciles, au moyen desquelles chacun pourroit, sans embarras &

ſans crainte, exprimer ſa véritable penſée de la maniere la plus claire & la plus exacte. Mais puiſque les Grammairiens ne s'accordent pas eux-mêmes ſur tous les points, l'uſage même ne peut être uniforme & conſtant; & j'ai encore plus de liberté de chercher & de diſtinguer ce qui eſt bien & ce qui ne l'eſt pas.

Vaugelas obſerva le premier (& il s'applaudiſſoit de ſa découverte) qu'il falloit dire *tout étonnés*, quoique *tout le monde* fît la faute de dire *tous*; attendu qu'en cet endroit, *tout* eſt un adverbe qui ſignifie *tout-à-fait*, en latin *omninò*. Ménage eut beau lui oppoſer l'uſage qu'il ſembloit lui-même reconnoître, la regle nouvelle fut preſque généralement approuvée, reçue & ſuivie. Ainſi l'uſage change, & la Langue ſe perfectionne.

Mais, par une ſinguliere bizarrerie, Vaugelas vouloit qu'elle n'eût lieu que pour le genre maſculin, & que l'on continuât de dire au féminin *toutes étonnées*.

Il oublia que *tout* ſignifioit *tout-à-fait*, & que le genre féminin ne faiſoit pas plus décliner un adverbe que le genre maſculin.

Thomas Corneille, & la plupart des autres Grammairiens, déciderent qu'il falloit dire également *tout étonnés* & *tout étonnées*. Mais par une bizarrerie encore plus étrange, ils tomberent dans la double contradiction de nous obliger à dire *toutes ſurpriſes*, & pendant qu'ils condamnoient *toutes étonnées*, & pendant qu'ils autoriſoient *tout ſurpris*, au pluriel. Ainſi, dans des cas parfaitement ſemblables d'ailleurs, *tout* qui ſignifioit *tout-à-fait* dans les deux genres de-

vant une voyelle, ne le signifioit plus, au féminin seulement, devant une consonne. Il falloit dire *tout étonnées*, comme *tout étonnés*; & il ne falloit pas dire *tout surprises*, quoïqu'il fallût dire *tout surpris*.

La considération de la voyelle & de la consonne ne fourniroit jamais qu'une raison d'harmonie. Or l'oreille ne s'accorderoit pas moins de *tout surpris* ou *surprises*, que de *tous surpris* & *toutes surprises*, & de même à l'égard d'*étonnés & étonnées*, & de mille autres exemples semblables dont l'harmonie sera indépendante de la consonne & de la voyelle du participe. Elle étoit accoutumée à *tous étonnés* & *toutes étonnées*; elle s'est accoutumée à *tout étonnés* & *tout étonnées*.

Réduisons ces décisions diverses, discordantes, contradictoires, imaginées, ce semble, pour le tourment des esprits, à une seule regle facile à saisir & d'une application non moins facile. *Il faut dire* tout *adverbialement pour* tout-à-fait *dans les cas susdits, excepté quand il est suivi d'un féminin qui commence par une consonne.* Telle est l'opinion assez communément adoptée.

Pour moi qui ne trouve. à cette exception aucun motif, je voudrois qu'elle fût supprimée, & que *tout*, puisqu'il est reconnu adverbe, pût être employé comme tel dans tous les cas où il seroit question d'en exprimer le sens adverbial.

Je ne comprends pas pourquoi il me seroit défendu de me servir de l'adverbe, quand c'est précisément le sens de l'adverbe que je veux

donner à ma phrase. On seroit tenté de croire que c'est choquer le bon sens & se jouer de la Langue. L'exception est sur-tout fort étrange; elle est même intolérable lorsqu'il s'agit du pluriel. Il est évident qu'elle viole une des regles primitives du langage, regle plus sacrée encore dans notre Langue que toute autre. *Tous* & *toutes*, au lieu de *tout*, forment inévitablement une équivoque; & il s'agit d'être clair & de dire nettement ce qu'on veut dire.

Si je dis, en parlant de plusieurs personnes, qu'elles furent *toutes* surprises, déconcertées, interdites, il est évident que le sens naturel & obvie de cette phrase, est que *toutes* furent surprises, qu'il n'y en eut aucune qui ne fût *surprise*: comment imaginer & deviner & savoir avec certitude que *toutes* furent surprises *tout-à-fait*, entiérement, au plus haut point? C'est ce que *tout* exprimera sans ambiguité. Il est vrai qu'en écrivant, vous pourrez lever la difficulté par la ponctuation, en mettant *toutes*, entre deux virgules pour le faire rapporter aux personnes au lieu de désigner l'effet; mais l'équivoque subsisteroit toujours en parlant; & d'ailleurs, pourquoi mettre de l'embarras où il n'y en a point, & ne pas dire *tout* quand c'est cela qu'on veut dire?

Je n'ignore pas que les Latins disent *totus*, *tota*, *toti*, *totæ*, tout, toute, tous, toutes, dans le sens d'*omninò*, tout-à-fait, entiérement, sans réserve, au plus haut degré: *totus horreo*, *tota displiceo mihi*; *toti stupent*, &c. Cette façon de parler est sur-tout familiere à Plaute & à Térence; & il faut convenir qu'elle a une sorte

d'élégance & d'énergie particuliere. Mais en réclamant cette autorité en faveur de *tous* & *toutes*, Ménage ne faisoit pas attention que les Latins disoient *totus* pour exprimer la totalité ou l'intégrité de la personne ou de la chose; & que quand il s'agissoit de désigner le nombre & l'ensemble des choses, ils disoient *omnis* ou *cunctus*. Ainsi l'adjectif *totus* substitué à *omninò*, n'avoit rien d'ambigu dans leur Langue; au lieu que *tous* & *toutes*, dans la nôtre, forment une équivoque ou même une espece de contre-sens, comme je l'ai remarqué.

A la vérité, cet inconvénient disparoît lorsqu'on parle au singulier & d'un individu: *toute* équivaut clairement à *totalement*, *tout-à-fait*, entiérement. Qu'une personne soit *tout* ou *toute étonnée*, l'adverbe & l'adjectif réveilleront également dans votre esprit la même idée essentielle. De-là cette seconde regle contraire à des opinions reçues, qu'au singulier *tout* pourra s'employer & comme adjectif & comme adverbe, selon le jugement de l'oreille, & en tant qu'il n'y aura point de raison décisive d'avoir égard à la différence suivante.

Car enfin, il n'est pas indifférent de dire cette personne est *tout* ou *toute étonnée*; cette femme est *tout* ou *toute agréable*. *Tout*, adverbe, exprime proprement la perfection, le plus haut degré de l'effet, de la qualité: une femme *tout étonnée* pousseroit l'étonnement jusqu'où il peut aller; elle seroit étonnée au suprême degré. *Toute* présenteroit au contraire l'effet, la qualité relativement à toutes les parties, à toutes les faces de l'objet: une femme *toute étonnée*

éprouveroit un étonnement, pour-ainsi-dire, général; elle donneroit de toute maniere les signes de l'étonnement. *Tout*, adverbe, désigne *toute la surprise* qu'on peut avoir; *toute* désigne une surprise générale ou marquée par tous ses signes propres.

Quand on dit que Dieu est *tout bon*, *tout miséricordieux*, on veut dire qu'il possede la bonté, la miséricorde au plus haut degré. Quand on dit qu'une femme est *toute habillée*, *toute belle*, on veut dire que son corps est revêtu de tous ses habillemens de tête, de corps; & qu'elle a dans toute sa personne les traits propres de la beauté.

En disant qu'une personne est *tout cœur*, *tout esprit*, *tout œil*, *tout oreille* (& c'est ainsi qu'on parle), on prétend marquer par ce *tout* adverbial, la mesure, l'excellence, l'intensité de sa sensibilité, de son intelligence, de sa vigilance, de son attention. En disant la vérité *toute nue*, une administration *toute bienfaisante*, *une pomme toute pourrie*, on fait entendre que la vérité n'a pas un seul voile, un seul ornement; que l'administration est bonne dans tous ses points & dans tous ses soins divers; qu'une pomme est gâtée dans toutes ses parties & jusqu'au cœur.

Dire qu'une personne est *tout ame*, *tout cœur*, c'est évidemment dire qu'elle a beaucoup de sentiment, d'affection, de bonté, de bienfaisance qu'elle en a au plus haut degré, à un très-haut degré. C'est cette idée qu'il est naturel d'affecter à l'adverbe *tout*, pour en étendre utilement l'usage. Ainsi distingué de *tout* adjectif, il pour-

roit très-bien figurer devant l'adjectif féminin, comme il figure devant le substantif féminin.

On pourroit dire également *cette étoffe est ou* tout *ou* toute *semblable à celle-là*; c'est-à-dire, ou qu'elle est absolument semblable & de même, ou qu'elle lui ressemble en tous points & dans tous les détails. Cette personne est *tout* autre qu'elle n'étoit; elle est changée entiérement, *du tout au tout*, autant qu'elle pouvoit l'être: elle est *tout autre*, quand dans ses actions, dans ses procédés, dans ses principes, dans ses mœurs, elle ne conserve rien de ses idées & de ses habitudes anciennes.

Tout fait considérer l'objet comme s'il étoit un & simple, mais capable de divers degrés de changemens: *toute* suppose divers changemens particuliers dans des chefs différens.

Mais qui oseroit dire *une Reine tout belle, tout bonne?* Cependant une preuve que l'oreille seule, habituée à un autre son, en seroit révoltée, c'est qu'on dira sans inconvénient qu'elle est *tout ame* comme *tout cœur*, & qu'elle est *tout oreille* pour écouter les prieres des malheureux. Pour moi, je parle selon la raison & pour l'utilité de la Langue; & tout soumis que je suis à l'usage, je ne pense pas qu'il proscrive une bonne maniere de parler, par la seule raison qu'il ne l'a point adoptée jusqu'à présent.

Je crois même que l'usage est quelquefois mauvais; qu'il est bon de le corriger, quand il est mauvais; & qu'il faut, pour qu'il se corrige, montrer d'abord en quoi il peche. Par exemple, on dit, ainsi que je l'ai observé au commen-

cement de cet article, *les Philoſophes*, *tout éclairés qu'ils ſont*, *la vertu*, *toute ſevere qu'elle eſt*. Dans ces deux phraſes, *tout* a évidemment le même ſens ; & toutefois décliné dans l'une, il ne l'eſt pas dans l'autre. Pourquoi cette contradiction ? *Tout*, dans l'un & l'autre cas, revient à *quoique* & à *quelque* : *la vertu*, *tout ſévere qu'elle eſt*, quelque *ſévere qu'elle ſoit*, quoiqu'*elle ſoit ſévere*. Or *quelque* eſt là indéclinable & adverbe ſans exception ; pourquoi n'en eſt-il pas de même de *tout*, qui revient, dans tous les cas, à ces deux adverbes, & qui eſt en effet adverbe dans l'un des deux exemples? Il faudroit dire *tout* ſévere qu'eſt la vertu, comme on dit *quelque* & non *quelques* éclairés que ſoient les Philoſophes. Enfin il eſt à remarquer que *tout* indique ici une comparaiſon, & marque un très-haut degré de ſévérité ; ce qui eſt le propre de l'adverbe.

Quoiqu'il en ſoit, quoi qu'il en réſulte, dans les regles que j'ai propoſées, tout s'accorde, le ſens des mots, la Grammaire, l'analogie, le génie de la Langue : tout eſt en oppoſition & en contradiction dans l'uſage ordinaire ou plutôt dans les opinions haſardées des Grammairiens. Tout, dans ces regles, eſt fondé en raiſon, & rien n'eſt plus ſimple & plus aiſé à concevoir : tout, dans ces opinions, eſt capricieux & gratuit ; & il n'en réſulte que difficultés & embarras.

» On a accablé preſque tous les Arts d'un » nombre prodigieux de regles, dont la plu» part ſont inutiles ou fauſſes..... Le monde eſt » plein de Critiques, qui, à force de com-

» mentaires, de définitions, de distinctions, » sont parvenus à obscurcir les connoissances les » plus claires & les plus simples. Il semble qu'on » n'aime que les chemins difficiles «. *Volt.*, *Essai sur la Poésie épique*, ch. 1.

* J'ai dit que *tout*, adverbe, signifie *tout-à-fait*, mais non pas sans quelque différence. *Tout*, comme on vient de le voir, marque le haut degré, l'intensité, l'énergie de la qualité, de l'effet : *tout-à-fait* marque proprement le dernier degré, l'achévement, la consommation de la chose, de l'ouvrage. *Tout* dit ce qui est; *tout-à-fait*, ce qui est fait, achevé, fini, consommé. Il est clair que cette locution extraordinaire désigne l'action de *faire*, & marque la circonstance de faire ou d'être *fait jusqu'au bout*, ou, comme on dit, *fait & parfait*. Un ouvrage est *tout-à-fait* achevé, une affaire *tout-à-fait* finie, un bien *tout-à-fait* dissipé ; ce qui désigne une action suivie ou une succession d'actes portée jusqu'au terme ou à la consommation de la chose à laquelle il n'y a plus rien à faire. Mais on abuse de cette locution, qui n'est d'ailleurs que familiere.

* J'ai aussi remarqué un grand rapport de sens entre les phrases, *tout éclairé qu'il est*, *quelque éclairé qu'il soit*. Faut-il en observer la différence ? elle est trop sensible. *Tout* marque positivement qu'on est éclairé & très-éclairé ; *quelque* ne fait qu'une supposition vague & indéfinie, qui embrasse tous les degrés auxquels on peut être éclairé. *Tout* donne pour base le cas présent,

l'état présent des choses : *quelque* porte le raisonnement sur tous les cas possibles, sur tout état de cause *quel qu'il* soit ou puisse être.

Traîner, Entraîner.

CES mots paroissent être quelquefois employés indifféremment ; ou du moins la différence n'en est pas toujours remarquée. On dit que le guet *traîne* ou *entraîne* un homme en prison ; qu'une riviere *traîne* ou *entraîne* beaucoup de sable ; que la guerre *traîne* ou *entraîne* de grands maux, &c. *Entraîner*, c'est *traîner en*, *dans*, *en* ou *avec soi*, dans un lieu ou un nouvel état, malgré l'opposition & la résistance de la chose.

Traîner, c'est tirer après soi ; *entraîner*, *traîner* avec soi, comme l'observe l'Académie. On *traîne* à sa suite ; on *entraîne* dans son cours.

La guerre *entraîne* avec elle des maux sans nombre, & *traîne* après elle des maux sans fin.

On *traîne* en prison l'homme que l'on contraint : on y *entraîne* celui qu'on y emporte, pour-ainsi-dire, malgré tous ses efforts.

On *traîne* ce qu'on ne peut pas porter : on *entraîne* ce qui ne veut pas aller.

Il faut bien *traîner* sa chaîne quand on ne peut pas la porter. Il faut bien *entraîner* un insensé, quand il ne veut pas qu'on le mene.

L'action de *traîner* demande sans doute souvent une force qui triomphe d'une résistance ; elle est lente quelquefois. L'action d'*entraîner*

demande une grande force qui triomphe de toute résistance ; elle a un prompt ou un grand effet.

Le ruisseau *traîne* du sable : le torrent *entraîne* tout ce qu'il rencontre. La vie est une sorte de navigation dont le terme est la mort : le ruisseau nous *traîne* vers ce terme ; le torrent nous y *entraîne*.

Des chevaux *traînent* un char ; le char *entraîne* les chevaux dans une pente rapide. Vous vous *traînez* pour arriver à une haute fortune ; & d'un faîte glissant, le poids de votre fortune vous *entraîne*.

Des passions aveugles & impétueuses *entraînent dans* le crime ; & le crime *traîne* tôt ou tard *au* supplice. J'appelle *supplice* tout ce qui punit le crime.

Nous ne faisons souvent que *traîner* notre vie languissante ; & cependant le présent nous *entraîne*, comme dit Bossuet : en effet, nous sommes, à chaque instant, précipités dans l'avenir, qui, eu égard au terme, devient toujours plus rapide.

Pendant qu'on cherche à *traîner* tous les cœurs après soi, on se trouve souvent *entraîné* loin de soi (*a*).

(*a*) Charmant, jeune, *traînant tous les cœurs après soi.*
Racine.

De nos propres malheurs, auteurs infortunés,
Nous sommes, *loin de nous*, à toute heure *entraînés*.
Boileau.

Vous *traînez vers*, *à* ; vous *entraînez en* ; *dans*. Je veux dire qu'*entraîner* marque un effet ou un but plus prochain que *traîner*. On vous *traîne* pour vous conduire à une certaine distance, pour retarder la fin d'une affaire ; on *traîne* en longueur. On vous *entraîne* dans un parti, dans une entreprise ; vous y êtes engagé.

Nous disons plutôt *entraîner* que *traîner* au figuré ; & c'est assez notre genie que de préferer, dans un sens moral, le composé au simple, quand il n'est pas déraisonnable de les prendre l'un pour l'autre. Il en est ainsi d'*épandre* & *répandre*, de *tirer* & *attirer*, d'*éveiller* & *réveiller*, &c. Il arrive souvent que le composé, pris moralement, conserve moins rigoureusement que le simple, l'idée propre au sens physique. Aussi le verbe *entraîner* s'employe-t-il alors pour causer, engager, amener, gagner, déterminer par des moyens doux mais efficaces ; tandis que *traîner* annoncera plutôt quelque chose de dur, de pénible, de violent, d'humiliant.

Le Triomphateur *traînoit* au Capitole les Rois vaincus. L'Orateur *entraîne* l'auditoire par la douceur de son éloquence.

Entraîner, qui désigne la violence au propre, n'exigera au figuré qu'une violence douce, tandis que *traîner* marquera plutôt une violente contrainte.

Il vaut mieux *entraîner* les Peuples ; on aime mieux les *traîner*.

Traîner vient du latin *trahere*, tirer : racine celtique *tir*, qui exprime l'idée de passer d'un lieu à un autre.

Traite, Trajet.

Traite eſt le latin *tractus*, formé du verbe *trahere*, tirer, traîner, prolonger, étendre en longueur. Le latin *tractus* ſignifie trait; traînée, une ligne tirée, une ſuite d'eſpace, une étendue de terrein ou de chemin : il ſignifie même contrée, région, pays. Son idée propre eſt celle de longueur & d'étendue, ſelon la valeur commune de *tra*, *ter*, *tre*, *étendu*. *Trajet* eſt le latin *trajectus*, tiré de *trajicere*, *tra* ou *trans jacere*, jetter, aller, paſſer par, à travers, par-delà, outre. L'idée propre de ce mot eſt celle de paſſage à travers ; & le mot *jet*, *jactus*, réveille néceſſairement l'idée d'une action, de l'action d'aller par-delà, d'un côté à l'autre, en latin *trajectio*.

La *traite* eſt donc proprement l'étendue de l'eſpace ou du chemin qu'il y a d'un lieu à un autre, ou *entre* l'un & l'autre : le *trajet* eſt le paſſage qu'il faut traverſer ou franchir pour aller d'un lieu à un autre.

La *traite* vous mene à un lieu ; il faut en parcourir la longueur pour arriver au terme. Le *trajet* vous ſépare d'un lieu ; il faut aller par-delà pour parvenir au terme.

On dit proprement *traite* en parlant de la terre ; & *trajet* en parlant des eaux. On dit le *trajet* & non la *traite* de Calais à Douvres. Les eaux coupent le chemin, il faut les paſſer,

les *traverſer* ; c'eſt un *trajet* : les chemins de terre ſont continus, il faut les ſuivre ; c'eſt une *traite*.

La *traite* eſt plus ou moins longue ; on dit *une longue traite*, *une grande traite*, *une forte traite*. Le *trajet* peut être fort court : on dit le *trajet de la riviere*, *le trajet d'un foſſé*, *le trajet de la rue*, & autre petit paſſage à traverſer.

Vous déterminerez les petites diſtances par le mot *trajet* ; *trajet* de quelques lieues, d'un quart de lieu, de cent pas, de quelques pas.

Vous marquez les grandes diſtances, en fait de commerce, par le mot de *traite* ; une *traite* de deux cents lieues, la *traite* de Guinée, la *traite* du Levant. Il eſt vrai que, dans cette maniere d'employer le mot, on conſidere bien moins les diſtances que l'*extraction* des marchandiſes & l'action de *traiter* avec les vendeurs ; rapports divers, que le mot a, par lui-même, la propriété d'exprimer ; ce qui le rend précieux. Mais il n'en eſt pas moins conſtant qu'on dit *traite* d'une province à l'autre, d'un Etat à un autre ; ce qui ſuppoſe de longs tranſports.

La *traite* & le *trajet* ne ſont pas les chemins ou les paſſages conſidérés en eux-mêmes : la *traite* eſt le chemin que nous faiſons ou que nous avons à faire ; le *trajet* eſt le paſſage que nous traverſons ou que nous avons à traverſer. Je veux dire que ces termes ont un rapport néceſſaire à notre marche, à notre action de parcourir, de franchir les diſtances. Ainſi nous diſons *faire une traite*, *faire un trajet*, pour exprimer & meſurer notre marche.

La

La *traite* que vous faites est proprement le chemin que vous parcourez ou la distance que vous franchissez, tout de *suite*, du même pas, sans vous reposer ou séjourner, *tout d'une traite*, comme on dit : j'ai remarqué que *traite* désignoit une suite de choses. Le *trajet* que vous faites, n'a, par lui même, rien de plus particulier que la mesure du chemin ou de la distance que vous avez franchie, quelles qu'en soient les circonstances & les conditions accidentelles : j'ai dit que le *trajet* consiste à *traverser* une espace.

C'est un *long trajet* à faire que de traverser Paris ; si vous l'avez fait du même pas, c'est une *bonne traite*. Paris n'est plus fait que pour les chevaux & pour leur ruine, à moins qu'on ne se renferme dans une de ses villes qu'on appelle quartiers.

Ce qui est une longue *traite* pour l'Européen abâtardi, n'est qu'un petit *trajet* pour un sauvage chasseur de l'Amérique Septentrionale.

Je crois qu'il est glorieux de faire avec un bel attelage & tout d'un trait une grande *traite*, dans le temps que je mets, moi piéton, à faire un assez court *trajet*. Mais la gloire d'aller vîte appartient aux chevaux ; aux maîtres celle de les tuer.

* On dit populairement *trotte* dans ce dernier sens de *traite* : une bonne *trotte* est de même une longue course, mais qu'on fait à grands pas ; un long espace, mais qu'il faut parcourir vîte, comme au *trot*, en *trottant*, d'une maniere incommode & pressée.

Les grands ou les riches (ce qui revient souvent au même) font agréablement de grandes *traites* : le peuple & moi nous faisons péniblement quelques bonnes *trottes*.

La *trotte* ne peut pas s'étendre au loin comme la *traite* ; elle se renferme dans un espace circonscrit.

La *trotte* est dans le petit ce que la *traite* peut être dans le grand. Il y aura une *trotte* d'une maison à une autre de la ville, d'une campagne à une autre du même arrondissement : il y aura une *traite* d'un bout de la capitale à l'autre, d'un village à un autre village, d'un canton à un autre. La *trotte* regarde particuliérement les gens à pied qui sont obligés de *trotter*, c'est-à-dire, de marcher beaucoup à pied.

Traité, *Marché*.

Traité vient du latin *tractare*, fréquentatif de *trahere*, & qui signifie avoir entre les mains, manier, tourner & retourner, examiner avec soin, travailler sur, &c. On appelle *traité* un discours, un ouvrage sur une matiere, *Traité de morale* ; l'arrangement, la convention qui résulte d'une négociation, *Traité de paix* ; une sorte de *marché* que l'on conclut.

Marché vient de *mar*, *marc*, marchandise. Ce mot désigne un lieu public pour la vente des marchandises, des denrées ; le jour, le

temps de la vente ; les conditions de la vente. Il y a divers *marchés* dans de grandes villes : il y a *marché*, un jour de *marché* dans tel bourg : quand on achete, on fait son *marché*, sa convention.

Selon l'Académie, le *traité* est une convention, un accommodement sur des affaires d'importance, sur un *marché considérable*. Le *marché* est le prix de la chose qu'on achete, avec des conventions, des conditions.

Le Roi fait des *traités* avec des Financiers, pour une levée de droits, pour la fourniture des vivres aux troupes, &c. Chacun fait des *marchés* pour l'acquisition des choses vénales, pour l'exécution de quelque ouvrage.

L'idée propre & dominante du *traité* est celle de fixer les conventions & d'établir les stipulations respectives des parties. L'idée propre & dominante du *marché* est celle de s'accorder sur le prix des choses, & de faire un échange de valeurs ou de services.

On négocie pour faire un *traité* ; il y a des intérêts considérables à régler. On marchande pour faire un *marché* ; il s'agit d'obtenir un bon prix.

Vous ferez un *traité* avec un Entrepreneur de bâtimens pour la construction d'un hôtel, avec un Banquier pour la négociation d'un gros emprunt. Vous avez fait un *marché* avec votre Rôtisseur pour qu'il fournisse votre table de gibier, avec votre Cordonnier pour qu'il vous chausse.

Il faut bien que, pour une grande entreprise,

les intéressés fassent ensemble un *traité* ; & il faut que leurs agens sachent faire leurs *marchés*.

Les *traités* sont très-bons pour se décharger d'un grand embarras & de son argent. Il est assez inutile de faire son *marché*, quand on ne s'embarrasse pas de payer cher.

Il y a des circonstances où les *traités* sont nécessairement fort onéreux à celui qui ne veut pas faire son affaire par lui-même ; & c'est sur-tout dans ces circonstances qu'on en fait. Il y a un moyen sûr de faire de mauvais *marchés*, s'il faut raisonner d'après le proverbe qui dit : *A bon payeur bon marché.*

Il faut savoir les affaires, pour faire des *traités* convenables : il faut savoir la valeur des choses, pour faire de bons *marchés*. Rien n'est plus simple que ces maximes ; rien n'est plus commun que d'agir sans ces connoissances.

Toutes choses égales d'ailleurs, c'est l'homme pécunieux qui fait les meilleurs *traités*. C'est toujours la misere qui fait les plus mauvais *marchés*. Le pauvre paye tout beaucoup plus cher que le riche.

La plupart de ces sortes de *traités* se font comme les *traités* de paix ; malheur aux vaincus. Les mariages ne se font plus guere que comme des *marchés* ; mais il arrive souvent que qui gagne, perd.

Tranchant, *Décisif*, *Péremptoire*.

On dit des raisons, des argumens, des moyens *tranchans*, *décisifs*, *péremptoires*.

Tranchant, qui *tranche*, coupe, sépare en coupant, taille, divise en long ou en travers. Tout le monde connoît l'effet d'un instrument *tranchant*. Une des acceptions de la racine *tar*, *tra*, *tran*, est de couper, rogner, briser, rompre.

Décisif, qui *décide*, juge, résout. *Cad* en oriental, en celte, en basque, &c., signifie *couper*; d'où le latin *cado*, *cido*, dans ses composés, couper, tailler, diviser, tuer : *decidere*, couper ou retrancher, *décider*. L'idée primitive de *décider* semble donc rentrer dans celle de *trancher*. Mais nous disons *trancher* dans le sens propre & physique ; & dès-lors il conserve son énergie naturelle : nous ne disons *décider* qu'au figuré ; & il n'a plus qu'un sens analogue à la qualité des objets auxquels il s'applique.

Péremptoire, qui *périme*, qui fait périr, tomber l'action, l'opposition. « D'*emos*, mien (en » grec), dit M. de Gébelin, on fit non-seu- » lement *emo*, se rendre propre en achetant, » mais on fit encore *emo*, *imo*, se rendre propre » en prenant, en enlevant, en ôtant. De-là » les composés d'*emo*, qui signifient ôter, en- » lever. Quant à cette seconde signification

» d'*emo*, elle existoit dans l'ancien latin, comme » nous l'apprennent les Etymologistes, Festus » en particulier « (*a*). Dans cette Langue, *perimo* signifie tuer, faire mourir ou tomber, cesser, &c. Mais nous ne disons *périmer* qu'en style de Palais, pour désigner une instance, une action qui périt, tombe, cesse, s'anéantit, faute d'avoir été suivie pendant un certain temps. La *péremption* est une fin de non-recevoir, une sorte de prescription. Ulpien observe qu'on a

(*a*) Cette observation nous explique la finale de beaucoup de verbes terminés en *imer*, *mer*, &c. *Emere*, *imere*, en français *imer*, *mer*, doit communément signifier, à la fin des verbes, *prendre*, *ôter*. Ainsi *décimer* signifie prendre, ôter le dixième, *imprimer*, prendre le signe de la chose sur; *estimer*, prendre une bonne opinion de la grandeur (*T*, grandeur, *œs*, prix); *rédimer*, reprendre, racheter, &c. en général, les verbes composés tirent leur terminaison de quelque simple dont ils prennent le sens, tels qu'*être*, *avoir* (en latin *habere*), *faire* ou *agir* (*facere*, *agere*). *aller*, (en latin *ire*). Ainsi d'*être* ou d'*essere*, *naître* ou être naissant, *paître* ou être paissant, *connoître* ou être connoissant, *paroître* ou être apparent, *intéresser* ou être intéresant, *presser* ou être pressant. D'*ire* ou *ir*, aller, plusieurs verbes qui expriment cette action; *partir*, commencer d'aller; *sortir*, aller dehors; *venir*, aller ici; *secourir*, aller au secours, &c. *Avoir*, & *habere* donnent la terminaison *voir*, *oir* ou *ber*; *concevoir*, avoir la conception; *devoir*, avoir une dette, une obligation; *pouvoir*, avoir puissance; *vouloir*, avoir la volonté; *exhiber*, avoir à la main, en dehors, &c. Les composés de *voir* ont la même terminaison. D'*agir*, *agere*, faire, *partager*, faire des parts; *ravager*, faire du ravage; *saccager*, faire un sac, un saccagement, &c. Mais je ne puis qu'indiquer ici la voie, sans m'y engager.

appellé *péremptoire* ce qui met fin au débat entre les plaideurs, & ne permet plus à un adversaire de tergiverser. Dans le style dogmatique, c'est ce contre quoi il n'y a rien à alléguer, ce qui est sans réplique.

Le mot *tranchant* marque particuliérement ici l'efficacité du moyen & la promptitude de l'effet qu'il produit. *Décisif* annonce la discussion & le moyen qui est propre pour la terminer. *Péremptoire* indique l'opposition & un moyen qui doit la faire cesser.

On dit au figuré *trancher la difficulté, le nœud, trancher net.* On dit *décider un cas, décider une question : une affaire.* On diroit *périmer* en fait d'oppositions, d'instances, de répliques.

Ce qui leve les difficultés & applanit les obstacles tout d'un coup, est *tranchant.* Ce qui ne laisse plus de doute & entraîne le jugement, est *décisif.* Ce qui ne souffre plus d'opposition & interdit la réplique, est *péremptoire.*

Vous regarderez proprement comme *tranchantes*, la loi, l'autorité, la puissance absolue, la force transcendante qui *tranche* au lieu de résoudre, qui coupe le nœud plutôt que de le délier. Vous regarderez comme *décisives* les raisons claires, les preuves solides, les applications exactes des regles, la démonstration qni emporte la conviction & dicte en quelque sorte le jugement. Vous regarderez comme *péremptoires*, des moyens, des titres, des exceptions, le motif qui, quand il ne seroit qu'extrinseque ou qu'il ne seroit pas la raison de la chose, est néanmoins tel qu'il n'y a plus à contester & qu'il faut se rendre;

comme la *péremption* qui, sans décider de votre droit, ne vous permet plus de le faire valoir.

Dieu l'a dit; voilà une raison *tranchante*, il faut croire sans difficulté. Le crime est avoué par le coupable; voilà une raison *décisive*, il n'y a qu'à juger. Un principe est démontré faux; voilà une raison *péremptoire*, il n'y a plus à se débattre sur les conséquences.

Ceux qui vous donnent de fort mauvaises raisons pour ne pas faire une chose, ont néanmoins une raison bien *tranchante* pour s'y refuser, ils ne veulent pas la faire. Les Avocats qui débitent beaucoup de raisons inutiles, quand ils en ont une *décisive*, savent apparemment pourquoi ils parlent tant ou à qui ils parlent. Les gens qui dogmatisent savamment, vous promettent souvent des raisons *péremptoires*, qui, à la fin, se réduisent à parler toujours & à ne pas vous laisser répondre.

Je conçois qu'à couper le nœud gordien, l'argument est *tranchant*. Je crois bien qu'en m'imposant silence, vos raisons deviendroient *décisives*. Je comprends que de manger l'huître, c'est un moyen *péremptoire* contre les plaideurs.

* *Tranchant* & *décisif* se disent des personnes. L'homme *tranchant* ne voit point de difficulté : l'homme *décisif* n'a point de doute. A la confiance de celui-ci, l'autre ajoute l'arrogance. Le personnage *tranchant* veut vous imposer : le personnage *décisif* s'en fait accroire. Celui-là prend un ton & un air d'autorité : celui-ci a le ton sec & un air de mérite. Il n'y a pas à raisonner avec le pre-

mier ; il n'eſt pas aiſé de raiſonner avec le ſecond.

Il y a l'homme *déciſif* & l'homme *décidé*. On eſt *déciſif*, en fait d'opinion & de jugement : on eſt *décidé*, quant à ſes volontés & à ſes réſolutions. L'homme *déciſif* juge hardiment : l'homme *décidé* veut fermement. Le premier a bientôt pris un avis, & il y tient opiniâtrément : le ſecond a bientôt pris ſon parti, & il y tient invariablement.

Tranſcrire, Copier.

Tranſcrire ſignifie écrire une ſeconde fois, tranſporter ſur un autre papier, porter d'un livre dans un autre. *Copier*, c'eſt, à la lettre, multiplier la choſe, en tirer un double ou des doubles, former des exemplaires pour multiplier la choſe, l'avoir en abondance, *copia*.

Vous *tranſcrivez*, pour mettre au net, en forme, en regle, en état, dans un endroit convenable. Vous *copiez* pour multiplier, diſtribuer, répandre, conſerver.

Un marchand *tranſcrira*, chaque jour, la feuille de ſes ventes & de ſes achats, ſur ſes livres de comptes, pour être en regle. Avant l'invention de l'Imprimerie qui fait une eſpece de prodige de multiplication, il falloit *copier* les ouvrages à la main ; travail trop cher pour que le métier d'Auteur fût bon ; car c'eſt encore un pauvre métier.

C'eſt, pour un Auteur, un triſte & rude travail que de *tranſcrire* ce qu'il a fait pour le mettre au net; & il n'eſt guere moins triſte & rude pour lui de corriger les fautes d'un Scribe qui le *copie* ſans ſavoir ni écrire ni lire. Je me diſpenſe de ce double ſoin, au riſque de tomber dans des fautes & des négligences dont je demande ſincérement pardon. J'eſpere qu'on me jugera ſur le fond de mon ouvrage, aſſez pénible pour mériter quelque indulgence quant aux taches qu'il eſt facile d'effacer.

Vous *tranſcrivez* un *modele* de lettre; vous faites *tranſcrire* un *modele* d'acte, avec les formes requiſes. Vous *copiez* des originaux; vous ne vous amuſeriez pas à *copier* des copies, comme tant de gens qui ne diſtinguent pas la copie de l'original.

Tranſcrire annonce une conformité littérale, exacte, parfaite, ſauf le cas d'une correction néceſſaire : *copier* ne déſigne quelquefois qu'une reſſemblance plus ou moins frappante. J'entends que ce dernier ne ſe prend pas toujours dans un ſens rigoureux comme le premier.

Je *tranſcris* littéralement les articles entiers que je trouve à cenſurer dans les Ouvrages de mes devanciers, afin que mes Lecteurs n'ayent aucune recherche à faire, & que le cas ſoit éclairci autant qu'il peut l'être. Je ne *copie* pas que je ne cite (à moins que ma mémoire ne m'abuſe quelquefois ſur des objets peu importans) ; je fais volontiers des emprunts, jamais des larcins.

Il eſt ſuperflu d'obſerver que *tranſcrire* ne ſe

dit qu'à l'égard de l'*écriture*; & qu'on *copie* des tableaux, des dessins, des manieres, des actions, des personnes, tout ce qui *s'imite*.

Transporter, *Transférer*.

« CES mots, dit M. Beauzée, désignent un » changement de lieu ou de temps. *Transporter* » & *transport* sont plus propres à marquer spé- ». cialement le terme du changement, sans rien » marquer, par eux-mêmes, de l'état précé- » dent de la chose *transportée* : au contraire, » *transférer* & *translation* ajoutent à l'idée de » changement celle d'une sorte de consistance de » la chose *transférée* dans le premier état d'où » elle sort.

» Ainsi l'on dit *transporter* des meubles, des » marchandises, de l'argent, des troupes, de » l'artillerie d'un lieu à un autre; qu'un Com- » missaire, un Juge se *transporte* dans le lieu » du délit; qu'on fait *transport* de ses droits, » parce que, dans tous ces cas, on n'envisage » que le lieu où se rendent les choses *transpor-* » *tées*, ou la personne à qui sont remis les droits » qu'on abandonne.

» Mais on dit *transférer* un prisonnier du » Châtelet à la Conciergerie, un corps mort » d'un cimetiere dans un autre, des reliques » d'une châsse ou d'une église dans une autre, » une jurisdiction d'une ville dans une autre; pour » marquer que les objets *transférés* résidoient » auparavant de droit ou de nécessité dans les

» lieux d'où on les tire : c'est par la même raison » que l'on dit, la translation d'un Evèque, du » siége d'un Empire, d'une fête, &c.

» Quand on *transfere* un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les » *transporter* sans les gâter.

» Constantin n'eut pas plutôt *transféré* le siége » de l'Empire, de Rome à Constantinople, que » tous les Grands abandonnerent l'Italie pour se » *transporter* en Orient. »

Transporter & *transférer* supposent également, l'un & l'autre, l'action de porter *d'un lieu à un autre* : tout mouvement, tout changement a deux termes. Mais, par eux-mêmes, ils n'expriment, ce semble, ni l'un ni l'autre, ni l'un de ces termes ni l'autre. *Trans* signifie par delà, au delà, ailleurs. *A*, *In*, servent ordinairement à désigner le terme où l'on va ; *de*, *ex*, le terme d'où l'on part. Vous direz qu'on *transporte* des marchandises ou qu'on *transfere* des prisonniers qui passent, sans savoir ni d'où ni où on les *transporte* ou on les *transfere*.

Ferre, en latin, signifie *porter* : mais notre langue n'a que des composés de ce verbe ; & ces composés n'emportent qu'une certaine analogie entre les actions qu'ils expriment figurément & l'action propre de *porter*. Les verbes *conférer*, *différer*, *référer*, *inférer*, *déférer*, *préférer*, justifient cette remarque. Il en est de même de *transférer* ; il se prend dans un sens figuré, pour désigner une analogie entre l'action de *transférer* & l'action propre de *transporter*, qui signifie porter, emporter sur soi, avec soi, & ailleurs.

Si bien que vous dites *tranſporter*, toutes les fois que vous voulez rendre l'idée propre de *porter*; & que vous dites *transférer*, lorſqu'il s'agit de faire changer de place à un objet, ſans le *porter*. On *tranſporte* des marchandiſes, des denrées, de l'argent qu'on porte, qu'on voiture; & on ne les *transfere* pas : on *transfere* un marché, une fête, une réſidence qu'on change, qu'on place, qu'on établit ailleurs; & on ne les porte ni ne les voiture.

Voilà pourquoi on *tranſporte* les marchandiſes, & on *transfere* ſon magaſin; on *tranſporte* ſes meubles, & on *transfere* ſa réſidence; on *transfere* les cimetieres, & on *tranſporte* les oſſemens. On ne *porte* pas la réſidence, le magaſin, le cimetiere, comme on *porte* les meubles, les marchandiſes, les oſſemens.

Et c'eſt pourquoi l'on *tranſporte* ou l'on *transfere* le ſiége d'un Empire : car, au propre, on *porte* un ſiége d'un lieu à un autre; & on ne *porte* pas un chef-lieu ou une réſidence.

Les vaiſſeaux portent les troupes que vous y embarquez, & on les *tranſporte*. Mais les priſonniers qu'on ne fait que conduire ou mener, on les *transfere*.

On *tranſporte* des colonies dans les pays lointains, pour étendre ſon Empire en ſurface. Dieu *transfere* la puiſſance d'un Peuple à l'autre, ſelon l'ordre qu'il a établi.

On *tranſporte* enfin des choſes mobiles : on *transfere* des objets ſtables par eux-mêmes. Vous *tranſportez* des proviſions, des ſecours, tout ce qui eſt portatif : vous *transférez* un tribunal, un

établissement, ce qui a, par soi, une consistance fixe.

Vous *transportez* des denrées au marché pour les vendre : vous *transférerez* un marché d'un bourg à un autre, c'est-à-dire que vous le supprimerez dans tel lieu pour l'établir dans tel autre.

Il est clair que la *translation* ne regarde que certains objets, & qu'elle se fait de différentes manieres; mais que le *transport* se fait de telle maniere, & qu'il embrasse un plus grand nombre de choses. Toutes les fois que l'idée physique de *transport* n'est pas assez rigoureusement applicable à l'objet, dans un sens figuré & moral, il convient mieux de dire *translation* : ce qui n'empêche pas qu'on ne dise souvent *transporter* dans le sens particulier & moral de *transférer*; car le premier de ces verbes est comme le genre à l'égard du second.

Travail, Labeur.

CES termes ne se distinguent, dans l'usage ordinaire, que par les différens degrés de peine que donne un ouvrage. Le *travail* est une application soigneuse; le *labeur* est un *travail* pénible. Le *travail* occupe nos forces; le *labeur* exige des efforts soutenus.

L'homme est né pour le *travail* : le malheureux est condamné au *labeur*. Travaille ou péris, voilà l'ordre de la Nature : travaille & péris, voilà le vœu de l'injustice humaine.

Les Dieux, dit un Adage grec, vendent les biens au *travail* : le *labeur* paye cher les plus petits biens.

Il en eſt, en quelque ſorte, du *travail* comme de la vertu, il ſe paye lui-même ; car c'eſt tout à la fois un grand plaiſir & un grand bien que d'exercer ſes facultés & d'employer ſa vie. Il en eſt à-peu-près du *labeur* comme d'un remede violent, il coûte toujours cher ; car il excede & uſe.

Qu'y a-t-il de plus doux que le repos après le *travail* ? Mais le *labeur* ôte la douceur au repos, comme l'excès l'ôte au plaiſir.

Le *travail*, ſans ſalaire, eſt *labeur* ; & le *labeur* fait un mauvais *travail*. La tyrannie eſt de l'homme qui ne connoît pas les hommes.

Le *travail* diligent prévient le *labeur*. Levez-vous, après un léger repos, vous qui mangez le pain de douleur, ſi vous ne voulez pas le détremper de larmes de ſang.

Si chaque individu de la Société ſe livre au *travail*, chacun jouit de quelque loiſir : ſi les uns s'abandonnent à l'oiſiveté, les autres ſont accablés de *labeurs*.

L'homme inutile dérobe au peuple ſon repos, comme l'avare lui dérobe ſon pain. Je me rappelle ces Satrapes de Perſe qui n'étoient bons qu'à traîner le char du Tyran, foulant & écraſant le peuple.

Celui qui, par molleſſe, ſe refuſe au *travail*, prépare la place à ſon ſucceſſeur. Celui qui, par cupidité, ſe dévoue au *labeur*, fait la fortune de ſes héritiers.

Jouir de ſon *travail* eſt la plus douce des jouiſ-

fances de la vie : travailler fans jouir, c'eft un trifte *labeur*.

Les difficultés obligent au *travail* : les grands obftacles impofent un *labeur*. Le *travail* affidu vient à bout de tout : le *labeur* opiniâtre (*labor improbus*) triomphe de tout.

L'habitude du *travail* rend le *labeur* fupportable. Et fouvenons-nous que la vie eft toujours un *travail*, & fouvent un *labeur*.

* Mais ai-je donc oublié que ce dernier terme a vieilli & qu'il n'eft plus que du haut ftyle? S'il a vieilli, j'honore fa vieilleffe : s'il ne convient pas à l'humilité de mon ftyle, il convient à mon deffein d'en expliquer la valeur & l'utilité.

Remarquons donc que ce terme s'eft ennobli en vieilliffant ; car *labeur* fignifie proprement *travail des mains*. *Lab* eft un nom primitif & celtique de la main, fur-tout en tant qu'elle *leve*, *éleve*, *enleve* : *labo*, en grec, veut dire *prendre*; l'oriental *lapht* veut dire *embraffer* : *lab*, travail de la main, a fait en latin & en français des familles nombreufes. Le *labeur* eft donc proprement un *travail*, un exercice de la main, du corps : l'art mécanique fait un *labeur*. On s'en eft principalement fervi pour défigner le *travail* par excellence, le *labeur*, le *labour*, le *travail* de *labourer* la terre, l'agriculture.

Comment ce mot expreffif a-t-il été négligé? Comment en eft-il venu à ne défigner qu'un travail exceffif ou très-pénible? Comment, au milieu de ces revers, s'eft-il élevé jufqu'à devenir propre au ftyle foutenu?

L'origine du mot a été oubliée. Affectée à une efpece

eſpece particuliere de *travail*, il en eſt devenu la dénomination excluſive, d'autant plus naturellement qu'on en ignoroit le ſens propre & primitif.

Je comprends comment ce mot a perdu de ſon crédit, & comment il eſt parvenu à déſigner le malheur plutôt que l'art, lorſque les Arts ont été eux mêmes avilis, lorſque le *travail* des mains a été renvoyé à des eſclaves, lorſqu'il n'y a rien eu de noble que de ne rien faire ſinon de ſe battre; lorſque l'ouvrier a été auſſi accablé qu'avili; en un mot, lorſqu'au *labeur* ont été attachées la honte & la miſere. Mais lorſque les Arts & les Ouvriers ont eu repris dans la ſociété plus de conſiſtance & d'honneur, ce mot dégradé a paru impropre pour déſigner leurs travaux; & il n'eſt reſté que pour indiquer un malheureux *travail*.

Mais par-là même qu'il déſignoit un travail exceſſif & extraordinaire, les Orateurs & les Poëtes s'en ſont emparés pour l'appliquer aux grands travaux, aux grandes entrepriſes, aux travaux de la guerre, par exemple, à tout ce qui demande beaucoup de force, de courage, de conſtance, de talent & de peine. C'eſt ainſi que le génie a recueilli ce que le vulgaire laiſſoit perdre; & qu'en ceſſant d'être vulgaire, le mot eſt devenu noble.

Le mot *travail* n'a point eſſuyé de révolutions; car enfin il falloit un mot pour en exprimer l'idée; & celui-ci, généralement & indifféremment appliqué à toutes ſortes d'actions pénibles & ſoutenues, n'a point eu à ſubir les variations dépendantes des mœurs. Ce mot déſigne également l'action de l'eſprit & du corps.

» L'origine de ce mot, dit M. de Gébelin, » étoit absolument inconnue; car il étoit absurde » de le dériver du latin *trapalium*, qui désigne » cette espece de cage où l'on renferme les » chevaux vicieux, afin qu'on puisse les ferrer, » quoique ce mot ait été altéré en celui de » *travail*, nom français de cette cage. Le savant » Muratori ne s'étoit pas moins trompé en le » dérivant de l'ital. *vaglio*, qui signifie un crible, » un van. Ce mot se prononce dans les dialectes » celtiques, *tra-feal*, *tra-val*. C'est donc un « composé de *val*, 1°. valoir; 2°. faire valoir; » & du celte *tra*, chose, affaire, biens, possef- » sion. C'est par le *travail* qu'on fait valoir sa » chose, son bien, & sur-tout la terre, dont la » culture est le vrai *travail* de l'homme, son » occupation essentielle, la source de tous biens, » de toutes richesses. Et par extension, ce nom » devint, 3°. celui de toute occupation pénible, « laborieuse, soutenue ». L'idée de faire valoir ses biens, ses moyens, ses talens, ses facultés, de les exercer utilement, d'en tirer un parti avantageux, attribueroit au *travail* un objet & un effet que le *labeur* ne prononce point dans son acception primitive.

Il paroîtra peut-être plus naturel de présumer que le *travail*, est ce qui *entrave*, *traverse*, *intrigue*, embarrasse, arrête, donne de la peine ou du soin; idées toutes indiquées par *tra* & *trav*; & toutes propres à désigner la nature & les caracteres de la chose. Le *travail* exprimeroit alors l'action de lever les difficultés, de se tirer d'embarras, de prendre une peine, d'employer ses moyens & ses efforts pour parvenir à son but,

pour faire un ouvrage, pour exécuter un dessein; & le mot ne seroit pas moins essentiellement distingué du mot *labeur* par ces rapports particuliers & sensibles.

A Travers, au Travers.

Au travers, dit Vaugelas, est le meilleur & le plus usité. Quant à son usage, il paroît sur-tout bien établi dans les lettres familieres de ce temps-là. C'est ainsi que parle Madame de Sévigné, femme à citer, lorsqu'il s'agit des manieres de parler reçues dans le monde poli. *Guitaut trouva que sa mere avoit passé* au travers *de la flamme*: *Vatel se passa son épée* au travers *du cœur*: *M. de la Rochefoucauld est accablé de douleur*; au travers *de cela*, il m'a prié de *vous dire mille tendresses*: *M. l'Archevêque de Rheims passoit* au travers *de Nanterre*; *tra*, *tra*, *tra*. *Tra* signifie outre, entre, par: *vers* marque un sens particulier de la chose, comme dans *en-vers*, *re-vers*. *Travers* exprime l'étendue en un sens, & ce qui passe par le milieu de la chose.

L'Académie, dans son observation sur la remarque de Vaugelas, estime qu'il y a peut-être plus de force à dire *à travers les vignes*, pour marquer une action prompte. Je le croirois, lorsqu'on supprime l'article, & qu'on dit, *à travers champs*, *à travers choux*: la rapidité du discours peint alors la rapidité de la marche. Peut-être *passer à travers* marque-t-il une action plus

prompte que *traverser*; car en effet on *passe à travers*, on *coupe à travers*, pour arriver plutôt. Mais il n'y a point de raison pour qu'*à travers* marque plutôt qu'*au travers*, la force & la promptitude.

Quoique Bossuet dise, *c'est en vain qu'*à travers des *bois*, *Bek précipite sa marche*; il est généralement reconnu par les Grammairiens comme par l'Académie, qu'il faut dire *à travers le*, & *au travers de*. *A travers* est une vraie préposition qui demande l'article après elle : *au travers*, comme *par le travers*, présente un substantif qui ne peut être suivi que de la préposition *de*. La locution *au travers* appuie donc, pour-ainsi-dire, davantage sur le *travers* de la chose même. *A travers* marque proprement la direction ou le sens de l'action qu'on fait : *au travers* indique particuliérement le sens de la chose sur laquelle on opere, & par conséquent une impression ou un effet particulier produit sur elle par l'action. Ainsi vous dites qu'un corps, jetté dans l'eau, va *à fond*, pour désigner la direction qu'il prend & sa chûte progressive : mais quand vous dites qu'il va *au fond*, vous considérez le fond même sur lequel le corps va se reposer, vous le représentez dans le fond de l'eau.

A travers marque purement & simplement l'action de passer par un milieu, & d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* marque proprement ou particuliérement l'action & l'effet de pénétrer dans un milieu, & de le percer de part en part ou d'outre en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour : vous passez *au travers* d'un

milieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose : ici vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Il est constant que nous disons plutôt *passer son épée au travers du corps*, & *passer à travers les champs*. L'épée passe *au travers* du corps en le perçant d'outre en outre ; & vous passez *à travers* les champs, en les parcourant dans un sens d'un bout à l'autre.

Le jour qui passe entre les nuages, passe *à travers* ; & celui qui passe dans le corps d'un nuage, passe *au travers*.

On jette une chose *à travers* la figure & non *au travers* de la figure de quelqu'un ; car il ne s'agit pas de lui percer le visage. Mais des Sauvages se passent des anneaux *au travers* du nez & non *à travers* le nez ; car il se le percent pour cela.

Le poil de chevre ou de chameau passe *à travers* & non *au travers* de l'aiguille qui est percée. L'aiguille passe *au travers* de la peau qu'elle perce.

La vanité de Diogene *perce au travers* de ses haillons, & malgré lui : vous la voyez *à travers* ces haillons qu'elle perce.

Un espion passe habilement & adroitement *à travers* le camp ennemi, & se sauve. Le soldat se jette tout *au travers* d'un bataillon, & l'enfonce.

Vous regardez, vous voyez *à travers* un verre : comment peut-on croire à un imposteur qui se

vante de voir l'eau *au travers* du corps le plus épais & le plus opaque ?

Une liqueur passe *à travers* une chausse par les interstices que les fils laissent entre eux. La matiere fulminante passe *au travers* des corps qui lui résistent & qu'elle renverse.

Le vent passe *à travers* une porte mal jointe ou mal fermée, par les fentes, par les jointures. La balle d'un fusil passera *au travers* de la porte, en la perçant.

Vous passerez *à travers* ou *au travers* de la foule, des obstacles, des flammes, des périls mêmes, selon qu'ils vous laisseront des issues ou qu'il faudra les forcer ou vaincre leur résistance.

* Cette conjecture, fondée sur des vraisemblances & appuyée par des usages particuliers, prendra plus de faveur encore, si l'on considere combien il est naturel que ces deux locutions servent à distinguer deux acceptions différentes du verbe *traverser*. Ce verbe signifie passer d'un côté à l'autre ; & c'est le sens auquel répond la locution *à travers*. Il signifie encore percer de part en part, & c'est ce qu'*au travers* exprime naturellement. Je pourrois ajouter que nous disons plutôt, comme dans un exemple cité de Madame de Sévigné, *au travers*, pour signifier malgré, nonobstant cela.

Je reprendrois donc Madame de Sévigné, Fontenelle, Duclos, &c., d'avoir dit : *M. de Rheims passoit* au travers *de Nanterre. Il semble que les hommes ayent dans l'imagination certaines lunettes* au travers *desquelles ils voyent toutes choses, ce qui rend les objets si différens*

d'homme à homme : le Dauphin fit passer publiquement le Comte d'Armagnac au travers *de Toulouse*, pour être conduit à Lavaur, &c. Sans doute je condamnerai ces phrases; mais je ne reprocherai point à leurs auteurs d'avoir négligé ou ignoré ce qu'on paroît assez généralement ignorer ou négliger.

* Peut-être trouveroit-on encore quelque différence entre *traverser* dans l'un ou l'autre sens, & passer ou *à travers* ou *au travers*. Ces deux manieres de parler semblent ajouter au verbe une circonstance particuliere, singuliere, extraordinaire. Vous *traversez* la riviere au bac ; c'est le chemin : vous *passez à travers* les champs, c'est une voie extraordinaire ou détournée que vous prenez. S'il faut de la force pour qu'un clou *traverse* une planche, ce n'en est pas moins une chose ordinaire : mais il y a quelque chose d'extraordinaire dans la violence qu'on fait en *passant* l'épée *au travers* du corps. Observez qu'on dit *voir à travers*, *se jetter au travers* ; actions ou circonstances que le verbe *traverser* n'exprime pas.

Trébucher, Broncher.

CES mots désignent l'accident de faire un faux pas. C'est en ce sens que *trébucher* est synonyme de *broncher*, qui ne se dit que des animaux, au lieu que *trébucher* se dit des choses ; mais alors il signifie *tomber*.

On *trébuche*, lorsqu'on perd l'équilibre & qu'on va tomber. *Tré*, *tra* désigne l'action d'aller par-delà, hors, d'un autre côté : *bu*, *bo*, signifie bois, *busc*, *busq*, un morceau de bois ou d'autre matiere long, qui sert à tenir, à retenir, à soutenir ; *busche*, *buche*, un morceau de bois, un tronc coupé à une certaine longueur. Les Espagnols disent *tropezar* ; or *pez*, *pezon*, signifie un morceau, un bout : ce mot semble bien marquer l'accident de peser trop, plus, davantage. Les Italiens disent *traboccare*, tiré de *bucco*, trou ; & il signifie tomber en bas, être emporté par le poids : *trabocco* signifie *trébuchement*, mais il exprime proprement le trait de la balance ; c'est le *pezon* de l'Espagnol ; c'est le *bus* ou *buscle* que nous appellons le fléau de la balance. Enfin notre *trebuchet* est une sorte de balance, il sert à peser ; & la chose qui *trébuche* emporte le poids, détruit l'équilibre, tombe en bas. Le *trébuchet*, pris pour un piége, formé de *petits bâtons* entrelacés, indique ce dernier effet. Il résulte de cette discussion, que l'idée propre de *trébucher* est de perdre l'équilibre, d'être entraîné par son poids, de tomber du moins de chanceler comme si on alloit tomber.

On *bronche*, lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit & ferme, pour avoir *chopé*, heurté contre un corps pointu ou éminent, une souche, des racines, des débris, enfin une pierre d'achopement. *Brac*, *broch* signifie pointe, chose élevée en pointe : *branch*, *bronch*, division & sous-division de pointes ou de ramifications qui s'entrelacent & embarrassent : *broc* signifie encore en dauphinois difficulté, obstacle, empê-

chement; & nous disons encore de *bric* ou de *broc*, pour désigner des difficultés à vaincre de maniere ou d'autre. Chorier tire ce mot du grec βρόχος, lacet, piége. C'est une sorte de piége, c'est un obstacle, c'est un embarras qui nous fait *broncher*. Ainsi le propre de ce mot est d'indiquer la cause qui dérange notre marche, tandis que *trébucher* désigne plutôt manifestement les effets d'un faux pas.

Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher*; celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. Il ne faut qu'un petit caillou pour vous faire *broncher* : si vous perdez l'équilibre, vous *trébuchez*. On peut *broncher* & se redresser tout de suite : si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle.

Un homme malin embarrasse votre route pour que vous *bronchiez* : un ennemi méchant vous tend des piéges pour que vous *trébuchiez*.

Qui marche sans regarder à ses pieds, *bronchera* : qui marche avec trop de confiance & de vîtesse, *trébuchera*. L'homme inconsidéré *bronche*; & l'homme présomptueux *trébuche*.

On dit proverbialement : celui qui *trébuche* & ne tombe pas, avance son chemin : il n'y a si bon cheval qui ne *bronche*, & si bon charretier qui ne verse. Si vous *bronchez* jusqu'à courir le risque de tomber, vous *trébuchez*.

L'accident de *trébucher* est donc plus grave & plus dangereux que celui de *broncher*, puisque le premier va jusqu'à *tomber*, & que le

mot se prend dans l'acception de celui-ci. Voiture dit :

> Un jour Pégase aussi *broncha*,
> Et peu s'en fallut, *trébucha*.

Prenez garde de *broncher* devant un homme si sévere : que seroit-ce, si vous *trébuchiez* ?

Au figuré, *trébucher* signifie tomber ou donner dans un écart ; *broncher* signifie faillir ou faire une faute. *Trébucher* a même particuliérement servi à marquer une grande chûte, la chûte faite d'un lieu élevé : on a dit le *trébuchement* de Phaëton : l'Académie remarque l'expression figuré, *trébucher du faîte des honneurs* ; ce qui ajoute à l'idée de *tomber* celle de *chanceler* avant sa chûte.

Allez terre à terre, & vous risquerez encore de *broncher* : élevez-vous, grimpez, gravissez les hauteurs, vous risquez à chaque pas de *trébucher*.

Trébuchet n'est pas, dit-on, un mot noble : cela peut être parce que nous ne jugeons de la valeur du mot que par l'idée que nous en donne le *trébuchet*, soit la petite balance qui sert à peser les monnoies, soit la petite cage qui sert à attraper des oiseaux. Cependant l'expression *trébucher du faîte des grandeurs*, est noble ; & quand l'idée d'un mot n'a rien de bas en elle-même, celui qui sait employer le mot, sait l'ennoblir.

Trépas, Mort, Décès.

» *Trépas* est poëtique, dit l'Abbé Girard, » & emporte dans son idée le passage d'une » vie à l'autre «. Ce mot est formé de *pas*, passage, & de *tré*, *tra*, outre, à un autre lieu. L'Académie avoit fort bien rangé ce mot parmi les dérivés de *pas*. Nous disons *passer* pour rendre les derniers soupirs. Le mot *trépas* se dit, en finance, pour désigner le droit levé au *passage* d'une riviere. L'Anglais dit *departure*.

» La *mort*, ajoute le même Ecrivain, est du » style ordinaire, & signifie précisément la cessation de vivre «. *Mor* se dit en celte & en latin, par opposition à *mar*, jour, lumiere, parole: en gallois *marw*, mourir; en bas breton *maro*, *môr*, mort, sommeil, comme en celte. La *mort* est la perte du jour, de la lumiere, de ses facultés, de la vie; l'état où l'on ne voit ni n'agit; un sommeil éternel (& c'est sous l'image du sommeil que les Hébreux sur-tout représentoient la *mort*: *David, Salomon s'est endormi avec ses peres*). *Mor*, *mar* signifie proprement en celte, noir, sans lumiere. Le flambeau renversé qui s'éteint, étoit le symbole de la *mort*.

» *Décès* est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage du Palais, & marque » proprement le retranchement du nombre des

» mortels «. Je dirois plutôt le retranchement de la société humaine & civile par la cessation de la vie. *Decès* vient du latin *decedere*, s'en aller de, quitter une place, la *céder*, la laisser à un autre : nous l'avons restreint à l'action de tout quitter ou tout perdre avec la vie. Par le *décès*, on laisse sa place, ses droits, ses jouissances à d'autres : ce mot désigne une succession d'êtres vivans, de générations, de citoyens, &c.

Le *trépas* est donc le passage de cette vie à une autre vie, le grand passage. La *mort* est l'extinction de la vie, la perte de tout sentiment. Le *décès* est la sortie hors de la vie, de la société, de ce monde ; la fin du cours ou de la carriere humaine.

» Le second de ces mots (*mort*) se dit à » l'égard de toutes sortes d'animaux (& même » des plantes) ; & les deux autres ne se disent » qu'à l'égard de l'homme. Un *trépas* glorieux » est préférable à une vie honteuse. La *mort* » est le terme commun de tout ce qui est animé » sur la terre. Toute succession n'est ouverte » qu'au moment du *décès* «.

En effet, tout ce qui a vie, *meurt*. L'homme seul *passe* d'une vie à l'autre. Il n'y a que l'homme qui puisse *décéder* ou sortir de *ce monde*, du monde social.

Trépas est, par lui-même, un mot doctrinal & religieux ; puisqu'il exprime l'idée profonde d'une autre vie qui entraîne celle des peines & des récompenses relatives à la maniere dont on a vécu. *Mort* est un terme générique qui embrasse tous les rapports tant physiques que mo-

raux de la chose, ses causes, ses circonstances, ses effets, ses suites de toute espece : l'usage le veut ainsi. *Décès* est un mot de style & de narration simple : on dit dans un billet, dans une annonce, qu'un tel est *décédé* en tel lieu, tel jour, à tel âge ; & l'on considere particuliérement les suites civiles du *décès* ; dons, inventaires, ventes, &c. *après décès.*

Trépas, exprimant une grande idée, il est naturel que la Poësie & l'Eloquence s'en emparent pour désigner la grandeur, la gloire de mépriser, d'affronter le danger ; mais sur-tout une mort éclatante, glorieuse, qui vous immortalise, qui vous fait vivre dans la mémoire des hommes, qui vous donne en quelque sorte une seconde vie idée naturelle du mot. Mais on préférera *mort*, lorsqu'il s'agira de rappeller les horreurs de cet événement, ou les idées tristes, funebres, lugubres, d'extinction, de dissolution, de destruction : car ce mot signifie *noir* ; & la *mort*, comme le dit Cicéron, n'est autre chose que la dissolution de l'être vivant ; & ce personnage allégorique, noir, décharné, hideux, qui moissonne & détruit tout, dont on nous menace & nous effraye, c'est la *Mort* : la *mort* humaine, considérée souvent comme la séparation de l'ame d'avec le corps, annonce également une destruction ; mais alors elle se rapproche du *trépas* par l'idée de la conservation ou de l'immortalité de l'ame. *Décès* exprime simplement le cours naturel, la derniere révolution de la vie humaine, & l'effet de tout quitter & de tout laisser à ceux qui survivent.

Aussi *décès* & *décéder* désignent selon la re-

marque des Vocabulistes, *la mort naturelle* des personnes. Il y a la *mort naturelle*, la *mort violente*, la *mort civile*, mille genres de *morts*. *Trépas* annonce proprement la mort naturelle; & l'Académie a observé que *trépasser* ne se dit que des personnes qui meurent de ce genre de *mort*. Mais comme *trépas* a fait une plus haute fortune, on n'a pu dire *affronter le trépas*, un *trépas glorieux* sans le tirer du cours ordinaire de la Nature.

L'Abbé Girard dit enfin que le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination, & qu'il peut même faire envisager quelque chose de *gracieux* dans l'éternité: que le *décès* ne fait naître que l'idée d'une peine causée par la séparation des choses auxquelles on étoit attaché: mais que la *mort* présente quelque chose de laid & d'affreux.

A l'égard des impressions que ces termes font sur nous ou des sentimens qu'ils excitent en nous, j'en ai assez dit sur la *mort*; il est vrai que le *décès* nous rappelle la séparation, les pertes, le dépouillement absolu de tout ce qui appartient à ce monde: mais le *trépas* nous présente un nouveau cours de choses & d'idées bien plus grandes, sublimes, douces & consolantes, que *gracieuses*, ce n'est pas là le trait du tableau de l'Eternité. Il nous manque, ce semble, encore un mot en ce genre, tel que le latin *lethum*, du grec *léthé*, oubli: on auroit pu dire le *léthé*.

* Il y a les *trépassés* & les *morts*; il y a aussi les *défunts*. Il y a également une *personne tré-*

passée, une *personne morte*, & une *personne défunte*. Ces mots sont donc tantôt substantifs & tantôt adjectifs. C'est une excellente idée que celle de *defunt*. Ce mot signifie, à la lettre, *qui s'est acquitté* de la vie; de *fungi*, s'acquitter d'une charge, faire une fonction, fournir une carriere, remplir sa destination ou son devoir. *Defungi* désigne proprement l'action d'achever sa charge, de terminer sa carriere, de consommer sa destinée, mais sur-tout celle de se délivrer d'un onéreux fardeau. La charge de l'homme, sa charge par excellence, c'est la vie; le *defunt* s'en est acquitté. Ainsi parloient les Romains; ainsi parloient tous les anciens peuples; ainsi parlent encore les Orientaux. Chardin nous atteste que les Persans disent encore qu'une telle personne s'est acquittée de la vie : ils disent à leurs Princes qu'un de leurs serviteurs ou esclaves s'est acquitté de la vie à leur profit.

Ainsi le mot de *défunt* nous présente une belle idée morale : nous venons de voir la profondeur, la grandeur de l'idée philosophique & religieuse du mot *trépassé* : rappellons-nous que l'idée propre de *mort* est purement physique & d'un genre sombre.

Le *défunt* a vécu; il a rempli sa charge. Le *trépassé* vit encore, mais d'une vie nouvelle. Le *mort* n'est plus, il est cendre & poussiere.

Malgré ces différences importantes, *trépassé* ne se dit presque plus même dans le style religieux & ordinaire; il n'y a guere que le peuple qui dise encore *défunt* : il n'est plus question que de *mort*. Pourquoi? Pourquoi ne dénoncerois-

je pas hardiment un abus & des usurpations contre lesquelles la raison, la saine philosophie, & la Religion même, semblent réclamer à l'envie? Pourquoi donc appauvrir & corrompre la Langue ?

Il n'y a ni philosophie ni raison à ne représenter un évènement naturel comme la cessation de la vie; que sous l'aspect de la dissolution des corps, & avec ces couleurs sombres qui ne sont propres qu'à inspirer la crainte & l'horreur. Moi, mortel, qui suis sans cesse exposé à la perdre, cette vie, & qui dois être toujours prêt à la rendre, vous me faites reculer devant le terme où je suis forcé de courir. Ce qu'il faut que je méprise, que je brave, que j'affronte, comme homme, comme citoyen, comme être religieux, vous voulez donc que je le redoute? & vous abattez mon courage, en exagérant le mal si c'est un mal; & en ne repaissant mon esprit que de tristes pensers, vous l'obligez à les écarter & à les dissiper. Les Anciens évitoient, autant qu'il étoit possible, de prononcer, le terme de *mort*, à moins qu'il ne fût question d'une *mort* violente ou contraire au cours de la Nature; & ils n'en savoient pas moins mourir philosophiquement parlant. Je ne vous dis pas, *dissimulez la vérité*; je vous dis, *ne dissimulez rien de la vérité*. Parlez des *morts*, pour nous rappeller une partie de notre destinée, ce qui est pour nous comme le néant, ce qui est perdu pour nous. Parlez des *défunts*, afin de nous rappeller que la vie n'est qu'une charge passagere, que le devoir de vivre est l'épreuve de l'homme, que nous n'avons hérité de quelques biens que pour

pour les transmettre, que la fin de l'exercice est le repos, & la fin du combat, le triomphe, si le devoir est bien rempli. Parlez-moi des *trépassés*, & vous ouvrirez devant moi l'avenir, & je verrai dans l'avenir ceux qui ont disparu devant moi, & je reconnoîtrai les rapports qui me lient encore avec eux, & je m'éleverai au-dessus de toutes les pensées terrestres & des biens périssables, &, suivant mon instinct vers l'immortalité, je traverserai la vie avec plus d'ardeur & de joie, & je verrai la béatitude dans le sein de Dieu & jusqu'au fond de l'Eternité. . . . . . Mais je parle en vain.

Ecoutons donc l'Eglise. L'Eglise, dans sa Langue d'adoption, ne dit pas l'*Office des Morts*, *la Priere pour les Morts*, *le jour des Morts* : elle ne parle que des *défunts*. Nos peres l'ont entendue ; & ils ont dit les *défunts* ou les *trépassés*, mot que la Langue latine n'a point, & qui marque d'une maniere plus précise la vie nouvelle sur laquelle la *mort* n'a plus d'empire. N'entendez-vous pas encore ces cris publics qui éveilloient nos peres en les avertissant de *prier Dieu pour les trépassés* ? il n'y a qu'à pleurer sur les *morts*. N'avez-vous pas encore vu dans quelques provinces, ces femmes appellées *semondeuses*, qui annonçoient dans les carrefours qu'*un tel étoit trépassé* ? & si vous leur demandiez *qui étoit mort ?* elles vous apprenoient que ce langage impropre pour des Chrétiens ne méritoit pas une réponse sérieuse. N'abandonnons pas, n'abjurons pas notre langage religieux, comme si nous voulions aban-

donner, abjurer la Religion. Reprenez l'esprit de l'Eglise & de la Religion, en reprenant l'exactitude de son langage & en exprimant par les mots propres ses grandes vues. Dois-je le répéter? ainsi que l'homme, la bête meurt, elle est *morte*. Respectez l'homme; c'est ainsi que vous éleverez ses sentimens : distinguez le donc de la bête. Avons-nous enfin oublié ces paroles de Jésus-Christ aux Saducéens qui nioient l'immortalité de l'ame : *On a dit le Dieu d'Abraham, le Dieu de Jacob; or Dieu n'est pas le Dieu des* morts, *il l'est des* vivans. Prions donc Dieu pour les *trépassés*, il vivent, & non pas les *morts*.

Mais l'usage ! il ne fait pas grand cas de ces mots *défunt* & *trépassé*, & il les exclut du genre noble ! Ne croyez donc pas que l'usage proscrive l'emploi d'un mot par cela seul qu'il n'en fait pas cet emploi : gardez-vous sur-tout de croire que l'usage vous défende de parler mieux que lui : croyez que vous avez autant de droit d'en revenir à l'usage de vos aïeux, que vos peres en ont eu de s'en écarter. Mais quand il s'agira de faire des innovations ou des renovations, motivez-les, justifiez-les; & personne n'osera invoquer l'usage contre la raison.

* J'ai encore une remarque à faire sur les synonymes *défunt* & *feu*. *Défunt*, employé adjectivement & individuellement, prend le sens particulier de *feu*. On dira *feu* mon pere, mon oncle *défunt*. Ces mots ne s'appliquent qu'à des personnes qu'on a vues ou pu voir, ou dont la

mémoire, est du moins assez récente. Il n'y a que le burlesque qui se permette de dire *feu Adam défunt Charles-Quint*. Si divers personnes mortes assez récemment, peuvent être désignees par la même qualité ou par le même nom, *feu* & *defunt* annoncent la personne qui est morte la derniere.

Le peuple dit plutôt *défunt*; le langage plus poli préfere *feu*. On croiroit qu'il y a quelque chose de plus respectueux dans *feu*, qui s'applique ordinairement aux Grands, à des supérieurs, à des personnes distinguées, *le feu Roi*, *feu M. le Dauphin*. Il semble que *défunt* réveille plutôt l'idée de quelqu'un qui tenoit à nous par des liens étroits, tels que ceux du sang ou du mariage, quelqu'un qui nous appartenoit; ainsi le peuple dira le *défunt*, *la défunte*, sans autre désignation, en parlant de son mari, de sa femme. *Feu* est un mot fort bizarre, qui marque de la recherche; *défunt* est un terme naturel, qui sied aux mœurs simples.

J'ai dit que *défunt* signifie qui s'est acquitté de la vie, qui l'a quittée, qui en est quitte; & cette idée morale convient bien à l'égard de ceux avec qui nous avons vécu, à qui l'on a tenu par des devoirs communs, & qui nous laissent en quelque sorte leur place. Quant au mot *feu*, il n'exprime que ce qui *fut*, ce qui étoit, ce qui a cessé d'être: il est évident que ce mot ne peut exprimer aucun rapport particulier avec nous, si ce n'est un rapport de temps qu'il a fallu même lui attribuer, mais ce n'est

pas sans fondement. On a dit *fuit*, *vixit*, pour dire *il est mort*, *il n'est plus*.

Nicod & d'autres Etimologistes ont tiré *feu* de *défunt*, mais sans appuyer leur conjecture. Ménage prétendoit bien plus gratuitement qu'il vient de *félix* (*heureux*, & comme si l'on avoit voulu dire d'*heureuse mémoire*), en conduisant, à sa maniere, ce mot jusqu'à celui de *feu*, par *felicis*, *felice*, *felce*, *fel*, changé à la fin en *feu*. Il auroit eu plutôt fait de dire qu'en supprimant la terminaison latine *ix*, il nous étoit resté *fel*; & que nous changeons souvent *l* en *u*. Mais l'opinion reçue que *feu* vient de *fuit*, *il fut* & autrefois il *feut*, est bien établie par la seule remarque qu'en parlant de plusieurs, on disoit *furent*, *feurent*; & cet usage est encore suivi, à ce qu'on assure, par des Notaires de Province, qui disent *furent* en parlant de deux personnes conjointes & décédées.

On n'a pas observé que *feu* est une maniere de parler elliptique, c'est *celui ou celle qui fut*. On a dit *fut* comme on dit *fut présent* : nous avons dit *feu*, comme les Italiens on dit *fù*. *Feu* est donc par lui-même indéclinable, comme Bouhours, Gombaud, Patru, Chapelain, Segrais, &c., l'ont jugé : ainsi *fù* est toujours indéclinable en italien, *la fù Madama*. Convenons néanmoins avec Ménage, que *feu*, après l'article féminin *la*, ou les pronoms possessifs *ma*, *ta*, est un monstre de Grammaire. L'usage, comme s'il avoit voulu concilier les esprits & sauver les apparences, décida que *feu*, indéclinable devant le pronom ou l'article

féminin, seroit décliné après le pronom ou l'article : on a dit *feu la Reine* & *la feue Reine.* Mais je m'apperçois qu'on s'écarte de cette regle si raisonnable, & qu'on écrit très-souvent *feue la Reine* comme *la feue Reine. Feue la Reine* me paroît une maniere de parler aussi monstrueuse ou aussi barbare que le seroit *la feu Reine* : l'adjectif ne se place pas mieux & plus devant l'article, qu'un mot masculin en apparence après un féminin. *Feu* ne peut pas être regardé comme verbe après l'article qui distingue le nom : il seroit ridicule de dire *la qui fut Reine. Feu* ne peut pas être adjectif devant l'article qui détermine le genre du nom selon notre syntaxe : il me paroît donc plus convenable de dire *feu la Reine*, comme si c'étoit le verbe *fut* ; & cette maniere de parler n'aura plus rien de choquant, si l'on veut se rappeller que *feu* signifie *qui fut*, celui ou celle qui fut ; *feu la Reine*, *celle qui fut la Reine.* Il me paroît donc convenable de dire *feu la Reine*, & *la feue Reine.*

Très, Fort, Bien.

» ON se sert assez indifféremment de l'un ou » de l'autre de ces trois mots, dit l'Abbé Girard, pour marquer ce que les Grammairiens » nomment *superlatif*, c'est-à-dire, le plus haut » degré ; par exemple, on dit dans le même » sens, *très*-sage, *fort* sage, *bien* sage. Il me

» paroît cependant qu'il y a entre eux quelque
» petite différence : en ce que le mot de *très*
» marque précisément & clairement le super-
» latif, sans mélange d'autre idée ni d'aucun
» sentiment ; que le mot de *fort* le marque
» moins précisément, mais qu'il y ajoute une
» espece d'affirmation ; & que le mot de *bien*
» exprime de plus un sentiment d'admiration.
» Ainsi l'on dit : Dieu est *très*-juste ; les
» hommes sont *fort* mauvais ; la Providence est
» *bien* grande «.

Très est le mot propre & consacré pour désigner le plus haut degré dans la comparaison. *Fort* n'indique qu'un haut degré indéfini avec une sorte de surprise, sans marquer le plus haut ; mais il est en effet affirmatif. *Bien* est également un peu vague ; il marque un sentiment d'approbation ou d'improbation par la raison des contraires, & non pas seulement un sentiment d'admiration.

Vous dites qu'un homme est *très*-sage, pour fixer le degré de sa sagesse : vous dites qu'il est *fort* sage, pour assurer qu'il l'est beaucoup, plus qu'on ne le croit, plus que vous ne le présumiez : vous dites qu'il est *bien* sage, pour exprimer votre approbation & votre satisfaction ; & vous diriez de même il est *bien* fou, avec des sentimens contraires.

Très est le celte *tre*, le latin *ter*, trois, trois fois : *très*-sage, *trois fois* sage. Le nombre *trois* marquoit, chez les Anciens, l'étendue indéfinie & la perfection. *Fort* exprime la vigueur, l'énergie, la multitude, comme le substantif *force* : il répond au latin *valdè*, *val'dè*, qui

marque la *valeur*, la vigueur, l'énergie. *Bien*, par la valeur naturelle du mot qui exprime ce qu'on approuve, ce qu'on goûte, réveille naturellement l'idée de bonté ou de perfection qu'on trouve dans l'objet, & celle du sentiment qu'il inspire.

Très ne marque point d'autre intention que d'exprimer à quel degré une chose est ou nous paroît être telle. *Fort* marque l'intention particuliere de communiquer aux autres l'impression forte que la chose a faite sur vous. *Bien* marque moins une intention, que l'effusion naturelle du sentiment qu'on éprouve.

Examinez attentivement le ton & les gestes différens avec lesquels on a coutume de prononcer l'un ou l'autre de ces mots, & vous y reconnoîtrez la différence de leur valeur ou de leur esprit. Se borne-t-on à une estimation simple, à une simple proposition, à un simple jugement ? on dit tranquillement & sur le ton ordinaire de la conversation, qu'une ville est *très*-grande, qu'un mets est *très*-sain, que le jour est *très*-beau. S'agit-il d'exprimer la force de l'impression qu'on a reçue, d'appuyer sur l'assertion que l'on fait, de vouloir persuader ce que l'on avance ? on dit d'un ton élevé & avec le geste imposant, que des procédés sont *fort* mal-honnêtes, qu'une prétention est *fort* ridicule, qu'un Auteur est *fort* supérieur à un autre. Ne voulez-vous enfin qu'exprimer la maniere dont les choses vous ont affecté, l'idée favorable ou défavorable que vous en avez conçue, le bien ou le mal que vous en pensez ? vous direz avec le ton propre au sentiment que

vous éprouvez, vous direz avec le ton de la pitié, qu'un enfant est *bien* chétif, avec les mouvemens de l'aversion de l'indignation, qu'un personnage est *bien* méchant, avec affectation ou admiration, qu'une femme est *bien* belle & *bien* bonne.

L'Abbé Girard juge encore que *très* ne convient que dans le sens naturel & littéral; car, lorsqu'on dit d'un homme qu'il est *très*-sage, cela veut dire qu'il l'est véritablement : au lieu que *fort* & *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique; avec cette différence que *fort* convient mieux lorsque l'ironie fait entendre qu'on pêche par défaut; & *bien*, lorsqu'elle fait entendre qu'on peche par excès.

Dans l'ironie, *bien* désapprouve ce qu'il semble approuver; *mal* est l'opposé de *bien* : *fort* nous offre une exagération ridicule; *fort* est l'opposé de *foible*. *Très* se prête également à l'ironie; & peut-être, suivant une observation fine d'un Encyclopédiste sur ce sujet, est-il préférable à *bien* & à *fort*, en ce qu'il la marque moins. » Lorsque *fort* & *bien* sont ironiques, » il n'y a qu'une maniere de les prononcer; » & cette façon étant ironique elle-même, » elle ne laisse rien à deviner à celui à qui on » parle. *Très*, au contraire, pouvant, quand » il est ironique, se prononcer comme s'il ne » l'étoit pas, enveloppe davantage la rail» lerie, & laisse dans l'embarras celui qu'on » raille «.

Lorsque le sens propre des mots est changé ou dénaturé par la maniere seule de les dire,

la différence n'eſt pas dans les mots, elle eſt dans le ton, les geſtes & les acceſſoires du diſcours.

Tromper, Décevoir, Abuſer.

De *tra*, *tro*, qui coupe ou tranche, qui traverſe ou entrave, nous avons fait *trap*, *attrape*, & enſuite *tromper*, comme les Eſpagnols *traupa*. *Attraper* ſignifie proprement faire tomber dans la *trape*, prendre au piege; & c'eſt auſſi le ſens littéral de *tromper*. Mais ce dernier mot eſt grave, & il exprime quelque choſe de grave: le premier eſt familier, & il s'applique à des objets communs. *Attraper* marque l'adreſſe; & *tromper*, l'artifice. L'adreſſe de celui qui *attrape*, eſt d'attirer quelqu'un au piége dont il ne ſe doute pas, de le ſurprendre ou de le prendre à l'improviſte, au dépourvu, en lui dérobant la vue du piége, ou en profitant de ſon inattention: l'artifice de celui qui *trompe* eſt de déguiſer les choſes, de maniere à donner au faux l'apparence du vrai, & qu'on ſe prend, pour-ainſi-dire, ſoi-même, ſans être proprement ſurpris. Dans un ſens générique, *tromper* ſe dit de tout ce qui induit en erreur; mais il s'agit ici de le conſidérer dans le ſens moral, avec l'intention de *tromper*, ainſi que ſes ſynonymes.

De la racine *cap*, main, ce qui prend, ce qui contient, les Latins firent *capio*, prendre, ſaiſir, s'emparer, mettre dans ſa main, & ſes

composés en *cip*, dont *decipere*, *décevoir*, s'emparer de quelqu'un, de son esprit ; le prendre par fourbe, par des moyens *captieux* & attrayans. *Décevoir* marque expressément l'action de prendre, de saisir l'esprit de quelqu'un ; tandis que *tromper* ne désigne que l'art d'induire, d'amener à ses fins. La maniere la plus propre pour s'emparer de quelqu'un sans violence, c'est de l'attirer, de l'engager par de belles apparences, par des dehors spécieux, par des flatteries & des caresses ; & tels sont les moyens de *décevoir*, au rapport des Vocabulistes. *Leurrer* est donc un moyen de *décevoir* ; car le *leurre* attire par l'envie qu'il excite de jouir d'un faux objet, comme ce *cuir* rouge façonné en forme d'oiseau & pendu à une *laisse* dont les Fauconniers se servent pour rappeller ou réclamer leurs oiseaux de proie qui ne reviennent point ; artifice appellé *leurre* ; de *lorum*, courroie ; & c'est pourquoi M. de Thou rend en latin notre mot *leurre* par *lorum*. *Leurrer*, c'est donc proprement attirer par un faux appât.

J'observerai encore en passant, que *duper* vient aussi de *decipere* : mais il indique sur-tout un effet qui lui est propre, celui de faire son avantage aux dépens de ceux que l'on joue, de faire son profit de la sottise de ceux qui se laissent facilement tromper. Il y a de la subtilité à *duper*, & de la sottise à se laisser *duper*. Il est humiliant d'être *dupe*, on est la *dupe* d'un fripon : celui-ci joue le bon homme dont il fait sa *dupe*. On a dit que *dupe* venoit de *hupe*, en quelques endroits *dupe*, oiseau sot & niais :

car on *dupe* bien les niais ; & on se trouve soi-même bien sot quand on est *dupe*. Par la raison qu'on *dupe* à son profit, *duper* se dit proprement en matiere d'intérêt. Il résulte de ces traits rassemblés, que ce mot ne sauroit exprimer une grande idée ; il n'entre que dans le style ordinaire.

Abuser, user mal, agir autrement qu'il ne faut, procéder d'une maniere odieuse. *Oth*, *huth*, en oriental, coutume, accoutumance ; *ethos*, en grec, coutume, mœurs ; en latin *uti*, se servir, employer ; *usus*, service, emploi, usage. *Abuser* quelqu'un, c'est donc en faire en quelque sorte un mauvais usage, s'en servir en mal ou pour le mal, profiter des avantages qu'on a sur lui pour le faire servir à de mauvais desseins. On *abuse* celui qu'on *trompe*, en *abusant* de l'empire ou de l'ascendant que vous donnent sur lui son ignorance, sa foiblesse, sa simplicité, sa droiture, sa confiance ; & pour en *abuser* indignement, iniquement, odieusement, criminellement : deux idées fortement exprimées par ce terme, celle d'avoir quelqu'un, pour-ainsi-dire, à sa disposition, à sa discrétion, sous son empire ; & celle d'en disposer d'une maniere nuisible, pernicieuse, funeste pour lui.

Reprenons, & renfermons-nous dans notre titre. *Tromper*, c'est induire malicieusement dans l'erreur ou le faux ; *décevoir*, y engager par des moyens séduisans ou spécieux ; *abuser*, y plonger par un abus odieux de ses forces & de la foiblesse d'autrui.

On vous *trompe* en vous donnant pour vrai

ce qui eſt faux, pour bon ce qui eſt mauvais; & vous ſerez *trompé* tant que vous ne ſerez pas en garde contre les perſonnes, & que vous ne voudrez pas connoître la valeur des choſes. On vous *déçoit* en flattant vos goûts & en connivant à vos idées; et vous ſerez *déçu*, tant que vous croirez facilement ce qui vous plaît, & que légérement vous vous attacherez à ce qui vous rit. On vous *abuſe* en captivant votre eſprit & vous livrant à la ſéduction; vous ſerez *abuſé*, tant que vous n'apprendrez pas à douter & à craindre, & que vous vous abandonnerez vous-même ſans ſavoir vous défendre.

On *trompe* tout le monde, & même beaucoup plus habile que ſoi. On *déçoit* les gens qui s'en rapportent aux apparences, qui voyent facilement en beau, qui aiment à ſe flatter, qui abondent dans leur ſens. On *abuſe* les perſonnes foibles, crédules, vives, qui ne ſoupçonnent pas qu'on veuille les tromper, qui ne voudront pas croire qu'on les a trompés, qui ſe perſuadent ſans raiſon ce qu'on leur dit, qui ſe paſſionnent pour l'objet qu'on leur préſente, les jeunes gens, le peuple, &c.

Par un faux jugement, vous êtes *trompé*; il faut, pour vous *détromper*, vous montrer votre erreur. Par un jugement qui forme en vous un préjugé agréable, une douce prévention, vous êtes *déçu*; & comme vous avez aidé vous-même par votre penchant à vous *décevoir*, vous craignez, vous évitez de vous *déprendre* de vos idées. Par un jugement, par un ſentiment inſpiré dont vous êtes perſuadé & poſſédé en

quelque sorte, vous êtes *abusé*; & comment *désabuser* celui qui croit sans raison & qui ne veut pas ou ne peut pas entendre raison?

On *trompe* celui qui s'en laisse imposer. On *déçoit* celui qui se laisse capter. On *abuse* celui qui se laisse captiver.

On *trompe* une fille innocente par des fausses démonstrations d'attachement. Par de fausses promesses, de fausses espérances, par des caresses, des insinuations, on *déçoit* celle qui, peut-être, vous a *déçu* par ses charmes. On *abuse* celle dont on saisit les foibles, dont on fascine l'esprit, dont on trouble les sens, dont on ravit le cœur, dont on se rend le maître.

La passion commence par nous *tromper* avec des sophismes & des illusions. En se prêtant, se pliant, s'accommodant à notre humeur, à nos penchans, à nos habitudes, elle nous *déçoit*. Bientôt elle nous a fait à son joug, elle nous *abuse*, nous entraîne, nous emporte, nous maîtrise.

Je demande s'il y a un être capable de réflexion & de sentiment, plus à plaindre que celui que tout *trompe* à l'envi & que nul n'ose détromper? Le monde ne nous *trompe* plus, qu'il nous *déçoit* encore par l'intelligence qu'il conserve avec notre cœur, qui aime mieux encore s'agiter pour un faux bien que de languir. Quelque parfait que vous puissiez être, vous êtes plus souvent *abusé* par vos passions ou par votre amour-propre que par la malice des hommes.

Il ne suffit pas d'être *détrompé* de ce qui nous tient au cœur, il faut en être *désabusé*. L'objet

ne nous *déçoit* plus ; mais nous sommes encore entraînés par notre penchant. Combien de gens qui veulent avoir tort ! Combien de gens qui ont tort en dépit d'eux ?

L'âge est le plus grand recours pour nous *détromper* de mille & mille erreurs. A mesure que nous vieillissons, éclairés par l'expérience, revenus de nos illusions, toujours plus flegmatiques, plus froids, plus insensibles, il est plus difficile de nous *décevoir*. Mais comment nous *désabuser*, lorsqu'avec une raison inflexible, pour-ainsi-dire, comme nos fibres, nos erreurs invétérées sont nos principes, & des sentimens opiniâtres notre regle ? La vieillesse est, comme l'hiver, la saison où nous n'avons plus à jouir que de ce que nous avons amassé & conservé dans les autres.

On *trompe* pour quelque intérêt ou même seulement par méchanceté : l'homme est bien capable de se réjouir des peines, des fautes de son semblable, & même de se glorifier d'en être l'auteur ; ce qui s'appelle être méchant & sot. Il y a sur-tout de la vanité à *décevoir* ; car c'est une espece de triomphe qu'on remporte par de beaux dehors, par un art séduisant, par une sorte de charme. On *abuse* quelqu'un pour en *abuser*, pour le faire servir à l'iniquité ou à un mauvais dessein : on *abuse* une jeune personne pour la corrompre : on *abuse* un peuple pour l'entraîner à la révolte, le traîner à la boucherie, &c. Il est superflu de remarquer que si l'on parle de *choses* qui nous *trompent*, nous *déçoivent*, nous *abusent*, il faut retrancher des caracteres que j'attribue à ces termes, l'intention.

Je voudrois qu'il y eût un autre mot que *tromper*, pour désigner l'action très-distincte de celui qui, *trompé* lui-même, *trompe* sans le vouloir. Je ne sais pas pourquoi nous négligeons si fort les mots de *décevoir* & de *décevant*, si ce n'est parce que nous n'en connoissons pas le prix aussi bien que nos peres : Bossuet surtout savoit en faire usage. On se sert beaucoup d'*abuser*, & avec raison, pour désigner ce qu'il y a de plus odieux dans le crime de *tromper*.

Pasquier fait, au sujet du mot *tromperie*, la remarque suivante. Comme nos esprits, dit-il, ne sont que trop fertiles & trop abondans en *tromperies*, il n'y a point de parole que nous ayons tant diversifiée que celle-ci ; parce que *guille*, *lozange*, *barat*, *malengin*, *dol*, *fraude*, *tricherie*, *surprise*, *déception*, *circonvention*, signifient la même chose. Il est certain, comme on l'a observé, qu'il auroit pu alonger sa liste ; & que ces mots ne se ressemblent que par l'idée générale, mais bien diversifiée par des accessoires très-sensibles.

Guille, *lozange*, *barat*, *malengin* sont de vieux mots : mais nous avons quelquefois affaire avec nos bons aïeux ; & il n'est pas inutile d'avoir quelque connoissance de leur Langue.

Guille désignoit la ruse & la subtilité de celui qui se fait un jeu de *tromper* : on dit encore proverbialement, dans quelques provinces, *qui croit guiller Guillot, Guillot le guille.* Ce mot paroît tenir à *fil*, *wil*, filou, fripon subtil : *guile*, en anglais, fourbe.

Lozange signifioit louange trompeuse, flatterie maligne : du vieux français *los*, lat. *laus*, louan-

ge. On disoit *losangier* pour flatteur, louangeur: faux *losangiers* & desléaux (déloyaux). Les Italiens disent *lusingar*, pour flatter, jouer quelqu'un, se jouer de lui en le flattant, le caressant (*lud*, *lus*, jeu); ce qui pourroit bien être l'idée propre de *lozange*.

Barat vient de *bar*, parler; il signifie proprement donner le change par ses discours; en basque, c'est échanger, troquer. Ce mot, en bas-breton, en italien, en espagnol, veut dire aussi *tromper* : tout le monde connoît l'isle de *Barataria*. On se sert encore de *barat* en languedocien, pour désigner l'infidélité, la fausseté, la malversation de quelqu'un qui fait du tort, qui ne joue pas de franc jeu. *Baratterie* est un terme de marine, qui désigne les tromperies, les malversations, les faussetés, les larcins, les faux exposés d'un patron, d'un maître, d'un équipage. On a dit *barrattier* pour chicaneur. Tout cela marque une infidélité, sur-tout dans le discours, la narration, l'accusation ou l'allégation, qui mene à l'injustice, au larcin.

Malengin est un mauvais ou méchant *engin*; & *engin* annonce une invention, un artifice, quelque chose d'industrieux. *Engeigner*, italien *ingannare*, en vieux français, *enganer* ou *engainer*, faire tomber dans ses filets; dans ses *ganches* (ruses, perfidies), dans ses mains (*want*, *hant*). Ces mots désignent un artifice combiné, un piége tendu de loin, une trame perfide.

Dol, lat. *dolus*, grec, δόλος, est encore au Palais : il vient du celte *tol*, *dol*, enlever, rogner, emporter, polir, unir. Ce mot exprime

une

une ruse fine & cachée dont il est difficile de se garantir, & avec laquelle on ôte à quelqu'un la connoissance de ce qu'il lui importe de savoir, de maniere qu'il se trouve lésé, frustré, dépouillé ou souffrant. C'est abusivement qu'on a dit un *bon dol*, tel que celui de *tromper* l'ennemi : il ne faudroit pas appeller *dol*, une ruse de guerre permise par le droit de la guerre. *Dolus an virtus* signifie *ruse* ou *force*, valeur; notre mot *dol* n'a pas l'étendue du latin *dolus*.

La *fraude* consiste à prendre des voies détournées ou de mauvais moyens pour *frustrer* quelqu'un de ses droits. Il n'y a *fraude* que de mauvaise foi & avec l'intention formelle de priver quelqu'un de ce qui lui appartient ou doit légitimement lui appartenir. La *fraude* peut-être ou grossiere ou subtile, ou manifeste ou cachée. De la racine *far*, *fra*, *fer*, *fru*, porter, produire, sont sorties en latin, en grec, &c. des familles relatives à l'idée d'emporter, priver, frustrer, voler. De là le latin *fur*, en grec *phor*, voleur, larron : de là le latin *fraus*, *fraude*, action de surprendre & d'emporter ce qui est à autrui. Il falloit autrefois déclarer dans les contrats qu'il n'y intervenoit *ni malengin*, *ni dol*, *ni fraude*.

De *tra*, *trap*, saisir, attraper, se forma *tric*, au figuré, relatif à l'action d'*attraper*, de *tromper*, de *tricher*, en bas-breton *trich*, en allemand *triquen*, &c. *Tricher* signifie proprement *tromper* au jeu, & par extension dans les petites choses, par de petits moyens subtils, & comme par jeu. Ainsi, *trigaud*, dit autrefois pour *tricheur*, désigne celui qui emploie de

petites, de mauvaises finesses; & *trucher*, comme se *truffer*, se jouer, se moquer de quelqu'un, l'attraper. Ménage croit que *supercherie* a été dit pour *supertricherie* : *super* marque un tour qui *survient*, qui *surprend*, à quoi l'on ne s'attendoit pas, qui vous prend au dépourvu: mais ce n'est qu'un *tour*, un mauvais tour, comme dit Pasquier, ou un tour de fripon, de traitre, d'escamoteur.

Le mot de *surprise* est assez expliqué par ce que j'ai dit du verbe *surprendre* au commencement de cet article. Je n'ai plus rien à dire du mot *déception*, sinon qu'il ne s'employe qu'au Palais.

La *circonvention* (de *circùm venire*, venir autour) consiste proprement à entourer quelqu'un, à l'envelopper dans des circuits, à le conduire par des tours & des détours, à lui fermer les voies pour qu'il ne puisse vous échapper, à ne lui laisser par vos artifices aucun moyen de se tirer de vos mains.

Troupe, Bande, Compagnie.

« PLUSIEURS personnes jointes pour aller ensemble, dit l'Abbé Girard, font la *troupe* ». *Plusieurs* ne font pas la *troupe*; il faut être *beaucoup* : *troupe* vient de *tro*, multitude, abondance, grand nombre, comme le *troupeau* : de là *trop*. *Tro* est formé de *ter*, qui, comme je l'ai dit, marque la grandeur indéfinie.

« Plusieurs personnes séparées des autres pour » se suivre & ne se point quitter, font la *bande* ». *Ban*, *band* désigne un assemblage, un ensemble, & proprement une suite d'objets de la même espece : la *bande* de gens est comme la *bande* d'étoffe, coupée en long & séparée du reste de la piece.

« Plusieurs personnes réunies par l'occupa» tion, l'emploi ou l'intérêt, font la *compagnie* ». Ce mot marque une liaison très étroite, une union bien cimentée : il vient de *pan*, *pag*, attacher fixément & assembler avec ordre : de là les mots latins *pago*, *pango*, *compages*, qui désignent l'enchaînement, l'union, la consistance des choses qui font corps ensemble, comme ce tissu serré que les Celtes appellent *pan*, les Grecs *penos*, les Latins *pannus*, (drap, étoffe).

Beaucoup font *troupe*, sans aucune forme déterminée. Un certain nombre allant à la file, fait *bande*. Peu suffisent pour faire *compagnie*, & ils font corps, cercle, &c.

La *troupe* est purement & simplement une multitude de gens rassemblés en un lieu. La *bande* est une *troupe* particuliere de gens de la même sorte, séparés du reste & liés ensemble par quelque chose qui leur est commun. La *compagnie* est une association de gens qui forment une espece de corps, attaché ou appliqué à un certain genre d'occupations ou de soins.

Le nombre seul est essentiel à la *troupe*. Elle peut être composée de toute sorte de gens ; on dit une troupe de monde, de gens de toute espece. Elle peut être rassemblée par hasard ou avec dessein, avec une attache ou sans attache.

Elle sera confuse & tumultueuse, ou tranquille & réglée, &c. On dit une *bande* d'écoliers, de violons, d'ouvriers, de commis, de voleurs, &c. : on ne dira pas vaguement, il y a une *bande de monde*. La *bande* suppose qu'il y a d'autres gens de la même espece, dont elle est séparée; elle fait *bande* à part, & elle fait quelque chose de particulier. Ainsi la *bande* des violons du Roi est exclusivement attachée à la Musique du Roi. Les Cours de Justice établies pour l'exéction des Loix, les Sociétés littéraires instituées pour l'avancement des Lettres, les associations de gens de commerce ou de finance pour des entreprises, les gens avec qui l'on a l'habitude de se réunir & de vivre, forment des *compagnies*, livrées aux mêmes soins ou liées par les mêmes intérêts.

M. Beauzée observe avec raison que ces termes s'appliquent aussi aux animaux : on dit des *troupes* d'oies, d'insectes, des *bandes* d'étourneaux, des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse : la *bande* va par détachement & à la file : la *compagnie* vit ensemble & forme une sorte de famille. Les étourneaux ne paroissent guere qu'en *troupes*; & ils volent par *bandes* séparées.

Nous appellons *troupes* les gens de guerre en général. On dit les *bandes Prétoriennes*, les *vieilles bandes*; espece particuliere de *troupes* qu'il s'agit de distinguer. Il y a dans les régimens des *compagnies*, divisions particuliérement destinées à agir ensemble sous un chef particulier.

Troupe est un mot indifférent qui se prend

ou en bonne ou en mauvaise part, selon les circonstances du discours : il y a des *troupes* de brigands, comme des *troupes* de soldat, & même en poésie la *troupe céleste* ou *immortelle*. *Bande*, dans le style ordinaire, est plutôt ignoble & même injurieux ; on dit populairement la *bande joyeuse*, la *bande bachique*, une *bande* de filoux, de coquins. *Compagnie* est une appellation honorable ou honnête, comme on l'a vu dans les exemples que j'ai cités.

Dans la farce du *Baron de la Crasse*, un personnage s'écrie, *voici la bande des Comédiens* ; on le reprend :

> Dites *troupe* : l'on dit *bande d'Egyptiens*,
> Et *bande* offenseroit tout les Comédiens.

Leur *troupe* a voulu prendre la qualité de *compagnie* en présentant une supplique à un Premier Président : & le Chef de la *Compagnie souveraine* lui a promis d'en parler à sa *troupe*.

Tube, Tuyau.

Tab, *tub* marquent l'étendue : *tab*, marque particuliérement une surface étendue, comme dans *table ; tub*, l'étendue en rond & en long, comme dans le *tube* & le *tuyau*, qui désignent le même objet quant à la forme. Le *tube* & le *tuyau* sont des corps ronds, longs & creux,

en forme de petits canaux, & propres à servir de conduits.

Tube est un terme de science : *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le Physicien & l'Astronome se servent de *tubes* : nous employons différentes sortes de *tuyaux* pour conduire des liquides. Le Géometre & le Physicien considéreront les propriétés du *tube* ; nous considérerons l'utilité du *tuyau*. L'Ingénieur en instrumens de physique & de mathématiques fait des *tubes* : l'Ouvrier en plomb, en fer, en maçonnerie, fait des *tuyaux*. Nous disons le *tube* d'un barometre, & un *tuyau* de cheminée. Le Botaniste donne des *tubes* à certaines fleurs; & l'on dit un *tuyau* de paille. On appelle proprement *tubes* les choses propres aux sciences ou d'un artifice savant; on dit les *tubes* des lunettes : les *tuyaux* sont pour toutes les choses usuelles, communes, familieres; on dit le *tuyau* d'une plume.

Le *tube* est en général un corps d'une telle figure : le *tuyau* est plutôt un ouvrage propre pour tel usage. Ainsi nous dirons fort bien le *tube*, le cylindre d'un fusil, d'un canon, & de tout autre corps dont il ne s'agira que de désigner la forme : s'il est question d'un objet de telle forme affecté à un tel emploi, ce sera un *tuyau* dans le style ordinaire.

Tube est le mot primitif & simple : il ne présente donc par lui-même que les propriétés générales de la chose. *Tuyau* (*tubyau*) est un dérivé distingué par une modification particuliere; il doit donc ajouter quelque idée accessoire & distinctive à l'idée générale. Nous la trouverons, cette idée inconnue, dans la termi-

naiſon *yau* : cette terminaiſon eſt, ſi je ne me trompe, diminutive ; & *tuyau* ſignifie proprement *petit tube*. Ainſi *noyau* veut dire *petite noix;* c'eſt le *nucleus* ou *nucellus* des Latins, qui, par ſa finale *el*, *ellus*, marque inconſtablement la petiteſſe. Ainſi l'on dérive *boyau* de *botellum* ou de *botulus*, &c.; & c'eſt toujours la même idée. Ainſi le *hoyau* a dû naturellement être une petite houe ; le *joyau* eſt un petit ornement précieux, &c. Ainſi *tuyau* revient au *tubulus* des Latins. Cette terminaiſon eſt ſans doute la même que celle d'*eau* ou *au* dont j'ai déjà parlé. L'*y* aura vraiſemblablement été introduit dans la plupart des mots de cette eſpece, pour éviter la conſonnance & le bâillement déſagréable, *o-au*, *o-eau*.

Tumultueux, Tumultuaire.

CICÉRON, dans ſa VIIIe Philippique, dit que *tumultus* eſt comme *timor multus*, grande crainte : c'eſt plutôt *tumor multus*, de *tum*, élévation, *multus*, beaucoup, fort, pluſieurs. Le *tumulte* eſt un grand bruit, un bruit confus, le bruit d'un grand trouble, cauſé par une *multitude* de monde. *Tumultu-eux*, à la lettre, qui eſt plein de tumulte : *tumultu-aire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux ſens, 1°. qui excite beaucoup de tumulte ; 2°. qui ſe fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* ſignifie ſeulement qui eſt fait dans le tumulte, comme en

tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes; ainsi que Budée & tous les Interpretes Latins expliquent *tumultuarius*. Je ne sais si Nicole & Pascal n'avoient pas plutôt dans l'esprit l'idée propre de *tumulteux*, lorsqu'ils disent : « L'origine des occu» pations *tumultuaires* des hommes, c'est qu'ils » cherchent à s'éviter : la peine insupportable » de vivre avec soi & de penser à soi, est l'ori» gine de toutes les occupations *tumultuaires* & » de tout ce qu'on appelle divertissemens & » passe-temps, dans lesquelles on n'a en effet » pour but que d'y laisser passer le temps sans » le sentir ou, plutôt sans se sentir soi-même ». Il me semble qu'il s'agit bien moins dans ces phrases de marquer la précipitation, la hâte des occupations, des occupations *tumultaires*, que l'agitation, le trouble, le désordre des occupations *tumultueuses*, d'une vie *tumultueuse*.

Les assemblées du peuple sont *tumultueuses*, & il prend des résolutions *tumultuaires*.

Nous appellons *tumultueux*, au propre & au figuré, de grands mouvemens irréguliers, incertains, désordonnés. Les Romains appelloient *tumultuaires*, des soldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, sur-le-champ, sans choix : ils disoient même dans le même esprit, un discours, une harangue *tulmultuaire*.

Celui qui ne desire que le nécessaire, dit Horace, une met *tumultueuse* ne le *sollicite* pas. Celui qui s'habitue à la prévoyance, prévient les soins *tumultuaires*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvemens *tumultueux*, paroissent toujours pressés de soins; &

ils n'ont rien à faire. Il y en a qui sont si long-temps à délibérer de sang-froid sur ce qu'ils ont à faire, qu'ils finissent par se déterminer *tumultuairement*.

Les esprits *tumultueux* ne peuvent prendre que des résolutions *tumultuaires*.

Enfin *tumulteux* est à *tumultuaire* à-peu-près comme la cause à l'effet : du moins *tumultuaire* désigne le résultat, le terme où le tumulte aboutit naturellement, tandis que *tumulteux* marque l'existence du tumulte. Une discussion *tumultueuse* produira une décision *tumultuaire*. Dans une assemblée *tumultueuse*, on fait une élection *tumultuaire*. Avec des passions *tumultueuses*, on n'a que des volontés *tumultuaires*.

Type, *Modele.*

Type est un mot grec qui signifie proprement trace, vestige, empreinte, & par une conséquence naturelle, figure, forme, image. Ce mot vient de l'oriental & primitif *tap*, *top*, qui sert à exprimer l'action de frapper, taper, & par une autre conséquence naturelle, celle d'imprimer : le coup s'imprime, laisse une marque ; en frappant, on imprime. Ainsi *typ* désigne l'impression & l'empreinte ; de là l'Imprimerie s'est appellée *Typo-graphie*. De *tap* nasalé ou prononcé *tamp*, s'est formé *stampa estampe*, &c.

De *mad*, *mat*, *met*, mesure, en oriental, en grec, &c., les Latins firent *modus*, mesure,

regle, fin, façon, maniere, &c. : de là *modele*, ce sur quoi on doit se régler, la façon propre qui convient aux choses, l'objet qu'il s'agit d'imiter : *modele* de sculpture, de peinture, d'écriture.

Le *type* porte l'empreinte de l'objet : le *modele* en donne la regle. Le *type* vous représente ce que les objets sont aux yeux : le *modele* vous montre ce que les objets doivent être. Le *type* est fidele, il est tel que la chose : le *modele* est bon ; il faut faire la chose d'après lui.

Vous tirerez des especes de copies du *type* par impression ; vous en ferez du *modele* par imitation. L'Imprimeur ou le Typographe travaille sur des *types* : le Sculpteur comme le Peintre travaille d'après des *modeles*.

Les *types* sont quelquefois pris pour des *modeles*. Ainsi, dans le genre dogmatique, on dit que, selon Platon, les idées sont les *types* de toutes les choses créées : mais elles sont *types*, en tant qu'elles représentent les choses avant même que les choses soient ; elles sont *modeles*, en tant que les choses doivent être faites sur ou d'après les idées mêmes. On dit plutôt *archétype* ou *prototype*, pour désigner l'original, le *modele*, le modele primordial ou primitif. *Archè* désigne plutôt l'ordre des choses par leur excellence & leur influence, comme le principe, l'autorité d'où tout émane ou descend ; & *protos*, l'ordre des temps, l'antériorité d'une chose qui a précédé toutes les autres du même genre, ce qui fut le premier. L'original a nécessairement été le premier *type*, le *type* par excellence, & le vrai *modele*.

Type n'annonce que la vérité de la figure, sans emporter l'idée de regle ou de *modele*. Ainsi nous appellons *types* des figures symboliques qui n'ont d'autre rapport avec l'objet figuré qu'une sorte de ressemblance; & qui, loin d'être des *modeles*, ne sont que des signes très-imparfaits par une institution particuliere. L'Agneau pascal est le *type* de Jésus Christ; le serpent d'airain, celui de la Croix; la manne, celui de l'Eucharistie, &c. Or ces sortes de *types* ne sont manifestement que des figures ou des symboles qui ont à peine quelques points de rapport avec les objets figurés, faits pour être regardés comme *modeles*.

V et U.

Vaillant & Vaillance, Valeureux & Valeur.

La racine *val* désigne la force & les idées analogues à la force, telles que le pouvoir, l'efficacité. En latin & en français, ce mot désigne particuliérement le prix, l'estimation, ce qu'une chose *vaut*. Nous avons tiré *valeur* & *vaillance* vertu qui consiste à combattre avec beaucoup de courage, soit en attaquant, soit en se défendant; comme si c'étoit-là le mérite distinctif de l'*homme*, ce qui le fait le plus *valoir*; & en effet c'est par la *force* qu'il est distingué, c'est par les armes que l'homme barbare s'illustre.

Le *vaillant* a de la *vaillance*, & le *valeureux* de la *valeur*. La *vaillance* est la vertu ou la force courageuse qui regne dans le cœur, & qui constitue l'homme essentiellement *vaillant*: la *valeur* est cette vertu qui se déploye avec éclat dans l'occasion de s'exercer, & qui rend l'homme *valeureux* dans les combats. Les terminaisons *ant* & *ance* désignent proprement la maniere d'être & la qualité permanente : les

terminaisons *eur*, *eureux*, la maniere d'agir & l'énergie de l'action. Ainsi le mot *puissance* annonce la force & les moyens; & *pouvoir*, l'exercice ou la disposition prochaine à l'exercice de la *puissance* : la *puissance* donne la faculté, & le *pouvoir* tend à l'acte. Ainsi la *douleur* est un sentiment, un mouvement de l'ame : mais la *doléance* est vraiment l'état de l'homme dolent ou souffrant, quoique ce mot ne signifie plus que *plainte*. Ainsi on a des mouvemens, des sentimens de *repentir*; mais la *repentance* possede, pour-ainsi dire, le cœur. L'*oubli* n'est qu'un manque de souvenir : l'*oubliance* en est la perte absolue, c'est un vice de mémoire.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage, & la *valeur*, la grandeur des exploits. La *vaillance* ordonne, & la *valeur* exécute. La *vaillance* est à la *valeur*, ce que la *puissance* est au *pouvoir*. Le Héros a une haute *vaillance*, & fait des prodiges de *valeur*.

Il faut que l'Officier soit *vaillant*, & le soldat *valeureux*. Le *vaillant* Capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être; car la prudence est de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le contenir.

La *vaillance*, dit la Rochefoucault, est donnée aux hommes, comme la chasteté aux femmes pour leur *vertu* principale. La *valeur*, dit-il encore, est dans les simples soldats un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

Condé paroîtra peut-être plus *valeureux* que Turenne : Turenne étoit-il moins *vaillant* ?

Ulysse & Ajax se disputent les armes d'Achille;

& la prudente *vaillance* l'emporte sur la *valeur* héroïque.

Le Thébain Pélopidas répond à sa femme qui le conjure de se conserver, au moment où ses concitoyens viennent de lui donner le commandement de l'armée : *C'est à des soldats que convient cet avis ; car, pour un Général, c'est son devoir.* Et ce *vaillant* Capitaine étoit un des plus hardis & des plus *valeureux* guerriers de la Grece.

Le *valeureux* demande, avec les Spartiates, en quel lieu, & non en quel nombre sont les ennemis (*a*). Le *vaillant* cherche moins l'ennemi que l'occasion de le vaincre, en évitant celle d'être vaincu, suivant la pensée de Tite-Live (*b*).

La *vaillance*, dit Madame Dacier dans sa Préface de l'Odyssée, est une de ces *qualités*, un de ces *caracteres* susceptibles de toute la beauté que le Poëte veut leur donner, pourvu qu'elle convienne à leurs véritables traits; & par cette raison Homere a si fort embelli Achille, qu'il fait presque disparoître ses grands vices par l'*éclat d'une valeur miraculeuse.*

Les Philosophes qui ont traité de la *valeur*, tel que l'Abbé de Saint-Réal, en distinguent surtout deux sortes : l'une, qui n'est quelquefois, comme le dit Fléchier dans l'Oraison funebre

---

(*a*) *Non quot essent, sed ubi essent.* Plut. Ag. & Cléom. 7.

(*b*) *Intentus sis ut neque tuæ occasioni desis, neque suam hosti des* 28, 44, 8.

de Turenne, qu'une hardiesse vaine, indiscrete, emportée; qui cherche le danger pour le danger; qui s'expose sans fruit; & qui n'a pour but que la réputation : l'autre, qui est une hardiesse sage & réglée; qui s'anime à la vue de l'ennemi; qui, dans le péril, pourvoit à tout & prend tous ses avantages; qui le mesure avec ses forces; qui n'abandonne rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu; capable enfin de tout oser quand le conseil est inutile. La *valeur* est, ce me semble, plus près du défaut qu'on vient de remarquer; parce qu'elle est, pour-ainsi-dire, presque toute en action : la bonne qualité appartient plutôt à la *vaillance*, parce que celle-ci est proprement la puissance & la vertu mûrie.

C'est de la *vaillance* que parle Montaigne, lorsqu'il veut décrire cette vertu constante, pure & entiere, qui fait face à toute sorte de dangers; tandis qu'il semble laisser à la *valeur* les saillies qui brillent dans les combats. « Un fait » courageux ne doit pas conclure un homme » *vaillant* : celui qui le feroit à point, il le » feroit toujours & à toutes occasions : si c'étoit » une habitude de vertu & non une saillie, elle » rendroit un homme pareillement résolu à tous » accidens : tel seul qu'en compagnie : tel en » camp clos qu'en une bataille : car, quoi qu'on » dit, il n'y a pas autre, *vaillance* sur le pavé » & autre camp (*a*).

Dans le Dialogue de Platon, intitulé *Les Lâches ou de la Valeur*, Socrate prouve que

(*a*) Ess. l. 2. c. 1.

la *valeur* s'apprend ; & Télémaque dit dans l'*Odyssée*, qu'il n'a point encore appris la *valeur*. Toute vertu s'apprend sans doute, comme elle se perfectionne ; & par cette raison, j'aimerois mieux dire, dans ce cas, *vaillance* que *valeur*.

* La Bruyere observoit que *valeur* auroit dû nous conserver *valeureux* ; belle épithete que le grand Bossuet ne craint pas d'appliquer au grand Condé. *Vaillant* auroit dû de même nous conserver, *vaillance* ; beau mot qui ne s'emploie guere, comme *valeureux*, que dans la Poésie. Ainsi là nous disons *valeur* & *vaillant*, ici *vaillance* & *valeureux*, comme si l'on vouloit exprès obscurcir toutes les idées & défigurer la Langue. Tous ces mots sont bons & utiles dans le langage de la Philosophie, comme dans celui de la Poésie ou de l'Eloquence.

Il est dit dans l'Encyclopédie que *vaillance* a vieilli, & que *valeur* l'a remplacé. Ces deux termes étoient également l'un & l'autre dans la bouche de nos aieux. « Ceux, dit Montaigne, » (*a*), qui apprennent à la Noblesse à ne cher- » cher en la *vaillance* que l'honneur, que » gagnent-ils par-là, que de les instruire de ne se » hasarder jamais si on ne les voit, & de prendre » bien garde s'il y a des témoins qui puissent » rapporter nouvelles de leur *valeur*, là où il se » présente mille occasions de bien faire sans » qu'on en puisse être remarqué ».

(*a*) *L*. 2, 16.

Vainement,

Vainement, *En vain.*

« ON a travaillé *vainement*, dit l'Abbé Gi-
» rard, lorsqu'on n'est pas récompensé de son
» travail ou qu'il n'est pas agrée. On a travaillé
» *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de
» ce qu'on vouloit faire ».

Je crois qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans *succès*; & *en vain* quand on l'a fait sans *fruit*. *L'ouvrage* est manqué dans le premier cas; & l'*objet* est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire, d'*une maniere vaine*, & je ne la fais pas : si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendois, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile.

Vainement, suivant la valeur de la terminaison adverbiale, marque la maniere d'agir; & cette maniere est *vaine*; elle ne réussit pas. *En vain*, par la propriété de la préposition, marque l'objet ou le résultat; & votre action est *vaine*, quant à l'objet que vous vous proposiez; elle n'atteint pas son but. *Vainement* est le latin *vanè*, à vuide, à faux : *en vain* est le latin *in vanum*, pour rien, pour une chimere. Le premier marque la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de l'action, du travail que vous faites, sans venir à bout d'exécuter l'ouvrage; & le second, la vanité, l'inefficacité,

l'inutilité de votre ouvrage, eu égard à la fin, au but, à l'avantage, à l'utilité, à la satisfaction que vous aviez en vue. Là vos efforts sont trompés, ici vos desseins. *Vainement* regarde l'effet immédiat de l'action; & *en vain* la fin ultérieure de l'entreprise.

Si le Seigneur n'éleve pas l'édifice, ceux qui l'élevent auront travaillé *en vain*, *in vanum*, comme dit le texte, & non *vainement*. Ils n'auront pas travaillé *vainement*, car ils auront élevé l'édifice : ils auront travaillé *en vain*, car ils n'auront fait qu'un vain édifice qui ne subsistera pas.

Les constructeurs de la tour de Babel ne travaillent pas d'abord *vainement*, mais ils travaillent *en vain*. Les reconstructeurs de Jérusalem travaillent non-seulement *en vain*, mais *vainement*, puisqu'ils ne peuvent élever un mur.

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, suivant l'Apôtre, nous croyons *vainement*; notre foi est vaine, en ce qu'elle n'est point fondée. Nous croyons *en vain*, notre foi est *vaine*, en tant qu'elle est inutile au salut, si elle n'est accompagnée des œuvres de la loi.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement* : si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain*. Dans le premier cas, c'est un *vain discours*; & dans le second, un *discours vain*.

Tel homme prétendroit *vainement* à des récompenses, qui ne prétend pas *en vain* à des graces. Une *vaine prétention* est plutôt sans fondement; une *prétention vaine*, sans effet.

Loin d'ici, dit Fléchier, cet art qui loue *vai-*

nement les hommes par les actions de leurs ancêtres. Cette louange est, en elle-même, *vaine*, frivole, fausse, illusoire : ce n'est pas à dire qu'on la donne *en vain ;* car il y a bien des gens, même quelquefois des gens de bon sens, qui en sont flattés, qui la prennent pour eux, qui en savent gré, qui la payeront même, comme le Bourgeois Gentilhomme, paye des qualifications de noblesse.

Tout le monde parle de bien public, chacun à sa maniere : les uns en parlent *vainement*, & ils ne savent ce qu'ils disent; les autres en parlent *en vain*, on ne les écoute pas : je suppose qu'on les laisse parler.

Il y a deux sortes de gens à qui rien ne réussit : les uns entreprennent ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter ; ils tentent *vainement* : les autres exécutent bien ce qu'ils entreprennent, mais c'est *en vain*, car ce n'est pas là ce qu'il falloit faire. Il y en a une troisieme, de ces gens qui font tout ce qu'il faut & comme il faut pour réussir, mais qui ne rencontrent jamais ce qui fait réussir.

Celui qui ne fait que des choses vuides de sens, de raison, de vertu, consume *vainement* le temps; celui qui fait des choses utiles mais inutilement ou sans qu'on en profite, l'emploie *en vain.*

J'aspirerois *vainement* à la gloire ; elle n'est pas faite pour moi. Je ne m'efforcerai jamais *en vain* de devenir meilleur ; par le desir de devenir meilleur, on l'est.

Nous desirons *vainement* ce bonheur qui n'est

pas fait pour nous. Nous regrettons *en vain* cette félicité passée qui ne peut revenir.

Penser *vainement*, agir *en vain*, c'est les trois quarts de la vie.

Par paresse, nous voulons *vainement* : par négligence, nous voulons *en vain*.

Trois sortes d'hommes sont portés jusqu'aux sources de la fortune. Les uns tentent *vainement* d'y puiser ; elle fuit de leurs mains, comme l'eau des levres de Tantale : d'autres y puisent à plein sceau, mais *en vain* ; c'est le sceau des Danaïdes : les autres enfin ne tentent jamais *vainement* ; & ne puisent jamais *en vain* ; mais, comme Midas, ils meurent toujours de soif.

Lâches que nous sommes ! *vainement* nous cherchons à nous en imposer pour nous dispenser de servir la Patrie & l'humanité, sous le prétexte de notre impuissance ou de notre foiblesse : le bien ne se fait jamais absolument *en vain* ; & il y a toujours à notre portée quelque bien à faire. Faisons chacun ce que nous pouvons de la longueur de nos bras, & le monde sera changé.

Valétudinaire, *Maladif*, *Infirme*, *Cacochyme*.

Valétudinaire, du latin *valetudo*, santé & maladie, bonne ou mauvaise santé. Le *valétudinaire* flotte, en quelque sorte, entre la bonne & la mauvaise santé, de l'une à l'autre.

Maladif, qui a un principe particulier & actif de *maladie* & qui en éprouve souvent les effets. On remarque que ce mot n'est pas du style noble; je ne sais pas la raison de sa disgrace.

Infirme, *non ferme*, foible, qui ne se *porte* (*fero*) pas d'une maniere assurée, qui se soutient mal. *Foible* est un mot plus vague & plus étendu qu'*infirme*. Par la loi de l'usage, *infirme* ne s'applique proprement qu'aux corps qui sont mal constitués, qui n'ont pas la vigueur convenable, & particuliérement la jouissance ou la la liberté de quelque fonction.

Cacochyme, mot grec formé de *cacos*, mauvais, & de *chymos*, suc, humeur. La replétion & la dépravation des humeurs font le *cacochyme*.

Ainsi le *valétudinaire* est d'une santé chancelante : le *maladif* est sujet à être malade : l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes : le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

Les femmes, par la constitution propre de leur sexe, sont naturellement plus *valétudinai-*

res que les hommes. Les gens *mal-ſains* ſont néceſſairement *maladifs*. Les vieillards ſont *infirmes* par le dépériſſement naturel de leurs organes. Il y a beaucoup d'enfans *cacochymes* par le vice de leur origine ou de leur nourriture.

Il faut que le *valétudinaire* achete la ſanté par un régime ſain, frugal & ſage. Il faut que le *maladif* diſpute ſa vie, & qu'il l'emporte à force de vaincre. Il faut que l'*infirme* ſache vivre avec ſes maux, ou, comme l'on dit, avec ſes ennemis; qu'il les ménage. Il faut abſolument que le *cacochyme* ſe délivre des ſiens; il n'y a point de paix avec la corruption.

Se Vanter, ſe Jacter.

Se vanter, ſe louer indiſcrétement; *immodeſtement*, impertinemment: *ſe jacter*, ſe vanter avec arrogance, impudence, *outrecuidance*. Celui qui *ſe vante*, ſe complaît dans la louange qu'il ſe donne: celui qui *ſe jacte*, s'évanouit dans le panégyrique qu'il fait de lui.

La *vanité*, ſelon la valeur propre du mot, n'eſt que du *vent*: la *jactance* eſt le déchaînement de la *vanité*.

L'homme *vain* eſt ſi plein de lui-même, qu'il faut que ſon amour-propre s'exale: l'homme *jactancieux* en eſt ſi gonflé, qu'il faut que ſon amour-propre éclate. Il y a des effuſions de

vanité; mais la *jactance* fait toujours explosion.

Celui qui *se vante*, se loue comme quelqu'un qui a peur d'être déprimé; & on le déprime parce qu'il *se vante*. Celui qui *se jacte*, s'exalte comme quelqu'un qui a peur d'être ravalé; & on le ravale, parce qu'il *se jacte*. Les sots vices!

Il y a, non-seulement un excès de *vanité*, mais encore un excès d'orgueil dans la *jactance*. Il faut qu'on se mente bien à soi-même, pour mentir aux autres aussi impudemment que le fait le *jactancieux*: il croit, il veut vous accabler de son suffrage & commander les vôtres; tandis que l'homme *vain* les recherche, en paroissant content du sien.

Celui qui *se vante*, veut attirer vos regards sur lui: celui qui *se jacte*, voudroit les faire baisser devant lui.

Quiconque aime à parler de soi, *se vante*; & s'il *se vante* impunément, il *se jactera*. Le mal est qu'à force de célébrer son propre mérite, on en fait croire quelque chose aux bonnes gens.

Celui qui *se vante* d'une bonne action, semble n'être pas accoutumé à en faire: celui qui *se jacte* d'une grande action, paroît tout étonné de l'avoir faite. Il y a des occasions où l'on fait le bien sans le vouloir & par hasard: il y en a une où l'on fait une grande chose sans y songer & par bonheur.

Tel qui *se vante* dans les petites choses, comme il *se jacteroit* pour une action qui ne seroit pas très-commune! La peine de tout vice

eſt de devenir toujours plus grand, plus ridicule, plus odieux.

* *Oua*, *va*, *van*, bruit du *vent*; de là le mot *vent*; de-là une foule de mots qui déſignent la bourſouflure, le vain bruit, le caractere des choſes qui ne ſont que du *vent* ou *comme du vent*; de là ſur-tout *vanité*. *Vain*, mot à mot, qui n'eſt que du *vent*. Il ſeroit honteux de laiſſer perdre des mots tels que *jactance* & *jactancieux*, qui, par leur pompe, déſignent ſi bien le caractere de la choſe qu'ils expriment; ils doivent maintenir *jacter*. En latin, *jactance* eſt ſynonyme en un ſens, de *ſuperbe*, *oſtentation*, &c. Ces mots viennent de *jacere*, jetter, lancer; & ils y ajoutent l'idée d'un mouvement redoublé, d'un redoublement d'effort, de l'habitude, de l'excès.

Variété, Diverſité, Différence.

« LA *variété*, dit l'Abbé Girard, ſuppoſe » une pluralité de choſes que l'imagination » ſaiſit, pour ſe faire des images riantes qui » diſſipent l'ennui d'une trop grande unifor- » mité ».

La *variété* eſt dans les choſes, & il n'importe que l'imagination les ſaiſiſſe ou non. Elle offre elle-même des images riantes ou plutôt agréables; & l'imagination ne ſe les fait pas, mais elle les ſaiſit. Elle ſuppoſe une pluralité de choſes diſſemblables, ou qui, avec des traits com-

muns, n'ont pas la même apparence ainsi que des rapports entre ces choses que l'œil ou l'imagination embrasse, comme dans un ensemble. La Nature, comme le dit l'Auteur, a *mis* une *variété* infinie dans les plus petits objets : un parterre, émaillé de fleurs, forme, par leur *variété*, un spectacle agréable. La racine *var*, *bar*, désigne ce qui est *barré*, *rayé*, traversé par des barres, des rayes ou autres choses semblables. De là *varié*, *bariolé*, *bigarré*, &c. : *bariolé*, chargé de toutes sortes de couleurs confuses & sans cesse changeantes; *bigarré*, diversifié par des couleurs tranchantes & mal assorties. La *variété* fait en général un effet agréable, tandis que la *bigarrure* fait ordinairement un mauvais effet, comme dans le moral la *bizarrerie*. La *variété*, selon la remarque des Interpretes Latins, regarde proprement les couleurs; mais on dit aussi un discours *varié*, un spectacle *varié*, des plaisirs *variés* par leur dissemblance ou la différence de leurs aspects & de leurs effets.

« La *diversité* suppose un changement que » le goût cherche dans les choses, pour trou- » ver une nouveauté qui le flatte & le réveille ».

Retranchez encore de cette notion les idées accessoires & accidentelles de goût & de nouveauté. *Divers* signifie ce qui se détourne de la voie, ce qui tourne d'un autre côté, ce qui change de direction : *di* marque la différence, & *vers*, la direction ou le but : *vertir*, tourner dans un autre sens. Mais quoique ce terme annonce proprement le changement d'un objet qui s'écarte de sa premiere voie, il s'ap-

plique néanmoins à des objets différens qui ont quelque rapport au même sujet, mais avec des différences si tranchantes qu'elles vont quelquefois jusqu'à l'opposition & à la contrariété. Il y aura une grande *diversité* de mets sur une table, une grande *diversité* d'opinions sur un sujet, &c. S'il y a de la *variété* dans les apprêts de la même espece d'alimens, il y a *diversité* dans les alimens de différentes especes. Les couleurs s'accordent dans leur *variété ;* leur *diversité* tend à la *bigarrure*.

« La *différence* suppose une comparaison que » l'esprit fait des choses, pour en avoir des » idées précises qui empêchent la confusion. »

La *différence* est dans les choses, indépendamment de cette comparaison, comme la *diversité* indépendamment du goût, & la *variété* indépendamment de l'imagination. La *différence* est ce qui distingue une chose d'une autre &, à proprement parler, d'une autre, chose semblable ou comparable; ce qui forme son trait exclusif, ce qui la fait discerner. Quoique ce mot, selon sa valeur matérielle indique l'action de *porter* plus loin, ailleurs (*ferre*), il sert à exprimer, d'une maniere générique, ce qui fait que les choses ne sont pas & ne paroissent pas les mêmes à l'œil attentif, soit quant à l'essence, à l'espece, &c. soit quant aux formes, aux apparences, &c. La *différence* est grande ou petite, sensible ou insensible, &c. Il y a de la *différence* entre les objets qui se ressemblent le plus.

Ainsi donc, au propre, la *variété* est dans les couleurs ou les apparences des choses; la *diver-*

sité, dans les voies ou le sens des choses; la différence, dans les traits ou les signes distinctifs des choses. Il est utile de connoître la valeur physique des mots, pour en faire de justes applications dans un sens figuré.

Selon le langage ordinaire, la *variété* consiste dans un assortiment de plusieurs choses différentes, quant à l'apparence ou aux formes, de maniere qu'il en résulte un ensemble, un tableau agréable par leurs différences mêmes. La *diversité* consiste dans des differences assez grandes: soit quant à l'objet qui a changé, soit quant à deux ou plusieurs objets qui concourent ensemble, pour qu'ils ne se ressemblent pas, ou ne s'accordent pas, ou ne se rapportent pas l'un avec l'autre, de maniere qu'ils semblent former un autre ordre de choses. La *différence* consiste dans la qualité ou la forme qui appartient à une chose exclusivement à l'autre, de maniere qu'elle empêche de les confondre ensemble.

La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables & rassemblées comme sur un même fond. La *diversité* suppose une opposition ou un contraste. La *différence* suppose la ressemblance.

La *variété* coupe, rompt l'uniformité. La *diversité* détruit, exclut la conformité. La *différence* exclut l'identité ou la parfaite ressemblance.

Des couleurs & des figures différentes répandent la *variété* sur une étoffe. Des collines, des ruisseaux, des bois jettent sur un paysage non-seulement de la *variété*, mais encore de la *di-*

versité. La *différence* des figures ne suffit point dans un tableau, si leurs couleurs, leurs attitudes, leur expression ne sont au moins variées.

La conversation est agréable par la *variété* des objets qu'on y passe en revue : la *diversité* des esprits qui se partagent, la rend vive & piquante : mais elle devient bien ennuyeuse & bien assommante quand on en est réduit à redire à tout venant ce qu'on a dit ou entendu dire aux premiers venus, sans autre *différence* que celle des personnes ou des temps ; & c'est pourtant là l'histoire des soirées en général.

L'art cherche la perfection dans l'accord de la *variété* avec l'unité. La *diversité* des humeurs, quoiqu'elle semble nous éloigner les uns des autres, entre dans l'harmonie de la société, comme la dissonnance dans l'harmonie musicale. L'esprit de discernement s'attache d'autant plus à découvrir les *différences*, que les ressemblances sont plus fortes.

La *variété*, comme le dit Quintilien (a), égaye les choses & recrée les esprits. La *diversité* des objets & des travaux est aussi nécessaire à l'esprit vaste qu'à l'esprit inconstant. La *différence* à trouver entre les objets qui se ressemblent le plus, & la ressemblance à trouver entre les objets qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux, sont les deux extrêmes de la

(a) *Reficit animos ac reparat varietas*, l. 1, c. 12, *Gaudent res varietate*, l. 9, c. 1.

fcience, & le triomphe de l'efprit philofophique.

On eft contraint de chercher la *variété* dans les plaifirs, tant on s'en ennuie! bientôt la *diverfité*, tant on s'en dégoûte! Voyez quelle *différence* entre le plaifir & le bonheur!

Veiller à, Veiller fur, Surveiller.

Du primitif *oc'*, *aug*, œil, fe formerent *wak*, *wag*, *veg*, *vig*. *veiller*, avoir les yeux ouverts; & par une extenfion très-naturelle, obferver avec attention, prendre affiduement garde ou foin, avoir l'œil attaché ou fixé.

On *veille à*, afin que, pour que; on *veille à* une chofe, *à* fon exécution, *à* fa confervation; on *veille à* ce qu'elle fe faffe, fe maintienne. On *veille fur*, au-deffus, par-deffus; on *veille fur* ce qui fe fait, *fur* les gens qui font la chofe; on *veille fur* les objets, *fur* les perfonnes, *fur* ce qu'on a dans fa dépendance, fous fon infpection, en fa garde. On *furveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité; on *furveille* à tout, fur tout; on *furveille* les perfonnes, celles mêmes qui *veillent fur*, & par une infpection fupérieure, générale, comme chef comme conducteur.

Les foldats *veillent à* leurs poftes; leurs Officiers *veillent fur* la chofe & fur eux; le Général *furveille* à tout, & les *furveille* tous.

Vous *veillez* à votre befogne, à vos affaires,

à vos intérêts : vous vous en occupez assidûment, vous y vaquez. Vous *veillez* sur vos enfans, sur vos domestiques, sur votre ménage, sur votre maison; vous avez l'œil sur tous ces objets, vous en inspectez la conduite. Quoique vous ayez confié divers soins, différentes inspections à des gens qui doivent veiller pour vous & diriger les choses selon vos vues, vous *veillez* vous-même, & vous voyez tout; vous *surveillez* & vous réglez tout; vous êtes votre premier homme d'affaires, si vous ne voulez pas être absolument à la merci des autres. La richesse entraîne de grands soins & une grande sujétion : sans cela, le riche est à la discrétion de ses ennemis, tandis que le pauvre est à la discrétion des gens charitables.

Le pauvre même vous dit qu'on ne peut pas *veiller à* tout; que fera-ce donc des autres? Il faut sur-tout *veiller sur* les gens dont on se défie; comme on doit *veiller sur* soi! Il est trop heureux qu'on nous *surveille*; oh! si nous sentions l'avantage d'être dirigés, contenus, redressés!

* La *vigilance* est une attention ou plutôt une observation continuelle & soigneuse, fixée sur l'objet que nous ne perdons pas de vue, ou auquel nous tenons toujours la main, de maniere que rien ne nous échappe & de ce qu'il faut faire pour la chose, & de ce qu'il faut empêcher. Je dis que c'est une *observation* plutôt qu'une attention : parce que ce dernier mot n'exprime que la direction de l'esprit *tendu* vers l'objet (*at-tendere*, tendre à); tandis que le pré-

mier exprime l'action de *garder* ou de tenir l'objet en sa présence (*ob servare*, garder, tenir devant soi). La *vigilance* exerce cette inspection active de la prudence qui se soumet, pour ainsi dire, les choses pour les contenir dans la regle ou les y ramener. Vous voyez combien elle est au-dessus de la simple *attention*. Vous comprenez combien l'*exactitude* qui consiste dans la fidélité ou plutôt la régularité à faire les choses prescrites, avec les conditions prescrites, dans le temps prescrit, est loin de la *vigilance*. Comparez ces notions avec les idées de l'Abbé Girard sur l'*attention*, l'*exactitude*, la *vigilance*, n°. 53.

Vélocité, Vîtesse, Rapidité.

La *vélocité* est la qualité du mouvement fort & léger; la *vîtesse*, celle du mouvement prompt & accéléré; la *rapidité*, celle du mouvement impétueux & violent.

Vel, *bel*, marque l'élévation : *bel* désigna particuliérement la *fleche*, qui fend l'air. De là *vol*, action de traverser les airs; de s'elever en haut, ce qui suppose & de la force & de la légéreté. Les Interpretes Latins tirent *velox* de *volare*, voler, quoiqu'il s'applique à toutes sortes d'objets qui ne volent réellement pas, mais qui vont si vîte, qu'on dit, par maniere de parler, qu'ils *volent*. La *vélocité* marque donc une grande *vîtesse*: elle marque proprement la

vîtesse de ce qui vole, de ce qui s'éleve dans les airs, de ce qui en parcourt l'espace avec un mouvement très-vif.

M. de Gébelin estime que *vîte* dut se prononcer dans l'origine *ouite*, *huite*; imitation du soufle accéléré par la promptitude de la marche. Il tient à notre mot *hâte*; & il marque la *hâte* produite par l'empressement, le souhait, le vœu d'arriver. On retrouve dans l'anglo-saxon *hwate*, vîte, prompt, alerte; *hwettan*, animer, exciter. Les Latins on dit *wel*, & puis *fest*, *festinare*, se hâter. La *vîtesse* exprime donc un mouvement pressé, hâté : il exprime proprement la course prompte & accélérée de l'animal ardent qui s'essoufle. La *promptitude* désigne le mouvement subit, preste, leste, sans délai, sans retard, sans négligence (*prom* [illegible] mettre au jour, au dehors, en avant). [illegible] *c*[illegible] désigne proprement un cours ou une course [illegible]ve, legere, soutenue, égale, ou même qui s'accélere plutôt que de se ralentir : *ka'*, *cal*, *cel* est la racine de plusieurs familles orientales & celtiques qui expriment la chaleur, la vivacité, [illegible] légéreté, la course ou la *vîtesse*, le cours & l'écoulement.

J'ai souvent eu occasion de parler de la racine *rap*, qui désigne la roideur, la fureur, la violence, ce qui renverse, entraîne, emporte; & c'est-là le propre de la *rapidité*, toujours plus ou moins impétueuse, violente, assez forte pour vaincre les obstacles, pour ravager, pour enlever ce qui se rencontre sur son passage.

Ainsi, à proprement parler, vous direz la *vélocité* d'un oiseau, la *vîtesse* d'un cheval, la *rapidité*

rapidité d'un torrent. Vous direz également la *vélocité*, la *vîteſſe*, la *rapidité* d'un trait, parce qu'un trait vole, ſiffle & renverſe.

On dit la *vélocité* des corps céleſtes ; Saturne, quoique ſon mouvement paroiſſe fort lent, ſe meut avec une *vélocité* merveilleuſe. On dit en général la *vîteſſe* d'un mobile ; & il y a beaucoup de degrés de *vîteſſe* qui n'atteignent point à la *vélocité*. On dit la *rapidité* des vents, des courans, &c. ; lorſqu'avec une extrême *vîteſſe*, avec une grande *vélocité*, ils déployent une force irréſiſtible, redoutable.

Vous remarquez la *vélocité* de la penſée ; comme elle eſt légere, comme elle eſt puiſſante ! comme elle s'éleve juſqu'aux cieux, comme elle parcourt tous les eſpaces en un inſtant ! Vous obſerverez plutôt la *vîteſſe* phyſique, comme celle du parler (qui n'eſt pas la *volubilité* de la Langue, indication d'un excès) ; cependant ce mot peut auſſi être employé au figuré, comme *vélocité*. Enfin vous louez la rapidité de l'éloquence, du ſtyle, &c. ; elle force la réſiſtance du cœur, elle entraîne l'eſprit, elle ravit ce qu'on lui refuſe.

Vénal, Mercenaire.

De *venire*, être vendu, les Latins firent *venalis*, choſe à vendre. Ce mot a paſſé dans notre langue avec la terminaiſon *al*, qui indique la capacité. L'académie obſerve que *vé-*

nal ne se dit au propre que pour les charges & emplois qui se vendent, mais qu'on le dit au figuré, de celui qui est capable de se vendre.

Mercenaire, du lat. *merces*, salaire, louage, avec la terminaison *aire*, qui désigne l'habitude, le métier, la maniere d'être, est celui qui fait trafic de lui-même, de ses opinions, de ses actions & de sa conscience. C'est dans le sens où nous le prenons ici, une marchandise qui passe de main en main, & toujours au plus offrant. Incorruptible est l'opposé de *vénal*; *mercenaire* n'en a pas.

La chose *vénale* est à vendre, on l'acquiert, elle est à vous en toute propriété; son effet est toujours absolu. Le *mercenaire*, au contraire, n'est qu'au jour le jour, il est au plus offrant, aujourd'hui pour, & demain contre. On dira que le Parlement d'Angleterre est *vénal*, mais non pas qu'il est *mercenaire*. On ne dira pas d'un Ecrivain, qui se vend alternativement, qu'il est *vénal*, mais qu'il est *mercenaire*, & que sa plume est *vénale*, car elle aliéne définitivement ce qu'elle émet.

Le caractere de la vénalité est de transmettre sa propriété; celui du *mercenaire* n'est que de la louer à temps. Le premier a la capacité, le second l'habitude. Le *mercenaire* fut *vénal*, mais l'homme *vénal* n'est pas toujours *mercenaire*. Celui-ci, moins attaché à la chose qu'au profit, est toujours prêt de la quitter; l'autre, au contraire, n'a plus le choix, il sert la chose.

L'amour-propre déguise souvent aux yeux de l'homme *vénal* le prix qu'il a mis à sa liberté;

quant au *mercenaire*, c'eſt un vil ſubalterne qui ne demande qu'un ſalaire.

Combien de gens qui ne ſont invendus que parce qu'on n'a pas daigné les acheter. Celui-là s'eſtime incorruptible qui a préféré la richeſſe à la vertu ; celui-là croit n'être qu'adroit, qui tirant parti des circonſtances, a ſu ſe plier adroitement, & gagner à ce manege. Combien de femmes *vénales ?* mais on ne leur a pas offert ce qu'elles croyoient valoir. Combien de *mercenaires*, qui n'euſſent été que *vénales*, ſi on les eût d'abord appréciées ?

Malheur au Gouvernement qui ſe repoſe ſur des forces *mercenaires* ; Carthage en fit l'expérience. Malheur au Peuple ſi ſes Mandataires ſont *vénaux*, ils ont un Philippe à leurs portes. Malheur à la légiſlation qui ouvre la barriere aux vices, aux paſſions, à l'immoralité, bientôt le peuple y ſera *mercenaire* & pervers. La dépravation des mœurs eſt la ſuite néceſſaire des mauvaiſes loix ; rien ne peut les juſtifier ; je dis, rien, car le principe eſt abſolu. Comme les vertus, les vices ont un enchaînement de conſéquences, qui découvrent à l'obſervateur le terme de la diſſolution des Corps politiques.

Les temps des délations & de la tyrannie furent les plus féconds en hommes *vénaux*, on y ſalarioit les témoins & les Juges, c'étoit le prix du ſang. Chez les peuples corrompus & diviſés par les factions, bientôt on ne trouve que des *mercenaires*, & le vrai Citoyen recule d'effroi à l'aſpect d'une aſſociation pareille.

Vendre, *Aliéner.*

Du primitif *on*, biens, dit M. de Gébelin, les Grecs firent *one*, achat; *oneô*, commercer, vendre, acheter. De là les Latins firent *veneo*, être vendu; *vendo*, vendre, donner pour un certain prix. *Aliéner* vient du latin *alius*, autre; du celte *al*, autre, second, ce qui n'est pas soi, mais à côté (*ala*, aile), & ce mot est également arménien, éthiopien, arabe, grec, &c. Le latin *alienus* signifie ce qui est d'autrui, à autrui, d'ailleurs: *alienare*, *aliéner*, faire passer, transporter à autrui, ailleurs.

Ainsi *vendre*, c'est donner, céder pour de l'argent, pour un certain prix, une chose dont on a la propriété, la libre disposition: *aliéner*, c'est transférer à un autre la proprieté d'un bien qu'on lui *vend*, ou qu'on lui donne, dont on le rend le maître d'une maniere ou d'une autre.

On *vend* ce que quelqu'un achete: on *aliéne* ce qu'un autre acquiert.

Tout ce qui s'apprécie en argent, se *vend*, fonds, mobilier, denrée, marchandise, travail, &c. On n'*aliéne* que des fonds, des rentes, des droits, une succession, un mobilier de prix qui tient lieu de fonds.

On *vend* son honneur, & on ne l'*aliéne* pas: le vendeur & l'acheteur sont infâmes.

Le Maître observoit que les défenses d'*aliéner*

sont odieuses & contraires au droit commun : la liberté générale de *vendre* est aussi essentielle à la propriété que celle de jouir.

Celui qui met & remet sans cesse ses effets en gage, les achete plusieurs fois pour ne pas les *vendre* ; & à la fin ils sont *vendus*. Celui qui, sans un pressant motif, *aliène* le bien de ses aïeux, a perdu l'esprit de famille ; & c'est cet esprit qui maintient les familles.

Vendre des hommes ! je crois que cela ne signifie pas absolument *vendre* de la chair humaine : je présume que c'est *aliéner* le droit de faire sentir, penser, vouloir, agir, exister ces êtres pour autrui ; tout comme si on l'avoit soi-même ce droit.

Un Prince peut-il *vendre* ses sujets ? Adoucissons la question : un Prince peut-il *aliéner* les propriétés de ses sujets ? oui, sans doute, si ses sujets & leurs biens sont à lui, comme ses équipages & ses chiens.

On n'*aliène* que ce qu'on a ; car comment transférer une propriété qu'on n'a point ? Mais on *vendra* fort bien quelquefois ce qu'on n'a pas, comme, par exemple, son crédit, son honneur, sa conscience, &c. ; c'est sur-tout quand on n'en a point, qu'on les *vend*.

Oh ! s'il étoit permis de *vendre* ses degrés de noblesse, comme d'*aliéner* les héritages de ses aïeux, combien de nobles, bien fiers de leur qualité, bien insolens, qui seroient demain roturiers !

Si Rome est à *vendre*, elle ne vaut pas la peine d'être achetée, elle va périr : il faut, comme Jugurtha, se sauver. Mais si mes biens,

mes charges, mes dignités, mes principautés sont virtuellement *aliénées* à mes créanciers ; mais si l'intrigue, l'agiotage & les désordres sont toute ma science & ma ressource ; mais si je dois par-tout retrouver les Romains, comment fuir ? où fuir ?

Quel est le dernier degré de l'avilissement & de la corruption ? être à *vendre*, se *vendre*, *vendre* son honneur, sa liberté, sa foi, sa conscience, &c. Il est vrai que quelques-uns de ces objets ne sont pas *aliénables* ; on les *vend* alors pour les reprendre.... & les revendre.

* *Aliéner* a d'autres acceptions, mais qui toutes rappellent l'idée d'*autre*, de rendre *autre*, d'*altérer* à l'excès, de faire perdre ce dont on jouissoit, l'affection, l'estime, l'esprit, la raison, &c.

Vénération, *Révérence*, *Respect.*

Les Etymologistes Latins forment le mot *venerari* de *veniam orare*, demander pardon, grace, pouvoir. Il est vrai que les Latins disent *venerari* dans le sens d'*orare*, prier ; mais ce n'est là qu'une acception secondaire. La racine de ce mot est *ven*, *hon*, *on*, mot celte & primitif qui signifie biens, honneur, grandeur, éclat, beauté. La *vénération* est l'honneur rendu aux objets les plus dignes de nos respects. Tout ce qui excelle, dit Cicéron 1. *de Nat. Deor.*

mérite notre *vénération* ; & l. 2, le meilleur des cultes est de *vénérer* les Dieux d'un esprit pur, sincere, innocent, &c. Le latin *veneratio* est par-tout présenté comme synonyme d'*honneur* & de *culte*. Juste-Lipse, Politic. 1, 2, définit le *culte*, la *vénération* assujettie à des regles & à des cérémonies. C'est sans doute par cette raison que nous ne disons guere *vénérer* qu'à l'égard des choses saintes. Mais puisque nous appliquons les dérivés *vénération*, *vénérable* à d'autres objets, pourquoi restreindre l'usage du verbe ? Ainsi *vénérer* ne s'employe guere qu'à l'*infinitif* (comme on dit) ; & pourquoi ? il vaut bien *révérer* dans tous les temps ; la raison n'osera-t-elle rien contre le caprice ?

La racine *var*, *ver* marque l'élévation, la supériorité, *sur*. Les Latins en ont fait *vereri* & *revereri*, craindre, mais d'une crainte bonne & raisonnable, *révérer*, c'est-à-dire, craindre & respecter, avoir une crainte mêlée de *respect*. Au Palais, on dit *crainte révérentielle*. Observons que l'*irrévérence* annonce l'impudence, l'effronterie, un manque de pudeur, de modestie, de retenue, de honte honnête. Ainsi les Interpretes Latins appellent *révérence* cette pudeur naturelle, cette timide réserve, cette modeste retenue avec laquelle nous nous conduisons à l'égard de ceux qui, par leur âge, leur expérience, leur dignité, leurs distinctions, ont sur nous une prééminence imposante : c'est l'idée qu'en donne Cicéron, 2 *de Invent.* Ne perdons pas celle de la *révérence*, considérée comme un humble salut par lequel nous témoignons à quelqu'un beaucoup de respect. Ne

seroit-ce pas cette acception du mot qui en auroit fait négliger l'usage dans sa signification propre ? Reprenons le langage pur & l'esprit de nos peres : rendons à la *révérence* le sens propre des mots *révérer*, *révérend*, &c. : car il est aussi utile de conserver ce mot avec ceux de *vénération* & de *respect*, que celui de *révérer* avec ceux de *vénérer* & de *respecter*.

Du mot *pac*, *pec*, *pic*, forme, figure, face, les Latins firent *species*, regard, vue, apparence ; & *spicere*, regarder, considérer, qu'on ne retrouve que dans ses composés très-nombreux. Le verbe *respicere* signifie tourner ses regards & les fixer sur, regarder avec attention, avec réflexion, avec considération : *respectus*, regard, vue, attention, devint égard, considération, *respect*. Mais le *respect* s'adresse proprement à l'élévation ; il semble craindre de lever les yeux, & avouer la supériorité de l'objet. On distingue le *respect* extérieur rendu au rang, & le vrai *respect* rendu au mérite utile, mais à un degré supérieur à celui des services vulgaires : ainsi le mérite est *respecté*, comme le rang, à raison & en raison de son élévation réelle ou supposée ; & le *rang* ne l'est qu'à raison & en raison du mérite qu'il suppose naturellement. Or ce qu'on doit au rang, à la supériorité, à l'élévation, c'est l'honneur.

Ainsi la *vénération* est un profond *respect* ; elle n'a au-dessus d'elle que l'adoration. La *révérence* est une crainte respectueuse : elle impose donc, avec le respect, une sorte de frein. Le *respect* est une distinction honorable : c'est le premier ou le moindre dégré d'honneur.

La *vénération* eſt l'hommage de l'humilité ou de la ſupplication : vous la devez à l'éminence des objets qu'il convient d'exalter. La *révérence* eſt l'hommage de la ſoumiſſion ou de la foibleſſe : vous la devez à l'autorité des objets qu'il faut craindre. Le *reſpect* eſt l'hommage de l'infériorité ou de l'abaiſſement volontaire : vous le devez à l'élévation des objets qu'il s'agit d'honorer.

Paſcal dit que le *reſpect* eſt de ſe gêner pour les autres : je crois que le *reſpect* conſiſte proprement à ſe mettre au-deſſous des autres ; la *révérence*, à ſe tenir devant les autres dans la réſerve d'une grande modeſtie ; la *vénération*, à tomber, pour-ainſi-dire, aux pieds des autres ou à leurs genoux.

La *vénération* exprime une ſorte de piété par une ſorte de culte : ainſi nous *vénérons* proprement les choſes ſaintes ; mais, outre la piété religieuſe, il y a la piété naturelle qu'un fils a pour ſon pere, un citoyen pour la patrie, &c. ; & ſes hommages ont quelque rapport avec ceux dû culte. La *révérence* exprime un ſentiment preſque ſemblable à celui de la crainte filiale, & de la maniere dont un fils eſt en préſence d'un pere : ainſi les Latins diſoient la *révérence* du diſciple à l'égard du maître, du citoyen à l'égard du Magiſtrat, des cadets à l'égard de leur aîné (car celui-ci eſt naturellement deſtiné à ſervir, après la mort du pere commun, de pere & de chef à la famille, ſuivant l'uſage des anciens peuple du nord) : or tous ces perſonnages *révérés* ſont faits pour exercer des fonctions & une ſorte d'autorité

paternelle. Enfin le *respect* de sentiment exprime une estime distinguée par le rang distingué qu'elle affecte aux personnes : l'estime est le cas particulier qu'on fait des objets ; & les préférences ou les distinctions honorables marquent l'estime respectueuse. L'abbé Girard ne voit dans la *vénération* qu'une marque d'estime, & en même-temps il demande des qualités éminentes pour attirer la *vénération*, comme si nous n'estimions que les qualités éminentes. L'*estime* publique, dit M. Marmontel, est attachée aux mœurs honnêtes ; la *vénération* aux mœurs vertueuses, la gloire aux mœurs héroïques.

Le *respect* est proprement dû au mérite ; & il n'est dû au rang que parce que le rang suppose le mérite. La *révérence* est due au mérite, à la vertu, revêtue d'une certaine autorité, soit par les pouvoirs qu'elle exerce, soit par le puissant ascendant qu'elle a sur les esprits. La *vénération* est due au mérite éminent, à la sainteté, à la vertu exemplaire, qui se présente à nous avec un certain appareil de majesté, digne également & de notre imitation & de tous nos hommages. Les Chinois *vénérent* leurs Magistrats comme les représentans & les Ministres de la Divinité.

Les jeunes gens doivent du *respect* aux vieillards : une tête blanchie dans l'exercice de la vie annonce l'expérience, la sagesse, la prudence ; & la vieillesse est autant au-dessus de la jeunesse, que la prudence est au-dessus de la force. Chez les Peuples anciens qui tenoient encore aux mœurs de la Nature, les Loix imposoient la *révérence* envers les vieillards par

une ſorte d'autorité & même de magiſtrature qu'ils accordoient à la vieilleſſe : ainſi à Lacédémone, tout vieillard avoit le droit de reprendre les jeunes gens & d'exercer la police ſur eux ; & par-tout les honneurs du gouvernement furent d'abord déférés aux vieillards à l'excluſion des jeunes gens. Mais ces hommes-là, maîtres, chefs, inſtituteurs des autres, peres de la Patrie, méritoient bien plus la *vénération*, par leurs mœurs que par leurs années, par leurs exemples que par leurs leçons, par leurs ſervices que par des honneurs. La Société, comme la Nature, eſt renverſée, là où la vieilleſſe eſt ſans honneur & ſans crédit.

Venimeux, *Vénéneux*.

M. Beauzée fait, ſur ces deux mots, la remarque ſuivante.

» M. Ménage ne vouloit que *venimeux* & rejettoit *vénéneux*. Dans l'Encyclopédie, on les » donne preſque pour des ſynonymes parfaits » dont le choix eſt aſſez indifférent. Mais il » eſt certain, 1°. que ces deux mots ſont autoriſés par l'uſage, nonobſtant l'autorité de » Ménage : 2°. qu'il ne ſauroit y avoir une » ſynonymie auſſi parfaite qu'on le ſuppoſe entre » ces deux termes dans l'Encyclopédie «.

(Selon Bouhours, on dit l'un & l'autre. Les ſcorpions & les viperes ſont des bêtes *vénéneuſes* & *venimeuſes*. *Venimeux* ſe dit dans le figuré, on dit une langue *venimeuſe*, pour médiſante ;

vénéneux ne s'y dit pas. *Venimeux*, dans le propre paroît plus en usage que *vénéneux*).

» Ils signifient l'un & l'autre qui a du venin. » Mais, selon l'Académie, *venimeux* ne se dit » proprement que des animaux ou des choses » qui sont infectées du venin de quelque animal; » & *vénéneux* ne se dit (ordinairement) que » des plantes. Ainsi le scorpion & la vipere » sont des animaux *venimeux*, & le suc de la » ciguë est *vénéneux*.

» Si l'on passe au sens figuré, *venimeux* sera » très-propre à caractériser tout ce qui peut » produire un grand mal sans en avoir des appa- » rences bien marquées, *vénéneux* pourra s'ap- » pliquer aux choses dont on envisagera la fé- » condité comme dangereuse : c'est dans tous » les cas suivre le sens propre autant qu'il est » possible; les animaux faisant le mal par eux- » mêmes; & les plantes *vénéneuses* perpétuent, » par leur fécondité naturelle, les causes du » mal qu'elles peuvent faire.

» Il peut se trouver, dans un Ouvrage utile » à beaucoup d'égards, des principes *vénéneux* » contre lesquels il faut prévenir les Lecteurs » ou par des préparations ou par la suppression » totale de ces principes. Mais il faut rejetter » sans ménagement ces écrits séduisans par le » coloris, dont les Auteurs ont affecté de cou- » vrir la doctrine *venimeuse* qu'ils y établissent «.

Les animaux sont donc *venimeux*, & les plantes sont plutôt *vénéneuses* : & pourquoi ? la raison en est dans la valeur différente des termes. *Vénéneux* signifie qui a, contient, renferme un venin, comme le latin *venenosus* :

venimeux signifie qui porte, communique, introduit son venin, comme le latin *venenifer* ou *veneficus* (autrefois *vénéfique*). Ainsi nous disons *envenimer*, les Anglois *venimat*, &c., pour exprimer l'action d'introduire, d'insinuer, d'aigrir le venin. Le venin est dans la chose *vénéneuse* dont ce mot marque la qualité : le venin est versé par l'objet *venimeux* dont ce mot désigne l'action. Une langue, une morsure, une piqûre sont *venimeuses*, parce qu'elles répandent ou distillent le venin : mais une piqûre n'est pas *vénéneuse*, parce qu'elle n'est que l'action qui introduit le venin. Le corps *vénéneux* ne vous communique son venin que par l'usage que vous en faites ; l'insecte *venimeux* vous communique le sien par l'atteinte qu'il vous porte.

Voilà pourquoi les animaux sont *venimeux* : ils vous piquent, ils vous mordent, & déposent ou laissent le venin dans la plaie. Voilà pourquoi les plantes sont *vénéneuses* : elles renferment seulement en elles des principes malins, malfaisans, mortels ; & il faut en éviter l'usage. Mais il résulte encore de là que l'animal *venimeux* est *vénéneux* (car pour répandre le venin, il faut l'avoir) ; & que la plante qui, d'elle-même, répand des exhalaisons mortelles, est non-seulement *vénéneuse*, mais *venimeuse*. C'est par cette raison qu'on dit fort bien quelquefois une *plante venimeuse* ; que les Latins disoient un *serpent vénéneux*, &c., non par des exceptions à la regle, mais pour exprimer des idées différentes. Cette observation convient au sens figuré comme au sens propre des termes.

* *Venin* vient du celte *ven*, *ouen*, *guen*,

plantes, arbustes, d'où l'on tire des teintures, des médicamens, des choses qui teignent, alterent, dénaturent, détruisent enfin les corps : ainsi le latin *venenum* se prend en bonne & en mauvaise part : *venin* ne se prend que dans le sens de *poison*, c'est-à-dire, *potion* (de *potio*), boisson qui tue, qui attaque les principes de la vie. Mais le *poison*, de sa nature, est mortel ; & quelquefois le *venin* n'est que malfaisant. Le *poison* se forme d'un *venin* mortel. Le *venin* est dans la chose, & la chose elle-même est un *poison*, considérée relativement aux ravages qu'elle produit dans le corps, quand on l'a avalée. On dit qu'une plante est un *poison*, pour exprimer sa propriété distinctive à l'égard de l'animal qui la mangeroit comme une autre plante : on ne dit pas qu'un animal est un *poison*, il n'a que du *venin* ; car sa propriété n'est pas d'empoisonner comme aliment. Le *venin* est la qualité maligne de la chose ; le *poison* est le contraire de l'aliment, quant à l'effet : la Nature donne seule le *venin* : l'Art emploie, extrait, prépare des *poisons*.

Vérifier, Avérer.

Vérifier, employer les moyens de se convaincre, ou de convaincre quelqu'un qu'une chose est *véritable* ou conforme à ce qui est, qu'elle est exacte. *Avérer*, prouver, constater d'une maniere convaincante qu'une chose est *vraie* ou

réelle, qu'elle existe. Rappelons ici la distinction très-juste, établie par l'Abbé Girard, entre *vrai* & *véritable*. *Vrai* marque proprement la *vérité objective*; c'est-à-dire, qu'il tombe directement sur la réalité de la chose, & il signifie qu'elle est telle qu'on le dit. *Veritable* désigne proprement la vérité *expressive*; c'est-à-dire, qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, & il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. En effet, *véritable* ajoute à *vrai*, & ce qu'il y ajoute par sa terminaison, c'est l'idée de propriété relative, de convenance, d'accord, de disposition de la part du sujet à s'adapter à l'objet déterminé par le mot simple. Ainsi une Histoire est *vraie*, lorsque les faits sont réels ou tels qu'elle les dit : une Histoire est *véritable*, lorsque ces récits sont fideles, ou qu'elle dit les faits tels qu'ils sont. Votre opinion est *vraie*; votre allégation est *véritable*.

De même vous *vérifiez* un rapport, pour savoir s'il est *véritable* ou fidele : vous *avérez* un fait, en vous assurant qu'il est vrai ou réel. Vous *vérifiez* par l'examen des pieces, des titres, des dépositions, des probabilités, l'exactitude, la justesse, la fidélité, la force du rapport, & le fait reste *avéré*. La vérité du rapport suppose & prouve la vérité du fait.

L'écriture & la signature d'un billet étant *vérifiées* & reconnues conformes à la main du souscripteur, l'obligation est *avérée* ou constatée.

On *vérifie* une citation, en la comparant avec le texte cité : il s'agit alors seulement de savoir si la copie est conforme à l'original; & il n'y a rien à *avérer* à l'égard de la chose citée.

On *vérifie* aussi les faits, mais les faits contenus dans une plainte, dans une accusation, dans une requête, dans une demande, dans une allégation. La *vérification* prouve que la plainte est légitime ou que la demande est juste, puisqu'il en résulte que les faits sont vrais & *avérés*. La *vérification* est un moyen d'*avérer* les choses. On n'*avere* que les faits.

Un délit est *avéré*, dès qu'il est confessé. Mais s'il n'est prouvé que par les dépositions de deux témoins, il reste à *vérifier* si ces dépositions s'accordent ensemble, si elles ne portent aucun trait de fausseté, si elles ne sont pas détruites par des faits contraires & par les réponses de l'accusé, si elles sont faites par des gens irréprochables & incorruptibles, &c.

La prédiction de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem, a été *vérifiée* par l'événement : cette ruine est un fait *avéré*, notoire, incontestable. La prédiction étoit véritable ; le fait est vrai.

L'Auteur d'un Ouvrage très-fameux n'a point songé à *vérifier* l'Histoire d'une Virginienne qui, menacée d'une peine de mort pour une foiblesse de l'amour, arrache des mains de ses Juges le glaive de la Loi, par un chef-d'œuvre de raison & d'éloquence. On rapporte le fait, comme s'il étoit *avéré*. Cependant cette Histoire n'est qu'un Roman politique & philosophique, par lequel le Docteur Franklin soulevoit les esprits droits & les cœurs sensibles, contre une loi détestable qu'il falloit se hâter d'abroger, avant qu'elle eût commis un crime & acquis un titre à la tyrannie.

Il paroît *avéré*, par les anciens Historiens, que les Romains, dans la premiere guerre Punique,

nique, remporterent sur les Carthaginois une grande victoire navale, & qu'ils n'en rapporterent à Rome que de foibles débris d'une grande armée presque entiérement détruite. En lisant ces récits étranges, on voudroit avoir des moyens de les *vérifier*, des monumens authentiques à consulter, des Historiens Carthaginois à comparer avec les Historiens Romains. Quand nous considérons l'incertitude & l'infidélité de l'Histoire moderne, que penser de l'Histoire ancienne des Peuples profanes, si souvent dénuée de toute autorité ?

Lorsque César traverse l'Afrique, il arrive tout d'un coup dans sa marche que des étincelles de feu brillent de toutes parts sur les casques & les boucliers de ses soldats : le fait est *avéré* ; toute l'armée l'atteste. Cependant, il paroît d'abord si merveilleux, qu'on n'oseroit le croire s'il n'étoit *vérifié*, par les découvertes modernes sur l'électricité, non-seulement qu'il est possible, mais que c'est un phénomene très-naturel.

Verser, *Répandre*.

Je n'ai que de légeres observations à joindre à celles de M. Beauzée sur la différence de ces termes.

» Ces deux verbes, dit cet Académicien,
» dans leur sens propre & primitif, marquent
» également le transport d'une liqueur par effu-
» sion hors du vase qui le contenoit. Ce qui

» les différencie, c'eſt que *verſer* ne marque que » ce tranſport par effuſion, ſans rien indiquer » de ce que devient la liqueur ; & que *répandre* » y ajoute, par idée acceſſoire, que la liqueur » n'eſt plus en corps, que les élémens en ſont » épars : tous deux énoncent effuſion, mais » le ſecond y ajoute l'idée acceſſoire de *diſ-* » *perſion* «.

Ver, *vir*, *gyr*, *ger*, comme je l'ai dit pluſieurs fois, déſigne le cercle, la courbure, le changement de direction : la prépoſition *vers* marque le rapport de la choſe qui ſe tourne vers l'objet qui eſt le but de ſon action : *verſer* indique donc la nouvelle direction qu'on donne à la choſe, en la *tournant*, en la courbant, en la *renverſant*, plus ou moins. *Répandre* vient de *pand*, *pad*, *pat*, large, plat, étendu ; d'où le latin *pandere*, ouvrir, déployer, étaler : delà *épandre*, jetter en pluſieurs endroits, étendre, étaler, diſperſer ; & le compoſé *répandre*, qui marque la répétition des actes ou le redoublement d'action. Ainſi *verſer* exprime proprement un changement de direction dans la choſe ; & *répandre*, un étalage de la choſe. On *verſe* en bas ; on *répand* en tout ſens, & vous *verſez* de l'eau d'un vaſe dans un vaſe inférieur : l'odeur d'une fleur ſe *répand* dans les airs & de toutes parts.

Verſer ne ſe dit que des liquides : c'eſt, dit l'Académie, épandre (ou plutôt épancher, faire tomber en bas) une liqueur en la vuidant d'un vaſe dans un autre, ou en quelque autre ſorte que ce ſoit : ainſi ſon idée propre, c'eſt l'*effuſion* ; & il répond en effet au latin *fundere*. *Repandre*

se dit, même au propre, de divers objets solides & rassemblés, comme des liquides : *épandre*, dit l'Académie, c'est jetter en divers endroits des choses qui peuvent aisément s'amasser ensemble, & se séparer aisément, comme de l'eau, du grain, de la paille, du sable, du fumier : ainsi son idée propre, c'est la dispersion ; & il se rapporte au latin *spargere*. On *verse* & on *répand* de l'eau, du vin, du sang, des larmes : on *répand* & on ne *verse* pas des fleurs, des semences, des monnoies, &c. On ne *verse* que ce qui coule ; on *répand* tout ce qui s'éparpille. *Répandre* ne prend qu'accidentellement l'idée d'*effusion*, en s'appliquant aux liqueurs, & parce qu'il est dans la nature des liquides de couler ; mais alors même son idée distinctive est celle de *diffusion* ou de *dispersion* de choses liquides. Une source *verse* ses eaux, dès qu'elles coulent ; elle les *répand*, quand elles s'étendent çà & là.

» De-là vient, ajoute l'Auteur, comme le » remarque l'Académie, Dictionnaire 1762, » au mot *répandre*, que *verser* se dit d'une » liqueur que l'on épanche à dessein dans un » vase, & *répandre* se dit d'une liqueur qu'on » laisse tomber sans le vouloir. Ainsi on dit » *verser* du vin dans un verre, non pas *répandre* » du vin dans un verre ; & on dit à un homme » qui porte un vase plein de quelque liqueur, » prenez garde de *répandre*, & non pas, prenez » garde de *verser* : on ne craint pas alors la » transfusion qui se feroit en la *versant* dans » un autre vase ; on en craint la perte, qui » seroit infaillible si on la *répandoit* «.

On *verse* avec dessein ou par une cause naturelle & nécessaire ; & il résulte de-là que *verser* ajoute à l'idée d'effusion, un rapport marqué avec l'objet qui fait le terme de l'effusion : on *verse* le vin dans un tonneau pour le garder ; on *verse* de l'eau sur les mains pour les laver. On *repand* avec dessein ou sans le vouloir ; vous *répandez* du sel & du fumier sur les terres pour les fertiliser ; vous *répandez* de l'argent, des secours parmi le Peuple pour le soulager. Si l'on ne dit pas *répandre* du vin dans un verre, c'est que le vin *versé* dans un verre, n'est pas *répandu*, il n'est pas jetté çà & là ; il est ramassé & contenu dans le nouveau vase, comme il l'étoit dans un autre. On *répand* en divers lieux, & on ne peut que *verser* dans un vase.

Il faut considérer encore que l'effusion marque une succession, une continuité d'écoulement dans les choses *versées* ; & la dispersion, une étendue, une certaine abondance de choses *répandues* çà & là Le Ciel *verse* la pluie sur vos campagnes, & *répand* au loin sa rosée. Il est vrai qu'on dit *verser* une goutte, une larme, mais comme pour exprimer un commencement d'effusion. On pourra dire aussi *répandre* une larme, une goutte, en supposant qu'elle rejaillit ou se divise en tombant. Par les idées & les circonstances de l'effusion & de la dispersion, vous déterminerez facilement les différences de toutes les expressions dans lesquelles ces verbes sont figurément employés.

» *Verser* l'argent à pleines mains, continue » M. B., est une expression qui désigne simple- » ment le transport que l'on fait à d'autres de

» beaucoup d'argent que l'on possédoit ; elle peut » marquer la libéralité ou la prodigalité. *Ré-* » *pandre* l'argent à pleines mains, est une ex- » pression qui ajoute à la précédente l'idée d'une » distribution, d'un partage ; elle peut marquer » des vues d'intérêts & d'économie «.

On *verse* l'argent par une continuité ou une succession assez rapide de dons ou de dépenses, pour le même objet, ou pour un petit nombre d'objets considérés ensemble. On *répand* l'argent par l'étendue & la multiplicité des dépenses & des dons, çà & là dispersés sur divers objets. L'un *verse* l'argent à pleines mains sur un favori qu'il voudroit enrichir par une effusion continuelle de libéralités ; l'autre le *répand* à pleines mains sur la classe nombreuse des pauvres qu'il tâche de secourir dans leurs besoins, & selon ses moyens. Il y a profusion à *verser* ainsi l'argent ; il y a largesse à le *répandre* de la sorte : il y aura plutôt prodigalité à le *répandre* qu'à le *verser* ; car le propre du prodigue est de jetter çà & là, de disperser, de dissiper.

» Dieu *verse* ses graces avec abondance sur » ses Elus ; & il les *répand*, comme il lui plaît, » selon les vûes de sa miséricorde «. Il les *ré-pand* sur tous les hommes ; il les *verse* sur l'élu qu'il en comble.

» A l'égard du *sang* & des *larmes*, on dit » indifféremment *verser* ou *répandre*, parce que » l'idée de l'effusion, qui est commune à ces » deux mots, est la seule que l'on veuille rendre » sensible, & qu'il est indifférent de marquer » ou de ne pas marquer expressément la dis- » persion du sang & des larmes, puisque la

» simple effusion dit tout ce que qu'on a besoin
» de dire «.

Cependant on dira mieux encore *verser* des larmes, quand elles coulent comme un ruisseau; & *répandre* des larmes, quand elles tombent de tous côtés & à diverses reprises. Les larmes qu'on *verse*, sillonnent le visage; & celles qu'on *répand* l'inondent : il n'est pas indifférent de retracer par le terme propre l'une ou l'autre image. Le malheureux en *verse* un ruisseau, un torrent; le plus malheureux en *répand* des torrens, des ruisseaux tout-à-la-fois, ou coup sur coup : quel différence l'un ou l'autre mot met dans l'expression de la douleur !

On dira mieux *verser* le sang d'un citoyen, & *répandre* le sang des Peuples : ne vous semble-t-il pas voir à travers le mot *repandre*, une grande étendue de crimes, une mer de sang, un pays englouti ? Jésus-Christ *verse* pour nous son sang sur la croix; & son sang se *répand* sur tout le genre humain. Jubellius Thrasea, surpris de voir le Consul Romain, Fulvius Flaccus, suspendre ses sanglantes exécutions sur les Sénateurs de Capoue, lui crie d'une voix terrible : Eh pourquoi n'assouvis-tu pas la soif que tu as de *répandre* notre sang? En *versant* le mien, tu pourras te vanter d'avoir fait périr un homme plus courageux que toi. Un ordre du Sénat Romain arrêtoit Fulvius. Pour moi, reprend Thraséa, qui n'ai point reçu d'ordre des Peres Conscrits, je vais te donner un spectacle digne de ta cruauté, & un exemple au dessus de ton courage. A ces mots,

il poignarde ſa femme, ſes enfans, & ſe poignarde.

» Mais à l'égard de tout ce qui s'étend ſur » un grand eſpace, en différens points, en » différens temps, en différens lieux, on ne » peut dire que *répandre* dans le ſens figuré » comme dans le ſens propre.

» Le ſoleil *répand* ſa lumiere dans toute l'é- » tendue de ſa ſphere. Les fleurs *répandent* dans » l'air environnant un parfum délicieux.... Une » opinion, un bruit, une nouvelle ſe *répand* «. L'obſervation eſt très-juſte, lorſqu'il ne s'agit que de marquer la diſperſion, la diſſémination, l'étendue, la progreſſion des objets; idée abſolument étrangere au mot *verſer*.

Veſtige, Trace.

» Les *veſtiges*, dit l'Abbé Girard, ſont les » reſtes de ce qui a été dans un lieu. Les *traces* » ſont les marques de ce qui y a paſſé. On » connoît les *veſtiges*. On ſuit les *traces*. On » voit les *veſtiges* d'un vieux château. On re- » marque les *traces* d'un cerf ou d'un ſan- » glier «.

Il eſt vrai qu'on dit les *veſtiges*, pour les *marques* qui reſtent (& non pour les reſtes ou les débris) de certains objets fixément établis à une place, mais ruinés, tel que des édifices, des villes, des maiſons, des fortifications, des monumens, &c.; & ce n'eſt que

dans une acception secondaire, ainsi que l'Académie le remarque, & comme on le dit de *traces*. Ainsi la distinction est fausse.

Selon tous les Vocabulistes Français & Latins, *vestige*, *vestigium*, signifie empreinte du pied de l'homme, ou de la patte de l'animal, dans l'endroit où il a marché. A la lettre, le *vestige* est la *trace* du pied, du pas, & par conséquent de l'objet qui marche, & qui a passé par le lieu. De *pes*, dit M. Gébelin, & de *ago*, imprimer, enfoncer (ou plutôt de *stigo*, piquer, marquer, pénétrer, en grec, en latin, &c.; Racine, *ic*, piqûre, empreinte, image), se forma *vestigium*: ce mot signifie même plante du pied; & les Latins appellent *vestigium equi*, un fer à cheval. *Trace* est le celte *trac*, *trec*, qui signifie *vestige*, mais aussi toute autre marque ou empreinte ou *trait* propre de la chose. La *trace* est le trait qui dessine, décrit, indique la chose: on *trace* en imprimant, en ébauchant, en décrivant, en tirant les linéamens, le dessin, le *trait* de la chose. *Trace* tient donc au *tractus* des Latins, formé de *traho*, tirer, tirer en long: on *trace* une ligne de contours, une voie, un modele, un sillon; le *trait* est une ligne décrite selon la forme du modele ou en forme de modele. Ainsi la *trace*, toujours plus ou moins prolongée, nous retrace quelque trait de la chose.

Le *vestige* est donc l'empreinte laissée par un corps sur l'endroit où il a posé & pesé: la *trace* est un trait quelconque de l'objet imprimé ou décrit d'une maniere quelconque sur un autre corps. Tout *vestige* est *trace*, car l'empreinte

porte quelque forme de la chose : les *traces* ne sont pas toutes des *vestiges* ; car les traits ne sont pas tous formés par l'impression seule du corps.

Le *vestige* n'est jamais qu'une *trace* très-légere & très-imparfaite de l'objet, comme l'empreinte du pied : la *trace* en représente quelquefois la forme entiere, ou du moins le dessin, comme l'empreinte d'un corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges*, comme de grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme : un sillon est la *trace* d'un Peuple policé.

On cherche, on découvre les *vestiges* ; on reconnoît, on suit les *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé ; on le cherche : la *trace* est une ligne plus ou moins prolongée ; on la suit. Le *vestige* marque l'endroit où un homme a passé : la *trace* marque la voie qu'il a suivie. Les Latins ont dit *vestigare*, *investigare*, pour désigner une recherche curieuse, difficile, profonde, rigoureuse.

A proprement parler, les *vestiges* sont une *trace* ; & voilà pourquoi l'on ne dit guere *vestige* qu'au pluriel ; & il faudra dire *suivre les vestiges*, tandis qu'il suffit de dire *suivre la trace*, *suivre quelqu'un à la trace*. Quand on dit *suivre les traces*, on suppose ou du moins on indique différentes actions ou diverses sortes d'objets.

Les *vestiges* sont plus ou moins épars ; les *traces* sont plus ou moins continues, ou considérées comme telles. En marchant sur un pavé gras, vous y laissez des *vestiges* : en

glissant sur ce même pavé, vous y formez des *traces*.

L'empreinte des *vestiges* est plus ou moins superficielle; & l'impression des *traces* peut être plus ou moins profonde.

Les *vestiges* s'impriment proprement par le poids du corps sur la base qui le porte: les *traces* s'impriment également de toute autre maniere. Un pas laisse un *vestige*: un coup laisse une *trace*. Les *traces* imprimées dans le cerveau par la vue des objets, ne s'appelleront pas des *vestiges*. Aussi le mot *trace* sert-il à indiquer mille sortes d'empreintes, ou d'impressions, de signes, de marques; tandis que celui de *vestige* ne s'applique guere qu'à des objets qui marquent naturellement la place sur laquelle ils ont posé.

Vexer, Molester, Tourmenter.

Vexer, latin *vexare*, signifie littéralement tirer, traîner, emporter çà & là: *qui fertur & raptatur, atque hùc atque illùc, distrahitur, is vexari proprié dicitur*, dit Gellius; l. 2, c. 6. *Vexo* est, dit-on, le fréquentatif de *veho*, porter, tenir en l'air: il marque certainement la force (*vis*), la force qui entraîne, arrache, ravit en tourmentant. Pourquoi le mot *vexer* nous semble-t-il moins noble que *vexation*, & que le *vexare* des latins? Cicéron emploie sans cesse celui ci dans ses Harangues, pour marquer

les violences exercées dans les Provinces par les Officiers de la République ; il dit même que Verrès avoit si fort *vexé* la Sicile, qu'il étoit impossible de la rétablir dans son premier état : sur quoi Asconius observe que ce mot annonce une grande calamité. Nous nous servons particuliérement de ce terme, pour exprimer un abus d'autorité ou de pouvoir par une sorte de persécution, qui tend sur tout à exiger des sujets ou des personnes soumises, ce qu'ils ne doivent pas ou plus qu'ils ne doivent.

Molester, latin *molestare*, n'est qu'un terme de Palais & de conversation familiere, quoiqu'il ait une singuliere énergie, qui le distingue parfaitement de tout autre synonyme. *Molestia*, dit Cicéron, est un chagrin permanent : c'est proprement un *poids* sur le cœur ou sur l'esprit ; car ce mot vient incontestablement de *moles*, masse, charge. Ce qui est à charge, ce qu'il est difficile de supporter, ce qui pese sur nous jusqu'à nous blesser ou à nous fatiguer, nous *moleste*.

Tourmenter vient de *tor*, *tour* ; d'où tourner, torturer, *tourmenter*. Ce mot exprime littéralement l'action de causer une agitation violente, qui vous fait, pour-ainsi-dire, tourner en tout sens, ne vous laisse jamais à la même place, ne vous permet point le repos, & vous tient dans une souffrance, une peine, ou une gêne continuelle. Si vous considérez le *tourment* comme torture, supplice, grande douleur, le verbe s'élevera trop au-dessus des précédens, pour qu'il puisse être renfermé dans les termes de la synonymie. Il faut le ramener à des idées & à des

peines plus communes. Il suffit qu'il ôte le repos, qu'il jette dans le trouble & qu'il cause des peines continuelles : ce qu'il fait de mille manieres différentes.

Vous êtes *vexé* par la violence qui vous tourmente pour vous dépouiller injustement. Vous êtes *molesté* par des charges, des attaques, des poursuites qui vous harcelent & vous fatiguent. Vous êtes *tourmenté* par toute sorte de peines, dont la force & la continuité ne vous laissent point de repos.

Vous perdez à être *vexé*. Vous ne supportez pas d'être *molesté*. Vous souffrez à être *tourmenté*.

On *vexe* le foible. On *moleste* sur-tout le débonnaire. On *tourmente* tout le monde.

C'est le fort qui *vexe*. C'est le fâcheux qui *moleste*. Il n'y a pas jusqu'au plus petit insecte qui ne *tourmente*.

Les mauvais Seigneurs *vexent* leurs Paysans : les bons Seigneurs qui ne se mêlent pas de leurs affaires, laissent *vexer* les leurs ; ce qui est encore pis. Il se trouve toujours des importuns qui nous *molestent*, mais ils *molestent* sur-tout, tant qu'ils peuvent, les gens puissans ; c'est une des petites aubaines de la grandeur. Si l'on ne nous *tourmente* pas, nous nous *tourmentons*, & voilà la vie.

Il y a une foule prodigieuse de petits agens, de petits suppôts de toute espece, de justice, de police, de finance, &c. qui sans cesse *vexent* le Peuple, & même les Grands, & toute une Nation, par des exactions indues : cela s'appelle être mangé des vers. Il se rencontre de ces honnêtes

voisins qui, insupportables à eux-mêmes, s'efforcent de s'en dédommager & de s'en consoler, en *molestant* leurs voisins, par les embarras & les affaires qu'ils ne cessent de leur susciter : s'ils ne prennent pas votre manteau, ils le déchirent, comme ces chiens hargneux. Il est, dit-on, beaucoup de maris qui n'ont pas de plus grand plaisir que de *tourmenter* leurs femmes, & non moins de femmes qui n'ont pas de plus douce satisfaction que de *tourmenter* leurs maris : en vérité cela est tout-à-la-fois si méchant & si fou, que je le crois.

Je ne crains pas qu'on me contredise : l'action de *vexer* & voler le Peuple, au nom du Prince, est un crime de leze-Majesté. La persévérance maligne à *molester* un homme paisible, équivaut, si j'en considere le principe & le résultat, à un crime commis, pour-ainsi-dire, en détail. Le plaisir de *tourmenter* des bêtes innocentes, est un crime contre l'humanité même ; je le sens dans mon cœur, lorsque j'entends une bête se plaindre.

Vis-à-vis, en Face, Face à Face.

CES locutions présentent d'abord l'idée de *devant*, qui, dans le sens propre & physique, marque le principal aspect de la chose ou sa partie antérieure ; avec cette particularité distinctive, que ce mot désigne un rapport avec les autres aspects de la chose, & qu'il les exclut.

Vous pouvez être *devant*, *derriere*, *à côté*, *dessus*, *dessous*; mais vous êtes *devant*, en opposition directe à *derriere*. Votre maison est *devant* ou *derriere* l'église, ou à côté, au-dessus, au-dessous. Quand vous dites *devant* un tel objet, l'objet est en quelque sorte considéré comme le centre auquel d'autres objets se rapportent, autour duquel ils roulent ou se rangent. Ainsi vous direz que votre maison est *devant* l'église, *devant* le palais, *devant* une salle publique, parce que ces grands édifices ont quelque chose d'éminent & de signalé, & qu'il regne tout autour deux beaucoup de bâtimens sur lesquels ils dominent de tous côtés ou sous toutes leurs faces.

Vis marque la vue, la vision, le visage. *Vis-à vis* désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre; qui se regardent, qui sont en opposition directe & sur la même ligne de rayon visuel. Cette façon de parler indique clairement l'action de voir directement de l'un à l'autre terme, ou la disposition des choses propre à ce genre d'action; ce qui est exprimé dans une forme latine, par la locution bien familiere, *visum visu*. Il est évident qu'elle convient sur-tout à l'égard des personnes qui sont en regard direct l'une avec l'autre, dans le sens rigoureux de *regarder* & de *voir*.

Fa, *fac*, *phan*, *phen*, ce qui paroît, ce qui brille, ce qui frappe d'abord les yeux & fait distinguer les objets : de là *face*, latin *facies*, visage, bouche, la partie la plus avancée & la plus apparente de l'objet, la superficie & le de.

vant de la chose. La *face* a toujours plus ou moins d'étendue : la *face* d'un bâtiment en est toujours une partie très-considérable : on dit la *face* de la terre : on ne dit pas la *face* d'un corps pointu : un point n'est pas *en face* d'un autre ; il est *vis-à-vis* sur la même ligne. Vous dites *à la face* de toute la Cour, de tout un Peuple, de toute une Nation, & vous direz en présence de quelqu'un, devant une personne. Une maison est *en face* d'un édifice, quoiqu'il n'en regarde que l'aile. Deux objets sont *face à face*, lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre, dans une certaine étendue. Un objet est *en face* d'un autre ; mais deux objets sont *face à face*, l'un à l'égard de l'autre. La premiere locution ne marque qu'un simple rapport de perspective ; & l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité. Aussi celle-là est-elle moins énergique & moins circonstanciée que celle-ci. Il n'y a personne qui ne sente la différence entre voir quelqu'un *en face*, & voir Dieu *face à face*. Il est clair que l'idée de *vue*, de *vision*, de perspective, n'est point exprimée par ces deux expressions, quoiqu'elles supposent les choses en aspect, tandis qu'elle l'est formellement par celle de *vis-à-vis*.

Ainsi *vis à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets, qu'*en face* ; c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot *tout*, *vis-à-vis*, *tout vis-à vis*. Il marque, comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets, désignée par le mot *face*. Je suppose qu'on prend les expressions à la rigueur.

Un Roi, dit un Auteur moderne, craint bien plus de faire un mauvais choix *en face* de la Nation, que *vis-à-vis* de ses complaisans & de ses Ministres. Ces deux expressions, prises figurément dans cette phrase, sont bien appliquées, selon la différence des objets présens : mais elles sont employées d'une maniere impropre ; car *en face* & *vis-à vis* annoncent une opposition qu'il ne s'agit point d'exprimer : il falloit dire *à la face* de la Nation, pour marquer la grande publicité de l'action, & *en présence* pour indiquer la particularité du secret.

On ne dira pas qu'une maison est *en face* d'un arbre ; un arbre peut être *en face* d'une maison : deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, & non *face à face.*

Puisque *vis-à-vis* annonce la vue & la perspective, il ne convient proprement qu'à l'égard des objets qui sont, en rapport l'un avec l'autre, dans la portée de la vue, de maniere que l'un fasse perspective à l'égard de l'autre. Mais hors de vue, ils seront néanmoins *en face* ou dans la même direction. Des ports, des côtes, des habitations, des objets, si éloignés les uns des autres que, d'un des deux termes, l'autre ne peut être apperçu, ne seront pas proprement *vis-à-vis*, quoiqu'ils soient *en face.*

* La critique a justement relevé le ridicule abus que l'on fait de l'expression *vis-à-vis*, dans le sens d'envers, à l'égard, &c. ; être ingrat *vis-à-vis* quelqu'un, se trouver *vis à-vis* de rien, être *vis-à-vis* de soi, prendre un parti *vis à-vis* un ennemi, se conduire bien ou mal *vis-à-vis* une

une personne, &c. Qu'est-ce que *vis-à-vis* fait au sentiment, à la fortune, à la solitude, à la résolution, à la conduite, &c.? S'agit-il là d'être en présence d'un objet, *en face*, en butte, à l'opposite, soit au propre, soit au figuré? Cependant quelques-unes de ces phrases sont si usitées, qu'il faut absolument les souffrir : ainsi tout le monde dit être, rester *vis à-vis* de rien, *vis-à vis* de soi ; & il est possible de justifier celles-ci, en présentant le *rien*, le *soi*, comme l'unique perspective du sujet, le seul objet qu'il ait à considérer, ce qu'il a toujours devant lui, sous ses yeux, dans sa pensée. C'est-là ce que la locution *vis-à-vis* doit au moins exprimer figurément. L'expression morale de hauteur, *vis-à-vis de moi*, paroîtra peut-être assez propre à reprocher la hardiesse de quelqu'un qui se compare à vous, qui vous le dispute, se mesure avec vous, s'éleve contre vous, vous fait face, vous fait tête. En général, il faut éviter ces manieres de parler, sur-tout quand la mode est d'en abuser, pour peu qu'elles paroissent recherchées & détournées de leur sens rigoureux.

Visceres, Intestins, Entrailles.

M. de Gébelin présente le latin *viscera* comme un dérivé de *vis*, *vi*, *vei*, *hé*, qui marque l'existence, la force, la vigueur. Je ne sais si ce mot ne tient pas de plus près au latin *vesci*, dont l'idée propre est celle de nourriture; *vesca*,

esca, nourriture, aliment. Les *visceres* servent à élaborer & à épurer les alimens pour la nutrition, & pour l'entretien de la vie. Il est à remarquer que le terme latin désigne non-seulement les entrailles, mais encore la chair qui est entre la peau & les os, tout ce qui se mange de l'animal; & ils appelloient *visceratio*, l'action de donner les chairs à manger, de jetter la curée aux chiens, de distribuer la chair des victimes. L'office des *visceres* est de travailler à la nutrition du corps, par l'élaboration des alimens, & au maintien de son existence. Les *visceres* sont des parties intérieures, soit de la partie supérieure, soit de la partie inférieure du corps.

Intestin est formé d'*intùs stare*; ce qui existe dans l'*intérieur*, ce qui est attaché en dedans, ce qui est au fond. On dit guerre *intestine*, fievre *intestine*, mouvemens *intestins*. Les *intestins* se réduisent proprement à ce qu'on appelle *boyaux* : cependant, comme ces parties du corps tirent le nom d'*intestins*, de la place qu'ils occupent au dedans du corps, & de ce qu'ils y sont renfermés, des Anatomistes disent les *intestins* des ventricules, tel que le cerveau. Les *intestins*, proprement dits, sont dans le ventre, ou dans la partie inférieure du tronc. *Boyau* est tiré de *bot*, *bod*, *bet*, *bed*, qui marque la profondeur, la continence : Martial a dit en latin *botellus*, Saint Bernard *budellus*, &c.; c'est le *boyau*, corps creux, vuide, long, étroit, qui reçoit les alimens, par où passent les matieres rejettées. C'est sur-tout l'idée de *creux & vuide*, que les Etymologistes considerent. Du Cange remarque qu'on a dit *boel*, *bouel*, c'est-à-dire,

le bo, *le bou*, ce qui reçoit, contient dans sa capacité, sa profondeur ; comme un *bateau*, une *bedaine* (hébreu *beten*), une *bouteille*, &c.

Entrailles est formé d'*intrà*, en dedans, au fond, avec la terminaison qui marque l'amas, la collection, l'ensemble, ce qui fait que ce mot n'a point de singulier. *Ailles* est le pluriel latin *alia*; & *alia* signifie plusieurs choses, choses & autres. Les Grecs ont dit *entera*. *Entrailles* désigne particulierement les *intestins*, mais aussi quelquefois tous les *visceres*, toutes les parties renfermées dans le corps de l'animal. Ce mot est collectif, générique, indéfini.

Les *visceres* sont des organes intérieurs, destinés à produire dans les alimens ou dans les humeurs des changemens utiles à la santé ou à la vie : le cœur, le foie, les poumons, comme les boyaux, &c. sont des *visceres*. Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors, qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, & à vuider les excrémens. Tout cela est renfermé dans les *entrailles*, mais indistinctement & indéfiniment, de maniere qu'*un viscere*, *un intestin*, fait partie *des entrailles*.

Les *visceres* se distinguent comme des corps différens, chargés, chacun, d'une fonction particuliere, tendante à un but commun. Les *intestins* forment un corps continu (le canal *intestinal*), qu'on distingue en différentes parties, selon leur place, leur grosseur, leur service particulier dans un genre particulier de travail. Vous distinguez sur tout les *entrailles* par les sensations

que vous éprouvez & par un caractere de sensibilité que vous leur attribuez.

Les entrailles ont donc pris un caractere moral : on a des *entrailles*, lorsqu'on a un cœur sensible : on dit des *entrailles paternelles*, les *entrailles* de la miséricorde, &c. Elles semblent alors tenir particulierement au cœur, comme *præcordia* chez les Latins. Comme on demande aux *entrailles* des sentimens de vertu, on leur a demandé des lumieres sur la vérité. Comme on consulte ses *entrailles* ou son cœur sur ce qu'on doit faire, on a consulté les *entrailles* des animaux sur les événemens qui doivent arriver. Ce mot est de la Langue vulgaire : *viscere* & *intestin* appartiennent à l'Anatomie & à la Médecine.

Visqueux, Gluant.

LE mot latin *viscus* signifie *glu*. La *glu* est une composition qui s'attache fortement, & qui sert à prendre les oiseaux ou à retenir les insectes. *Gluant* nous annonce la *glu* ; nom français de la chose : ***visqueux*** ne nous indique qu'une qualité ; puisque le nom de *viscus* nous est étranger. La terminaison *ant* (*ens*) signifie ce qui est ; elle marque la maniere d'être, ou la possession d'une qualité (car ce qui *est* aimant *a* de l'amour) : la terminaison *eux* (*osus*) signifie ce qui a de la force, de l'efficacité ; elle marque une propriété active, une qualité énergique. *Gluant* signifie ce qui *glue*, ce qui est ou fait comme de la *glu*, ce

qui a ou possede la qualité de s'attacher : *visqueux* signifie ce qui s'attache avec force, ce qui a la propriété essentielle ou très-énergique de se coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La chose *gluante* est telle : la chose *visqueuse* est faite pour produire un tel effet.

La bave des limaçons, le jus des confitures, les humeurs épaisses qui découlent des arbres, en général ce qui coule d'abord & se fixe ou se fige ensuite, & s'attache, s'appelle proprement *gluant*. Les choses qui, par elles-mêmes, ont une grande tenacité; les fluides, dont les molécules ont entre elles une forte adhésion, comme l'huile; les humeurs, qui se coagulent de maniere à former une couche durable, comme l'enduit naturel qui couvre les feuilles & les fleurs, ou un corps solide, comme la pierre dans la vessie; en général ce qui est si tenace qu'il est très difficile de le détacher d'un corps, s'appelle plutôt *visqueux*. Vous qualifiez plutôt de *gluant* un fluide qui ne fait que s'attacher aux mains, aux habits, à un corps, quand il y touche; & de *visqueux*, ce qui a la propriété de produire une telle adhérence que les objets restent comme attachés, liés, collés, incorporés, pour-ainsi-dire, ensemble.

Il est sensible que la différence de ces termes ne résulte point du sens des mots radicaux, *glu*, *visc*, puisqu'ils signifient la même chose; & nous allons bientôt voir que, par leur valeur étymologique, ils énoncent à-peu-près la même propriété. Cette différence est donc fondée sur la qualité des terminaisons qui, dans ces adjectifs, modifient l'idée des noms. Ainsi nous disons *gluant* &

glutineux : *glu* est également la racine de ces mots : mais *gluten* renforce l'idée de *glu*, par le mot *ten*, qui exprime la tenacité, la propriété de tenir ; & *glutineux* doit exprimer la propriété de tenir avec une très-grande force, soit par l'addition *ten*, soit par la terminaison *eux*, qui désigne particulierement la force de l'activité, de l'action & de l'effet. *Visqueux* participe donc à l'idée distinctive & renforcée de *glutineux*. Le *gluten*, en français, n'est pas *la glu*, proprement dite : ce mot désigne une humeur qui, par sa propriété naturelle, produit un effet semblable à celui de la composition appellée *glu*. L'effet du *gluten* est d'unir, de lier, de coller, de souder des parties qui, sans cela, seroient désunies, détachées, séparées les unes des autres : ainsi les corps solides, tels que les pierres, ne tiennent leur solidité ou leur consistance que d'un *gluten*, d'un ciment, d'une matiere collante qui en tient les parties fortement adhérentes les unes aux autres, & d'une maniere permanente. L'effet distinctif du corps *glutineux* est donc de lier, de coller, de cimenter, de maniere à donner ou à rendre aux objets la solidité ou la consistance qui leur est propre ; idée étrangere au mot *visqueux*, & fort éloignée du mot *gluant*.

Le latin *viscus* ou *viscum*, le grec *ikos*, viennent du radical *hi*, *vi*, *vis*, force. *Viscum* étoit d'autant plus propre à désigner la *glu*, qu'il est le nom du *gui* & de la plante qui s'attache au chêne, & que la *glu* se fait avec le gui cueilli avant sa maturité. En grec, en latin, en celte, &c. *ic*, *ac*, *ax*, *ix*, *isch*, *asch*, *isq*, &c. dési-

gnent ce qui est aigu, pénétrant, insinuant, fixe, permanent, persévérant, continu, stable; & ils entrent avec cette idée dans la composition d'une foule de mots de notre Langue, adjectifs, substantifs, verbes : il faut en retenir la valeur. Ainsi *visc*, *visq*, est très propre à désigner l'adhérence, la ténacité, la force d'adhésion, la propriété d'attacher & de s'attacher. Le celte *glu*, *glud*, signifie glu, ténacité; *glen*, adhérence, liaison; le grec *gloios*, l'allemand *kiette*, s'attacher; l'irlandois *glu*, colle; le latin *glu*, *gluten*, glu, colle, &c. Il est visible que ces mots tiennent à la racine féconde *col*, *clo*, lien, serrer, unir, attacher, fixer : d'où *colle*, *clou*, &c.

Vogue, Mode.

Ouag, *vag*, *vog*, forment des sons bruyans, & servent à désigner les objets qui en sont la source. La *vague* de l'eau se balance avec bruit. Le mouvement, le cours du vaisseau poussé par l'effort des rames qui fendent & soulevent avec bruit les vagues, s'appelle *vogue*. *Mode* est le latin *modus*, maniere d'être, de faire, &c.

Dans une acception particuliere de ces termes, la *mode* est un usage régnant & passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours excité par la réputation, le crédit, l'estime, & par préférence aux autres objets du même genre.

Une marchandise *est à la mode*; on en fait un

grand *usage* : le Marchand qui la vend *a la vogue*; on y *court de* toutes parts.

La *mode* vous promet une sorte de renouvellement : il faut bien qu'elle passe vîte : les *modes* qui durent deviennent *manieres*. La *vogue* vous promet que vous serez mieux servi : on regarde volontiers comme le meilleur ce qui est le plus renommé : si la *vogue* dure, elle en fait la fortune.

On prend la coiffure, le ton, & jusqu'au remede qui est à la mode, parce que c'est la *mode*. On prend le Médecin, l'Avocat, l'Ouvriere qui a la *vogue*, parce qu'on croit en tirer un meilleur service.

On suit la mode : il faut bien faire comme tout le monde. La *vogue* entraîne : l'on court où l'on voit tout le monde courir.

Il n'y a plus de vieilles femmes, la *mode* est pour la grand'mere comme pour la petite-fille : elle rajeunit. La marchande de coiffures qui a la *vogue*, aura la *vogue* pour les souliers, si elle s'avise d'en vendre : c'est le dieu du goût.

Le gros jeu est à la *mode*; on s'y amuse à se ruiner ou à se déranger. Les spectacles sont en *vogue*; tout Paris y va pour s'amuser à tuer le temps, ne fût-ce qu'en changeant d'ennui.

Les revenans sont revenus à la *mode*. Les charlatans ont toujours la *vogue*.

On fait la *mode*; c'est une invention, bien souvent renouvellée : on donne la *vogue*; c'est une impulsion, quelquefois bien aveugle. La *mode* passe : la *vogue* cesse. La *vogue* aussi est une espece de *mode*.

Les fous, dit un Proverbe, inventent les

modes, & les sages les suivent. Les femmes surtout donnent la *vogue*; & sur leurs traces, elles traînent un peuple d'hommes.

Qu'importe qu'on soit ridicule, pourvu qu'on soit à la *mode*? Qu'importe qu'on ait du mérite, pourvu qu'on ait de la *vogue*?

Il y a des femmes *à la mode*, des hommes *à la mode*, des esprits *à la mode*, des expressions *à la mode*, des folies *à la mode*, des visages *à la mode*, &c. &c. &c.: c'est ce qui plaît, ce qu'on goûte aujourd'hui. Les gens, les choses, les objets dont la foule croit tirer un service plus utile ou plus agréable, ont la *vogue*: on les court, ils attirent tous les chalands.

L'homme à la *mode* est celui qui se donne & qu'on prend pour modele. L'homme en *vogue* est celui qui est le plus accrédité, & qui vend le mieux sa marchandise ou ses drogues.

J'adis un Prédicateur étoit fort à la *mode*; aujourd'hui c'est une Actrice. Ci-devant les Financiers étoient en *vogue*; aujourd'hui ce sont les Banquiers. C'est ainsi que les mœurs & les empires changent.

Il n'y a rien, dit la Bruyere, qui mette plus subitement un homme à la *mode* que le grand jeu: cela va de pair avec la crapule. L'argent a toujours la *vogue*.

Un homme à la *mode*, dit encore cet Auteur, dure peu; car les *modes* passent. S'il est par hasard un homme de mérite, il n'est pas anéanti. La vertu a cela d'heureux, qu'elle demeure toujours ce qu'elle est; & si elle n'a pas la *vogue*, elle va toujours au delà des temps.

Voie, Moyen.

Voie, lat. *via*, lieu par où l'on *va*, au propre; & au figuré, le plan qu'on suit, la conduite qu'on tient. *Moyen*, lat. *modus*, *medium* (maniere, milieu), ce qui est entre deux ou au milieu, le ressort ou l'instrument employé pour le succès, ce avec quoi l'on fait une chose.

Voilà pourquoi l'on suit les *voies*, & l'on emploie les *moyens*. La *voie* est une carriere à parcourir par une suite d'actions : le *moyen* est la force ou la puissance mise en action pour obtenir

Je ne voudrois pas dire, avec l'Abbé Girard, que la *voie* est la maniere de s'y prendre pour réussir; & le *moyen*, ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La distinction n'est pas assez marquée; car le *moyen* est vraiment une maniere de s'y prendre. Mais le propre de la *voie* est de tracer ou retracer votre marche, ce que vous avez à faire, ce que vous faites avec suite, & le propre *moyen* est d'agir, d'exécuter, de produire l'effet. La *voie* est bonne, juste, sage; elle va au *but* : le *moyen* est puissant, efficace, sûr; il tend à la fin.

Sylla veut ramener Rome à la liberté : la *voie* qu'il *prend*, c'est la tyrannie : les proscriptions sont les *moyens* qu'il emploie.

La Nature & l'Art operent des conversions semblables par la *voie* de la calcination, mais

ſans doute par des *moyens* différens; car la Nature calcine ſans feu du moins viſible.

Le Géometre réſout ſes problêmes par la *voie* de l'analyſe ou par celle de la ſynthèſe, & au *moyen* d'une ſérie d'inductions.

Il y a différentes *voies* pour parvenir : le *moyen* le plus ſûr, quelque *voie* que l'on prenne, eſt une volonté ferme, conſtante, inébranlable.

Les *voies* pour parvenir à la grandeur, à la fortune, à la gloire, au bonheur ſont tracées : mais les *moyens*, qui les a? qui veut les employer? qui ſait les employer? qui les emploie avec ſuccès?

Vous me montrez la *voie* : donnez-moi donc les *moyens* de la ſuivre.

Qui entre dans la *voie*, eſt loin encore du but. Qui veut la fin, veut les moyens.

L'Abbé Girard dit que la *voie* a un rapport particulier aux *mœurs*; & le *moyen*, aux *événemens*. Il falloit dire que la *voie* déſigne la *conduite*, une marche ſuivie; & le *moyen*, l'*effet* ou le ſuccès, en tout genre de deſſein, d'entrepriſe, d'action, &c. La Nature ſuit, dans ſa marche, des *voies* impénétrables; & toujours elle emploie les *moyens* les plus efficaces dans l'exécution de ſes deſſeins.

Vol, Volée, Essor.

De *al*, *ol*, *hol*, élévation, aile, &c. vient le mot *vol*, qui, désignant par le *v* la force, la vigueur, la vertu, &c., exprime l'action puissante de *s'élever* dans les airs par la force & le jeu des *ailes*. La terminaison *ée*, ainsi que je l'ai expliquée ci-devant, ajoute, dans *volée*, à l'idée de *vol*, la suite, la succession, le prolongement, la diversité, la liberté, les particularités de l'action.

Ainsi, dans une autre acception, la *volée* marque la multitude, la troupe, la bande, la pluralité. *Essor* tient à l'oriental *sor*, *xor*, s'en aller, s'envoler, s'éloigner; comme nos mots *hors*, *sortir*, &c. : les Italiens disent *sorare*, voler : *s'essorer* veut dire voler fort haut, fort loin; & le mot d'*essor* indique la liberté, la hardiesse, la grandeur, la plénitude du *vol*, mais sur-tout la force du début.

Le *vol* est donc l'action de s'élever dans les airs, & d'en parcourir un espace; la *volée* est un vol soutenu & prolongé ou varié : l'*essor* est un vol hardi, haut & long, le plein vol d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long, les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une *volée* : le faucon, mis en liberté, prend quelquefois un *essor* si haut, qu'on l'a bientôt perdu de vue.

Tout oiseau prend son *vol*. Vous donnez *volee* à celui à qui vous donnez la liberté de s'envoler où il voudra, & de s'enfuir tout-à-fait : vous le prenez à la *volée*, dans le *cours de son vol*. L'oiseau de proie prend un *essor* d'autant plus véhement, qu'il a été plus long-temps contraint.

* Au figuré, une personne prend son *vol* & son *essor* : son *vol* lorsqu'elle s'affranchit de ses entraves & qu'elle use de toute sa liberté ; son *essor*, quand elle essaye librement ses forces & qu'elle s'abandonne à toute leur énergie. Il y a de la hardiesse dans le *vol* : dans l'*essor*, il y a une ardeur égale à la hardiesse.

On prend son *vol* pour s'élever à une certaine hauteur & s'y maintenir : on prend son *essor* pour s'élever fort haut & parcourir une grande carriere. On prend son *vol* comme on l'entend : on prend son *essor* comme par impulsion & par instinct. Pour prendre son *vol*, l'esprit mesurera ses forces : le Génie, pour prendre son *essor*, obéit au sentiment qu'il a de ses forces, sans les mesurer. Le *vol* suit l'*essor* : par l'*essor* ou par la maniere de s'élever, vous jugez si le *vol* sera haut & soutenu. Il arrive souvent que l'on prend un *vol* trop haut ; & bientôt l'on baisse : il arrive aussi que l'on prend un effort contraint pour son *essor* naturel ; & l'on tombe bien vîte.

Vouer, *Dévouer*, *Dédier*, *Consacrer*.

Fo, *vo*, feu, ardeur ; celte *wet*, desir ardent, sou-*hait* vif ; lat. *votum*, *vœu*, desir ardent, promesse sacrée, engagement solemnel. *Dévouer* ajoute à *vouer* l'idée d'un *détachement*, d'un renoncement, d'une abnégation par laquelle on met une chose à la *dévotion*, à la discrétion, à la volonté d'autrui, sans aucune réserve : le *dévoûment* annonce un zele & une soumission sans bornes ; il est entier, parfait & absolu. *Dédier*, lat. *dedicare*, vient de *dic*, *dicere*, *dicare*, montrer, indiquer, dire, offrir, présenter, &c. : il désigne l'hommage solemnel qu'on fait d'une chose, l'action de la mettre sous des auspices avec certaines cérémonies. Cicéron, *de domo suâ*, remarque que la *dédicace* consiste proprement dans l'énonciation de certaines formules prescrites par le rituel ; & qu'il faut considérer celui qui *dit*, ce qu'il *dit*, la maniere dont il le *dit* (*Quis dicit*, *& quid*, *& quomodò*). *Sacer*, sacré, saint ; en oriental *chag*, chose sacrée, sacrifice ; en grec *agios*, saint, sacré. *Sacrer*, imprimer un caractere sacré, un caractere de sainteté ; *consacrer* désigne une solemnité, des cérémonies, des formes, des actes qui mettent la chose au rang des choses saintes, inviolables, religieusement & uniquement dévouées & sacrifiées à Dieu.

Vouer, promettre, engager, affecter d'une

maniere rigoureuse, étroite, irrévocable par l'expression d'un desir très-ardent, de la volonté la plus ferme. *Devouer*, attacher, adonner, livrer sans réserve, sans restriction, par le sentiment le plus vif & le plus profond du zele le plus généreux ou le plus brûlant. *Dédier*, mettre sous l'invocation, sous les auspices, à la dévotion de l'objet à qui l'on *dédie*, par un hommage public, solemnel, authentique. *Consacrer*, dévouer religieusement, entiérement, inviolablement, par un vrai sacrifice, de maniere à rendre la chose sacrée & inviolable.

Ces termes s'employent proprement dans le style religieux. Dans un danger, vous *vouez*, vous faites vœu d'offrir une lampe à la Vierge; vous *vouez*, vous engagez par un lien sacré vos enfans à Dieu. Les Religieux se *devouent* ou se *vouent* sans réserve au service de Dieu; les Martyrs se *dévouoient* à la mort pour le triomphe de la Religion. On *dédie* une église, une chapelle, un autel, sous l'invocation de quelque Saint: on dit aussi *dédier*, destiner, appliquer, donner tout entier à une profession sainte, sous de saints auspices. On ne *consacre* qu'à Dieu; on *consacre* une église avec des cérémonies majestueuses & religieuses; le Prêtre *consacre*, à la sainte Messe, le pain & le vin.

Les Romains, dans des calamités, *vouoient* des autels à la Peur, à la Fievre, à la Mort, aux maux qu'ils redoutoient. Ils *dévouoient* avec des imprécations, aux dieux infernaux, la tête de ceux qu'ils anathématisoient. Ils *dédioient*, tous, leurs maisons à des Lares ou Pénates particuliers; ensorte que chaque fa-

mille avoit ses dieux propres. Ils *consacroient* aux dieux & à leur culte une partie des terres qu'ils avoient conquises; usage qu'ils conserverent sans doute dans les Gaules.

Ces termes ont passé dans le style profane; & le *vœu* est toujours un engagement inviolable; le *dévoûment*, un abandonnement entier aux volontés d'autrui; la *dédicace*, le tribut d'honneur d'un client; la *consécration*, un dévoûment si absolu, si inaltérable, si inviolable, qu'il en est comme sacré. J'emploie ces substantifs dans le sens relâché des verves, & pour en exprimer l'action, quoique *consécration* ne se dise que dans un sens religieux; quoique *dédicace* ne désigne proprement que la cérémonie de dédier; quoique *vœu* marque la chose qu'on fait plutôt que l'action de faire, action qu'il faudroit appeller *voûment*, comme *devoûment*.

On *voue* ses services à un Prince, une éternelle gratitude à un bienfaiteur, une foi inviolable à un ami; on se *voue* à une profession, à un état, &c. On *dévoue* proprement les personnes dont on dispose; on se *dévoue*, soit: on se *dévoue* en *vouant* l'attachement le plus parfait & l'obéissance la plus profonde, jusqu'à tout sacrifier, même sa vie: des citoyens se *dévouent*, s'immolent pour le salut de la patrie: à l'exemple des Barbares qui se *dévouoient* à un Prince pour le servir & le défendre jusqu'à la mort, les principaux de Rome, dès qu'elle eut un Empereur, se *dévouerent*, ou feignirent de se *dévouer* aux Tyrans qu'ils se promettoient d'égorger. On *dédie* des monumens qui honorent les personnes; on *dédie* des

des Ouvrages qu'on met sous les auspices de quelqu'un; on *dédie* à un Patron. On *consacre* son temps, ses veilles, ses soins, ses jours, &c.: on se *consacre* à des travaux, à des services, à une profession, à l'étude, à la gloire, à des œuvres qui occupent l'homme tout entier & sa vie, qui remplissent une vocation respectable, qui demandent, dans un parfait dévoûment, l'assiduité & la fidélité la plus constante: on *consacre* des monumens, des trophées, des objets faits pour relever la grandeur, pour perpétuer la mémoire ou l'usage, de maniere à attirer plus de respect, à donner plus d'autorité.

Ce que vous avez *voué*, n'est plus libre; il est donné ou dû sans retour. Celui qui se *dévoue* est entiérement soumis; il n'est plus à lui, il n'a rien à lui. Ce qu'on a *dédié* est voué ou consacré à l'honneur de quelqu'un; l'hommage en est fait. L'objet qui est *consacré*; a une destination inaltérable, invariable, inviolable; il faut le respecter ou respecter sa destination.

On *voue* par crainte, par reconnoissance, par attachement, par intérêt. On *dévoue* par zele, par soumission, par confiance, par amour. On *dédie* par respect, par honneur, par déférence, par préférence. On *consacre* par révérence, par dévoûment, par générosité, par piété.

Je voudrois rendre raison de différentes applications de ces mots, *consacrées* par l'usage: mais ce travail me méneroit trop loin.

Vrai, Véridique.

Vrai se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la *vérité*, qui dit vérité, mais avec un bien plus grand sens. Les Latins disoient aussi *verus* pour *veridicus* : *Verus sum*? suis-je *vrai ?* dit Térence dans l'Andrienne.

L'homme *véridique* dit *vrai* : l'homme *vrai* dit le *vrai*.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractere, par la simplicité, la droiture, l'honnêteté, la véracité de son caractere.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la *vérité* : mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence : l'Ecrivain inspiré par lui, est contraint d'être *véridique*.

Il n'y a de *vrai* ami que l'homme *vrai*. Un coquin, payé pour nuire ; tel qu'un délateur, ne peut être *véridique*.

Comment le Conseiller sera-t-il *vrai*, s'il faut qu'il plaise? Comment le témoin sera-t-il *véridique*, si on l'intimide?

Ecoutez l'enfant désintéressé ; c'est un témoin *véridique*. Ecoutez les aveux d'un mourant ; il ne fut jamais plus *vrai*.

Le Sultan Achmet, informé de la révolte de ses sujets, s'écria : *Que ne m'a-t-on dit plutôt la vérité ?* L'homme *véridique* est un mauvais Courtisan ; l'homme *vrai* est le meilleur Cour-

tisan d'un grand Prince : voyez Sulli avec Henri & sa Cour.

Les hommes *véridiques* seront communs, quand vos mœurs seront integres : les hommes *vrais*, quand vos mœurs seront grandes.

Les gens *véridiques* le sont dans leurs récits, dans leurs rapports, dans leurs témoignages : l'homme *vrai* l'est en tout, dans ses actions comme dans ses discours. Tout parle dans l'homme, jusqu'au silence.

J'en crois le témoin *véridique ;* il dit ce qu'il sait. Je crois à l'homme *vrai ;* ce qu'il sait, ce qu'il sent, ce qu'il pense, tout cela se voit sur son front.

La premiere qualité d'un Historien est d'être *véridique ;* mais, pour l'être, qu'il parle, comme les Historiographes Chinois, à la Postérité. La premiere qualité de l'homme social est d'être *vrai* : que l'on s'accoutume donc d'abord à être tel que l'on veut le paroître, pour paroître tel que l'on est.

L'homme *vrai* est le contraire de l'homme faux : l'homme *véridique* est le contraire du menteur.

Usage, Coutume.

L'ABBÉ GIRARD trace d'abord d'une main mal assurée une ligne de démarcation entre l'*usage* qui lui semble plus universel, & la *coutume* qui lui paroît plus ancienne : comme s'il n'y avoit

pas des *usages anciens* & des *coutumes nouvelles* ; des *coutumes générales* & des *usages particuliers :* comme si des accidens & des applications accidentelles déterminent le sens propre des termes.

Sa main s'égare, lorsqu'il écrit que l'*usage* fait la mode, & que la *coutume* forme l'habitude. La *coutume* est formée par l'habitude & ne sert qu'à la confirmer : l'*usage* ne fait point la mode, quoiqu'il adopte & consacre quelquefois des modes.

L'*usage*, dans le sens propre du mot, regarde les choses *usuelles*, *usitées*, *utiles*, ou dont on se sert, dont on *use* avec des vues d'intérêt, de jouissance, en un mot d'*utilité*. *Usage*, autrefois *us*, est le latin *usus*, dérivé d'*uti*, d'où *utile*, *utilité*, *usufruit*, &c.

La *coutume* regarde particuliérement les choses que l'on fait assez souvent, fréquemment, les actions ordinaires, les habitudes, les manieres sur-tout. Ce mot vient du latin *consuetudo*, par l'Italien *costume* qui s'applique proprement à la maniere de se vêtir ; Anglais *costum*, Espagnol *costumbre*, &c.

L'*usage* est une pratique constante : la *coutume* une habitude familiere.

L'*usage*, soit par son universalité, soit par son ancienneté, soit par son utilité, a plus d'autorité, plus d'empire en général, que la simple *coutume*. Il faut souvent *obéir à l'usage*, quand vous n'avez qu'à *suivre la coutume*. La *coutume* sera votre excuse, & l'*usage* votre justification.

L'*usage* tient plutôt à la raison, aux facultés intellectuelles, aux causes morales : la *coutume*,

à la nature, aux dispositions, aux habitudes, aux causes physiques. Un peuple policé a des *usages* : un peuple barbare a des *coutumes*.

L'usage fait l'homme du monde, l'écrivain pur, l'artiste consommé. La *coutume* fait le soldat, le maçon, le couvreur, ainsi que l'observe Pascal.

L'*usage* vous détermine quelque fois malgré la raison, et la *coutume* vous entraîne malgré la nature : mais la raison et la nature ne perdent jamais leurs droits ; la raison revient à nous pour nous affranchir de l'usage, et nous arracher à la *coutume*. Les abus ne manquent pas de réclamer l'*usage*, comme la routine d'en appeller à la coutume.

Il y a des *usages* bizarres que nous vouons impatiemment au ridicule, sans approfondir, s'ils ne seroient pas fondés en raison sous quelque rapports. Par exemple, chez divers peuples d'Europe, d'Affrique, d'Amérique, les maris se mettent au lit, comme des malades, avec leurs enfans nouveaux nés, ce que les Basques appellent *faire la couvade*, (la couvée) c'est donc à dire qu'ils couvent leurs enfans, qu'ils les échauffent d'une chaleur naturelle, pure, saine, entretenue ; tandis que les femmes s'en éloignent pour ne rien communiquer d'impur à ces êtres délicats. Il y a des coutumes si barbares, qu'on auroit honte de chercher un motif légitime qui eut pû les faire prévaloir sur le vœu de la nature. Ainsi, par exemple, nous ne cherchons pas pourquoi des peuples stupides écrasent entre des planches la tète encore molle de leurs enfans.

Nous croyons à l'*usage* sur la foi & l'auto-

rité de nos peres, en ſuppoſant religieuſement qu'ils ont eu des raiſons pour croire & faire ce qu'ils ont cru & fait, & que nous n'en avons point pour agir & penſer d'une autre maniere. Nous cédons à la *coutume* par la ſeule raiſon de l'exemple, ou de l'habitude, en trouvant naturel de continuer à faire ce que les autres font, ou ce que nous avons fait nous-mêmes.

L'*uſage*, comme l'obſervent Cicéron, Horace, Pline & tant d'autres Philoſophes eſt notre maître, un maître abſolu, le meilleur des maîtres; il enſeigne, il ordonne : il l'eſt ſurtout en fait de langue, dans la ſcience du monde, dans l'exercice des arts, dans la plupart des actions de la vie. La *coutume* n'eſt ordinairement qu'un aveugle qui mene des aveugles.

Souvent l'*uſage* fait la loi, il eſt lui-même la loi. Souvent la *coutume* l'emporte ſur la loi; elle eſt même érigée en loi : mais dans ce dernier cas, les *us* ou *uſages* paſſent encore avant les *coutumes* : on dit : *ſelon les us & coutumes.*

Tant que la raiſon ne vous le défend pas, conformez-vous à l'*uſage*. Tant que la nature ne s'y oppoſe pas, ſuivez tout bonnement la *coutume*.

User, *Se Servir*, *Employer*.

User, lat. *uti*, désigne l'usage, l'utilité, la coutume, comme l'oriental *hoth*, *huth*; le grec *ethos* : de la racine *et*, *hot*, temps, ce qui se fait en tout temps. *Servir* vient de *ser*, lié, attaché, *serf*, voué à un *service*, &c. j'en ai déjà parlé plusieurs fois. *Employer*, *ployer* à son sens, adapter ou ajuster à un objet, accommoder à la regle, à ses desseins : j'ai parlé du mot *emploi* à l'article *Office*.

User exprime l'action de faire *usage* d'une chose, selon le droit ou la liberté qu'on a d'en disposer à son gré & à son avantage. *Se servir*, exprime l'action de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvoir & les moyens qu'on a de s'en aider dans l'occasion donnée. *Employer* exprime l'action de faire une *application* particuliere d'une chose, selon les propriétés qu'elle a & le pouvoir que vous avez d'en régler la destination.

On *use* de sa chose, de son droit, de ses facultés à sa fantaisie : on en *use* bien ou mal, selon qu'on en fait un bon emploi bon ou mauvais, une application louable ou blâmable, une disposition raisonnable ou déraisonnable. On *se sert* d'un agent, d'un instrument, d'un moyen comme on le peut, comme on le sait : on *s'en sert* bien ou mal, selon le talent ou l'habilité que l'on a, la maniere dont on s'y prend, le

rapport qu'a le moyen avec la fin. On *emploie* les choses, les personnes, ses moyens, ses ressources, comme on le juge convenable, eu égard à l'objet qu'il s'agit de remplir : on les *emploie* bien ou mal, selon qu'ils sont propres ou non à faire une fonction déterminée, à produire l'effet que l'on désire, à procurer le succès qu'on en attend.

Vous *usez* d'un bien, d'un avantage que vous avez ; & l'usage, l'utilité, la jouissance de ce bien, contribue à votre bien-être, à votre satisfaction. On *se sert* d'un domestique, d'un meuble, de ce qu'on a, dans quelque sens que ce soit, à son service ; & les services, les secours, l'aide, le ministere, la vertu de l'objet, concourent à l'exécution de votre dessein, à l'accomplissement de vos vues. Vous *employez* un ouvrier, l'argent, toute sorte de choses à la fonction qui leur convient ; & leurs qualités, leurs propriétés, leur forme ou leur figure & leur juste application vous promettent l'effet & le succès pour lequel vous les *employez*.

Il y a des gens si habiles à jouir de ce qui ne leur appartient pas, qu'ils *en usent comme des choux de leur jardin*. Il n'est pas difficile de trouver des *singes* qui *se servent de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, & qui les mangent. Il se trouve des gens entêtés jusqu'à *employer le verd & le sec* à ne pas réussir dans une affaire.

Usez de tout sobrement, mais sur-tout de remedes. *Servez-vous* des choses que vous pouvez gouverner, & non de celles qui vous gouverneront. *Employez* les hommes selon leurs talens

& leurs vertus, vous serez étonnés de votre puissance & de vos succès.

On n'a des richesses, dit un Ecrivain, que pour en jouir & pour en *user* : ce n'est pas en *user* que de n'en pas jouir : jouissez-en donc de telle sorte que vous ne fassiez qu'en *user*, & *usez*-en de telle sorte que vous en jouissiez. Il faut *se servir* de ce qu'on a, mais il faut aussi savoir s'en passer, autant que la chose est possible : à force de *se servir* d'un secours ou d'une assistance étrangere, on ne peut plus s'en passer ; & s'il faut s'en passer, il ne reste que le besoin qui asservit & l'impuissance qui succombe : malheur ordinaire des Grands, qui ne savent plus à la fin *se servir* d'eux-mêmes. Il faut *employer* les choses selon leurs fins & non selon les vôtres : l'œil est fait pour voir & l'oreille pour entendre ; n'exigez pas que le sourd entende & que l'aveugle voye : la frivolité peut amuser & la sagesse doit instruire ; n'attendez pas que le Courtisan vous instruise, & que le Philosophe vous amuse.

* Il n'est pas inutile d'observer que les idées d'habitude ou d'usage fréquent, de façon d'agir, de jouissance, de consommation de la chose, &c. sont particuliérement affectées au mot *user* ; celle d'assister, de seconder, de cultiver, de rendre de bons offices, &c. au mot *servir* ; celles d'occuper, de mettre en exercice, de faire valoir, &c., au mot *employer*.

Z.

Zéphir, Zéphire.

Le *zéphir* eſt le vent cardinal de l'oueſt ou du couchant : c'eſt un mot grec formé de *zophòs*, couchant, obſcurité, nuit : le *zéphir* vient du couchant, & il amene l'obſcurité, les nuages, la pluie. Mais nous ne connoiſſons plus ſous cet aſpect le *zéphir* des Grecs, pas plus que les Phyſiciens ne connoiſſent le *zéphire* des Poëtes.

Notre *zéphire* eſt un vent doux & léger : le *zéphire* eſt le *zéphir* perſonnifié.

Le *zéphir* ſouffle ; le *zéphire* voltige & folâtre. Le *zéphir* annonce le printemps, un temps doux ; le *zéphire* le ramene, pour-ainſi-dire, ſur ſes aîles. Le *zéphir* réchauffe ou rafraîchit l'air ſelon la ſaiſon : le *zéphire* careſſe Flore & fait éclore les fleurs.

Le Poëte perſonnifie auſſi quelquefois le *zéphir* & ſur-tout les *zéphirs* : mais *zéphire* eſt le dieu ; il eſt le chef des *zéphirs* ou le *zéphir* par excellence.

Va, Mélisse, donne ordre à l'aimable *zéphire*
D'accomplir promptement tout ce qu'Atys desire.

Que rien ne vous étonne !
Servons-nous du pouvoir que Cybele nous donne.

Je vais préparer les *zéphirs*
A suivre vos desirs.

. . . .

Zéphirs, que sans tarder, mon ordre s'accomplisse !

Opéra d'Atys.

Zéphire est aux *zéphirs* ce que l'Amour est à cet essaim de petits amours. *Zéphire* est un personnage ; il joue un rôle important, on l'invoque, il commande : les *zéphirs* obéissent, ils volent & voltigent en foule : ils jouent comme les Ris ; ils se jouent entre les rameaux des arbres, dans les plis d'une robe flottante, dans les boucles & les tresses des cheveux.

Zéphire ne figure que dans la Poésie : *zéphir*, dans la prose, est un mot un peu recherché.

Zizanie, *Ivroie.*

ESPECE de chiendent qui pousse des tuyaux à-peu-près semblables à ceux du froment, avec des épis longs & touffus, qui portent des graines menues & rougeâtres. Cette plante croît parmi le froment & l'orge ; & c'est une opinion très-ancienne qu'elle n'est que l'orge ou le froment dégénéré par corruption.

Les noms divers de la même chose en dési-

gnent diverses qualités ou divers rapports. *Ivroie* désigne la qualité de la chose prise en aliment, la propriété qu'elle a de causer une sorte d'*ivresse*, des vertiges, quand il en est entré dans le pain, la biere, &c. Telle est l'opinion des Etymologistes, confirmée par le nom d'*imbriaga*, que les Italiens donnent aussi à cette plante. *Zizanie*, mot grec, désigne non l'effet particulier de l'aliment, mais la mauvaise qualité du grain, soit comme dégénéré, soit comme mal-faisant : le grec *zéa* ou *zeia* désigne une sorte de grain ; *zyn*, *zan*, vivre, nourrir ; *zyn* en oriental, aliment, comme *set*, *kez*, grain : *zaneh*, *shana* en oriental, exprime un sentiment d'aversion, causé par un objet désagréable ou nuisible : *sinis* en grec, nuisible, gâté, mal-faisant ; *sinos*, dommage, altération, mal.

Ainsi, à la lettre, *ivroie* annonce un aliment dangereux, enivrant : *zizanie*, un grain corrompu, nuisible.

Ivroie est resté le nom propre de la plante ou du grain, de l'objet considéré physiquement ; & c'est le terme des Naturalistes, des Botanistes & du peuple. *Zizanie* n'est qu'un nom figuré, employé à désigner l'effet moral de la division ; & c'est un terme de Prédicateurs, de Moralistes, employé d'après l'Ecriture.

L'*ivroie* est le mauvais grain, la mauvaise graine qui croît dans une terre, parmi le bon grain & au détriment de ce grain. La *zizanie* est une semence, un germe qui est jetté dans une société & y répand le trouble. Un méchant homme semera l'*ivroie* dans votre champ : un

faux ami semera la *zizanie* dans votre famille. Il faut arracher l'*ivroie* ; il faut étouffer la *zizanie*. Vous séparerez l'*ivroie* du froment, le m[illegible]vais grain du bon : vous ôterez la cause de la [illegible]*anie*, vous en éloignerez l'auteur. *L'ivroie* [illegible]it l'ivresse : la *zizanie* produit la discorde. [illegible]oisonneur qui seme l'*ivroie* dans le champ [illegible]ui, sera puni ; le sera-t-il assez ? Mais ces [illegible]stes de la société, qui vont par-tout semant la [illegible]*ie*, le seront-ils ? le seront-ils jamais assez ?

Fin du Tome quatrieme & dernier.